This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 064992025

Digitized by Google

513
210
.76

62

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2e Série. — 3e Année

JUILLET 1904 — Tome XXXII

Breiz da virviken !

REVUE de Bretagne

REVUE *de Bretagne et de Vendée* — REVUE *Historique de l'Ouest*

RÉUNIES

REVUE MENSUELLE

Mis de L'ESTOURBEILLON, *Directeur*

Cte RENÉ DE LAIGUÉ, *Rédacteur en chef*

MM. Le Cte DE PALYS, Secrétaire régional pour l'Ille-et-Vilaine. — RENÉ BLANCHARD pour la Loire-Inférieure. — Le Chanoine PEYRON, pour le Finistère. — AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, pour le Morbihan. — ALAIN RAISON DU CLEUZIOU, pour les Côtes-du-Nord. — OLIVIER DE GOURCUFF, pour Paris.

VANNES
LAFOLYE FRÈRES
ÉDITEURS
2, Place des Lices

PARIS
HONORÉ CHAMPION
LIBRAIRE-ÉDITEUR
9, Quai Voltaire

MDCCCCIV

S'adresser pour la RÉDACTION et l'envoi des manuscrits à M. le Cte RENÉ DE LAIGUE, au château de Bahurel, par Redon ; pour l'ADMINISTRATION, à MM. LAFOLYE frères, place des Lices, Vannes.

Digitized by Google

(RECAP)
1513
.210
76 v.32 (1904)

Digitized by Google

UNE FAMILLE FLAMANDE PROTESTANTE

A QUINTIN AU XVIIe SIÈCLE

Au commencement du XVIIe siècle, la seigneurie de Quintin faisait partie des possessions bretonnes de François de Coligny, seigneur d'Andelot, comte de Laval, baron de Vitré, connu sous le nom de Guy XX, comte de Laval. La famille de Coligny était, depuis le milieu du siècle précédent, une adepte de la religion calviniste ; François de Coligny, sire d'Andelot, frère du célèbre amiral de Coligny « en rapports directs et publics avec l'église (protestante) de Paris, lui avait demandé deux ministres, avec lesquels il était venu visiter ses terres de Bretagne et répandre la lumière dont il avait été lui-même éclairé » (1). François de Coligny, d'abord élevé par les protestants à Sedan, abjura l'hérésie et fut mis sous la tutelle de Charles de Lorraine, mais il fut tué peu de temps après dans la Basse Hongrie sur les bords du Danube près de Comoorh le 3 décembre 1605, en combattant avec Mercœur contre les Turcs (2). Le comté de Laval, avec ses annexes bretonnes, Vitré et Quintin, passa à son cousin Henri

(1) Vaurigaud, *Essai sur l'histoire des églises réformées de Bretagne, 1535-1808*, tome I, page 11.

(2) *Bulletin de la commission historique et archéologique de la Mayenne. Histoire de l'église réformée de Laval.* André Joubert.

452227

Digitized by Google

de la Trémoille, duc de Thouars et prince de Talmond (1); c'était un enfant de six ans, sous la tutelle de sa mère, Charlotte Brabantine de Nassau, fille du prince d'Orange, une des plus ardentes protestantes de l'époque.

La duchesse de la Trémoille amena avec elle en Bretagne plusieurs de ses coreligionnaires. Parmi ceux-ci se trouvait un flamand, Gaspard Uzille, qui vint s'établir dans le pays de Quintin.

Gaspard Uzille, écuyer, seigneur du Coing, était docteur en médecine, et de plus fervent huguenot, il arrivait en Bretagne avec ses trois enfants, Jean, Philippe et Jeanne. Les deux fils se marièrent aux environs de Quintin et eurent une nombreuse postérité, du moins par les femmes.

Le premier membre connu de la famille Uzille (2), est Jacques Uzille, seigneur du Coing, paroisse de Quesnoy, près de Lille, qui rend aveu de ce fief, les 1er et 8 septembre 1504 à la comtesse de Vendôme et de Saint-Paul, à cause de sa châtellenie de Lille. Dans cet aveu reçu par le sieur Haugouart, lieutenant général de la châtellenie de Lille, le dit Jacques Uzille est qualifié d'écuyer, seigneur du Coing.

Le 2 juillet 1505 Philippe Uzille, écuyer, fils de Jacques, fait aveu de sa terre du Coing à Mgr le comte de Vendôme.

(1) Henri de la Trémoille était arrière petit-fils de Louis et de Anne de Laval. La sœur aînée d'Anne, Catherine de Laval, avait épousé en 1518 Claude, sire de Rieux, dont elle avait eu : Claude de Rieux mariée à François de Coligny, sire d'Andelot.

(2) La famille Uzille portait pour armoiries : *d'argent à la fasce de gueules chargée de trois croissants d'or et accompagnée de trois trèfles de sinople* (c. f. Potier de Courcy, Guérin de la Grasserie, Briant de Laubrière, Saint-Luc, etc.).

Digitized by Google

Le 6 mars 1555, aveu de la terre et seigneurie du Coing près de Lille, et mouvant de la seigneurie de Lille en Flandre, au prince d'Orange, par Jean Uzille, fils et héritier de Philippe Uzille et de Jeanne Randot, seigneur et dame du Coing.

Contrat de mariage de Gaspard Uzille, écuyer, fille de noble Jean Uzille, écuyer et de Marie Vaupithen, sa femme avec Marie Steen, en date du 1er septembre 1586, passé devant Esain, notaire à Calais.

Un procès-verbal des 29 et 30 août 1698, par M. le lieutenant général de Calais, le curé, le Gouverneur porte que par la perquisition que l'on avait faite des titres de la famille Uzille, on n'avait trouvé que ceux mentionnés ci-dessus, tous ceux des familles du canton ayant été incendiés (1).

Peu après son arrivée à Quintin, Gaspard Uzille devient ancien de l'église de la Moussaye. On le voit parmi les représentants de l'église réformée de Bretagne, assister au synode national réuni à Privas du 23 mai au 4 juillet 1611, et signer les réclamations des protestants avec Jean Parent, sieur du Preau, pasteur de l'église de Vitré, Bertrand d'Avignon, sieur de Souvigny, pasteur de l'église de Rennes, et Etienne Le Maistre, sieur de la Garelaye, ancien de l'église de la Roche-Bernard (2).

Il mourut à Guingamp en 1623; dans son testament, en date du 26 juillet 1623, il s'exprime ainsi :

« Au nom de Dieu le Père, Fils et Sainct Esprit, c'est le testament et dernière volonté de Maistre Gaspar Uzille, sieur du Coign, docteur en médecine, gisant au

(1) Bibliothèque nationale, mss. nouveau d'Hozier.
(2) Vaurigaud, t. II.

Digitized by Google

lict mallade, néantmoincts sain de jugement, apprès avoir recommandé son âme à Dieu, son créateur, implorant sa miséricorde à laquelle il s'attend fermement et de tout son cœur par le moien de son Rédempteur Jesus.

« Declare, desire et entend perseverer le reste de ses jours en la religion de laquelle il a usé et fait profession, et son debçaix advenu, désire que son corps soit enterré sans pompe, ni solennité au cimetière de ceux de la religion de la réformation de l'évangille, pour y reposer jusqu'à la résurrection généralle.

« Déclare avoir trois enfants, sçavoir, Jan, Phelipes et Jeanne Uzille du Coign et les fait executeurs de son present testament...

« Donne et lègue à l'église de Dieu pour aider à l'entretenir du sainct ministère au Bois de la Roche, la somme de soixante livres tournois...

« Le testateur, implorant de recheff la misericorde de son Createur, s'est submis et obligé et ypotecque tout son bien à ce faire... fait en la demeurance du dit sieur en la ville de Guingamp, soubs son signé et les nostres le vingt sixième jour de juillet mil six cent vingt et trois avant midy.

La minute est signée : G. Uzille du Coing, H. Le Lostec, N^re^ et Le Quenquis, N^re^. »

Gaspard Uzille laissait de son mariage avec Marie Steen, trois enfants :

Jean Uzille, seigneur du Coing, qui suit. Philippe Uzille, seigneur de Grandmaison, dont il sera question plus loin. Jeanne Uzille, qui épousa en 1630 Théophile Dublet, seigneur de Biard et décéda à Soubise en 1640.

Digitized by Google

II

Jean Uzille, écuyer, seigneur du Coing, en Flandre, et de Kerlo, paroisse du Vieux bourg de Quintin, fils aîné de Gaspard Uzille, épousa par contrat du 13 février 1616 Hélène du Stangier (1), fille de Michel du Stangier, écuyer, seigneur des Portes, et de Michelle de Lambilly (2).

Hélène du Stangier, de famille noble, catholique, était sans fortune, Hélène de Beaumanoir épouse de Charles de Cossé, marquis d'Acigné l'avait recueillie dans son château du Quellenec et la dotait en lui donnant le lieu et métairie noble de Coetqueho, paroisses de Saint-Donant et de Plouvara.

Après la mort de Hélène du Stangier, Jean Uzille se remaria à Marie de Gennes, écuyer, fille de Jean de Gennes, seigneur de Boisguy et de Françoise Doudart de Lisle — d'une famille protestante de Vitré. — Il décéda en 1637 et sa veuve se remaria *en 1640* à René de Farcy, écuyer, seigneur de la Daguerie, de Pontfarcy, sixième enfant d'Annibal de Farcy, seigneur de Saint-Laurent et de Guyanne de Launay.

(1) Du Stangier : *d'argent à un anneau de sable, touché de cinq fers de lance de même, accompagné de trois croisettes de gueules.*

(2) Bibl. nat. mss. — Les carrés d'Hozier, mentionnent le contrat de Mariage de Jean Uzille ; en date du 9 mai 1613, avec Hélène Stangier, fille de Pierre, écuyer, sieur des Portes, et de Marie Rogon ; or je possède le contrat original de Jean Uzille avec Hélène Stangier, fille de Michel et de Michelle de Lambilly, en date du 13 février 1616. Faudrait-il admettre que Jean Uzille se soit marié trois fois, et ait eu deux Hélène Stangier, comme première et seconde femme ? Ou serait-il plus plausible de penser que le premier contrat ne fut pas suivi du mariage, ce qui à cette époque est quelquefois arrivé.

Digitized by Google

Le testament de Jean Uzille est en date du 15 février 1637.

« Au nom du père et du fils et du sainct esprit. Jan Uzille, sieur du Coign, detenu au lict malade en son domicile et demeurance ordinaire qu'il faict au chasteau du Guemené, et néantmoing saing d'esprit et d'entendement, nous a vollu faire son testament et dernière vollonté qu'il entend estre executté de point en point sellon qu'en suict.

« Après qu'il nous a dict qu'il a toujours professé de croire ce que à presant confesse et croist, un seul Dieu très unique, lequel estant esternel, infini, immense, tout puissant, incomprehensible, immuable, qui peut touttes choses, tout bon, le principe de touttes créatures et la perfection des choses, tout juste et tout misericordieux qui se manifeste aux hommes par ses œuvres, creation, conservation, que conduite d'Icelle et plus clairement par sa saincte parolle, par laquelle parolle, Dieu la enseigné, qu'il y a trois personnes, le père, le fils et sainct-esprit, le père première cause, principe et origine de touttes choses, le fils sa parolle et sapiance (1) éternelle, le sainct esprit sa vertu, puissance et efficace, le fils esternellement engendré du père, le sainct esprit procedant de tous deux, les trois personnes non confusses mais distinctes et toutte fois non divises mais d'une même essance, esternitté, puissance et quallitté, et que Dieu a envoyé son fils au monde né de la saincte Vierge pour monstrer son amour et bonté innestimable envers ceux qui croyent en luy, et se livrant à la mort de la croix, et le resucittant pour accomplir toutte justice et pour

(1) De sapientia, sagesse

Digitized by Google

acquerir la vie céleste, à ces esleve et enffans, par le sacrifice, unicque que Jesus-Christ a souffert à la croix, le dict testateur confesse par ce moien estre reconsillié à Dieu pour estre tenu et reputé Juste devant lui par le lavement enthier et parfaict en la mort du fils de Dieu, de tous ses forfaits et pechés comme estant pauvre et miserable pecheur, ne pouvant estre delivré de ses pechés que par la mort et passion de Jesus-Christ et par ce moien avoir accordé à Dieu son créateur pour estre sauvé, exaucé que par l'intercession de Jesus-Christ qui est son seul advocat et seul sauveur et rédempteur, recommandant son âme à son sauveur Jesus-Christ quand il plaira à Dieu, faire sa vollonté de luy, priant le seigneur de compter autour, de luy ses saincts Anges. Et pour marque de sa charitté du peu de bien que Dieu luy a donné en ce monde transitoire et vallée de misère veut et entend que aussitost que Dieu l'aura apellé à soy, qu'il soit baillé et livré une fois paié par ses hérittiers ou leur curateur aux exécuteurs de son dict testament et dernière vollonté, par cy-après nommé sur le plus clair de son bien la somme de cent cinquante livres thournois qu'il donna et lègue à l'eglise de la relligion refformée establie au chasteau de la Moussaie pour estre une moittié distribuée à l'entretien du pasteur de la dicte église, et l'autre moitié aux pauvres d'Icelle eglise, veut et desire après sa mort que son corpt soit inhumé et enterré au simittier quy est au chasteau de Salles en toutte simplicité chrétienne. »

« Veut, desire et entend, le dict testateur, sur touttes choses que escuyer François Farcy, sieur de Sainct Laurans, son gendre, soit tuteur et curateur de Jan

Digitized by Google

Uzille, son seul fils et de Marguerite Uzille, sa segonde fille, et pour cet effect l'a institué et institue en la dicte charge pour gerer et negocier leurs personnes et biens jusqu'à l'age de majoritté, usant des formes au desir de la coustume de ce pais et duché de Bretaigne, comme estant le plus proche, idoine, considerable, capable et profitable à ses dicts enffans, et pour assister à l'inventaire des biens meubles du dict testateur, quoy qu'il ayt fait un des biens de sa deffuncte femme damoizelle Hellaine Stanger, quy est dans ce chasteau. Il a nommé maistre Jacques Le Maistre, sieur de la Villeneuffves, son cousin germain et noble homme Ollivier Le Bras, sieur de la Rivière, cousin maternel des dits mineurs. »

« Veust, desirs et entend le dict testateur que ses dicts enfants soint nouris et elevés en la mesme relligion, en laquelle il a toujours vescu et qu'il a professé, et en laquelle il espère que Dieu lui fera la grace de mourir aussi bien que ses père et mère, et ayeults, adjurant ses dicts enfans, au nom et de la part du grand Dieu vivant de l'embrasser et professer de tout leur cœur, pouvoir et entendement, sans se conformer au present siècle, et à cette fin, charge le dict sieur de Sainct Lorans, son gendre, d'avoir soing particullier sur ses dits enffans et d'aporter tout ce qui est de luy ce touchant, mesme de ses parans et amys, pour l'instruction des dicts enffans en la dicte relligion...

« Veust et entend le dict testateur que son dict fils poursuilt ses estudes et que sa dicte sœure, fille, demeure entre les mains de damoizelle Janne Uzille, sa sœur, et tante paternel de ses dicts enfants, jusqu'à l'age de 15 à 16 ans, suplyant sa dicte sœure et le sieur Doublet, son mary de l'avoir pour agréable.

Digitized by Google

« Que comme bon crestien suivant le commandement de Dieu, le dict testateur a dict et declaré qu'il prie Dieu de pardonner à Marc Stanger, sieur des Portes, de tout ce qu'il a faict contre le dict testateur tant en sa vie qu'à ses biens et de ses enffans et suplie la justice, que de quelque degré de parantelle, que le dict Stanger touche à ses dicts enffans, que néantmoigns le dict Stanger naist aucune voix deliberatives en ce quy conserne ses dicts enffans et biens du dict testateur, qu'il soit exclus de compaignie ou il en sera delliberé comme estant l'ennemy capital et mortel de ses dicts enfants, aussi bien que du dict testateur leur père, deffandant à ses dicts enfants de s'aprocher en façon quelconque du dict Stanger soubs quelque pretexte que ce puisse.

Veust et entend le dict testateur, ramboursement estre faict de tout ce que monsieur de Boisguy, son beau-père ait fourni ou peut avoir advancé pour la nouriture, pansion et entretenement de son dict fils, par desus le que le dict sieur de Boisguy aurait touché du louage de la Harpe (1) à Rennes pour le dict testateur...

« Veus et entend, le dict testateur, que son contract de mariage avecque damoiselle Marie de Gennes, sa femme, soit exécutté sans aigreur, ni procure, suplyant sa dicte femme d'avoir soign à ses dicts enffans, en ce quelle pourra à son pouvoir les ayder, mesure de les aymer et cherir en sa considération...

« Et a le dit testateur déclaré debvoir à Monsieur de la Marche, ministre de l'église reformée de Nantes,

(1) Probablement un hôtel situé à Rennes, place de la Harpe, actuellement bas des Lices.

Digitized by Google

la somme de cent soixante et cinq livres pour la pantion de la dicte Marguerite Uzille, sa fille, qu'il charge le dict sieur de Sainct Lorans, son gendre, de paier et aux dits exécuteurs de faire faire mesure de deux barriques de vin de Gascougne que sa femme a faict randre à Kerleau depuis le mois de décembre dernier...

« Perseverant, le dict testateur, comme il a dit ay devant de mourir comme bon catholique orthodoxe et à croire de tout son cœur le contenu au simbolle des apostres et que Jesus Crist est son salut, et lui est quant à quant sapiance, Justice, sanctiffication et redemption en telle sorte qu'en declinant de luy, il procède du père ou sa saincte parolle, le conjure avoir son reffuge, auquel le dict testateur a dict n'avoir autre recours que à luy comme à son seul advocat et mediateur envers son Père, Dieu tout puissant pour avoir remission de ses péchés, comme estant sa seule facilité, rejettant touttes autres intentions humaines, suplyant Dieu son créateur de luy faire la grâce de mourir en cette croyance et que l'ennemy mortel de ce monde n'aist aucune jouissance sur son âme au departir de ce val terienne pour aller à son repos esternel avec les saincts anges du paradis...

« Et nous a dict encore, le dict testateur et déclaré perseverer d'abondant à la mesme profession, pryant Dieu d'un cœur ardant et d'un vray penittant luy pardonner ses péchés et recommander à ces saincts anges de conduire son âme lors du depart des fleuves, tempettes de ce monde au Royaume Céleste. »

« Faict en la chambre du dict testateur au chasteau du dict Guémené le 15 février 1637. Signé : Jean Uzille, Le Bihan, Ch. de Kervenez, nottaire et P. Collin, autre nottaire. »

Digitized by Google

Jean Uzille, seigneur au Coing, laissait à son premier mariage avec Hélène du Stangier, un fils et deux filles; Jean Uzille, seigneur de Kerveler, Claude Uzille et Marguerite Uzille.

I. — Claude Uzille, épousa à Laval au temple à Poligny le 28 juin 1635, François Annibal de Farcy (1), écuyer, seigneur de Saint-Laurent et du Rocher-Portal, capitaine d'infanterie au régiment du duc de Trémoille, capitaine des ville et château de Vitré, cinquième enfant d'Annibal de Farcy, seigneur de Saint-Laurent, procureur fiscal et général des eaux et forêts du Comté de Laval et de Guyonne de Launay.

Claude Uzille décéda avant 1659, laissant sept enfants de son mariage avec M. de Farcy, quatre fils dont deux auteurs des branches du Rocher-Portal et de Saint-Laurent aujourd'hui éteintes, et trois filles mariées en du Boisgelin, du Groesquer, de Beranger.

II. — Marguerite Uzille épousa par contrat du 15 septembre 1640 Charles de Farcy, écuyer, seigneur de la Carterie, du Bois de Cuillé, des Granges, du Roseray, capitaine d'infanterie au régiment du duc de la Trémoille, veuf en premières noces de Marguerite Rivault d'Ouestre, neuvième enfant d'Annibal de Farcy et de Guyonne de Launay (2).

(1) De Farcy : *d'or fretté d'azur de six pièces, au chef de gueules. Généalogie de la Maison de Farcy*, par M. Paul de Farcy, p. 339.

(2) Les parents de Marguerite Uzille donnèrent leur consentement à son mariage, c'étaient : Jacques le Maistre sgr de la Villeneuve; Jean le Vicomte, écuyer, sgr de la Villeauroux, et du Rumain; Amaury Quenec'hquivilly et sgr de Kerbougne, veuf de Hélène Le Vicomte; Me Rolland Le Cheny sgr du Plessix; Tristan Le Meulnier écuyer sgr de Cledin-le-Quelenec; Maurice de Suasse, écuyer sgr de Kerprat, Julien et Pierre de Lambilly.

Le contrat est signé de Charles de Farcy, Marguerite Uzille.

Digitized by Google

Marguerite Uzille était alors à Soubise où elle résidait « depuis quatre à cinq ans sur le port... en la maison de Théophile Dublet, seigneur de Biard et de Jeanne Uzille sa tante. »

III. — Marguerite Uzille décéda le 11 octobre 1678, laissant de Charles de Farcy, cinq enfants : deux fils, François et Jacques, auteurs des branches de Cuillé et du Roseray, et trois filles mariées en Morel de la Barre, de Farcy de la Daguerie, et Ravenel du Boisteilleuil.

Le mariage de leur plus jeune fille Catherine de Farcy dame de Ravenel (1) célébré le 14 octobre 1685 fut un des derniers qui eut lieu au temple de Cleusné, près de Rennes, car il « fut démoly quelques jours auparavant l'édit de la Majesté, qui révoque celui de Nantes, pour avoir receu à y faire la senne (cène) la demoiselle de Cuillé, domicilière d'Anjou » (2).

III

Jean Uzille, écuyer, seigneur de Kerveler, et de Keraudren, paroisse de Plouec, fils de Jean, seigneur du Coing, fut élevé comme ses deux sœurs dans la religion protestante. Il épousa à Rennes au temple de Cleusné, le 30 juillet 1645, Esther Girard, fille de Jehan Girard et de Perrine Meruly.

Il était alors avocat au Parlement de Bretagne. Peu

Théophile Dublet, Marguerite Uzille, Gilles de Farcy, François de Farcy, Marguerite Uzille, Michelle Uzille, Hélène Uzille, Marie Uzille. Suiger notaire à Soubise.

(1) Catherine de Farcy est l'arrière grand'mère de Chateaubriand.

(2) Vaurigaud, III, 85.

Digitized by Google

après son mariage, en février 1647, Jean Uzille devint sénéchal et premier magistrat au comté de Quintin.

Depuis 1638, la seigneurie du Quintin appartenait à Amaury Gouyon, marquis de la Moussaye, comte de Quintin et à son épouse Henriette de la Tour d'Auvergne, fille du duc de Bouillon et sœur de Turenne. C'étaient de fervents protestants, qui venant résider à Quintin « donnèrent carrière à leur zèle religieux et à leur esprit de proselytisme (1) ».

Ils avaient pourtant promis, tant qu'ils « feraient profession de la religion prétendue réformée » de ne construire aucun édifice, et de ne pas habiter leur terre de Quintin plus de quatre fois dans l'année et de quinze jours chaque fois (2). Ils ne devaient inquiéter en rien les catholiques, et ne donner aucune charge, ni aucun office à des protestants.

Ils n'avaient guère été fidèles à leurs engagements, car dans une assemblée tenue en 1660, le clergé breton attaquait la famille Gouyon de la Moussaye. « Le 21 août Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc dit qu'il est arrivé beaucoup de troubles et de désordres dans le dict diocèse, depuis que le L. et Mme de la Moussaye ont acquis le comté de Quintin, que cette terre est une des plus considérables de la province de Bretagne, située dans le diocèse de Saint-Brieuc, consistant en une ville fort peuplée et 29 paroisses, que la Religion C. A. et R. y a toujours été soigneusement conservée et l'église honorée singulièrement par la piété des anciens comtes de Quintin... Les dits sieur et dame de la Moussaye ont fait depuis de grandes vexations en la dite terre ; ils

(1) *Biographie bretonne de Levot*, t. II, p. 133.
(2) Vaurigaud, t. II, p. 279.

Digitized by Google

ont contesté toutes les redevances sur les terres et forêts du dit Quintin appartenant à l'église ; ils ont disposé par violence et voie de fait des dits bénéfices, mis en possession des ecclésiastiques sous titre canonique, et même ont jusqu'à présent prétendu pourvoir au bénéfice de Saint-Thurian, doyenné de Quintin ; ils ont fait maltraiter, excéder et outrager les plus notables ecclésiastiques de Quintin, de quoi il y a eu plainte de présentée au Parlement de Rennes, contre le dit sieur de la Moussaye, son procureur fiscal (1) et plusieurs de ses domestiques.

....En même temps le sieur de la Moussaye a maltraité un honnête gentilhomme catholique, sénéchal et premier magistrat du dit Quintin, en telle sorte qu'il l'a obligé à lui remettre la charge de sénéchal, de laquelle il a pourvu un nommé Uzille, de la religion prétendue reformée » (2).

En 1662, « Ecuyer Jean Ussilles, sieur de Querverret », assistait au contrat de mariage fait à Ducey le 19 mai, entre Henri Gouyon, comte de Quintin, et Suzanne de Montgommery (3).

Jean Uzille conserva la charge de sénéchal de Quintin jusqu'à sa mort, qui advint en 1668. Il laissait quatre enfants sous la tutelle de sa veuve Esther Girard. « C'est cette dernière qui fit pour ses enfants, en date du 13 octobre 1670, un acte de renonciation aux

(1) Ce procureur fiscal était noble homme Antoine Gaisneau, sieur de la Villeclaire, époux de Peronnelle Eveillard de Livery ; il alla si loin qu'il insulta l'évêque de Saint-Brieuc, pendant une visite épiscopale faite à Quintin en 1699.

(2) Vaurigaud, t. II, p. 280-281.

(3) Vallée et Parfouru, *Mémoires de Charles Gouyon, baron de la Moussaye*, p. 178.

Digitized by Google

droits de noblesse dont leur famille avait joui jusque-là sans opposition.

« Un acte aussi étrange ne pouvait on le comprend, être obligatoire pour ses enfants ; aussi Amaury, son fils aîné, devenu majeur, s'empressa-t-il de poursuivre l'annulation de cet acte, fournit ses preuves de noblesse d'une manière irrécusable et obtint sans difficulté ce qu'il réclamait (1). »

Jean Uzille et Esther Girard avaient quatre enfants : Amaury Uzille, Gabriel Uzille sieur de Keraudren, Catherine Uzille, et Esther Uzille.

I. — Amaury Uzille, écuyer, seigneur de Kerveler, élevé par sa mère dans le protestantisme, dût abjurer l'erreur à la même époque que son frère Gabriel, c'est-à-dire en 1680. Car « il est à remarquer qu'en cette année les sieurs de la Bouëxière de la Nuic (*sic*), conseiller au parlement de Bretagne, alla en commission contre tous les religionnaires de Quintin et de Guingamp au sujet d'un sacrilège commis à Quintin. En conséquence de quoi le parlement décrèta contre eux en 1681, cela fait qu'un très grand nombre prit la fuite, et que la plupart se retirèrent en Angleterre et autres lieux du royaume » (2).

Il épousa à Guingamp le 21 février 1689, Françoise Bodin (3) dame de Botilio, née en 1695, fille de François Bodin, sieur de la Villeneuve et de Lermo.

(1) Notes manuscrites du Vte Alexandre de Calan.

(2) Vaurigaud, t. III, 89.

César de Beaulieu, pasteur à Quintin, à cette époque, fut obligé de passer en Angleterre vers la fin de 1682, étant décrété de prise de corps pour des impiétés et des profanations horribles, dit le marquis de la Coste dans ses notes manuscrites, et en réalité parce qu'il s'occupait de prosélytisme avec succès (Vaurigaud).

(3) Bodin, *de gueules à deux fasces d'hermine.* (Arm. 1696.)

Digitized by Google

Ce fut lui qui, par jugement rendu à Paris « en la 3e chambre de la cour des aides » le 5 juillet 1691, obtint la reconnaissance de sa noblesse d'ancienne extraction.

La noblesse de la famille Uzille fut également confirmée par arrêt du conseil en date du 22 novembre 1698.

Messire Amaury Uzille décéda vers 1700 ne laissant qu'un seul fils. Sa veuve se remaria en 1702 à messire Pierre-Alexandre de Poussemothe, chevalier, seigneur de Thiersanville (1), capitaine des vaisseaux du roi en 1712, et chevalier de Saint-Louis en 1718, fils de Charles, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et de Marie Durand.

Le fils d'Amaury Uzille était :

Pierre Alexandre Uzille, écuyer, seigneur de Kerveler né le 31 avril 1696, et baptisé à Guingamp le 6 juin 1703. En 1726 il était conseiller du roi et son lieutenant civil et criminel au siège de Carhaix.

Il joua un rôle aux Etats de Bretagne de 1734.

« M. de Kerveler, dit M. de Calan dans *La Bretagne sous le Maréchal d'Estrées* (2), député de Carhaix, né gentilhomme et cousin du conseiller du Cuillé, avait été rapporteur dans l'affaire des fermiers des Etats. Il

(1) La famille de Poussemothe, originaire de Navarre, portait : *d'azur à trois lis de jardin grenés d'or, tigés et feuillés de sinople posés 2 et 1.*

Elle compte parmi ses membres : Jean de Poussemothe, seigneur de Salajuzan, de Thiersanville, procureur général de Navarre, maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel de la reine de Navarre (Jeanne d'Albret) par lettres du 26 mars 1572.

Marie-Madeleine de Poussemothe de L'Estoile, sœur du comte de Graville, mariée en 1697 à Léon de Montmorency, marquis de Fosseux premier baron chrétien de France. (*Armorial général de d'Hozier.*)

(2) *Revue de Bretagne et Vendée et d'Anjou*, tome XIX, p. 341.

Digitized by Google

avait tenu résolument tête à M. de Bedée (Charles Elisabeth Botherel de Bedée), et, celui-ci l'ayant interrompu, il avait riposté que c'était lors de la lecture de son rapport en commission qu'il aurait dû l'interrompre, et qu'il maintenait la vérité des faits qu'il avait avancés. Quelques jours après ayant porté à Vauréal (Louis Guy Guerapin de Vauréal, évêque de Rennes) l'avis du tiers sur une question, il fut brusqué sur ce que cet avis n'était pas conforme à celui de l'Eglise. La discussion s'échauffa, et Vauréal ayant fini par s'écrier, « avez-vous encore quelque chose à dire », il avait répondu: « Je n'ai rien à ajouter que les remerciements des bons services que vous avez rendus au tiers au sujet des chemins, dans votre commission intermédiaire ». Aussi le 25 (novembre 1734) avait-il proposé de combler le déficit en prenant les fonds destinés à la réédification de la cathédrale de Rennes. Le 26, à 7 heures du matin, il reçut l'ordre de quitter la ville ». Malgré cela il reparut aux Etats.

Pierre Alexandre Uzille avait épousé Madeleine Le Menez, dont il avait eu une fille: Emilie Uzille de Kerveler (1) qui dût être la dernière du nom.

II. — Gabriel Uzille, écuyer, seigneur de Keraudren, élevé comme son frère Amaury et ses sœurs dans la religion protestante, abjura l'erreur en 1680.

« Le lundy de Pasques, 22 avril 1600, noble Gabriel Uzille, sieur de Queraudren, agé d'environ vingt ans, de la religion prétendue réformée, fils du déffunct noble homme Jean Uzille, sieur de Querveler, senéchal de

(1) Renseignement donné par Madame la Ctesse Jegou du Laz. Madeleine Le Menez, portait : *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois besants de sinople.*

Digitized by Google

Quintin et de Dame Ester Girard, sa femme, a ce dit jour et an, solennellement fait abjuration de sa dicte religion prétendue réformée, entre les mains de Messire Pierre Jean Le Chapelier, prestre, docteur de la maison de Sorbonne, seigneur abbé de Bosquen, chanoine et scholastique de l'église cathédrale de St-Brieuc, et grand vicaire de Monseigneur l'évesque du dict St-Brieuc, et faict profession publique et solennelle de la foi catholique, apostolique et romaine, le tout dans l'église collégiable de Notre-Dame de Quintin et en présence des sieurs doyen, chanoines et chapitre de la dicte église collégiable et des soubsignants et autres personnes assemblées en foulle pour entendre le divin service, laquelle abiuration et profession de foy, il a faict de sa franche et libre volonté, sans aucune contrainte ny violence, et estant convaincu de l'erreur de la religion prétendue reformée, dans laquelle il a esté eslevé et vescu jusqu'à present avec ses parents de la dite religion pretendue reformée, à laquelle il a renoncé et renonce pour jamais moyennant la grâce de Dieu, en foy et promesse de quoy le dict Gabriel Uzille a signé le dict jour et an que devant.

Signé — Gabriel Uzille ; p. J. Le Chapelier, f. abbé de Bosquen, vic. général.

« Noël Ango, doyen de Quintin ; Martin Madouzain ; C. Chevillou ; François Le Prévost ; P. Perin ; M. Le Rouxignol ; Pierre Le Cerf ; Joseph Huë, prêtre ; f. Innocent du Croisic, père capucin ; Michel Laudoys, prêtre ; f. Barnabé du Mans, capucin, pre. ind. ; René Digaultray ; Morice de Lerne ; Charles Brient ; Jean Boujart ; Pierre Digaultray, prêtre ; Yves Le Pescheur ; J. Phelippot. »

Gabriel Uzille se fiança d'abord à Esther Marie de

Digitized by Google

Boisnay, il y eut même entre eux un contrat de mariage passé le 6 octobre 1687 (1).

Il épousa, le 12 octobre 1687, en la chapelle de Chateaugoëllo, paroisse de Plelo, Charlotte de Mordelles, fille de Messire Yves de Mordelles, seigneur de Chateaugoëllo, et de Charlotte Taillefer (2).

Il décéda à Kerhore en 1697 ne laissant qu'une fille unique : Marie Uzille dame de Chateaugoëllo, née le 31 décembre 1692, qui épousa par contrat du 27 octobre 1720, passé devant Le Garshet notaire au Chateaugoëllo, Messire Jean Julien de la Lande, écuyer, seigneur du dit lieu (3), capitaine de dragons dans le régiment Dauphin, fils de François de la Lande, seigneur de Calan et de Marie de Boisgelin de la Villemarquer, et frère du comte de Calan doyen de l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne.

Jean Julien de la Lande mourut au cours de la campagne d'Italie en septembre 1734. En 1742 Marie Uzille, devint aveugle, ce qui nécessita le retour de son fils Pierre de la Lande (4), qui dût « quitter le service pour se mettre à la tête des affaires de sa famille ». Elle mourut à Chateaugoëllo le 31 octobre 1766.

(1) Renseignements fournis par le vicomte Ch. de Calan. Esther Marie de Boisnay était la fille de Pierre, protestant réfugié en Angleterre, puis à Jersey en 1685, et de Julienne Marguerey. Elle épousa en 1692 Thebaut Le Coniac sr de la Villepirault dont deux filles mariées en de Courson.

(2) De Mordelles : *de gueules au croissant d'or.*

(3) De la Lande : *d'azur au léopard d'argent, armé, couronné d'or, accompagné de sept macles d'argent, 3, 2.*

(4) Pierre de la Lande est l'auteur de la branche de Calan de Chateaugoëllo, devenue aînée à la fin du XVIIIe siècle. De laquelle descendent également les familles : Le Dall de Tromelin, Huyn de Verneville, de Foucaud, de Gouzillon de Belizal, de Geslin de Bourgogne, Chrétien de Tréveneuc.

Digitized by Google

III. — Catherine Uzille épousa à Quintin par contrat (1) du 2 novembre 1631 Pierre Doudart (2), écuyer, seigneur des Hayes, paroisse de Sérent, de la Sauldraie, paroisse de Landehen, fils de Maurice Doudart, seigneur de Lisle et de Marie Ravenel du Boisteilleul.

La mariée apportait en dot la somme de 20.000 livres.

La famille Doudart était protestante.

Les neveux de Pierre Doudart des Hayes : Jean Doudart né en 1664 et Luc Doudart né en 1665 enfants de son frère Luc, banquier à Rennes, passèrent en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes (17 octobre 1685), ainsi que ceux de sa sœur Suzanne Doudart épouse de Charles de la Place, écuyer, sieur de Belorient, ministre à Rennes.

Pierre Doudart et Catherine Uzille abjurèrent l'erreur, vers cette même époque : — Il était en effet bien dur d'abandonner sa famille, ses propriétés, son pays pour aller s'expatrier à l'étranger. Aussi beaucoup de protestants préférèrent entrer dans le sein de l'Église catholique ; il est vrai que les vexations qu'ils durent subir les y forcèrent, ce qui fit dire qu'il y eut beaucoup d'abjurations, mais peu de conversions. Le pape Innocent XI disait à ce sujet « que le Christ ne s'était pas servi de cette méthode : qu'il fallait conduire les hommes dans les temples et non les y traîner » (3).

(1) Le contrat est signé de : Pierre Doudard, Catherine Uzille, Henriette de la Tour d'Auvergne, Esther Girard, Isaac Gouyquet, François de Farcy, Briande Liays, D. de Farcy, Phillipe Le Vasseur, Gabriel Uzille, Hélène Uzille, Michelle Uzille, Marie Uzille, Pierre Chassin, Charles Ango, Marguerite Uzille, Michelle Chassin, Etienne du Soul, D. Giberne, Henri Gouyquet, Maurice de Lerne, notaire.

(2) Doudart : *d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or*.

(3) J.-B. Jangey, *Dictionnaire de la foi catholique*, tome II, page 2209.

Digitized by Google

Pierre Doudart et Catherine Uzille laissèrent trois fils :

1. Henri Doudart, écuyer, seigneur de la Saudraye (1), baptisé au temple réformé de Rennes le 5 novembe 1673.

2. Amaury Doudart, écuyer, seigneur du Vauhamou (2), décédé en 1739.

3. Jean-Baptiste-Luc Doudart, écuyer, seigneur des Hayes (3), né le 6 juin 1686, décédé en 1735, conseiller du roi, commissaire aux saisies réelles.

(1) Henri Doudart épousa en 1699 Flançoise Le Lièvre de Rosquadec, dont il eut :

A. Jean Bte Doudart, écuyer, seigneur de la Saudraye, de l'Hermitage, né en 1717, marié en 1755 à Renée-Anne Le Forestier du Joncheray, père de mesdames du Menez, Le Veneur de la Villechapron, Quintin de Kercadio.

B. Catherine Doudart, mariée en 1724 à François Pelage Mouësan, écuyer, seigneur de la Castière.

C. Etiennette Doudart, mariée en 1737 à Joseph de la Haye, écuyer, seigneur de Lesnouan.

(2) Amaury Doudart épousa Marie-Marguerite Martin, dont il eut :

A. Émilie Doudart, mariée en 1746 à son cousin Daniel-Pierre-Étienne du Moulin du Brossay.

B. Marie-Jeanne Doudart, mariée à Jean-Baptiste de Plouays, chevalier, seigneur de la Grignonnais et de Chantelou ; dont :

a. Félix Annibal de Plouays, seigneur de Chantelou, duquel descendent les de Plouays de Chantelou, de Farcy de Benamont, de Gueheneuc, de Saint-Germain, de Gouzillon, Le Gonidec de Keralic

b. Anne-Rose de Plouays, mariée en 1769 à Guillaume de Farcy de la Villedubois, dont Mme Rolland du Noday.

(3) Jean-Baptiste Doudart épousa en 1719 Marthe-Gabriel Forent, dont il eut :

A. René-Gabriel Doudart, seigneur des Hayes, mariée en 1744 à Anne Bertin

B. Jean-Baptiste Doudart des Hayes, conseiller du roi, commissaire aux saisies reelles, marié en 1770 à Charlotte Boys des Cloteaux.

C. Marthe Doudart, mariée en 1748 à Jean-Baptiste de Lantivy, chevalier, seigneur de Bernac.

Digitized by Google

IV Esther Uzille épousa : 1° par contrat du 15 décembre 1672 Daniel du Moulin (1), écuyer, seigneur du Lavoir, de Lormegrinnier et du Brossay, paroisse de Saint-Gravé, gouverneur de Josselin, fils de Pierre et de Sara de Gelhay.

La mariée apportait en dot la somme de 24,000 livres et la fortune de M. du Moulin s'élevait à 75,000 livres, ce qui était assez considérable à cette époque (2).

Le père de Daniel du Moulin, Pierre du Moulin était ministre de la religion réformée, « auteur de plusieurs savants ouvrages » ; il avait été l'un des plus célèbres théologiens protestants » et s'était « employé avec distinction dans toutes les grandes affaires de son parti » (3).

Esther Uzille abjura le protestantime à Vannes le 28 décembre 1685 « entre les mains de Mgr l'évêque de Vannes, en la chapelle des RR. PP. Jésuites, en présence de Madame la première présidente, Madame la Marquise de Souche, de Mesdames La Garenne-Chambrette, de Cicé, de Catelan-Carné, du R. P. Recteur » (4).

(1) Du Moulin, originaire de Bris : *d'argent à la croix ancrée de sable chargée en cœur d'une coquille d'or.*

(2) Le contrat de mariage de Pierre du Moulin et de Esther Uzille était fait en présence de : Anriette-Catherine de la Tour d'Auvergne; marquise de la Moussaye, comtesse de Quintin ; François de Farcy, seigneur de Saint-Laurent ; Pierre Doudart, seigneur des Hayes et Catherine Uzille ; Amaury Uzille, seigneur de Kerveler ; Jean de Farcy seigneur de Saint-Laurent et Briand Liays, son épouse ; Anne Le Cardinal dame de Kernier ; Michel Chassin, sieur des Perrières et Hélène Uzille, son épouse ; Charles Ango, sieur de Vaudardenne et Marie Uzille ; César de Beaulieu ; Louis de Flieux, sieur de la Feille ; M. du Bosquais ; N. D'Escurys ; Pierre Chassin ; Michelle Chassin ; Michelle Uzille, dame de la Villeorhans ; Philippe Le Vasseur ; Sara Lhonoré ; Henriette du Bosquais.

(3) *Dictionnaire de la Noblesse*, par La Chesnaye des Bois.

(4) *Inventaire des Archives du Morbihan*, par Rosenzweig. E. II, p. 473.

Digitized by Google

Le chevalier du Moulin se convertit à la même époque que son épouse. Il mourut au château du Brossay en 1694. Son testament était fait en date du 22 juillet 1694, et déposé chez le grand notaire du comté de Rieux, à Peillac.

Vers 1696 Esther Uzille épousa en secondes noces, messire Jean François comte de l'Hôpital (1), chevalier, seigneur de la Rouardais et de Billair.

Elle décéda au Brossay en 1726 et fut inhumée dans l'église de Saint-Gravé le 15 avril 1726.

Le comte de l'Hôpital vivait encore en 1735. Daniel du Moulin et Esther Uzille eurent pour enfants :

1. Messire Pierre Daniel du Moulin, chevalier, seigneur du Brossay, du Plessix Boudet (2), capitaine au régiment d'infanterie de Kerouartz.

« Partage noble fait entre Renée Catherine du Moulin autorisée de son mari et messire Pierre du Moulin, chevalier, seigneur du Brossay, héritier principal et noble de feu messire Daniel du Moulin, chevalier, seigneur du Lavoir et du Brossay, son père et messire

(1) De l'Hôpital : *de gueules au coq d'argent.*

(2) Mariage dans la chapelle du château du Bois de la Roche, le 17 mai 1741 de très noble et très illustre seigneur messire Jean Charles Louis de Mallier, comte de Chassonville... de la ville de Givet, évêché de Liège en Flandre, avec Haute et Puissante demoiselle Thérèse Eugénie du Moulin (âgée de 13 ans) fille de Haut et Puissant seigneur messire Pierre Daniel... et de Haute et Puissante dame Ursule Honorée Morin de Pormartin.

Le comte et la comtesse de Chaussonville eurent pour enfants :

A. Daniel Henri de Mallier, comte de Chassonville, seigneur du Brossay, marié en 1773 à Pauline de Cornulier, père de mesdames : du Bot de Coëtuhan, de Montfort, de Cornulier de la Caranterie, et de la Boëssière.

B. Ursule de Mallier, mariée en 1761 à messire Joachim Robinault, chevalier, seigneur du Boisbasset, dont la marquise de Saint-Genys.

Digitized by Google

Etienne du Moulin, chevalier du Brossay, son frère puîné, fait le 15 mars 1704, en conséquence du prisage fait par plusieurs nobles des terres et seigneuries du Brossay-Saint-Gravé, le Tremeau, Malansac, le Plessix et autres, du consentement de Dame Esther Uzille, leur mère, mariée en secondes noces avec messire Jean François, chevalier, comte de l'Hôpital; rapporté au château du Brossay par Loyer et Malou, controllé à Peillac, 2 juin 1704. »

2. Messire Etienne du Moulin, chevalier du Brossay (1), capitaine au régiment de Kerouartz, décédé en 1736.

3. Renée Catherine du Moulin, mariée à l'âge de 15 ans par contrat du 31 octobre 1694 à son cousin messire Louis Annibal Auguste de Farcy, chevalier, seigneur de Cuillé.

(1) Etienne du Moulin épousa en 1714, marquise Antoinette Le Borgne de Vigneu, dont il eut :

A. Daniel Pierre Etienne du Moulin du Brossay, seigneur de la Briaudière et du Boisbasset, marié en 1746 à Emilie Doudard — père de Armand du Moulin, page du roi, et de mesdames de Savinghac, Gouycquet de Bienassis, et Gohier. De Mme de Savinghac sont issus les du Boisbaudry.

B. Charles Claude Etienne, dit le marquis du Moulin du Brossay, lieut.-colonel au régiment de Royal-Pologne, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Josselin.

C. Marie Madeleine du Moulin, mariée en 1741 à messire Jacques du Bot de Talhouet, chevalier, seigneur de Caden.

D. Amélie, marquise du Moulin, mariée en 1743 à François Alexis du Bot, chevalier, seigneur de la Grignonnais, de la Grée-Callac, de laquelle sont issus les du Bot de la Grée, de Callac et de Coëtuhan, et les familles Blanchard de la Buharaye, Collin de la Bellière, Le Provost de la Voltais.

Digitized by Google

IV

Philippe Uzille, écuyer, seigneur de Grandmaison, de Toulbrenoët, paroisse de Merléac, fils cadet de Gaspard Uzille, seigneur du Coing et de Marie Steen, se maria comme son frère Jean à une jeune fille catholique du pays de Quintin.

Ce fut le 22 juin 1622 qu'il épousa Marguerite Meur, dame de Saint-Léon, paroisse de Merléac, fille de Hiéronime Meur (1), écuyer, seigneur du Gouvello, paroisse de Saint-Mayeux et du Port, et de Raouline Le Coniac de la Villeauray (2).

Cette dernière épouse en secondes noces de Briand de Hino, écuyer, seigneur de la Robelinaie.

Philippe Uzille décéda au mois de juin 1634 laissant cinq filles mineures : Marguerite âgée de 11 ans, Michelle de 9 ans, Hélène de 8 ans, Marie de 7 ans, et Jeanne de 4 ans.

Les proches parents des Uzille et des Meur se reunissaient « le vandredy 23 juin 1634 devant M. le Sené chal de la cour de Guingamp, en son logis, present M. le Procureur d'office » pour désigner un tuteur.

Jean Uzille, écuyer, sieur du Coing, frère du déffunt offrait de « prendre la tutelle des dits mineurs, ses

(1) Hiéronime Meur était fils de Prigent, écuyer, sieur de Bergereuil et de Clémence Le Bihan. Il portait : *d'argent à la fasce d'azur accompagnée en chef d'un croissant de gueules* (armes peintes sur son portrait).

(2) Raouline Le Coniac était fille de N. h. Mathurin, sieur de la Villeauray, paroisse de Lanfains, et de Gilette Docos dame de la Brousse.

Digitized by Google

niepces, moyennant l'advis et consentement de mes sieurs les autres parents (1) ».

Elle lui fut donnée et on lui enjoignit « de continuer d'entretenir les dictes filles mineures en l'exercice et profession de la religion catolique, apostolique et romaienne, en laquelle elles ont esté, jusqu'à present, instruites et eslevées. »

C'était un bien mauvais choix que de prendre un protestant pour élever des enfants dans la religion catholique ; surtout quand, après la mort de Jean Uzille, la tutelle fut laissée à François Annibal de Farcy de Saint-Laurent.

Aussi les deux filles de Philippe Uzille, mariées les premières, épousèrent des huguenots ; la famille s'émut-elle après le second mariage et enleva-t-elle à M. de Farcy ses trois autres cousines, ou bien ces dernières devenues majeures ne voulurent pas abandonner la religion de leur enfance, toujours est-il qu'elles épousèrent des catholiques et restèrent dans le sein de la vraie religion.

François de Farcy rendit compte de sa tutelle le 18 novembre 1641 à Amaury de Pallory, époux de Marguerite Uzille. Mais cette tutelle avait été mal

(1) C'était du côté paternel : Jacques Le Maistre, sieur de la Villeneuve, et du côté maternel : Julien Meur écuyer sieur du Gouvello. Pierre Meur, écuyer sieur du Port, Christophe Meur écuyer sieur du Verger. Jean Le Coniac, sieur de la Villeauray. Mathurin Le Coniac sieur du Closroty. Jean Le Coniac, abbé de Saint-Laon et doyen de Quintin, -- Sébastien Le Coniac sieur des Noës. Guillaume Docos, écuyer, sieur de la Pommeraye. Michel Docos, sieur de la Touche. Maurice Prigent, écuyer sieur de la Villeorhans. Guillaume Poulain, écuyer sieur de la Villeneuve. Pierre Le Bihan sieur de Keralain. Mathurin Le Bihan, Guillaume et Louis Colin.

Digitized by Google

administrée, et un procès eut lieu entre les filles de Philippe Uzille et les de Farcy. Il ne prit fin que le 21 janvier 1736 par une transaction conclue entre Ange Annibal de Farcy, chevalier, enseigne des vaisseaux du roi, époux de dame Marie-Claude-Charlotte de Farcy dame du Rocher, Auguste de Beausans du Groesquer, chevalier, seigneur du Moulin-Blot, et François de Farcy, chevalier, seigneur de Saint-Laurent et de Beauvais, tous issus de François de Farcy et de Claude Uzille et les descendants de Michelle Uzille dame de la Villeorhans, de Hélène Uzille dame des Perrières et de Jeanne Uzille dame de Beauregard. Les des Farcy et du Groesquer s'engagaient à leur verser la somme de 4.774 livres.

Les filles de Philippe Uzille et de Marguerite Meur étaient : Marguerite, Michelle, Hélène, Marie et Jeanne.

I. — Marguerite Uzille, née en 1623, épousa le 9 novembre 1640 Amaury de Pallory, écuyer, seigneur du Val, paroisse de Ploüer, fils de Simon, seigneur de Richelieu et de Marthe Journée de la Ronce.

Simon de Pallory, sieur de Richelieu, avait été « ministre du sainct évangille de l'église réformée de la Moussaye et du Ploüer » de 1603 à 1626 « et vraisemblablement au delà, car il figure dans la liste générale de 1626, et il n'y eut point d'autre liste dressée avant 1637 » (1). Il avait épousé en premières noces en 1605 Judith Turpin, fille de Jacques et de Guillemette Journée et en secondes, par contrat du 5 avril 1607, Marthe Journée, dame de Loysellerie, fille de Jean et de Guyonue Le Meignan, dame de la Ronce. Ayant une vaste circonscription pastorale, qui comprenait,

(1) Vaurigaud.

Digitized by Google

outre Plouer et la Moussaye, les villes de Dinan et de Saint-Malo, Simon de Pallory avait composé un ouvrage pour préparer ses fidèles à la mort, s'il n'était pas là pour leur donner le secours de son ministère. Cet ouvrage était intitulé : « Sainctes paracleses, ou consolations pour fortifier les malades en la foy de Jésus-Christ, et pour préparer les fidèles au départ de la vie présente à remettre heureusement les âmes entre les mains de Dieu, — par M. de Richelieu, posteur de l'église réformée de Plouer et de Saint-Malo en Bretagne — à Nyort par François Mathé, MDCLIX.

Amaury de Pallory dut mourir vers 1666, pendant qu'il était au service du roi ; car dans un procès qui eut lieu en 1668 entre Marguerite Uzille et Jean Fleury, écuyer, sieur des Vaux, Tanneguy Apuril, sieur de la Villemilcent, héritiers d'Olive de Serville (1), les demandeurs disent « qu'il est de nottarietté commune que le sieur du Val est décédé, veu qu'il n'a entré dans la province depuis les quatre ans derniers. » Marguerite Uzille, après avoir abjuré à Saint-Malo le 7 décembre 1685, décéda à Plouer en 1698. Amaury de Pallory et Marguerite Uzille n'eurent qu'une fille :

Catherine de Pallory qui épousa Jacques de Kent ou de Cain, écuyer, sieur de la Daisnerie, avec lequel elle passa en Angleterre ; Revenue en France près de la marquise de Rieux d'Asserac, elle décéda à Châteauneuf

(1) Olive de Serville, fille de Guillaume, sieur de la Benatais et de Françoise Hamon, avait épousé : 1° Tanneguy Apuril, sieur de la Villemilcent ; 2° Jean Fleury, sieur des vaux, connétable de Dinan. Elle avait eu du 1er lit Tanneguy Apuril, et du 2e lit Jean Fleury, sieur du Pontcel, maître des comptes de Bretagne, père de la comtesse de la Rouërie.

Digitized by Google

de la Noé le 4 novembre 1680 « nouvellement convertie du calvinisme » (1).

II. — Michelle Uzille, dame de Grandmaison, née en 1625. épousa par contrat (2) du 28 février 1662 René Prigent (3), écuyer, seigneur de la Villeorhans, fils de Maurice Prigent et de Christine Le Coniac.

René Prigent mourut en 1671 laissant de son mariage avec Michelle Uzille, une fille unique :

Hélène Prigent, dame de la Villeorhans, mariée 1° à n. h. Joseph Gicquel, sieur de la Brousse ; 2° à n. h. Pierre Le Coniac, sieur de la Folleville.

Elle décéda sans postérité en 1744.

III. — Hélène Uzile, dame des Granges, née en 1626, épousa, par contrat (4) du 19 septembre 1659, noble Michel Chassin (5) seigneur des Perrières, du Rhun, paroisse du vieux bourg de Quintin, du Parc, paroisse de l'Hermitage, depuis procureur fiscal et sénéchal de Quintin, fils de François Chassin, écuyer, ancien officier au régiment de Tissac, originaire du Bourbonnais, et de Peronnelle Eveillard de Livery.

(1) Abbé Paris-Jallobert. *Registres paroissiaux de Châteauneuf.*

(2) Le contrat est signé de : Michelle Uzille, René Prigent, Jean Uzille, sénéchal, Michelle Chassin, Esther Girard, Claude Dacolle, Hélène Uzille, Amaury Uzille, Esther Uzille. Françoise Le Coniac, Claude Ango, Judith Camus, Charles Ango, J. Dupré, notaire, Yves de Lerne, notaire.

(3) Prigent, *d'or au chevron d'azur brisé, accompagné de trois pommes de pin de même.*

(4) Le contrat est signé de : F. Chassin ; Michel Chassin ; Hélène Uzille ; Guillaume Eveillard de Landemarquer ; Michelle Uzille ; Claude Dacolle ; Noël Ango ; Charles Ango ; Pierre Ango ; Claude Ango de Vaudardenne ; J. Dupré, notaire ; Morice de Lerne, notaire.

(5) Chassin : *de gueules au levrier d'argent courant en face accompagné de trois têtes de levrier d'or.*

Digitized by Google

Michel Chassin décéda à Quintin le 10 octobre 1701 ; Hélène Uzille le 11 octobre 1702.

Ils laissaient trois enfants :

1. Pierre Chassin, seigneur du Parc, du Rhun (1) ; né le 29 juin 1661. Conseiller du roi, Maire de Quintin ; décédé le 10 juillet 1730.

2. François Chassin, seigneur de la Villeorhans, et de Kergommeaux (2), né le 3 août 1665, avocat au parlement de Bretagne, décédé le 10 septembre 1742.

(1) Pierre Chassin épousa par contrat du 9 décembre 1692, Jacquette Prévost de Lespolet, dont il eut :

A. Michel Pierre Chassin, seigneur de Keraudrain, décédé sans postérité de son mariage avec Marie René de Kermen de Kerjégu.

B. Jean Pierre Chassin, écuyer, seigneur de la Villechevalier, du Rhun ; né en 1706, décédé en 1792. Marié en 1734 à Jeanne Catherine Le Mesle des Salles, dame du Guerny, dont :

a). Michel Augustin Chassin, écuyer, seigneur du Guerny-de Leffo, marié en 1770 à Marie Anne Henriette Chassin de la Villehaffray, desquels descendent les Chassin du Guerny, Loyer et Ollivier.

b). Jean Pierre Chassin des Essards, décédé sans postérité de Marie Joseph Le Prestre de Lanrüe.

c). JacquesBarthélemy Chassin de Kerbriac, qui, de son second mariage avec Louise Reine Robinault de Saint-Rejant, n'a laissé qu'une fille Mme de Préaudeau, décédée sans postérité.

C. Jeanne Guillemette Chassin, née en 1700, décédée en 1724, mariée en 1723 à messire Louis Vincent Le Gonidec, écuyer, seigneur de Keralic, dont :

a). Jean Pierre Le Gonidec, chevalier de Keralic, né en 1724, duquel descendent les Le Gonidec de Keralic, de Leseleuc de Kerouara, Le Gac de Lausalut.

(2) François Chassin épousa en 1705 Jeanne de Kermeur de Keralbault, dont :

A. Pierre Chassin, sieur de la Brousse, né en 1714, marié en 1744 à Pélagie Maguet du Roscoët.

B. Alain Pierre Chassin, sieur de Kergommeaux, né en 1716. marié en 1744 à Françoise Angélique Allain de Chefdubois, dont :

Digitized by Google

3. Michelle Chassin, née le 22 août 1662, mariée le 26 septembre 1688 à Noble Maître Pierre Lymon, sr de la Belleissue et de la Villegicquel (1), lieutenant général, civil et criminel de l'amirauté de Saint-Brieuc.

IV. — Marie Uzille, dame des Landelles, née en 1627 épousa par contrat (2) du 13 septembre 1666, noble homme Charles Ango, seigneur de Vanderdenne, alloué de Quintin, fils de Pierre et de Claude Dacolle.

Charles Ango seigneur de Vaudardenne et Marie Uzille décédèrent sans postérité.

V. -- Jeanne Uzille, née en 1630 épousa par contrat du 23 Janvier 1655 (3), noble homme Thomas du

a). Paul Christophe Chassin de Kergommeaux, né en 1750, qui a continué la branche de Kergommeaux.

b). Marie Olive Chassin, épouse de n. h. Germain Frelaut des Hayes.

c). Jeanne Angélique Chassin, épouse de messire Sébastien de Coatgoureden, de laquelle descendent les de Coatgoureden, de Dieuleveut, de Kermerchou de Kerautem.

(1) Ils eurent pour enfants :

A. François Lymon sr de la Belleissue, marié en 1741 à Thérèse Ursule Honoré Trevaux du Fraval, dont la postérité s'est fondue dans Le Mée de la Salle et Huet de Brangolo puis Haouisée de la Ville-au-comte et Rogon de Carcaradec.

B. Hélène Lymon épouse de Alain Ruffelet de la Lande, mère de l'abbé Ruffelet et de Mme Trévaux du Fraval.

C. Charlotte Lymon, épousa de Denis Olivier Le Guichet du Chalouge, dont la postérité s'est fondue dans Baron du Taya et du Bois de Bosjouan et de la Villerabelle.

(2) Le contrat est signé de: Charles Ango, Marie Uzille, Michel Chassin, Michelle Uzile, Hélène Uzille, J. Dupré, notaire, O. Hamon du Costier, notaire.

(3) Le contrat est signé de : Thomas du Chemin, Jeanne Uzille, Charles de Farcy, Marguerite Uzille, Jean du Chemin, Isaac de Farcy, René de Farcy, Claude Uzille, François de Farcy, Paul Journée, Annibal de Farcy, A. Garraud, notaire, J. Collin, notaire.

Digitized by Google

chemin (1), seigneur de Beauregard, fils de François du chemin seigneur de Barbein et de Suzanne Journée de la Couldre.

Jeanne Uzille résidait alors au château de Guémené chez son cousin de Farcy de Saint-Laurent.

« La famille Duchemin était l'une des plus anciennes et des plus considérables de Laval, sa fortune était énorme et ses représentants remplissant des charges les plus importantes formèrent de nombreuses branches dans cette ville depuis le le XIVe siècle jusqu'à nos jours » (2).

Thomas du Chemin, époux de Jeanne Uzille, était le petit-fils de Thomas du Chemin, sieur de la Vauzelle (3), licencié-ès-lois, procureur fiscal du comté de Laval, colonne de l'église protestante de Laval, correspondant de la duchesse de la Trémoille, époux de Judith de Launay (4)

(1) Les armoiries de la famille du Chemin sont un chameau dont la couleur diffère pour chacune des branches. Celle de Thomas du Chemin seigneur de la Vauzelle portait : *d'or au chameau de sable.* (*Bulletin de la commission historique de la Mayenne.* A. Joubert, 2e série 1, 304.)

(2) *Bulletin de la commission historique de la Mayenne*, A. Joubert, 2e série I, 804.

(3) Thomas Duchemin, sieur de la Vauzelle, était fils de Thomas Duchemin, avocat, licencié-ès-lois et d'Anne Audouin : son parrain fut Thomas Duchemin du Chatelain, et sa marraine la femme de Pierre Audouin s^r des Chesnes Il naquit le 1er juillet 1559 et fut baptisé en l'église de Saint-Venerand.

Le nom et la terre de la Vauzelle située en Argentré furent longtemps conservés par la famille Duchemin, car en 1628 vivait à Laval Joseph Duchemin de la Vauzelle, mort sans laisser de postérité (*Bulletin de la commission historique de la Mayenne.*)

(4) Judith de Launay était fille de François de Launay, écuyer, sieur de la Roche et de Lézinne Gesland, fille de Jean Gesland, avocat fiscal à Laval, et de Renée Le Tourneur son épouse.

La famille de Launay devait son nom au château de Launay en Beaulieu ; armes, *de sable à 3 canettes d'argent.* (ibid.)

Digitized by Google

sœur de Guyonne épouse d'Annibal de Farcy de Saint Laurent.

Par sa mère Thomas du Chemin appartenait aussi à une famille protestante, Suzanne Journée était la fille d'Isaac, sieur de la Ronce et de Jehanne de Gennes de Boisguy et la nièce du ministre Pallory. Les Journée étaient de « zélés huguenots de Laval » ; Monsieur de la Ronce avaient été envoyé par les anciens de Laval vers Madame de la Trémoille, pour obtenir que M. de Juigné, qui avait été reçu pasteur de l'église de Vou, près Sedan, fut envoyé à Laval pour y remplir les fonctions de ministre » (1).

Jeanne Uzille perdit son mari en 1662, et continua après sa mort à élever ses enfants dans le protestantisme Ce ne fut qu'après la révocation de l'édit de Nantes qu'elle se convertit au catholicisme. « Aux portes de Quintin, dit Mr Ropart, dans le village de Saint-Léon, qui dépendait alors de l'évêché de Quimper, habitait alors avec ses trois enfants, Jeanne Uzille, veuve du sieur Duchemin ; ils abjurèrent tous dans la chapelle de Saint-Jacques de Saint-Léon, les 26 novembre 1685 » (2).

Elle décédait elle-même à son manoir de Saint-Léon, en Merleac, quatre ans après, 1689.

Elle laissait trois enfants de son mariage avec Thomas du Chemin :

1. Jean du Chemin, seigneur de Toulbrenoët (2),

(1) Frain de la Gaulairie, *Tableaux généalogiques*. I. 153.

(2) Il épousa Suzanne Germée du Port-Launay, comme lui protestante convertie, de laquelle il eut deux filles :

A. Françoise du Chemin, mariée à n. h. René des Noës, sieur de Lestreguiers.

B. Marie-Anne du Chemin, mariée à n. Me Jean Le Normand, sieur de Bellevue, sénéchal de la Chèze, dont la postérité s'est fondue en 1782 dans Glaïn de Saint-Avoye.

Digitized by Google

paroisse de Merléac, né en 1659, décédé à Saint-Léon en 1692.

2. Marthe-Marie du Chemin, née en 1661. Elle avait abjuré comme sa mère la religion protestante, mais sa conversion avait été forcée ; aussi émigra-t-elle peu après en Angleterre.

3. Marie-Anne du Chemin, née en 1665. « Jeanne Uzille qui était véritablement convertie, craignant que sa fille Marie-Anne ne voulut aller trouver sa sœur Marthe en Angleterre, la fit enfermer au couvent des Ursulines de Ploërmel ». Elle épousa Joseph-Pierre Georgelin (1), sieur des Rabines et de la Maufredais, procureur fiscal de Loudéac.

R. du G.

(1) Joseph-Pierre Georgelin et Marie-Anne du Chemin ont eu pour enfants :

A. Louis-Mathurin Georgelin, sieur des Rabines, marié : 1° en 1724 à Jeanne-Pelagie Dagorne du Boexy ; 2° en 1749 à Marie-Sainte Millon de Villeroy.

B. Pélagie Georgelin, mariée en 1723 à Jean-Baptiste de Compadre.

C. Hélène Georgelin, mariée en 1725 à Honoré Pezron, sieur de Rumado.

Digitized by Google

UN BRETON

ARCHÉOLOGUE 5 ANS APRÈS SA MORT

LA TOUR D'AUVERGNE

TUÉ LE 27 JUIN 1800

A OBERHAUSEN

NOMMÉ LE 30 MARS 1805

MEMBRE RÉSIDENT DE L'ACADÉMIE CELTIQUE

Après des vicissitudes sans nombre, la boîte qui contient le cœur de La Tour d'Auvergne vient d'être généreusement donnée à la France par Messieurs du Pontavice de Heussey, petits-neveux du héros, et déposée, tambours battants et drapeaux déployés, sous la coupole d'or des Invalides. De ce triomphe insigne la Bretagne est justement fière, et néanmoins à cette joie se mêle un regret instinctif.

Les restes de Bertrand du Guesclin furent, privilège inoubliable, inhumés, sur ordre souverain, dans la nécropole royale de Saint-Denis, mais le cœur du connétable repose en un majestueux cénotaphe dans l'église Saint-Sauveur de Dinan. Paris tenait déjà les cendres du Premier Grenadier de France ; peut-être son cœur aurait-il pu être réservé à la Petite Patrie. Carhaix,

Digitized by Google

la ville à la mémoire fidèle, eût sollicité une obole de tous les vrais Français et un monument, digne de son contenu, se fût dressé aussitôt, pour donner un asile familial à cette relique sans prix.

Il en fut décidé autrement. Séchons nos larmes et hâtons-nous de nous enorgueillir de cette nouvelle glorification pour notre province chérie !

Aussi bien le trait bizarre que je désire tirer de l'oubli est d'une nature toute différente ; j'en aborde le récit sans autre préambule.

La cérémonie funèbre des Invalides était à peine terminée et les feuilles publiques parlaient encore de notre éminent compatriote, lorsque le monde de l'archéologie fut mis en liesse par le centenaire de la fondation de la Société des Antiquaires de France. Comme je lisais un article consacré à cette commémoration, la phrase suivante me frappa :

« Il y a un siècle, la Société Nationale des Antiquaires de France s'appelait l'Académie Celtique. Parmi ses membres figurait le Premier Grenadier de France, La Tour d'Auvergne, qui n'était pas seulement un brave soldat, mais aussi un chercheur des antiquités celtiques, dans son pays de Bretagne, qui est essentiellement celtique. »

Je crus d'abord à une erreur. Comment, me dis-je, La Tour d'Auvergne est tombé glorieusement à Oberhausen le 27 juin 1800, l'Académie Celtique date de 1804, et l'on prétend que le héros fut membre de cette association ? Voilà bien la véracité des chroniqueurs !

Pour en avoir le cœur net, je prends le premier volume des *Mémoires de l'Académie Celtique*, et, dès la première page, je constate, à ma vive surprise, que le journaliste ne m'a pas mystifié.

Digitized by Google

Comment cela ? Quelques citations donneront la clef de cette énigme macabre.

J'extrais d'abord deux passages élogieux pour le grand homme de Carhaix du *Discours d'ouverture sur l'établissement de l'Académie celtique, les objets de ses recherches et le plan de ses travaux. Lu à la première assemblée générale de cette Académie, le 9 germinal an XIII, par le secrétaire perpétuel* (Mr Eloi Johanneau).

« Il y a déjà neuf mois que le projet de l'*Académie Celtique* a été conçu et communiqué par l'un de nous à deux membres distingués de cette Société..... Le besoin de collaborateurs.... celui surtout de réunir et de faire converger en un point toutes les connaissances locales des langues, des monuments et des usages, pour les comparer et les expliquer, d'interroger même la France entière sur l'état ancien des Gaules, lui avait fait sentir, depuis dix ans qu'il devait à La Tour d'Auvergne la connaissance de la langue celtique, qu'une Société qui aurait un but aussi utile et aussi bien déterminé serait aussi profitable à ses recherches qu'à celles de tous les membres de cette Société, et à la Patrie, qui en retirerait tous les fruits » (1).

« Un excellent citoyen qui a consacré sa vie à combattre pour sa patrie et tous ses loisirs à en éclaircir les origines dans ces dernières années, l'illustre La Tour d'Auvergne avait pris pour épigraphe de ses *Origines Gauloises*, cette belle pensée de Végèce : « Le souvenir des actions de valeur ne dure qu'un temps, celui des écrits pour la patrie est éternel. » *Unius ætatis sunt res quæ fortiter fiunt : quæ vero pro patriâ scribuntur æternæ sunt* » (2).

(1) *Mémoires de l'Académie Celtique. Tome premier*, Paris, Dentu, M. D. CCC. VII ; pages 29-30.

(2) *Ibid*, page 37.

Digitized by Google

J'arrive au *Discours de M. Mangourit* (secrétaire annuel) prononcé également dans la *Séance du 9 germinal an XIII (30 mars 1805)*, dont les pages maîtresses justifieront le titre un peu étrange de ma communication :

MESSIEURS.

» Quand, il y a quatre ans, je lisais à une tribune littéraire une notice historique sur La Tour d'Auvergne, premier grenadier des armées, et auteur du meilleur ouvrage sur les *Origines Gauloises* je ne prévoyais pas qu'il dût se former dans cette capitale une Académie dont les travaux auraient pour but l'accomplissement des vœux de cet illustre savant. En le suivant alors dans ses investigations sur les berceaux et les tombes, sur les autels et les trophées de nos ancêtres, je traçais la ligne à suivre pour retrouver les valeureux Gaulois, et rendre ces nobles aïeux aux Français triomphants. Qu'il me soit permis, Messieurs, de vous rapporter un passage de cette notice.

« Le traité de 1783 rendit la paix aux deux hémisphères, et La Tour d'Auvergne à la science des origines gauloises... Il entra courageusement dans les tombeaux des Gaules ensevelies.

« *Ici*, des pierres solaires, des rochers étonnés de leur abandon, des monts artificiels... le gui de chêne... des chaussées attribuées légèrement à César et à Brunehaut, des cuves dédiées au dieu Teutatés... des forêts consacrées à ce même dieu...

« *Là*, des hiéroglyphes... des fragments de la morale druidique épars dans les hymnes des Bardes, dans les chants des Ménestrels, dans les légendes, les chroniques, les traditions des Bretons... des racines celtiques, mères

Digitized by Google

de presque toutes les langues mortes et vivantes de l'Europe.

« C'est dans ce chaos que La Tour d'Auvergne, en explorateur habile, découvre les anneaux épars de la chaîne d'un peuple primitif et puissant, dont l'enfance de l'histoire a peine à bégayer quelques souvenirs. Il interroge Tacite et les légendaires, César et l'Edda, Strabon, Méla, et les plus simples habitants du Finistère. Il nous montre nos premiers dieux, nos premiers hyérophantes, nos premières hymnes, nos premières vertus... Soit qu'il descende des fleuves, soit qu'il gravisse des monts, soit qu'il se repose au sein des cités, il y voit un nom gaulois attaché. Tout ce qui dépasse l'horizon historique porte une inauguration celtique, d'après ses observations incontestables : et chaque dénomination, muette jusqu'à lui, explique dans sa langue maternelle la consignation positive de l'objet qui la porte, ses propriétés, ses rapports, ses attributs ».

« D'après des découvertes aussi neuves et aussi dignes de l'intérêt de la France et de l'Europe entière, Messieurs, nous devons regarder leur illustre auteur comme le vrai fondateur de cette Académie. Son esprit doit planer sur nos travaux... C'est de vous, de vous seuls, Messieurs, que La Tour d'Auvergne doit recevoir la palme de l'apothéose, et comme archéologue habile et modeste, et comme guide fidèle et sûr; son nom conservé avec respect dans cette enceinte inspirera à chacun de nous de la ténacité dans la poursuite de la vérité et de la bonne foi dans les aveux de l'erreur. Ce nom qui rappelle tant de savoir, d'ingénuité, et à la fois tant de valeur, de magnanimité et de désintéressement, La Tour d'Auvergne qui étincelle de toutes les vertus, nous servira de flambeau...

Digitized by Google

« Vous éprouverez des obstacles, n'en doutez pas, de la part des ennemis de toute clarté..... Exposés malgré vous à ces luttes plus ou moins puériles, vous imiterez l'un des compagnons de La Tour d'Auvergne à la fatale et glorieuse journée d'Oberhauzen : ce brave, voyant les grenadiers ébranlés par le trépas du héros, sut fixer la victoire attristée, en plaçant son visage en face des ennemis ; vous repousserez les vôtres, en leur présentant le livre des *Origines Gauloises* de La Tour d'Auvergne.

« Je vous propose donc, Messieurs, d'adopter l'idée juste et sublime qu'émit le général *Dessoles*, avant de rendre les honneurs funèbres au premier grenadier de France. Ecoutez, je vous prie, son adresse à l'armée :

« Mes camarades,

« Le brave La Tour d'Auvergne a trouvé une mort « glorieuse. Les soldats, à la tête desquels il combattit « si souvent, lui doivent un témoignage solennel de « regret et d'admiration : en conséquence,

« Les tambours des compagnies de grenadiers de « toute l'armée seront, pendant trois jours, voilés d'un « crêpe noir.

« Le nom de La Tour d'Auvergne sera conservé à la « tête du contrôle de la compagnie de la quarante-« sixième demi-brigade où il avait choisi son rang. Sa « place ne sera point remplie, et l'effectif de cette « compagnie ne sera plus dorénavant que de quatre-« vingt-deux hommes. »

« Mettons, Messieurs, en rapport de gloire, et les braves qui défendent la patrie, et les savants qui l'éclairent. Ne sommes-nous pas les compagnons de La

Digitized by Google

Tour d'Auvergne aussi bien que les grenadiers de la quarante-sixième ? S'il est encore le premier d'entr'eux, qu'il soit aussi le premier d'entre nous ; décernons au brave des braves la place due au savant illustre qui nous a fait connaître nos origines. — Que son esprit soit toujours présent aux séances de cette Académie ; qu'il dirige ses pensées ; qu'il conduise ses travaux, et qu'il inspire à vos communications tous les charmes de l'union et de l'amitié.

« Je propose à l'Académie celtique les dispositions suivantes :

« 1° Le nom de La Tour d'Auvergne est placé à la tête des membres de l'Académie celtique.

« 2° Lors des appels, son nom sera appelé le premier.

« 3° A la première séance publique, l'effectif des académiciens résidents est porté à quatre-vingt-deux.

« 4° Le général Dessoles, qui fit et signa l'*ordre du jour* de l'armée, après le trépas de La Tour d'Auvergne, est nommé membre régnicole de l'Académie » (1).

Le vœu de M. Mangourit fut accueilli avec faveur, car, à la page 1 des *Mémoires de l'Académie Celtique*, immédiatement après la liste des dignitaires du Bureau, on lit :

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

RÉSIDENS

LA TOUR-D'AUVERGNE-CORRET, *mort au champ d'honneur.*

Quant au général Dessoles, il figure, sous le n° 32, dans la liste des membres NON RÉSIDENS *Nationaux.*

Elle est vraiment digne d'un peuple guerrier comme

(1) *Ibid.*, pages 65-71.

Digitized by Google

le nôtre la coutume chère au 46e de ligne, où résonne à l'heure de l'appel le nom du Premier Grenadier de France, coutume qui, en dépit de plusieurs éclipses, s'est maintenue jusqu'à nous et a fait vibrer récemment le cœur de Paris. Je lis, en effet, dans un compte-rendu de la cérémonie du mois de mars dernier :

« Le cortège se forme sur le quai de la gare. Le général de Lestapis, qui a la direction de l'escorte, commande d'une voix puissante : « Au drapeau ! » Un sous-officier de la 7e compagnie du 46e fait l'appel et, au nom de La Tour d'Auvergne, un sergent crie : « Mort au champ d'honneur ! » Tandis que la foule garde un silence impressionnant ».

. . . . . .

« C'est au milieu d'un tel enthousiasme que les chères reliques parviennent enfin aux Invalides et sont amenées au centre de la grande cour, tandis que les drapeaux des régiments de la garnison de Paris avec les compagnies d'honneur et les colonels s'inclinent devant les restes du héros. Le général Niox, commandant la place de Paris, prend alors la direction de la cérémonie, et la même formalité de l'appel de La Tour d'Auvergne, avec cette réponse : « Mort au champ d'honneur ! » est recommencée, au milieu des éclats sonores des musiques militaires ».

Cet hommage perpétuel rendu à une mémoire chevaleresque est émouvant au plus haut degré. Et, malgré tout, la décision prise par l'Académie Celtique n'offre-t-elle pas un caractère encore plus remarquable ?

Comme « soldat », le héros d'Oberhausen fut simplement CONTINUÉ, *au lendemain de sa mort,* sur les contrôles de son régiment. Comme « savant », l'auteur des *Origines Gauloises* fut CRÉÉ, *cinq ans après sa mort,* membre

Digitized by Google

résident d'une société nouvelle. C'est là une apothéose rarissime, probablement unique !

Aussi ai-je cru méritoire de remettre en lumière ce trait incroyable qui honore singulièrement la Bretagne dans la personne de l'un de ses plus nobles fils, le créateur de l'archéologie celtique, l'immortel La Tour d'Auvergne.

Bon GAETAN DE WISMES.

Nantes, juin 1904.

Digitized by Google

LA BRETAGNE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU XIXe SIÈCLE (1)

II. — CHATEAUBRIAND

(1768-1848).

Le temps passait; il fallut partir pour Brest et y attendre le brevet d'aspirant de marine, sous la protection d'un parent, le chef d'escadre, comte Ravenel de Boistilleul, qui présenta le *soupirant* au comte d'Hector : mais déjà se manifestaient chez René cette inconstance de goûts et cette soudaineté de résolution qui devaient, dans tout le cours de sa carrière, lui procurer tant de déboires. A peine avait-il été témoin de l'entrée triomphale en rade de Brest de l'escadre revenant d'Amérique, au bruit du canon et des acclamations de la foule, qu'il prit brusque-

(1) Voir le fascicule de juin 1904.

Digitized by Google

ment le parti de revenir à Combourg, où il tomba comme des nues. « J'aurais beaucoup aimé le service de la marine, dira-t-il plus tard, si mon esprit d'indépendance ne m'eût éloigné de tous les genres de service : j'ai en moi une impossibilité d'obéir. Les voyages me tentaient, mais je sentais que je ne les aimerais que seul, en suivant ma volonté... Je m'étonne encore aujourd'hui qu'avec la frayeur que m'inspirait mon père, j'eusse osé prendre une pareille résolution, et ce qu'il y a d'aussi étonnant, c'est la manière dont je fus reçu. Je devais m'attendre aux transports de la plus vive colère ; je fus accueilli doucement. Mon père se contenta de secouer la tête, comme pour me dire : Voilà une belle équipée ! Ma mère m'embrassa de tout son cœur en grognant, et ma Lucile avec un ravissement de joie... » (1).

Il déclara qu'il voulait entrer dans les ordres et embrasser l'état ecclésiastique ; on l'envoya au collège de Dinan pour y terminer ses études classiques : mais il n'y resta pas longtemps : la nostalgie de Combourg le hantait, et il prétendit qu'il étudierait aussi bien dans la solitude. Voilà donc recommencées les courses dans les bois, les promenades silencieuses sur le lac, et les rêveries à la lune du haut du donjon où sa chambre était reléguée. Lucile était souvent sa confidente et sa compagne. « La vie que nous menions à Combourg, ma sœur et moi, augmentait l'exaltation de notre âge et de notre caractère. Notre principal désennui consistait à nous promener côte à côte dans le grand Mail, au printemps sur un tapis de primevères, en automne sur un lit de feuilles sèches, en hiver sur une nappe de neige

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 122.

Digitized by Google

nouvelle ; il y avait harmonie entre nos récréations et nous. Ce fut dans une de ces promenades que Lucile m'entendant parler avec ravissement de la solitude, me dit : *Tu devrais peindre tout cela*. Ce mot me révéla la Muse : un souffle divin passa sur moi. Je me mis à bégayer des vers comme si c'eût été ma langue naturelle : jour et nuit, je chantais mes plaisirs, c'est-à-dire mes bois et mes vallons ; je composais une foule de petites idylles ou tableaux de la nature. J'ai écrit longtemps en vers avant d'écrire en prose. M. de Fontanes prétendait que j'avais reçu les deux instruments... » (1).

Quelques-unes de ces poésies furent publiées quelques années plus tard, dans l'*Almanach des Muses* en 1790, ou dans le *Mercure de France* en 1800. Voici le début de l'une d'elles, intitulée : l'*Amour de la campagne*, sous la signature : *Le chevalier de Ch.* :

Que de ces prés l'émail plaît à mon cœur !
Que de ces bois l'ombrage m'intéresse !
Quand je quittai cette onde enchanteresse ;
L'hiver régnait dans toute sa fureur ;
Et cependant mes yeux demandaient ce rivage ;
Et cependant, d'ennuis, de chagrins dévoré,
Au milieu des palais, d'hommes froids entouré,
Je regrettais partout mes amis du village.
Mais le printemps me rend mes champs et mes beaux jours.
Vous m'allez voir encore, ô verdoyantes plaines,
Assis nonchalamment auprès de vos fontaines,
Un Tibulle à la main, me nourrissant d'amours ;
Fleurs de ces vallons, là, suivant tes détours ;
J'irai seul et content gravir ce mont paisible ;
Souvent tu me verras inquiet et sensible,
Arrêté sur tes bords en regardant ton cours (2).....

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 142.
(2) *Almanach des Muses*, 1790, p. 205.

Digitized by Google

Rien n'y fait prévoir le futur chantre des Martyrs. Cela vaut les pièces de quelques autres jeunes officiers insérées dans le même recueil. C'est facile et voilà tout.

Chateaubriand n'a pas exagéré en employant le mot *exaltation* pour qualifier son état d'âme. Au bout de quelques mois, il en résulta une fièvre violente qui mit ses jours en danger ; mais lorsqu'après plusieurs semaines de délire, il revint à la vie, ce ne furent pas les portes du sanctuaire qui se montrèrent ouvertes devant lui ; ce fut une sylphide parée par lui-même, durant ses longues insomnies, de toutes les grâces et de tous les charmes, qui vint s'asseoir à ses côtés : rêve vivant, éclos de la lecture des poètes et de quelques échappées sur un monde à peine entrevu : « Cette charmeresse me suivait partout invisible ; je m'entretenais avec elle comme avec un être réel : elle variait au gré de ma folie... A peine retiré dans ma chambre, ouvrant une fenêtre, fixant mes regards au ciel, je commençais une incantation. Je montais avec ma magicienne sur les nuages ; roulé dans ses cheveux et dans ses voiles, j'allais au gré des tempêtes, agiter la cîme des forêts, ébranler le sommet des montagnes ou tourbillonner sur les mers. Plongeant dans l'espace, descendant du trône de Dieu aux portes de l'abîme, les mondes étaient livrés à la puissance de mes amours. Au milieu du désordre des éléments, je mariais avec ivresse la pensée du danger à celle du plaisir... Les paroles que j'adressais à cette femme auraient rendu des sens à la vieillesse et réchauffé le marbre des tombeaux. Ignorant tout, sachant tout, à la fois vierge et amante, Eve innocente et Eve tombée, l'enchanteresse par qui me venait ma folie, était un mélange de mystères et de

Digitized by Google

passions; je la plaçais sur un autel et je l'adorais (1).

Dans cet état d'esprit il ne fallait plus songer au sacerdoce. L'amoureux de la Sylphide dit un jour à sa mère qu'il était décidé à aller au Canada défricher des forêts, ou aux Indes chercher du service dans les armées des princes de ce pays. Le vieux comte de Châteaubriand n'était jamais choqué d'un projet aventureux : il parut se décider à faire passer son fils aux Indes, et l'envoya à Saint-Malo où l'on préparait un armement pour Pondichéry : mais il avait un autre projet en tête. Un beau matin une lettre rappelle François à Combourg. Il arrive et soupe avec la famille : son père ne dit pas un mot et sa mère soupire, comme d'habitude : mais le lendemain son père l'envoie chercher : « Monsieur le chevalier, lui dit-il, il faut renoncer à vos folies. Votre frère a obtenu pour vous un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre. Vous allez partir pour Rennes et de là pour Cambrai. Voilà cent louis : ménagez-les. Je suis vieux et malade; je n'ai pas longtemps à vivre. Conduisez-vous en homme de bien et ne déshonorez jamais votre nom. — Il m'embrassa. Je sentis ce visage ridé et sévère se presser avec émotion contre le mien : c'était pour moi le dernier embrassement paternel (2)..... »

Ceci se passait en 1786. Notre jeune officier avait par conséquent dix-huit ans. Je ne le suivrai pas dans ses différentes garnisons jusqu'à son départ pour l'Amérique en 1790. Je dirai seulement que s'il se fit de bonnes amitiés parmi ses camarades, il manquait absolument

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, p. 150 à 156.

(2) *Ibid.* I, p. 165. — Son père mourut à Combourg le 6 septembre 1786 (*Ibid.* p. 189). Sa mère se retira alors à Saint-Malo.

Digitized by Google

des qualités qu'exige la vie militaire : la discipline lui était particulièrement insupportable, et il consacra plus d'une fois à la lecture des poésies le temps qu'il aurait fallu donner aux exercices du régiment. Fort heureusement pour lui, un enchaînement très agréable de semestres et de congés lui permit de passer une grande partie de son temps en Bretagne et à Paris. Son frère qui avait épousé Mlle de Rosambo, petit-fille de Malesherbes, voulut le faire agréger à l'ordre de Malte et obtint sa présentation à la Cour et son entrée dans les carrosses du roi ; mais, après la présentation, il ne remit plus les pieds à Versailles : la Cour n'était pas faite pour son indépendance de caractère. Il assista aux Etats de Bretagne en 1788 et y commença son éducation politique, « étourdi et amusé des cris qu'il entendait ; on montait sur les tables et sur les fauteuils ; on gesticulait, on parlait tous à la fois (1) » ; puis il alla à Saint-Malo se faire tonsurer par l'évêque pour l'affiliation à Malte : « Je me mis à genoux en uniforme, l'épée au côté, aux pieds du prélat ; il me coupa deux ou trois cheveux sur le sommet de la tête : cela s'appelle tonsure de laquelle je reçus lettre, en bonne forme (2)... »

En janvier 1789, il était aux Etats de Rennes, où la noblesse assiégée dans le couvent des Jacobins fit une sortie en masse, l'épée à la main ; son camarade de collège, Saint-Riveul, y fut tué (3). Un peu plus tard, nous le retrouvons à Paris : le 14 juillet, il assistait en témoin à la prise de la Bastille ; « si l'on eut tenu les portes fermées, dit-il, jamais le peuple ne fût entré

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*. I, 249.
(2) *Ibid*. p. 254.
(3) *Ibid*. p. 263.

Digitized by Google

dans la forteresse (1)... » : et quelques jours après, il voyait passer sous ses fenêtres les têtes de Foulon et de Bertier que des énergumènes portaient chacune au bout d'une pique : « Tout le monde se retira des fenêtres ; j'y restai. Les assassins s'arrêtèrent devant moi, me tendirent les piques en chantant, en faisant des gambades, en sautant pour approcher de mon visage les pâles effigies. L'œil d'une de ces têtes, sorti de son orbite, descendait sur le visage obscur du mort ; la pique traversait la bouche ouverte dont les dents mordaient le fer. — Brigands! m'écriai-je plein d'une indignation que je ne pus contenir, est-ce comme cela que vous entendez la liberté? Si j'avais eu un fusil, j'aurais tiré sur ces misérables comme sur des loups. Ils poussèrent des hurlements, frappèrent à coups redoublés à la porte cochère pour l'enfoncer et joindre ma tête à celles de leurs victimes. Mes sœurs se trouvèrent mal ; les poltrons de l'hôtel m'accablèrent de reproches. Les massacreurs qu'on poursuivait n'eurent pas le temps d'envahir la maison et s'éloignèrent. Ces têtes et d'autres que je rencontrai bientôt après changèrent mes dispositions politiques ; j'eus horreur des festins de cannibales, et l'idée de quitter la France pour quelque pays lointain germa dans mon esprit (2)... »

Or, durant ses fréquents séjours à Paris, où résidaient son frère et ses sœurs mariées, il ne s'était pas seulement lié avec quelques-uns des littérateurs de ce temps, tels que Parny, La Harpe, Chamfort, Pommereul, Ginguené, Fontanes et Le Brun ; il avait aussi beaucoup fréquenté la maison de M. de Malesherbes, allié de longue date à sa famille et grand-père de sa jeune belle-

(1) *Mémoires d'Outre Tombe*, I, p. 271.
(2) *Ibid.* I, 276.

Digitized by Google

sœur. Cet illustre personnage auquel, remarque avec raison M. de Carné, le sens des choses pratiques manquait un peu, goûta beaucoup la conversation enthousiaste du sous-lieutenant épris des merveilles de la nature, et commit l'erreur de prendre un poète, alors dans la fiévreuse recherche du monde idéal, pour un explorateur résolu des mers polaires. « Par une fascination que peut seule expliquer chez un homme de cet âge l'insistance chaleureuse d'un interlocuteur ardemment convaincu, le vieux ministre se laissa persuader qu'une entreprise à laquelle n'avaient pu suffire les ressources des plus grands gouvernements et l'héroïsme des plus grands navigateurs, pourrait être accomplie par un homme de vingt-deux ans, qui n'avait guère dans son sac de voyage, très pauvrement garni d'espèces, qu'Homère, Virgile, Le Tasse et Camoëns, commentateurs naturels de la pensée dont il se sentait possédé (1). »

Heureuse erreur cependant, car elle nous a valu la source féconde d'où sont sortis tant d'admirables ouvrages. Il fallait d'abord être libre. Le régiment de René était en 1790 à Rouen. « L'insurrection s'étant mise parmi les soldats de Navarre, le marquis de Mortemart émigra ; les officiers le suivirent. Je n'avais ni adopté ni rejeté les nouvelles opinions ; aussi peu disposé à les attaquer qu'à les servir, je ne voulais ni émigrer ni continuer la carrière militaire : je me retirai (2). » Puis décidé à partir pour l'Amérique, et à rechercher, par terre, le passage du nord-ouest entre la baie d'Hudson et le détroit de Behring, il se plongea dans les récits de voyages et les traités de botanique et d'histoire

(1) De Carné, *Chateaubriand*, p. 15.
(2) *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 305.

Digitized by Google

naturelle, se promenant doctement au Jardin des Plantes, et se croyant déjà un Linné. « Or, ne m'étant attaché à aucune femme, ma sylphide obsédait encore mon imagination. Je me faisais une félicité de réaliser avec elle mes courses fantastiques dans les forêts du Nouveau-Monde. Par l'influence d'une autre nature, une fleur d'amour, mon fantôme sans nom des bois de l'Armorique est devenue *Atala* sous les ombrages de la Floride (1). »

Le 8 avril 1791, date mémorable, Châteaubriand s'embarqua à Saint-Malo sur le brick le *Saint-Pierre*, capitaine Dujardin, qui allait aux îles Saint-Pierre et Miquelon, et devait relever pour Baltimore afin d'y conduire l'abbé Nagot, supérieur de Saint-Sulpice et plusieurs séminaristes de la maison. « Ces compagnons de voyage, dit-il, m'auraient mieux convenu quatre ans plus tôt ; de chrétien zélé que j'avais été, j'étais devenu un esprit fort, c'est-à-dire un esprit faible. Ce changement dans mes opinions religieuses s'était opéré par la lecture des livres philosophiques. Je croyais de bonne foi qu'un esprit religieux était paralysé d'un côté, qu'il y avait des vérités qui ne pouvaient arriver jusqu'à lui, tout supérieur qu'il pût être d'ailleurs. Ce benoît orgueil me faisait prendre le change ;... l'intelligence courte croit tout voir, parce qu'elle reste les yeux ouverts, l'intelligence supérieure consent à fermer les yeux, parce qu'elle aperçoit tout en dedans... » (2) Il devait rester encore pendant sept ans les yeux ainsi ouverts, sans songer à les fermer.

La traversée fut heureuse ; mais à peine arrivé à Baltimore, puis à Philadelphie, où il fut reçu par Was-

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 307.
(2) *Ibid.*, I, 311.

Digitized by Google

hington, le voyageur s'aperçut de tout ce qui lui manquait pour réaliser l'expédition projetée, et dut abandonner la pensée de marcher par terre vers le pôle, jusqu'à ce qu'il eût la possibilité de réaliser des ressources plus considérables. En revanche, il s'abandonna tout entier, avec son enthousiasme facile, à l'idée de décrire, en vivant de sa vie propre, cette société indienne, réfugiée dans des forêts dont le cercle fatal se retrécissait chaque jour, et il se dirigea vers les grands lacs du Canada, afin d'y chercher les derniers souvenirs de la France, et les derniers tableaux de cette nature vierge, qu'il allait révéler à l'Europe littéraire. Là, sur la lisière d'un défrichement, il rencontre un transfuge de l'armée de Rochambeau qui donnait des leçons de danse à des almées iroquoises, et qui se fait son initiateur complaisant. Auprès d'une jolie Moscogulge dont il fit plus tard la chaste Attala, il apprend les nombreux idiômes parlés dans ces régions et en dresse une grammaire et un dictionnaire ; puis il s'enfonce dans les forêts vierges avec les trappeurs, visite les vieux sachems qui lui révèlent la croyance, les mystères et les traditions de ces peuplades appelées bientôt à disparaître ; il fume au foyer de leur cabane le calumet de paix, et prépare les éléments d'une langue toute nouvelle, imagée, savoureuse et parfumée, encadrant ces recherches et ces trouvailles dans une composition colossale, les *Natchez*, « source inépuisable de ses futures inspirations littéraires, terrain nouveau dont il fut le pionnier, pour la description duquel il n'eut à compter avec personne, et que la France éblouie entrevit éclairé par les feux du volcan qui bouillonnait dans son sein. »(1)

(1) De Carné, *Chateaubriand*, p. 16.

Digitized by Google

Un jour vint cependant, trop tôt pour son désir, où ses ressources commencèrent à manquer et où il fallut songer au retour. Il a prétendu plus tard qu'un fragment de journal trouvé dans la case d'un planteur lui ayant appris la fuite du roi, l'arrestation de Varennes et les progrès de l'émigration, une conversion subite s'opéra dans son esprit : « Renaud vit sa faiblesse au miroir de l'honneur dans les jardins d'Armide ; sans être le héros du Tasse, la même glace m'offrit mon image au milieu d'un verger américain. Le fracas des armes, le tumulte du monde retentit à mon oreille sous le chaume d'un moulin caché dans des bois inconnus. J'interrompis brusquement ma course, et je dis : « Retourne en France (1). » — Le motif fut sans doute plus prosaïque : disons tout simplement qu'il n'avait plus d'argent. Ce qui est sûr, c'est qu'à peine débarqué au Hâvre le 2 janvier 1792, après une tempête épouvantable qui mit le navire en perdition, et qu'il a décrite dans son poème des *Martyrs*, il ne partit point pour Coblentz ; il se dirigea sur Saint-Malo, où il épousa, vers la fin du mois de mars, non par amour, mais par convenance et pour complaire à sa mère et à ses sœurs, Céleste *Buisson de la Vigne*, riche héritière, fille d'un ancien directeur de la compagnie des Indes à Lorient, où elle était née en 1774 : « On me maria, dit-il, afin de me procurer le moyen de m'aller faire tuer au soutien d'une cause que je n'aimais pas (2). » Ce qui est sûr encore, c'est qu'aus-

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, p. 416.

(2) *Ibid.*, II, 4. A propos de ce mariage il faut lire avec précaution l'ouvrage de Sainte-Beuve intitulé *Chateaubriand et son groupe littéraire*, livre de dénigrement systématique dans lequel l'auteur a cherché, en déconsidérant l'homme, à découronner l'écrivain. Les Goncourt disaient, en parlant des notes, qu'il y a là des nids de

Digitized by Google

sitôt marié, il se rendit à Paris avec sa femme et sa sœur Lucile et qu'il renoua ses relations avec les littérateurs, parmi lesquels il cite, en nouveaux visages, l'abbé Barthélemy et Saint-Ange ; avec les tribunes de l'Assemblée législative qui avaient remplacé celles de l'Assemblée constituante, et avec M. de Malesherbes, à qui il rapporta les plans d'un nouveau voyage en Amérique qui devait durer neuf ans. Ce fut en réalité M. de Malesherbes qui le décida : « Je le trouvai très animé; les crimes continués sous ses yeux avaient fait disparaître la tolérance politique de l'ami de Rousseau ; entre la cause des victimes et celle des bourreaux il n'hésitait pas. Il croyait que tout valait mieux que l'ordre des choses alors existant; il pensait, dans mon cas particulier, qu'un homme portant l'épée ne se pouvait dispenser de rejoindre les frères d'un roi opprimé et livré à ses ennemis..... Je lui fis les objections ordinaires sur l'alliance avec les étrangers, sur les intérêts de la patrie, etc. Il y répondit; et des raisonnements généraux passant au détail, il me cita des exemples embarrassants... Moi, Malesherbes, moi qui vous parle, n'ai-je pas reçu, en 1776, Franklin, lequel venait renouer les relations de Silas Deane ; et pourtant Franklin était-il un traître? La liberté américaine était-elle moins honorable parce qu'elle a été assistée par La Fayette et conquise par des grenadiers Français (1)?... »

Le 15 juillet 1792, seulement, c'est-à-dire près de quatre mois après son mariage, et plus de six mois après

vipère au bas de chaque page. Les amis de la vérité doivent en lire la contre-partie dans Pailhès (*op. cit.*) et dans Bertrin, *La Sincérité religieuse de Chateaubriand.*

(1) *Ibid.*, II, 34, 35.

Digitized by Google

son retour d'Amérique, Châteaubriand enfin persuadé prit avec son frère de faux passeports pour Lille ; et se faisant passer pour deux marchands de vins, gardes nationaux de Paris dont ils portaient l'uniforme, en quête de fournitures pour l'armée, ils arrivèrent sans trop d'encombre à Bruxelles, d'où François-René gagna Coblentz, et s'engagea comme simple soldat dans la septième compagnie bretonne que commandait M. de Gouyon de Miniac. Avec le manuscrit d'*Atala* dans son sac, il assista en septembre au siège de Thionville, et fut blessé d'un éclat d'obus à la cuisse droite. Se traînant comme il put à la suite de sa compagnie, il arriva cependant au camp près de Longwy, où il fut licencié le 16 octobre, et d'où il prit le parti de se rendre à Ostende pour retrouver son oncle, de Bédée, à Jersey, et rejoindre de là les royalistes de Bretagne. On se demande vraiment comment, miné par la fièvre et en proie à une éruption étrange de petite vérole qui, tantôt rentrait, tantôt ressortait, il parvint, ici à pied, là en charrette, à accomplir ce voyage fort dramatique. Ce breton avait l'âme chevillée au corps. Pendant quatre mois, à Jersey, où les membres de la famille de Bédée se relevaient à son chevet, il demeura entre la vie et la mort, apprenant chaque semaine des nouvelles de plus sombres et tragiques, le retour de sa femme et de ses sœurs en Bretagne après les massacres de septembre, la retraite de son frère à Malesherbes, le procès et l'exécution de Louis XVI. Vers le mois de mai, quand il put quitter la chambre, il n'était pas en état de supporter la vie de l'armée royaliste de Bretagne : pour ne pas rester à la charge de son oncle, il se décida à passer en Angleterre, et trente louis qu'un bateau fraudeur de Saint-Malo lui apporta lui permirent d'arrêter sa place au

Digitized by Google

paquebot de Southampton et de s'installer à Londres.

Chateaubriand resta sept ans en Angleterre, vivant, au jour le jour, de cette vie des émigrés qu'il a si pittoresquement décrite dans ses *Mémoires*, presque mourant de faim, réduit à accepter les traductions du latin et de l'anglais que lui avait procurées le journaliste Peltier. Ce fut aussi Peltier, à titre de demi-compatriote, car il se disait breton, mais était né en Anjou, qui lui trouva un imprimeur pour une étude sur les Révolutions comparées qu'il s'était mis en tête de composer. L'ouvrage parut à Londres, en un volume, in-8° de 681 pages, dans les premiers mois de 1797, et sans nom d'auteur, sous le titre : *Essai historique, politique et moral sur les Révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française.* « Il fit du bruit dans l'émigration, écrivait plus tard Chateaubriand; il était en contradiction avec les sentiments de mes compagnons d'infortune; mon indépendance dans mes diverses positions sociales a presque toujours blessé les hommes avec qui je marchais... (1) » La vérité, c'est que ce livre passa presque inaperçu, et ne fit du bruit que longues années après, lorsque les adversaires du *Génie du Christianisme* le firent connaître en France pour s'en faire une arme contre l'auteur. C'est une œuvre indigeste et de scepticisme à la Montaigne, abordant tous les problèmes pour arriver à cette conclusion que l'homme paraît condamné à user ses efforts en poursuites identiques et toujours vaines. L'écrivain n'y cache aucune des incertitudes de son esprit, et si l'on rencontre çà et là quelques pages dont l'inspiration est assez religieuse

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, p. 150. — Il y eut des contrefaçons belge et allemande de cet ouvrage. La vraie seconde édition est celle des *Œuvres complètes* en 1826.

Digitized by Google

pour avoir pris place ensuite dans le monument érigé aux grandeurs du Christianisme, en revanche d'autres donnent l'impression de l'incrédulité la plus manifeste.

On y trouvait même un chapitre intitulé : Quelle est la religion qui doit remplacer la religion catholique?... « Ce n'était cependant pas un livre impie, dit l'auteur dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, mais un livre de doute et de douleur. A travers les ténèbres de cet ouvrage, se glisse un rayon de la lumière chrétienne qui brilla sur mon berceau. Il ne fallait pas un grand effort pour revenir du scepticisme de l'*Essai* à la certitude du *Génie du Christianisme* (1). » Et ailleurs : « En lisant attentivement l'*Essai* on sent partout que la religion est au fond et que l'incrédulité n'est qu'à la surface... » (2). Ce qui est certain, c'est que l'impression fâcheuse ressentie par les meilleurs amis de Châteaubriand parvint jusqu'en Bretagne, et que sa mère y étant morte sur ces entrefaites, à peine remise des émotions qui avaient suivi l'exécution de son fils aîné avec Malesherbes en 1794 et sa propre détention avec sa belle-fille dans les prisons de la Terreur, sa sœur Julie lui écrivit le 1er juillet 1798 : « Si tu savais combien de pleurs tes erreurs ont fait répandre à notre respectable mère, combien elles paraissent déplorables à tout ce qui pense et fait profession non-seulement de piété, mais de raison ; si tu le savais, peut-être cela contribuerait-il à te faire rouvrir les yeux, à te faire *renoncer à écrire* (3). » Peu après l'époque où cette lettre lui parvint, sa sœur elle-même n'existait

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 180.

(2) Préface de 1826. — Le chapitre intitulé *Aux infortunés* est une page de mémoires. « Ici, dit-il, j'ai peint tout ma vie en Angleterre ».

(3) *Mémoires d'Outre-Tombe.*, II, 178.

Digitized by Google

plus, elle était morte aussi des suites de son emprisonnement (1). « Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort m'ont frappé Je suis redevenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie du cœur ; j'ai pleuré et j'ai cru » (2). — C'est ainsi que furent abandonnés les deux volumes qui restaient à publier de l'*Essai sur les Révolutions*, et que fut aussitôt commencé, pour défendre la religion, le *Génie du Christianisme*. Les pamphlétaires ont contesté la sincérité de cette conversion et ont prêté à l'auteur des motifs peu désintéressés, à la suite d'une conversation qu'il aurait eue avec l'ex-bénédictin Dulau, établi libraire à Londres. Mais Sainte-Beuve lui-même a été obligé de reconnaître, sur pièces et documents authentiques, en particulier d'après une lettre à Fontanes, datée de 1799, que ce mouvement avait été sincère.

Nous allons en étudier maintenant les conséquences.

(A suivre.)

RENÉ KERVILER

(1) Mme de Chateaubriand mourut le 31 mai 1798, et Mme de Farcy le 22 juillet 1799.

(2) *Préface du Génie du Christianisme.*

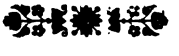

Digitized by Google

SAINT MALO

Sa Vie d'après une prose d'un Missel manuscrit du XVe siècle

Au grand séminaire de Rennes il y a un magnifique Missel manuscrit du XVe siècle, autrefois en usage dans l'ancien diocèse de Saint-Malo. Ce Missel contient, aux fêtes les plus solennelles, des *Proses* en vers rimés dont plusieurs sont, pour l'époque, des petits chefs-d'œuvre de poésie. J'ai déjà fait connaître les proses de saint Servais et de saint Yves tirées de ce précieux manuscrit. Le patron du diocèse, saint Malo, ne pouvait pas manquer d'y avoir la sienne, et de l'avoir *travaillée* comme il convenait à son rang. Cette pièce est en effet plus longue que les deux précédentes, et elle est peut-être la meilleure de toutes au point de vue de la facture du vers. On ne peut pas dire absolument qu'elle soit inédite, puisqu'elle se trouve dans un Missel du diocèse de Dol, imprimé à Paris en 1502, mais on peut bien dire qu'elle est à peu près inconnue puisque D. Plaine lui-même ignorait l'existence de ce Missel de 1502. D'autre part je suppose que jusqu'ici personne n'a jamais rien publié du Missel manuscrit Malouin. La prose que je donne aujourd'hui a le mérite d'avoir condensé en 63 vers bien frappés l'histoire, ou, si l'on préfère, la légende de saint Malo telle qu'elle est longuement ra-

Digitized by Google

contée par Bili. C'est d'ailleurs à peu près tout ce que l'on sait sur la vie du premier évêque d'Alet.

Le texte d'un manuscrit gothique, fût-il du XVe siècle, n'est pas toujours facile à lire, et il m'a fallu l'aide d'un de mes confrères de Saint-Vincent pour déchiffrer trois vers. A ce moment je ne connaissais pas le Missel de Dol de 1502. Il est possible que le Missel de Léon imprimé en 1526, et celui de Saint-Brieuc imprimé en 1543, qui contiennent tous deux la prose de Saint-Yves, contiennent aussi celle de saint Malo. Je n'ai pas pu encore le vérifier, mais ce saint Malo ou plutôt Machute, était très célèbre au moyen-âge et le Missel de Saint-Vougay (Finistère) qui est du Xe siècle, ou au moins du XIe, le nomme dans les litanies du Samedi Saint, le second parmi les saints bretons et immédiatement après saint Samson.

Digitized by Google

PROSE DE SAINT-MALO

Tirée d'un Missel manuscrit du XVe siècle.

Omnis sexus, omnis etas,
Dent Machuto laudes letas
Britonum signifero.

Per quem primo sunt conversi
Infideles et perversi,
Verbo salutifero.

Quanta fulsit sanctitate,
Quanta fluxit pietate,
Signa probant varia,

Hunc parentes, non exiles,
Genuere jam seniles
Dei providentia.

Tres vehuntur : puer almus,
Cespes terre, David psalmus
Illesi per maria.

Incombustum vestimentum
Lumen ardens est inventum
Exstinctum invidia.

Guinicastri sanctus Presul
Ad Britannos it ut exul
Cum pauco navigio.

Cui portum presignavit,
Quove tendat indicavit
Angelorum concio.

Est insigne signum trinum,
Nam de limpha fecit vinum
Vas vitri de lapide

Vite datum quo potavit;
Ad quod signum baptisavit
Gentes urbis perfide.

Novis signis, nova lege,
Novo templo, novo grege
Urbs nova fit presule,

Est de capra signum mite
Et de sue quam dat vite
Presul custos regule.

Lupo jubet, et obedit,
Ut aselli quem comedit
Assumat officium.

A serpente vulneratam
Curans solvit cathenatam
Expellens demonium.

Idem cece reddens lucem,
Britannorum cecum ducem
Sacro sanat oleo,

Qui gigantem suscitavit
Hic ad vitam revocavit
Exstinctum in puteo.

Maledictam in egressu
Terram solvit in regressu
A pressuris omnibus,

Die certa febre tactus
Expiravit sursum tractus
Angelis cantantibus.

Supplicamus nos immundi
Ut calcato luxu mundi
Per te, munde, simus mundi
Celesti mundicia.

Ora, pater, regum regem
Ut rex per te partum gregem
Non transgressum datam legem
Dignum reddat gloria !

Amen.

Digitized by Google

TRADUCTION

Que tout sexe, que tout âge chante joyeusement les louanges de Malo, le porte-bannière des Bretons. C'est lui qui, le premier, par sa parole salutaire, sut convertir des peuplades infidèles et méchantes Le grand éclat de sa sainteté et sa piété débordante sont manifestés par toutes sortes de miracles.

Ses parents, de noble condition, l'enfantèrent en leur vieillesse par une faveur divine. — Un jour on voit flotter sur la mer d'abord cet auguste enfant, puis une motte de gazon avec un psautier de David, et tont cela sans aucun dommage. — Dans son vêtement qui reste incombustible (1), on trouve allumée une flamme que la jalousie avait éteinte. — Le saint pontife de Guiniscastel (2) s'enfuit dans une petite barque pour s'exiler en Armorique. De quel port partir? Où aborder? Les anges l'instruisirent de tout à l'avance. — Un de ses miracles surtout est célèbre, ou plutôt un triple miracle : car il change l'eau en vin, la pierre en un vase de cristal pour donner à boire à un homme qu'il vient de rendre à la vie. Grâce à ce prodige, il put baptiser les habitants d'une ville païenne. Ainsi par des miracles nouveaux, sous une loi nouvelle, un nouveau temple s'élève pour un nouveau troupeau ; c'est une ville renouvelée par son Evêque. Une chèvre lui fournit l'occasion d'un touchant miracle ; de même une truie qu'il fait revivre. Ce pontife, gardien de la règle, ordonne au loup qui a mangé son âne d'en prendre la place, et le loup obéit. — Il guérit une femme de la morsure d'un serpent, et fait tomber les chaînes

(1) Brendan, parrain de Malo, lui témoignait une affection spéciale, ce qui excita la jalousie de quelques autres religieux. Ceux-ci éteignirent un soir le feu qui devait servir le lendemain matin au jeune cénobite pour faire le réveil de la communauté.

(2) En anglais *Winchester*. Cf. Guingamp.

Digitized by Google

d'une possédée en chassant le Démon. — Il rend la vue à une aveugle, également à un chef breton avec l'huile consacrée. — Il ressuscite un géant et rappelle à la vie un homme mort dans un puits. — La contrée, frappée de malédiction à son départ, fut par lui à son retour, délivrée de tous ses fléaux. — Enfin, un jour, atteint de la fièvre, il mourut et fut transporté au Ciel, au chant des Anges.

Père saint, nous vous supplions, nous qui sommes impurs, de faire que, foulant aux pieds les impuretés du monde, nous soyons purs de la pureté du Ciel. Priez le Roi des Rois de permettre que ce troupeau que vous avez formé ne transgresse pas la loi qu'il a reçue de vous, mais qu'il devienne digne de la gloire éternelle. Amen.

Rennes (St-Vincent) le 27 Mars 1904.

L'abbé L. Campion.
Chan. Hon.

Digitized by Google

AU COMTE DE RICHEMONT

DUC DE BRETAGNE

CONNÉTABLE DE FRANCE

Aujourd'hui que l'âme bretonne
Semble s'inspirer d'autrefois,
Et que ton beau nom qui claironne
Sur nos lèvres revient cent fois,
Salut ! o mon grand connétable
Noble duc de la vieille Armor
Qui de ton estoc redoutable
Sur l'Anglais cognais rude et fort !

O toi qui, le cœur plein de haine
Pour le Saxon traître et pillard,
Secondant la vierge Lorraine
T'enrôlas sous son étendard !
Qui, luttant pour la délivrance
Du pays de nos fiers aïeux,
Boutas l'étranger hors de France
Et rendis ton nom si fameux !

Toi qui dédaignant l'imposture
La servilité du flatteur,
Au roi Charles, dans ta droiture
Parlais toujours selon ton cœur...
Richemont ! C'est ton Armorique,
Qui vient devant toi, le vaillant,
Retrouver son âme celtique
En chantant ses héros d'antan !

Digitized by Google

Car, en notre pays de France
L'on voit mourir le vieil orgueil,
N'ayant même plus l'espérance
D'avoir un lendemain sans deuil,
Las de voir, sans repos ni trêve,
Se courber des fronts humiliés,
Tous les cœurs, dans l'essor du rêve,
S'en vont vers les « grands oubliés ! »

Et toi, le preux sur qui l'histoire
Jetait son long voile d'oubli,
Nous, les Bretons, fiers de ta gloire
Nous le relevons aujourd'hui !
Cet airain, par lequel ta tête
Se dressera sur la « cité »
Restera comme une conquête...
Un gage d'immortalité !...

Tu planeras sur ta Bretagne,
Tout en évoquant d'autrefois
La puissante et noble compagne
Dont les ducs secouraient les Rois,
Nous montrant à nous qui sans gloire
Luttons contre l'Anglais brutal,
« Formigny » suprême victoire
Qui couronne ton piédestal !

Ce « Formigny » qui fut l'aurore.
D'un grand rêve réalisé ;
Relevant, plus vivace encore,
Le « Lys » que l'on croyait brisé,
Et rendant la bannière blanche
Glorieuse et belle à son tour...
« Formigny » la grande revanche
Donnée au vaincu d' « Azincourt » !

Digitized by Google

... L'on te verra simple et superbe,
Debout, comme un triomphateur,
Récolter le fruit de ta gerbe,
Récompense de ton grand cœur...
Et rêvant encor d'espérance,
Vers toi nous tournerons les yeux...
Etant de Bretagne et de France
Nous saurons combattre pour deux !

R. MALLARD DE LA VARENDE.

Digitized by Google

LE PRINCE DE TALMOND

ET LE

GÉNÉRAL ROSSIGNOL

Antoine-Philippe de la Trémoïlle, prince de Talmond, fut l'un des principaux chefs de l'armée vendéenne. Après la bataille de Cholet, il prépara le passage de la Loire à Saint-Florent-le-Vieil, fit toute la campagne d'Outre-Loire et repassa ce fleuve à Ancenis à la suite de cette malheureuse expédition. Accablé de fatigues, de chagrins et de souffrances, il quitta bientôt la Vendée : son intention était de s'embarquer pour l'Angleterre, où il espérait prendre quelque repos et rétablir sa santé chancelante. Il fut arrêté près de Fougères, où il comparut devant le général Beaufort. On l'envoya ensuite à Rennes au représentant du peuple Esnue-la-Vallée, qui le fit comparaître le 2 janvier 1794 devant la Commission militaire. Son interrogatoire est connu (1). Peu après, le prisonnier eut avec le général Rossignol un « dialogue », en présence du représentant, de la commission militaire et de plusieurs officiers de l'armée républicaine. Nous le reproduisons, tel qu'il fut imprimé alors dans une paquette devenue à peu près introuvable aujourd'hui (2).

(1) *Souvenirs de la Révolution, mes parents*, par le duc de la Trémoïlle, membre de l'Institut (Paris, 1901).

(2) In-8° de 22 pages, an II.— *Echos du Bocage vendéen*, I, 159.

Digitized by Google

*
* *

LE PRISONNIER. — N'est-ce pas au général Rossignol que j'ai l'honneur de parler ?

ROSSIGNOL. — Oui ; le représentant du peuple et moi nous vous avons mandé, pour avoir de vous des renseignements certains sur les moyens, sur les intentions, sur les correspondances de votre parti. Vous n'ignorez pas ce que la loi prononce sur votre sort ; vous n'avez plus rien à espérer et à craindre, et les lumières que vous nous donnerez peuvent être encore utiles à votre pays. Quel a été le résultat de votre dernier conseil tenu à Blain ?

LE P. — Vous n'êtes pas sans doute dans l'usage de divulguer les plans de campagne que vous arrêtez dans vos conseils. Nous sommes généraux l'un et l'autre, et vous savez comme moi ce que nous devons au secret de nos opérations.

R. — Général comme vous ! ! Vous combattiez pour la tyrannie, et je commande aux soldats de la raison et de la liberté. Savez-vous qui je suis ?

LE P. — Sans doute un homme de talent, qui dévez votre élévation à votre courage et à vos lumières.

R. — Vous me flattez ; je suis compagnon orfèvre.

LE P. — Cela n'est pas possible !

R. — Cela est aussi vrai que vous étiez ci-devant prince de Talmond.

LE P. — Je le suis encore.

R. — Laissons cela. Quel était le but de l'armée soit-disant catholique ?

Le P. — L'armée catholique combattait pour son roi,

Digitized by Google

pour l'honneur, et le rétablissement des anciennes lois de la monarchie.

R. — Quoi ! c'était pour servir un maître que vous répandiez tant de sang, que vous ravagiez tant de pays ?

LE P. — Chacun de nous avait servi avec distinction, et préférions la tyrannie d'un seul, puisque c'est ainsi que l'appelez, à celle de six cents hommes, dont les passions, l'orgueil et l'immoralité font de leur patrie un théâtre d'oppression et de carnage ; où personne n'ose énoncer librement son opinion, et où il n'est pas une seule famille qui n'ait à regretter un père, un époux, un frère, un ami. Vous-même, général, vous que la fortune et la guerre couronnent en ce moment, croyez-vous échapper à la faux de l'anarchie ? Désabusez-vous ; la Convention ne met dans les places les hommes intègres et de bonne foi que pour les livrer, sous le prétexte frivole de trahison ou de perfidie, au glaive de la vengeance qu'elle appelle celui de la justice.

R. — Arrêtez, Talmond !! Vous calomniez la représentation nationale ; elle a frappé tous les scélérats qui s'entendaient avec vous ou vos pareils pour la prolongation de la guerre ou le rétablissement des rois ; mais elle décerne des couronnes civiques aux hommes qui se battent de bonne foi pour la liberté, et savent sans regret mourir pour elle. Mais revenons. N'avez-vous pas eu avec l'Angleterre une correspondance qui vous promettait, à une époque déterminée, des secours en hommes, en vivres, en munitions et surtout une combinaison simultanée d'attaque sur Granville ?

LE P. — Oui.

R. — D'où vient donc que cette opération a échoué ?

LE P. — On avait répandu dans l'armée royale des

Digitized by Google

bruits qui tendaient à déshonorer les chefs, et elle n'a pas donné avec sa chaleur ordinaire. D'ailleurs, l'Angleterre a manqué de parole, ou des causes physiques et locales ont empêché son débarquement.

R. — Si l'Angleterre vous a manqué de parole, vous devez être irrité contre ses ministres, et, n'ayant plus rien à ménager avec eux, vous pourriez en mourant rendre service à votre patrie, en dévoilant les complots ourdis contre elle.

LE P. — Je veux en mourant emporter au tombeau l'estime de tous les partis ; vous n'avez pas sans doute espéré que je me déshonorerais par une bassesse. Amis ou ennemis, les puissances étrangères et nous servions la même cause ; elle triomphera et je ne veux pas qu'on dise que je ne l'ai pas servie jusqu'à ma dernière heure.

R. — Elle triomphera !! Vous ignorez donc le succès de la République ?

LE P. — Non, j'ai entendu parler de ses prétendues victoires. Au surplus, la guerre a ses vicissitudes et vous n'ignorez pas, général, que dans 68 combats livrés contre vous nos armes n'ont pas toujours été malheureuses.

R. — Non, je vous le répète, vous avez vaincu quand des généraux perfides vous livraient nos armes et nos munitions. Votre armée n'a pas trouvé parmi nous les mêmes ressources, et vous n'aviez plus de poudre, m'a-t-on dit, lorsque votre colonne s'est dissoute.

LE P. — Si j'en avais eu, je ne serais pas ici, et il faut avouer que nous n'en avons pas manqué pendant longtemps ; la nation nous en fournissait et c'est ce qu'il y avait de commun entre elle et nous

R. — D'où vient que vous n'êtes pas venu en chercher à Rennes ?

Digitized by Google

LE P. — On n'a pas toujours suivi mes ordres dans le conseil. Ma première intention, après avoir passé la Loire avec 100.000 hommes, était de marcher sur Paris. Depuis j'ai eu des projets sur Rennes et le reste de la Bretagne ; mais des paysans jaloux de retourner dans la Vendée, dégoûtés de courses et de fatigues, ont dicté impérieusement nos démarches et précipité notre ruine en hâtant la leur.

R. — Après votre défaite à Angers, il vous a donc été impossible de rallier vos troupes ?

LE P. — Impossible ; les paysans, rebutés par des tentatives infructueuses vers la Loire qu'ils désiraient si ardemment de passer, poursuivis avec chaleur par des armées victorieuses, ont été toujours en pleine déroute, et vous savez, général, ce que sont des troupes en déroute ?

R. — Voilà donc où ont abouti tant de dévastations, tant de pillages, tant de convulsions du fanatisme !

LE P. — On nous accuse de fanatisme et c'est à tort. Nous n'avons jamais eu dans nos armées d'autres pratiques de religion que celles de nos pères, et quant aux malheurs que cette guerre a entraînés, ce n'est pas à la République à s'en plaindre : elle les a nécessités, en portant le fer et le feu dans nos possessions, en fusillant nos prisonniers, en égorgeant nos malades. Nous nous battions avec fureur mais avec loyauté, et celui de nous qui dans l'action se livrait à la destruction avec le plus de force, n'eût pas touché un seul soldat patriote le lendemain du combat. Vos prisonniers de Saint-Florent attesteront à jamais cette vérité ; mais les nôtres !

R. — La République ne traite point d'égal à égal avec des rebelles, et l'opinion de la France entière

Digitized by Google

s'éléverait contre toute disposition de paix ou de conciliation.

LE P. — L'opinion ! l'accueil qu'on nous a fait partout, prouve qu'elle était en notre faveur. L'opinion ! ah ! si j'étais seul avec chacun de vous, peut-être votre langage serait-il bien différent.

R. — Vous ne connaissez pas les amis de l'Egalité. Ils n'ont pas comme les courtisans un langage pour le théâtre, un autre pour l'intimité ; il n'y a pas un soldat dans l'armée qui ne sache qu'il combat pour ses plus chers intérêts. Au surplus, nous nous écartons toujours. Quels étaient vos agents pour correspondre avec l'Angleterre ?

LE P. — Des hommes sûrs qui prenaient tous différentes routes, différents moyens pour arriver à Jersey et en rapporter des réponses. Charette, par exemple, à Noirmoutier, a pour cela les plus grandes facilités.

R. — N'en connaissez-vous aucun qui soit actuellement dans la République ?

LE P. — J'ai déjà répondu combien j'étais éloigné de trahir ma cause. Je n'achèterais pas la vie à ce prix. Je ne forme qu'un vœu, c'est de hâter le moment où je dois la perdre.

R. — C'est à la Convention nationale à prononcer (1).

(1) *Dans les jours où il subissait cet interrogatoire, le général vendéen adressa la lettre suivante à Rossignol. Nous la donnons dans son entier ainsi que la réponse :*

CITOYEN GÉNÉRAL. — L'ennemi que le sort a livré entre vos mains, réclame votre justice et votre humanité pour être traité un peu moins rudement qu'il ne l'est dans une chambre sans feu, où il meurt de froid, de faim et d'humidité. Il ne peut rien se procurer parce qu'on lui dit toujours : « C'est l'ordre du général. » Il a de la peine à croire qu'un tel ordre puisse émaner de vous, et qu'après s'être battu contre lui bravement et loyalement vous puissiez

Digitized by Google

*
* *

Le 25 janvier, Esnue la Vallée envoya le prince de Talmond à Vitré, devant la commission militaire, qui le condamna à mort, et le 27 il fut guillotiné à Laval ; il n'avait que 28 ans. En 1785, il avait épousé Mlle d'Argouges, dont il eut un fils marié en 1813 à Mlle de Durfort de Duras.

F. Uzureau,
Directeur de l'Anjou Historique.

prendre plaisir à jeter de l'amertume sur ses derniers moments. Aujourd'hui encore on vient de lui refuser du poisson par votre ordre, dans la crainte apparemment qu'il ne cherche à s'étrangler exprès. Croyez, général, qu'un tel dessein est bien loin de son idée et qu'après avoir bravé la mort si souvent, il saura l'attendre de sang-froid. Croyez aussi qu'il ne cherchera point à s'échapper, et sa parole de brigand à cet égard vous répondra de lui plus sûrement que toutes les sentinelles du monde. Veuillez, en conséquence, donner des ordres pour qu'on lui procure du feu et les aliments qui lui plaisent et comptez à jamais sur la reconnaissance de celui qui, après avoir été votre ennemi, espère au moins emporter votre estime. Le Prince de Talmond.

Réponse. — Le représentant du peuple a lui seul donné tous les ordres qui vous sont relatifs, et je ne suis, vous le devez savoir, que l'exécuteur de ceux qui émanent de la représentation nationale. D'ailleurs, tous les hommes sont égaux en droits ; nul à nos yeux n'a le droit d'attendre, même en prison, un autre traitement que celui qui a été accordé à tous ses semblables. Rossignol.

Digitized by Google

MIETTES D'HISTOIRE

BRETONS COLONISATEURS

LES GENTILSHOMMES ET LE COMMERCE

XVIIe-XVIIIe SIÈCLES

Depuis l'émigration Bretonne au Canada des Conférences ont été organisées en divers lieux pour développer au lieu d'enrayer le mouvement qui pousse un grand nombre de nos compatriotes à quitter la *mère patrie.*

J'assistais à une conférence ces temps derniers, et l'orateur posait cette question. L'ancienne Monarchie fit-elle autrefois de grands efforts, pour encourager les premiers colons Bretons et Normands qui eurent l'idée de chercher la fortune dans ces plaines du Canada où l'on trouve encore des endroits qui peuvent être considérés comme des pays neufs ?

Il est certain que Colbert conçut des projets très favorables aux entreprises coloniales. Il est juste de reconnaître qu'il heurta tellement l'opinion que jamais ministre ne fut plus détesté : « Une fois mort, dit un « contemporain, si on avait laissé son corps à la dis- « crétion de la foule, elle l'eût dépecé de rage. » Ce

Digitized by Google

n'était point Colbert pourtant qui avait commis le méfait de la colonisation Canadienne. Le cardinal de Richelieu et sa nièce Mme de Combalet en avaient pris l'initiative, secondés par le Maréchal de la Meilleraye, dont les vaisseaux quittèrent le port de Nantes emmenant plusieurs gentilshommes Bretons et des Pères Jésuites.

« Les religieux ne tardèrent pas à prendre autorité « sur les Indiens, non contents de se faire baptiser, les « sauvages se mirent à défricher les terres, les Jésuites « les menaient eux-mêmes au travail et leur donnaient « l'exemple. (Lettre d'une Ursuline de Québec à Mme de Combalet.) Sur la demande de sa nièce, le cardinal de Richelieu obtint, de la Compagnie de la nouvelle France, la concession de terrains considérables près l'endroit où l'on bâtissait la ville de Québec. (Acte signé à Rueil le 18 août 1637.)

Des ouvriers habiles y furent envoyés, chargés de bâtir un hôpital immense pour élever les enfants Indiens et abriter les religieuses de Dieppe à qui on confiait cette mission. Voilà des documents irrécusables qui résolvent la question posée par le conférencier dont nous parlons. Il nous disait qu'il subsiste encore au Canada beaucoup d'éléments Français puisque la population issue des premiers colons Bretons et Normands est supérieure à trois millions d'habitants. Ce sont, paraît-il, des Français d'origine qui administrent la plupart des cités Canadiennes et poursuivent la mise en valeur de l'immense territoire qui l'an dernier a produit cent vingt-cinq millions boisseaux de blé. Grande était donc l'aberration des philosophes du dix-huitième siècle qui se posaient en conducteurs de l'esprit humain.

Puisque les Jésuites réussissaient dans l'entreprise de

Digitized by Google

la colonisation canadienne elle ne pouvait pas plaire ni à Voltaire ni à la Chalotais; ce dernier voulait qu'on y envoyât la populace qui infectait les grandes villes, et tous les vagabonds que les chasses gueux de Nantes et de Vitré ne pouvaient fourrer dans les prisons trop encombrées. Le Canada, au dire de Voltaire, n'était qu'un pays où les neiges sont perpétuelles.

Si les efforts ne se portèrent pas sur ce pays, on tenta l'impossible pour mettre en vogue d'autres colonies; principalement la Louisiane, Saint-Domingue, Bourbon et la Martinique. Ce fut l'idée grandiose du célèbre Law le plus grand financier du XVIIIe siècle, qui a laissé une telle réputation qu'on le donne comme patron aux agioteurs. Son système valait mieux que cette réputation dont les historiens l'ont gratifié.

Law avait forgé un projet trop compliqué, donner le moyen à la petite noblesse de campagne, aux cadets de Gascogne, de Bretagne et d'ailleurs, de se créer de belles situations aux colonies.

Il avait rêvé de les diriger vers les plaines fertiles arrosées par le Missisipi. La noblesse aima mieux rester au village et y vivre misérablement. Law ne put même pas convertir sa famille à ses idées, et, dans sa correspondance il raille aimablement ses cousins seigneurs de Doulon et leurs habitudes casanières.

Les parents de Law, à notre sens n'avaient pas tout à fait tort, et étaient gens plus sages que leur illustre cousin qui mit la France à deux doigts de sa perte. Encore aujourd'hui de forts bons esprit raisonnent comme raisonnaient nos aïeux : « Ne bâtissez jamais de « châteaux pas plus au Canada qu'en Espagne et méfiez-« vous de votre imagination qui vous entraîne si faci-« lement. Vous savez ce que vous quitterez en aban-

Digitized by Google

« donnant le pays Breton ; vous ne savez pas ce que « vous trouverez en Amérique. »

Ces réflexions de notre collaborateur M. l'abbé Millon sont excessivement justes. Il ne faut pas accepter peut-être comme paroles d'Evangile les boniments de ceux qui vantent la vie active saine aux perspectives larges qu'on mène au Canada ; ce n'était pas dans l'intention de les rendre heureux, que La Chalotais voulait y envoyer les gueux de Vitré, c'était pour débarrasser la société de la présence de gens dangereux. Le procureur général de Rennes, ennemi des Jésuites, n'était point homme de progrès, il était imbu de tous les préjugés qui éloignaient les classes élevées d'entreprendre le négoce ou de chercher fortune dans les entreprises coloniales. Est-ce dire que la monarchie partageait ces idées? Bien au contraire, elle avait compris que la fortune de la France dépendait de l'expansion de son commerce en dedans et en dehors du royaume ; elle multipliait les encouragements aux nobles qui s'arrachaient à l'oisiveté de leur condition. C'est une grosse erreur historique d'affirmer que l'exercice du commerce ou de planter aux colonies emportait dérogation à la noblesse. Cette dérogation n'existait pas pour les armements et pour tout commerce en gros sans distinction, c'était le préjugé populaire et non les lois et ordonnances qui faisaient le mépris pour le commerce et les commerçants.

Le Conseil du roi en 1701 applaudissait monsieur Cazeaux du Hallay député de Nantes prononçant ces paroles : « Les autres nations rendent bien plus de « justice au commerce ; elles sont persuadées qu'il « n'y a rien de plus grand et de plus noble ; il n'est « pas d'honneur ni d'agrément qu'elles n'y attachent. » Cazeaux du Hallay ne se dissimulait pas cependant

Digitized by Google

que les gens du monde en général ont peu d'aptitude pour le négoce, ils sont le plus souvent hors d'état de diriger des affaires sans faire péricliter celles où ils ont imprudemment engagé leur blason, s'ils sont propriétaires ruraux, disait-il, qu'ils fassent de la culture comme leur grand-père et s'occupent de cultiver la vigne, défrichir les landes et planter des pommiers. — S'ils n'ont pas de biens et quelques capitaux seulement, ils peuvent espérer la fortune en plantant des cannes à sucre à Saint-Domingue, à la Martinique ou à la Guadeloupe. Chacun sait que le député de Nantes parlait en connaissance de cause et beaucoup de ses compatriotes avaient réussi aux colonies ; quantité de grandes familles bretonnes faisaient partie de la société créole, on était simple gentilhomme à Saint-Domingue; mais on avait droit au titre de chevalier quand on était planteur à la Martinique.

La grande Révolution de 1789 puis celles de 1848 eurent leur répercussion aux Antilles et y portèrent un coup fatal.

Au milieu du siècle dernier on trouvait encore aux Antilles des descendants des grands colonisateurs et riches planteurs du dix-huitième siècle, nous avons relevé un grand nombre de noms parmi lesquels nous citerons : Tascher de La Pagerie, Tascher de Barneval Fitz-James, O' Neil, O' Murphy, O'hara, Pantin de la Guer, de Lautrec, de Lareinty, de Grandmaison, de la Jaille, de Bocandé, de Maynard, des Grottes, Le Roy de la Trochardaie, Anquetil, de la Roche Harvé, Onffroy de Vèrez, Deloynes, Poisson, Vallée, Duplessix, Rhétoré, Grasset Piten, etc., etc., etc.

Au XVIIIe siècle les gens distingués se faisaient honneur d'être représentés aux colonies par quelque membre

Digitized by Google

de leur famille. Les idées ont tellement changé qu'on passerait de nos jours pour un cerveau brûlé si l'on envoyait un cousin germain chercher fortune dans ces pauvres Antilles si menacées par les éruptions volcaniques ou d'autres calamités.

Le Canada au contraire est vanté comme un pays de cocagne, mais ceux qui émigrent auront de grandes déceptions s'ils croient trouver la contrée où les pigeonneaux farcis et les alouettes rôties leur tomberont du ciel. Il n'y a que dans le roman du roi de Cocagne que l'on voit ces choses-là.

JOSEPH DE TRÉMAUDAN.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

Essai de Géographie Botanique sur Belle-Ile-en-Mer, par Emile Gadeceau. — Chez l'auteur, Champ-Quartier, rue du Port-Guichard, à Nantes, 1903.

Très remarquable monographie due aux longues et patientes recherches du meilleur élève du grand botaniste nantais James Lloyd. M. Gadeceau n'a pas voulu limiter un travail à une simple énumération des plantes vasculaires croissant dans l'île ; à côté d'un catalogue aussi complet que possible (où je relève de bonnes trouvailles faites par l'auteur) M. Gadeceau a placé de judicieuses observations de géographie botanique. Je n'entreprendrai pas de les résumer ici pour la raison que l'on ne peut analyser des notes où tout est à lire. Qu'il me suffise de dire que dans ces pages si heureusement développées M. Gadeceau a étudié avec détails l'influence du sol et du climat sur la végétation de Belle-Ile-en-Mer et qu'il a exposé les rapports de la végétation de l'île avec la végétation des îles et de la côte voisine. Mon savant confrère a longuement insisté sur la question des associations végétales. On se rappelle que j'ai moi-même tiré un bon parti de l'étude de quelques plantes survivantes pour fixer, ici même, les limites de l'ancienne forêt de Névet (Cf *Revue de Bretagne*, 1903).

Il se trouve qu'à Belle-Ile, comme sur la côte sud de la baie de Douarnenez, les grands arbres de l'ancienne forêt ont disparu ; il ne reste, comme aux environs de Douarnenez, que la végétation plus humble du sous-bois ; ce groupement de plantes observé par M. Gadeceau appartient à l'association du chêne-rouvre. Le chêne devait donc être la principale essence de la *forêt de Bangor* ; mais le houx et le hêtre ont aussi

Digitized by Google

existé dans l'île. C'est ce qui résulte des remarques suivantes dûes à M. le professeur Ernault.

Les noms de villages de Belle-Ile *Gargelennek* et *Kerguelen* qui signifient respectivement un « lieu plein de houx » et « le village du houx » ne sont pas moins caractéristiques que le terme vieux-breton *Bortifaonen* : la maison du hêtre. M. Ernault est moins sûr de la véritable signification des noms de *Lokounnek, Lokonnek, Logonnets* qui voudraient dire « la fresnairie » d'après Charles de La Touche. Ce serait, en effet, le seul cas où le mot *Lok* ne serait pas suivi d'un nom de saint.

M. Ernault a fait remarquer à M. Gadeceau que le nom bellîlois de l'orme, *oulm*, est d'origine française plutôt que latine. Dans ce cas on eut eu *oulv*. Quant au nom du chêne, M. Ernault ne pense pas qu'il se retrouve dans le nom de lieu-dit *Bordéri*. En présence des chênes fossiles retrouvés dans la vase auprès de ce lieu de *Bordéri*, M. Gadeceau et le R. P. Le Gallen avaient pensé à l'étymologie *Bord-déri*, la maison des chênes ; mais « M. Ernault, en présence d'une forme du « XVe siècle : *Borthenry*, donnée par Rosenzweig opte pour la « *borde de Héri*, forme bretonne connue du français Henri ». M. Fliche, professeur à l'école forestière de Nancy, qui a examiné les fragments des chênes fossiles de Bordéri, croit pouvoir les rapporter au *Quercus sessiliflora* « qui croit généralement dans des endroits plus secs que ses congénères et a « une croissance moins rapide ». Mais je m'aperçois que j'analyse en ce moment l'étude de M. Gadeceau. Je ne veux pas m'engager plus loin sur cette pente, quelqu'attrait que la chose puisse avoir à mes yeux. Je préfère renvoyer le lecteur à la monographie de M. Gadeceau afin qu'il comprenne tout l'intérêt qu'offre notre flore bretonne et, en particulier, celle des îles voisines de notre littoral.

Dr C.-A. PICQUENARD.

Digitized by Google

*
* *

DICTIONNAIRE DES RACINES CELTIQUES par Pierre Malvézin. — Paris, Société Filologique Française, boulev. Saint-Germain, 155, 1903.

Il y a quelques mois je rencontrai dans le train entre Amiens et Paris un Parisien instruit (?) qui prôna devant moi *l'union des trois races latines* en vantant accessoirement les avantages du « progrès » qui nivelait tout sur son passage !!!. Puisse ce brave homme si convaincu jusqu'ici rencontrer quelque part la brochure que vient de publier P. Malvézin et en faire son profit. Cette brochure démontre par A+B, en s'appuyant sur de sérieuses bases *filologiques*, que *la langue française est farcie de Celtique*, vestiges évidents de la langue gauloise parlée autrefois non seulement dans presque toute la France actuelle, mais encore dans la partie septentrionale des pays habités par les deux autres nations « latines ». Et savez vous où P. Malvézin a trouvé le plus grand nombre des racines celtiques ? C'est précisément dans les patois et langues locales que notre Parisien, d'un coup de langue, s'apprêtait à niveler sans pitié. M. Malvézin a, chemin faisant, relevé avec beaucoup d'esprit, un certain nombre d'erreurs commises par M. Darmester qui a parfois, en effet, dérivé du latin des mots dont l'origine est évidemment gauloise. Le dictionnaire de M. Malvézin mérite d'être parcouru avec soin et l'on ne saurait trop louer l'auteur d'être entré résolument dans la voie de la tradition celtique. Il a fait œuvre de bon Français.

Dr C.-A. PICQUENARD.

*
* *

SCARRON INCONNU ET LES TYPES DES PERSONNAGES DU ROMAN COMIQUE, par M. Henri Chardon, ancien élève de l'école des Chartes, ancien Conseiller général de

Digitized by Google

la Sarthe, etc. Paris (Champion, libraire éditeur). Le Mans et Mamers, 1904, 2 vol. in-8°, illustré de nombreuses phototypies. Couronné par l'Académie Française.

Le poète Scarron n'a jamais été un grand homme, quoi qu'en ait dit, dans sa préface, le continuateur du *Roman Comique*. Il n'a dû d'occuper le 41e fauteuil de l'Académie française qu'à l'indulgente fantaisie d Arsène Houssaye qui a trouvé plaisant de lui donner Pascal pour successeur : voit-on l'auteur des *Pensées* faire devant les Quarante l'éloge de *don Japhet d'Arménie* et du *Virgile travesti* ? (1). Mais on ne saurait nier que le premier mari de Mme de Maintenon n ait sa place dans l'Histoire : on ne niera pas davantage qu'il n'ait dépensé, dans l'œuvre inachevée du *Roman Comique*, les meilleurs dons de son esprit — sa gaîté inépuisable, sa verve bouffonne et la faculté incomparable de faire vivre d'une vie intense les personnages qu'il y introduit : il y a créé des types inoubliables. Et dans cette suite d'aventures narrées d'une plume alerte, la bouffonnerie n'est pas exclusive, comme l'a si bien dit Théophile Gautier, « d'une certaine grâce amoureuse et d'une certaine poésie romanesque ».

Et que de questions soulève le roman qui a pour théâtre Le Mans et ses environs ! Il fallait que Scarron les connût bien pour les décrire si exactement. C'est là qu'il fait arriver une troupe de ces acteurs ambulants qu'on appelait des « Comédiens de campagne » : il les y met en rapport avec quelques Manceaux et les scènes les plus drôles se déroulent. Les habitants du lieu et les artistes dramatiques sont peints avec un tel caractère de vérité qu'on s'est demandé de bonne heure s'ils n'avaient pas vécu autrement que dans l'imagination de l'auteur, et sans le savoir, posé devant lui et devant la Postérité. D'où deux ordres de problèmes à élucider — d'une part, les séjours de Scarron dans le Maine, les relations qu'il

(1) *Histoire du 41e fauteuil de l'Académie française.* Paris, 1864, in-12, p. 89.

Digitized by Google

y a eues, les souvenirs qu'il y a laissés ; de l'autre, la détermination aussi précise que possible de ces types qu'il n'a pas inventés, de ces portraits si lestement brossés, Ragotin, la Rapinière, Mme Bouvillon, M. de la Garouffière, etc. : à quels noms répondaient-ils et quelle est leur histoire, et quelle était en outre cette troupe de comédiens à la vie desquels nous sommes maintenant initiés ?

Il y a plus de trente ans que M. Henry Chardon, pour qui l'histoire littéraire du XVIIe siècle n'a plus de secrets, érudit aussi consciencieux que sagace et laborieux, a commencé à regarder en face tous ces problèmes, pour essayer de les résoudre. Sans une grave maladie qui l'a condamné au repos pendant plusieurs années, nous aurions depuis longtemps le résultat de ses infatigables recherches. Enfin nous l'avons sous les yeux en deux beaux volumes pleins des plus curieuses révélations.

Depuis 1660, on a eu souvent la prétention de raconter plus ou moins complètement la vie de Scarron ; et en fait de légendes et d'inexactitudes, on a entassé Ossa sur Pélion. M. Chardon, paralysé par sa mauvaise santé, n'avait pu encore publier ses découvertes, lorsque M. de Boislisle, à l'aide de documents nouveaux, a jeté une lumière inattendue sur le premier mari de Françoise d'Aubigné, sur la jeunesse de celle-ci et sur les circonstances de son mariage (1). Cet excellent travail n'a rien enlevé de son intérêt à celui que nous annonçons avec empressement et que l'Académie française a si justement couronné.

Le tome premier est rempli par une première partie consacrée à « Scarron inconnu » — titre qu'elle porte et qu'elle mérite. Presque tout est nouveau et inédit, en même temps que scrupuleusement vérifié dans ces chapitres qui nous apprennent tant de choses. Nous ne pouvons songer à résumer en quelques lignes cette biographie, nourrie de tant de

(1) *Revue des Questions historiques*, 28e année, 1893, pp. 86-144 et 390-443. *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné.*

Digitized by Google

faits, qui prend Scarron à sa naissance, le conduit dans le Maine en 1634 près de Mgr de Beaumanoir, évêque du Mans, qu'il accompagne à Rome, l'installe en 1636 dans un canonicat de cette ville, nous fait vivre de sa vie matérielle comme de sa vie mondaine et littéraire dans le pays où plus tard sa joyeuse fantaisie placera les scènes de son roman, nous renseigne sur les causes vraies ou vraisemblable de la cruelle maladie autour de laquelle la légende a accumulé tant d'inventions mensongères. Elle le ramène à Paris, nous fait assister aux préliminaires et à la conclusion de son mariage et le suit jusqu'à la tombe.

Nous avons le vrai Scarron, celui qu'on ignorait et sur qui les dictionnaires biographiques seraient désormais impardonnables de débiter des « racontars » démontrés faux. Nous devons nous même renoncer à le rattacher au Parlement de Bretagne : décidément, Gabrielle Goguet, sa mère, n'est pas, comme nous en étions convaincu, la fille d'un conseiller de cette cour. Cette erreur ne figurera pas dans notre étude sur les membres de la grande compagnie bretonne (1).

C'est donc bien un Scarron inconnu et méconnu que M. Chardon nous présente — biographie abondante, copieuse, qui ne nous laisse rien ignorer de ce que notre curiosité désire savoir — et reconstitue, dans ses détails les plus instructifs et souvent les plus piquants, le milieu social dans lequel cette existence peu régulière s'est écoulée, tant à Paris qu'au Mans.

La seconde partie, qui occupe les deux tiers du deuxième volume, nous ménage des surprises. L'auteur y passe en revue les principaux personnages du *Roman Comique*, les Manceaux d'abord. Dès l'apparition du livre en 1651 ou 1652, chacun dans la capitale du Bas-Maine, a regardé autour de soi et mis un nom sur tous les portraits que la malignité provinciale reconnaissait ou devinait ; puis la tradition locale, très précise au

(1) Hilaire Goguet, conseiller au Parlement de Bretagne, reçu en 1574, originaire de Fontenay-le-Comte, passait pour être le père de Gabrielle, mère de Paul Scarron, et était inscrit comme tel dans les généalogies de cette famille. Des recherches nouvelles ont modifié cette attribution.

Digitized by Google

début, n'en doutons pas, a bientot perdu de vue les véritables orignaux disparus les uns après les autres et n'a transmis aux siècles suivants que des « Clefs » sans valeur documentaire : on y découvre d'étranges confusions et d'invraisemblables anachronismes. M. Chardon s'y est seulement arrêté pour en constater l'existence et montrer qu'elles ne méritaient aucune confiance : les personnes qui y sont nommées n'ont jamais posé devant le pinceau du romancier. L'auteur, dirigeant ses investigations d'après une méthode rigoureuse et scientifique, a été ainsi conduit de proche en proche jusqu'aux modèles véritables. Ce sont bien eux : disons toutefois que leur mémoire doit être dégagée de tous les méfaits et de tous les ridicules que le roman leur attribue : les aventures et les scènes de tout genre auxquelles la malice de Scarron les a mêlés et qu'il a si bien narrées sont toutes de son invention : elles n'ont existé que sous sa plume.

Nous connaissons aujourd'hui Ambroys Denisot, avocat, secrétaire de l'évêché du Mans, transformé en *Ragotin ;* Mme Bautru, née le Divin, fille d'un Conseiller au parlement de Bretagne et parente d'un magistrat de la même Cour (1), devenue la grosse et peu prude *Mme Bouvillon ;* François Nourry de Vausseillon, lieutenant du prévôt de la maréchaussée, sous le nom parlant de la *Rapinière,* et des figures accessoires dont les originaux ait aussi été découverts. A côté de ceux-là — victimes de la verve impitoyable et rancunière de Scarron, nous saluons deux de ses amis qu'il a peints avec amour, Jacque Choüet de la Gandie, conseiller au parlement de Bretagne (2) et François Faudoas d'Averton, comte de

(1) M. Chardon nomme ce magistrat qu'il appelle « M. Bellanger » : il n'y en a jamais eu de ce nom à la cour de Rennes. Le grand-oncle ou arrière-grand-oncle de Mme Bautru était Michel Quelain, conseiller dès 1554 au Parlement de Bretagne et en même temps à celui de Paris dès 1543 ; la parenté venait de son aïeul maternel, Jacques Hoyau, fils de Gabrielle le Boindre, qui étoit de ce côté neveu ou petit-neveu du Conseiller. (Archives de Maine-et-Loire, série E, n° 3710.)

(2) Jacques Choüet, Conseiller au Parlement de Rennes, de 1622 à 1643, s'était marié au Mans dès 1625 et résidait, hors le temps de son service dans cette ville où il est mort.

Digitized by Google

Belin, sous les masques de *M. de la Garouffière* et du *Marquis d'Orsé*, l'un et l'autre aimables, lettrés, se piquant d'être connaisseurs en théâtre et de protéger les Comédiens

Quant aux membres de la troupe dont l'arrivée au Mans ouvre le *Roman Comique*, le problème était presque insoluble : comment les reconnaître au milieu de ces compagnies qui allaient de ville en ville et dont le personnel se modifiait si souvent ? Et cependant ce sont bien des portraits que Scarron a tracés ! Nous n'admettons pas que le Destin, l'Étoile, Léandre, la Caverne, sa fille Angélique et leurs camarades n'aient pas vécu d'une vie réelle : nos ancêtres les ont applaudis. Il semblait cependant qu'ils étaient condamnés à un éternel incognito : on s'est assuré seulement que Molière n'en était pas, quoiqu'on l'ait cru un moment. M. Chardon a voulu en avoir le cœur net et a ouvert une vaste enquête dont il a consigné les premiers résultats heureux dans un ouvrage qui pour être vieux de vingt-huit ans n'en est pas moins plein d'intérêt (1). De nouvelles recherches lui ont permis de recueillir de nombreux documents à l'aide desquels il a ajouté quelques chapitres à son histoire des Comédiens de campagne. Il n'a certes pas perdu son temps, mais plusieurs des figures les plus intéressantes de la troupe ont, malgré tout, conservé leur masque.

C'est beaucoup qu'il ait pu reconnaître quelques individualités, Léandre, Angélique, le poète Roquebrune, l'opérateur Ferdinando Ferdinandi et sa femme. Il a accompli de curieuses résurrections en remettant en lumière ces personnages dont nous connaissons maintenant l'histoire : Léandre, c'est Jean-Baptiste Mouchaingre, dit *Paphetin*, dit *Filandre* : le divin *Roquebrune* cachait Nicolas-Marie Desfontaines, qui faisait les pièces et les jouait : le couple *Ferdinandi* n'est autre qu'un ménage d'opérateurs, Jacques Caval et Louise d'Étriché, deux époux assortis : *Angélique* seule garde son nom : c'est Angé-

(1) *La Troupe du Roman Comique dévoilée et les Comédiens de campagne au XVIIe siècle*, Paris et le Mans, 1876, in-8°.

Digitized by Google

lique Meunier, femme et fidèle compagne de Mouchaingre dans leur longue carrière théâtrale (1). Nous nous arrêtons-là : nos lecteurs voudront lire, dans les pages attrayantes de M. Chardon, tout ce qu'il a découvert sur ces artistes d'autrefois qui ont amusé nos pères. Espérons qu'un heureux hasard permettra à l'auteur d'enlever les derniers masques à l'illustre troupe.

En attendant, il a découvert un autre secret, bien gardé pendant près de deux cent cinquante ans, le nom de l'écrivain qui, après la mort de Scarron, a terminé le *Roman Comique* que celui-ci avait laissé inachevé. C'est Jean Girault, son successeur au Chapitre du Mans, ancien secrétaire de Ménage, qui a cru qu'à ce double titre il serait doté de l'œuvre primitive. En réunissant en faisceau un certain nombre de circonstances, M. Chardon est arrivé à établir très sûrement que c'était Girault qui avait publié en 1868, à Lyon chez l'éditeur Offray, la troisième et dernière partie du roman. On connaît de ses écrits et l'on retrouve dans le continuateur la même froide médiocrité et la même lourdeur de style. Il avait du moins le mérite d'être familier avec les lieux qu'il a décrits et l'on peut encore aujourd'hui constater sa consciencieuse exactitude. Le voilà désormais immortalisé à la suite de son prédécesseur.

La place nous manque pour signaler d'autres chapitres qui sont aussi des révélations, ainsi que la richesse de l'appendice : mais nous ne terminerons pas sans consacrer quelques lignes à toute une série de documents phototypiques qui éclairent agréablement et utilement le texte de M. Chardon. Il y a d'abord des portraits de Scarron et de divers personnages

(1) On trouve à Rennes, dans les registres de la paroisse Saint-Aubin, plusieurs traces des divers passages des Comédiens de Monsieur le Prince qui donnaient leurs représentations dans la salle du jeu de paume, rue de la Poulaillerie. L'un de ces actes porte la signature : *Philandre* (1663) : dans un autre, *Mouchaingre* et *Angélique Meunier* signent leurs vrais noms. Nous avons été heureux d'en donner connaissance à M. Chardon qui les a reproduits *in-extenso*, avec d'autres pièces (Tom. II, pp. 243 et s.)

Digitized by Google

mêlés à sa vie, y compris la future Mme de Maintenon, et des vues de quelques lieux cités ; il y a surtout une suite remarquable — et l'on peut dire inédite — de douze scènes du *Roman Comique* traduites en tableaux qui rendent beaucoup mieux l'inspiration bouffonne du romancier que les planches, si remarquables à d'autres points de vue, d'Oudry, de Pater, et de Dumont le Romain Ces toiles commandées au peintre Coulom par le maréchal de Tessé et exécutées vers 1715, sont peu connues, parce qu'on les voit mal au musée du Mans, où elles ont été placées dans un étroit couloir. L'administration municipale actuelle de cette ville ne voulait pas se prêter à les laisser photographier ; heureusement qu'une administration antérieure avait été plus libérale. M. Chardon, informé à temps qu'il existait des clichés de ces tableaux, a pu, alors qu'il en désespérait, donner tout de même à ses lecteurs le régal artistique dont il ne se consolait pas de les priver.

Nous dirons, en finissant, que nous sommes de l'avis de l'Académie Française. On peut faire ailleurs qu'à Paris de bons et de beaux livres, M. Chardon vient d'en fournir une preuve éclatante.

F. Saulnier.

*
* *

De l'Ensemble des Moyens de la solution pacifiste par Raoul de la Grasserie. — Paris V. Giard et E. Brière, 1904.

Il me paraît impossible d'indiquer le mal et le remède, dans la question si passionnante de la guerre entre les états, avec plus de précision que ne vient de le faire M. de la Grasserie. Son petit volume de la Bibliothèque pacifiste internationale présente dans une forme très littéraire, mais que sa clarté rend accessible à tous, l'ensemble des moyens par lesquels chaque pays doit travailler à l'œuvre de la paix universelle, par lesquels l'ensemble des nations peut espérer d'atteindre ce but. « Un état international final en vertu du quel il n'exis-« terait plus trace ni d'une guerre quelconque, ni d'aucun

Digitized by Google

« armement d'aucune nation » — telle est, selon les expressions mêmes de M. de la Grasserie, la conception idéale qu'il propose à nos méditations. Par l'éducation, la diffusion des idées, par l'action combinée des arbitrages, des alliances, de la décentralisation, notre éminent compatriote prétend jeter les bases d'une Confédération européenne, même d'une Confédération humaine. Conquérir les esprits à la cause de la paix, convertir l'opinion publique ne lui semble pas, tant est grande sa foi dans l'avenir, une chimère ou une utopie ; nous voulons l'en croire et tout au moins nous l'en admirons.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

UNE TRIPLE INAUGURATION A NANTES

Le dimanche 26 juin, le médaillon de Charles Monselet, par Le Bourg ; les bustes d'Emile Péhant et de Dugast Matifeux, par Le Duc et de Boishéraud, ont été inaugurés dans le grand vestibule de la Bibliothèque publique de Nantes. M. Camille Le Senne, vice-président de la Société des gens de lettres, présidait, ayant à ses côtés notre ami Olivier de Gourcuff, promoteur du monument Monselet et M. Léon Séché. Tous trois ont prononcé des discours fort applaudis auxquels a répondu M. Sarradin, Maire de Nantes. A 5 heures a eu lieu, sous la présidence d'Olivier de Gourcuff, une séance littéraire et musicale, au cours de laquelle on a récité des poésies de Monselet et de Péhant. Yan Rumengol, directeur du *Terroir Breton*, a lu son rapport sur le concours poétique, organisé par cette *Revue* en l'honneur de Monselet ; rappelons que pour récompenser trois des lauréats (en majorité bretons), le Marquis de l'Estourbeillon avait offert des médailles d'argent et de bronze. Un banquet de 60 couverts a clôturé la fête.

*
* *

Le bon poète nantais, Dominique Caillé, réédite une de ses œuvres de jeunesse, en lui donnant un cadre d'irréprochable typographie. Il s'agit du poème de *Parisina* (nouvelle édition,

Digitized by Google

Nantes, imprimerie Biroché et Dautais), qui n'est point une traduction littérale, mais une imitation ou, si l'on veut, une adaptation de Lord Byron. Les alexandrins français ne palissent pas trop à côté des décasyllabes anglais d'une désespérante concision. Dominique Caillé nous donnera-t-il quelque jour une réimpression aussi artistique de son poème d'*Édith* qui me paraît son chef-d'œuvre, et qui est une œuvre personnelle ?

*
* *

La Marche des Mutualistes, écrite sur des paroles d'Auguste Faure, et qui valut, au VIIIe congrès de la mutualité française, un succès si mérité au compositeur nantais Sélim, vient de paraître sous une élégante couverture illustrée. (Nantes, chez Bélédin Paris, chez Loret fils et Freijtag.) L'œuvre est des plus remarquables, au double point de vue de l'inspiration et de la science harmonique. Sélim est regardé aujourd'hui comme le premier des jeunes compositeurs nantais.

O. de G.

*
* *

Nous rendrons compte dans la prochaine livraison de deux ouvrages très intéressants, tant par le nom de leurs auteurs que par l'importance des sujets traités: *Le Folk-Lore de France* de M. Paul Sébillot et *La Noblesse Bretonne aux XVe et XVIe siècles*, du Cte René de Laigue. O. de G.

Le Gérant : J. Le Bayon.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE Frères.

Digitized by Google

UNE STATUE A SAINT YVES

DANS L'ÉGLISE DU VŒU NATIONAL

Il y a déjà du temps, nous avons fait ici un appel pour l'érection d'une statue à saint Yves, dans l'église de vœu National où la place du patron des avocats et des gens de justice nous semblait absolument marquée d'avance. Nous sommes heureux d'informer aujourd'hui nos lecteurs que Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, dont le cœur est resté si breton, approuve officiellement ce projet et désigne la chapelle Sainte-Anne comme emplacement de la future statue. De plus elle autorise exceptionnellement, car c'est la première fois qu'il en sera ainsi, que le *Bulletin du Vœu National* publie dans un paragraphe spécial les noms des donateurs et les sommes recueillies, en vue de l'érection de cette statue en pierre qui devra être une œuvre d'art et coûtera quinze mille francs. Ne se trouvera-t-il pas 15000 souscripteurs à un franc dans toute la France et même hors de France, pour cette belle et bonne œuvre? Beaucoup de catholiques offrent chaque année une certaine somme à l'Eglise du vœu National, avec ou sans destination particulière : plusieurs ne peuvent-ils pas, surtout en Bretagne, la consacrer d'ici nouvel ordre à la statue de Saint-Yves? Tous les représentants de la Bretagne, à quelque titre

Digitized by Google

que ce soit, sénateurs, députés, conseillers généraux etc, ne se feront-ils pas honneur de souscrire à ce monument national ? Les magistrats, les avocats, les avoués les notaires ne voudront-ils pas rendre hommage à leur ancien patron ? Les étudiants, dont il était jadis encore le protecteur vénéré ne lui apporteront-ils pas leur obole? Malgré les œuvres qui les surchargent, MM. les curés eux-mêmes ne pourront-ils offrir quelque don au saint curé qui fut leur modèle ? Mais saint Yves n'est-il pas le patron de tous les Bretons? Tous les Bretons qui peuvent donner un franc n'auront-ils pas à cœur de verser ce tribut à saint Yves ? Il nous importe d'exercer le plus tôt possible le droit que nous confère la dévotion du bon archevêque de Paris au patron de la Bretagne : nous y convions en particulier tous les lecteurs de cette *Revue* si zélée pour nos traditions nationales et religieuses.

Vte Hippolyte le Gouvello.

Digitized by Google

LE DOUX RETOUR

Aujourd'hui, chère Bretagne,
Je refranchis donc ton seuil
Et ta rieuse campagne
Me fait le plus tendre accueil :

Je te retrouve plus douce
Et plus enjôleuse encor
Dans ton costume vert-mousse
Boutonné de boutons d'or ;

Le long des avoines grises
Les merles et les pinsons
Me gazouillent des bêtises
Et me dictent des chansons ;

La coquette pâquerette
Au milieu du blé nouveau
Me montre sa collerette
De fille de Concarneau ;

A ses pieds le muguet blême
Me fait des saluts exquis
Avec la grâce suprême
D'un « muguet » qui fut marquis ;

Digitized by Google

D'une allure décidée
Le coquelicot moqueur
De sa bouche trop fardée
Rit de ma grave pâleur ;

Mais, pour l'en blâmer, sans doute,
Vers moi se haussant un peu,
Chaque bleuet sur ma route
Me sourit de son œil bleu ;

Oubliant leurs grands airs dignes
Les digitales des bois
Me font de gais petits signes
Avec tous leurs petits doigts ;

Et la bruyère menue
Qui fleurit tous nos enclos,
Me sonne la bienvenue
De tous ses petits grelots.

THÉODORE BOTREL

Digitized by Google

LE CHATEAU LANDAIS A VITRÉ

C'est un bien gros titre pour désigner l'habitation où est né Pierre Landais. Ceux surtout qui ne voient en lui que le fils d'un couturier et petit tailleur lui-même mettraient plutôt son berceau dans un galetas du Rachapt, puisque d'après l'histoire, qui du reste ne se trompe pas, il a vu le jour dans ce faubourg de Vitré. Au XIXe siècle, on semble avoir cherché la demeure la plus convenable et la plus en rapport avec la haute position que ce personnage avait occupée à la cour de Bretagne ; et c'est alors qu'on lui a attribué un petit manoir, connu aujourd'hui sous le nom de *Maison de Pierre Landais* à la Greurie. Mais un assez vieux registre de comptes parle du *château Landais*, et je m'empare de cette dénomination, quelque exagérée qu'elle soit, pour attirer l'attention des curieux sur mon étude, pour m'aider à démolir le prétendu manoir, en tant que lieu natal du grand trésorier, et pour fixer l'emplacement de la maison commerciale de la famille Landais.

Saint-Malo, Vitré et Morlaix étaient autrefois considérées comme les trois villes de haute bourgeoisie bretonne ; bourgeoisie qui s'acquérait par le grand commerce, et qui arrivait même parfois à obtenir des lettres d'anoblissement. Au XVe siècle, les marchands de draps de laine et de soie formaient, dit un texte de l'époque, le premier des grands corps qui vendent les plus notables marchandises. Les drapiers étaient donc

Digitized by Google

les premiers bourgeois et formaient l'aristocratie commerciale. Vitré, tout spécialement, s'adonnait à cette industrie, et y joignait, surtout avec ses toiles, le commerce maritime, qui fut pour ses habitants *un élément incontestable de prospérité*, ainsi que l'a fait remarquer un de ses historiens, descendant lui-même d'une des plus anciennes et des plus honorables familles (1). Non seulement les bourgeois de Vitré allaient porter leurs marchandises dans les différents ports qui les avoisinaient, à Saint-Malo, à Nantes, à Morlaix, mais ils se joignaient à nos hardis navigateurs : ils ne craignaient pas de traverser les mers pour porter leurs draps et leurs toiles, en Flandre, en Angleterre, en Espagne, en Portugal, aux Antilles, et dans les Indes Orientales, au risque même d'avoir à combattre les corsaires et les flibustiers de toute nationalité.

En 1472, ces commerçants religieux, se réunirent et pour rendre plus étroite leur union ils placèrent leurs entreprises sous la protection de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, honorés dans les mystères de l'Annonciation et de l'Incarnation ; et fondèrent en l'église Notre-Dame la *Confrérie des Marchands*. Voici le premier paragraphe de leur association qui va nous faire connaître la bourgeoisie vitréenne de cette époque et nous mettre en rapport avec quelques-uns de ses membres dont nous retrouverons les noms dans le cours de cette étude (2).

(1) Frain de la Gaulayrie, *Les Vitréens et le commerce international*.

(2) Ce document, conservé aux Archives de Notre-Dame, a été publié intégralement dans le *Journal historique de Vitré*, XXXI ; ouvrage aujourd'hui complètement épuisé.

Digitized by Google

« Saichent touz presens et avenir que nous, Guyon Gaulay, Robin Roussigneul, Louys Hardi, André Cholet, André Leroyer, Robin Renusson, Phelipot Le Taillandier, Jehan Souchu, André Lemoyne, Jehan Clavier, Jehan Lefevre, *de Saint-Aubin*, Jehan Lemoyne, Geffroy Lemoyne, Jehan Lebreton, Jehan Geffrat, Jehan Berte, Pierre de Gennes, Christophe de Gennes, Jehan Hardy, Guyon Renusson, Pierre Gilet, Jehan Chalet, Pierre Lemoyne, Giles Lebreton, Guillaume Chalet, Pierre Hardi, Macé Vetier, Raoulet de la Bernardays, Julien Tyerry, Michel Marye, Pierre Phelipot, Bertran Lebreton, Robert Ravenel, Jehan Ravenel, Pierre Clavier, André Bernardays, René Lemoyne, Raoulet Marye, André Tirel, et autres marchans demourans à Vitré, diocèse de Rennes, frequentans pays estrangers tant par mer que par terre, meuz en devocion, desirans fonder et instituer aucun divin service pour le salut des ames de nous et de noz prédecesseurs, participans et aydans a l'augmentacion et continuacion de ce que ensuit, au bien et intencion de nous, et du fait et negociacion raisonnable de nostre fait de marchandie, soit ou temps fuctur en saincte eglize fait prieres, aumosnes et oraisons ; considerans que les messes et divins suffrages peuvent moult proffiter es ames des deffunctz, et aussi valloir a l'acroissement des biens temporels de ceulx qui sont en vie.

« Avons aujourd'huy constitué et ordonné, et par ces presentes constituons, fondons et ordonnons une confrarie en contemplacion, honneur et reverence de la feste de la glorieuse Annonciation, fête a la glorieuse Vierge Marie, de la Conception de nostre benoist sauveur Jésus-Christ..... »

Tous ces noms ont disparu ; deux d'entre eux, portés

Digitized by Google

par des branches nombreuses et vivaces, viennent de s'éteindre en 1901 et 1903 dans les très honorables personnalités de MM. Arthur et Waldeck Lemoyne de la Borderie et de M. Félix de Gennes ; beaucoup sont entrés dans des maisons de haute aristocratie bretonne par leurs alliances avec les de Cornulier, de Farcy, du Boisbaudry, de Valory, de Châteaubriand, de France, de Grimaudet, Huchet de Cintré, etc..

On peut se demander pourquoi le nom des Landais ne se trouve pas dans cette liste, s'il appartenait vraiment à la bourgeoisie commerçante de Vitré ? Il semble facile d'y répondre ; car, en 1472, Jamet Landais, le père de notre personnage, ne vivait plus ; et son fils, à la même époque, était au service du duc François II. En effet, Pierre Landais était à la tête de la maison commerciale de sa famille, quand, en 1459, il livra à crédit au futur duc de Bretagne des draps de soie, pour une somme qui s'élèverait de nos jours à soixante mille francs, ce qui n'indique pas précisément en lui un simple petit tailleur d'habits ; et, l'année suivante, il était grand trésorier de Bretagne (1).

Quant à la conduite politique de Pierre Landais, je n'ai point à la juger dans ce travail. Très dévoué au duc, il avait sur lui une grande influence ; mais par son caractère porté à l'orgueil et au despotisme, il se fit des ennemis, surtout dans le parti de la noblesse bretonne qui cherchait des alliances du côté de Louis XI, tandis, qu'avec raison il croyait trouver en Angleterre

(1) Dans l'extrait du premier compte de Pierre Landais, qui commence au mois de juin 1460, on trouve : *Le duc, avant son advenement à la principauté, avoit pris de Pierre Landoys, qui n'estoit encore son garde-robbier, pour MDXXI escus neufs de draps de soye et de laine, par lettre dattée du 20 aoust 1459* (Dom Morice, preuves III, 1758).

Digitized by Google

et en Espagne des appuis plus solides pour mettre la Bretagne en garde contre les vues et les prétentions de la cour de France. Il rencontra surtout dans le chancelier Chauvin un adversaire redoutable auquel il voua une haine implacable. « *Il y eut entre eux*, dit Alain Bouchart, *une merveilleuse picque* ; *cette picque dura entre ces deux personnaiges tant et tellement que chacun fut cause de la mort scandaleuse l'un de l'autre* (1). En effet, Landais ayant fini par obtenir la disgrâce de Chauvin le fit juger et emprisonner, et le laissa mourir misérablement dans un cachot du château de l'Hermine à Vannes. en 1482. Ce fut là un crime dont il ne pût se laver et dont ses ennemis surent profiter pour le condamner lui-même. Plus nombreux et plus hardis que jamais, ils réussirent à s'en emparer, ils le jugèrent sommairement et le conduisirent immédiatement à la potence dressée sur la prairie de Biesse, à Nantes, avant que François II pût être instruit de sa condamnation et lui envoyer sa grâce. C'était le 19 juillet 1485.

Les juges de Landais, qui tous appartenaient à la haute noblesse, pour donner, semble-t-il, plus de poids à leurs accusations commencèrent par lui reprocher d'être *rôturier, issu et extrait de gens partables et de basse condition*. Ce fut peut-être, dit un historien, un de ses crimes les plus énormes, et c'est aussi celui que les ambitieux savent le moins se faire pardonner (2). D'après d'Argentré, il leur répondit simplement *que de vray il estoit issu de gens roturiers, originaire du païs, des parties de Vitré* (3).

Le premier historien de cette époque, Alain Bouchart,

(1) Alain Bouchart. *IVe livre, feuillet* 225, *verso*.
(2) Laurentie, *Histoire de France*, III, 440.
(3) *Histoire de Bretagne*, édition de 1648, pp. 640-641.

Digitized by Google

qui écrivait dans les environs de 1514, nous présente Pierre Landais comme *ung personnaige peu scavant et de basse extraction ;* et tous ceux qui lui succèdent emboîtent le pas et renchérissent sur son appréciation.

Bertrand d'Argentré, son compatriote (1), nous dit « *Pierre Landais, fut natif de Bretagne, du fauxbourg du Rachat de Vitré.... fils d'un pauvre homme, artisan tailleur d'habits de son mestier* ; quelques lignes après il le nomme *un petit chaussetier qui mania si bien son maistre qu'il lui fist perdre une partie de ses biens, de son titre et de l'honneur de ses aïeux.* Deux pages plus haut il en avait tracé un portrait plus exact : *Landais estoit d'extraction peu de chose, mais audacieux, entrepreneur, impétueux et impudent, et avec ce, fin, delié, et propre pour bien servir un prince en grands maniments, et à remuer partis, estant caut et subtil en practiques, et de vrai homme d'estat, s'il n'eust esté trop suiet à ses passions* ; *et n'ayant pas faute d'entendement* (2).

Dom Morice et dom Lobineau parlent dans le même sens ; *Landais,* dit le premier, *l'un de ces hommes obscurs, né pour l'intrigue et le manège des cours, étoit de Vitré et fils d'un tailleur d'habits qui habitoit le fauxbourg du Rachard* (3) ».

« *Pierre Landais* ajoute le second, en cherchant à le rabaisser honteusement, *étoit un homme de rien, qui par le caprice de la fortune devint le principal ministre d'estat du duc, après l'avoir été de ses plaisirs secrets* (4) ».

Au point de vue politique, les historiens français ne devaient pas être favorables à Landais, loin de là, pour s'en convaincre, qu'il me suffise de citer le père Daniel,

(1) Né à Vitré en 1519.
(2) *Histoire de Bretagne*, chapitre XXII.
(3) *Histoire de Bretagne*, II. 125.
(4) *Histoire de Bretagne*, 747.

Digitized by Google

l'un des plus savants et des plus consciencieux : *Pierre Landais*, dit-il, *par son esprit et son adresse étoit parvenu à la plus haute faveur auprès du duc de Bretagne. Il étoit natif d'un fauxbourg de Vitré, fils d'un tailleur, lui-même en avoit fait le métier à la cour pendant quelque temps; étoit devenu valet de garde-robe chès le duc, et puis valet de chambre ; et enfin, par ses manières agréables et par le moien des maîtresses de ce prince, s'étoit poussé jusqu'à être fait maître de la garde-robe et le principal confident de son maître* (1) ».

Voici bien des étapes en quelques mois pour arriver à la trésorerie générale ; et la chronologie, d'après Levot (2), ne permet pas à l'histoire d'admettre les moyens honteux mis en avant par quelques adversaires ; car la maîtresse du roi Charles XII (3) n'était pas encore réfugiée à la cour de François II, quand Landais y fut appelé comme trésorier.

Par pure curiosité, je rapporterai ici ces quelques lignes de l'abbé Manet : « *Cet insigne scélérat avait dans l'âme toute la bassesse de son origine, et tous les vices d'un tyran. Né à Vitré, d'un tailleur d'habits, de simple valet de garde-robe qu'il étoit d'abord, il s'était avancé à la cour de son souverain par mille intrigues, jusqu'à la charge de trésorier général, la plus considérable du duché. Admis au conseil, il ne s'était pas contenté d'y dominer en maître, il en avait encore éloigné tous ceux qui pouvaient contrarier ses vues* (4) ».

Toutefois, dès le XVIIIe siècle, un courant d'opinions plus favorables à Pierre Landais commença à se faire jour. L'auteur de l'histoire des ducs de Bretagne, après

(1) *Histoire de France*, VI, 511.
(2) *Biographie bretonne*, II, 136.
(3) Madame de Villequier.
(4) *Histoire de la petite Bretagne*, II, 496.

Digitized by Google

avoir parlé de son origine et l'avoir montré tout puissant à la cour du duc de Bretagne, ajoute : *Au reste c'était peut-être le plus adroit politique qui fut alors en Europe ; hardi et secret dans ses entreprises, infatigable dans le travail, mais d'une dureté et d'un orgueil insupportables* (1).

L'abbé Irail surtout, dans son *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France,* avoit compris le rôle de Landais à la cour du duc de Bretagne : Il *fut un homme de tête et de courage*, dit-il ; *François II avait en lui une confiance trop aveugle, et, après l'avoir fait passer du métier de tailleur à des postes honorables, lui donna la première place dans le ministère. Ses ennemis regardaient son élévation comme criminelle, prétendant qu'elle était le fruit de ses vices plutôt que de ses talents ; mais, ceux qui n'avaient aucune raison ajoute-t-il, de croire et d'augmenter la médisance ou la calomnie, et qui jugeaient d'après les opérations de sa politique, le mettaient au rang des plus habiles ministres* (2) ».

Daru, qui n'est pas partisan du favori de François II, reconnut cependant que son *alliance avec l'Angleterre n'avait rien que de raisonnable, et que le ministre qui l'avait conçue avait du moins le mérite d'avoir vu nettement où était le danger et le remède. Le favori Lescun intriguait,* dit-il, *le grand trésorier se montrait capable de gouverner. Son habileté, sa hardiesse, ses succès, l'influence de l'Angleterre, le rendirent bientôt maître de la cour comme du cabinet... et il se vit en pleine possession, non pas seulement de la faveur mais du pouvoir* (3).

Laissons de côté des écrivains comme Pitre-Chevalier, Jules Janin, Quellien, qui répètent sans aucun contrôle les accusations articulées contre le ministre de Fran-

(1) II. 141.
(2) Page 73.
(3) *Histoire de Bretagne*, III, 63.

Digitized by Google

çois II. En 1839, Louis Dubois (1), alors sous-préfet, fondateur du *Vitréen*, le premier journal de Vitré, et auteur d'un *Essai sur l'histoire de la ville de Vitré et de ses seigneurs*, consacra un de ses premiers articles à la réhabilitation du fils du tailleur qu'il regardait comme l'un des plus illustres enfants de Vitré, et dont *l'habile administration fut payée de la plus atroce ingratitude.*

Un peu plus tard, Levot, dans sa *Biographie bretonne*, au moyen de précieux renseignements fournis par M. Bizeul, consacre à Pierre Landais un long article, dont je me servirai ici et là. Il cherche à relever sa position sociale ; il le défend de beaucoup des accusations portées contre lui, sans toutefois l'innocenter complètement ; il le considère comme une victime de ses vues politiques, et finalement il voit *mourir en lui la nationalité bretonne.*

Sans doute inspiré par cet article, le comte Louis de Carné (2), le futur membre de l'Académie française, entreprit de son côté la réhabilitation du trésorier, dans la *Revue des Deux-Mondes* (3) et intitula hardiment son travail : PIERRE LANDAIS ET LA NATIONALITÉ BRETONNE. On peut résumer son travail dans cette phrase que j'en extrais. « *Pierre Landais, qui joua un si grand rôle dans les affaires de l'Europe, m'est apparu avec des qualités politiques du premier ordre et des vices qui furent ceux de son temps plus que les siens.* »

Nous voici arrivés à notre grand historien breton Arthur de la Borderie. Quelle est son opinion ? Elle se

(1) Originaire de Normandie, il fut l'aïeul de Tancrède Abraham, qui s'est fait un nom dans l'aquarelle et qui naquit à Vitré le 7 janvier 1836.

(2) Né en 1804, académicien en 1863, mort en 1876.

(3) Livraisons de novembre et décembre 1860.

Digitized by Google

partage entre les deux partis et n'en satisfait aucun. En 1859, dans une des premières réunions de la Société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine, un membre, M. Mahias, donna lecture d'une étude biographique sur Landais, qui, tout en adoptant la basse origine du personnage, tendait toutefois à prouver que sa politique avait pour but d'assurer l'indépendance de la Bretagne et de combattre, à l'aide de l'influence anglaise, les entreprises envahissantes des rois de France. M. de la Borderie, présent à la séance, discuta avec l'auteur et lui répondit que l'origine de Landais n'était pas aussi obscure qu'il voulait bien le dire, puisque son père n'était pas un petit tailleur, mais bien un de ces marchands de draps de soie qui formaient à cette époque la riche bourgeoise Vitréenne (1).

Quelques années après, en 1866, de la Borderie publiait dans sa *Revue de Bretagne et de Vendée* un travail sur *Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort*. Il déplorait la conduite de la cour ducale, allant chercher un appui en Angleterre, au lieu de réunir autour d'elle tous ses fidèles Bretons et de demander à la France de respecter son indépendance. Mais, nous dit-il, « moralement, François II avoit vieilli vite ; le goût des plaisirs avait fini par lui ôter celui des affaires et par énerver sa volonté. Depuis 1481, ce pauvre duc ne fut plus qu'un instrument dans la main des favoris, des ministres, de l'entourage. Le premier de ces favoris, le plus absolu, le plus impérieux, c'est Landais, de tailleur devenu ministre des finances ou, comme on disait alors, trésorier général du duché. Aux dernières années de Louis XI, aux premières de Charles VIII, c'est lui qui organisa

(1) *Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, I, p. 17.

Digitized by Google

toute cette fausse et funeste politique qu'on vient d'indiquer. Landais fit pis : entre les Bretons et leur prince il sema la division. Ses hauteurs, ses appétits, ses violences de parvenu révoltant tout le monde, surtout les barons, ceux-ci essayèrent de le renverser, le manquèrent, mais lui ne les manqua pas ; il les fit chasser de Bretagne et dépouiller par le duc. Réfugiés en France, la régente les attira, les choya et leur fit enfin conclure un traité où ils reconnaissaient le roi pour héritier du duc. Bientôt, il est vrai, Landais tomba et périt, mais sa politique lui survécut. » M. de la Borderie place ici un renvoi et il nous dit : « *On a depuis quelque temps essayé de réhabiliter Landais; on a même voulu en faire un grand patriote breton. Je crois ces appréciations très mal fondées, j'essaierai de le démontrer quelque jour* (1) ».

J'ai eu beau parcourir les nombreuses pages bibliographiques consacrées à de la Borderie par Kerviler, je n'y ai point trouvé la réalisation de son projet historique. Du reste, cela se comprend, engagé dans la politique, il dut mettre cette question de côté avec beaucoup d'autres. Mais, en 1893, dans son cours d'histoire de Bretagne à la Faculté des Lettres de Rennes, cette question vint de nouveau se poser devant lui et il l'envisagea sous un nouveau jour. Froissé qu'il avait été, comme député, dans ses opinions, combattu dans son pays par les représentants du parti qui avait renversé Pierre Landais, descendant comme celui-ci des vieux bourgeois marchands de draps de soie et de laine, attaché comme lui à sa *petite patrie*, *la Bretagne*, il ne vit plus dans son compatriote que la *personnification du*

(1) *Revue de Bretagne et de Vendée.* Année 1866, II, 224.

Digitized by Google

Tiers-Etat, rêvant pour tous les citoyens *le droit de s'élever par leurs mérites et leurs services jusqu'à la condition de l'aristocratie, de posséder des fiefs et d'exercer les charges les plus importantes*. Et, après avoir résumé son administration, il termine ainsi :

« Au demeurant, Landais fut un grand ministre ; c'est à lui, sous le règne de François II, que l'on doit rapporter toutes les mesures favorables au commerce, à la marine, à l'industrie, à l'agriculture, au développement des institutions municipales, et à lui enfin, pour une grande part, la prospérité de la Bretagne pendant la seconde moitié du XVe siècle.

« Ardent et fidèle Breton, il combattit pendant vingt-cinq ans pour le salut de la patrie et mourut à la peine ! (1) ».

Nous n'aurons pas malheureusement la dernière et définitive appréciation de M. de la Borderie, dans sa grande *Histoire de Bretagne*, mais il est à croire qu'elle ne s'éloignerait pas beaucoup de celle qu'il a donnée publiquement en 1893, qu'elle ne ferait même que la confirmer.

Antoine Dupuy, dans son *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, est peut-être celui qui a donné la note la plus juste. « Pierre Landais, dit-il, était fils d'un tailleur du faubourg du Rachat à Vitré. Bien que le grand trésorier fut le premier des officiers de la cour de Bretagne, l'élévation de Pierre Landais n'avait rien qui put surprendre au XVe siècle. L'art de la laine était considéré comme le premier de tous les métiers. L'industrie du drap était florissante et honorée en Bretagne. Les princes du XVe siècle avaient généralement l'ha-

(1) *La Bretagne aux derniers siècles du Moyen-Age*, p. 219.

Digitized by Google

bitude de placer à la tête de leurs finances des hommes de marchandise, tel que Jacques Cœur et Jacques de Baune, en France, Baudelin à la cour du duc de Bourgogne. La fortune de Pierre Landais n'excita la colère de la noblesse bretonne que du jour où il domina entièrement l'esprit de François II.

« Pierre Landais, ajoute-t-il, fut un ministre hardi et sans scrupule, qui se dévoua au service de la maison de Montfort, et qui, dans le désarroi où les progrès de Louis XI avaient jeté tous les conseillers du duc de Bretagne se saisit du gouvernement et essaya résolument de sauver une dynastie chancelante (1). »

Cet auteur tout en reconnaissant que son procès et sa mort furent une série de monstrueuses iniquités, avoue cependant qu'il est difficile de le réhabiliter au point de le représenter, ainsi que l'a fait le comte de Carné, *comme un Richelieu breton égaré à la cour de François II.*

En résumé, la mémoire du trésorier de Bretagne a été beaucoup trop chargée par les anciens historiens pour des raisons diverses. Pour porter sur lui un jugement équitable il faut bien connaître l'époque à laquelle il a vécu, les mœurs du XVe siècle et les intrigues des gouvernements. Alors on peut dire que Pierre Landais a été un homme de son temps.

Les richesses font des envieux et portent facilement ombrage à ceux qui s'imaginent qu'ils sont les seuls à devoir les posséder. Les historiens ont reproché à Landais de s'être enrichi personnellement par des confiscations faites sur ses adversaires ; mais, dit de la Borderie, ils n'en donnent aucune preuve. Tout porte à croire, au contraire, que les biens possédés par le trésorier

(1) I. p. 394 ; II, p. 77.

Digitized by Google

lui appartenaient légitimement. Avant d'entrer au service du duc et de la Bretagne, Pierre Landais avait pu réaliser une certaine fortune. Le commerce maritime, largement pratiqué pendant qu'il était en charge, ne put qu'augmenter ses richesses ; M. Frain de la Gaulayrie nous montre ses nefs cinglant les mers et trafiquant toutes bonnes marchandises bretonnes contre les denrées méridionales (1), sans doute, au profit de son maître et de la Bretagne, mais probablement aussi dans son propre intérêt. Sa position auprès de François II fut nécessairement pour lui la source de quelques jolis profits pécuniaires. Enfin, sa femme, Jeanne de Moussy qui appartenait, croit-on, à une riche famille de marchands de draps de soie et de laine, dut lui apporter des biens qui accrurent notablement sa fortune. Potier de Courcy dans son *Nobiliaire*, donnerait même à croire que le Loroux-Bottereau était une propriété de la famille de Moussy, qui lui aurait été apportée en mariage ; mais il se trompe, comme, du reste, pour plusieurs autres seigneuries ; par exemple, il met la Bouvardière au nombre de ses acquisitions, tandis qu'elle appartenait aux l'Espervier qui devaient simplement, par alliance, en faire jouir sa fille ; il donne également à Pierre Landais la Motte-au-Chancelier, près Rennes, et rien ne confirme cette possession d'une manière certaine (2).

(1) *Le Commerce international*, p. 5.

(2) Le comte de Laigue me fait remarquer dans le *Guide du voyageur* de J. Desmars — *Redon et ses environs* — un passage d'après lequel le château du Vaudeguip, en Allaire, aurait été bâti par Pierre Landais. C'est une fausse légende qui tombe d'elle-même devant les réformations de 1427 et 1514, prouvant que ce manoir appartenait, à ces différentes époques, à la famille Bogier. Celle-ci le passa plus tard, par alliance, aux du Quengo, qui le vendirent en 1656 aux Kervérien.

Digitized by Google

Dans cette question, nous ne pouvons marcher avec plus de sûreté qu'en prenant pour guide l'excellent ouvrage du chanoine Guillotin de Corson sur *Les Grandes Seigneuries de Haute-Bretagne.*

Briord, dans la paroisse de Port-Saint-Père, appartenait, en 1445, à Jean Labbé, seigneur de la Rochefordière ; ce fut Jeanne Mauffras, probablement sa veuve, qui en mourant au mois de février 1468 légua cette seigneurie à Pierre Landais lequel en fournit l'adveu au duc en 1478 (1). C'est son arrière petite-fille, Bonaventure l'Espervier, qui vendit cette terre vers 1560.

Le Loroux-Bottereau, dans la paroisse dudit nom, après avoir appartenu au duc Jean V et à son frère Richard de Bretagne, passa par acquêt, en 1474, à Landais, en faveur duquel François II concéda plusieurs foires dans la ville du Loroux, en 1478. Elle resta dans la descendance du trésorier jusqu'en 1595 (2).

La Papotière, en Doulon, les terres du Douet-Rouaud, du Pont-en-Vertais (3), de Trente-Moux etc.., furent des acquisitions régulières, dit Levot ; et M. Bizeul, *après de très longues recherches, n'a rien trouvé, dans le pays nantais, qui provint de confiscation, ni même des dons du duc* (4).

Le comte Ernest de Cornulier (5) attribue également à Landais : la Bourdinière, en Châteauthébault, en 1480 ; le Plessix-Grimaud, en Port-Saint-Père, en 1478 ; Vue, et 1479 ; Lucinière, en Nort, dont il aurait fait don à son neveu le cardinal Guibé ; mais ce n'est pas probable.

(1) *Les Grandes Seigneuries de Haute-Bretagne*, III, 38.

(2) Idem, 158.

(3) Le sceau des contrats de la juridiction du Pont avec l'écusson d'Arthur l'Espervier, gendre de Pierre Landais, appartient aujourd'hui à un collectionneur Nantais (Itinéraire, II, 253).

(4) Biographie bretonne, II, 141.

(5) *Dictionnaire des fiefs du comté Nantais.*

Digitized by Google

Dans la baronnie de Vitré, les possessions de Landais s'étendaient en trois paroisses :

En Domagné, il acheta, le 18 février 1474, la seigneurie du Plessis-Raffray, d'avec Jean de Laval, seigneur de la Roche-Bernard ; aussi, dans la réformation de 1477, est-il dit : *La maison du Plessix-Raffray à Pierre Landays, exempt.*

En Montreuil-sur-Pérouse, il fit l'acquisition de la seigneurie du Feu, avec les terres de la Louvelais et de la Richardais. La réformation de 1513 est intéressante à ce sujet. En voici le texte authentique :

« *Les domaines du Feu, de la Louvelays et de la Richardays, appartenants à noble homme François l'Espervier, sieur de la Bouvardière, lieux et domaines nobles ; et aussy est ledit François l'Espervier fils de feu Artur l'Espervier, auquel Artur l'Espervier à cause de Françoise Landays, sa femme, fille de défunt Pierre Landays, lesdits lieux appartenoient : lesquels domaines Pierre Landays avoit acquis de deffunt Guyon d'Espinay, qui les avoit eus et acquis de Jacques Jouin, mari de la fille d'un nommé Jan du Feu, auquel Jan du Feu lesdits domaines appartenoient ; tous lesquels étoient et se portoient nobles.* »

Cette acquisition doit être postérieure au 14 septembre 1479 ; car, à cette date, Guy d'Espinay rendait aveu pour ces trois terres au baron de Vitré (1). Il est à remarquer ici, en passant, que Pierre Landais prit pour armoiries le blason de cette ancienne famille du Feu qui portait : *de gueules à trois poignards d'argent, posés en bande, la pointe en bas* (2).

(1) Archives d'Ille-et-Vilaine. — Fonds de Vitré.

(2) Une branche de cette famille du Feu était anciennement établie en la paroisse de Balazé, au village qui en porte encore le nom. Dans la chapelle de la Vierge, deux pierres tombales, provenant

Digitized by Google

Enfin, Pierre Landais possédait, en la paroisse d'Izé, la seigneurie du Bois-Cornillé, avec les terres de Launay et de Langerie. Il dût acquérir ces biens quelques années avant ceux de Montreuil, car ils étaient entre les mains du même propriétaire et ils ne sont pas mentionnés dans l'aveu général rendu en 1479 par Guy d'Espinay ; d'un autre côté, la mère de Landays les possédait en 1478. C'est au trésorier qu'il faut attribuer les beaux restes d'architecture du XVe siècle que l'on admire dans l'important château du Bois-Cornillé. Il le fit reconstruire, en effet, non pour en faire sa résidence, mais pour y installer sa vieille mère ; exemple de piété filiale qui offre un heureux contraste avec sa dureté à l'égard de ses adversaires politiques. On conserve, dans les archives du château une petite bande de parchemin qui atteste que, le 27 novembre 1482, Guy, comte de Laval, concéda *six journaux formant les rabines du Boiscornillet à Pierre Landays, sieur du Loroux, de Briort et du Plessis-Raffray, trésorier de Bretagne, que au lieu et domaine du Bois-cornillet, appartenant à la mère dudict trésorier, il désiroit faire planter et semer bois pour l'augmentation et décoration dudict lieu...* »

Dans un acte du 10 mars 1479, c'est-à-dire 1480, à l'occasion d'un prêt hypothécaire sur les terres de Villaudain et du Tremble (1), d'un revenu de cinquante sous de rente consenti par la mère du trésorier, elle est dite *Perrine, veufve de deffunct Jamet Landoys dame du Boaiscornillel* (2).

Elle mourut avant son fils, et cette seigneurie passa

selon moi d'une église antérieure à celle du XVIe siècle, qui existe encore, portent une grande croix accostée à dextre d'une épée de chevalier, et à senestre d'un écusson chargé des trois badelaires des du Feu ; et, dans la même chapelle, deux tirants reproduisent en sculpture sur bois les mêmes blasons avec des armoiries d'alliances.

(1) En Vitré et en la Chapelle-Erbrée

(2) *Archives de Notre-Dame,* boîte B.

Digitized by Google

à Jeanne de Moussy, qui, dès 1485, fut confirmée par le duc de Bretagne dans la possession d'un enfeu au chanceau de l'église paroissiale et d'une litre armoriée autour de l'édifice, tant en dehors qu'en dedans (1). La réformation de 1513 attribue ces biens d'Izé à *François l'Espervier, sieur de la Bouvardière, représentant Artur l'Espervier et Françoise Landays, sa compagne.*

Ajoutons que Pierre Landays acheta et fit reconstruire dans la ville de Nantes deux hôtels mentionnés dans l'*Itinéraire de Bretagne en 1636*, celui de la Papotière et celui de Briord (2) ; ce dernier, que sa fille passa dans la famille l'Espervier, s'appela plus tard l'hôtel de la Bouvardière. *La Bretagne contemporaine* nous apprend que les filles du duc François II s'y réfugièrent pendant le siège que Nantes eut à subir, en 1487 (3).

Pierre Landais, suivant en cela la coutume de l'époque, se servit également de ses biens pour faire quelques fondations pieuses. Aux XVe et XVIe siècles, on réédifiait à Vitré l'église Notre-Dame, à l'exception de la chapelle absidale, appelée le chœur aux moines, qui offre encore extérieurement quelques restes de sa construction romane (4). En 1465, François de Laval, époux de Catherine d'Alençon, qui, vingt ans plus tard, devait devenir baron de Vitré sous le nom de Guy XV, avait fait un mandement par lequel il donnait à prendre sur

(1) Chanoine Guillotin de Corson, *Pouillé historique de Rennes*, IV, 747.

(2) Tome II, pages 94 et 95.

(3) *Loire-Inférieure*, page 15.

(4) La tour centrale, commencée en 1420, avait été terminée en 1442 ; le bas-côté septentrional fut construit après ; puis le bas-côté méridional de 1480 à 1540 ; enfin la façade occidentale porte les dates de 1578 et 1586 (*Journal historique de Vitré*, XXXI).

Digitized by Google

sa baronnie de La Guerche douze cents écus, *afin que lui et sa femme fussent de bien en mieulx participans es divins services oraisons et prières des curés, vicaires, chapelains* et *paroissiens de la dite paroisse*. Landais dans sa haute position et dans les jours de sa prospérité ne pouvait ne pas s'intéresser à sa paroisse natale, et il conçut le projet d'édifier à ses frais une chapelle qui devait être dédiée à saint Jean-Baptiste. L'acte de fondation imprimé dans le *Journal historique de Vitré* n'étant pas inutile pour cette étude je le reproduis ici, en passant toutefois par dessus la longue liste des paroissiens appelés à donner leur consentement. Il est daté du 4 août 1469 et l'approbation est du 1er octobre de la même année.

« Comme paravant ceste heures Pierres Landays, tresorier et recepveur general de Bretaigne, fust promeu et deliberé par devotion très-singulière, et desia eust encommancé à faire construyre et ediffier tout de neuf une chapelle en l'église parochial de Nostre-Dame de Vitré, en cousté devers le cloaistre de la prieuré dudict lieu, qu'est la tierce des chappelles naguerres encommancées a ediffier en celuy cousté dudict eglise (1), devers le bout du hault de la neff d'icelle eglise, et desirast, ainsi qu'il disoit, icelle parfaire et accomplir a ses propres coustz et despens en augmentant ladicte eglise, et encore y faire et repartir d'aultres biens, moyennant et pourveu que celle chappelle fust pour luy et pour son prochain principal heritier après lui subcessivement es temps advenir, et qu'il y peust avoir droit d'enffeu et de sepulture, et auxi y faire ensepul-

(1) La première chapelle septentrionale était dédiée à Saint-Mathurin ; la deuxième était celle de l'Annonciation, édifiée par les marchands d'outre-mer.

Digitized by Google

turez sa mere, sa femme et sa sœur. Et soit ainsy que ledict Landays n'eust voulu ne vouldroit faire parachevez ladicte chappelle, ne de si riche matiere et oupvraige, comme sa devocion et volunté seroit bien de le faire, si par les tresorriers et parroaissiens de ladicte eglise ne luy estoit octroyé et consenty ce que dessurs, et que en celle chappelle il, ou sondict heritier principal, peussent faire meptre et asseoir ymaiges, tombes et escuczons armoyez de telles armes qu'il leur plairoit, bancs et accoudouez, si bon leur sembloit, et qu'ilz puissent impescher tout autre de ainsi le faire. Aujourd'hui davant nous, par nostre court de Vitré, se comparurent Robert de Grasmenil, Pierre Brocquet et Phelipot Letaillandier, thesauriers et procureurs de la fabrice de ladicte eglise et chacun d'eulx et aultres plusieurs paroaissiens et demeurans en ladicte paroisse, convoquez et assemblez au prosne de la messe parrochial d'icelle eglise, estans en la maire et plus saine partye des paroaissiens de ladicte paroaisse ; lesquelx et chacun d'une mesme volunté et de leurs bons plaisirs, sans aultre pourfoucement, a ce que ledict Landays fist parfaire et edifier ladicte chappelle de la manniere encommancée, et qu'il la fist voulter et vitrez, moyennant et pourveu qu'il la feroit ainsi faire a ses propres coutz et despens et qu'il la maintiendroit, voulurent, consentirent et octroierent en nom de eulx et de leurs hoirs et subcesseurs subcessivement paroaissiens de ladicte paroaisse, que ladicte chapelle fust et soit pour ledict Landays et sondit heritier principal subcessivement esdict temps advenir, et que en icelle il eust et peust avoir droit d'enfeu et de sepulture pour lui et pour ses heritiers procroiez de luy, et qui seront de la dessendante generacion d'iceulx, et, ou default d'iceulx,

Digitized by Google

de sondict principal heritier subcessivement et es temps avenir, et qu'ilz puissent impeschez tout aultre esdict temps advenir de non faire sepulture, ne enterrement en ladicte chappelle ; et mesmes qu'ilz puissent y faire meptre ymaigeries et armoyries, tombes et escuczons armoyez, bancqs, escabeaulx, telz qu'il leurs plairoit, et impescher tout aultre de non le faire sans que lesdicts Landays, sa femme, sa mère, leursdictz hoirs, ne causéans, en puissent être impeschez par lesdictz tresorriers et paroaissiens de ladicte paroaisse, leurs heritiers, ne subcesseurs, en nulle maniere. Mesmes voulurent et consentirent que lesdictes mere, femme et sœur y puissent estre ensepulturées et enterrées ou en celle de ladicte eglise a l'endroit d'icelle chapelle, lequel que mieux leur plairoit. Et ainsi le promindrent et jurerent tenir sans jamais aller à l'encontre, en présence de André Le Rouyer stipulant pour et ou nom dudict Landays quant a ce qui tout ce accepta, agré en nom de luy et de ses hoirs ; et nous de leurs assentemens et par leurs sermens les avons condamnez et condamnons de faict, pourveu que ce feust le plaisir de Monseigneur de nostre dicte court et non aultrement. Comme de ce tesmoign, et sauf nos droictz, et les sceaulx establiz aux courtz de nostredicte court. *Faict le dimanche premier jour d'octobre l'an mil quatre cens soixante neuf.* Ainsi signé : J. GAUVAIN, *passe ;* F. DE LA BESNARDAYS, *passe* ; ROBERT DU GRASMENIL, PIERRES BROCQUET, P. LETAILLANDIER » (1).

Nous aurons à y revenir, mais disons tout de suite que Pierre Landais, soit qu'il fut trop préoccupé par

(1) *Journal historique de Vitré*, xxx ; Archives de Notre-Dame, boîte B.

Digitized by Google

les devoirs de sa charge et par les attaques de ses adversaires, soit qu'il ait été surpris par sa fin malheureuse, n'exécuta pas tous ses projets et laissa son œuvre imparfaite.

A Nantes, Pierre Landais laissa deux souvenirs religieux : En 1480, il fit construire à l'église Saint-Aubin, qui un peu plus tard porta le nom de Saint-Vincent, une chapelle dite de Saint-Adrien et de Sainte-Marthe ; mais, en 1593, le duc de Mercœur éleva, sur le même emplacement, une chapelle dite de Notre-Dame de la Victoire, en mémoire de la bataille de Craon (1). En 1483, le trésorier obtint l'autorisation d'adjoindre une chapelle à la collégiale de Notre-Dame et y fit de riches fondations.

M. de la Nicollière-Teijeiro, dans son travail sur cette collégiale, a publié aux pièces justificatives l'acte de fondation, dont voici les parties les plus intéressantes : *Noble homme Pierre Landays, seigneur du Feu et du Loroux-Botereau, trésorier et recepveur général de Bretaigne...* représente *aux chevecier et chappitre de l'église Nostre-Dame de Nantes que l'intention et désir dudit Landays et Jehanne de Moussy, sa femme et compaigne, estoit faire certaine fondacion et dotacion de messes et autre service divin en ladite église.* Il désire y avoir chapelle, enfeu, tombes et inhumation. Il demande donc aux chefcier et chanoines la permission *de faire construire et édifier de nouveau une chapelle de telle grandeur comme bon luy semblera, en une place vuyde joignant la serche du cueur de la dite église du costé du revoistuaire d'icelle église..... pour y faire le divin service, inhumer, enterrer, en sepulturer luy, sa femme et enffens, parens et amys.... Oultre ledit Landays pourra joir de la victre*

(1) *Itinéraire de Bretagne en 1636*, I, 62, note 1.

Digitized by Google

y estante a présent, laquelle le dict Landays avoit autresfois fait faire et donnée a lad. église. Le trésorier se propose d'y fonder *une messe a note tous les jours de chaincune sepmaine, a diacre et sous-diacre avec assistance de quatre chanoines, seix chappelains de cueur de lad. église et deux coristes en leurs abits ecclésiastiques, pour chanter et respondre ladite messe. Queulx deux coristes tendront deux cierges ardants en deux chandeliers...., et a la consécration et levacion du corps sacré de Jhesus-Crist et de son précieux sang y aura une torche alumée et ardante que tendra lun des dits choristes; et a la fin de chaincune messe ung de profondis et loraison pertinente. Item au mercredi et vendredi de chaincune semaine a ledit Landays ordonné, doté et fondé estre dit et célébré en ladite chapelle par lesdits chanoines et chapellains, en faulce voix et bas ton, durant le son de nonne, matînes a troys leczons et de profundis en la fin comme dit est. Et apres le deceix de desdits Landays et sadite compaigne, sera fait ledit service par chascune sepmaine, au jour que chascun d'eulx decedra respectivement. Aussi seront tenus lesdits chefcier et chanoynes faire proclamer et nomer es prieres qui se font en la neff de lad. église par chascun dimanche, lesdits Pierre Landoys et ladicte Jehanne de Moussy, sa compaigne, a leure processionnale en stacion, comme sont proclamez ceux qui ont fait les fondacions en icelle église.*

Pour l'acquit de ces fondations, Landais donnait au chapitre trois mille livres monnaie *pour employer et convertir en la fondation de leur pain et non autrement*; et il s'engageait à leur fournir cette somme un mois après l'acceptation de son acte. En plus, donnait cent livres de rente qui lui étaient dûs par un nommé Pierre Fresnel, de l'île de Bouin, sur des héritages qu'il lui avait baillés à la condition de payer cette rente seigneuriale.

Cet acte de fondation est daté du 4 février 1482, c'est-

Digitized by Google

à-dire 1483 en style nouveau. Il fut approuvé par l'évêque de Nantes le 21 février; et le 3 août 1483, les chanoines donnèrent à Pierre Landais une quittance définitive pour les trois mille livres auxquelles il s'était engagé (1).

L'église de la collégiale a été détruite pendant la révolution et la chapelle de Pierre Landais a été transformée en habitation, dans la rue Ogée, c'est ainsi qu'ont disparu les fondations nantaises du grand trésorier de Bretagne.

Il ne faut pas s'étonner de voir les ennemis du trésorier lui reprocher d'avoir songé aux siens et particulièrement à ses neveux, qu'il éleva, dit d'Argentré *en honneurs, dignitez, eveschez, cardinautez, capitaineries, et autres titres d'honneurs, tels qu'ils furent en la puissance de son maistre* (2). Le népotisme a toujours existé, et il a toujours déplu; cependant n'est-il pas naturel? et quand il est pratiqué honnêtement et consciencieusement n'est-il pas obligatoire jusqu'à un certain point? car ne doit-on pas s'intéresser avant tout aux membres de sa famille, lorsqu'on les juge dignes d'occuper telle ou telle position? Or, comme l'a dit un historien, *les neveux de Pierre Landais étaient tous des hommes de mérite* (3). En effet, les Guibé ont fait bonne figure dans l'histoire de Bretagne.

Il me faut donner ici un aperçu généalogique et historique sur les ascendants, les descendants et les collatéraux de Pierre Landais; cet aperçu est nécessaire pour l'intelligence de ce qui me reste à présenter aux lecteurs; j'y ajouterai même un tableau sur lequel il

(1) *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, IV, 270-276.
(2) *Histoire de Bretagne*, p. 630.
(3) Ant. Dupuy, I. 393.

Digitized by Google

JAMET LANDAIS, mort avant 1450 et PERRINE N....., morte en 1483.

- Pierre LANDAIS, né de 1455 à 1430, mort le 19 juillet 1485, marié à Jeanne de MOUSSY.
  - Françoise LANDAIS, demoiselle du PLESSIS-RAFFRAY, et Arthur l'ESPERVIER, sr de la Bouvardière.
    - François l'ESPERVIER, 1488, sr de la Bouvardière, à Anne GOUYON DE MATIGNON, mort dominicain en 1566.
      - BONAVENTURE à Françoise de la NOÜE.
        - François de la NOÜE dit *Bras de Fer*, à Magdeleine de TÉLIGNY, tué en 1591.
          - ODET mort en 1618.
          - MARIE au Mis de THÉMINES en 3mes noces.
      - PERRINE à René de BOUILLÉ.
        - Claude de BOUILLÉ à Louis de CHAUVIGNY.

- Olive LANDAIS, morte après 1483, mariée à Adenet GUIBÉ, vers 1455.
  - Jean GUIBÉ, capne de Fougères, à Jeanne de la Vache, mort en 1515.
    - Jean BELLONEAU prieur de Gahard et de S. Cyr de Rennes mort en 1522.
    - JEANNE à André du PONTBELLANGER.
    - ANDRÉE abbesse de S. Sulpice morte en 1529.
  - Marie à JACQUES BELLONEAU morte en 1507.
    - JEANNE demlle de L'ISLE, à César de COUAISNON et à Julien du CARTIER, morte en 1566.
      - Jean de COUAISNON sr du BREILMANFANY.
        - JEANNE à Léonard de VAUBOREL en 1563.
      - ANDRÉ sr de Lorgerie à Jeanne de TRÉLAN.
        - Jean de COUAISNON sr de Trélan, à Andrine de GENNES.
          - Mathurin de COUAISNON, 1608, sr des Mazures, à Renée de BONNAIRE.
            - JEANNE, 1643, à Gilles-Brandelis du MESNIL-ADELÉE.
            - GILLETTE, 1646, à Guy du MESNIL-ADELÉE.
        - ANDRÉ sr de Lorgerie à Esther LEMOYNE en 1590
      - Jean du CARTIER sr de L'ISLE.
        - Jean du CARTIER sr de l'Isle à N...
          - Etienne du CARTIER sr de l'Isle à Julienne du CHESNAY, en 1634.
  - MICHEL, év. de Rennes mort en 1502.
  - ROBERT cardinal mort en 1513.
  - JACQUES, capne de Rennes, mort en 1509.
  - GUILLEMETTE à Guillaume HAMON.
  - HILAYRETTE à Jean SOUCHU sr de la Gibais
    - François HAMON capne de Fougères, 1515.
    - FRANÇOIS évêq. de Nantes 1515 mort en 1532.
    - ANDRÉ év. de Vannes 1514.
    - OLIVIER sr de la Gillière à Françoise D'AUBIGNÉ
    - FRANÇOISE à Georges CHESNEL sr de la Ballue.
      - FRANÇOISE à Jacques d'Acigné de la ROCHE-JAGU.
        - LOUIS sr de la Ballue à claude de PLOREC.
          - Postérité.
        - MARGUERITE à Gilles de COUVRAN sr de Sacey.
    - ISABEAU abbesse de S. Georges 1522.
    - ALICE abbesse de S. Sulpice 1529-1546.

Digitized by Google

suffira de reposer l'œil un instant pour embrasser toute la parenté du grand trésorier.

Potier de Courcy (1) a trouvé, paraît-il, dans une réformation de 1425, un certain Perrot Landais, dont les enfants étaient propriétaires de Saultogier en la paroisse d'Availles (2), et il en fait, sans preuves à l'appui, le *couturier de Vitré* et l'auteur de Pierre Landais ; car de Perrot à Pierre, ou de Pierre à Perrot, il n'y a pas loin ; mais de Landais à Landais, sans que cela paraisse, la distance peut être plus considérable et comblée par plusieurs familles du même nom. Toujours est-il que, par malheur, le père de notre personnage s'appelait *Jamet* ; plusieurs actes inédits le prouvent suffisamment ; et, à aucune époque, je ne trouve la ferme de Saultogier attribuée à sa famille. Quant à la mère, elle se nommait *Perrine*, mais je ne connais aucun parchemin qui nous ait livré son nom patronymique. Levot arrive à point ici pour forcer la note ; trompé sans doute par les renseignements de M. Bizeul, il nous présente le père de Landais revêtu de la noblesse et la transmettant à son fils. Il *avait effectivement été anobli*, dit-il, *comme le prouve la mention de son anoblissement* dans un document cité par un ancien archiviste et extrait des pièces les plus curieuses du chartrier de Nantes ; et, ce qui ne lui permet pas d'hésiter dans sa croyance, c'est *qu'on ne trouve aucune trace d'anoblissement personnel* pour le fils, lequel portait cependant des armoiries (3). Cette dernière partie est exacte, je crois, ainsi que nous allons le dire de suite ; mais, pour la première, j'y répondrai, comme je l'ai fait ci-dessus, en disant qui, si le document en ques-

(1) *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, II. 143. 3e édition.
(2) Commune à la porte de La Guerche.
(3) *Biographie bretonne*, II, 137.

Digitized by Google

tion existe réellement, il est plus que probable qu'il vise une autre famille Landais.

Jamet LANDAIS était mort assez jeune, probablement avant 1450, laissant sa maison de commerce sous la direction de son fils. Perrine vivait encore en 1483, car sa fille s'engage pour elle dans un acte notarié, du 24 mai, à propos du prêt hypothécaire dont il a été question. Elle dût mourir à cette époque, car, en 1485, c'est sa belle-fille, avons-nous dit, qui fut confirmée dans la possession du Bois-Cornillé.

De l'union de Jamet Landais et de Perrine N..., il n'était resté que deux enfants : *Pierre* et *Olive*.

PIERRE LANDAIS a dû naître vers 1430; François II, qui avait eu des rapports commerciaux assez agréables avec lui, avant son avénèment au duché, se l'attacha aussitôt son élévation ducale, et peu après, le mit à la tête de ses finances, puisque son premier compte date du mois de juin 1460. Cette haute position demandait, a-t-on cru, que le duc de Bretagne, pour donner du prestige à son premier ministre au milieu des seigneurs bretons qui formaient sa cour, lui accorda des lettres d'anoblissement. Voilà pourquoi on donne généralement pour cet anoblissement la date de 1460; mais cette date est tout au moins prématurée, et, selon moi, très prématurée, et j'en donnerai quatre preuves :

La première c'est que dans sa fondation de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, Pierre Landais est porté simplement comme *trésorier et receveur général de Bretagne*, sans aucun titre nobiliaire et seigneurial, tandis que plus tard et par exemple en 1682, dans l'acte cité plus haut, il est bien dit tout d'abord, *seigneur du Loroux, de Briort et du Plessis-Raffray* ; et en 1683, *noble homme Pierre Landais, seigneur du Feu et du Loroux-Bottereau.*

Digitized by Google

La deuxième, c'est que dans le même document, tout en demandant en ladite chapelle un droit de sépulture, il ne parle que des armoiries que lui ou ses héritiers pourraient avoir l'intention d'y mettre au temps à venir.

La troisième, c'est que le baron de Vitré, d'après un collationné du 30 août 1536, en approuvant la donation du trésorier à Notre-Dame, lui octroie simplement un droit d'enfeu, réservant toutes autres pérogatives, parceque *ledit Landays n'estoit issu de ligne, lieu et estat d'avoir et porter armes et armoyries*; et, s'il avait été véritablement anobli par le duc avant 1469, le seigneur de Vitré n'aurait pu mettre cette restriction à son consentement.

La quatrième, c'est que Pierre Landais prit pour armes les trois badelaires en bande de la famille du Feu, avec même couleur et métal, et cependant il n'acheta pas ses anciennes propriétés avant l'année 1479.

Je ne crois donc pas que le grand trésorier ait reçu ses lettres d'anoblissement, s'il en a reçu, avant d'avoir fait ses premières acquisitions seigneuriales.

Et remarquons que, d'après la très ancienne coutume de Bretagne, la possession d'une terre noble anoblissait au XVe siècle : et, à cette époque, le titre de *noble homme* indiquait la noblesse jusqu'à preuve contraire (1).

Trésorier de Bretagne, Pierre Landais ne chercha pas ailleurs que dans sa profession première, celle qui devait être sa compagne. Dès les premières années de son séjour à Nantes, il épousa Jeanne de Moussy, que je veux bien accepter, avec Potier de Courcy, comme fille de Jean de Moussy, marchand de draps de soie et de laine, et sœur

(1) Ces questions ont été traitées par M. Trévédy dans la *Revue de Bretagne* et dans la *Revue Morbihannaise*, en 1902.

Digitized by Google

de Prigent de Moussy, archidiacre de Vannes, et qui portait pour armes : *d'azur à la croix ancrée d'or, au croissant de même en pointe.* Il n'en eut qu'une fille.

Nous savons quelle fut la fin du grand trésorier.

Travers, l'historien de Nantes, nous dit : *Landays pendu et étranglé le 19 juillet 1485.. son corps descendu eut sépulture à la collégiale où il a fait de grosses fondations aux dépends du public qu'il ne cessa de piller pendant tout le temps qu'il fut ministre.*

De la Nicollière-Teijeiro nous donne un peu plus de détails : *Sa veuve et sa fille obtinrent le corps du malheureux supplicié pour l'inhumer sans pompe au bas de la nef de la collégiale. Cependant le duc ne tarda pas à réhabiliter la mémoire de son trésorier et à restituer ses biens confisqués à sa famille. Alors on donna une sépulture plus honorable à ses restes en les déposant dans l'enfeu de la chapelle de Saint-Jacques et Sainte-Magdeleine, construite et décorée par ses soins. Près de lui sa veuve, Jeanne de Moussy, de même que plusieurs de ses parents, furent successivement enterrés. Et le chapitre, auquel il avait donné plusieurs beaux ornements, entre autres un calice, connu sous le nom de calice de Landais, existant encore en 1638, célébra chaque semaine, jusqu'en 1790, une messe basse pour le repos de son âme* (1).

Jeanne de Moussy devait vivre encore en 1506, époque à laquelle elle dût faire une donation entière de ses biens à sa fille unique, Françoise Landais.

Françoise LANDAIS, née dans les environs de 1465, était, croit-on, déjà mariée à la mort de son père avec Arthur de l'Espervier, sieur de la Bouvardière, fils de Georges et de Marguerite de Rohan-Montauban ; elle hérita de tous les biens de son père ; quelque part

(1) *Histoire de la Collégiale de Notre-Dame de Nantes.*

Digitized by Google

elle est dite demoiselle du Plessis-Raffray. Un historien dit qu'elle mourut en août 1504; un autre, qu'elle vivait en 1506, ce qui serait plus conforme avec ce que je viens d'en rapporter dans l'alinéa précédent. Son mari mourut le premier septembre 1510. Ils ne laissaient qu'un fils.

François de l'ESPERVIER, seigneur de Briord et de la Gascherie, dût naître en 1488. Il épousa Anne Goyon de Matignon, fille de Guy et de Perronne de Jencourt. A la mort de sa femme, vers 1526, il entra chez les Dominicains de Nantes, où il mourut en 1566. Avant 1513, il avait vendu le Plessix-Raffray à Pierre Thierry du Broisorcant, mais à condition de réméré; aussi il le racheta en 1514 et le vendit définitivement, par contrat du 11 octobre 1515 à Raoul Leroy, neveu du riche prélat, mort évêque élu de Dol (1). Deux filles étaient sorties de cette alliance: *Bonaventure* et *Perrine*.

1° Bonaventure de l'Espervier épousa François de la Noüe, dont elle était veuve dès 1537. En 1553, elle rendit aveu pour la seigneurie de Briord, qu'elle vendit peu de temps après à Jean des Rouxières. Elle fut mère du suivant:

François de la NOUE, né en 1531, fut le célèbre capitaine protestant connu sous le nom de *Bras de fer*. Marié à Magdeleine de Théligny, et, en secondes noces, à Marie de Luré; il eut du premier lit deux enfants. Il fut tué au siège de Lamballe en 1591.

Odet de la Noue, ambassadeur en Hollande, mourut en 1618; c'est lui qui vendit, en 1594, le Loroux-

(1) Chanoine Guillotin de Corson, *Bulletin de la Société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine*, XXXI, p. 110.

Digitized by Google

Bottereau à Gabriel de Goulaine. Sa sœur, Marie de la Noue, se maria trois fois, et en dernier lieu au marquis de Themines, maréchal de France et gouverneur de Bretagne en 1626.

2° Perrine de L'Espervier épousa René de Bouillé (1), seigneur de Lernay, et lui porta en mariage les terres du Feu et du Bois-Cornillé. Ils eurent au moins deux enfants: un fils, nommé *Claude*, qui mourut jeune et fut inhumé dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste, en vertu de la fondation de Pierre Landais ; et une fille, que nous allons bientôt retrouver.

De 1530 à 1537 environ, ces descendants et héritiers du grand trésorier suscitèrent un procès aux paroissiens de Notre-Dame et qui va nous révéler des détails assez intéressants. Les paroissiens faisaient alors construire les chapelles méridionales de leur église, et pour préserver la chapelle Saint-Jean du vent, du froid, de la pluie et de la poussière, ils avaient placé, à l'entrée, une clôture en bois ; quand ils voulurent l'enlever, survinrent les difficultés. Les susdits seigneurs considéraient cette chapelle comme leur appartenant ; les pa-

(1) Il était fils de François de Bouillé, seigneur du Rocher, en la paroisse de Mézangers, au Maine, et de Marguerite de la Jaille. Il est dit également sieur de la Bouvardière, du Boisglé et du Bois-cornillet. Dans un acte du 14 novembre 1539, passé au Mans et constituant des procureurs afin de rendre hommage en son nom et en celui de Perronne l'Espervier, sa femme, pour la seigneurie du Boisglé, en la paroisse de Quessoy, qui dépendait de la châtellenie de Moncontour (*Archives départementales des Côtes-du-Nord*, E. 894, *Communication de M. A. Anne-Duportal*).

Potier de Courcy, dans son *Armorial de Bretagne*, se trompe donc en attribuant le Boisglé à la famille du Bouilly. Des l'Espervier, cette seigneurie passa aux de Bouillé et ensuite aux de Talhouët et aux du Cambout de Coislin ; et ces derniers la vendirent à la famille Plancher (*Note de M. le conseiller Saulnier*).

Digitized by Google

roissiens, au contraire, la leur contestèrent. Ils prétendirent qu'ils l'avaient *construicte, édiffiée et entretenue en réparation,.... sans que autre que eux se soit immiscué ny soucié de icelle chapelle entretenir et reparer*; il nièrent même *ledict Landais avoir executé l'accord, et n'avoir fait bastir le tout de laditte chapelle ny jamais entretenir, ny fait fondation, ny mesme donner quelque chose ; et qu'il n'estoit seigneur pour lors ny du Feu ny du Boiscornillet ; et que ledict Landais, sa compagne et mère n'y ont eu leur sépulture* (1). Le seigneur de Lernay et sa femme se servirent de l'intermédiaire du sire de Châteaubriand, oncle et tuteur du comte de Laval, pour rentrer dans leurs prétendus droits. Le 14 octobre 1536 ce haut et puissant seigneur qui se trouvait alors à guerroyer à Montelimar, en Dauphiné, écrivit « à ses chiers et bien amés bourgeoys et habitans de Vitré, pour leur enjoindre de remestre et restablir lad. closture au lieu et l'estat qu'elle estoit auparavant lad. demolition ; aultrement, ajoute-il, je vous ferai congnoistre la faulte et desobbeissance que vous y aurez faicte.... et si faillez à ce que dessus, je vous bailleray la compagnie de M. de Montejan pour ayder à remettre lad. closture. (2) » Toutefois les paroissiens gagnèrent le procès.

Claude de BOUILLÉ fille des précédents, avait épousé Louis de Chauvigny (3), et le 1er août 1553, elle vendit les seigneuries du Feu et du Bois-Cornillé, avec toutes les terres qui en dépendaient, à Louise de Gou-

(1) Archives de Notre-Dame, 15 août 1536.

(2) *Excursions archéologiques dans la ville de Vitré*, p. 18.

(3) Originaire de la paroisse d'Athée, au Maine. Ce doit être sa fille aînée, Judith de Chauvigny, qui, veuve de Louis Hurault, épousa Jean de Madaillan et lui porta la terre de Chauvigny (abbé Angot, *Dictionnaire de la Mayenne*, I, 621).

Digitized by Google

laine, veuve de Guy III d'Espinay. Cette haute et puissante dame éleva alors les mêmes prétentions sur la chapelle Saint-Jean ; mais les paroissiens de Notre-Dame les repoussèrent facilement (1).

L'Abbé Paul Paris-Jallobert,
auteur du *Journal historique de Vitré*, rédacteur des *Anciens registres paroissiaux de Bretagne.*

(1) *Journal historique de Vitré*, 522-528.

Digitized by Google

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

CONGRÈS DE LESNEVEN

De l'évolution moderne du chupen et du jilet dans le costume masculin aux environs de Kemper.

Mesdames, Messieurs.

Notre vieille ville de Kemper, « la cité de Grallon et de saint Corentin », constitue un centre incomparable pour l'étude des différents costumes de la Basse-Cornouaille. En outre des documents que nous rencontrons au Musée Ethnographique, nous pouvons, aux jours des foires et des marchés, voir réunis la plupart des costumes qui ont été de mode dans le pays depuis 25 ans. Les grands *pardons* de la région, celui de Sainte-Anne-de-La-Palue, en particulier, et aussi les réunions des délégués aux élections sénatoriales, nous fournissent également l'occasion d'étudier de près les spécimens les plus variés du talent du *kemener*, un véritable artiste, comme nous le verrons plus loin. Enfin, nous avons l'avantage de posséder à Kemper un chercheur infatigable à qui nous devons la reproduction iconographique de la majeure partie des costumes de notre chère Bretagne : je veux parler de notre collègue, M. J. Villard, qui s'est fait depuis plusieurs années l'éditeur attitré de toutes les belles choses que notre pays recèle encore à l'aurore du vingtième siècle. Je ne veux pas médire

Digitized by Google

des autres éditeurs qui ont vulgarisé par l'intermédiaire de la *karten-bost* la connaissance de nos costumes, de nos paysages et de nos monuments ; mais personne ne me contredira, je le pense, quand j'affirmerai qu'il est le premier, *primus inter pares*, parmi ceux qui ont contribué à faire connaître à l'étranger envahi par la banalité moderne, l'esthétique de notre petite patrie. Issu d'une famille d'artistes Cornouaillais, il n'a pas menti aux traditions de sa race et, avec une rare opiniâtreté, il a fouillé les coins les plus retirés de notre pays, en homme que pénètre l'originalité de chaque chose et qui sait la mettre en relief. Saluons son entreprise, bretonne entre toutes, et remercions-le d'avoir si largement contribué à faire connaître les beautés naturelles de l'Armorique et les œuvres nées du génie breton.

Que serai-je, maintenant, sinon le metteur en œuvre qui va coordonner les éléments choisis dans une abondante moisson de documents ? Qu'importe ? Une tâche de classification s'impose et de cette classification je dois essayer de tirer des conclusions relatives à l'évolution des parties du costume qui font l'objet de cette étude.

CHAPITRE I

Les Chupens et les Jilets d'il y a vingt-cinq ans.

Pour comprendre l'évolution moderne des *chupens* et *jilets* du costume masculin il nous faut étudier ces parties du costume breton chez les vieillards qui portent encore le *bragou-braz*. Quoique le nombre de

« Ces beaux représentants de la vieille Armorique » ait beaucoup diminué, il s'en rencontre encore suffisamment pour qu'on en puisse faire une étude complète.

Digitized by Google

Examinons, par exemple, la constitution de cette partie du costume chez un vieillard de *Kast*.

(1°) *Les Chupens* — Les chupens sont au nombre de deux, l'un recouvrant l'autre.

A. — *Chupen extérieur*. — Le chupen extérieur est une veste sur laquelle sont fixées les manches. On lui donne le nom de *chupen manchek*. A *Kast*, (et dans les types voisins de *Plonévez-Porzai*, *Saint-Thois*, *Koray*) il est en étoffe bleue. Le devant et le dos sont piqués au fil noir ; les manches ne le sont pas. Par devant, le *chupen manchek* de *Kast* est largement ouvert, sans boutons ni boutonnières, ornements qui seraient inutiles, puisque, pas plus qu'aucune des *vestes bretonnes* des environs de Kemper, le *chupen manchek* n'est destiné à être boutonné (1). Dans la veste que j'ai prise comme type, les ornements du bord vertical sont réduits à leur plus simple expression, une bande de velours seulement ; un *chupen* de luxe d'allure un peu plus ancienne comporterait, à cette place, des broderies de couleur blanche et rouge du plus bel effet : plusieurs d'entre nous ont pu admirer à Châteaulin, en 1900, un *chupen manchek* de ce modèle, celui de feu M. le Gac, de *Plonévez-Porzai*, père de notre sympatique collègue M. le Gac, de Lesvren. L'ornementation en velours est donc postérieure à l'ornementation à la broderie : mais il s'en faut que dans les *chupens des bragou-braz*, elle soit toujours, comme chez notre vieillard de *Kast*, composée d'un simple ruban formant bordure. Je fais encore, à ce sujet appel à la mémoire de ceux d'entre nous qui se trouvaient au congrès de Châteaulin, en 1900 : vous rappelez-vous ces

(1) Je souligne à dessein les mots *vestes bretonnes*, la veste moderne de Pont-l'Abbé, seule susceptible d'être boutonnée dérivant de la veste *française* moderne.

Digitized by Google

géants à longs cheveux qui nous étaient venus de *Plonévez Porzay* ? Dans ce beau groupe vous avez vu au moins un *chupen* dont les bords portaient une ornementation différente, à savoir un long rectangle de velours noir souligné intérieurement d'une chaînette de soie jaune et au milieu duquel ressortait l'étoffe bleue du *chupen*.

Sous le bord du *chupen* on distingue, chez notre vieillard de *Kast*, une pièce d'étoffe rectangulaire, flottante, bordée de velours, donnant l'illusion d'un second *chupen* emboîté dans le premier : c'est ce qu'on appelle un *tromplezen*.

Examinons maintenant le dos de notre *chupen manchek* : sur l'étoffe piquée les coutures forment trois lignes d'un dessin original s'étendant respectivement de la nuque et du bord postérieur des aiselles dans la direction du bord inférieur du *chupen* ; mais, elles n'atteignent pas ce bord ; elles laissent place à trois appendices formés chacun d'un triangle d'étoffe plié en carène, à une espèce de corne, en un mot, ce qui a valu à ce genre de *chupen* le nom de *chupen-gornek*. Le *chupen-gornek* a été, il y a une quarantaine d'années, très en honneur dans la partie occidentale des Montagnes-Noires, tellement en honneur qu'il a survécu à l'abandon du *bragou-braz* qui l'accompagnait primitivement. Mon ami le barde Pennarun, qui est originaire de Briec, me citait à ce propos l'exemple de son père, qui, pour son mariage, revêtit le *chupen-gornek*, sans qu'il eut jamais porté le *bragou-braz*. Un *chupen-manchek* complet comportait encore une pièce : en dessous du bord inférieur se trouvait en effet, un *tromplezen* emprunté au bord d'un coupon de flanelle blanche. Cela nous explique la singulière décoration de triangles bleus

Digitized by Google

sur fond blanc qui se fait jour en dessous du bord du *chupen* dans quelques points de notre Cornouaille (1).

Pour être complet, je dois signaler dès maintenant le *chupen* à deux *tromplezen* placés de façon à se dépasser mutuellement et à dépasser les bords du vêtement : j'ai vu un de ces *monuments* à Kemper, lors d'une des dernières élections sénatoriales. Passons maintenant au *chupen intérieur*.

B. — *Chupen intérieur*. — Le *chupen* intérieur était dépourvude manches ; il était largement ouvert sur le devant, pour laisser voir le *jilet* et, en bas, il était engagé entièrement sous la *gouriz* ou ceinture de cuir qui a eu aussi une brillante destinée, mais qui n'est plus maintenant qu'un ornement de fantaisie à peu près abandonné. Chez notre vieillard de *Kast*, ce *chupen* intérieur est bleu, non piqué, et le bord vertical n'est orné que d'un mince velours. Mais il s'en faut de beaucoup que tous les *chupens* intérieurs aient été aussi simples. Parmi les *chupens* intérieurs de costumes qui nous intéressent, je dois citer le magnifique *chupen* violet qu'on portait autrefois à *Gouëzek* et le *chupen* noir des *bragou-ber* de *Fouësnant* qui était rehaussé d'élégantes boutonnières en soie violette.

(2°) *Le Jilet*. — Dans tous les costumes du bassin de l'Odet, sans exception, le *jilet* était complètement fermé, un des côtés lui croisant largement sur l'autre. Il n'était jamais piqué comme les *chupens*. C'est ainsi qu'il se présente chez notre vieillard de *Kast*. Son *jilet* est

(1) Cette décoration empruntée au bord d'un coupon de flanelle se retrouve dans d'autres costumes de la Basse-Cornouaille. Elle se reproduit aussi dans le vieux costume des *paludiers* de *Batz* (Loire-Inférieure).

Digitized by Google

noir sans manches. Il porte deux rangées verticales de boutons ; les deux bords verticaux portant également des boutonnières, on se rend facilement compte qu'on peut croiser alternativement l'un des côtés sur les l'autre. Le *jilet* de notre vieillard présente, d'ailleurs, des caractères communs à tous les *jilets* de notre région : bande de velours autour du cou et, en dessous, élégante broderie où les teintes rouges jouent un rôle prépondérant.

Je n'insiste pas plus longuement sur le type de costume que j'ai choisi. Il me reste encore plusieurs autres questions à examiner. Et d'abord, les variétés du *chupen manchek.*

CHAPITRE II

Variétés du *chupen manchek.*

Le *chupen manchek* a évolué dans deux sens : le sens breton et le sens français. Je me hâte d'ajouter que dans le seul pays *bigouden* il a subi des métamorphoses dans ce dernier sens. Ailleurs, ou bien il a été conservé, ou bien il a été remplacé par un autre *chupen*, bien breton celui-là.

1. — Etudions d'abord les *variétés* vraiment *bretonnes* du *chupen manchek.*

En allant de l'est à l'ouest, à travers le bassin de l'Odet, nous aurons tôt fait de séparer en deux groupes parfaitement distincts les *chupens manchek* encore existants.

Le groupe le plus *oriental* comprendra les types de *Koray*, *Saint-Thois*, *Gouëzek*, *Kast*, *Lokronan*, *Plonévez-Porzai*, *Plomodiern Plogonnek Foësnant* et son canton, où la

Digitized by Google

veste descend jusqu'à la taille. Le groupe *occidental*, naguère très homogène, placé entre la Baie d'Audierne et l'Odet, le groupe *bigouden*, en un mot, se distinguera au premier abord à son petit chupen qui descend vers la moitié du dos. Comme autres différences dans la partie supérieure du costume, je puis signaler la forme du col de la chemise qui dérive toujours du type *droit* dans tout le groupe oriental, *(Elliant* ayant seul subi l'influence du col de *Kemperlé* et du *Faouët)* et qui est toujours *rabattu* dans le costume *bigouden*.

A. — *Groupe occidental.*—Je me débarrasse d'abord du type occidental, du type *bigouden*. Ce type est depuis plusieurs années d'une excessive rareté dans la partie sud du pays *bigouden*, entre *Pouldreuzik*, *Penmarc'h*, *Kombrit*, où sa chute avait été préparée par la disparition du *bragou-ber*. Pour en rencontrer des spécimens accompagnés du *bragou-ber* et des *boudriou* il faut se rendre à *Mahalon*, et environs, où il paraît devoir résister encore quelque temps en attendant d'être remplacé par cet ignoble veston bâtard *ni français ni breton* dont sont affublés presque tous les *Bigoudens* au commencement du vingtième siècle.

Le chupen manchek de *Mahalon* est donc très court; il est en drap bleu foncé, soigneusement piqué. En dehors de son peu de longueur, il est de tous côtés, réduit à sa plus simple expression : les cornes dans le dos ont disparu mais un *tromplezen* a subsisté par derrière. Par devant le chupen de *Mahalon* est aussi peu orné que possible. Parfois cependant, il porte sur le bord vertical de droite deux rangées de trois petits boutons noirs et sur le bord de gauche des boutonnières en soie jaune ; parfois aussi, le devant est orné de deux carrés de dessins à la

Digitized by Google

soie jaune de la largeur d'une paume de main ; par derrière deux petites barres verticales de soie jaune marquent les extrémités du *tromplezen*. Voilà pour le groupe occidental, dont l'existence, je le répète, est irrémédiablement compromise.

B. — *Groupe oriental.* — Dans le groupe oriental on reconnaît facilement trois types de *chupens manchek*.

1° Dans le premier type le *chupen* est bleu, piqué, pourvu de cornes dans le dos : c'est le chupen classique de *Plonévez-Porzai*, *Kast*, *Saint-Thois*, *Koray*.

2° Dans le second type, le *chupen* est noir, piqué ; les cornes ont disparu et ont été remplacées par une petite pièce rectangulaire de drap noir : c'est le type de *Fouësnant*.

3° Dans le troisième type, le *chupen* est noir, non piqué ; les cornes n'existent pas, mais le dos du vêtement porte des longs plis arrondis, peu marqués : c'est le type de *Gouëzec*.

Quelques détails sur ces différents types.

Comme on le voit, le premier type, type de *Plonévez-Porzai*, est proche parent du type de *Kast* que j'ai longuement étudié. C'est à peu de chose près le même *chupen manchek* qui se porte encore avec le *bragou-ber* dans les paroisses de *Saint-Thois* et de *Koray* ; mais ce chupen est rehaussé à *Plonévez-Porzai* par un *bragou-braz* d'une rare beauté et déparé à *Saint-Thois* et à *Koray* par un *bragou-ber* d'une rare laideur.

Le second type, ou type de *Fouësnant*, est sombre et lourd ; il reproduit cependant les éléments constitutifs du type de *Plonévez-Porzai* ; il possède un *tromplezen* et la place des cornes y est marquée par le petit rectangle en drap que j'ai signalé plus haut. Mais il n'est re-

Digitized by Google

haussé par aucune broderie ; les bords verticaux du *chupen* et du *tromplezen* sont seulement garnis de velours noir et de la nuque descend, vers le milieu du dos, une autre bande de velours noir dûe à l'influence des costumes de *Rosporden* et de *Skaër* où, comme on le sait, cette bande a remplacé le Saint-Sacrement brodé qui ornait les vestes des aïeux et qui orne encore aujourd'hui le superbe chupen de notre distingué collègue Alfred Lajat (1).

Le troisième type, ou type de *Gouëzek*, me paraît avoir subi l'influence du costume de *Châteaulin*, influence limitée, il est vrai, au choix de l'étoffe, qui est noire, et à la disparition des piqûres. Cette influence est certaine. D'abord, le costume de Châteaulin pénètre jusque dans la paroisse de Gouëzek ; en second lieu, nous pouvons retrouver sur le dos de quelques paroissiens de *Saint-Thois*, qui avoisine *Gouëzek* des *chupens manchek* en drap *bleu* non piqué, sans cornes dans le dos, formant comme une transition entre les *chupens noirs*, unis de *Gouëzek* et les *chupens* bleus, piqués, et cornus de *Saint-Thois* et de la paroisse de *Koray* qui se trouve au sud-est de *Saint-Thois*. En résumé en passant par *Koray*, *Saint-Thois* et *Gouëzek* on trouve donc une gradation régulière : *chupen-gornek* bleu typique, à *Koray ;* puis, entre *Koray* et *Gouëzek*, dans la paroisse de *Saint-Thois*, *chupen* bleu piqué et *gornek* comme à Koray (forme rare) tantôt chupen bleu, non piqué, et sans cornes (forme ordinaire) et enfin à *gouëzek* chupen noir, sans cornes, non piqué.

(1) La mode des broderies en soie disparaît de plus en plus entre *Kemper* et *Kemperlé* : dans les *chupens* neufs des bandes de velours en tiennent lieu, mais j'ai vu recourir à un procédé expéditif qui consiste à cacher les broderies sous une bande de velours. C'est un moyen original de rajeunir les vieux *chupens*.

Digitized by Google

Le *chupen* de Gouëzek fait partie d'un costume très beau qui comporte un *bragou-braz* non plissé et des guêtres brodées fort élégantes, en drap noir. Le côté droit du bord vertical du chupen porte quelques boutons en métal blanc ; de l'autre côté l'on remarque de sobres broderies, des barres horizontales de couleur *orange*, en temps ordinaire, et *vertes* chez les gens en deuil.

Je n'insiste pas sur le costume de *Gouëzek*, car il est surtout répandu sur le versant sud du bassin de l'Aulne mais je ne pouvais oublier cette vaillante population qui au milieu de superbes montagnes a conservé, mieux que partout ailleurs, la tradition ancestrale, à commencer par les notables de la paroisse qui continuent à porter le *bragou-braz* que portaient tous nos grands aïeux.

2. — Evolution du *chupen-manchek* dans le sens *français*.

« La Roche Tarpéienne est près du Capitole. »

Hélas ! Mesdames et Messieurs, pourquoi faut-il qu'en quittant ce bon pays de *Gouëzek*, où les hommes sont si beaux avec leurs larges braies, nous nous soyons obligés de pousser une pointe dans le canton de *Pont-l'Abbé* ? Horreur ! abomination de la désolation ! D'où sortent donc tous ces gars aux larges épaules, au dos plat, qui viennent en foule apporter les patates à la cale de Loctudy ? Doù ils viennent ? Je vais vous le dire : ils viennent de *Kombrit* de *Pont-l'Abbé*, de *Penmarc'h*, de *Plomeur*, de *Guilvinek*, de *Plobannalek*, de *Loktudy* même. Ils se croient bien habillés sans doute, puisqu'ils ont, par milliers, adopté depuis une dizaine d'années leur odieux veston. Pour moi, paroissien de Loctudy depuis longtemps, pour moi qui les ai connus, auparavant, je

Digitized by Google

fais la différence entre ces nippes curieuses et le *chupen* d'autrefois. N'étaient les trois velours des cloches à meulon qui leur tiennent lieu de chapeaux, j'hésiterai à reconnaître en eux les fils vigoureux de la *bigoudennie*.

Pour confectionner leur nouveau *chupen*, le *kemener* a pris modèle sur un paletot sac. Cette machine-là peut se boutonner par devant, de manière à masquer le beau gilet brodé que les *Bigoudens* conservent, *comme par anachronisme*. Dans le haut, par devant, cette veste porte des revers comme celle du premier *Européen* venu. De chaque côté, il y a des fentes béantes qui servent de poche et qui, une fois bien bourrées, donnent à l'ensemble un aspect des plus réussis. Enfin, le derrière de cette veste est tout uni, sans coutures, sans piqûres et même sans l'ombre d'un col que les revers du devant nous faisaient espérer : c'est le triomphe de la platitude de la monotonie, du manque de goût ; c'est un enlaidissement du costume *européo-américain* qui semblait pourtant détenir le record de la laideur ! Tailleurs de la bigoudennie, resaisissez-vous, mes amis ; revenez aux vieux chupens ou trouvez autre chose, mais cessez d'enfouir dans un sac le torse robuste de vos contemporains !

CHAPITRE III

Disparition du *chupen manchek*

Quoi qu'on puisse dire, quoi qu'on puisse faire, le règne du *chupen manchek* touche à sa fin. Même dans des régions comme *Fouesnant* et *Kemperlé* où il a survécu à la disparition du *bragou-braz* et du *bragou-ber*, on note déjà une tendance à fixer des manches sur le gilet et à remplacer le *chupen manchek* par ce *chupen* sans manches

Digitized by Google

dont la fortune a été si rapide au nord et à l'est de *Kemper*.

D'où dérive ce *chupen* sans manches, largement ouvert en avant, dont nous allons suivre maintenant le magnifique développement ? Pour la *forme*, il dérive certainement de l'ancien *chupen* intérieur qui portait parfois sur l'un des bords verticaux une rangée de boutons métalliques parfaitement conservés dans certains *chupens* modernes sans manches. Pour la *façon*, il dérive, au contraire du *chupen manchek*. Le *chupen* extérieur, le grand *chupen manchek*, avec ses piqûres, avec la solidité de sa confection était un vêtement de fatigue ; le *chupen* intérieur ne l'était pas ; quand ce *chupen* intérieur, sans manches, tendit à remplacer le *chupen manchek* il fut nécessaire de le renforcer de façon à ce qu'il pût tenir entièrement lieu de vêtement protecteur à une époque où la petite blouse n'était guère en usage. Ce petit *chupen* intérieur hérita donc des *piqûres* du *chupen manchek*.

Je ferai remarquer, en passant, que chez les femmes, aux environs de *Kemper*, la veste à manches a subi une amputation qui, par une rencontre fortuite, rapproche sa coupe de celle du *chupen* masculin moderne. Le corsage bleu piqué des vieilles femmes porte encore quelquefois des manches, mais dans la jeune génération le corsage des femmes a, comme le *chupen* des hommes, ses ouvertures pour le passage des bras et les manches sont fixées directement sur le *gilet* : en un mot, le parallélisme est aujourd'hui aussi complet que possible.

Le *chupen* moderne, qui est loin d'être un vêtement banal, est donc constitué par une veste ouverte, sans manches, sans *tromplezen* et sans cornes dans le dos, en

Digitized by Google

drap piqué dans les types de *Plonévez-Porzai*, *de Koray*, de *Kerfeunteun*, d'*Ergué-Gabérik* et d'*Elliant* et non piqué dans le type de *Ploaré*. Passons en revue ces différents types.

Les *chupens* piqués sont tous en drap bleu-clair, sauf celui d'*Elliant* qui est en drap bleu foncé.

Type de Plonévez-Porzai. — C'est à mon avis le type le plus riche. Les bords verticaux sont ornés de velours limitant deux longs rectangles; dans celui de droite s'alignent de larges boutons de cuivre imbriqués; dans celui de gauche, des barres horizontales alternativement de couleur jaune et orange. Parfois les boutons de cuivre sont remplacés par des boutons noirs, plats et les barres de broderies sont alors noires et bleues. Les ouvertures pour les bras et le bord inférieur du chupen sont ornés d'une bande de velours. Ce chupen est couramment porté avec le *bragou-braz*.

Type de Koray. — C'est le type de *Plonévez-Porzai*, moins le velours autour des ouvertures pour les bras, et du bord inférieur du *chupen*. Sur les parties latérales sont figurées des fausses poches en velours noirs soulignées de points de soie jaunes brodés en chaînette.

Type de Kerfeunteun. — Ce type, très répandu autour de *Kemper*, est une comme une simplification du précédent. Ni velours autour de l'ouverture pour les bras, ni au bord inférieur du *chupen* ; pas de fausses poches ; la rangée de boutons du côté droit est remplacée par des barres horizontales, alternativement en soie jaune et orange. Ce *chupen* caractérise essentiellement les populations des cantons de *Kemper* et de *Briec* désignées sous le nom de *glaziks* (1).

(1) Ce type se conserve bien dans les paroisses rurales, mais à Kemper, quelques paysans, devenus citadins, ont pris l'habitude

Digitized by Google

Type d'Ergué-Gabérik. — Ce type est voisin du type de *Kerfeunteun* ; mais, du côté droit de la veste, reparaissent les boutons de cuivre imbriqués qui se trouvent dans le costume de *Koray*. La présence de ces boutons est, peut-être, due au voisinage des costumes d'*Elliant* et de *Koray* qui en sont pourvus.

Type d'Elliant. — Le chupen d'*Elliant* se distingue immédiatement des précédents par sa couleur foncée et sa longueur plus grande. Les broderies en laine du côté gauche sont plus voyantes, plus larges que dans les costumes précédents. Le vert et le jaune y jouent un grand rôle. D'autres ornements viennent s'y joindre ; ces ornements sont formés d'épaisses broderies qui remplissent non seulement le cadre rectangulaire en velours noir placé sur le bord vertical gauche du *chupen ;* mais à droite comme à gauche, ces broderies semblent déborder de ce cadre trop étroit pour elles et s'étendent largement en bas et sur les parties latérales. La fantaisie des tailleurs s'y donne libre cours : on y remarque des barres horizontales de couleurs tranchantes, des fleurs de couleurs criardes, le tout donnant un caractère très spécial à ce *chupen*. Son aire d'extension est restreinte, mais il se maintient nettement différencié, tout comme le *chupen* de *Ploaré*; c'est une création *originale*, très différente au point de vue de l'ornementation du *chupen manchek*, qui accompagnait naguère le *bragou-braz* dans la paroisse d'*Elliant*.

Type de Ploaré.— Ce type, limité aux paroisses de *Ploaré* et de *Pouldergat*, est également une création originale. Il est très distinct, par de nombreux caractères du

de porter, aux jours de fête, un *chupen* qui diffère du type *glazik* en ce qu'il est fait de drap plus foncé et qu'il est dépourvu de piqûres.

Digitized by Google

chupen gornek qui l'a précédé. Il est confectionné en drap bleu assez foncé, non piqué ; les trois coutures du dos sont très apparentes, les latérales se dirigeant d'abord presque horizontalement entre les épaules et descendant ensuite, à côté de la couture médiane jusqu'à la naissance des trois échancrures du bord inférieur qui délimitent deux basques flottantes, imbriquées de gauche à droite, de petites dimensions, d'un effet très original. Des appliques en forme de poches sur les côtés et, par devant, le long des bords verticaux, des bandes de velours ou de jolies broderies claires, selon le rang de fortune du porteur du *chupen* (1). Ajoutons que ce *chupen* se détache sur un gilet vieux bleu clair, ce qui produit un effet de contraste très heureux et nous en aurons fini avec les *chupens* modernes des environs de *Kemper*.

CHAPITRE IV

Disparition de tout *chupen*.

Des Bretons sans *chupen* ? Eh, oui, il y en a. Il est, en effet de mode dans le sud de la *Bigoudennie* de revêtir les enfants d'un gilet à manches avec plastron de velours ou de broderie. Ce gilet est boutonné depuis le col jusqu'au bas comme tous les gilets des environs de Kemper. Lors des mariages, à Pont-l'Abbé, les invités ont aussi l'habitude, au moins en été, d'aller *en tournée* à Loktudy ou ailleurs, revêtus d'un gilet sans manches

(1) Noblesse oblige dans les deux sexes : une *penherez* de la région de Pont-l'Abbé *doit* pour ne pas déchoir, porter trois lourdes jupes superposées une veste et un gilet superbement brodés, le tout pesant dans les 35 kilos.

Digitized by Google

à plastron brillamment brodé, l'horrible veste restant à la maison : mais il n'y a peut-être là qu'une question de nécessité, la température (1) obligeant nos braves Bigoudens à quitter momentanément cette veste qu'ils abandonneront sans doute un jour pour de tout de bon.

CHAPITRE V

Le *Jilet*.

1° *Jilet* ancien. — Nous avons vu qu'il était dépourvu de manches, ces dernières étant fixées sur le *chupen*.

2° *Jilet* moderne. — Il est actuellement dépourvu de manches, dans les costumes où a persisté le *chupen manchek (Fouesnant, Gouëzek)* et, au contraire pourvu de manches dans les types qui ont perdu le *chupen manchek* (costumes modernes de *Plonévez-Porzaï, Ergué-Gabérik, Koray, Elliant*, etc...) Jetons un rapide coup d'œil sur les divers *jilets* à manches.

Type glazik. — Le type le plus répandu est le type *glazik*. Il se rencontre dans les communes de *Kemper, Kerfeunteun, Penhars, Guengat, Pluguffan, Plomelin, Ergué-Armel, Saint-Evarzek*, (partie) *Ergué-Gabérik, Langolen, Landudal, Landrévarzek, Briek, Kéménéven, Lokronan, Plogonnek, Plonévez-Porzai, Plœven, Kast, Plomodiern.*

Ce *jilet* est bleu, de la même couleur que le *chupen*, dans les costumes de tous les jours ou dans ceux confectionnés il y a quelque temps; mais actuellement il se fait en drap bleu foncé ou même en drap noir dans

(1) Il est d'usage dans ce pays extraordinaire que les mariages soient suivis d'une semaine de réjouissances diverses ; il y a là de quoi abandonner sa veste.

Digitized by Google

les costumes de fête. C'est un vêtement serré au corps, largement croisé, complètement fermé à l'encolure et portant sur le devant deux rangées verticales, parallèles composées de 8 ou 9 larges boutons plats, en cuivre. Chaque bord du *jilet* porte un nombre de boutonnières égal à celui des boutons permettant de boutonner le *jilèt* de droite à gauche ou de gauche à droite, selon que l'on veut montrer le moins orné ou le plus orné des plastrons qui sont figurés sur le *jilet*. C'est, qu'en effet, en dessous du velours placé autour du cou, le *kemener* a brodé du côté droit un dessin peu compliqué, tandis que sur le côté gauche est brodé un large plastron de couleur vive où le rouge et le jaune jouent un rôle prédominant. C'est le plastron des jours de fête, celui qu'on boutonne de gauche à droite. Les manches portent un parement de velours surmonté d'une broderie analogue à celle du côté droit du *jilet*.

Type de Koray. — Le type de Koray reproduit les principaux caractères du type *glazik*, mais on y a ajouté deux poches garnies de velours et soulignées de broderies jaunes en chaînettes, placées sur le côté gauche, l'une au-dessous de l'autre : ce détail est emprunté au gilet français.

Type d'Elliant. — Sa forme générale est celle des gilets précédents, mais l'étoffe en est plus foncée d'un bleu vert. Comme cela a lieu pour le *chupen*, les broderies en laine du gilet sont d'allure plus massive que dans les *chupens* de la région voisine, du côté de Kemper. Les bandes de velours du tour de cou et des poignets sont doublées d'une broderie où le vert et le jaune se mélangent ou plutôt s'entrechoquent pittoresquement.

Examinons maintenant les *jilets* sans manches des costumes modernes. Il y en a de trois types : *Gouëzeh*,

Digitized by Google

Fouësnant, *Pont l'Abbé*. Ces trois types sont très dissemblables à différents points de vue, mais ils ont, néanmoins, un caractère qui les rapproche tous ; les boutons sont petits, épais en verre noir.

Type de Gouëzek. — *Jilet* noir ; autour du cou, la bande de velours, aujourd'hui classique, accostée d'une bordure de soie en chaînette formant des petits cercles tangents placés sur un rang, verts ou orangés selon que les broderies du *chupen* et des *boudriou* sont de l'une ou l'autre de ces couleurs. Ce gilet est un des plus élégants qui existent en Basse-Cornouaille ; il se distingue de tous les autres par son ornementation en soie.

Type de Fouësnant. — Le *jilet* de *Fouësnant* est noir comme celui de *Gouëzek* ; il en diffère par l'absence de toute broderie.

Type de Pont-l'Abbé. — Si les *Bigoudens* ont abandonné les unes après les autres à peu près toutes les pièces de leur ancien costume, du moins ils ont conservé leur *jilet* et ils peuvent s'enorgueillir à juste titre de ces beaux spécimens où l'art du brodeur se déploie si largement.

La forme générale du *jilet bigouden* est la même que dans les autres régions des environs de Kemper, mais l'ornementation offre une particularité qui n'existe pas dans les autres *jilets*. Le bord inférieur du dos qui était très apparent au temps des vieux *chupens manchek* a conservé un *tromplezen*. Mais dans tout *jilet* un peu soigné, le *tromplezen* et le bord du *jilet* situé au-dessus du *tromplezen* portent des broderies en soie jaune ou orange. L'origine de ces broderies est intéressante. Je me rappelle fort bien que, quand j'étais jeune paroissien de *Loctudy*, j'éprouvais des distractions en contemplant, pendant l'office le bas du *jilet* des *Bigoudens*. Les deux

Digitized by Google

rangs de broderie qui s'étageaient en cet endroit étaient, en effet, composés de caractères d'imprimerie grandes capitales et particulièrement de consonnes, prêtant plus ou moins à des calembours. Actuellement on a une tendance à remplacer ces caractères par des lignes en zigzag et des barres verticales dont il était utile d'indiquer l'origine.

Le plastron du *jilet bigouden* est admirablement brodé en soie jaune ou orange. Les grands cercles pleins et les lignes courbes en général y sont très employés, tandis que dans les autres *jilets* de la région, sauf à Ellient, toutes les broderies comportent de petits motifs où les triangles et les rectangles paraissent dominer (1). Ce plastron des *Bigoudens* a un relief remarquable et j'en suis encore à me demander comment l'idée d'une veste croisant entièrement et cachant ce plastron a pu germer dans la cervelle des tailleurs de la région.

Le Gilet de laine. — Le gilet de laine bleue, voisin du maillot des cyclistes, mais à col rabattu, a quelques adeptes dans la région et remplace parfois le *jilet* de drap ; mais il faut espérer qu'il restera localisé à la catégorie des mitrons et des petits employés

CHAPITRE VI

Résumé de la question.

En résumé, la partie supérieure du costume masculin aux environs de *Kemper*, quoique d'origine *française*, évolue généralement dans le sens *breton*. Seule, la veste

(1) Il y aurait toute une étude à faire sur le *symbolisme* des dessins des *jilets*.

Digitized by Google

moderne de *Pont-l'Abbé* a pris une forme française, déjà très laide en elle-même, et s'est encore enlaidie en passant sur le dos des Bretons. Par ailleurs, c'est à peine si l'on peut noter l'apparition de fausses poches sur les côtés de quelques chupens et de poches latérales sur le *jilet* de *Koray*. Quelles qu'aient été en effet, les transformations modernes des anciens *chupens* on a conservé généralement ces poches *intérieures*, où le Breton peut accumuler à l'abri des intempéries les objets et les denrées les plus hétéroclites.

Le *chupen manchek* s'est conservé dans les costumes modernes de Gouëzek et de Fouësnant, sans se simplifier beaucoup.

Enfin, dans la majeure partie du groupe oriental, le *chupen-manchek* a disparu et a été remplacé par un *chupen* sans manches et les manches ont été fixées au gilet. Cette transformation a été des plus heureuses ; elle a débarrassé les Bretons d'un vêtement très beau, sans doute, mais lourd et encombrant et lui a substitué une veste fort originale et même élégante. Du reste, cette évolution n'a pas entraîné la disparition du caractère le plus saillant du *chupen* de la région, les *piqûres* au fil : c'est à peine si cette disparition s'est effectuée dans deux paroisses : Ploaré et Pouldergat ; l'immense majorité des paroissiens du groupe oriental conserve le *chupen* piqué qui est le véritable vêtement de fatigue et qui, grâce à sa rigidité, peut fournir, en cas de pluie, une protection à peu près équivalente à celle d'un bon manteau. La couleur *bleue* s'est également bien conservée dans les *chupens* sans manches.

Il est probable que le *chupen-manchek* de *Fouësnant* va évoluer dans le même sens que les autres *chupens* du groupe oriental. Les piqûres sont conservées, mais l'on

Digitized by Google

commence à fixer les manches au gilet et, même, l'on peut remarquer actuellement quelques *chupens* neufs en drap bleu dans le groupe, pourtant si compact, des *Fouësnantais* vêtus de noir.

Le *jilet* n'a subi depuis bien des années que des modifications insignifiantes, en dehors de l'acquisition des manches : il ne semble pas qu'il puisse beaucoup se modifier à l'avenir.

En résumé, dans l'état actuel des choses, malgré la rareté de l'archaïque *bragou-braz*, nos Bretons des environs de *Kemper* sont encore habillés en Bretons et ils ne paraissent pas disposés, comme les Gallos des environs de *Rennes* à franchir, lors des mariages et des pardons, le seuil des sanctuaires vénérés, sous l'horrible blouse des maquignons.

Dr C.-A. Picquenard.

Digitized by Google

LE PAYS DE GALLES OU CAMBRIE

NOTES D'UN MISSIONNAIRE

I. — Première colonisation de la Grande Bretagne.

L'Ile de Bretagne a porté trois noms dans l'histoire. Avant d'être habitée, elle était appelée " *Glas Merddio* " (l'Ile verdoyante); puis, lorsqu'elle fut habitée, on lui donna le nom de " *Y Fel Ynys* " (an enezen vêl = l'Ile de Miel); et enfin, lorsque les habitants en furent réunis en république par Prydain, fils d'Aedd Maror (meur = le Grand), elle reçut le nom définitif de " *Ynys Prydain* " (l'Ile de Prydain ou Britain, d'où Bretagne).

Et, disent les Triades, aucune autre tribu que celle des " *Cymry* " n'a aucun droit sur cette île, car c'est elle qui la première s'y est établie; et, auparavant, il ne s'y trouvait personne, mais rien que des ours, des loups et des bisons...

Maintenant, en nous rapportant encore aux Triades, nous verrons que les tribus principales, qui habitaient l'Ile de Bretagne, étaient au nombre de trois : 1°) La première était celle des " Cymry " qui y vinrent sous la conduite de Hu Gadarn (ou le Puissant), ainsi surnommé parce qu'il ne voulait pas conquérir un pays et

Digitized by Google

des terres au moyen des batailles et des guerres, mais grâce à la justice et à la paix ; — 2°) La seconde était celle des " Lloegrians " (Liger = Loire), qui vinrent du pays des Veneti (Vannes), et qui descendaient de la tribu primitive des Cymry ; — 3°) La troisième était celle des " Brythons " qui était venue du pays de Llydaro (Letavia, nom primitif de l'Armorique) et qui descendait aussi de la tribu primitive des Cymry.

Comme on le voit, d'après les Triades, l'origine du mot Cymry est plutôt dans " Gomer " (fils de Japhet) que dans " Cymmri " ou " Cymmrawd " (associé, égal), quoi qu'en disent les historiens modernes...

Les trois tribus des Cymry, des Lloegrians et des Brythons avaient donc pour souche commune la race primitive des Cymry, et toutes trois elles parlaient la même langue et le même idiome.

G.-M. Llanrrost, *O. M. I.*,
Missionnaire à Llanrrost.

II. — Première Leçon de Gallois.

L'Article

1. — Il n'y a en Gallois qu'un seul article, qui est l'article *défini* :

Y et *Yr* = al, an, ar = le, la, les.

a) *Y* se place devant les substantifs commençant par une consonne ;

Y Uero = al leon = le lion.
Y dyn = an den = l'homme,
Y môr = ar môr = la mer.

Digitized by Google

b) *Yr* se place devant les substantifs qui commencent par une voyelle ou par l'aspirée *h* ;

Yr afal = an aval = la pomme,

Yr haul = an heol = le soleil.

N. B. — Comme on le voit, l'emploi de l'article défini est beaucoup plus compliqué en Breton qu'en Gallois.

2. — Quand un mot finissant par une voyelle vient *immédiatement* avant l'article, on se sert souvent de *r* avec apostrophe (*'r*) au lieu de *y* ou *yr* :

Y Uo a'r asyn = al leuë ac an azen = le veau et l'âne.

N. B. — Ceci n'existe pas en Breton.

3. — Il n'y a pas en Gallois d'article *indéfini*, = comme il s'en trouve en Breton (eul, eun, eur = un, une) pour le nombre singulier :

Buroch = eur vioc'h = une vache,

Cesyg = kezeg = des juments.

4. — Certains substantifs féminins ont leur lettre initiale *changée* ou *enlevée*, quand ils viennent immédiatement après l'article (en Breton la *mutation* seule a lieu) :

a) Soustraction : Groraig, y *roraig* = greg, ar c'hreg (vreg) = femme, la femme.

b) Mutation : Careg, *y gareg* = carreg, ar ganeg = pierre (rocher), la pierre.

GOULVEN TRÉBAOL, *O. M. I.*

Digitized by Google

LA BRETAGNE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU XXIe SIÈCLE

II. — CHATEAUBRIAND (1)

(1768-1848).

II. — *Le Consulat et l'Empire. Le littérateur.*

(1800-1814).

Au moment où Châteaubriand recevait de sa sœur Julie cette lettre libératrice qui l'engageait à ne plus écrire, il venait d'en lire une autre tout opposée, dans laquelle son ami Fontanes, qui venait de passer quelque temps à Londres à la suite des proscriptions de Fructidor, lui écrivait d'Allemagne, le 28 juillet 1798 ; « Travaillez, travaillez, mon cher ami, devenez illustre. Vous le pouvez : l'avenir est à vous ! » Si Fontanes, « le dernier écrivain, après Chénier, de l'école classique de la branche aînée », lui parlait ainsi, c'est que pendant leurs promenades dans la campagne de Londres, Châteaubriand lui avait lu des passages de son manuscrit des *Natchez*, et que le chantre du *Jour des morts* et de

(1) Voir le fascicule de juillet 1904.

Digitized by Google

la *Grèce sauvée* en avait été tout ébloui : « Je voyais bien de l'ébahissement sur son visage, lorsque je lui lisais des fragments des *Natchez*, d'*Atala* et de *René* ; il ne pouvait ramener ces productions aux règles communes de la critique, mais il sentait qu'il entrait dans un monde nouveau ; il voyait une nature nouvelle ; il comprenait une langue qu'il ne parlait pas. Je reçus de lui d'excellents conseils ; je lui dois ce qu'il y a de correct dans mon style ; il m'apprit à respecter l'oreille ; il m'empêcha de tomber dans l'extravagance d'invention et le rocailleux d'exécution de mes disciples (1)... »

Châteaubriand n'hésita pas, il se remit passionnément au travail, bien décidé à expier l'*Essai* par un ouvrage religieux qui fut « une sorte de réponse indirecte au poème de la *Guerre des Dieux* et autres livres de ce genre ».

Ce n'est pas cependant qu'il eût, comme jadis saint Paul, reçu le coup de foudre sur le chemin de Damas ; car n'ayant jamais été ni persécuteur, ni systématiquement impie, il n'avait pas à se dégager de convictions très arrêtées. « Le jeune sceptique avait pesé avec la plus entière sincérité la valeur des deux doctrines qui aspirent à expliquer le monde et le redoutable problème de la vie. Il connaissait dans ses variations principales, depuis Epicure jusqu'à Spinosa, la théorie qui croit rendre raison des phénomènes à l'aide de forces latentes mises en action par un organisme fatal ; il ignorait bien moins encore celle qui remplace ces énergies inconscientes par une puissance créatrice essentiellement distincte de son œuvre, et dont l'action souve-

(1) *Mem. d'outre-tombe*, II, 167. — Vous pouvez vous mettre à la tête du siècle qui se lève, lui disait encore Fontanes, ne vous trainez pas à la queue du siècle qui s'en va !

Digitized by Google

raine se concilie toujours et partout avec la liberté de l'homme, de laquelle elle a fait la loi même du monde moral » (1). La transition ne fut donc pas aussi difficile qu'on pourrait se l'imaginer au premier abord. La balance avait auparavant penché d'un côté ; sous le poids de la piété filiale, elle pencha de l'autre. « Mes matériaux, dit-il lui-même, étaient dégrossis et rassemblés de longue date par mes précédentes études. Je connaissais les ouvrages des Pères mieux qu'on ne les connaît de nos jours ; je les avais étudiés même pour les combattre ; et, entré dans cette route à mauvaise intention, au lieu d'en être sorti vainqueur, j'en étais sorti vaincu... Quant à l'histoire proprement dite, je m'en étais spécialement occupé en composant l'*Essai sur les Révolutions* : enfin mon terrible manuscrit des *Natchez*, de 2393 pages in-folio, contenait tout ce dont le *Génie du christianisme* avait besoin en descriptions de la nature : je pouvais prendre largement dans cette source, comme j'y avais déjà pris pour l'*Essai*. »

Le but de l'auteur était en effet beaucoup plus littéraire que philosophique ; et l'on peut objecter que le titre de son livre eut mieux répondu à l'essence de l'ouvrage en remplaçant les deux mots : *Le génie*, du titre principal, par ceux du sous-titre : *Les beautés* et spécialement *La beauté morale*. Mais le titre lui-même fit fortune, parce qu'il répondait admirablement à l'état d'âme de la France à cette époque, affamée de foi à la suite de l'orgie d'incrédulité sanglante à laquelle elle venait d'assister. Ce n'est point une étude approfondie que le siècle attendait, a fort bien dit Villemain, et ce que le nouveau converti allait déployer sous les yeux

(1) De Carné, *Chateaubriand*, p. 23.

Digitized by Google

soit d'une génération légère et repentante, soit d'une génération élevée dans l'indifférence, c'étaient les grandes vues du christianisme saisies par une vive imagination ; c'était l'émotion de la foi en présence des grands spectacles de la nature ; c'étaient les notions les plus simples d'un culte follement détruit, ressuscitant avec ce culte même et redevenues pathétiques et nouvelles par les désuétudes sanglantes qui les avaient interrompues (1).

Châteaubriand a commis dans ses *Mémoires* un oubli qu'on ne voudrait pas croire intentionnel, en disant que le titre de *génie du christianisme* qu'il trouva sur le champ, l'inspira (2). L'année 1798 se passa en recherches ; la rédaction fut commencée dans les premiers mois de 1799, et le premier volume fut imprimé à Londres vers le mois de septembre, chez Dulau, ancien bénédictin du collège de Sorrèze, qui avait émigré et s'était fait libraire dans cette ville ; mais une lettre à Fontanes, datée du 19 août, nous apprend que l'ouvrage s'appelait, lors de cette première gestation : *De la religion chrétienne par rapport à la morale et aux Beaux arts* (3). Deux mois plus tard, première transformation : dans une autre lettre à Fontanes, datée du 27 octobre, Châteaubriand parle non plus d'un volume in-octavo, mais de deux, intitulés cette fois : *Des beautés poétiques et morales de la religion chrétienne et de sa supériorité sur tous les autres cultes de la terre*. C'était beaucoup trop long : Fontanes le fit

(1) Villemain, *La tribune moderne*. M. de Châteaubriand, p. 68. Il a marqué toute la littérature du siècle présent, dit-il ailleurs, et changé dans l'ordre moral une partie des opinions de son temps.

(2) *Mém. d'outre-tombe*, II, 180.

(3) Lettre publiée par l'abbé Pailhès dans *Châteaubriand, sa famille et ses amis*.

Digitized by Google

facilement comprendre à son ami ; et ce fut seulement l'édition de Paris, en 4 volumes, parue le 14 avril 1802, la première pour le public, mais en réalité la troisième, qui porta le titre de : *Génie du christianisme ou beauté de la religion chrétienne.*

Mais d'importants événements s'était passés dans l'intervalle.

Vivement sollicité par Fontanes qui le pressait de venir achever son ouvrage à Paris, Châteaubriant se fit donner par le ministre de Prusse, au printemps de l'année 1800, un passe-port sous le nom du suisse *La Sagne*, habitant de Neuchâtel, fit interrompre chez Dulau le tirage de son livre dont on lui remit les feuilles composées, détacha des *Natchez* les épisodes d'*Atala* et de *René*, enferma le reste du manuscrit dans une malle dont il confia le dépôt à ses hôtes, et se mit en route pour Douvres avec Mme d'Aguesseau. Arrivé à Paris, il obtint de la police, en déposant son passe-port, une permission de séjour renouvelable de mois en mois, fut présenté par Fontanes au libraire Migneret qui consentit à se charger de recommencer l'impression interrompue et à lui donner d'avance quelque chose pour vivre, s'enferma dans un entresol de la rue de Lille, et se mit avec acharnement à la besogne, alternant l'achèvement de son grand ouvrage avec des articles sur l'Angleterre, sur Mme de Staël, etc. publiés dans le *Mercure de France*, sous la signature *L'auteur du Génie du Christianisme* (1).

(1) Le rédacteur en chef du *Mercure* était précisément Fontanes. J'ai donné au t. VIII de la *Bio-Bibliographie bretonne* la liste des études que Châteaubriand publia dans ce recueil. Or, Fontanes avait critiqué l'ouvrage de Mme de Staël sur la *Littérature*. Mme de Staël répondit à cette critique en tête de la seconde édition de son livre et Châteaubriand crut qu'il était généreux à lui de venir au secours de

Digitized by Google

Or, il arriva que, pendant qu'il corrigeait les épreuves de l'épisode d'*Atala*, il s'aperçut que plusieurs feuilles lui manquaient ; il s'imagina qu'on lui avait dérobé son roman, et il annonça dans une lettre adressée au *Journal des Débats*, le 31 mars 1801, sa résolution de publier cet épisode à part, avant le « grand ouvrage » dont il promettait en même temps la prochaine apparition. Mais avant de risquer ce ballon d'essai, il fit lire de nouveau sa prose à Fontanes : « Quand mon ami fut arrivé au discours du Père Aubry, au bord du lit de mort d'Atala, il me dit brusquement d'une voix rude : — Ce n'est pas cela ; c'est mauvais ; refaites cela ! — Je me retirai désolé ; je ne me sentais pas capable de mieux faire. Je voulais jeter le tout au feu : je passai depuis huit heures jusqu'à onze heures du soir dans mon entresol, assis devant ma table, le front appuyé sur le dos de mes mains étendues et ouvertes sur mon papier... — Vers minuit l'inspiration me revint : je traçai de suite le discours du missionnaire, sans une seule interligne, sans en rayer un mot, tel qu'il est resté et tel qu'il existe aujourd'hui. Le cœur palpitant, je le portai dès le matin à Fontanes qui s'écria : C'est cela, c'est cela ; je vous l'avais bien dit que vous feriez mieux (1) !... »

Fontanes en répliquant par une lettre qui fut insérée au *Mercure* du 22 décembre 1800 et dans lequelle il prenait à partie la doctrine de la perfectibilité et se déclarait l'adversaire de la philosophie. Un passage de cette lettre avait vivement blessé Mme de Staël. Châteaubriand le rétracta quelques mois plus tard dans la préface d'*Atala*, et la réconciliation se fit entre les deux adversaires.

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, II, 245, 246. — Il faut le débarbouiller de Rousseau, d'Ossian, des vapeurs de la Tamise, des révolutions anciennes et modernes, disait Joubert, et lui laisser la croix, les missions, les couchers de soleil en plein Océan, et vous verrez quel poète nous aurons pour nous purifier des restes du Directoire.

Digitized by Google

Atala parut chez Migneret, le 17 avril 1801, en un petit volume in-12. Ce fut un succès prodigieux : il y en eut quatre éditions coup sur coup à Paris en 1801 et trois contrefaçons à Avignon en 1802. On était émerveillé ; outre la nouveauté du style, l'étrangeté de l'ouvrage ajoutait encore à la surprise ; tombant au milieu de cette école classique, « vieille rajeunie dont la vue seule inspirait l'ennui », il était une sorte de production d'un genre inconnu. On ne savait si on devait le classer parmi les monstruosités ou parmi les beautés. Toute la critique passablement déroutée s'en occupa pour ou contre : Fontanes, dans le *Mercure de France*, Ginguené, dans la *Décade philosophique*, Dussault, dans le *Journal des Débats*, lui consacrèrent des articles d'importance ; et l'abbé Morellet protesta au nom du goût contre ce style trop imagé dans une brochure d'*Observations critiques* qui lui attirèrent au moins deux vives réponses. On se passionnait dans les deux sens en prose et en vers, et Chénier lui-même, prenant part à la lutte au nom des froids classiques, faisait dire à Châteaubriand, dans ses *Nouveaux saints :*

J'irai, je reverrai tes paisibles rivages,
Riant Meschacébé, Permesse des sauvages ;
J'entendrai les sermons prolixement diserts
Du bon monsieur Aubry, Masillon des déserts.
O sensible Atala ! tous deux avec ivresse
Courons goûter encor les plaisirs de la messe ;
Chantons de Pompignan les cantiques sacrés ;
Les poètes chrétiens sont les seuls inspirés....
...Mais, fille de l'exil, Atala, fille honnête,
Après messe entendue, en nos saints tête à tête,
Je prétends chaque jour, relire auprès de toi
Trois modèles divins, la Bible, Homère et moi... (1)

(1) Chénier, *Les Nouveaux Saints*, Paris, 1801, in 8°.

Digitized by Google

« Atala devint si populaire, a écrit Châteaubriand, qu'elle alla grossir avec la Brainvilliers la collection de Curtius (1). Les auberges de rouliers étaient ornées de gravures rouges, vertes et bleues, représentant Chactas, le père Aubry et la fille de Simaghan. Dans des boîtes de bois, sur les quais, on montrait mes personnages en cire, comme on montre des images de la Vierge et des Saints à la foire Je vis sur un théâtre du boulevard ma sauvagesse coiffée de plumes de coq, qui parlait de l'âme de la solitude à un sauvage de son espèce, de manière à me faire suer de confusion. On représentait aux Variétés une pièce dans laquelle une jeune fille et un jeune garçon sortant de leur pension, s'en allaient par le coche se marier dans leur petite ville ; comme en débarquant ils ne parlaient d'un air égaré que de crocodiles, cigognes et forêts, leurs parents croyaient qu'ils étaient devenus fous. Parodies, caricatures, moqueries m'accablaient. L'abbé Morellet, pour me confondre, fit asseoir sa servante sur ses genoux et ne put tenir les pieds de la jeune vierge dans ses mains, comme Chactas tenait les pieds d'Atala pendant l'orage ; si le Chactas de la rue d'Anjou s'était fait peindre ainsi, je lui aurais pardonné sa critique.... » (2).

Or, pendant qu'il savourait son triomphe, Châteaubriand tenait grand compte des observations des critiques, et il a pu dire que sur les douze premières éditions d'*Atala*, il n'y en a pas deux qui se ressemblent absolument, tellement il les avait successivement cor-

(1) Cabinet de figures de cire : le musée Grévin de ce temps-là.

(2) *Mém. d'outre-tombe*, II, 247 à 249. Et voyez la liste que j'ai donnée de ces parodies, chansons et autres opuscules dans la *Bibliographie bretonne*, t. VIII, p. 435 etc. Le roman d'*Atala* a même été mis en vers en six chants !

Digitized by Google

rigées. La douzième seule est pour lui l'édition définitive. Et c'est une justice à lui rendre qu'il a en effet impitoyablement sacrifié tout ce qui pouvait prêter à des accusations contre le bon goût.

M. Edmond Biré, qui a consacré un chapitre de ses *Causeries littéraires* à la description de la première édition, a pris la peine de relever la plupart des passages supprimés presque tout de suite par les scrupules de l'auteur et par son désir de docilité envers la critique. M. Biré remarque même qu'un certain Etienne Papillart, ayant inséré dans le *Journal de Paris*, dès le 9 floréal an X, un article très habile, dans lequel il relevait, pour le premier volume du *Génie du Christianisme* au moins quatorze passages entachés de mauvais goût, Châteaubriand en changea aussitôt douze; et s'il en conserva deux, c'est qu'ils n'étaient point de lui, et appartenaient l'un au livre de Job, l'autre à l'apocalypse de saint Jean que le citoyen Papillart n'avait sans doute jamais lus (1).

Le roman d'*Atala* est trop connu pour que j'en renouvelle ici l'analyse et que je fasse ressortir par des exemples les qualités de ce style vivant, imagé (2), qui produisirent une révolution complète dans notre littérature, par leur contraste avec la froideur et la sécheresse des derniers classiques. « Lorsque je relis la plupart

(1) Biré, *Causeries littéraires* (Lyon et Paris, 1890, in 8°), p. 219 à 251.

(2) Sainte-Beuve qui, malgré ses dénigrements, est bien obligé de constater les beautés, admirait surtout ce passage des funérailles d'Atala : « La lune prêta son pâle flambeau à cette veillée funèbre. Elle se leva au milieu de la nuit comme une blanche Vestale qui vient pleurer sur le cercueil d'une compagne. Bientôt elle répandit dans les bois ce grand secret de mélancolie qu'elle aime à raconter aux vieux chênes et aux rivages antiques des mers... » (*Châteaubriand et son groupe littéraire*, I, 257).

Digitized by Google

des écrivains du XVIIIe siècle, disait Châteaubriand plus tard, je suis confondu et du bruit qu'ils ont fait et de mes anciennes admirations. Soit que la langue ait avancé, soit qu'elle ait retrogradé, soit que nous ayons marché vers la civilisation ou battu en retraite vers la barbarie, il est certain que je trouve quelque chose d'usé, de passé, de grisaillé, d'inanimé, de froid, dans les auteurs qui firent les délices de ma jeunesse. Je trouve même dans les plus grands écrivains de l'âge voltairien des choses pauvres de sentiment, de pensée et de style. A qui m'en prendre de mon mécompte ? J'ai peur d'avoir été le premier coupable ; novateur né, j'aurai *peut-être* communiqué aux générations nouvelles la maladie dont j'étais atteint... » (1). On ne saurait mieux dire qu'en transformant le mot peut-être en certainement. Ni Rousseau, ni Bernardin de Saint Pierre, les premiers initiateurs de notre prose aux merveilles de la nature n'avaient pu prétendre à pareil charme. Joubert l'avait bien senti, quand il écrivait aux timorés : « Ce livre-ci n'est point un livre comme un autre... Il réussira parce qu'il est de l'*Enchanteur* ». Il a renouvelé l'imagination française, a dit de nos jours M. Faguet.

Conséquence forcée de son succès, Châteaubriand devint aussitôt un homme à la mode et le lion des cercles littéraires de Paris, en particulier du salon de Mme Bacciochi, et de celui de Mme de Beaumont, la fille de l'ancien ministre de Louis XVI, M. de Montmorin, une des victimes des massacres de septembre, qui disait que le style d'*Atala* produisait chez elle une sorte de frémissement, et jouait du clavecin sur ses fibres. Là, il se retrouvait avec Fontanes, en compagnie de Che-

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, I, 229, 230.

Digitized by Google

nedollé, de Joubert, de MM. Molé, de Bonald et Pasquier, qui tous ont occupé une forte honorable place dans les lettres et dans les affaires et contractèrent avec lui de solides amitiés. Mais il n'abandonna pas pour cela le travail ; et afin de tenir mieux compte des diverses critiques générales qu'il venait d'essuyer, surtout de celles de Fontanes qui lui « apprit à dissimuler la difformité des objets par la manière de les éclairer », et à mettre, autant qu'il lui était possible « la langue classique dans la bouche de ces personnages romantiques » (1), il prit un parti dont bien peu d'auteurs eussent été capables après ce premier triomphe, celui de recommencer entièrement son grand ouvrage et de supprimer les deux volumes déjà imprimés. Pour cette besogne il fallait un calme qu'il ne pouvait guère trouver à Paris. Madame de Beaumont, qui était d'une santé très délicate, et avait besoin de l'air de la campagne, lui proposa de lui donner une chambre dans une maison qu'elle venait de louer à Savigny près de Lonjumeau, et il passa tout l'été et tout l'automne de 1801 dans cette retraite, avec Joubert et leurs autres amis. « Le matin, nous déjeunions ensemble ; après déjeuner je me retirais à mon travail ; madame de Beaumont avait la bonté de copier les citations que je lui indiquais. Cette noble femme m'a offert un asile lorsque je n'en avais pas ; sans la paix qu'elle m'a donnée, je n'aurais peut-être jamais fini un ouvrage que je n'avais pu achever pendant mes malheurs... (2) »

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, II, 261.

(2) *Ibid.* II, 267. Et voy. Sainte-Beuve, *Châteaubriand et son groupe littéraire*, t. I, 188 etc. « Ce matin écrivait Mme de Beaumont à Joubert. le sauvage m'a lu la première partie du premier volume en m'indiquant les changements qu'il doit faire. En vérité, je lui souhaite des critiques plus froids et plus éclairés que moi, car je ne suis pas

Digitized by Google

Echappée à l'échafaud qui avait pris presque toute sa famille, Mme de Beaumont, à trente-et-un ans, semblait se survivre à elle-même ; atteinte de consomption, il ne lui restait plus que le souffle qu'elle allait bientôt perdre (1), et, sorte de créature aérienne, elle ressemblait, dit Joubert, l'un de ses plus fervents admirateurs, « à ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps (2) ». Châteaubriand, de son côté, avait alors trente-deux ans. « Il était en pleine fleur de sa virilité. Sa taille était moyenne. Il avait les épaules un peu hautes. En lui, la vie et la mâle beauté se concentraient dans la tête qui était superbe et fascinait l'interlocuteur par son large front, ses cheveux noirs bouclés, ses yeux au regard profond comme la mer, dont ils avaient la couleur ; et, quand il voulait plaire, ce sourire d'un charme irrésistible que le comte Molé dit n'avoir connu qu'à Bonaparte et qu'à lui (3). » Un pareil tête à tête, à la campagne, pendant six mois, paraîtrait aujourd'hui de la plus suprême inconvenance et l'on crierait au scandale : mais on était encore sous l'influence des relations mondaines du XVIIIe siècle et les plus vertueux ne s'en effusquaient pas. La sociabilité poussée en France jusqu'à l'excès, remarque M. Lenormant, avait produit des relations toutes particulières qui tendirent bientôt à s'effacer (4). Mathieu de Montmorency, l'homme austère et le chrétien par excellence, allait

sortie du ravissement, et suis beaucoup moins sévère que lui... » Et voy. *Les Correspondants de Joubert.*

(1) Anatole France, *Lucile de Chateaubriand*, p. xxxvij.

(2) Raynal, *Les Correspondants de Joubert*, p. 129 à 139. — *Pensées et maximes de Joubert*, etc.

(3) De Lescure, *Chateaubriand*, p. 64.

(4) Lenormant, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand*.

Digitized by Google

s'installer seul, à la vallée aux Loups, avec Mme Récamier, et personne n'y trouvait à redire. Mme de Beaumont écrivait un jour à Chenedollé que Châteaubriand était à la campagne chez Mme de Vintimille, et n'ajoutait aucune réflexion, tellement cela lui semblait naturel. Il n'y eut donc dans cette retraite aucun scandale. Mme de Beaumont, a dit M. Bardoux, fut « l'attention la plus élevée que Châteaubriand ait jamais rencontrée (1) ». Nous aurons assez de reproches à faire à notre breton sur ses aventures avec Mme de Custines, Mme de Mouchy et autres, pour que nous lui rendions ici justice. Le patronage de Fontanes et de Joubert nous suffit.

Et sa femme, sa jeune *veuve*, comme il l'appelle pittoresquement quelque part, que devenait-elle pendant ce temps-là?... « Après mon arrivée de France, dit-il, j'avais écrit à ma famille pour l'informer de mon retour. Mme la comtesse de Marigny, ma sœur aînée, me chercha la première, se trompa de rue et rencontra cinq MM. Lasagne, dont le dernier monta d'une trappe de savetier pour répondre à son nom. Mme de Châteaubriand vint à son tour : elle était charmante et remplie de toutes les qualités propres à me donner le bonheur que j'ai trouvé auprès d'elle depuis que nous sommes réunis. Mme la comtesse de Caud, Lucile, se présenta ensuite (2). M. Joubert et Mme de Beaumont se prirent d'un attachement passionné et d'une tendre pitié pour elle. Alors commença entre eux une correspondance qui n'a fini qu'à la mort des deux femmes qui s'étaient penchées l'une vers l'autre comme deux fleurs de même

(1) Bardoux, *Mme de Beaumont*, p. 378.

(2) Elle avait épousé M. de Caud en 1796 et était restée veuve dix-huit mois après.

Digitized by Google

nature prêtes à se faner (1)... » Or, Mme de Caud fit certainement la connaissance de Chenedollé à Paris, en 1802, où s'ébauchèrent entre eux des projets de mariage qui ne purent aboutir. Il semblerait donc, d'après ce passage des *Mémoires*, que Mme de Châteaubriand soit venue rejoindre son mari en 1801 : mais nous perdons effectivement sa trace, pour ne la retrouver que vers la fin de l'année suivante à Fougères avec ses belles sœurs. Ce qui est certain, c'est qu'à la fin de novembre 1801, Châteaubriand était de retour à Paris et remettait son manuscrit aux imprimeurs.

Atala, remarque ingénieusement Sainte-Beuve, avait été la colombe avant courrière envoyée hors de l'arche ; elle avait rapporté le rameau. Le *Génie du Christianisme* fut plutôt l'arc-en-ciel, signe brillant de réconciliation et d'alliance entre la religion et la société française (2).

Les cinq volumes de l'ouvrage depuis longtemps annoncé et impatiemment attendu parurent enfin chez Migneret, le 14 avril 1802, et le lendemain, Fontanes en rendait compte dans le *Mercure*. Par ordre du premier consul, son article reparut trois jours après, fête de Pâques, au bruit de la salve de 21 coups de canon qui annonçait que Bonaparte venait de signer le traité de paix d'Amiens avec l'Angleterre et le Concordat avec le Pape, et se rendait en grande pompe à Notre-Dame pour assister au *Te Deum* d'actions de grâces de la restauration du culte catholique en France. Aucun moment ne pouvait donc être plus favorable ; et l'on a pu dire que le *Génie du Christianisme* faisait essentiellement partie de la décoration de ce *Te Deum* et de cet *Alleluia* de renaissance si désirée. « Heureux les littérateurs

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, II, 269, 270.
(2) Sainte-Beuve, *Châteaubriand*, t. I, 275.

Digitized by Google

qui, par une rare rencontre, peuvent voir ainsi leur nom et leur œuvre unis, ne fut ce qu'un moment, aux actes mémorables, ou mieux aux époques de l'histoire !... (1) » Aussi l'enthousiasme fut-il indescriptible (2), et les 4000 volumes de la première édition furent-ils épuisés en quelques mois, bien qu'ils eussent eu à lutter contre deux contrefaçons, l'une en Allemagne l'autre à Avignon. Et cependant l'empire voltairien avait poussé un cri féroce et vivement couru aux armes contre l'ennemi qui fut attaqué spécialement par trois articles de Ginguené dans la *Décade philosophique*. Ce fut en effet pour tous les voltairiens une véritable stupéfaction de voir tout d'un coup, au moment où ils s'endormaient dans la sécurité complète de leur triomphe, apparaître un livre établissant que ce Christianisme, dont on ne parlait plus depuis longtemps que pour le bafouer, avait adouci les mœurs, fondé le règne des lois, agrandi le domaine de la science, ouvert à la raison des destinées inconnues, ressuscité le génie des arts et des lettres, transformé les passions humaines en leur donnant un cours nouveau, et se présentait comme un monde complet dans ses rapports avec les lois morales, avec toutes les affections de l'âme, toutes les tendresses du cœur, dans ses côtés les plus merveilleux et les plus charmants, dans ce qui nous met en communion constante avec Dieu, avec l'homme, avec la création tout entière (3).

(1) Sainte-Beuve, *Châteaubriand*, I, 280.

(2) Parlant du jour où le *Génie* parut, Mme Hamelin écrivait : « Ce jour-là dans Paris, pas une femme n'a dormi; on s'arrachait, on se volait un exemplaire Puis quel réveil ! Quel babil ! Quelles palpitations !.. »

(3) Du Breil de Marzan, au *Grand Bey*, p. 302 à 322.

Digitized by Google

Ce livre ne marquait pas seulement la date d'une grande restauration de la foi ; il était de plus une révélation poétique, car l'auteur s'était attaché à montrer, non pas, suivant la méthode de Pascal, que le christianisme est excellent parce qu'il vient de Dieu, mais qu'il vient de Dieu parce qu'il est excellent. Il ne commençait guère en somme que là ou Pascal s'arrête, aux dehors, à l'influence poétique et à l'action sociale de l'Eglise catholique. Cela correspondait bien aux goûts et aux aspirations de l'époque : c'est pourquoi son influence fut énorme : on peut affirmer avec Sainte-Beuve qu'il produisit une véritable révolution dans les esprits, et avec Brunetière qu'il nous émancipa du matérialisme grossier dans lequel s'était enfoncée la philosophie du XVIIIe siècle.

(A suivre.) RENÉ KERVILER.

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE DE MONSELET

Tant il était œil vif, joufflu, rieur et rose,
Alors que les lilas fleurissaient sur ses jours,
Tant, sous le front blanchi du baiser de Nivôse,
Monsieur de Cupidon se ressemblait toujours.
Son esprit pétillant, comme un flot de Champagne,
Ou piquant comme un vin des cépages Nantais,
Respirait sur la ville un bonne air de campagne :
Et c'étaient plaisirs sains alors que tu goûtais
A ses lazzis joyeux, heureux cercle d'intimes,
Au temps où l'on causait encore quelquefois.
Entre cet âge et nous, hélas, combien d'abîmes !
Que de feuilles depuis sont mortes dans nos bois !

C'était le moineau franc. Il s'attablait aux miettes,
Et riant sous le nez des publics importants,
Dans le fumet des plats rimait ses ariettes.
Ah ! Monselet fut-il jamais de notre temps,
De la France nouvelle, ennuyeuse et chagrine
Qui se garde et rougit de rire et de chanter ?
Fût-il jamais, pétri de la même farine
Que ces diseurs de riens qu'on voudrait éviter ?
Non, non, d'un trait d'esprit, quand parfois il fait flèche,
Mais de Cupidon l'éprouve au sel gaulois ;
Il n'est ni goguenard, ni méchant, ni revèche ;
C'est un rai de soleil dans les feuilles des bois.

Digitized by Google

Pour beaucoup, Monselet, tu fus le bon génie.
O la bonne Bretagne où naissent les bons cœurs !
Et ce que trop souvent la fortune dénie
Aux oubliés, — Le sort a de telles rigeurs ! —
Toi, tu le leur rendis ; la couronne fanée.
Des lauriers poussiéreux, reverdie à leurs fronts,
Ressuscita superbe ; et la foule étonnée
En leurs vieux cheveux blancs, crut voir des cheveux blonds.
Va ! laisse-moi poser à tes pieds cette gerbe,
Laisse-moi donc rêver aux rires d'autrefois,
Au pas des jours lointains qui s'assourdit dans l'herbe,
A l'écho du passé qui meurt au fond des bois !

EMILE LANGLADE.

Digitized by Google

CHOSES DE CHEZ NOUS

SOMMAIRE : Encore la question de l'émigration : au Canada et en Tunisie. — Les sauveteurs bretons à Paris. — Inauguration à la pointe du Raz de la statue de N.-D. des Naufragés. — Mr Anatole de Barthélémy et le Chanoine Nicol.

Si vous croyez que tout est rose dans le métier de chroniqueur vous vous trompez étrangement. Le pauvre homme, qui a accepté cette tâche, a beau avoir de la bonne volonté, essayer de regarder ce qui se passe avec impartialité et s'efforcer de contenter tout le monde ; au lieu de compliments, il ne reçoit que des sottises. Aussi y a-t-il des jours où son découragement est tel, qu'il songe sérieusement à se mettre en grève ; ce qui serait du reste tout-à fait d'actualité à l'époque où nous vivons. Et que faut-il pour lui inspirer des réflexions si mélancoliques, pour lui mettre tant de désespoir dans l'âme ? Rien, ou presque rien ; il lui suffit d'apposer sa signature au bas de quelques pages qu'il croyait timides et modestes et qui deviennent des étincelles mettant le feu à des poudres dont il ignorait l'existence. Et c'est pourquoi nous sommes tout aussi exposés que les navires japonais, quand ils passent au dessus des torpilles sous-marines de Port-Arthur.

Vous vous souvenez, amis lecteurs, qu'au mois de mars dernier, je vous ai parlé de l'émigration bretonne au Canada. Des conférenciers parcouraient nos régions et prêchaient une pacifique croisade pour entraîner là-

Digitized by Google

bas nos malheureux compatriotes. Je me suis permis alors de dire doucement, oh ! oui, très doucement !... que leurs belles promesses étaient peut-être exagérées et que leurs paroles n'avaient pas tout à fait la valeur de celles de l'Evangile. Ils représentaient le Canada comme un paradis terrestre ; soit, mais pouvais-je oublier que nos premiers parents, après avoir été si heureux dans le jardin de l'Eden, en étaient sortis sanglotants, ruinés, maudits à jamais ? Si le continent découvert par Jacques Cartier allait lui ressembler !.. .. Voilà ce que j'insinuais avec une modération que ma naïveté croyait admirable. Je me bornais à émettre des doutes et je me servais à cet effet des termes les plus courtois, des adjectifs les plus incolores ; mes intentions étaient droites et pures.... comme celles de Mr Mascuraud. J'ai eu bien tort de prendre tant de précautions ; j'en suis radicalement guéri et je déclare qu'à l'avenir rien n'arrêtera plus ma franchise.

A peine mon article avait-il paru, que des paquets de lettres s'abattirent sur mon bureau. Elles étaient enflammées, ardentes, virulentes ; quelques-unes étaient polies, d'autres l'étaient beaucoup moins ; on m'y traitait d'arriéré, d'encroûté, d'ennemi du progrès etc., et si l'on ne m'a pas donné le conseil de me retirer dans une maison de santé, c'est parce qu'on ne connaissait pas encore l'affaire du commandant Cuignet. Ah ! le Canada a des défenseurs qui ne manquent ni de verve, ni de toupet ! Je ne leur répondrai pas ; ce serait leur faire trop d'honneur. Ils ont une opinion, qu'ils la gardent ; mais moi aussi je garde la mienne et, pour clore le débat, pour réfuter les allégations mensongères que l'on m'a prêtées si charitablement, je la résume nettement et franchement en quelques lignes.

Digitized by Google

On prétend que la Bretagne n'est ni assez grande, ni assez riche pour nourrir tous ses enfants. Comment expliquer alors que dans certaines de nos contrées les ouvriers deviennent de plus en plus rares et que tant de maisons manquent de domestiques, les jeunes gens et les jeunes filles méprisant les places avantageuses qu'on leur offre chez eux et allant s'engouffrer dans les villes, où les attirent un attrait malsain et une fascination délétère ? Mais admettons qu'il en soit ainsi et qu'ils soient obligés de s'expatrier, Vous leur offrez le Canada. Eh bien ! de deux choses l'une : ou ils ont devant eux quelques milliers de francs, ou ils sont dans la misère. Dans le premier cas, *qu'ils partent* et à force d'énergie et de courage ils pourront *peut-être* augmenter leur fortune. Dans le second cas, *qu'ils restent*. Ce serait une suprême imprudence que de s'embarquer, quand on n'a pas seulement de quoi acheter des outils ou se bâtir une maisonnette. C'est l'exception qui confirme la règle ; s'il y en a un qui réussit dans ces conditions, il y en a cinquante qui meurent à la peine. Et pour ces pauvres malheureux, hypnotisés par des récits alléchants, cette prétendue Terre promise ne serait qu'un miroir à alouettes.

N, i, ni ; c'est fini ! je jure sur mon encrier de ne plus parler du Canada. Mais au risque de m'attirer encore les foudres de certains épistoliers, j'ai bien envie de vous entretenir d'un autre projet d'émigration. Au commencement de l'année, les journaux nous apprirent que le gouvernement — qui l'eut crû ? — très touché et très ému de la détresse de nos pêcheurs, avait trouvé un moyen de les tirer d'embarras et de leur faire gagner des sommes folles. La sardine a tant de qualités qu'elle peut bien avoir quelques défauts ; elle en a au moins

Digitized by Google

un, paraît-il, elle est capricieuse et fantasque. Depuis longtemps elle se laissait avec complaisance prendre sur nos côtes pour le grand bénéfice des marins et la non moins grande satisfaction des gourmets et voilà qu'un beau jour elle diparaît. Où est-elle ? Personne ne le savait ; pardon !... l'Etat, qui avait sans doute des tuyaux, comme on dit maintenant, était mieux renseigné que le commun des mortels et un matin il fit proclamer à son de trompe que le précieux poisson avait élu domicile en Tunisie. C'était sûr, absolument certain, puisqu'on en avait vu des bandes innombrables pourtant on décida l'envoi d'une délégation officielle pour constater la chose *de visu*.

Sur un splendide bateau des Messieurs partirent ; le voyage dût être agréable, puisqu'il se prolongea pendant plusieurs semaines. Enfin ces Messieurs revinrent. Et depuis ?.... Depuis, mystère et discrétion ; on n'a plus entendu parler de rien ; les délégués sont devenus muets comme des sardines ; ils ont si bien mis en pratique l'axiome du fabuliste, qu'ayant beaucoup vu, ils ont *tout* retenu. Il me semble cependant que nous aurions quelque droit à en savoir plus long. Comme tout en France, cette expédition a dû se terminer par un rapport. Où est-il ? Pourquoi ne l'a-t-on pas publié ? Pourquoi ?... je vais vous le dire, car ma curiosité indiscrète m'a poussé à chercher le mot de cette énigme.

Hélas ! je le pensais bien : les envoyés du ministère ont fait une charmante croisière ; ils ont vu des sites ravissants ; ils ont pêché des mulets, des brêmes, des dorades, quelques sardines de dérive et puis c'est tout ! En somme leur silence si éloquent peut se résumer en ceci : ils sont revenus bredouilles ! Ils ont monté en bateau et on leur en avait monté un ! Les projets de coloni-

Digitized by Google

sation immense, les rêves de bénéfices fabuleux, les espoirs de fortunes fantastiques, tout cela est resté au fond du lac de Bizerte. Bretons, Bretons, mes frères, rappelez-vous le vieux proverbe : « Mieux vaut tenir que courir. » Des mirages, il n'y en a pas seulement dans les sables du Sahara ; croyez-moi, il y en a partout, en Tunisie comme en Amérique, comme au.... mais non, je me souviens de mon serment et je m'arrête là !

*
* *

L'autre jour, dans le vaste amphithéâtre de la Sorbonne, si magnifiquement habillé par Puvis de Chavannes, a eu lieu la fête annuelle de la Société de Sauvetage des Naufragés. Comme toujours ce fut une fête de héros et comme toujours aussi ces héros étaient des Bretons. Les hommes s'étaient endimanchés ; ils avaient quitté le tricot de laine pour prendre le veston et cela leur donnait un air gauche. Au lieu des beaux marins qu'ils étaient la veille, ils étaient devenus des bonshommes ratissés, peignés, brossés. Mais en dépit de cet accoutrement obligatoire, une beauté ravissante leur restait : le regard, les yeux, ces yeux bleus des gens de mer, qui font penser à deux trous percés dans une tête, par lesquels on apercevrait deux petits morceaux de l'Océan derrière.. ... Les femmes, d'âmes plus posées, plus calmes, n'avaient pas eu l'enfantillage de leurs maris. Elles étaient venues bonnement, avec leurs robes des dimanches, et semblaient aussi naturelles dans cette grande assemblée bruyante que dans l'église de leur village. Sur une rangée de fauteuils, face au public, c'était toute la Bretagne qui était là : les coiffes de Tréguier, de Roscoff, de Paimpol, d'Ouessant, des bonnets

Digitized by Google

aux grandes ailes blanches, quelques-unes toutes droites comme un papillon qui plane ; celles-ci retombantes, comme un papillon qui se pose ; celles-là relevées en l'air comme un papillon qui va s'envoler.

On se montrait nos vieux loups de mer, nos patrons de canots de sauvetage, nos braves qui, pour sauver la vie des autres, exposent la leur avec une si sublime insouciance, avec un si profond mépris de la mort. On y voyait le capitaine Ertaut, Pouplier de Port-Navalo, le Mat de Roscoff, Kermaïdic de l'Abervrac'h, le Chanjour de Quiberon, Karval et Lelgonac'h de Penmarc'h, Cojan de la douane de Penland..... tous les vétérans de l'héroïsme. Et il y en avait d'autres aussi, de tous jeunes, presque des enfants, jaloux de marcher sur les traces de leurs pères, comme : Rion et Dauphin de Kérity près Paimpol, comme le Nénan qui, à treize ans, se jeta dans le courant de la rivière de Tréguier pour en retirer un bébé qui allait s'y noyer.

Les noms surtout de deux médaillés étaient sur toutes les lèvres ; on les cherchait dans la foule et on les attendait avec impatience. Sur l'estrade on voit s'avancer, traînant sur le tapis ses gros souliers ferrés, un homme au teint bronzé, à la démarche gauche et embarrassée. Il reste là immobile, gêné, et une voix s'élève : « René Autret, du port d'Audierne. A accompli cent dix-neuf sauvetages, a secouru dix-sept grands navires, a conservé la vie à trois cent quarante-huit marins. » C'est lui. Devant ce brave des braves, l'amiral Duperré ne peut maîtriser son émotion, il lui saute au cou et, pendant que la salle entière croule sous les applaudissements, il glisse dans sa main calleuse la croix d'honneur. Ah ! dites..... n'est-ce pas que si jamais une poitrine a été digne de la porter, cette croix, c'est bien celle-ci ? N'est-

Digitized by Google

ce pas que vous comprenez la réflexion d'un ami qui me disait quelques jours après... « J'y étais, et quand j'ai regardé le ruban qui fleurissait ma boutonnière, je me suis senti rougir ? »

Après ce vieillard, on appelle une enfant, vivante antithèse, comme pour prouver que chez nous aucun âge, aucun sexe n'a le monopole du dévouement. C'est une jeune fille toute confuse, au pommettes saillantes, au visage basané par le vent de mer, aux yeux bleus, énergiques et doux. C'est Rose Héré ! C'est elle qui, à Ouessant, dans une nuit d'hiver et lors du naufrage du *Vesper*, se jeta à l'eau toute habillée, sans savoir nager. C'est elle qui, les jambes ensanglantées par les roches, bondissant comme une furie, arriva jusqu'au navire en détresse et réussit à amener à la côte quatorze marins. C'est elle qui, à tous ces sauvés, qui ne savaient comment la remercier, répondit par cette phrase sublime : « La mer m'a pris mon père, mon frère, mon neveu de cinq ans ; je n'ai pas voulu que vos familles vous pleurent. » L'assistance avait acclamé René Autret ; elle fit plus pour Rose Héré. Etreinte par une émotion indescriptible, d'un bond elle se leva et dix mille bras, spontanément, se tendirent, comme s'ils eussent voulu étreindre dans un embrassement enthousiaste cette petite coiffe blanche. Et elle, la pauvre enfant, qui avait bravé un danger qui aurait fait reculer tant d'hommes, se cacha dans un coin, brisée par tant d'ovations, et se mit à pleurer.

N'est-ce pas qu'il est bon, au milieu de tous les scandales qui éclatent chaque jour, du fond du cloaque où nous nous débattons, de voir de si grands cœurs, de si belles âmes ! C'est comme une brise vivifiante de mer, comme un souffle d'espoir lointain, de régénération fu-

Digitized by Google

ture qui passe sur nos pourritures et sur nos hontes. On a dit de notre province qu'elle pourrait s'appeler : Bretagne-la-Morte. Oh ! que non ! un pays qui a de tels hommes et de telles femmes ne peut pas périr. Il sera toujours noble et généreux et il viendra pour lui le moment où, après la tempête, à travers ses landes, dans ses vallons, sur ses rivages, partout, retentira ce mot qui s'échappa du cœur de Rose quand sur la grève elle déposa ses naufragés : « *A brema*. Nous sommes sauvés ! »

*
* *

Hélas ! malgré leur vigilance et leur indomptable énergie, nos sauveteurs doivent reculer parfois devant les forces de la nature et s'arrêter, impuissants, devant les tempêtes de la mer. Cette grande ensorceleuse, traitre jusque dans ses sourires, restera l'éternelle inassouvie et c'est par centaines chaque année que sur nos côtes il faut compter ses victimes. Son cimetière préféré, le lieu classique de ses naufrages, est la pointe du Raz. Je me souviens encore de l'excursion que j'y fis naguères. J'avais parcouru presque tous nos rivages ; j'avais admiré la mélancolie des dunes morbihannaises, le chaos de Trégastel et de Ploumanac'h, la sauvage horreur de Penmarc'h, la grandiose majesté de Fréhel et de Morgat : je croyais que la Bretagne ne me réservait plus de surprises et qu'elle m'avait révélé toutes ses beautés. Je me trompais. Une haute falaise, étroite et abrupte, s'allongeait, pareille à un immense éperon, à la carène renversée d'un gigantesque navire. Je me rendis à l'extrême pointe et les mots ne suffisent pas à peindre le panorama que j'eus alors sous les yeux. J'étais au centre d'un vaste oméga, formé à droite par la

Digitized by Google

baie de Douarnenez, terminée par Morgat et le goulet de Brest, et à gauche par la baie d'Audierne, finissant aux rochers de Penmarc'h et au phare d'Echmul. Devant moi, semblable à un cétacé endormi, l'île de Sein étalait sa langue de terre sablonneuse ; entre elle et le continent, le Raz, si redouté des navigateurs, roulait ses eaux tumultueuses. Les bateaux étaient emportés dans son écume blanchâtre, comme une paille dans un torrent. Et puis partout, en face, à gauche, à droite, depuis Penmarc'h jusqu'à l'archipel de Molène et d'Ouessant, la mer sans bornes, sans fin, se confondait avec l'horizon, donnant la plus saisissante impression de l'illimité, de l'infini. Je compris ce jour-là, pour la première fois peut-être, que nous avons chez nous des merveilles uniques au monde et que tout ce que j'avais vu jusque-là n'était rien en comparaison du spectacle qui s'étalait sous mes pieds.

A droite de la pointe est une petite grêve, qu'on a appelée : la Baie des Trépassés, parce que les courants y amènent les corps de tous ceux qui se noient dans ces parages. Qui dira jamais combien de cadavres ont été roulés sur son sable ; combien de pauvres têtes aux yeux fermés, aux lèvres bleuies, ont été ballotées par ses vagues , combien de chairs ont été mises en lambeaux et combien d'ossement se sont séparés avec des craquements sinistres sur ses rochers !... Dans les nuits de tempête, vous savez, on voit des lueurs mystérieuses s'allumer partout, comme des milliers et milliers de petits cierges qui dansent sur les flots ; ce sont leurs âmes, leurs *anaon*, qui se regoignent et qui s'unissent dans une douloureuse étreinte. Ou bien parfois on entend des plaintes, des plaintes gémissantes, faibles d'abord comme les vagissements d'un enfant et qui de-

Digitized by Google

viennent stridentes, hurlantes et que le vent emporte au fond des chaumières jusqu'au cœur des veuves et des orphelins ; ce sont eux encore qui souffrent, qui se plaignent et qui demandent des prières.

O pays des légendes tristes et sauvages comme tes falaises ! ô pays des drames inconnus, des morts fatales et épouvantables ! ô pays des angoisses solitaires, des soupirs inentendus ! voilà qu'une douce et suave évocation domine maintenant ta sublime horreur ; voilà que plane au-dessus de toi, entre la terre et le ciel, la radieuse figure de la Consolatrice des affligés, de la sainte Protectrice des pêcheurs et des marins. Cette grande idée est sortie du cœur de l'évêque de Quimper ; c'est lui qui le premier a songé à dresser sur ce promontoire une statue de la Vierge, afin qu'elle soit une sauvegarde pour ceux qui sont en péril ou le dernier espoir, la dernière consolation de ceux qui doivent trouver là leur tombeau. Cette œuvre est souverainement touchante et artitisque ; elle est en marbre blanc et représente Marie, debout sur un rocher, tenant sur son bras gauche l'Enfant Jésus et tendant la main droite à un homme qui va périr. On lui a donné le seul nom qui pouvait lui convenir : Notre-Dame des Naufragés.

L'inauguration solennelle a eu lieu le 3 juillet et cette fête a été vraiment bretonne par la foi qui s'y est manifestée, par l'enthousiasme grave et recueilli qu'elle a suscité. Le matin, en présence de plus de 20000 personnes, on a célébré la messe en plein air et au milieu des chants, des acclamations, le sacrifice divin s'est déroulé là plus grandiose que partout ailleurs, sous le dôme du ciel, en face de l'immense Océan, devant ces côtes lointaines qui s'estompaient dans la brume. L'après-midi le Cardinal de Rennes a béni la statue ; de

Digitized by Google

magnifiques discours ont été prononcés et pour bien prouver que le bardisme est entré désormais dans nos mœurs et qu'il est devenu nécessaire aux manifestations de notre vie nationale, après les allocutions des prélats et des évêques, Jaffrennou a déclamé une ode vibrante en l'honneur de la Bretagne et de Marie.

Ceux qui ont été les instigateurs de cette touchante cérémonie sont de ceux qui trouvent dans le témoignage de leur conscience, dans leur âme d'apôtre et d'artiste, leur meilleure récompense. Et pourtant n'est-ce pas un devoir pour nous de les remercier au nom de notre pays et de ses enfants? Grâce à eux, grâce à leur initiative aussi intelligente qu'éclairée, les pauvres femmes sauront maintenant où aller pleurer et où aller prier ; les moribonds jetteront un dernier regard sur la blanche statue et si du fond des flots ils sont obligés d'envoyer un éternel adieu à leur mère de la terre, ils sauront que là-haut, au ciel, une autre mère les « espère » et leur tend les bras. En face de l'insulteur du Christ, de l'auteur de la *Vie de Jésus*, il fallait un Calvaire ; à la pointe du Raz, sur cette terre mouillée de tant de larmes maternelles, il fallait l'image de celle que tous nos marins ne cesseront jamais d'invoquer sous le titre plein d'espoir de ; *Stella Maris*.

Cette fête bretonne fut donc de tous points merveilleuse. Quelle ne fut pas ma stupéfaction, en ouvrant le lendemain un des plus grands journaux de Paris, d'y lire sous la rubrique de ; Fatale cérémonie, une série d'accidents qui y avaient eu lieu ; 1° Un prêtre avait été tué. 2° La tempête avait fait rage toute la journée. 3° En débarquant du bateau de Brest deux hommes, – dont on citait les noms, s'il vous plaît, — s'étaient noyés. Trois morts !.... les curés !.... N.-D. des Naufragés !...

Digitized by Google

fiasco complet !.... vous voyez cela d'ici ! Eh bien ! la vérité, la voici : 1° Le prêtre en question s'est tué en tombant de bicyclette, sur la route d'Audierne, trois jours auparavant. 2° Il faisait un temps radieux, à peine une brise légère et rafraîchissante ridait-elle la surface de l'Océan. 3° Les deux Brestois, si tragiquement engloutis, ont été très surpris, — et je le crois sans peine, — de lire dans les gazettes qu'ils étaient noyés. Et voilà comment on écrit l'histoire ! Et dire qu'un tas de naïfs, des bons cœurs sensibles et crédules se sont sans doute apitoyés sur ces accidents épouvantables !.... Ma cuisinière m'a appris l'autre jour que c'était la meilleure saison pour manger des canards. Alors dans ces conditions tout s'explique !....

*
* *

Deux hommes viennent de disparaître, emportant dans la tombe l'estime de tous leurs élèves, l'affection de tous leurs amis. Bien qu'occupant une situation très différente, leur mort a laissé un vide qu'il sera bien difficile de combler et nous nous en voudrions de ne pas envoyer à leur mémoire un souvenir ému et reconnaissant.

M. Anatole de Barthélémy, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fut le vrai type du savant intègre et consciencieux. Comblé d'honneurs, regardé comme un maître, sa modestie fut plus grande encore, s'il est possible, que son érudition et ce fut toujours pour lui une vraie joie que de se faire tout à tous. Il s'adonna spécialement à l'histoire et à l'archéologie ; il en aborda les problèmes ardus avec une sagesse et une sûreté de critique qu'on n'admirera jamais assez,

Digitized by Google

Jusqu'aux dernières limites de sa verte vieillesse, jusqu'à 83 ans, il conserva la passion de l'étude, le culte des grandes traditions du savoir et c'est la plume à la main qu'il termina sa vie si féconde et si bien remplie. La Société Archéologique de la Loire-Inférieure perd en lui un protecteur éclairé et dévoué ; la *Revue de Bretagne* tient en cette douloureuse circonstance à l'assurer de sa sympathie et à s'associer à ses légitimes regrets.

Le chanoine Nicol, lui, est tombé subitement, dans la force de l'âge. Après avoir été successivement maître d'études, professeur au petit séminaire de Sainte-Anne, aumônier de Kerhars près de Sarzeau, il se retira à Vannes sous prétexte de se reposer. Mais, étant de ceux qui prétendent que l'éternité sera bien assez longue pour cela, il travailla plus que jamais. Ayant depuis longtemps scruté à fond les principes de la grammaire générale et la raison des règles qui gouvernent les mots et les phrases dans les trois langues classiques, il se mit à écrire. Placé par l'autorité diocésaine à la tête de la *Semaine religieuse* qu'il dirigea pendant vingt-cinq ans, il publia en outre une *Histoire de Sainte-Anne d'Auray*, une *Vie de Mgr Bécel* et un petit volume : *A travers champs*. Dans toutes ces pages on sent l'écrivain impeccable, qui ne put jamais souffrir l'image heurtée, la comparaison boîteuse, le mot impropre et qui voulait que sa phrase fut très claire, ni banale, ni traînante, toujours élégante ou pittoresque. Savant prosateur, Mr Nicol fut de plus un charmant poète. On a dit de lui qu'il était : « un barde breton, à sa manière, que Brizeux n'eut pas désavouée. » En effet la note dominante dans le concert harmonieux de ses différentes poésies, c'est l'amour de la Bretagne. Il n'avait pas d'autre muse, pour ainsi dire, mais toujours cette muse, touchante ou

Digitized by Google

grave, mélodieuse ou plaintive, lui montrait le ciel d'où elle était venue et l'emportait vers Dieu dont il était le prêtre. Dieu et mon pays : telle fut sa devise ; le dolmen et la croix eussent été son blason. La mort de cet homme si doux, si affable, est une perte irréparable pour la ville et le diocèse de Vannes ; elle en est une aussi pour ceux qui l'ont connu, c'est-à-dire aimé. Ayant été un de ceux-là, je veux m'incliner pieusement sur sa tombe. Je ne dirai pas les trésors de son cœur si bon, sa délicatesse exquise, tous les charmes de tendresse qu'il sut répandre autour de lui ; j'aime mieux garder le silence, ce silence douloureux qui est le seul qui convienne aux regrets sincères et au vrai chagrin.

Abbé A. Millon.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

La littérature gaélique de l'Écosse, la littérature cornique, la littérature bretonne-armoricaine, par G. Dottin (Extrait de la Revue de Synthèse Historique), Paris.

Dans cet article, qui fait suite à ceux qu'il a publiés précédemment dans la même Revue sur la littérature gaélique de l'Irlande et la littérature galloise, M. Dottin dresse le bilan très exact et très complet des œuvres littéraires écrites dans ces trois branches des langues celtiques. Il étudie en même temps avec beaucoup de précision les travaux modernes dont ces œuvres ont été l'objet. On connaît le sens critique du savant professeur de l'Université de Rennes. C'est dire qu'avec lui on est assuré de ne jamais entrer dans le domaine de la fantaisie.

***

M. O. de Gourcuff, continuant la série des scènes dramatiques qu'il consacre à Victor Hugo, vient de nous donner, en une plaquette, sous le titre de « *Le Poète* », un à-propos en vers, qui a été représenté le 15 mai dernier, sur l'esplanade du château de Montfort l'Amaury. Il s'y trouve des vers larges et bien couplés, tels que ceux-ci.

« Le sol tremble soudain, l'air vibre, une phalange,
Dont la fauve splendeur rend jaloux le soleil,
Défile, aigles en tête, à l'horizon vermeil :
Toute la grande Armée est là qui me regarde,
Et mon père au milieu d'un carré de la garde,
Semble me reprocher de n'avoir pas chanté
Ces héros en chemin pour l'immortalité. »

Ces lignes d'allure mâle, M. de Gourcuff les a placées dans la bouche même de Victor Hugo. Disons qu'ils ne la désho-

Digitized by Google

norent pas. Adèle Hugo répond, en un style dont on goûtera les images :

« Votre âme, ô mon poète, est un clavier sonore
Où viennent se poser, palpitantes encore,
Les ailes des oiseaux chanteurs de tous les bois :
Tous les échos, tous les appels, toutes les voix,
La fanfare du cor dans les forêts lointaines,
L'harmonieux concert des cloches plus prochaines,
Y tintent tour à tour, y murmurent..... »

et la phrase, se reposant un moment sur cet heureux rejet, reprend toujours alerte et persuasive. C'est Adèle Hugo qui trace au poète le programme de sa vie.

Nous avons lu également avec plaisir une simple histoire due à la plume de M. G. Acremant. Cette simple histoire, — il s'agit de deux jeunes gens qui s'aiment et n'en meurent pas, puisque tout se termine à souhait, — s'intitule : « *Le Roman d'un Touriste* ». Elle commence au Mont-Saint-Michel pour se poursuivre à Saint-Malo ; les péripéties se déroulent, en même temps que les paysages varient au long des rives de la Rance. L'auteur y a su mettre une pointe d'émotion vraie, et termine par une page qui est à la fois une peinture à grands traits, et l'éloge de la Bretagne traditionaliste.

Enfin M. H. Lapaire a publié un volume intitulé « *Le Courandier*. Les caractères sont étudiés de près, et les personnages campés en belle lumière. Il est incontestable que M. Lapaire a du talent, et que son talent, avec les qualités d'observateur qu'il y joint, trouverait une mine inépuisable en Bretagne. Depuis les sauniers de Bourg de Batz jusqu'aux morutiers de Paimpol, en passant par les paysans de la plaine et les bergers de la montagne, la Bretagne avec ses dehors rudes et son large cœur, la Bretagne, toute d'oppositions et de contrastes, est bien faite pour plaire à ce peintre de scènes rustiques, qui analyse si finement l'esprit de ses personnages, et nous fait voir tour à tour l'étonnante générosité ou la surprenante bassesse de l'âme populaire.

EMILE LANGLADE.

Digitized by Google

LE PORTRAIT DE BRIZEUX

Il existe de nos illustrations bretonnes (Souvestre, de la Villemarqué, Luzel, etc.) une suite remarquable de portraits sous forme de médaillons, dus au talent du sculpteur Syamour, l'un des artistes les plus remarqués à l'Exposition annuelle du Salon.

La Librairie Bretonne se propose d'en publier successivement la reproduction et ouvre aujourd'hui la série par celui de Brizeux. Ce portrait, à la fois le plus artistique et le plus ressemblant que nous connaissions de tous les portraits de Brizeux, sera reproduit en un médaillon rectangulaire mesurant 0.18 × 0.14. Ce médaillon paraîtra dans le délai d'environ un mois.

La souscription est ouverte dès ce jour au prix de 7.50 pour les 60 premiers souscripteurs. Passé ce chiffre, le prix sera porté à 10 francs.

Prière de s'inscrire à la Librairie Bretonne. M. Le Dault, 6, rue du Val-de-Grâce, Paris, Ve.

(Paiement après réception seulement.)

Le Gérant : J. Le Bayon.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE Frères.

Digitized by Google

AUX FRÈRES GALLOIS

(Poésie récitée par Botrel, au Congrès Pan-Celtique du pays de Galles).

I

LES BARQUES DE GRANIT

Quand le César romain sous sa lourde cothurne
Voulut briser les reins des Celtes indomptés
Un long cri fit trembler la forêt taciturne
Où les Druides blancs, jadis, s'étaient jetés :

« Teutatès ! Teutatès ! garde la Race, pure,
Que veulent asservir les Latins orgueilleux !
Protège nos « Dolmens » et, de toute souillure
Garde les Cairns géants où dorment nos Aïeux

Teutatès ! Teutatès ! protège nos exodes
Puisqu'il nous va falloir abandonner Ar-Mor
Pour attendre, en exil, une ère où nos rhapsodes
Pourront faire, à nouveau, vibrer les harpes d'or ! »

Puis, ayant dit, suivi des Prêtresses hagardes
Dont le cœur en secret se gonflait de sanglots
Tout le peuple sacré des Prêtres et des Bardes
Quitta la forêt sombre et marcha vers les flots.

Mais quand on arriva sur la côte déserte
C'est en vain que par tous l'horizon fut scruté :
Pas une voile au vent sur l'immensité verte !
Nul esquif échoué sur le sable argenté !

Digitized by Google

Alors, les fronts pâlis se firent plus livides
Et la foule, à genoux, vers Dieu tendit les bras ;
« Teutatès, sauve-nous ! hurlèrent les Druides,
Car les fils de la Louve approchent à grands-pas ! »

Et Teutatès ému des larmes de ses Prêtres
Fit crouler la falaise avec un bruit d'enfer
Et, comme transportés par d'invisibles êtres,
Mille blocs de granit marchèrent vers la mer !

Et la foule monta sur tous ces blocs étranges...
Et tous les rochers creux devinrent des bateaux !
Et des Bardes au Ciel montèrent les louanges...
Et le souffle divin gonfla tous les manteaux !

Et quand César, suivi de ses aigles altières,
Sur la berge arrêta son coursier haletant,
Il ne vit plus, au loin, qu'une flotte de pierres
Qui cinglait vers le Nord et voguait en c hantant !

II

LA CHAINE CELTIQUE.

... Lors, nos Pères, avec des fortunes égales
Naviguèrent en paix dédaigneux des Romains
Vers Man, et vers l'Irlande, et le Pays de Galles.
Dont les caps se tendaient vers eux... comme des mains !

Et c'est depuis ce temps que nous sommes vos frères
O Celtes Irlandais ! Gallois des deux cantons !
Et c'est pourquoi, bravant tous les courants contraires,
Cinglent vers vous, toujours, les cœurs des bas-bretons !

Vienne un nouveau tyran, — car tout se recommence, —
Qui veuille nous forcer à plier sous sa loi
Et qui, dans un éclair d'orgueilleuse démence,
Nous dise : « Reniez vos Aïeux, votre Foi ;

Digitized by Google

« Abandonnez aussi vos costumes antiques ;
Oubliez votre Langue, enfin !.. » loin d'obéir
Nous nous redresserons, tels nos Aïeux Celtiques,
Et nous lui répondrons : Plutôt cent fois mourir !!!

Alors, sous le regard attendri des étoiles,
Les bons vieux rocs bretons flotteront à nos voix
Et la brise galloise enflant nos libres voiles
Nous mènera vers vous une seconde fois !

... Mais laissons le Passé grave et l'Avenir sombre ;
Ne songeons qu'au Présent si joyeux et si doux !
Chantez, harpes, chantez, en sourdine, dans l'ombre !
Sonnez, pibrocks, sonnez, frères de nos binious !

Chantons en chœur, à la galloise, à la bretonne,
Les viriles chansons de nos communs Aïeux
Puisque le même sang dans nos veines bouillonne,
Puisque le même rêve habite dans nos yeux !

Préparons l'Avenir, frères des deux Bretagnes
En qui nous conservons un Espoir infini
Car nous avons la Foi qui commande aux montagnes,
La Foi qui fait flotter les auges de granit !

Travaillons tous ensemble à l'Œuvre commencée
Unissons nos efforts et nous réussirons !
La grande Chaîne celte est encore brisée :
Tous ses chaînons épars nous les retrouverons !

Nous referons la Chaîne unique de naguères
Et, dès que son dernier anneau sera soudé,
Nous en enchaînerons les Haines et les Guerres
Pour les jeter aux pieds de la Fraternité !

THÉODORE BOTREL.

Carnarvon, 31 août 1904.

Digitized by Google

SILHOUETTES BRETONNES

FANCH JAFFRENNOU

BARZ « TALDIR AB HERNINN »

Si, par le plus grand des hasards, la vérité s'était réfugiée au sein de la géographie, nous devrions croire qu'il existe dans les montagnes d'Illyrie un lac fort étrange, à cause des lois qui règlent son débit et qui ont présidé à sa formation (1). Cette nappe d'eau serait, comme l'esprit français, sujette à des intermittences. Elle se dessècherait à certaines époques déterminées d'une façon si complète, que les riverains de ce surprenant phénomène récolteraient du blé et de l'avoine sur le fond limoneux, où les brochets et les carpes évoluaient quelques semaines auparavant. L'eau se résorbe, paraît-il, par plus de quarante bouches ou *avencs*, vers de mystérieuses profondeurs; mais dès que les moissons sont engrangées, et quelquefois sans doute avant, les ondes, qui n'étaient disparues que pour un temps, reprennent subitement possession de leur ancien domaine avec un élan indomptable et de terribles mugissements. Croyons-le donc, sans barguigner, sur la foi des traités... de géographie.

Je conviens facilement, quoique poète, que toute

(1) Son nom est *Czerknicz* (Talenaour).

Digitized by Google

comparaison renferme un germe d'insuffisante imbécilité ; mais je n'ai trouvé présentement rien de meilleur que ce phénomène illyrien pour dépeindre les états successifs de la Bretagne. Comme ce lac, elle eut ses déboires et ses intermittences, et vit, durant le cours des siècles, succéder aux époques fécondes de son génie, des périodes d'aridité navrante, dont les exploiteurs profitèrent pour labourer son sol et en retirer des produits rémunérateurs.

La plus grande partie du dix-neuvième siècle fut pour elle une époque d'assèchement, dont la durée put donner à penser qu'elle était définitive. Beaucoup de gens le crurent ; tout monde affecta, au nom de la science, de ne point s'en montrer surpris. Les politiciens du jour affirmaient, sans rire, que le progrès (avec un grand P) avait passé près d'elle sans l'atteindre, parce qu'elle était restée religieuse et chouanne ; les hygiénistes, parce que le climat en était humide ; les ingénieurs agronomes, parce qu'elle n'avait pas d'humus fertilisateur ; et le reste du vulgaire enfin, parce qu'on y parlait une langue incomprise aux Batignolles. Tous ces pauvres gens, quelle que fut la perversité de leurs intentions, ne péchaient que par bêtise et que par ignorance. Quelques-uns, non moins vipérins, mais plus hypocrites, inondèrent notre malheureuse patrie d'une pluie diluvienne de larmes et de considérations édulcorées à la guimauve. Ils se comptaient généralement parmi ceux que le public classe trop souvent sans discernement au nombre des philosophes et des penseurs. Or, voici ce qu'ils disaient, ces penseurs et ces philosophes. — Pourquoi les Celtes se sont-ils consumés en luttes puériles et sans profits ; pourquoi n'ont-ils pas essayé de faire mentir la tradition historique qui leur fut

Digitized by Google

tant de fois si contraire ; pourquoi n'ont-ils vu ou voulu le salut que dans l'attente vaine des réalisations prophétiques, dont la Science doit faire, hélas! rigoureusement table rase ? — Les Celtes, disait en substance l'un d'eux qui comprenait l'esprit de notre race à peu près de la même façon que l'hébreu, ont joué parmi les nations le rôle d'un peuple-femme. Avides de changements, amoureux de l'imprévu, ils ont été les éternels champions de toutes les causes désespérées. — Tous ces excellents sophistes pleuraient et gémissaient ; et les Bretons d'alors lisaient entre les lignes le secret contentement de leurs âmes latines, domestiquées et rabougries. D'autres enfin, sans ambages ni circonlocutions, cherchèrent à tirer parti de l'héritage de la Bretagne avant la mort de leur vieille grand'mère. Ils estimèrent en marchands d'antiques les légendes et les coutumes qu'ils jugaient en voie de disparaître, et les vendirent pour un prix rémunérateur aux étrangers, qui, non contents d'en être pour leur argent, leur surent encore gré d'avoir ainsi sauvé de l'oubli les derniers vestiges de nos traditions bretonnes. Ah certes ! ils eurent de la vogue les prestidigitateurs d'*Ankou* et les ravaudeurs de *Pardons* ; et d'aucuns farfouillaient encore dans nos armoires, quand la marée montante de la race les surprit et les engloutit. Que Dieu et les éditeurs leur pardonnent ! et puissent-ils servir de leçon à ceux qui,sous les dehors de l'esprit et de l'éclectisme, cachent une âme de brocanteur !

J'ai dit ailleurs que le réveil de la Bretagne fut déterminé par quatre événements principaux : l'Eisteddfodd de Cardiff, le congrès de Morlaix, la traduction des Triades et la publication d'*An Hirvoudou*. Mais, si le congrès de Morlaix dut contribuer à faire surgir les

Digitized by Google

énergies latentes ; si l'Eisteddfodd de Cardiff nous a redonné la tradition perdue depuis l'Assemblée de Saint-Brieuc ; *An Hirvoudou* fut, sans contredit, le facteur le plus important de la rénovation armoricaine. L'édition du recueil de Taldir fut un fait dominant ; car elle fournit la preuve matérielle de la survivance du génie celtique dans toute son intégralité ; et je ne revois pas sans émotion la petite brochure rose timbrée de l'hermine des Prud'homme qui nous apparaissait comme l'avant-coureur symbolique et gracieux de notre indépendance intellectuelle et de nos libertés futures. La Bretagne et Paris même s'en occupèrent. Beaucoup voulurent la voir ; quelques-uns la comprirent ; et presque personne n'en saisit toute l'angoissante actualité.

Or, l'auteur était un tout jeune homme de vingt ans, frais émoulu du collège, et qui, du premier coup, après quinze siècles, replaçait victorieusement la langue celtique dans la littérature mondiale.

Fanch Jaffrennou, barz Taldir ab Herninn, naquit en mars 1879 à Carnoët, bourg endormi au sein des montagnes de la Cornouaille, patrie du célèbre Ar Balb et un des rares centres de langue bretonne qui soutinrent le pays gallo dans la lutte de la chouannerie. N'attendez pas de moi une étude détaillée et approfondie sur l'homme et sur son costume ; je n'ai, grâce à Dieu, aucun penchant à faire de la psychologie ou des descriptions pour corbeilles à ouvrages. Je m'estimerai seulement assez heureux si je puis narrer clairement tout ce que le barde a fait pour la Bretagne. Beaucoup d'ailleurs ont été à même de le voir et de l'apprécier ; et je ne pourrais mieux faire que d'envoyer ceux qui ne le connaissent pas encore dans son pays natal ; de les inviter à suivre le cours torrentueux de ses rivières,

Digitized by Google

à gravir les pentes rocheuses de ses vallons et à prendre un bain d'air et de lumière au sommet du tosen Sant-Weltaz. La nature qui le vit naître et qui l'a formé en dira plus long et plus excellemment que les mots les plus subtils et que la plus profonde analyse... Et peut-être même auront-ils la chance de l'y rencontrer.

Taldir commença ses études à l'Institution Notre-Dame de Guingamp, où il se fit avantageusement connaître par sa fougue, son indépendance, son amour des dictionnaires et des grammaires et une rage de caricaturiste qui mettait au désespoir certains bons abbés gallos. Il vint les achever à cette école Saint-Charles, de Saint-Brieuc, dont le souvenir m'est si cher lorsque je songe à ses maîtres exilés, et qui devait entrer une des premières dans la voie de l'enseignement de notre langue. Taldir a raconté lui-même comment il y fonda, en compagnie de François Vallée, un cours mutuel de Breton.

Dès ce moment on vit paraître dans les feuilles départementales quelques poésies détachées de notre futur barde qui forcèrent l'admiration de tous les celtisants. Mais, non content de s'adonner à la poésie pure, ce patient et merveilleux cerveau, en même temps qu'il s'assimilait les matières obligatoires du programme universitaire, s'était donné la tâche d'apprendre le gallois, le gaëlique, l'anglais et l'allemand qu'il finit par posséder en un très petit laps de temps. Et voilà comment en juillet 1898 Jaffrennou sortait de l'école barde breton et polyglotte. *An Hirvoudou* parut l'année suivante. A son retour de Cardiff, Taldir composa en collaboration avec le barde Abhervé un recueil de gwerzes et sônes en gallois et en breton : *Gwerziou Abhervé ha Taldir*. C'était la première fois que la langue

Digitized by Google

galloise apparaissait officiellement et s'imprimait chez les éditeurs du pays d'Armor. Notre barde avait présidé entre temps, aux destinées politiques de la *Résistance* de Morlaix, qu'il devait abondonner bientôt à son cousin A. Lajat, barz Mab an Argoat, ne se sentant pas fait sans doute pour les luttes et les criailleries du forum. Il faut reporter également à cette époque de transition la mise en œuvre d'une comédie intitulée *Ar bourc'hiz lorc'hus*, et qui promettait chez Taldir un rare talent de dramaturge, qu'il n'a pas assez exercé jusqu'à ce jour, au grand regret de ceux qui l'apprécient et qui l'aiment.

Le meilleur moyen qu'ait un bachelier ès-lettres de concilier ses rêves et son amour de liberté avec la sollicitude inquiète de ses parents envers son avenir, c'est d'aller prendre des inscriptions de droit. Bien qu'il me soit pénible d'en venir à ce cynique aveu, je crois cependant pouvoir affirmer et me porter garant qu'il n'entrait aucune idée machiavélique dans le cerveau de Fanch lorsqu'il quitta les montagnes de Carnoët pour les plaines luxuriantes du pays rennais. Il embrassa donc l'étude du Droit (si toutefois il m'est permis d'accoler un verbe aussi tendre à deux termes aussi rébarbatifs), il embrassa, dis-je, l'étude du Droit avec plus de bonne volonté que de conviction; car l'esprit de la Bretagne, qui vivait en lui comme en son temple, devait l'inciter bientôt à se créer de nouvelles obligations. Jaffrennou, dès son arrivée à Rennes, fut frappé de l'état d'isolement où les étudiants bretons se laissaient entre eux. A l'encontre de tant d'autres qui se seraient contentés d'émettre quelques considérations platoniques, Taldir, lui, se mit immédiatement à l'œuvre. Il réunit les faisceaux épars des jeunes énergies bretonnes ; il parla de la Bretagne

Digitized by Google

régénérée ; il intéressa, il convertit. On choisit un local ; et c'est ainsi que fut fondée par Jaffrennou, Le Berre, Sagory et quelques autres la vaillante Fédération des Etudiants bretons. Elle a eu, il est vrai, ses malheurs et ses égarements ; mais reconstituée et repentie, elle a repris aujourd'hui la vraie tradition celtique avec plus d'amour que jamais.

Cependant le français macaronique du Code n'avait pu faire oublier à Fanch la langue sonore de Cornouaille ; et Baudry-Lacantinerie n'avait point éclipsé Ossian. Gwerzes et sônes-fraternisèrent (!) bientôt sur le bureau bardique avec les notes de cours. Timides d'abord et comme honteuses d'être en aussi sévère compagnie, elles s'enhardirent enfin au point d'engloutir sans remords l'*Emancipatio*, la *Contubernium*, la *lex barbara burgundiorum*, les *fausses décrétales*, les *harmonies de Bastiat*, *les servitudes*, *le mariage* et tout le bataclan sous les flots débordants de leur lyrisme... et de leurs feuilles volantes. Une intervention s'imposait ; Taldir, ému de pitié, prit le parti de sauver la Faculté du naufrage en envoyant à l'éditeur Prud'homme les papiers vengeurs de l'esprit celtique délaissé. Il le fit et fit bien. Quelques mois après, *An delen dir* paraissait aux yeux émerveillés des amis du barde et des croyants de Bretagne, enrichie du portrait de l'auteur et des illustrations d'Hamonic et du peintre gallois John Edwards. Le succès ne fut pas moins affirmatif que pour *An Hirvoudou*. Taldir avait déjà exposé, en tête de son premier recueil, sa foi bardique, dans des strophes demeurées célèbres et que les *Kanaouennou* devaient populariser dans toute la presqu'île d'Armor.

Digitized by Google

Ma zelen e deuz seiz korden
Seiz kordennik, great gant reûn gwen.
Ar genta a zo da Zoue,
Mestr war an douar hag an ne.

An delen dir ne démentit point d'une ligne l'idéal qu'il s'était tracé. On s'aperçut néanmoins que son talent avait mûri, et qu'il aborderait désormais tous les genres ; le temps des soupirs était passé, l'ère de l'action allait s'ouvrir. Les derniers vers d'*An Hirvoudou* l'avaient fait d'ailleurs pressentir.

En da c'hwin, o Kleze dir
Pell amzer zo out koustket.
Tan ha gwad ! Brezel ha tir !
Spontus out manet bepred,
Vel eul leon, pa repoz
Er c'hoat don, e-kreiz an noz !
Ret ket a drouz en e dro,
Al leon n'eo ket maro !

Avec *An delen dir* notre cornouaillais aspire à pleins poumons, sans regrets ni sans réticences, l'air vivifiant de la vie celtique. Riant et pleurant tour à tour, passant du grave au doux, du plaisant au sévère, de *War dosen Sant-Weltaz* à *Melia*, de *Ar c'hog ru* à *Malloz ar barz koz o vervel.* Les habitudes universitaires ajoutent, momentanément d'ailleurs, quelques cordes nouvelles à sa harpe : *Hudurnez*, *Kanaouen a c'hloarek iaouank*, *En eun hostaleri a Vro c'hall.* Mais ce qui doit nous rendre cher à jamais ce recueil, c'est le chant national du *Bro goz ma zadou*, que je devais avoir plus tard l'honneur de traduire, et qui y parut alors pour la première fois. Ce qu'est devenu ce chant, nous le savons tous. Et le modeste thème encarté dans les pages d'*An delen dir* s'est accru en un formidable crescendo poussé par des

Digitized by Google

milliers de poitrines, devant les Bretons qui se découvrent et les étrangers qui ne rient plus.

Jaffrennou fut un des ouvriers de la première heure et un des plus fervents adeptes de l'Union régionaliste bretonne.

Ce fut le congrès de Morlaix de 1898 qui me fournit l'occasion d'apercevoir Taldir pour la première fois. Je me souviens encore de cette pluie diluvienne qui s'engouffrait en même temps que nous dans la vallée du Dossen, et qui ne put cependant me masquer entièrement le profil kymrique et la robuste charpente du barde de Carnoët. Quoique nous fussions alors étrangers l'un à l'autre, je n'aurais pas hésité un instant à lier connaissance, si l'état hygrométrique de l'air, de la route et... de l'estomac de nos automédons respectifs, ne nous avait transformés en deux météores vacillants et fangeux, (comparaison très — ossianique), entraînés fatalement vers l'abîme. Je ne sais ce qu'il advint de Taldir ; quant à moi, j'arrivais comme un bolide devant la porte de l'hôtel de Provence, dans un état d'ahurissement complet. Le cocher, heureux veinard, était resté sur son siège !..

Je m'abstins, pour plusieurs raisons, de paraître à la consultation de médecins qui venaient de se réunir pour tâter le pouls à la Bretagne ; j'ai toujours repoussé les demi-mesures, et le mouvement décentralisateur me paraissait alors parti d'un point défectueux. J'appris cependant que Jaffrennou avait été nommé secrétaire de la section de langue et de littérature bretonnes. Le congrès n'avait pas pu faire un meilleur choix, l'avenir l'a démontré, parmi tous ces augures qui ne pouvaient s'entre-regarder sans rire. Quelques jours après, la signature de Taldir paraissait pour la première fois

Digitized by Google

dans les colonnes du *Clocher Breton* ; le barde devait en rester un des plus fidèles collaborateurs.

Mais j'ai hâte d'arriver à cette époque décisive du congrès de Vannes, où la vérité et le mensonge devaient se coudoyer pendant huit jours, se mesurer et se combattre devant ce formidable enjeu qu'était l'avenir de la patrie armoricaine. Taldir, il est à peine besoin de l'affirmer, fut au nombre de ceux qui adoptèrent immédiatement et sans tergiverser une attitude exclusivement celtique, et qui, par la parole et par l'exemple, secondèrent victorieusement l'homme d'énergie et de talent, qu'il est superflu de nommer ici, parce que son nom est sur toutes les lèvres et depuis longtemps gravé dans nos cœurs. Je le revois encore à mes côtés, pendant la dernière séance, à l'Hôtel de Ville, où j'avais été élevé aux fonctions, à la sinécure devais-je dire, de secrétaire de la section économique ; je revois encore sa physionomie indignée, ses yeux brillants et ses lèvres contractées, pendant que nous subissions certain torrent d'inepties qu'il m'est impossible d'oublier. Oui, Taldir fut alors un vrai Celte ; que dis-je, il personnifia devant nos frères d'outre-Manche la race celto-armoricaine tout entière ; et j'aime à croire, qu'à leur retour, la silhouette victorieuse du barde dût effacer de leur mémoire l'ombre imprécise des politicards et la culotte de Buffalo !

Ayant ensemble combattu, nous fîmes nécessairement connaissance, Taldir et moi ; et lorsque nous nous quittâmes en gare de Lorient, nous nous jurâmes, devant les ancêtres, une forte et celtique amitié.

Jaffrennou sortit du congrès de Vannes revêtu d'une autorité bardique incontestable. Aussi le public breton reçut-il avec faveur la traduction française des

Digitized by Google

Triades (1) qu'il fit paraître, environ six mois après, dans les colonnes du *Kloc'hdi Breiz*. Plusieurs études et de nombreux poèmes accompagnèrent pendant l'année cet intéressant travail ; et nul doute que les chaudes soirées de l'automne de 1900 n'étaient fructueusement employées par notre barde, quand le congrès de Guingamp lui fit dévaler les pentes de la Cornouaille. Eut-il conscience alors des luttes dont la vieille cité brette allait être le théâtre ? Eut-il l'entière prévision de la part qu'il pourrait y prendre ? Peut-être bien, jusqu'à une certaine mesure ; mais je crois plutôt que c'était Dieu lui-même qui l'envoyait.

Les agitateurs du forum, les casuistes, les snobs et les sacristains de petites églises n'avaient pas encore renoncé à mettre la lumière sous le boisseau. L'échec de Vannes leur avait été d'autant plus sensible qu'ils se considéraient, avec beaucoup d'inconscience, comme les seuls instigateurs du mouvement celtique en Bretagne, et qu'ils s'étaient faits forts de devenir les dieux et les prêtres tout à la fois d'une religion nouvelle, que nous aurions pu appeler le folk lorisme politique. Le mérite de leur participation à l'œuvre commune était d'ailleurs bien diminué en ceci, qu'ils avaient été forcés par les circonstances d'aller plus loin qu'ils ne l'auraient voulu, et que leurs petites préoccupations occultes, et peut-être inavouables, avaient dû céder devant les urgentes nécessités sociales et devant l'avenir national de l'Armorique.

L'occasion leur parut bonne pour tenter de ressaisir, à leur unique profit, la direction du mouvement décen-

(1) Cette traduction a été suspendue pour des raisons confessionnelles. La foi n'a cependant point à s'en alarmer.

Digitized by Google

tralisateur en Bretagne. Ils devaient se heurter à la franchise et à la ténacité des bardes dont le nombre s'était sensiblement accru depuis le dernier congrès. Il n'est pas besoin de rappeler ici ce que fit Jaffrennou en cette occurrence. Un mois plus tard, le *Ti-Kaniri-Breiz* était fondé à Saint-Michel-en-Grèves par Taldir, Berthou, Lajat, Even et quelques autres ; et la ménagerie celtico-chatnoiresque regagnait les ruelles de Montmartre dont elle n'aurait jamais dû sortir. La Bretagne appartenait enfin aux Bretons !

Sur ces entrefaites, Jaffrennou fut promu, par ordre de l'intrépide général André, au grade de soldat de deuxième classe, qu'il dut remplir, je suppose, avec bravoure, discipline et honneur. Il venait d'être incorporé au 48e régiment d'infanterie à Guingamp, lorsque, par un coup fortuit du sort, il fut appelé à soutenir le renom et la valeur de l'armée française dans les pays étrangers..... jusqu'à Saint Brieuc, cité lointaine. La renommée prétend qu'il en revint avec le grade de caporal, en attendant mieux Notre barde fut enfin rendu à la vie de *pékin* au mois de septembre 1901.

Fidèle assistant des Eisteddfoddau, où les Gallois l'acclamaient en l'entendant parler leur langue, un des représentants les plus autorisés de l'Armorique au congrès panceltique de Dublin, Jaffrennou a toujours été dès lors un des membres les plus assidus et les plus écoutés des différents congrès de l'Union régionaliste bretonne, depuis celui de Quimperlé, où il fut chargé de répondre aux félibres du Languedoc, jusqu'à celui de Lesneven qui lui conféra une des deux charges du secrétariat général.

La lutte pour l'affranchissement de l'esprit celtique n'étant plus dans la période aiguë, notre barde put dé-

Digitized by Google

sormais jouir en toute paix et toute sérénité des magnificences de son pays natal. Les intransigeances toujours excessives et parfois singulières, que tout homme affiche en entrant dans la vie, s'étaient émoussées chez lui au contact de celles des autres. Sa confiance juvénile et irréfléchie envers bien des Bretons indignes avait irrévocablement fait place à la prudence et à la raison. Bref, il connaissait mieux les hommes, leur esprit et leurs tendances. Il ne lui restait plus qu'à parfaire, d'après ces données, les règles immuables de sa conduite future.

La méditation et la poésie reprirent alors pleinement leurs droits. La *Revue de Bretagne*, l'*Hermine*, le *Kloch'di Breiz*, le *Terroir Breton* eurent l'honneur de le compter au nombre de leurs collaborateurs attitrés ; les feuilles régionales insérèrent ses articles de polémique et de doctrine si pleins de franchise, de précision et de clarté. Sans cesse méditant, composant de nouveaux poèmes, retouchant les anciens, s'occupant en fidèle secrétaire des moindres détails de la section de langue et de littérature bretonnes, Jaffrennou fournit, pendant deux ans, une somme considérable de travail ; jusqu'au moment où apparurent enfin les *Barzaz Taldir* qui forment dans leur ensemble le monument le plus parfait de la littérature celtique contemporaine.

HENRY DE LA GUICHARDIÈRE.
Telen-Aour.

(A suivre.)

Digitized by Google

LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT

A RENNES

On a découvert récemment l'existence d'une Association singulière qui a joué au milieu du XVIIe siècle un rôle considérable et dont l'action, encore mal définie, a vivement excité la curiosité des historiens. Il s'agit de « la Compagnie du Saint-Sacrement ».

Cette Société avait trois caractères distinctifs : c'était une société secrète, une société laïque, une société catholique.

Elle s'est toujours appliquée avec un soin jaloux à rester ignorée du public, tout en exerçant au dehors une active influence ; elle a mis autant d'attention à cacher son existence que ses papiers, son organisation que ses archives.

C'est ce qui explique qu'elle soit demeurée si longtemps inconnue. Pourtant l'un de ses membres marquants, le comte de Voyer d'Argenson, crut devoir retracer, après la dissolution de la Société, en 1694, l'historique de sa fondation et de ses œuvres, ce qu'il a appelé lui-même les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*.

Ce précieux manuscrit est arrivé à la Bibliothèque Nationale ; après avoir été l'objet d'études partielles, il

Digitized by Google

a été publié intégralement, en 1900, par un Bénédictin de Marseille, dom Beauchet-Filleau. Plus récemment, un écrivain protestant, M. Raoul Allier, lui a consacré une étude complète dans un volume très intéressant, mais systématiquement hostile à l'esprit de la Compagnie, intitulé : *La Cabale des Dévots*. Enfin la *Revue des Deux-Mondes* a publié en juillet, août et septembre 1903 des articles tout à fait remarquables sous ce titre : *Un Épisode de l'Histoire religieuse du XVIIe siècle*, dus à la plume de M. Alfred Rébelliau, ancien professeur à la Faculté des Lettres de Rennes et actuellement bibliothécaire à l'Institut (1).

La Compagnie du Saint-Sacrement, qui a été fondée et a toujours eu son siège principal à Paris, s'est étendue à toute la France, elle a créé en province des annexes, des succursales, des sociétés affiliées, ce qu'on appelle aujourd'hui des « filiales ».

A-t-il existé une de ces Sociétés à Rennes ? C'est absolument certain. Et c'est ce qui m'a engagé à entreprendre cette étude. Ma curiosité était d'autant plus excitée que les recherches étaient plus difficiles, à cause du soin que mettait l'Association à dissimuler tous les documents pouvant révéler sa vie ou son action.

Je dois dire qu'elle n'a pas été entièrement satisfaite. Je n'ai guère pu découvrir que des indices, des probabilités, que je demande la permission de soumettre au lecteur.

(1) *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, par le comte René de Voyer d'Argenson, publiées et annotées par Dom H. Beauchet-Filleau, bénédictin. Un vol. in-8°, Marseille, 1900. — *La Cabale des Dévots*, par Raoul Allier. Un vol. in-12°, Paris, Colin, 1902. — *Un Épisode de l'Histoire religieuse du XVIIe siècle. La Compagnie du Saint-Sacrement*, par Alfred Rébelliau. *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet, 1er août, 1er septembre 1903.

Digitized by Google

I

Qu'était-ce donc que cette mystérieuse Compagnie du Saint-Sacrement? C'est le duc de Ventadour qui en eut la première pensée, « il conçut l'idée d'un vaste effort collectif de propagande et d'action catholique ».

Vers 1627, quelques catholiques zélés se réunirent pour étudier et exécuter en commun les œuvres qui leur paraîtraient de nature à procurer le développement et le bien de la religion. Ce n'était pas une association ordinaire, ce n'était pas une confrérie, ce n'était pas un ordre religieux. Voulant se placer sous l'emblème d'un « Dieu caché », ils prirent pour titre celui de « Compagnie du Saint-Sacrement » et, pour signe distinctif, l'ostensoir, dont on fit des tableaux et des images que l'on retrouve encore parfois aujourd'hui (1).

Les confrères se réunissaient chaque semaine, la société était dirigée par un supérieur, en général laïque, un directeur (ecclésiastique) et deux conseillers. Après quelques prières, chaque membre indiquait les propositions ou les idées qu'il croyait le plus utiles pour le bien ou la défense de la religion.

Les projets étaient examinés, discutés ; si la Compagnie les adoptait, elle chargeait deux ou trois confrères de les mettre à exécution, mais en agissant en leur nom et sans que jamais la Société parût au dehors. Les confrères désignés devaient ensuite rendre compte du résultat de leur mission.

C'était donc une Société essentiellement agissante et militante.

(1) Dom Beauchet-Filleau, *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, p. 17.

Digitized by Google

C'était de plus une Société laïque. Elle était composée de laïques de toutes conditions, elle admit cependant les prêtres séculiers, en petit nombre, mais elle repoussa constamment les religieux et les moines qui, étant eux-mêmes soumis à un supérieur, n'auraient pu lui garantir le secret et lui eussent apporté par contre l'esprit particulier et les idées de leur ordre.

C'était surtout une société secrète. « Le secret est l'âme de la Compagnie, lui seul en fait la différence d'avec les autres sociétés », disent les statuts de la Compagnie de Poitiers (1).

Le secret est une grande force, il permet de promouvoir et d'entreprendre des œuvres avec plus de prudence, de suite, de désintéressement, de détachement de toute visée personnelle.

De plus il était nécessaire, car la Société aspira bientôt à surveiller et à régenter tout le monde : les grands seigneurs, les artisans des confréries, les curés, les religieux et même les évêques.

Aussi la Compagnie n'agit jamais de son chef ni comme corps ; son mode d'action est constamment « la voie excitative » : elle désigne quelques-uns de ses membres qui agissent en tant que particuliers, avec une discrétion absolue et qui font souvent de très grandes choses sans qu'on sache quel est le moteur dirigeant.

Par exemple, si l'un des associés veut disposer par testament en faveur de la Compagnie ou de ses œuvres, il devra le faire au nom d'un confrère ; il arriva à la Société de laisser en souffrance une donation qui lui

(1) Dom Beauchet-Filleau, *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, p. 282.

Digitized by Google

était attribuée directement : elle aima mieux en perdre les avantages que de dévoiler son existence.

C'est pour cela qu'elle a dissimulé avec tant de soin ses archives qui sont aujourd'hui introuvables. Elle en avait pourtant ! Car le secrétaire était tenu d'inscrire exactement sur un registre les propositions faites par les confrères, les décisions prises par l'Assemblée et le compte rendu des membres chargés de l'exécution.

A maintes reprises le directeur rappelle aux confrères le devoir de rapporter les papiers concernant la Société ; le secrétaire devra avoir un coffret sur lequel il inscrira : « Ce coffret et tout ce qui est dedans appartient à M. X... » sans autre indication.

Qu'est devenu le registre de la Compagnie de Rennes ? Il est probable qu'il est resté enfoui parmi les vieux papiers d'une famille du pays qui en ignore le contenu et l'intérêt.

Grâce à cette organisation puissante et occulte, à ce réseau étendu sur toute la France, la Compagnie secrète accomplit pendant trente ans, de 1630 à 1660, de très grandes choses et de très grandes œuvres. Il faut dire qu'elle compta parmi ses membres le duc de Ventadour et le maréchal de Schomberg, M. Olier et Bossuet, le prince de Condé et le premier président de Lamoignon, et enfin saint Vincent de Paul, dont elle fut la collaboratrice infatigable et peut-être l'inspiratrice cachée.

Ses œuvres de bienfaisance, ce que l'on pourrait appeler sa campagne charitable, sont admirables. Elle conçoit l'idée de la création d'un Hôpital général pour les « pauvres mendiants » et la réalise à Paris et dans plusieurs provinces, elle assainit les prisons, elle évan-

Digitized by Google

gélise les galériens, elle crée des écoles, elle moralise les compagnonnages d'ouvriers, elle ouvre des refuges pour les filles repenties, elle contribue grandement à la fondation du Séminaire des Missions étrangères.

Son action sur la société laïque n'est pas moins active et variée. Elle fait défendre les jeux de hasard, proscrire les livres licencieux, elle poursuit les duellistes, elle refrène les plaisirs mondains, les distractions malséantes, « par exemple la mode qui vint en ce temps-là parmi les femmes, dit d'Agenson, de porter la gorge découverte jusqu'à l'excès (1) ».

Son zèle s'étendit plus loin : elle prend soin de la bonne tenue et de la bienséance des églises, elle veille surtout, c'est là un de ses objets de prédilection, à ce que le Saint-Sacrement soit toujours porté avec honneur, elle stimule le zèle du clergé, lui fait rappeler au besoin l'accomplissement de ses devoirs ; elle surveille même les évêques et n'hésite pas à les avertir quand ils négligent leurs tournées pastorales.

Contre les protestants, la Compagnie déploya un zèle non moins actif, mais sans doute moins heureux.

L'ardeur de ces zélés catholiques pour la défense de la foi les empêchait de comprendre et ne leur permettait guère d'admettre les idées de tolérance religieuse qui commençaient à peine alors à se faire jour chez les esprits cultivés.

Elle poursuivit les réformés avec une passion infatigable.

Elle usa de tous ses moyens d'influence secrète pour

(1) D. Beauchet-Filleau, *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, p. 51-52. La Compagnie fit avertir discrètement les confesseurs d'être sévères sur ce point et pria M. le grand-vicaire de faire un mandement à ce sujet.

Digitized by Google

les écarter des fonctions publiques à la cour et en province.

Peu à peu elle adopta un système très habile et très fort, celui de renfermer les protestants dans l'application stricte de l'édit de Nantes ; pour cela la Société de Paris adressa à ses « filles » de province de 1654 à 1659 des lettres circulaires et même un questionnaire en 31 chefs sur les agissements de ceux de la R. P. R., comme on disait alors, (la religion prétendue réformée).

Elle fait composer un recueil de toutes les décisions rendues contre les huguenots par les Parlements et les Tribunaux inférieurs, et, munie de ces armes, elle surveille, dénonce, poursuit et fait condamner partout les contraventions ou les empiétements.

La Compagnie a eu certainement une part, non pas prépondérante, mais importante dans le mouvement de répression de plus en plus sévère qui, après la passagère accalmie de l'édit de Nantes, devait aboutir à l'interdiction du culte protestant en 1685 (1).

Cette étrange société n'a guère vécu pourtant qu'une trentaine d'années.

Une assemblée secrète d'hommes dévoués, qui s'arrogeait une mission si vaste et si délicate, devait susciter de nombreuses inimitiés. Si la Compagnie avait obtenu une demi-approbation du Pape, elle n'avait jamais eu celle de l'Archevêque de Paris. Beaucoup d'évêques la voyaient d'un mauvais œil.

D'autre part, elle portait ombrage à Mazarin qui s'inquiétait de cette puissance occulte, reliant entre elles des sociétés répandues dans toute la France, de ces cor-

(1) Cette influence a été très finement analysée et parfaitement délimitée par M. Rebelliau, *Revue des Deux-Mondes*, août 1903, p. 559-561 ; septembre 1903, p. 133-135.

Digitized by Google

respondances et de ces intrigues ; il l'appelait la « cabale des dévots » et il finit par faire rendre par le Parlement, en décembre 1660, un arrêt qui interdisait ces assemblées.

La Compagnie essaya pendant deux ou trois ans de dissimuler mieux encore son action, de cacher davantage ses papiers et ses registres, mais elle végétait ; son recrutement devenait impossible et ses œuvres impraticables ; elle cessa bientôt de se réunir.

II

Une Compagnie du Saint-Sacrement a certainement existé à Rennes, car d'Argenson dit dans ses *Mémoires* qu'elle correspondait avec la Société de Paris (1). Elle dut être fondée peu de temps avant l'année 1649, puisqu'elle écrit à cette date que « le premier effet de son établissement sera de faire porter dans la suite le Saint-Sacrement aux malades avec plus de bienséance et de respect qu'on ne faisait auparavant et elle demande des instructions à ce sujet » (2). Ces mots « le premier effet de son établissement » semblent bien indiquer qu'elle était créée depuis peu de temps.

Le respect accordé au Saint-Sacrement était en effet l'une des œuvres les plus chères à la Compagnie.

(1) Il ne faut pas confondre la « Compagnie du Saint-Sacrement » avec les Confréries du Saint-Sacrement, fort répandues en Bretagne au XVe siècle, dont le but était de concourir à l'éclat du culte public notamment par la célébration des mystères religieux. Voir *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. I, p. 82.

(2) D. Beauchet-Filleau. *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, p. 113.

Digitized by Google

En quoi consistaient les mesures qu'elle fit prendre à Rennes ? Je n'ai pu le découvrir.

Elle se réunissait d'abord dans un couvent.

Mais la Compagnie de Paris formula des observations, elle écrivit sans doute, comme elle le fit l'année suivante à Tours, « qu'elle ne devait se lier à aucunes communautés qui ont toujours leur esprit particulier, au lieu que les Compagnies du Saint-Sacrement n'en doivent avoir qu'un général, qui est celui de l'église universelle ». La Compagnie de Rennes se soumit et manda « qu'à l'avenir elle ne tiendrait plus ses assemblées dans une maison de communauté, puisqu'on jugeait que c'était un moyen de la découvrir, quoiqu'on eût pris cette résolution pour la cacher davantage (1) ».

Quelles personnes faisaient partie de la mystérieuse Association ?

J'ai été amené à penser que le couvent dans lequel se réunissaient les confrères du « Saint-Sacrement » devait être le collège des Jésuites. Un indice semble confirmer cette conjecture.

Quand les Jésuites furent contraints de quitter leur maison à la suite de la condamnation du Parlement, au mois d'août 1762, ils emportèrent leurs archives, mais la justice avait saisi les registres des congrégations formées sous leurs auspices et qui se réunissaient chez eux (2). Ces documents nous ont été conservés.

La plus connue est la « Congrégation des Messieurs ». Malheureusement il ne nous reste d'elle qu'un registre

(1) D. Beauchet-Filleau, *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, p. 113, 123.

(2) Voir le *Duc d'Aiguillon et La Chalotais*, par Barth. Pocquet, t. I, ch. VII, p. 213.

Digitized by Google

de comptes qui commence en 1663 et ne donne pas la date de sa fondation (1). Il paraît certain qu'il y eut entre la Compagnie du Saint-Sacrement et la Congrégation des rapports assez étroits, bien que celle-ci ne fût qu'une association pieuse, n'exerçant aucune action extérieure (2).

Il y avait aussi la « Congrégation des marchands et artisans ». « Plusieurs personnes de condition et de piété de la grande congrégation des Messieurs » en prirent l'initiative dans le but de « diminuer les excès de bouche et autres désordres qui se glissent facilement parmi le peuple ». La première réunion eut lieu le 26 juin 1662 et la fête patronale le dimanche de la Trinité. A cette solennité assistaient « plusieurs personnes de condition et autres qui remplirent la galerie et le jubé de l'ancienne chapelle des Jésuites ».

Je suis porté à penser que « ces personnes de condition » pouvaient bien être des confrères du Saint-Sacrement ; d'autant plus que les principales obligations imposées aux membres de la congrégation rappellent tout-à-fait l'influence de la Compagnie.

La première était « de n'avoir pris part à aucun complot, sédition, motion ou rébellion populaire contre l'autorité du roi et des magistrats ». — La seconde était « de n'avoir point fait de procès à un confrère, *quelque droit qu'on pût avoir*, sans avoir traité de l'affaire avec le directeur ou le préfet de la congrégation qui devait chercher les moyens d'arranger le différend par les

(1) *Arch. départ. d'Il-et-Vil.* Collège des Jésuites. Registre de comptes de la Congrégation des Messieurs de la ville de Rennes. Ces pièces portent encore la cote judiciaire et le paraphe de deux conseillers.

(2) Voir Allier, *La Cabale des Dévots*, p. 247.

Digitized by Google

voies amiables ». — La troisième était « de ne point avoir été en masque et déguisé, comme l'on fait à carnaval » (1).

Ce sont là trois prescriptions très chères à la Compagnie du Saint-Sacrement, qui veillait de près à leur accomplissement non seulement pour ses membres mais pour le public.

L'évêque de Rennes était alors Monseigneur de la Motte-Houdancourt. Arrivé dans cette ville le 12 avril 1642, il fut nommé en 1653 aumônier de la reine Anne d'Autriche et transféré à l'archevêché d'Auch en 1661 (2). Il est à présumer que, contrairement à beaucoup de prélats, il se montra favorable à la société et que même il en faisait partie, car on voit qu'en 1661 la Compagnie de Paris le fit informer des extravagances commises par les disciples d'un illuminé nommé Simon Morin qui prétendait être un nouveau Messie (3).

D'autres Compagnies existaient en Bretagne. En 1650, la Compagnie de Paris, qui restait toujours la société mère, crut devoir envoyer une sorte d'inspecteur, pour visiter les sociétés affiliées, s'assurer qu'elles se conformaient au règlement et gardaient exactement l'esprit de la société. Elle désigna M. du Plessix-Montbard, « un des plus beaux esprits de son temps et de grande capacité ».

M. du Plessix-Montbard partit à la fin d'avril 1650, il visita Nantes, « où il vit une Compagnie pleine de

(1) *Arch. départ. d'Il.-et-Vil.* Registres de la Congrégation des marchands et artisans de la ville de Rennes.

(2) *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, par l'abbé Guillotin de Corson, t. I, p. 95.

(3) Raoul Allier, *La Cabale des Dévots*, p. 226.

Digitized by Google

force et de grande piété, il fut ensuite à Rennes et dans les autres Compagnies de Bretagne (1).

Malheureusement, d'Argenson ne donne aucun détail sur le personnel et les œuvres de la société de Rennes.

Cinq ans après, M. de Lamoignon, depuis premier président du Parlement de Paris, alors maître des requêtes au Conseil privé eut l'occasion de remplir une mission officielle en Bretagne. Or, M. de Lamoignon était un des membres les plus éminents et les plus dévoués de la Compagnie du Saint-Sacrement. La Société ne manqua pas de profiter de son voyage. « Il eut, dit d'Argenson, des lettres pour entrer dans toutes les Compagnies des villes de cette province où il ferait quelque séjour et il fut prié de travailler à l'établissement de celle de Vitré. »

C'est en effet dans cette ville que devaient se tenir les Etats de Bretagne, le 14 juin 1685.

Guillaume de Lamoignon, qui n'était âgé que de 38 ans, avait été désigné non pour présider les Etats, comme on l'a écrit, mais pour représenter le roi à titre de second commissaire (2). Le premier était naturellement le duc de la Meilleraye, commandant en Bretagne.

Le président des États était, selon l'usage, le président de l'ordre du clergé, Mgr de la Motte-Houdancourt, évêque de Rennes, celui de la noblesse le duc de la Trémoille, baron de Vitré, celui du tiers état Eustache de Lys, sénéchal de Rennes.

Dès le jour de l'ouverture, M. de Lamoignon communiqua à la noblesse les instructions qu'il avait reçues

(1) D. Beauchet-Filleau, *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, p. 118-119.

(2) Raoul Allier, *La Cabale des Dévots*, p. 244.

Digitized by Google

dans le but de réprimer les duels et l'invita à prendre des mesures à ce sujet.

La répression du duel était depuis plusieurs années l'une des œuvres poursuivies avec le plus d'énergie et de persévérance par la Compagnie du Saint-Sacrement.

On sait quelle plaie était devenue au début du XVIIe la fréquence des duels : pour les motifs les plus futiles les gentilshommes mettaient l'épée à la main et s'entretuaient.

La Compagnie commença par former un groupe de gentilshommes affiliés qui s'engagèrent par serment à ne pas se battre en duel. Elle fit agir sur les maréchaux de France chargés de régler les différends touchant le point d'honneur par le maréchal de Schomberg, un confrère, et sur la reine mère Anne d'Autriche par Vincent de Paul, un autre confrère.

Les maréchaux de France publièrent un règlement qui censurait le duel et réservait à leur juridiction le droit de trancher les questions d'honneur. Louis XIV, dans deux édits de 1651 et 1653, interdit formellement les combats singuliers ; le jour même de son sacre, le 16 juin 1654, il renouvela le serment de ne plus accorder aucune grâce aux duellistes.

La Compagnie s'employa à faire exécuter ces louables résolutions dans les provinces. Elle ne pouvait manquer de profiter de la mission de Lamoignon pour les imposer à la Bretagne où les assemblées d'Etats et la « grande braverie » qui en était la suite, comme dit Mme de Sévigné, étaient l'occasion de duels fréquents.

Il s'agissait d'abord de faire enregistrer par le Parlement l'édit contre le duel. Lamoignon rencontra de ce côté quelque opposition.

« Ils y ont apporté jusqu'ici, écrivait-il le 15 juin 1655

Digitized by Google

au comte de Brienne, beaucoup de difficultés sur la jalousie de la juridiction de MM. les Maréchaux de France qui n'a rien de commun avec celle qui leur appartient et qui ne recevrait aucune augmentation au préjudice de celle du Parlement par la nouvelle déclaration » (1).

Ce qu'il ne dit pas, ou ne savait pas, c'est que le Parlement qui venait d'avoir avec les Etats un différend assez vif à l'occasion de la rivalité fameuse pour la présidence entre les Rohan et les la Trémoille, ne se souciait pas de se mêler d'une affaire qui n'intéressait en somme que la noblesse, et se demandait comment celle-ci accueillerait son intervention.

L'arrêt fut cependant enregistré sans modification le 5 juillet 1655 (2).

Mais Lamoignon voulait atteindre un résultat plus efficace. Déjà dans son discours d'ouverture il avait parlé du désir du roi « d'abolir le crime du duel, de le déraciner entièrement de son royaume. Or les duels, très fréquents en Bretagne, « avaient fait répandre misérablement tant de sang précieux à la France et causé tant de désolation dans toutes les principales maisons de la Bretagne que déjà, à la dernière assemblée, plus de 300 gentilshommes composant l'ordre de la noblesse avaient signé la protestation solennelle de renoncer pour jamais à cette coutume (3).

Le représentant du roi, délégué de la Compagnie du Saint-Sacrement, trouva donc la noblesse bien dispo-

(1) Raoul Allier, *La Cabale des Dévots*, p. 322.

(2) Registres secrets, 5 juillet 1655, Arch. du Parl. de Bret., B. 289.

(3) Registre des Etats, 14 juin 1655. Arch. départ. d'Il.-et-Vil., C. 2655.

Digitized by Google

sée, il l'écrivit au garde des sceaux le 16 juin 1655 et lui révéla son plan : « Je vois, dit-il, une disposition tout entière dans la noblesse du pays, non seulement à faire ce que Sa Majesté désire sur ce sujet, qui est de signer la déclaration de n'accepter jamais aucun duel, mais encore d'aller plus avant et de faire des arrêts solennels dans les Etats qu'à l'avenir aucun gentilhomme n'y sera admis qu'il n'ait signé la même déclaration : ce qui sera d'autant plus considérable en Bretagne que tous les gentilshommes indifféremment ont droit d'y entrer et ainsi cet arrêt comprendrait tout le corps de la noblesse » (1).

Le remède en effet eût été radical. Lamoignon ne négligea rien pour parvenir à son but. Il fut activement secondé par le président de la noblesse, le duc de la Trémoille, qui lut à son ordre une lettre pressante « de la propre main du roi » « touchant la défense des duels ».

Le but désiré était d'amener les gentilshommes à formuler une déclaration publique et unanime qui engageât leur honneur. On y parvint. Six semaines après, le 29 juillet 1655, la séance solennelle eut lieu.

La Trémoille adresse d'abord aux gentilshommes un discours chaleureux rempli de pensées dignes de l'élévation de son esprit, empreint de sa générosité et de sa piété particulière.

Après avoir rappelé les instructions formelles de Louis XIV, les instances réitérées de M. Lamoignon, « le roi, dit-il, est l'arbitre souverain de l'honneur et le dispensateur de la gloire, il décide nettement que le point d'honneur ne peut être dans une action si pleine

(1) R. Allier, *La Cabale des Dévots*, p. 333.

Digitized by Google

de brutalité, si indigne d'un chrétien et si contraire à la raison et aux lois de toutes les nations policées ; MM. les maréchaux de France, qui sont les véritables juges des différends entre gentilshommes et de leur réputation, ont témoigné leurs sentiments et leur approbation. Après des exemples si puissants, des semonces si fortes, il est juste, pour couronner un si bel œuvre, de former une délibération qui fasse qu'on n'entende plus parler de ces funestes et malheureux duels dans toute l'étendue de la province » (1).

On raconte que sous l'impression de cette généreuse parole, tous les gentilshommes, la main droite levée, l'autre sur la garde de leur épée jurèrent que les édits du roi seraient religieusement obéis et qu'ils se montreraient dignes de la confiance de « leur gouvernante », la reine Anne d'Autriche (2).

Le procès-verbal, sec comme tous les procès-verbaux, ne relève point cette scène d'enthousiasme et dit seulement que « Messieurs de la noblesse, après avoir mûrement concerté entre eux, ont d'un commun consentement formé leur avis » (3). Ils le transmirent ensuite aux deux autres ordres, en leur demandant leur concours, ce que ceux-ci promirent avec applaudissements et une approbation universelle.

Les évêques et les chanoines de l'ordre de l'Église députèrent même vers la noblesse Mgr de la Barde, évêque de Saint-Brieuc, et l'abbé de Montfort pour leur témoigner la « joie indicible qu'ils avaient ressentie de voir

(1) Registre des États, 29 juillet 1655, Arch. départ. d'Ille-et-Vil. C. 2655 et C. 2779.

(2) *Les Etats de Bretagne*, par le Comte de Carné, I, p. 325.

(3) Registre des États, 29 juillet 1655, Arch. départ. d'Ille-et-Vil. C. 2655.

Digitized by Google

dans une affaire si importante et qui concerne particulièrement le corps de la noblesse, tous ceux qui la composent se porter d'eux-mêmes à une si généreuse et si sainte résolution qui mérite que la mémoire en soit éternelle dans les États ».

Le tiers exprima les mêmes sentiments. Et, les trois ordres étant revenus sur le théâtre, ils promulguèrent avec solennité leur décision qui devra être portée au registre, où en effet elle se trouve encore, « pour servir de loi fondamentale dans toutes les assemblées présentes et à venir et d'un solide règlement qui sera observé inviolablement ».

« Tous les gentilshommes qui viendront désormais aux Etats seront tenus de signer la protestation contre les duels, approuvée par les maréchaux de France ; à l'avenir aucun gentilhomme ne pourra être admis aux États ni y délibérer avant de l'avoir signée. »

« S'il s'en trouve d'assez malheureux pour contrevenir à la parole donnée, aux lois et aux Etats par cette signature, ils seront privés pour jamais du droit d'entrée aux Etats, comme indignes du nom et de la qualité de gentilshommes. » Cette ordonnance devait être lue la première à l'ouverture de chaque tenue (1).

M. de Lamoignon était arrivé à son but. Hélas ! un si beau feu ne dura pas et plus d'une fois par la suite des duels sanglants vinrent attrister la Province.

Faut-il attribuer également à l'influence du délégué de la Compagnie du Saint-Sacrement le vote d'un crédit de 1200 livres pour les jeunes filles protestantes pauvres mais « de bonne éducation », qui voudraient s'instruire

(1) Arch. départ. d'Ille-et-Vil. C. 2779. Minute des délibérations, 29 juillet 1755. La minute est signée : Henry de la Motte, évêque de Rennes, Henry de la Trémoille, Eustache de Lys.

Digitized by Google

pour se convertir à la foi catholique ; et l'interdiction faite aux réformés de rétablir à Guérande un temple, décision que M. de Lamoignon s'engage à faire exécuter (1) ?

(*A suivre.*) BARTHÉLEMY POCQUET.

(1) Arch. départ. d'Ille-et-Vil. C. 2655, 2779, 15 juillet et 11 août 1655.

Digitized by Google

LA HAUTE BRETAGNE
AU POINT DE VUE BRETON

D'am mignoned Rumengol, ar Stank ha Per de Portgamp ag a derc'hel a reont stard ar baniel breton e kreiz ar Vro Naoned, kinniget eo al labour man savet en dalvoudegez Breiz-Huel.

Y. S.

Il y a des gens qui, lorsqu'ils parlent de la Bretagne, la font commencer avec le Pays Bretonnant, comme si le Pays Gallo n'en faisait pas partie. Pour eux, Rennes, Nantes, Saint-Brieuc ne sont pas des villes bretonnes, mais, dès qu'ils ont dépassé Chatelaudren ou Elven, ils pénètrent tout d'un coup dans une contrée totalement différente de la première. A les entendre et à les lire, ils entrent alors dans une région brumeuse, peuplée de sauvages habitants, dans un pays rempli de diables et de fantômes, de dolmens et de corrigans. Parce qu'ils sont en pays bretonnant, ils en concluent que la race est différente de celle du pays gallo.

Rien n'est plus faux, attendu que la majeure partie de la Haute Bretagne a parlé breton autrefois et que la limite actuelle entre la Basse et la Haute Bretagne ne correspond nullement à une différence de situation géographique ou géologique. C'est une limite linguistique et par conséquent variable : là ou l'on parle breton c'est la Basse Bretagne ou Pays Bretonnant ; là ou l'on

Digitized by Google

parle le patois gallo c'est la Haute Bretagne ou Pays Gallo.

A l'époque de Nomenoé (IXe siècle), cette limite se trouvait marquée par une ligne partant de l'embouchure du Couesnon (Ille-et-Vilaine) et allant aboutir à Savenay

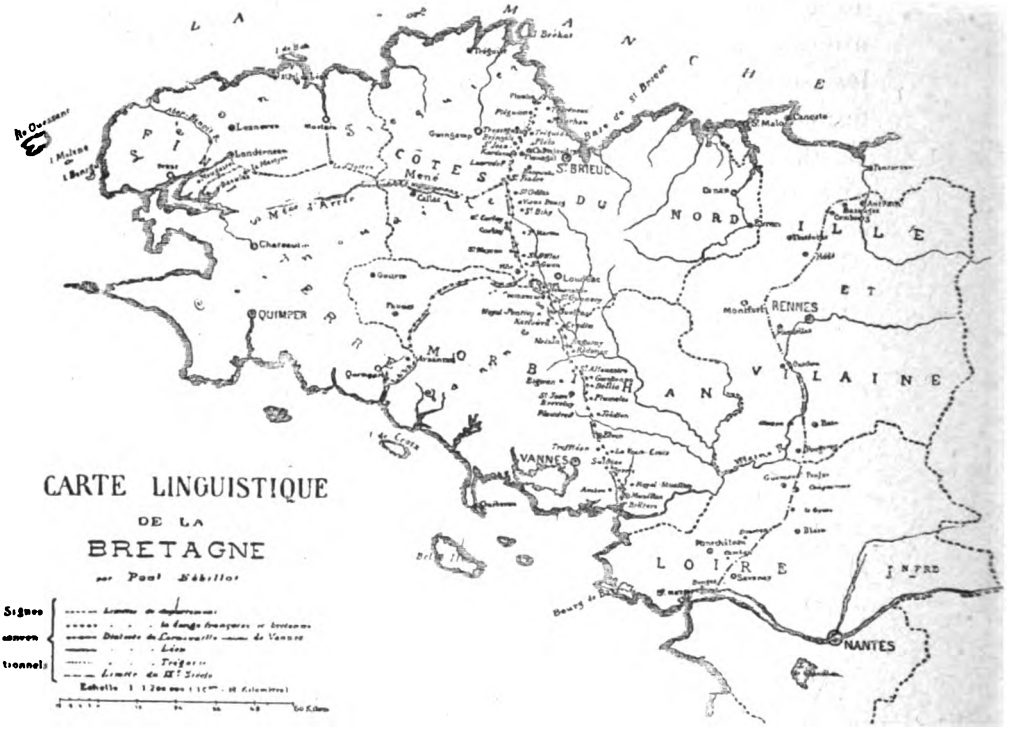

Loire-Inférieure) en passant à peu près par Tinténiac, Montfort, Bain et Guémené. Les Invasions normandes la firent reculer considérablement, mais depuis le XVe siècle elle n'a presque pas bougé, elle commence à Plouha (Côtes-du-Nord) et se termine à l'est de Vannes. A gauche donc : la Basse Bretagne, à droite : la Haute Bretagne.

Digitized by Google

Les qualificatifs de *Haute* et de *Basse* ne viennent pas d'ailleurs d'une différence d'altitude entre les deux parties de la Bretagne. C'est le résultat, je crois, d'un principe géographique qui dans une région donne le nom de *Bas* au pays situé à l'ouest et de *Haut* à celui qui se trouve à l'est. La différence qui existe entre les populations de la Basse et de la Haute Bretagne, c'est que les premières ont conservé la langue des aïeux tandis que les secondes parlent un patois roman dans lequel figure encore un certain nombre de mots bretons. La différence de langue, il est vrai est en elle-même une différence sensible entre les deux populations, le caractère national et l'esprit celtique se sont bien mieux conservés dans le pays bretonnant, mais ce ne serait pas une raison pour dire qu'il n'y a de Bretons que les Bretonnants. Bien que la langue soit un des grands facteurs de la nationalité, et la base d'appui la plus solide de sa vitalité, elle n'en est pas la condition exclusive. La nation Suisse parle quatre langues et l'immense Empire Russe ne contient pas moins de 142 idiomes. Notre sœur l'Irlande sur une population de 4.700.000 habitants ne compte d'après M. Fournier d'Albe que 680.008 irlandais parlant le gaëlic, et, pourtant, l'Irlande n'en est pas moins une nation. La Ligue gaëlique s'occupe depuis quelques années de propager la langue nationale par toute l'Irlande. Faisons de même en Bretagne : Bretonnisons le Pays Gallo. Je reviendrai sur ce point à la fin de cette étude.

Les hauts-bretons, d'ailleurs, sont loin de renier la Bretagne. Demandez à n'importe quel habitant ou originaire de l'Ille-et-Vilaine ou des parties gallèzes des Côtes-du-Nord et du Morbihan, de quel pays il est, il vous répondra assurément et souvent non sans fierté :

Digitized by Google

— Je suis Breton !

Si vous le questionnez sur la Basse-Bretagne, il vous dira que c'est là qu'on parle breton, mais que les gens de son pays ne le savent pas et qu'ils sont des *sots-bretons*. Je ne sais quelle est l'origine de ce mot, peut-être est-il la pour *haut* et qu'à l'origine on disait des *z'hauts-bretons*. Toujours est-il que, maintenant, le paysan gallo n'a nulle honte en disant : je suis un sot-breton. Il le dit avec une intonation franche, mais dans laquelle perce comme une vague intuition de son infériorité au point de vue breton, de ne pas avoir conservé la langue que parlent toujours ses frères de Basse-Bretagne.

Le pays gallo, comme le pays bretonnant, a été fécond en grands hommes dont les noms font honneur à la Bretagne. Les Duguesclin, les La Riboisière, les corsaires malouins et nantais, Duclos, Broussais, La Mennais, Châteaubriand et bien d'autres encore sont nés dans la Haute-Bretagne, sans oublier la brillante pléiade des peintres nantais du siècle dernier.

Le sentiment national s'est moins bien conservé dans la Loire-Inférieure, cela s'explique par le fait que Nantes fut de tout temps à cause de son fleuve en rapports suivis avec l'intérieur de la France ; mais les Nantais, qui jusqu'ici boudaient un peu la Bretagne, se ressaisiront, j'espère, maintenant que l'Union Régionaliste Bretonne y a tenu son premier Congrès d'hiver. Ce sera d'ailleurs fort juste. Nantes, la vieille cité ducale, ne vit-elle pas en grande partie, avec ses usines sardinières du produit de la pêche des Cornouaillais et des Vannetais, et n'a-t-elle pas un devoir à remplir en ne reniant pas la Bretagne, elle qui garde, dans sa cathédrale, la dépouille de celui dont la vie ne fut

Digitized by Google

qu'une longue lutte pour défendre la patrie agonisante au XVe siècle... j'ai nommé le duc François II.

Il est vrai, pendant la guerre entre Montfort et Blois, les bas-bretons en majeure partie soutinrent le premier, tandis que le second avait surtout pour appui les gallos, mais c'était là une guerre intestine, et, quand il s'est agi de défendre la Bretagne au XVe siècle, il n'y eut plus ni bretonnants ni gallos, il n'y eut plus que des Bretons. Les Malouins, seuls capitulèrent, mais leurs fils rachetèrent cette lâcheté en se couvrant de gloire et en protégeant les côtes bretonnes aux siècles suivants. C'est Rennes qui résiste, c'est Nantes qui soutient un siège héroïque pendant lequel des paysans du pays guérandais, armés de faux et de pics, tentèrent par terre de délivrer la ville tandis que des marchands de Cornouaille venaient par la Loire la ravitailler à leurs frais et au péril de leur vie.

ETHNOGRAPHIE

Au point de vue de la race, la limite linguistique ne correspond pas à une limite ethnique. La division doit être faite, pour ce qui est de l'anthropologie de la Bretagne par deux lignes horizontales et non par une ligne verticale. Sur toute la côte et même assez profondément dans l'intérieur, le pays est peuplé par les descendants des émigrés bretons venus de l'Ile de Bretagne au Ve siècle ; cette population immigrante refoula vers les montagnes la population autochtone et ne tarda pas à l'assimiler ou à l'absorber.

D'un bout à l'autre de la Bretagne, la population est honnête, brave, endurante et robuste, agricole presque

Digitized by Google

partout dans l'intérieur et vivant de la pêche sur la côte. Les Hauts-Bretons sont aussi hospitaliers que les Bretonnants : dans toutes les fermes, le mendiant est assuré de trouver une écuellée de soupe et une place dans la grange pour passer la nuit.

Il y a encore en Haute-Bretagne quelques pardons. Le plus vivant est celui de Saint-Mathurin de Moncontour (Côtes-du-Nord) à la Pentecôte ; on y danse même au son du biniou et de la bombarde. Les Hauts-Bretons ont aussi leurs danses particulières : outre la *ronde*, les plus en vogue sont les *avant-deux*, les *gigouiettes* et les *polkas-piquées*. Les valses et les mazurkas, quoique tendant à les supplanter, ne les ont pas encore remplacées, car elles sont bien ternes à côté de ces danses locales pleines de mouvement, dansées avec accompagnement d'accordéon ou, le plus souvent, de la voix.

L'hiver, les Hauts-Bretons se réunissent également à la veillée et, au point de vue de l'abondance, les conteurs de la Haute-Bretagne ne le cèdent en rien à ceux de la Basse. En 1892 mon père enregistrait :

550 récits pour le Pays Gallo,
et 480 — — — Bretonnant.

Soit un total de 1030 légendes recueillies en Bretagne sur 2640 pour le total de la France.

Les deux parties les plus bretonnes du Pays Gallo sont : le littoral de la Manche où la population est tout à fait celtique, témoin les noms de lieux dont il est parlé plus loin et les noms des habitants : je prends au hasard parmi les noms courants entre Dinan et Saint-Brieuc : Collet, Hamon, Hamonic, Chehu, Even, Carfantan, Briend, Marquer, Jagu, Quémat, Hervé, etc.

L'autre région bien bretonne est le pays Guérandais qui parlait presque entier breton jusqu'à une époque

Digitized by Google

assez récente ; aujourd'hui la langue celtique n'est plus guère parlée qu'au bourg de Batz et dans quelques villages environnants par plusieurs centaines d'individus. Cette décroissance s'explique par les modifications que l'industrie saline a subies. Depuis les chemins de fer, les paludiers vendent leur sel en gros et ne vont plus comme autrefois le vendre dans les campagnes ; alors la connaissance de la langue bretonne leur était indispensable pour la vente de leur marchandise.

LE PATOIS GALLO

Les paysans de la Haute-Bretagne parlent un langage qui leur est propre : le patois gallo. N'étant qu'un patois, il est loin de valoir le breton et le français qui sont des langues, mais il est cependant plein d'originalité et d'expression.

Le roman en fait le fond ; toutefois il contient un certain nombre de mots d'origine bretonne ou que l'on retrouve dans le breton comme :

Hijer	pour dire	secouer ;	en breton	hija.
Brôner	—	allaiter	—	brôn (sein).
Touzé	—	tondu	—	touzed.
Yan	—	oui	—	ya.
Berne	—	tas	—	bern.
Bloss	—	prune (sauvage)	—	boloss.
Choane	—	miche (de pain)	—	choanen.
Dalet	—	coiffe du Cap Frehel	—	daled (bandeau).
Donjér	—	répugnance	—	donjer.
Doué	—	lavoir	—	doue.
Elocher	—	secouer	—	loc'ha.
Féti	—	épais	—	fetiz.
Segal	—	seigle	—	segal, etc...

Digitized by Google

Au premier abord le patois gallo semble sans intérêt, mais dès qu'on l'étudie, on revient sur cette opinion ; il est en effet plein d'images, de tournures pittoresques et s'adapte aussi bien à décrire des scènes gaies que des sujets tragiques. A part quand ils travaillent, et alors leur parole est plutôt brève, les gallos parlent patois avec animation, en joignant presque toujours le geste explicatif à la parole.

LE COSTUME EN HAUTE-BRETAGNE

Pour ce qui est des costumes, ils ont à peu près disparu pour les hommes en Haute-Bretagne : ils portent maintenant une longue blouse bleue ou violette et un chapeau mou, en Ille-et-Vilaine et dans la Loire-Inférieure (exception faite pour le pays guérandais). Dans le Morbihan gallo les blouses courtes et les chapeaux à rubans se mettent encore, surtout l'été ; dans la partie gallèze des Côtes-du-Nord, ils ne se portent plus guère, mais il y a vingt ans ils étaient encore en pleine mode, alors que dans la partie bretonnante du même département le costume et le chapeau bretons ont disparu depuis longtemps.

La plus grande partie des femmes de la Haute-Bretagne porte toujours le costume breton. Sur la côte de la Manche et dans les arrondissements de Saint-Brieuc et de Dinan, la variété des coiffes est assez grande ; elle varie un peu moins dans la partie gallèze du Morbihan. En Ille-et-Vilaine on porte presque partout le bonnet à brides, et dans la Loire-Inférieure la coiffe tuyautée et pointue par derrière. Elles ont toutefois une tendance à devenir de plus en plus petites.

Mais le costume n'est pas tout ; nous devons cepen-

Digitized by Google

dant nous préoccuper de sa conservation comme symbole national et comme chose pittoresque, mais s'il disparaît, il ne faudrait pas gémir pour cela que la Bretagne est morte, car le costume n'est que le décor ; ce qui est plus important à conserver et à perfectionner c'est l'esprit breton lui-même.

La cause de la disparition du costume est une cause d'ordre économique : certaines coiffes, par exemple, coûtent cher, et se salissent vite, tandis qu'un chapeau à 4,80 dure, en théorie, bien plus longtemps.

Autrefois, les coiffes étaient bien plus économiques ; elles étaient souvent en toile, comme dans les environs de Dinan. Elles coûtaient bien moins cher que les coiffes en dentelle d'aujourd'hui, on pouvait les laver et, comme m'expliquait une bonne femme du pays gallo, pour les repasser, il n'y avait... qu'à s'asseoir dessus.

LA HAUTE BRETAGNE CELTIQUE

Au Ve siècle après Jésus-Christ, les Bretons, chassés de l'Ile de Bretagne par les Anglo-Saxons, vinrent s'établir dans l'Armorique que les Barbares venaient de dépeupler en partie. L'émigration bretonne dura environ deux siècles, au bout desquels les Bretons finirent par reconstituer une nation, d'abord divisée en principautés, puis conquise par les Francs et délivrée de leur joug au IXe siècle par Noménoé. A sa mort, la Bretagne presqu'entière parlait breton, et la limite entre cette langue et le roman était celle dont j'ai parlé au début de cet article, allant du Couesnon à Savenay en passant à gauche de Rennes (voir la carte). Les noms de lieux à gauche de cette ligne sont évidemment celtiques

Digitized by Google

surtout dans les pays de Dinan et de Saint-Brieuc qui, plus près de la Grande Bretagne, ont dû recevoir au Ve siècle encore plus d'émigrants bretons que les autres parties du rivage armoricain.

Les noms commençant par *Plou* (1), *Pen, Tre, Lan* (2) y sont nombreux ; je cite au hasard : Penguily, Tremeur, Henanbihen, Trelivan, Plouer, Guenroc, Lancieux, Langrelay, Ploubalay ; même près de Rennes, on trouve des noms de lieux comme Langan et Langouet. Les villages situés sur les hauteurs des derniers contreforts des monts du Menez, dans la partie gallèze des Côtes-du-Nord, portent des noms comme Saint-Jacut du Mené et Saint-Gilles du Méné (*Mene* ou *Menez* = Mont en breton). Les habitants de ces hauteurs sont encore appelés dans le pays des *m'naux*.

Du côté de la Loire-Inférieure, bien qu'en moins grand nombre, on trouve encore des localités s'appelant Derval, Pornic, Penhouët, Guenroët, Languin, Le Croisic, Guémené-Penfao, sans oublier les noms bien celtiques des villages du pays de Guérande ; et, dans le Morbihan gallo, tous les noms en *Ker* comme Kerbrin, Kerfleury, Kerglasier et des villages comme Pluherlin, Limerzel, Couelaret, Coëtquidan, etc...

Donc la population qui peupla la partie de la Haute-Bretagne à gauche de la limite linguistique du breton au IXe siècle, était bien une population celtique.

Tant qu'au pays compris entre cette limite linguistique et les frontières de la Bretagne, c'est-à-dire le pays qui n'a jamais parlé breton, dès que les ducs de Bretagne en furent maîtres, ils s'efforcèrent de bretonniser

(1) Groupement d'émigrés bretons autour d'un chef laïque.
(2) Groupement d'émigrés bretons autour d'un abbé.

Digitized by Google

cette partie de leur duché. Voici le moyen qu'ils employèrent : « Les ducs confièrent les principaux fiefs-frontière à des seigneurs de Basse-Bretagne, qui amenèrent avec eux des colonies de Bretons bretonnants et exaltèrent ainsi le sentiment national jusqu'aux limites extrêmes du pays. L'on trouve la preuve de ce fait dans les noms éminemment bretons des premiers possesseurs de ces fiefs. Pour Retz, ce sont Pestin, Harscouët ; — pour la Benaste, Jarnogon ; — pour Ancenis, Alfrit, Guethenoc ; — pour Châteaubriant, Tihern, Brient ; — pour la Guerche, Manguinose ; — pour Fougères, Main, pour Combourg, Rivallon, etc...

Les ducs ont de même établi des colonies de Bretons bretonnants dans l'intérieur des comtés de Rennes et de Nantes ; ils les ont ainsi fortement bretonnisés. Aussi, quand il s'est agi de se dévouer pour le salut, l'honneur ou la gloire de la patrie, les Bretons de la Haute-Bretagne se sont toujours montrés au premier rang » (1).

Cette tactique qui dura au moins 300 ans bretonnisa fortement l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Inférieure. Aujourd'hui, la force du sang celte se manifeste aussi fortement dans ces deux départements bretons que dans les trois autres.

Bien qu'on représente en général la Bretagne comme un désert de landes et de bruyères, elle est très peuplée ; voici le tableau de sa population (2) :

(1) Ces lignes entre guillemets sont extraites de l'ouvrage de M. A. de la Borderie, *La Bretagne aux grands siècles du Moyen-Age*, pages 71 et 72.

(2) Ces statistiques sont extraites du Résultat du dénombrement de la population en France en 1901 (dernier recensement fait).

Digitized by Google

Départements	Nombre d'hectares	Population
Finistère :	702 947	773.014
Côtes-du-Nord :	721.764	609.349
Morbihan :	709.249	563.468
Ille-et-Vilaine :	699.234	613.567
Loire-Inférieure :	697.997	664.971
Bretagne :	3.531.191 hect.	3.224.369 habit.

Ce qui fait, en évaluant la population par rapport au kilomètre carré :

Finistère :	109,9
Côtes-du-Nord :	84,4
Morbihan :	79,4
Ille-et-Vilaine :	87,7
Loire-Inférieure :	95,2

Ce qui donne une moyenne de 91,3 habitants au kilomètre carré pour la totalité de la Bretagne.

On sait que la moyenne en France n'est que de 72,6, soit 38.961.000 habitants répartis sur 53.646.000 hectares.

Or, si nous jetons un coup d'œil sur les départements limitrophes de la Bretagne, nous avons les chiffres suivants :

Départements	Hectares	Population
Vendée.	701,553	441,311
Maine-et-Loire.	721,803	514,658
Mayenne.	521,223	313,103
Manche.	641,168	491,372 habitants.

Ce qui fait, par kilomètre carré :

Vendée . . .	62,9.
Maine-et-Loire.	71,3.
Mayenne. . .	61,1.
Manche . . .	76,6.

Digitized by Google

Et donne une moyenne de 67,9 pour l'ensemble de ces quatre départements.

La comparaison entre cette moyenne (67,9) et la bretonne générale (91,3) et surtout avec celle des 2 départements bretons limitrophes :

Ille-et-Vilaine. .	87,7
Loire-Inférieure.	95,2

prouve, les conditions économiques de la vie étant à peu près les mêmes entre ces 6 départements, la différence de race entre les populations bretonnes et les autres ; la présence manifeste du sang celte dans les deux départements hauts bretons et l'évidente supériorité de ce sang celte sur le sang gaulois, roman ou normand des habitants des départements voisins de la Bretagne.

*
* *

Cet hiver, l'Union Régionaliste Bretonne a tenu son premier congrès en Haute-Bretagne, dans la ville de Nantes. L'expérience a pleinement réussi et je souhaite que l'Union Régionaliste Bretonne tienne chaque année deux congrès : l'un en Basse-Bretagne, l'autre en Pays-Gallo. Mais, pour ce qui est de ce dernier, il serait peut-être bon, je crois, de le tenir jusqu'à nouvel ordre dans des villes, car nous n'avons pas en Haute-Bretagne l'appui de la langue pour parler au peuple. Gagnons d'abord les villes, et les campagnes suivront. Cela n'empêchera pas de répandre en pays galló les chansons du terroir en patois ou d'inspiration populaire.

Le *Kaniri Gallo*, qui se constitue en ce moment pour mener à bien en Haute-Bretagne une œuvre semblable

Digitized by Google

à celle du *Ti Kaniri Breiz* d'Yves Berthou pour le pays bretonnant, se propose de répandre ces chansons dans les Marches bretonnes, ainsi que des traductions de chants dont l'inspiration est bretonnante.

Les journaux de la région gallèze pourraient aider à cette œuvre en donnant des chansons de ce genre chaque dimanche et même, quand le mouvement aura pris une plus grande extension, ils pourront aussi, pour familiariser les Hauts Bretons avec le *Brezonek*, publier, chaque dimanche, une liste d'une dizaine de mots bretons usuels ou des petites phrases avec la traduction en regard. Défendre et propager la langue bretonne à la frontière, créer partout où l'on peut trouver un auditoire des cours de breton en pays gallo, et faire les Hauts Bretons connaître l'Histoire de Bretagne, tels sont les moyens qui me semblent praticables pour rebretonniser le pays gallo. L'on pourrait également, en détournant l'émigration actuelle vers Paris, Angers et Le Havre, favoriser l'établissement de colonies de bas-bretons en pays gallo. Il y en a déjà un certain nombre : *2.500* à Rennes, *3.000* à Saint-Brieuc, *200* à Pont-Réan (Ille-et-Vilaine), *500* au Croisic, *10.000* à Nantes. Et ces colonies, bien dirigées, finiraient peut-être par faire « tache d'huile ».

De cette façon, dans un siècle ou deux, le breton redeviendrait peut-être en usage dans toute la Bretagne. En attendant, c'est le devoir des Bretonnants et des Gallos de s'entr'aider par sentiment de fraternité de race, d'amour de la Bretagne et de s'unir pour la défense d'intérêts économiques et sociaux communs à toute la région bretonne.

Puisse cet article contribuer, si modestement que ce soit, à resserrer les liens qui unissent les Bretonnants

Digitized by Google

et les Gallos ; qu'ils se souviennent de la communauté de race qui existe entre eux, et la Bretagne, unie, forte de ses 3.300.000 habitants, pourra, lorsqu'elle aura repris conscience d'elle-même et qu'une décentralisation fatale l'aura rendue encore plus vivante, tourner sans crainte ses regards vers l'avenir.

YVES SÉBILLOT.

Digitized by Google

LA BRETAGNE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU XIXe SIÈCLE

II. — CHATEAUBRIAND[1]

(1768-1848).

Bonaparte, de son œil d'aigle, vit tout de suite quel auxiliaire il aurait pour sa politique de pacification générale, s'il pouvait attacher à sa fortune le nouveau triomphateur déjà dans les bonnes grâces de sa sœur Bacciochi, et il voulut se le faire présenter dans une soirée chez son frère Lucien, alors ministre de l'Intérieur. Le récit de cette présentation pittoresque est à lire en entier dans les *Mémoires*. Les deux hommes avaient le même âge à quelques jours près. Châteaubriand n'eut à donner que des signes muets d'assentiment à quelques paroles du premier consul sur le besoin de croyances inné chez toute créature humaine, pour que celui-ci se déclarât charmé de sa *conversation* avec lui et le promut spontanément au poste de premier secrétaire de l'ambassade de France près le Saint-Siège.

Avant de partir pour l'Italie, Châteaubriand dût faire

(1) Voir le fascicule d'août 1904.

Digitized by Google

un voyage à Avignon afin de régler l'affaire de la contrefaçon. Il s'arrêta en passant à l'imprimerie Ballanche à Lyon, où il traita pour des éditions futures et où il se lia de vive amitié avec le fils de la maison, littérateur lui-même ; puis, par Bordeaux et Nantes, il vint en Bretagne, en novembre 1802, et retrouva sa femme à Fougères pour lui annoncer ses nouvelles destinées et la préparer à le suivre. Joubert, qui avait fort contribué à ce rapprochement, parlait même de les accompagner. Mais il fallait beaucoup de temps à Mme de Châteaubriand pour mettre ordre à ses affaires fort embrouillées et pour réaliser les débris de sa fortune que la Révolution avait à peu près anéantie : un de ses oncles venait de faire banqueroute en emportant les derniers lambeaux de son bien : elle ne put donc quitter Fougères immédiatement, et Châteaubriand partit seul pour Rome en mai 1803. Il s'arrêta à Lyon, avec l'ambassadeur, le Cardinal Fesch, pendant les premiers jours de juin, s'y rendit populaire par sa belle lettre à Ballanche sur la procession de la Fête Dieu à laquelle il assista, fort ému par ce renouveau de catholicisme, et il arriva à Rome le 27 juin au soleil couchant.

Ce fut tout d'abord un émerveillement : la ville elle-même l'enthousiasmait, et le Saint-Père l'avait reçu en particulier avec un volume du *Génie du christianisme* ouvert sur sa table. Mais un caractère aussi indépendant ne pouvait se résigner au second rôle. Il oublia qu'il n'était point l'ambassadeur et qu'il était là pour obéir : de graves dissentiments ne tardèrent pas à se déclarer entre lui et le cardinal Fesch, et dès le 16 août, il écrivait à Fontanes : « A présent que j'y suis, je vois que la place de secrétaire d'ambassade est une place

Digitized by Google

trop inférieure pour moi » (1); puis une seconde circonstance vint prouver une fois de plus que la qualification de « mauvaise tête et bon cœur » lui serait désormais appliquée dans toutes les circonstances de sa vie. Mme de Beaumont, probablement sur ses instances, se décida à aller le rejoindre à Rome afin d'essayer d'y rétablir sa santé : il alla la retrouver presque mourante à Florence, et il la conduisit lui-même à Rome où elle expira quelques semaines après, le 4 novembre 1803. Châteaubriand fut admirable de dévouement pendant les derniers jours ; il la prévint à temps de l'issue fatale, lui amena l'abbé de Bonnevie qui la réconcilia avec Dieu, et reçut son dernier soupir avec la recommandation suprême « de vivre désormais auprès de Mme de Châteaubriand et de Joubert... » Par ses malheurs, ajoute un des historiens de cette aimable femme, par sa faiblesse, par le rapide déclin de ses jours, par son heureuse influence sur l'achèvement du *Génie du christianisme*, par la noblesse de ses sentiments, par sa grandeur de caractère et d'âme, Mme de Beaumont paralyse la juste sévérité du moraliste » (2). — « Vous ne sauriez croire, écrivait Châteaubriand à Fontanes, le 8 novembre, à quel point ma douleur et ma conduite dans cette occasion m'ont fait aimer et respecter ici... »

Il prit aussitôt deux résolutions : quitter Rome et malgré les relations qu'il avait déjà contractées avec Mme de Custine, rappeler irrévocablement sa femme auprès de lui. Quelques jours après la mort de Pauline, il adressait en effet à Talleyrand sa démission, comman-

(1) Sur cette phase de la carrière de Châteaubriand, voy. les *Débuts diplomatiques de M. de Ch.* par le comte Frémy, dans le *Correspondant* de 1893.

(2) Pailhès, *Châteaubriand, sa femme et ses amis*, p. 290.

Digitized by Google

dait un tombeau somptueux pour la défunte, et, dès le mois de janvier 1804, il rentrait en France en écrivant à Fontanes cette admirable lettre *sur la campagne Romaine* qui ressemble à un paysage de Claude Lorrain ou de Poussin. « En prose, assure Sainte-Beuve, il n'y a rien au delà ». Il descend à Paris dans un modeste hôtel de la rue de Beaune où il trouve sa nomination de *ministre de la République Française* dans le Valais, que lui avaient obtenue le crédit de Fontanes et la protection de Mme Bacciochi ; et vers la mi-février, il écrivait à Chenedollé : « Venez, j'aurai un extrême bonheur à vous embrasser, *ma femme est ici.* Elle va me chercher un logement pour moi et pour elle. Je cherche une cabane à acheter aux environs de Paris : j'espère l'avoir pour cet automne. Alors, si vous ne venez pas à Sion, du moins promettez-moi de venir vivre dans ma chaumière. Lucile va venir dans une pension excellente que que je lui ai arrêtée ici. Alors nous pourrons tous nous réunir au mois d'octobre à Paris.... (1) ».

Mais l'homme propose et Dieu dispose : et nous voici touchant à l'acte le plus noble et le plus désintéressé, entre bien d'autres, de la vie de Châteaubriand. Le 21 mars, à la grille du jardin des Tuileries, voisine du pavillon de Marsan, « entre onze heures et midi, j'entendis un homme et une femme qui criaient une nouvelle officielle ; des passants s'arrêtaient subitement pétrifiés par ces mots : — Jugement de la commission militaire spéciale convoquée à Vincennes, qui condanne à la peine de mort le nommé *Louis-Antoine-Henri de Bourbon*, né le 2 août 1772 à Chantilly.— Ce cri tomba sur moi comme la foudre ; il changea ma vie, de même qu'il changea celle

(1) Pailhès, *Châteaubriand*, p. 292.

Digitized by Google

de Napoléon. Je rentrai chez moi et dis à madame de Châteaubriand : Le duc d'Enghien vient d'être fusillé. Je m'assis devant une table, et je me mis à écrire ma démission. Mme de Châteaubriand ne s'y opposa point, et me vit écrire avec un grand courage. Elle ne se dissimulait pas mes dangers ; on faisait le procès au général Moreau et à Georges Cadoudal ; le lion avait goûté le sang ; ce n'était pas le moment de l'irriter.... Mme Bacciochi jeta les hauts cris en apprenant ce qu'elle appelait notre *défection* : elle m'envoya chercher et me fit les plus vifs reproches. M. de Fontanes devint presque fou de peur au premier moment ; il me réputait fusillé avec toutes les personnes qui m'était attachées. Pendant plusieurs jours, mes amis restèrent dans la crainte de me voir enlevé par la police : ils se présentaient chez moi d'heure en heure, et toujours en frémissant, lorsqu'ils abordaient la loge du portier. M. Pasquier vient m'embrasser le lendemain de ma démission, disant qu'on était heureux d'avoir un ami tel que moi.... (1) » — « Nous avions reçu douze mille francs pour frais d'établissement à Sion, ajoute de son côté Mme de Châteaubriand. Pour les rendre nous fûmes obligés de prendre cette somme sur les fonds que nous avions encore sur l'Etat ; elle fut remise à qui de droit, deux jours après la démission (2) ».

Cet acte de courage nous a valu le poème des *Martyrs* dont le premier livre fut lu au mois de juin chez Molé à Champlatreux, ou Châteaubriand passa quelques semaines avec sa femme : « Ils y sont fort aimables, écrivait Molé à Joubert, et d'une manière simple ». De là ils acceptèrent l'hospitalité à Villeneuve-sur-Yonne, chez

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, II, p. 401 à 403.
(2) *Pailhès*, p. 290.

Digitized by Google

Joubert lui-même qui écrivait à Molé le 18 novembre : « Je serais fort aise que vous voyiez ici Châteaubriand pour juger de quelle simplicité de vie et de mœurs, et au milieu de tout cela, de quelle inépuisable gaité, de quelle paix, de quel bonheur il est capable, quand il n'est soumis qu'aux influences des saisons et remué que par lui-même. Sa femme et lui me paraissent ici dans leur véritable élément. Quant à lui, sa vie est pour moi un spectacle, un sujet de contemplation ; elle m'offre vraiment un modèle, je vous assure qu'il ne s'en doute pas. S'il voulait bien faire, il ne ferait pas si bien. Le pauvre garçon a perdu depuis huit jours sa sœur Lucile, également regrettée de sa femme et de lui, également honorée de l'abondance de leurs larmes (1). » Notons qu'à cette époque Mme de Châteaubriand n'était encore âgée que de vingt-neuf ans et lui de trente-cinq.

Ils revinrent à Paris en janvier 1805, s'installèrent dans une maison de la place Louis XV qui appartenait à la marquise de Coislin et partirent à la fin de l'été pour la Suisse où ils eurent pour compagnon le fidèle Ballanche. C'est dans l'intervalle que Châteaubriand publia séparément pour la première fois, à la suite d'*Atala*, le roman épisode de *René* (2), aussi détaché des *Natchez* et du *Génie du christianisme*, qu'un éditeur peu scrupuleux avait fait déjà imprimer sans son autorisation à Leipzik en 1802. Ce roman, que l'on s'accorde à considérer comme un des chefs-d'œuvre de la littérature française, eut, plus encore que le Werther de Goëthe, sur la jeunesse contemporaine, une influence morale considérable que regretta plus tard son auteur.

(1) Elle mourut folle à Paris dans une maison de santé, le 9 novembre 1804.

(2) *Paris*, Lenormand, 1805, in-12.

Digitized by Google

L'épisode est extrait du chapitre intitulé *Du vague des passions*. René, dont il n'avait pas fait sans quelque raison son homonyme, car il lui avait donné quelques traits de son propre caractère, de même que pour le personnage d'Amélie il en avait emprunté à celui de sa sœur Lucile, personnifiait, aux yeux de Châteaubriand, cet état d'âme étrange que saint Jean-Chrysostome avait jadis décrit sous le nom de mal de Stagire et que nous définirons le dégoût précoce des choses, l'ennui et le découragement sans cause, le *tædium vitæ* des spleenétiques et des désespérés imaginaires (1); et personne n'avait encore analysé ce mal de l'homme « tourmenté par le démon de son cœur », avec une telle finesse, dans ses plus intimes profondeurs et ses plus secrets replis. Et pour inspirer plus d'éloignement pour ce vice moral et ces rêveries criminelles qui mènent droit au suicide, si la religion ne vient pas au secours du désespéré, Châteaubriand pensa qu'il devait prendre « la punition de René dans le cercle de ces malheurs épouvantables qui appartiennent moins à l'individu qu'à la famille de l'homme et que les anciens attribuaient à la fatalité », c'est-à-dire dans une passion incestueuse amenant peu à peu la dépravation du cœur et des sens. Malheureusement cette conception du moraliste échappa à la plupart des lecteurs : la peinture du mal de René, revêtue de toutes les séductions audacieuses du style de l' « enchanteur », devint dangereuse parce qu'elle fit oublier le remède, et pendant un demi-siècle les René pullulèrent dans la littérature et dans la vie

(1) Voyez en une bonne analyse dans Lescure, *Châteaubriand*, p. 156 etc., et dans *Le mal du siècle*, par Brunetière, *Histoire et littérature*, p. 303 etc.

Digitized by Google

réelle, habillés en *Manfred*, en *Antony*, en *Joseph Delorme* ou en *Hermani*. Plus tard, Châteaubriand eut beau protester, dans ses *Mémoires*, contre ces chevaliers incompris qui prenaient la critique d'une maladie morale pour son éloge, le mal était fait : aussi ne voulut-il jamais consentir à laisser cet épisode paraître seul, en volume isolé (1).

Cependant le poème des *Martyrs* était toujours en chantier, mais avançait lentement ; et voyant qu'il lui manquait des images fortes et vraies pour les descriptions des scènes qui devaient se passer sous le ciel d'Orient, il se décida à partir pour Jérusalem, et s'embarqua le 13 juillet 1806 à Trieste, où sa femme vint le conduire jusqu'au paquebot. Il ne rentra à Paris que le 5 juin 1807, avec les notes d'où devait sortir l'inimitable *Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Sainte-Beuve, dans ses nids de vipère, a vivement critiqué les motifs avoués de ce pèlerinage. Ne pas vouloir décrire la lutte suprême entre le paganisme et le christianisme, sans peindre d'après nature le paysage homérique et le paysage évangélique, c'était bien : mais l'auteur, ajoute-t-il, ne voulait pas non plus retracer les innocentes amours d'Eudore et de Cymodocée, ni les coupables ardeurs de Velléda, sans s'être enivré lui-même du philtre de la passion en revenant par l'Espagne, où la comtesse de Noailles devait l'attendre sous les voûtes de l'Alhambra. Et le critique ajoute : L'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* nous a depuis édifiés lui-même sur ce sujet : « je suis forcé de rappeler ici le passage déjà cité dans une des leçons précédentes, mais qui a toute sa valeur en

(1) Voy. encore sur *René*, le *Châteaubriand* de Sainte-Beuve, *Passé et présent* par Rémusat (1849), I, 119.

Digitized by Google

cet endroit » (1). Voici ce passage que nous devons reproduire, à cause des polémiques qu'il a soulevées dans ces derniers temps.

« Mais ai-je tout dit dans l'*Itinéraire* sur ce voyage commencé au port de Desdemona et d'Othello ? Allais-je au tombeau du Christ dans les dispositions du repentir ? Une seule pensée m'absorbait ; je comptais avec impatience les moments. Du bord de mon navire, les regards attachés à l'Etoile du soir, je lui demandais des vents pour cingler plus vite, de la gloire *pour me faire aimer*. J'espérais en trouver à Sparte, à Sion, à Memphis, à Carthage et l'apporter à l'Alhambra. Comme le cœur me battait en abordant les côtes d'Espagne ! Aurait-on gardé mon souvenir ainsi que j'avais traversé mes épreuves ? Que de malheurs ont suivi ce mystère ! Le soleil les éclaire encore... Si je cueille à la dérobée un instant de bonheur, il est troublé par la mémoire de ces jours de séduction, d'enchantement et de délire... » (2).

Là-dessus, le critique part en guerre. Il déclare qu'il s'agit de Mme de Mouchy (alors comtesse de Noailles). plus tard devenue folle : et il énumère ainsi les motifs du voyage de Châteaubriand : « Premier motif : chercher des images. Second motif : visiter, en croyant, les lieux saints. Troisième motif : se faire aimer d'une beauté sensible à la gloire. Il est peintre, pèlerin et amoureux ». Conclusion : en fait de convictions religieuses, Châteaubriand n'est qu'un comédien... Il n'y a qu'un malheur pour cette belle prise d'armes. C'est que le passage cité ne se rencontre dans aucune édition des *Mémoires*

(1) Sainte-Beuve, *Châteaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, II, 71.

(2) *Ibid.* II, 72. Les mots soulignés le sont par Sainte-Beuve lui-même, qui a répété souvent ce passage et a fini par le faire entrer dans le domaine authentique de l'histoire littéraire.

Digitized by Google

d'outre-tombe, et l'abbé Bertrin, dans sa thèse de doctorat, soutenue en 1900, *Sur la sincérité religieuse de Châteaubriand*, déclare formellement ne l'avoir pas rencontré davantage dans aucun des manuscrits connus. M. de Marcellus lui-même, M. Victor Giraud et bien d'autres, ont reproduit cette page de confiance après Sainte-Beuve, l'insoupçonnable : Or, elle n'existe pas. Où Sainte-Beuve l'avait-il prise ? Serait-ce dans quelque note parmi celles qui servirent à la composition des *Mémoires* et dont il aurait eu communication par quelque secrétaire indiscret ?.. il ne l'a pas dit et on ne le saura sans doute jamais (1); ce qui est sûr, c'est que Châteaubriand n'a pas voulu insérer dans ses *Mémoires* une déclaration cynique de cette espèce, et de toutes façons, l'histoire ne peut désormais en faire état. Est-ce à dire qu'il n'ait pas rencontré la comtesse de Noailles à l'Alhambra, dessinant les arabesques des Maures et même attendant sa venue? Non pas. Il avoue lui-même qu'il a composé pour elle son poème du *Dernier des Abencérages* dans lequel il l'a dépeinte sous le nom de *Bianca :* Mme de Mouchy fut l'une de ses victimes amou-

(1) De graves discussions se sont élevées sur ce sujet dans la presse et ont été bien résumées dans *Châteaubriand et sa foi religieuse* par M. Saulnier, Voy. M. Faguet à *la Revue Bleue* du 17 février 1900; J. Troubat, *Ibid* du 24 février : le *Temps* des 24 et 25 février : le *Figaro* du 4 mars, et l'abbé Bertrin, au *Correspondant* du 10 mars, sous le titre de : *Sainte-Beuve est-il un faussaire?* L'abbé Bertrin reconnaît avoir fini par trouver dans le manuscrit Pilorge qui appartient à M. Campion, une allusion aux préoccupations de Châteaubriand, mais il n'y est question ni des mots soulignés, auxquels tenait si fort Sainte-Beuve, ni de l'Etoile du soir, ni surtout de la dernière phrase de la citation. C'est en 1836 que Sainte-Beuve cita le passage pour la première fois. Châteaubriand vivait, mais il avait l'habitude de ne jamais protester contre les reproductions inexactes de son œuvre insérées dans les journaux ou les revues.

Digitized by Google

reuses, c'est incontestable : mais cela n'empêche pas, remarque M. Victor Giraud, qu'à travers bien des faiblesses et des misères communes à la triste humanité, « Châteaubriand n'ait été un chrétien généreux, confiant et sincère (1) » ; et dans tous les cas, il y a loin de là à conclure que le voyage de Jérusalem ait été entrepris pour cette rencontre en Espagne. La comtesse de Noailles y voyageait depuis plusieurs mois : elle écrivit à Châteaubriand de venir l'y rejoindre, et le poète, en quête d'impressions vives, ne sut pas résister. Voilà tout.

Quoi qu'il en soit, le voyage à Jérusalem nous a valu trois chefs-d'œuvre : le poème en prose des *Martyrs* en 1809 (2), l'*Itinéraire* en 1811 (3), et le poème du *Dernier des Abencerages* en 1827.

« J'ai prétendu, dit Châteaubriand, que le christianisme avait un merveilleux supérieur en intérêt et en puissance, même à ne le prendre que comme mythologie, à la fable antique ; que les caractères d'époux, de poème, d'amant, y devenaient aussitôt plus grands et plus beaux que ce que l'Antiquité païenne nous a offert d'achevé en ce genre. Vous en doutez, et moi je le prouve par un exemple ; lisez *Les Martyrs*... » Or, affirme Sainte-Beuve étudiant ce qu'il appelle les trois âges de l'épopée : « Si l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont les chefs-d'œuvre de l'épopée qui se peut nommer *populaire* : si l'*Enéide* est le chef-d'œuvre de l'épopée *savante*, pourquoi ne pas

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1809.

(2) *Paris*, Le Normand, 1809, 2 vol. in-12. — L'épisode de *Velléda* a fait l'objet de deux poèmes en vers par Mmes Ballard et Penquer.

(3) *Paris*, Le Normand, 1811, 3 vol. in-8°. Il y eut des parodies satiriques, telles que l'*Itinéraire de Pantin au Mont Calvaire*, par M. de Châteauterne, et l'*Itinéraire de Lutèce au Mont Valerien*, etc.

Digitized by Google

dire que *Les Martyrs* sont le phénix de l'épopée *systématique*?... » (1) Et de fait, Châteaubriand a tenu sa gageure et clos définitivement la célèbre querelle des Anciens et des Modernes, en démontrant que le merveilleux chrétien peut, sous l'inspiration d'un artiste de génie, surpasser le merveilleux païen.

Je n'ai pas le loisir d'analyser ici ce poème qui fit le charme de notre jeunesse. Qu'il me suffise de dire que l'*Edition originale* est très difficile à rencontrer. Elle fut épuisée en peu de jours. Indispensable aux gens d'étude, elle mérite aussi l'attention des curieux. On y remarque des pages entières qui disparurent dans la suite. L'auteur, éclairé par les conseils de ses amis, encore plus que stimulé par les attaques des critiques, adoucit les couleurs trop vives, simplifia un grand nombre de phrases, et supprima les tableaux dangereux. Ainsi, trois lignes peu chastes, dans l'épisode de *Velléda*, au moment où Eudore consomme son crime, furent réduites à ces simples mots : .... « Je tombe aux pieds de Velléda. » Au même endroit, tout un paragraphe, qui se trouve dans cette première édition et dans lequel le héros chrétien rappelle des blasphèmes et de violents transports, a été également effacé. C'est ainsi que Châteaubriand, docile aux avis du bon goût, arrivait peu à peu à la perfection complète : et Sainte-Beuve, qu'il faut toujours citer en pareille matière, a pu dire que dans ses trois manières, quoique successives, on a toute l'échelle du talent. Dans les *Natchez*, représentés par les épisodes retouchés d'*Atala* et de *René*, le poète avait commencé par une sorte de grandeur et aussi d'extravagance d'imagination, mais il avait ren-

(1) Sainte-Beuve, *Châteaubriand et son groupe*, I, 410.

Digitized by Google

contré la passion et la flamme ; dans *Les Martyrs*, il atteint en quelque sorte la perfection classique de son genre et de son génie ; « on peut même trouver qu'il la dépasse dans le *Dernier Abencérage*, lequel dejà, malgré sa grâce chevaleresque, est un peu raide et un peu sec de lignes. Sa manière se force de plus en plus en avançant (1) ».

Le succès des *Martyrs*, très vivement discuté par les critiques à la solde impériale (2), s'était déclaré en pleine aggravation de disgrâces politiques. Dans le *Mercure* du 5 juillet 1807, rendant compte du *Voyage en Espagne* de M. de Laborde, Châteaubriand avait osé dire : « ... Lorsque dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire..... » Napoléon était alors à Tilsitt où son oncle, le cardinal Fesch, lui adressa l'article. De retour à Saint-Cloud, le 27 juillet, l'empereur s'emporta violemment contre l'homme qui osait braver une seconde fois celui aux pieds de qui l'univers était prosterné : — « Châteaubriand croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas ! Je le ferai sabrer sur les marches des Tuileries ! ... — Il donna l'ordre de supprimer le *Mercure* et de m'arrêter.

(1) Sainte-Beuve, *Châteaubriand et son groupe*, II, 2. — C'est dans le *dernier Abencérage* que se trouve la célèbre romance : « Ah ! que j'ai douce souvenance... »

(2) Hoffmann fut le plus agressif et Châteaubriand lui répondit par une *défense* de son poème. Fontanes, pour le consoler, lui adressa la belle pièce de vers que tous les lettrés connaissent :

Le Tasse errant de ville en ville, etc.

Digitized by Google

Ma propriété périt (1), ma personne échappa par miracle: Bonaparte eut à s'occuper du monde, il m'oublia, mais je demeurai sur le poids de sa menace » (2). On se contenta d'un léger exil, et l'audacieux polémiste reçut du préfet de police l'avis de se retirer à quelques lieues de la capitale. Il acheva près de Sceaux la villa de la *Vallée aux Loups* qu'il fit amenager à sa convenance, y plantant lui-même ses arbres favoris, véritable petit « paradis terrestre », disait Clausel, où il passa les cinq années les plus heureuses de son existence, avec sa femme et ses amis, dans des « enchantements sans fin », sans oublier cependant les visites aux *Madames*, suivant la pittoresque expression de Mme de Châteaubriand qui appelait ainsi ses rivales avec la plus grande ouverture de cœur et une absolue liberté d'esprit (3). C'est là qu'il acheva *Les Martyrs* et qu'il cisela les plus délicats fleurons de sa couronne.

L'année 1811, dit Châteaubriand lui-même, « fut une des plus remarquables de ma carrière littéraire. Je publiai l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, je remplaçai M. de Chenier à l'Institut et je commençai d'écrire *Les Mémoires* que j'achève aujourd'hui... (4) » Le succès de l'*Itinéraire* fut aussi complet que celui des *Martyrs* avait été discuté. Dans aucun voyage la précision descriptive ne s'était aussi étroitement associée à la richesse du coloris et « n'avait fait jaillir avec plus d'abondance, du sein des ruines, cette sève de vie, éternelle protes-

(1) Châteaubriand avait acheté pour 20.000 fr. à Fontanes le privilège du *Mercure*.

(2) *Mémoires d'outre-tombe*, III, 3.

(3) Voy. sur ce sujet une curieuse lettre d'elle dans *Les Correspondants de Joubert*.

(4) *Mémoires d'outre-tombe*, III, 25.

Digitized by Google

tation contre le temps et contre la mort (1) ». Cet ouvrage marque l'apogée du talent littéraire de notre Breton : « Vous êtes le premier et le seul voyageur, lui écrivait le cardinal de Bausset, qui n'ait pas eu besoin du secours de la gravure et du dessin pour mettre sous les yeux de ses lecteurs les lieux et les monuments qui rappellent de beaux souvenirs et de belles images. Votre âme a tout senti, votre imagination a tout peint, et le lecteur sent avec votre âme et voit avec vos yeux (2) ». Aucun autre éloge ne vaudrait celui-là.

Or, Chenier venait de mourir. Les amis de Châteaubriand se rappelant que, l'année précédente, l'Empereur avait manifesté sa surprise de ce que l'Institut n'eût pas compris le *Génie du christianisme* dans ses propositions pour les prix décennaux, lui persuadèrent que personne ne pouvait mieux remplacer le défunt à l'Académie Française. Il hésita longtemps, disant qu'il ne pourrait jamais prononcer l'éloge de Chénier sans parler des régicides et des crimes de la Terreur ; que Bonaparte ne se méprendrait pas à quelques lieux communs sur sa gloire et qu'il n'en sentirait que plus vivement la leçon. Sur l'invitation expresse du duc de Rovigo, on obtint enfin son acquiescement : il fit les visites règlementaires, à cheval, prétend Auguis, accordant la visite entière aux renommés et aux puissants, remettant sa carte et ne descendant pas du fougueux coursier « pour le menu fretin (3) ». L'élection eut lieu le 20 février 1811 : il passa à une forte majorité : mais il tint parole pour les réserves, et lorsqu'il présenta son discours à la

(1) De Carné, *Loc. cit.* p. 29.
(2) Lettre citée aux *Mémoires d'outre-tombe*, III, 27.
(3) Pailhés, *Loc. cit.* p. 479.

Digitized by Google

commission de réception, celle-ci le refusa : Napoléon à qui Daru le communiqua, entra, en le lisant, dans une fureur noire, et couvrit le manuscrit de parenthèses et de traces au crayon : « l'ongle du lion était enfoncé partout et j'eus une espèce de plaisir d'irritation à croire le sentir dans mon flanc (1) ». On lui déclara qu'il fallait le recommencer : il refusa net et ne fut point reçu. C'est cependant un remarquable morceau oratoire. Suard déclarait que, s'il eut été lu en pleine Académie, il aurait fait crouler les voûtes de la salle sous un tonnerre d'applaudissements. Je viens de le relire et je me range absolument à son avis. Une innovation curieuse, est qu'il passe en revue presque tous les académiciens présents, en déclarant ce qu'il aurait à dire de chacun d'eux s'il avait à les traiter comme Chénier : cela est piquant, plein d'esprit du meilleur aloi, et plusieurs lui en furent très reconnaissants.

Ce discours marque la fin de la carrière littéraire proprement dite de Châteaubriand. On ne peut, en effet, rattacher à cette phase, outre quelques ouvrages précédemment cités, que les *Etudes historiques* publiées après la chute de la Restauration, et la *Vie de Rancé*, œuvre de vieillesse et de décadence. Aussi bien l'Empire est à son déclin : une nouvelle ère d'activité s'annonce, et le littérateur délivré de ses entraves, va faire place au politique.

RENÉ KERVILER.

(A suivre.)

(1) *Mémoires d'outre-tombe,* III, 33.

Digitized by Google

LE CHATEAU LANDAIS A VITRÉ

(Suite[1])

Prenons maintenant la descendance d'Olive Landais; mariée vers 1450 à Adenet Guibé, dont elle était veuve en 1483, elle eut quatre fils et trois filles :

I. JACQUES GUIBÉ, seigneur de la Vairie en Mecé et du Chesnay, fut capitaine de Fougères et de Rennes. Beaucoup l'ont confondu avec son frère, Jean, sans doute parce que l'un et l'autre ont été successivement capitaines de Fougères. Disgracié et envoyé en exil lors de la condamnation de son oncle, il rentra promptement en faveur et devint le chef des gentilhommes de la garde du duc, et ensuite le capitaine de la maison de la reine de France duchesse de Bretagne. Il mourut en 1509, et fut inhumé dans la cathédrale de Rennes, en une chapelle construite par son frère Michel. On trouve dans le *Pouillé historique de Rennes* la description de son tombeau, d'après un inventaire de 1755 (2).

II. JEAN GUIBÉ, capitaine de Fougères dès 1498, fut seigneur de Saint-Jean-sur-Couesnon, de Montfoucher en ladite paroisse (3), de Montigné, en Brecé, et de la Vairie, en Mecé. Au sujet de cette dernière seigneurie, voici comment s'exprime la réformation de 1513 : *Jean Guibé, capitaine de Fougères, héritier de feu noble Jacques*

(1) Voir le fascicule d'août 1904.

(2) Abbé Guillotin de Corson, I, 281.

(3) Il avait acheté cette seigneurie avec le manoir de la Meulle d'avec Charles Levenneurs, père et garde naturel de Jean Levenneurs.

Digitized by Google

Guybé, son frère, possède le manoir de Vaerie, lequel fut à noble Jean Boullays.

Il rendit de grands services militaires au duc de Bretagne et au roi de France. Par contrat du 13 novembre 1505, il avait épousé Jeanne La Vache, dame de la Touche, de la paroisse de Créhen, veuve de Jean de Québriac, à laquelle il avait reconnu pour douaire, au cas où ils auraient des enfants, *la somme de deux mille huit cent soixante dix sept escus soulail, vallant, à trente soulz cinq deniers pièces, trois mil escuz vingt neuf soulz deux deniers.* En juin 1515 *atteint de grieffve maladie*, il fit son testament, à Montfoucher, et établit comme exécuteur de ses dernières volontés, Jean Belloneau, son neveu et son principal héritier. En août et septembre, il y ajouta trois codiciles, datés de Saint-Cyr de Rennes où il s'était retiré près de son neveu, qui en était alors prieur (1). Voici quelques extraits de son testament :

« .... Je donne mon âme à Dieu, mon père, créateur et rédempteur de tout le monde, notre saulveur Jehsus, en la recommandant très humblement à la benoiste sacrée Vierge Marie, mère de miséricorde, advocate des paouvres pecheurs, à monseigneur sainct Michel, archange, à monsieur sainct Jehan et à toute la benoiste compagnie de paradis, et mon corps à la terre benoiste pour estre mis et ensepulturé en l'église cathédral de sainct Pierre de Rennes, en la chappelle que fist faire feu messire Michel Guybé, en son temps evesque de Rennes, mon frère, que Dieu absolle, et soubz le tombeau de deffunct messire Jacques Guybé, mon frère, que

(1) Les Archives de Notre-Dame de Vitré possèdent une des copies de ce testament, transcrit sur un magnifique rouleau de parchemin (Boîte B).

Digitized by Google

Dieu absolle, lorsqu'il vivoit capitaine dudict Rennes, de Foulgères, etc.... »

Ensuite il fonde deux messes par semaine dans la chapelle de sa sépulture, dont l'entretien devait être pris sur la terre de Montigné, en Brecé ; il fonde également des chapellenies de trois messes à Notre-Dame de Vitré et à Saint-Jean-sur-Couesnon ; il demande qu'après son décès il soit célébré des services à Saint-Jean, à Saint-Sulpice de Fougères (1) et à Créhen. Il donne des chasubles de velours, armoriées de ses armes à Notre-Dame, à Saint-Jean et à Saint-Sulpice ; une chasuble et deux daumaires à Brecé, ainsi qu'à Izé, pour acquitter dit-il, la conscience et le testament de sa mère.

Dans son codicile du 5 août, il demande qu'il soit payé sept livres tournois aux sœurs de Sainte-Claire de Dinan ; cinquante sous monnaie aux cordeliers et aux Carmes de Rennes, et aux Augustins de Vitré ; vingt sous monnaie aux religieux de la forêt de Fougères et à l'hôpital Saint-Yves de Rennes. Dans celui du 14 septembre, il recommande à son neveu, François Hamon, capitaine de Fougères, ses anciens serviteurs qui l'ont *très bien et loyaulement servy ès temps passez, et que je congnoes*, ajoute-t-il, *qu'ilz sont pour très bien servir mondict nepveu ;* il prie également les évêques de Nantes et de Vannes, ses neveux, d'avoir *en singulière recommandation* deux ecclésiastiques, *pour les bons et agréables services qu'ils ont faict* à son frère le cardinal, à Jacques Guibé et à lui-même. Enfin le 16 septembre il recommande à tous de bien exécuter ses différentes dispositions.

Jean Guibé mourut à Rennes dans la dernière quinzaine de septembre, sans laisser de postérité ; et dut

(1) Paroisse dans laquelle était situé le château de Fougères.

Digitized by Google

être enterré dans la chapelle Saint-Armel, quoiqu'il n'en soit point fait mention dans l'inventaire de 1756.

III. Michel GUIBÉ, chanoine de Nantes, évêque de Léon en 1477, et de Dol l'année suivante, devint en 1481 coadjuteur de Rennes, puis évêque en 1482.

Il a laissé, dit le chanoine Guillotin de Corson, la réputation d'un prélat pieux et zélé (1). Il tint des synodes diocésains, en 1483 et 1493, dont les statuts manuscrits ont été conservés (2) et seront peut-être publiés quelque jour. Le chapitre de Rennes possède un missel pontifical, à l'usage et aux armes du prélat, qui portait : *d'argent à trois jumelles de gueules, accompagnées de six coquilles d'azur*, 3, 2, 1, *au chef d'or cousu*. M. Le Gonidec de Traissan est aussi en possession d'un pontifical enluminé et armorié mais dont les coquilles au nombre de huit sont disposées 3, 2, 3, Michel mourut le 27 février 1502 et fut inhumé dans la chapelle Saint-Armel qu'il avait fait construire dans la cathédrale.

IV. Robert GUIBÉ, archidiacre de Dinan dès 1479, était encore mineur lorsqu'il fut pourvu, en 1483, de l'évêché de Tréguier : mais, comme le dit l'abbé Tresvaux, *la faveur du trésorier Landais lui donnait l'âge et le mérite compétent pour remplir un si redoutable ministère* (3). Toujours est-il que, d'après le témoignage de Bertrand d'Argentré, il fut *homme de mérite et docte*. Abbé de Saint-Melaine de Rennes, de Saint-Méen, de Saint-Gildas de Rhuis et de Saint-Victor de Marseille,

(1) *Pouillé historique de Rennes*, I, 83. — *Les cardinaux de Bretagne*, 9.

(2) Le registre en parchemin qui les renferme appartient à la paroisse de Chaumeré et a servi au XVIe siècle à inscrire des actes de mariages.

(3) *L'Eglise de Bretagne*, p. 362.

Digitized by Google

prieur de Châteaugiron, de la Trinité de Fougères et de Batz, doyen de Fougères, de Tréguier il fut transféré sur le siège de Rennes, à la place de son frère, en 1502. Il fut créé cardinal prêtre de sainte Anastaise le 1er janvier 1506, et passa à Nantes, comme évêque, en 1507. Envoyé plusieurs fois à Rome par le roi de France, il assista au concile de Latran, et mourut en cette ville le 9 septembre 1513. Il fut inhumé provisoirement et définitivement dans l'église nationale de Saint-Yves des Bretons, car d'après ses dispositions testamentaires il aurait dû être ensépulturé à Rennes, près de ses frères, mais certaines circonstances ne le permirent pas (1).

V. Marie GUIBÉ, sœur aînée des précédents, contracta trois alliances : 1° avec Jacques Belloneau ; 2° avec Jean de Parthenay, seigneur de Parigné ; 3° avec Briand de Châteaubriand, seigneur d'Orange (2). Elle mourut en 1507, laissant de son premier lit trois enfants :

1° Jean Belloneau, archidiacre et chanoine de Rennes prieur commendataire de Gahard (3), de Saint-Cyr de Rennes (4) et de Saint-Jean-sur-Couesnon (5), recteur de Saint-Nicolas de Montfort, dès 1502, et de Toussaints de Rennes, en 1514. Il fut l'exécuteur testamentaire et l'héritier principal de Jean Guibé. Mort en 1522, il fut inhumé dans la chapelle de ses oncles Il portait pour armes : *d'argent à une fasce de gueules.*

2° Andrée Belloneau, prieure de Locmaria, près

(1) *Pouillé historique de Rennes*, I, 81.
(2) Du Paz, page 483.
(3) Le prieuré de Saint-Exupère de Gahard, au diocèse de Rennes, dépendait de l'abbaye bénédictine de Marmoutiers.
(4) Prieuré dépendant de Saint-Julien de Tours.
(5) Prieuré bénédictin dépendant de Saint-Florent de Saumur.

Digitized by Google

Quimper, fut élue abbesse de Saint-Sulpice-des-Bois (1) en 1498 ; elle résigna en 1526 et mourut le 5 février 1529.

3° Jeanne Belloneau, qui épousa André du Pontbellanger, sieur de la Chaise, dont elle eut trois filles :

Alice du Pontbellanger, abbesse de Saint-Sulpice-des-Bois, sur la démission de sa tante, en 1526, et qui mourut le 17 juillet 1546.

Catherine du Pontbellanger, mariée avant 1519 à Jean du Préauvé, sieur de la Jarocraye, et que l'on trouve mentionnée à cette date dans les registres d'Erbrée (2), comme marraine d'une fille de sa sœur Jeanne.

Jeanne du Pontbellanger, demoiselle de l'Isle ; en 1519, elle était mariée à César de Couaisnon, seigneur du Breilmenfany, en Erbrée ; elle contracta une seconde alliance avec Julien du Cartier, seigneur dudit lieu, en Noyal-sous-Bazouges. Elle dut mourir en 1566, laissant au moins six enfants du premier lit et un du second.

Jean de Couaisnon, seigneur du Breilmenfany, probablement l'aîné, vivait encore en 1558, et fut le père de Jeanne mariée en 1563 à Léonard de Vauborel.

André de Couaisnon, sieur de Lorgerie, frère du précédent, sénéchal de Vitré en 1548, fut l'un des premiers à s'attacher au protestantisme. Marié à Jeanne de Trélan, il en eut plusieurs enfants, dont je citerai les deux suivants :

André sieur de Lorgerie, des Landes et de l'Escaillon, marié en 1590 à Esther Lemoyne ; mort en 1611, dont un fils épousa Anne de Moucheron en 1628.

(1) Abbaye au diocèse de Rennes, appelée aussi de Notre-Dame du Nid de Merle.

(2) Erbrée au diocèse de Rennes.

Digitized by Google

Jean, sieur de Trélan, sénéchal après son père, marié à Rachel Chevalerie et à Andrine de Gennes ; et de ces deux alliances il eut de nombreux enfants parmi lesquels je citerai le suivant, sorti du second lit.

Mathurin de Couaisnon, baptisé catholiquement à Vitré le 12 août 1608 ; sieur des Mazures, il épousa Renée de Bonnaire, dont, entre autres, il eut deux filles, *Jeanne et Gillette de Couaisnon,* nées à Argentré en 1643 et 1646, et qui se marièrent à Gilles-Brandelis et à Guy du Mesnil-Adelée, originaires du comté de Mortain.

Jean du Cartier, fils unique du second lit de Jeanne du Pontbellanger, fut sieur de l'Isle. Il devait habiter Bazouges-la-Pérouse, et malheureusement les registres de cette paroisse ne commencent qu'en 1607, ce qui nous prive de renseignements sur son alliance et sur sa descendance.

Etienne du Cartier, également sieur de l'Isle, qui se maria à Bazouges, le 16 septembre 1634, avec Julienne du Chesnay, peut être considéré comme le petit-fils du précédent et comme le dernier représentant de cette branche (1).

(1) Julien de Cartier, l'époux de Jeanne du Pontbellanger, avait un frère aîné nommé Jean, seigneur du Cartier en 1546, mort vers 1591 ; celui-ci fut père d'autre Jean, époux d'Arthuse de Romillé, dont la fille, Gillette du Cartier, fut mariée à Armand d'Ervilliers, lieutenant dans la compagnie d'ordonnance du seigneur de Malicorne, gouverneur du Poitou. Leur fille, Charlotte d'Ervilliers, épousa François de Québriac, sieur de la Villebasse, et Jean du Maz, seigneur du Brossay et de Saint-Gravé, portant à ce dernier la seigneurie du Cartier, dont il fit hommage au roi en 1603. (*Communication* de M. Saulnier, conseiller honoraire à la Cour de Rennes, et du chanoine Guillotin de Corson.)

Digitized by Google

VI. Guillemette GUIBÉ avait épousé Guillaume Hamon, sieur de Bouvet, capitaine du Loroux-Bottereau en 1484, dont elle eut :

1° François Hamon, capitaine de Fougères après son oncle, Jean Guibé, et dont il est fait mention dans son testament.

2° François Hamon (1), prieur de Léhon près Dinan, abbé de Saint-Méen, prévôt de Vertou, évêque de Nantes en 1511, après le cardinal Guibé, qui lui laissa également la seigneurie de Lucinière. Il mourut en 1532.

3° André Hamon, chanoine de Rennes, abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys, évêque de Vannes en 1514 ; mort en 1537. Le *Pouillé historique de Rennes* le donne, d'après une ancienne liste, comme recteur de Toussaints de Rennes après Jean Belloneau, son cousin, qui l'était positivement en 1514. Mais cela est peu probable ; ou bien il faudrait, comme quelques-uns le prétendent, que la fausse position dans laquelle il se trouvait pour administrer son diocèse l'eut fait déposer la dignité épiscopale en 1518, et qu'il eut accepté, soit à cette date, soit en 1522, à la mort de Belloneau, le bénéfice de Toussaints de Rennes.

4° Olivier Hamon, sieur de la Gillière, épousa en 1494 Françoise d'Aubigné, dont il eut :

François Hamon, seigneur de Bouvet, marié en 1527 à Renée de Surgères, dont deux enfants :

Jean Hamon, seigneur de Bouvet et de Roche-Ser-

(1) A cette époque il n'était pas rare que deux enfants de la même famille reçussent au baptême le même prénom. Alors on les distinguait ordinairement sous les termes d'*aîné* et de *jeune*.

Digitized by Google

vière, époux de Jeanne de Pannevre, qui eut pour héritière *Robinette Hamon*, femme en 1567 de Claude de Maillé, seigneur de Rezé.

Françoise Hamon, dame de Lucinière et de Montigné, mariée à Hardy de Jaucourt, lieutenant général en Bourgogne : morte le 12 février 1671, laissant deux fils morts sans postérité et qui vendirent Lucinière, en 1581 à Pierre de Cornulier (1).

5° *Isabeau Hamon*, abbesse de Saint-Georges de Rennes en 1522 ; morte l'année suivante.

6° *Françoise Hamon*, épousa Georges Chesnel, seigneur de la Ballue, en Bazouges-La-Pérouse, qui était veuf de Catherine de Rohan. Elle-même avait perdu son mari au moment de la réformation de 1513. Elle en avait eu une fille.

Françoise Chesnel, dame de la Ballue, accepta en mariage Jacques d'Acigné, seigneur de la Roche-Jagu, dont elle eut deux enfants :

Louis d'Acigné, seigneur de la Ballue en 1551, qui épousa Claude de Plorec, et dont j'abandonne la nombreuse descendance.

Marguerite d'Acigné, épouse de Gilles de Couvran, seigneur de Sacey.

VII. Hilayrette GUIBÉ, dernière fille d'Olive Landais, fut mariée à Jean Souchu, dont nous avons trouvé le nom au nombre des bourgeois de Vitré qui fondèrent la confrérie des Marchands. Elle est dite quelque part, dame de la Gibais (2). Elle ne dut point laisser de postérité.

(1) Supplément : la généalogie de Cornulier, 1860, 124.

(2) Terre en Notre-Dame de Vitré, aujourd'hui en Sainte-Croix.

Digitized by Google

Nous voici arrivés devant la question principale que nous nous sommes posée.

Quelle est la maison qui a été le berceau de cette nombreuse descendance ? Si vous êtes de Vitré, je connais votre réponse. Si vous êtes de passage en cette ville, et qu'il soit question de Pierre Landais, on vous engage à aller faire un pèlerinage à la Greurie ; certains guides vous y invitent (1) ; aujourd'hui des cartes postales, dont l'une surtout, ayant pour fond le château de Vitré, est d'un très bel effet (2), vous déterminent à descendre à la Greurie. Tout dernièrement, en septembre 1903, les sociétaires de *La Pomme, intéressés et charmés*, dit le secrétaire général, *parcoururent le curieux faubourg du Rachapt* et visitèrent *le manoir de la Greurie où naquit Pierre Landais* (3). Il est vrai, qu'en 1876, l'*Association bretonne* réunie à Vitré voulut donner un souvenir au trésorier de François II ; ayant été chargé de faire le rapport des excursions et ne connaissant cette ville que depuis quelques mois, je fus assez bien inspiré pour faire des réserves, qui n'étaient du reste que celles de la Société. Voici comment je m'exprimai : « A peu de distance de la chapelle Saint-Nicolas, après avoir contourné le monastère des dames Augustines qui desservent l'hôpital, nous montons la *rue de la Greurie* et nous visitons un petit manoir, composé de deux pignons

(1) La maison Guays a imprimé deux éditions, en 1876 et 1888 d'un *Guide historique de Vitré* ; en 1903, M. l'abbé Jean-Marie Audren a donné *Vitré touriste*.

(2) Collection E. Hamonic 146. — *Vitré. — Rue Greurie, maison de Pierre Landais.*

(3) Bulletin de la Société de la Pomme. — Les mémoires qui furent présentés sur le grand trésorier de Bretagne arrivaient, dit le compte-rendu, à des conclusions différentes ; ils furent cependant couronnés, sans tenir compte de cette divergence d'opinions.

Digitized by Google

aigus et flanqué de deux tourelles ; la tradition veut que ce soit la maison du célèbre Pierre Landais, tailleur à Vitré, ou plutôt marchand de draps de soie et de laine, garde-robier du duc François II, qui devint le ministre et le favori de ce prince, et dont tous vous connaissez l'histoire. Né dans cette ville, Landais a pu recevoir le jour en cet endroit, mais il n'a pas habité la maison actuelle, dont la date de construction ne peut être reculée au delà de la seconde moitié du XVIe siècle (1). »

En effet, aux yeux de l'archéologue, cette maison ne dit rien du XVe siècle ; elle a, surtout dans l'endroit où elle se trouve, un certain petit cachet qui, la tradition aidant, lui a valu l'honneur d'être reproduite assez heureusement par le dessin et la peinture. La Greurie existait bien à cette époque, et le *Gruier* ou garde-forêt du baron de Vitré y avait sans doute sa demeure ; mais l'emplacement du manoir n'était alors qu'un champ, mentionné en ces termes : *Une pièce de terre nommée le champ à Mme de l'Espine, aultrement la pièce de la Greurie, assez près de la ruée du Raschar ès forsbourgs de ce lieu de Vitré.....* (2) » Ce champ nous allons le retrouver, car il appartenait à la famille Landais; c'est le seul point de rapprochement qu'il ait avec la maison natale du trésorier. On comprend du reste difficilement qu'une maison commerciale ait été installée dans une semblable position, éloignée de la ville et en dehors même du faubourg, car la Greurie placée parallèlement au Rachapt, entre ce faubourg et les Tertres noirs, n'est en quelque sorte qu'un annexe au Rachapt. Tous les historiens

(1) *Excursions archéologiques du congrès de l'Association Bretonne dans la ville de Vitré les 5 et 6 septembre 1876.*

(2) *Archives de Notre Dame de Vitré* — Acte du 13 juin 1547.

Digitized by Google

sont unanimes à nous dire que Pierre Landais est né dans le faubourg du Rachapt, pourquoi vouloir les contredire. Rebroussons donc chemin, quittons la Greurie, rentrons dans le Rachapt proprement dit, et, le testament de Jean Guibé sous les yeux, nous allons trouver la maison des Landais à l'entrée même du faubourg.

Le grand trésorier pouvait se contenter pour lui et pour sa descendance des belles seigneuries qu'il avait acquises et des richesses qu'il possédait. En 1489, une imposition ayant été levée sur les Nantais, Jeanne de Moussy, qui habitait le quartier des Cordeliers, fut taxée à cent livres, c'est-à-dire à la somme la plus forte et à la seule de ce chiffre (1). Les biens patrimoniaux de la famille Landais, situés tous en Vitré, devinrent le lot d'Olive, la veuve d'Adenet Guibé. En 1515, ils étaient la propriété du capitaine de Fougères; et celui-ci sachant que son oncle n'avait pas rempli toutes les conditions portées dans son acte de 1469, et surtout qu'il n'avait pas fait de fondation pieuse, voulut, pour l'acquit de sa conscience, établir à perpétuité une chappellenie de trois messes par semaine « *en ma chappelle*, dit-il, *estante en l'église de Nostre-Dame de Vitré, quelle messire Pierre Landays, en son temps seigneur de Feu, mon oncle, fist construyre et edifier; qui seront dictes ès jours des dimanche, lundi et jeudi ; scavoir : celle du dimanche, de l'office du jour comme il eschoit, entre la messe du matin et la grant messe; et celle du lundi, de* REQUIEM ; *et celle du jeudi, du Saint-Esprit*; *à l'intention de ceulx à qui je pourroys avoir faict tort en corps ou en biens. Et vieulx et ordonne* que ladicte

(1) *Inventaire. — Sommaire des archives communales de la ville de Nantes*, II, 89.

Digitized by Google

chappellenie soit en la présentation de mon principal heritier et de mes hoirs et successivement, qui en dispoczeront à l'un des presbtres demourans et residens continuellement en ladicte parroisse de Nostre-Dame de Vitré..... Et que chacun desdicts chappelains qui diront au temps advenir lesdictes messes et chaincune rendront la lettre de presentation desdictes messes à mon principal heritier et heretiers successivement. Et que au commenczement desdictes messes et chaincune on tirera et sonnera l'une des cloches de ladicte église troys foys a gobet; et paravant le LAVABO *de chaincune lesdictes messes il soit dit par les chappelains ung* DE PROFUNDIS *avecques les collectes y acoustumées.*

En payement, dotation et fondacion desdictes troys messes par moy ordonnées à Vitré, je donne, baille et transporte par héritaige, a toujours..... le nombre de dix sept livres de rente monnoye pour estre princes, sourcées et levées sur le revenu, ysues et esmolumens de MES TROYS MAISONS, FONS D'ICELLES, JARDRINS *et ce que j'ay et qui me appartiennent* ES FORT-BOURGS ET SUR LA CHAUSSÉE DES MOULLINS DE VITRÉ, *joignant lesdictes maisons d'un bout, et par auchuns endroictz à la retenue d'eau desdicts moullins, et d'aultre bout à la rue et pavé qui conduit* ALLER DE L'EGLISE DE SAINCT-NYCOLLAS DE VITRÉ AUSDITS MOULLINS ; *et sur le revenu d'une pièce de terre nommée* LE CHAMP A LA DAME, *contenant ung journal de terre ou environ ;* et de mes rentes me *deubes tant sur le lieu de Villauden que sur les enffens et femme de Jehan Levesque, de Vitré, et sur leurs chouses et heritaiges. Et si suffire ne peuvent sur celles chouses et heritaiges, a parachevez sur les deniers de mes fiez de la Roullière et des Vallées, estan en la paroesse de Luitre* (1). *Duquel nombre de dix sept livres de*

(1) Ces fiefs sont mentionnés dans la réformation pour la baronnie de Vitré, en 1681.

Digitized by Google

rente, il en tournera aux thesauriers et fabricque de ladicte eglise de Nostre-Dame de Vitré quarante soulz par chaincun an, pour avoir esgard que lesdicts chappelains ne facent deffault a la célébracion desdictes messes, et le parsurs dudict nombre de dix sept livres de rente, qui monte quinze livres, il tournera aux chappelains qui diront lesdictes messes (1).....

Voilà bien les propriétés de la famille Landais :

1° Un bloc de maisons, pour me servir du terme actuel, qui s'étendait sur une bonne partie du terrain entre le moulin et la chapelle Saint-Nicolas, le long de la rue du Rachapt, à droite ; et, comme nous allons le voir dans des actes postérieurs au testament, qui traversait même la rivière de la Vilaine et allait jusqu'à la rue du Puits-Pezé ;

2° Des rentes sur Villaudain, mentionnées ci-dessus dans un acte de 1479.

3° Le champ à Madame de l'Espine, à la Greurie.

Le *petit tailleur* s'était vraiment servi de son aiguille avec habileté ; on dirait même, tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, qu'il se serait servi de machines à coudre pour acquérir la fortune et pour parvenir à la trésorerie générale de la Bretagne.

Voyons maintenant ce que vont devenir ces immeubles. Jean Belloneau, héritier de son oncle, les passa à sa nièce, Jeanne du Pontbellanger ; celle-ci abandonna une des maisons faisant partie du premier groupe, près des moulins, ainsi que le champ de la Greurie, à Jean de Couaisnon, seigneur du Breilmenfany, l'un de ses fils du premier lit, tout en se réservant le reste. La maison fut vendue à Guillaume Levesque, dont les filles s'allièrent aux famille Lemoyne et de

(1) Testament de Jean Guibé.

Digitized by Google

Gennes ; la pièce de terre, *nommée le champ de Madame de Lespine, contenant ung journal de terre ou envyron, habitant d'un bout à la maison de maistre André Godard, et des deux coustez à la terre de René Leclavier, et d'aultre bout à une maison apartenant aud. maistre André Godard ; icelle pièce scituée à la Greurie, près ceste ville de Vitré,* fut vendue à René Leclavier, le 15 mai 1547 par le seigneur du Breilmenfany (1). Il y eut contestation sur cette vente, car dans un acte du 13 juin de la même année il est question du champ Madame de l'Espine *que prétendait posséder René Leclavier par le transport que lui en avait prétendu faire Jean Coaisnon, escuyer, seigneur du Breilmenfany*. Il rentra donc temporairement dans la famille de Couaisnon ; et, d'après un aveu rendu le 15 mai 1595 au baron de Vitré, par Marie d'Entraigues, veuve de Samuel de Beaumanoir, douairière de Gazon, pour son fief et baillage de la Greurie, il était en la possession de noble homme André Couaisnon, sieur d'Escaillon, époux d'Esther Lemoyne (2). Toutefois, au commencement du XVIIe siècle, Jean Pichot, sieur de la Potinière, sergent de Malnoë, dont une des filles épousa Gilles Leclavier, l'arrière petit-fils de René, était le propriétaire du champ. Il y fit construire le manoir en question, dont la clef de voûte d'une petite fenêtre cintrée porte la date de 1612. Sur la porte cochère il fit mettre un écusson chargé des monogrammes du Christ et de la Vierge accompagnés en chef de ses initiales J. P., et en pointe donnant la date de 1634. Il mourut en 1657 et le partage de ses biens eut lieu le 21 août. Ses petites filles, Jeanne et Gillette Pichot, par leurs

(1) Archives de Notre-Dame. — Boîte B.
(2) Communication de M. Frain de la Gaulayrie.

Digitized by Google

alliances, portèrent cette habitation dans les familles Charil des Roussières et Gémin (1). Voilà à peu près toute l'histoire de ce champ converti en maison avec jardin, le tout encore aujourd'hui de la même contenance. Je me demande comment le souvenir de son origine a pu parvenir jusqu'à nous et former une tradition, surtout après les quelques détails qui me restent à donner.

Le 4 juillet 1540, Jeanne du Pontbellanger, dame de l'Isle, et Julien du Cartier, son second mari, rendirent aveu au comte de Laval, pour leurs maisons de Vitré. L'acte fut dressé à Bazouges-la-Pérouse par Jean de Saint-Main et M. de Romillé, notaires. Il mentionne :

1° Deux maisons s'entretenantes et joignantes, situées en la ruée de la chaussée, habitantes par le devant la rue et pavé de laditte chaussée, et par le derrière l'estang et rivière dudict Vitré, et par aultres endroicts, l'une d'icelle, une maison appartenante à Guillaume Levesque 2).

2° Une aultre maison sur lad. rue de la chaussée, qui habite du bout davant à lad. rue et pavé et du bout derrière aud. estang.

3° Aultre maison, court et troys jardrins appellez les maisons et jardrins à la dame de Lespine, situez près le puyz-Paizé, èsd forsbourgs. Lesd. maison et jardrins s'entretenans et habitans, joignans par endroict à ung jardrin appartenant à Jacques Rouxigneul, par aultres endroictz aultre jardrin appartenant à Raoullet Jouanolles, et par aultres endroictz les marays et estangs dudit Vitré.

(1) Au commencement du XIXe siècle, la partie principale du manoir de la Greurie appartenait par descendance des Charil à la famille Cochard, et l'autre à Mme Lemercier de Montigny.

(2) Maison déjà citée comme vendue par Jean de Couaisnon.

Digitized by Google

Les propriétaires reconnaissent devoir au baron, chaque année, au terme d'Angevine, cinq deniers de rente.

En août 1552, la dame de l'Isle, fit faire par l'alloué de Vitré et par un procureur nommé Lebreton, un état des lieux. Ils descendirent d'abord dans la maison formant le second lot dans l'acte précédent, et qui présentement, disent-ils, est appelé *la tannerie, à cause que Pierre Adam, tanneur, y faiçt son mestier de tannerie* (1); ils se transportent ensuite dans la propriété près du Puits-Pezé; puis revenant sur leurs pas, ils visitent sur la chaussée l'une des trois maisons, *nommée la grande maison madame de Lespine ou la grande maison aux dames, o court entre deux....* Ils constatent que ces diverses habitations sont dans l'état le plus déplorable; que les murailles, les couvertures, les merrains sont fort endommagés.

Jeanne du Pontbellanger vendit probablement une partie de ces biens mais elle fit certainement réparer la grande maison qui s'appela la *maison de l'Isle ou le château de l'Isle* (2), dont elle portait le titre, titre qu'elle passa avec la propriété à Jean du Cartier, son fils unique du second lit, et celui-ci à ses descendants. C'est sans doute à la mort d'Etienne du Cartier, sieur de l'Isle au milieu du siècle suivant, que cette grande maison passa par héritage à Gilonne et à Jeanne de Couaisnon, épouses de Gilles et de Guy du Mesnil-Adelée. Toujours est-il que ce sont elles qui vendirent la maison

(1) Origine de la tannerie Maxence.

(2) Cette maison était effectivement dans l'île formée par le lit de la Vilaine et par le canal qui conduisait et qui conduit encore l'eau aux moulins.

Digitized by Google

du Rachapt le 7 décembre 1671 à Guillaume Fromont la Forest.

Cette habitation passa ensuite de familles en familles, par héritages ou par acquets, sous divers noms et le plus souvent sous celui de *Maison Saint-Jean,* non seulement à raison de la fondation, mais parce que, pendant une certaine période, elle servit d'auberge et portait comme enseigne l'image du patron de la chapelle de Notre-Dame. Le 2 septembre 1743, elle fut achetée par Etienne Taburet et Perrine Arot, sieur et dame de la Châtaignerais. Etienne mourut en 1760, mais sa veuve la conserva jusqu'en 1789 ; c'est-à-dire un mois avant sa mort, le 3 mai de la dite année, elle fit le partage de ses biens entre ses sept enfants survivants, et Etienne Alexandre Taburet, sieur de la Chevallerie, d'un d'eux, eut le dernier lot. devant seul *acquitter la rente foncière de 20 # 8s due sur la maison et château de l'Isle pour desserte de messes à la chapelle de Saint-Jean de la paroisse Notre-Dame de Vitré* (1).

Nous retrouvons donc ici la fondation de Jean Guibé. qu'était elle devenue depuis 1515 ? C'est elle qui nous doit donner le dernier mot. Les messes, comme nous venons de le constater, durent être assez fidèlement acquittées, jusqu'en 1790. Si ce n'est que par suite de la dépréciation de l'argent, l'évêque de Rennes fut obligé de les reduire au nombre de trente chaque année, en 1732, et de fixer le revenu nécessaire à 20 # au lieu de 17 #. Les chapelains de la première moitié du XVIe siècle sont les seuls dont les noms soient connus : frère Jacques Hallé, nommé par Jean Guibé ; Jean Lemasle, mort en 1539 ; Antoine Andouard ; et Etienne Des-

(1) Communication de M. Léon Sauvé.

Digitized by Google

cours, choisi par les trésoriers de Notre-Dame, en 1545.

Quant aux deux livres qui, d'après les termes du testament, devaient revenir chacun an à la fabrique de Notre-Dame, elles furent augmentées de huit sous dès le commencement du XVIIIe siècle. Voici quelques relevés de ces recettes extraits des registres de comptes de Notre-Dame, ils sont curieux et surtout d'une certaine importance pour éclairer la question que nous étudions.

1682. — *Receu du sieur de la Forest, charpentier, 40^s qu'il doibt sur sa maison nommée le chasteau de l'Isle. Cy. 2#.*

1689. — *Receu de madame Corvaisier quarante sols deubz au trésor, sur l'hipothèque d'une maison au Rachapt nommée le chasteau de l'Isle. Cy. . . . . 2#.*

1693. — *Receu de madame Corvaisier pour la fondation des Guibés, sur sa maison au Rachapt où pend présentement l'enseigne de l'imaige Sainct-Jean, austefois* CHASTEAU LANDAYS. . . . . *2#.*

1696. — *Receu de madame Corvaisier pour une rante que doit l'hoberge de l'image Sainct-Jean, au Rachart. . . . 2#.*

1710. — *Reçu de la veuve Boulais 2# 8^s pour la fondation de Jean Guibé, dû à la fabrice sur les maisons du chato de l'Ille, terme d'Angevine. Cy . . . . . 2# 8^s*

En 1743, le nouveau propriétaire, Etienne Taburet, refusa d'acquitter la rente, prétendant que Jean Guibé, par son testament, s'était attribué un droit de banc dans la chapelle Saint-Jean, et que, le droit d'en jouir lui étant refusé, il ne devait rien. Et les registres des années suivantes ne portent plus cette recette.

Ces propriétés, dites anciennement *les maisons de madame de l'Epine, le champ à madame de l'Epine*, dénominations que je ne puis expliquer, indiquent, selon moi, que

Digitized by Google

la famille Landais avait une certaine position sociale à Vitré. La *grande maison*, le *château de l'Isle*, le *château Landais*, c'est bien la maison natale du trésorier.

L'emplacement en est encore aujourd'hui bien déterminé, par sa position et par les cours qui séparaient les *deux maisons* précitées ; il porte sur la cadastre le numéro 293. Les habitations modernes servent d'auberge et de boulangerie, numéros 22 et 24 de l'ancienne rue du Rachapt, actuellement rue Pasteur, qu'on aurait dû appeler *rue Landais*. On passe et on repasse sur cette chaussée sans soupçonner l'histoire de ces maisons, et, peut-être, pour aller chercher au haut de la Greurie un souvenir qui devrait être éteint depuis plus de trois cents ans. Comment, encore une fois, une tradition a-t-elle pu s'attacher à un simple champ vendu par la famille à la fin du XVIe siècle, alors qu'au XVIIIe on connaissait à Vitré la maison Landais ???

Une seconde tradition, qui, dans son fondement, a beaucoup d'analogie avec celle que je viens d'essayer de faire disparaître, veut qu'on aille chercher le tombeau de Pierre Landais sous la chaire de l'église de Montreuil-sur-Pérouse. La principale raison sur laquelle elle repose, c'est qu'il était seigneur de la paroisse ; or, remarquez que dans ce cas les restes du trésorier n'eussent pas été mis en cet endroit, mais bien dans le chœur même de l'église, du côté de l'évangile. Puis Levot (1) fait erreur en lui attribuant cette supériorité ; la seigneurie du Feu, acquise par Landais, était bien une des plus importantes de la paroisse, mais elle n'avait pas les droits et prérogatives de fondation ;

(1) *Biographie bretonne*, I, 140.

Digitized by Google

ceux-ci étaient attachés à la terre du Haut-Plessis, appartenant alors à la famille de Vendel (1). En 1835, lors de la reconstruction d'une partie de l'église, M. Thiennot, recteur de Montreuil, fit faire des fouilles et ne trouva aucune trace de sépulture ; mais, pour perpétuer cette fausse légende et surtout peut-être pour attirer l'attention sur son église, il eût la singulière imagination de faire mettre, sur l'emplacement de l'ancienne chaire, une vieille pierre tombale, sans inscription, que l'on y voit encore. Malheureusement pour Montreuil, l'histoire, qui nous a dit que Pierre Landais fut inhumé dans la collégiale de Nantes, détruit cette tradition locale.

A Vitré, il a été ouvert assez dernièrement, sous le nom de *Pierre Landais,* un boulevard extérieur, situé à l'une des extrémités de la ville et la plus opposée au lieu de sa naissance. Par ailleurs, rien ne parle aux yeux de ce puissant personnage, si ce n'est la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Notre-Dame, qui porte à sa clef de voûte les armoiries du grand trésorier de Bretagne : *de gueules à trois badelaires d'argent en bande.*

(1) A l'extérieur, les murs du chœur de l'église portent encore quelques traces d'une litre aux armes des Vendel : *de gueules à trois gantelets d'argent,* 2, 1, avec une alliance. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est, au haut du pignon oriental, au-dessus de l'ancienne fenêtre du chevet, un écusson portant les mêmes armoiries et surmonté d'un chapeau ecclésiastique avec six houppes de chaque côté. Ce sont les armes de Tristan de Vendel, fils de Jean et d'Etaisse de Langan, abbé du Tronchet de 1492 à 1533, recteur de Saint-Pierre de Plesguen, trésorier de la Magdeleine de Vitré en 1523, et qui dût contribuer à la reconstruction du chœur de l'église, dont s'occupait alors son frère aîné, seigneur de Montreuil (*Journal historique de Vitré,* page 569).

Digitized by Google

APPENDICE

Dans la partie généalogique du travail, je n'ai donné que les générations qui étaient nécessaires pour faire connaître la transmission des biens de la famille Landais ; mais, il est une branche qu'il est intéressant de poursuivre plus loin, parce que nous en voyons descendre les Condé, et, par suite, la famille d'Orléans.

Voyez : PAGE 266, LIGNE 2 :

ROBINETTE HAMON, dame de Bouvet, de la Roche-Servière et de la Flocellière, épousa, en 1567, Claude de Maillé, seigneur de Brezé. Elle eut :

URBAIN DE MAILLÉ, marquis de Brezé, marié en 1617 à Nicole du Plessis-Richelieu ; dont :

Claire-Clémence de Maillé, mariée en 1641 à Louis de Bourbon, dit le Grand Condé ; morte en 1694 ; dont :

HENRY-JULES DE BOURBON-CONDÉ, né en 1643, mort en 1709. Il épousa Anne de Bavière, dont descendent tous les Bourbon-Condé jusqu'à l'infortuné duc d'Enghien fusillé à Vincennes en 1804 ; et particulièrement :

Marie-Thérèse de Bourbon-Condé, née en 1666 ; mariée en 1688 à François-Louis de Bourbon-Conti ; dont :

LOUIS-ARMAND DE BOURBON, prince de Conti, né en 1695 ; marié à Louise-Elisabeth de Bourbon-Condé ; dont entr e autres :

Digitized by Google

Louise-Henriette de Bourbon-Conti, mariée en 1745 à Louis-Philippe d'Orléans, mort en 1785 et qui fut l'aïeul du Roi des Français.

Voici donc des princes en bon nombre et des rois de France, de Belgique. d'Espagne..., qui sont les arrière-neveux de Pierre Landais, et qui tirent une de leurs innombrables origines du Rachapt de Vitré.

J'espère qu'un jour ou l'autre, on placera sur le portail du Chateau Landais une plaque de cuivre ou de marbre avec cette inscription :

PIERRE LANDAIS

Grand Trésorier de Bretagne

1430-1485

L'Abbé Paul Paris-Jallobert

Auteur du *Journal historique de Vitré*,
Rédacteur des *Anciens registres paroissiaux de Bretagne*.

(FIN.)

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

La Statue de Saint Yves

Les lecteurs de la *Revue* peuvent adresser leurs souscriptions pour la statue de saint Yves à M. le Trésorier de l'Œuvre du Vœu National, rue des Mathurins, 47, Paris. Afin d'éviter des faux frais, il est à désirer que les petites offrandes soient centralisées, dans chaque localité, jusqu'à concurrence d'une somme plus ou moins importante. Il suffirait d'un zélateur pour cela. Nous faisons de nouveau appel à la bonne volonté de tous.

*
* *

Poésies, par Raoul de Gaël. — P. V. Storck, éditeur, 27, rue de Richelieu, Paris. — Théatre, du même, chez le même éditeur, 1904.

Ces deux volumes de vers de Raoul de Gaël n'ont pas à notre avis une égale valeur. Nous regardons comme très supérieur à celui qui s'intitule « Poésies », celui qui porte ce titre général : « Théâtre » et qui comprend neuf morceaux de genres bien différents.

Dans ces deux volumes, on sent chez l'auteur le continuel souci, si rare en notre XXe siècle, non de chatouiller, d'éveiller les mauvaises passions, mais au contraire de mettre en relief les plus nobles, de susciter le goût du *Beau* et du *Bien* par la vérité et le charme des peintures.

Ses vers sont faciles et pour beaucoup d'une jolie facture ; nous nous permettons cependant de faire remarquer à l'auteur l'allure trop négligée de certains d'entre eux.

Digitized by Google

Il a des expressions parfois un peu triviales. Et pourtant, il a aussi des pensées d'une envolée tout héroïque qui ressemblent à des coups d'épées, et font deviner le soldat que doit cacher le pseudonyme de Raoul de Gaël.

Nous n'hésitons pas à citer comme très supérieurs à ses autres œuvres, ses deux beaux drames *la Pécheresse* et *Raoul de Coucy*. Le premier dû reste a été représenté au Nouveau-Théâtre à Paris, le 30 novembre 1903.

Il n'est guère de grands sujets que ce poète de nature n'ait abordé dans ces deux volumes Nous espérons pourtant que son inspiration n'en n'est pas épuisée car la poésie n'aura jamais tout dit, tant qu'il y aura au monde une intelligence ailée, une âme vibrante, un cœur saignant,... tout ce qui fait un poète enfin !... Et poète, Raoul de Gaël l'est !...

G. G.

*
* *

A TRAVERS LA HAINE, POÈMES DRAMATIQUES, par Emile Langlade. — Paris, J. R. de Rudeval, 1904.

M. Emile Langlade a le sentiment breton, je dirai presque même, l'âme celtique ; mieux que bien des écrivains nés en Bretagne, il a compris le caractère et pénétré le sens de la préhistoire et de l'histoire bretonnes. La Bretagne à demi légendaire et barbare des siècles antérieurs à Jésus-Christ, lui inspire de mâles poèmes qu'il invente de toutes pièces, mais que l'on dirait, tant ils ont d'accent et de couleur, puisés aux sources de l'imagination populaire. Les lecteurs de la *Revue de Bretagne* qui apprécient les qualités de poète et de critique de M. Langlade, connaissent *La plante merveilleuse de Tintagel*; je leur recommande pour les mêmes raisons *Elgin*, le premier et à mon avis le meilleur des trois poèmes dramatiques réunis sous le titre *A travers la haine*.

Dans une préface sobrement écrite, M. Langlade nous explique comment ce titre formidable s'est imposé à son esprit.

Digitized by Google

Il a décrit des mœurs primitives où la férocité s'unissait à la sincérité; les rudes personnages qu'il a mis en scène avaient la vengeance et la haine pour principaux mobiles de leurs actions, appliquaient la peine du talion dans toute sa rigueur.

Je reviens à *Elgin* et je résume brièvement le poème. Un *brenn* breton Jubael est traîtreusement égorgé par Hoël, un autre brenn ; il a quatre fils, Jubal, Morven, Kériglant, Elgin qui recherchent sa dépouille pour l'ensevelir et jurent de le venger. Mais la désunion, le malheur se jettent entre eux. Jubal, Morven, disparaissent mystérieusement, et Kériglant oublieux du serment est sur le point d'épouser Elda, la fille du meurtrier de son père. Elgin, le plus jeune, le vengeur, veille; il apparaît au banquet nuptial, tue Kériglant d'un coup de flèche et lance contre Hoël deux chiens monstrueux qui lacèrent le misérable et le poursuivront jusqu'à la consommation des siècles. — Elgin n'emprunte rien à Oreste, à Hamlet; le cor qui dénonce son arrivée finale n'évoque que de bien lointaines reminiscences avec celui de Ruy Gomez de Silva, dans *Hernani*. Il est sorti, juvénile incarnation de la vengeance, de la *haine*, du cerveau de M. Langlade et le poème dont il est le héros fourmille de beaux vers auxquels je reprocherais à peine quelques obscurités, quelques traits d'un réalisme outré. Peu de poètes sont aujourd'hui capables de soulever, comme l'a fait l'auteur d'*Elgin* la lyre de la *Légende des siècles* et des *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle.

Cette lyre a des cordes d'airain. C'est un *anneau d'airain* que, dans un autre poème, Ulva, vengeant son frère comme Elgin venge son père, passe au doigt de l'innocente fiancée de ce frère, victime expiatoire des crimes paternels. La vengeance d'Ulva est plus atroce même que celle d'Elgin, car elle provoque la destruction du village lacustre conquis par les ennemis de sa race.

Le poème l'*Anneau d'airain* qui s'ouvre par de superbes vers sur la guerre.

Digitized by Google

La guerre effroi des temps, torrent qui, dans les âges
Promène, trop souvent, ses terribles ravages ;
La guerre, dont la main sanglante, désola
Le monde bien avant les hordes d'Attila ;
La guerre, assassinat collectif, vaste crime
D'autant plus odieux qu'il se prétend sublime,
Sombre attentat, complot tramé par le plus fort
Pour étouffer le droit des faibles dans la mort ;

Ce poème alpestre éclos près des cimes du Jura ou des gorges du Fier, pourrait passer aussi pour un épisode de la Légende Celtique, puisque les Celtes ont couvert toute la Gaule. A plus forte raison cette Légende revendiquerait-elle le troisième et dernier des *poèmes dramatiques*, « Les Stigmates », consacré au vieux roi d'Erin, Ottwen, pétrifié pour ses crimes. Mais *Elgin* est plus que Celte, il est Breton d'Armor ; il nous permet de regarder M. Langlade comme l'un des meilleurs poètes de Bretagne, tout en lui assignant une place parmi les Français susceptibles encore de donner une suite aux petites épopées de la *Légende des siècles*.

OLIVIER DE GOURCUFF.

*
* *

La Noblesse Bretonne aux XVe et XVIe siècles.— Réformation et Montres, — par le Cte R. de Laigue — ÉVÊCHÉ DE VANNES. — Rennes, J. Plihon et L. Hommay, éditeurs, 1902.

Le tome Ier de cet important ouvrage, qui ouvre une série, a paru en 1902 ; il s'arrêtait dans l'ordre alphabétique à la paroisse de PLOUAY. Le tome II qui termine l'*Evêché de Vannes* vient seulement de paraître et nous permet d'apprécier l'ensemble du travail, récompensé par une médaille au concours des antiquités nationales. C'est assurément l'une des réunions de documents les plus complètes et les mieux coordonnées que nous possédions sur l'histoire nobiliaire de la Bretagne ou de toute autre province. L'auteur a compulsé une double

Digitized by Google

source, les registres des réformations des feux (ou exemptions d'impôts fonciers pour les gentilhommes propriétaires de fiefs nobles) de 1427, 1448, 1481, 1513, 1536 ; les *montres* ou revues d'armes de 1464, 1477, 1481, qui attestent, pour les gentilshommes bretons, le droit et la charge exclusifs de servir militairement leurs ducs. Des milliers de notes concernant la noblesse — surtout rurale — de l'évêché de Vannes ont été ainsi examinées, assemblées, publiées par M. le Cte de Laigue et cette seule publication apporte à l'histoire provinciale et familiale de la Bretagne une contribution précieuse. Mais l'excellent rédacteur en chef de la *Revue de Bretagne* ne s'en est pas tenu là. Il a mis au commencement de son premier volume une préface synthétique fort instructive ; à la fin du second, une table des noms de familles, une table des noms de lieux minutieusement dressées, qui facilitent immédiatement les recherches. Je n'ai pas besoin de louer l'esprit de l'ouvrage qui se résume en une phrase de la préface : « Notre époque a été trop souvent l'ère des grandes injustices ; tâchons, en étudiant de près l'histoire, d'établir celle des grandes réparations », et M. de Laigue prêche d'exemple.

O. DE G.

*
* *

Le Folk-Lore de France, par Paul Sébillot.— Tome I : *Le Ciel et la Terre.* — Paris, E. Guilmoto, éditeur, 1904.

Tout littérateur sérieux aspire à couronner sa carrière par l'œuvre définitive qui complète ses travaux en les résumant. Quand il a écrit cette œuvre — heureux ceux qui veulent et peuvent l'écrire ! — il a le droit de répéter après Horace : *Exegi monumentum*. Nous avions, pour prendre trois exemples en Bretagne, l'*Histoire de Bretagne* d'Arthur de la Borderie, *la Vendée patriote* de Charles Louis Chassin, la *Bio Bibliographie bretonne* de M. René Kerviler ; à son tour M. Paul Sébillot érige son monument, il nous donne le premier volume du

Digitized by Google

Folk-Lore de France, minutieux répertoire des légendes et traditions de notre pays.

L'auteur, dans sa préface, dit que l'ouvrage aura « plusieurs » volumes ; il pourrait préciser, car la méthode rigoureuse de ses recherches lui permet déjà de savoir par où et jusqu'où il les conduira. Au seuil de son travail, il s'est demandé s'il assemblerait des textes par affinité de sujets ou s'il constituerait des monographies de tous les éléments traditionnels. Opter, comme il l'a fait, pour cette seconde méthode, plus délicate et plus scientifique à la fois, c'était s'imposer des règles fixes et, pour ainsi dire, indiquer d'avance la place des milliers de matériaux patiemment réunis qui devaient constituer l'édifice.

Ce premier volume, dans les 500 pages qu'il comprend, embrasse le Ciel au point de vue matériel et immatériel, avec les astres, le culte du soleil et de la lune, les météores, les vents, les orages, les esprits de la nuit, les chasses aériennes ; la terre avec tout ce qui se rattache au sol, aux montagnes, aux forêts, aux pierres, aux personnages inventés ou transformés par l'imagination populaire qui habitent notre *globe terraqué* (comme on disait autrefois) et protègent ou menacent les hommes ; enfin le monde souterrain, ou dessous de la terre, qui n'est pas moins hanté que le dessus.

On mesure, sans que nous insistions, l'étendue du champ d'observation qui s'est ouvert devant M. Paul Sébillot. Mais ceux qui ne l'ont pas eu son livre entre les mains, qui ne l'ont pas au moins parcouru, ne se doutent pas des trésors d'érudition qu'il y a accumulés. Ouvrages connus et opuscules oubliés, revues et journaux, histoire et roman, poésie populaire et poésie de lettrés, traditions orales mémoires enfouis dans des bulletins de sociétés savantes, il a tout compulsé, tout interrogé, indiquant scrupuleusement ses sources, renvoyant, dans de copieuses notes placées au bas de chaque page, au plus modeste comme au plus illustre des auteurs qui lui ont fourni un document, une simple indication.

A tant d'éléments divers, pris un peu partout, formant un tout harmonieux, le livre de M. Sébillot emprunte aussi un

Digitized by Google

charme pénétrant. On le quitte avec peine, on y reviendra souvent, pour savoir, par exemple, ce que découvrent dans la lune les paysans du Limousin, du Dauphiné ou du Perche, comment les bergers gascons ou franc-comtois honorent le soleil, en quoi diffèrent les chasses fantastiques de nos provinces, quels miracles accomplissent les pieds des fées ou les doigts des saints. Ceux de nos grands écrivains qui, comme Rabelais ou George Sand, ont puisé à pleines mains dans le trésor légendaire, deviennent, pour nous parler des ogres ou des nains, les collaborateurs imprévus d'une bonne femme de village ou d'un pâtre de la montagne.

Si tout est poésie en Bretagne, tout y est enchantement aussi et l'impartialité, autant que l'amour filial, imposaient à M. Paul Sébillot le devoir de faire sur la lande bretonne une plus ample moisson qu'ailleurs. Pas une des pages du *Folk-Lore de France* où ne soit rapportée, avec citation à l'appui de Brizeux, de Luzel, de Le Braz ou de Sébillot lui-même, quelque tradition de Basse ou de Haute Bretagne. Le char de la mort donne lieu à une véritable dissertation exclusivement bretonne, qui me paraît un modèle de fine critique Et l'éloge s'appliquerait au livre entier.

OLIVIER DE GOURCUFF.

*
* *

Le *Bulletin de l'Union Régionaliste bretonne pour 1904*, qui vient de paraître (Redon, Imprimeries Réunies A. Bouteloup), est, pour la plus grande partie, consacré au Congrès de Lesneven de 1903, qui marque une grande date dans le mouvement fédéraliste provincial. A côté des procès-verbaux des séances de ce congrès, de la reproduction des principaux discours et rapports, ainsi que des nombreux articles de journaux qu'il provoqua, on lira un intéressant compte-rendu des Assises d'hiver de l'Union Régionaliste tenues à Nantes au mois de janvier dernier. Quelques pages bien choisies et toutes

Digitized by Google

d'actualité de nos meilleurs celtisants, la publication des Statuts, du règlement d'administration intérieure de l'Union, le programme des concours du prochain Congrès de Gourin contribuent à faire du *Bulletin* une œuvre excellente de vulgarisation bretonne. O. DE G.

*
* *

LE PORTRAIT DE BRIZEUX

Nous venons de voir l'épreuve en photographie du portrait de Brizeux dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. Cette épreuve donne une très haute idée de l'œuvre du sculpteur Syamour qui sera certainement remarquable. Les dimensions du médaillon qui devaient avoir 18×14, mesurent définitivement 21×15.

Voici le prix des exemplaires restant :

Bronze, net.	15 francs.
Plâtre, —	3 —

Le portrait de La Borderie suivra celui de Brizeux et sera livré aux prix ci-dessus : 15 francs en bronze et 3 francs en plâtre.

S'adresser à la Librairie Bretonne, M. Le Dault, 6, rue du Val-de Grace, Paris.

AJOUTONS QUE LA LIBRAIRIE BRETONNE DE M. LE DAULT ÉTABLIRA UNE SUCCURSALE A GOURIN PENDANT LE CONGRÈS DE L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE QUI S'OUVRIRA, ON LE SAIT, LE 23 SEPTEMBRE.

Le Gérant : J. LE BAYON.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE Frères.

Digitized by Google

LA BRETAGNE
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU XIXe SIÈCLE (1)

II. — CHATEAUBRIAND
(1768-1848)

III. — *Le Politique. — La Restauration et Louis-Philippe.* (1814-1849).

En 1809, Châteaubriand avait en vain sollicité Fouché de s'intéresser au sort de son cousin Armand, qui venait d'être arrêté à la suite d'un naufrage sur les côtes de Normandie, comme agent secret de la correspondance des princes en Angleterre. On fusilla le courageux breton, à Grenelle, le jour du Vendredi-Saint.

En 1812, des imprudences de langage, beaucoup trop prophétiques au sujet des conséquences de la campagne de Russie, lui attirèrent une injonction du Préfet de police d'avoir à se retirer pendant deux mois à Dieppe. Dieppe ou Vincennes, il n'y avait pas de milieu, Châteaubriand préféra Dieppe.

Tout cela n'était pas fait pour diminuer son exaspération contre le régime impérial et les bourreaux de la

(1) Voir le fascicule de septembre 1904.

Digitized by Google

liberté. Dès l'année 1813, il se mit à travailler à un pamphlet ayant pour titre : de *Bonaparte et des Bourbons*, afin de le lancer brusquement, le jour qu'il sentait proche où s'écroulerait le colosse aux pieds d'argile. Il en lut des passages à la Vallée aux Loups, en octobre, et ses amis tremblèrent pour sa sécurité. Pasquier, alors préfet de police, venait aimablement visiter les reclus : mais, dit Mme de Châteaubriand, il n'oubliait pas son métier : « je le trouvai un jour lisant un manuscrit qu'il avait déniché sous un sopha » (1). Aussi la pauvre femme ne vivait-elle plus que dans des transes, et, quand son mari sortait, elle allait prendre le terrible factum sous son oreiller, pour le porter sur elle. Enfin la catastrophe arriva, et la bombe vengeresse éclata aussitôt sur Paris et sur la province.

L'armée des alliés était entrée dans Paris le 31 mars 1814. Le Conseil de Régence s'était retiré à Blois ; et, à Fontainebleau, Napoléon, impuissant malgré les quarante mille hommes qu'il avait encore autour de lui et derrière lui, observait les événements. Sa déchéance venait d'être votée par le Sénat et par le Conseil municipal de Paris ; le 3 avril, les maréchaux qui l'avaient suivi lui arrachèrent la signature de son abdication. Il s'agissait de savoir si le trône d'où il venait de descendre appartiendrait à son fils ou au frère de Louis XVI, et l'empereur Alexandre avait déclaré qu'il laisserait les pouvoirs publics libres de leur choix. C'est à ce moment même, le 4 avril, que Châteaubriand publia sa brochure, *De Bonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes*, clandestinement imprimée chez Mame depuis quelques semaines, aux périls de

(1) Pailhès, *Châteaubriand*, etc., p. 542.

Digitized by Google

l'auteur et de l'imprimeur. Le *Journal des Débats* en donna des extraits dès le jour même. « Je le lançai pour faire pencher la balance : on sait quel fut son effet. Je me jetai à corps perdu dans la mêlée pour servir de bouclier à la liberté renaissante contre la tyrannie encore debout et dont le désespoir triplait les forces... Louis XVIII déclara que ma brochure lui avait plus profité qu'une armée de cent mille hommes... » (1).

Qui ne se rappelle cette émouvante prosopopée ?

« Homme de malheur, qu'as-tu fait pour nous ? Que devons-nous à ton règne ? Qui est-ce qui a assassiné le duc d'Enghien, torturé Pichegru, banni Moreau, chargé de chaînes le Souverain Pontife, enlevé les princes d'Espagne, commencé une guerre impie ? C'est toi. Qui est-ce qui a perdu nos colonies, anéanti notre commerce, ouvert l'Amérique aux Anglais, corrompu nos mœurs, enlevé les enfants aux pères, désolé les familles, ravagé le monde, brûlé plus de mille lieues de pays, inspiré l'horreur du nom français à toute la terre ? C'est toi. Qui est-ce qui a exposé la France à la peste, à l'invasion, au démembrement, à la conquête ? C'est encore toi. Un roi légitime et héréditaire qui aurait accablé son peuple de la moindre partie des maux que tu nous as faits, eût mis son trône en péril ; et toi, usurpateur et étranger (2), tu nous deviendrais sacré en raison des calamités répandues sur nous ! tu régnerais encore au milieu de nos tombeaux !... Nous rentrons enfin dans nos droits par le malheur ; nous ne voulons plus adorer Moloch ; tu ne nous dévoreras plus nos enfants ; nous ne voulons plus de ta conscription, de ta police, de ta censure, de tes fusillades nocturnes, de ta tyrannie. Ce n'est pas seulement nous, c'est le genre humain qui t'accuse... »

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, III, 395, 396. — Cinquante mille exemplaires furent vendus en quelques jours.

(2) On le traitait d'étranger comme datant d'une époque antérieure à l'annexion définitive de la Corse.

Digitized by Google

Et après avoir évoqué l'ombre de tous les tyrans qui font l'horreur de l'histoire, pour en former une sorte de cortège à l'homme qu'il dévouait aux dieux infernaux, après avoir montré Napoléon usant de la France comme d'un marchepied pour monter au sommet des plus folles ambitions, il opposait le tableau de la race persévérante qui avait créé la France par un travail dix fois séculaire et dont le nom se confondait avec celui du pays qu'elle avait laissé si grand. « Se portant fort pour des princes dont il révélait à la génération nouvelle l'existence alors oubliée, il promettait que la liberté guérirait toutes les blessures faites par le despotisme, et que la nation, si longtemps déçue dans la poursuite de ses généreux desseins, verrait un vieux roi, élevé à l'école du malheur, accomplir enfin ses plus persistantes espérances » (1).

Cette œuvre de polémique ardente, dont on peut discuter certaine exagération de fond, mais dont il faut admirer le sentiment et la forme magnifique, produisit sur tous les esprits une impression profonde, et le Sénat vota le retour à l'ancienne dynastie, avec la consécration de garanties politiques qui correspondaient précisément aux traditions que Châteaubriand avait rapportées d'Angleterre et qui réalisaient son rêve de monarchie constitutionnelle. En somme, Louis XVIII lui-même dégagea sa propre parole en octroyant la Charte, et lorsque l'auteur du pamphlet sur Bonaparte vit acclamer le roi pacificateur et signer le contrat qui devait unir étroitement l'antique dynastie et la France nouvelle, il put se montrer fier d'avoir, en présence de Napoléon encore en armes

(1) De Carné, *Châteaubriand*, p. 35.

Digitized by Google

à Fontainebleau, levé le premier l'étendard des fleurs de lys. Mais il ne reçut pas la récompense de ce service. Talleyrand, qui dirigeait la nouvelle politique, entendait bien, tout en se conciliant les vieux compagnons d'exil du Souverain, ménager les intérêts et les vanités des nouveaux ralliés, et il n'avait aucun goût pour le démissionnaire de 1804, ni pour l'auteur du *Génie du Christianisme*, adversaire déclaré de toutes les causes auxquelles il avait voué ses services. « Lorsqu'un gouvernement, a fort bien dit M. de Carné, s'appuie sur deux parties dont le concours simultané lui est indispensable, quiconque n'est résolument porté ni par l'un ni par l'autre court risque de rester à l'écart ». Aussi froidement accueilli par M. de Blacas que par Talleyrand, Châteaubriand fût sur le point de se retirer en Suisse, afin d'y vivre à moins de frais (1), car ses *Réflexions politiques* en réponse à la lettre adressée à Louis XVIII par Carnot, ne l'avaient pas mis mieux en cour : « Le roi paraissait toujours charmé des services que j'avais le bonheur de lui rendre ; le ciel semblait m'avoir jeté sur les épaules la casaque du hérault de la légitimité ; mais plus l'ouvrage avait de succès, moins l'auteur plaisait à Sa Majesté. Ces *Réflexions politiques* divulguèrent mes doctrines constitutionnelles ; la Cour en reçut une impression que ma fidélité aux Bourbons n'a pu effacer. Louis XVIII disait à ses familiers : Donnez-vous de garde d'admettre jamais un poète dans vos affaires ; il perdra tout. Ces gens-là ne sont bons à rien... » (2). Il allait partir, quand la duchesse de Duras, fille du con-

(1) « Tout ce qui avait été esclave sous Bonaparte m'abhorrait, dit Châteaubriand ; d'un autre côté j'étais suspect à tous ceux qui voulaient mettre la France en vasselage. » (*Mémoires*, III, 397.)

(2) *Ibid.* III, 457, 458.

Digitized by Google

ventionnel Kersaint, et auteur d'Ourika, indignée d'un pareil oubli, en parla vivement à M. de Blacas. « Il répondit que j'étais bien libre d'aller où je voudrais. Mme de Duras fut *si orageuse*, elle avait un tel courage pour ses amis, qu'on déterra une ambassade vacante, l'ambassade de Suède. Louis XVII, déjà fatigué de mon bruit, fut heureux de faire présent de moi à son bon frère le roi Bernadotte » (1).

Mais Châteaubriand n'eut pas le temps d'aller occuper son poste. Brusquement Napoléon avait débarqué de l'île d'Elbe et s'avançait sur Paris. Des conférences se tenaient chez le président de la Chambre des députés, M. Lainé, avec la Fayette, Marmont et autres notabilités. Châteaubriand y assistait et soutint que le roi ne devait pas quitter Paris, mais s'y défendre à outrance. La Fayette fut du même avis : on ne les écouta pas et Louis XVIII partit soudainement pour Lille dans la nuit du 19 au 20 mars. Averti à temps par Clausel de Coussergues qui lui apportait de la part du Chancelier douze mille francs à prendre sur ses appointements de ministre de Suède, notre breton prit aussitôt la même route, avec sa femme, plus morte que vive, qui « regardait à tout moment par la lucarne du fond de la voiture pour voir s'ils n'étaient pas poursuivis ». Quand il arriva à Lille, le roi n'y était déjà plus ; les deux fugitifs se rejetèrent sur Tournay où ils rencontrèrent les deux frères Bertin, puis sur Bruxelles où la duchesse de Duras qui s'y était aussi réfugiée eut la douleur de perdre sa nièce : » La capitale du Brabant m'est en horreur : elle n'a jamais servi que de passage à mes exils ; elle a toujours porté malheur à moi ou à mes amis. » (2).

(1) *Mémoires*, III, 460.
(2) *Ibid.*, III, 496.

Digitized by Google

Ce futcependant à Bruxelles qu'un ordre du roi qui, comme le remarque M. de Lescure, n'était plus assez heureux pour être ingrat, l'appela à Gand pour y siéger dans son Conseil en qualité de *Ministre de l'Intérieur*, par intérim de l'abbé de Montesquiou parti pour Londres, L'œuvre principale, ou pour mieux dire unique, qu'il eut à diriger, pour donner une ombre de vie à ce gouvernement d'exil, fut la rédaction du *Moniteur de Gand*, fonction à laquelle il convenait mieux que tout autre, nul ne pouvant revêtir la pensée royale de plus d'éclat en la faisant connaître à la France et à l'Europe. « S'il était en effet exposé, dans ses rapports avec les personnes, à commettre bien des fautes, le génie de l'écrivain semblait se raffermir et s'éclairer d'intuitions sûres et soudaines, chaque fois qu'il prenait la plume, comme le soldat qui retrouve toute sa valeur l'épée à la main. Son *Rapport au roi sur l'état de la France au 12 mai 1815* est une œuvre d'un grand sens politique, et Napoléon put avec justice l'appeler, à Saint-Hélène, un très éminent service rendu à la maison de Bourbon. L'effondrement soudain de celle-ci devant une poignée de soldats, en frappant l'Europe de stupeur, avait fait disparaître toute la confiance des cabinets dans la solidité de la dynastie régnante. Plusieurs souverains, l'empereur de Russie en particulier, inclinaient à considérer alors la maison de Bourbon comme repoussée par la nation et y voir, à ce titre, un obstacle sérieux à la paix de l'Europe. Ce sentiment avait envahi les chancelleries plus encore que l'opinion publique, et Châteaubriand parvint à réagir contre lui par la publication de ce mémorable rapport » (1).

(1) De Carné, *Châteaubriand*, p. 40, 41.

Digitized by Google

Cependant les Cent Jours s'écoulaient et le canon de Waterloo annonçait la seconde chute de l'Empire. Des intrigues se nouèrent pour imposer à Louis XVIII le concours de Talleyrand et de Fouché : on lui persuada qu'il ne pourrait entrer en sûreté dans Paris si le duc d'Otrante ne faisait partie du cabinet, et, malgré les instances de Châteaubriand pour l'en dissuader, il s'y résigna et partit de Gand pour Saint-Denis. Quelle page d'histoire a jamais atteint l'intensité dramatique de celle-ci ! Châteaubriand, qui, lors de la retraite de M. de Blacas, n'avait pas su ou pas voulu comprendre l'invite personnelle que lui fit Louis XVIII, en la lui annonçant, avait néanmoins suivi le monarque :

« Le soir, vers les neuf heures j'allai faire ma cour au roi. Sa Majesté était logée dans les bâtiments de l'abbaye; on avait toutes les peines du monde à empêcher les petites filles de la Légion d'honneur de crier : Vive Napoléon ! J'entrai d'abord dans l'église : un pan de mur attenant au cloître était tombé ; l'antique abbatiale n'était éclairée que d'une lampe. Je fis ma prière à l'entrée du caveau où j'avais vu (quatre mois auparavant) descendre Louis XVI ; plein de crainte pour l'avenir, je ne sais si j'ai jamais eu le cœur noyé d'une tristesse plus profonde et plus religieuse. Ensuite je me rendis chez Sa Majesté ; introduit dans une des chambres qui précédaient celle du Roi, je ne trouvai personne ; je m'assis dans un coin et j'attendis. Tout à coup une porte s'ouvre ; entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, M. de Talleyrand marchant soutenu par Fouché ; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du roi et disparaît. Fouché venait jurer foi et hommage à son seigneur ; le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI, entre les mains du frère du roi martyr ; l'évêque apostat fut caution du serment (1)... »

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, IV, p. 51, 57.

Digitized by Google

Et le lendemain :

« Avant de quitter Saint-Denis, je fus reçu par le roi et j'eus avec lui cette conversation : « — Eh bien ! me dit Louis XVIII, ouvrant le dialogue par cette exclamation : — Eh bien, Sire, vous prenez le duc d'Otrante ? — Il l'a bien fallu. Depuis mon frère jusqu'au bailli de Crussol (et celui-là n'est pas suspect), tous disaient que nous ne pouvions pas faire autrement. Qu'en pensez-vous ? — Sire, la chose est faite : je demande à Votre Majesté la permission de me taire. — Non, non, dites ; vous savez comme j'ai résisté depuis Gand. — Sire, je ne fais qu'obéir à vos ordres ; pardonnez à ma fidélité ; je crois la monarchie finie. » Le roi garda le silence ; je commençais à trembler de ma hardiesse, quand Sa Majesté reprit : « — Eh bien, Monsieur de Châteaubriand, je suis de votre avis... » (1).

On s'explique facilement après cela, comment, bien qu'il eût été à la peine pendant l'exil, l'auteur du *Rapport au Roi* ne fut point l'un des favorisés du retour, et dut se contenter d'être nommé président du collège électoral du Loiret et de se voir inscrit, par un acte spontané de Louis XVIII (17 août 1815), sur la liste de la pairie reconstituée. Il fut élu secrétaire de la Chambre des pairs pour la session de 1816 ; mais l'entrée du duc d'Otrante dans le ministère formé par le prince de Talleyrand lui en ayant fermé l'accès, il se jeta dans les rangs de l'opposition royaliste ; et lorsque Talleyrand et Fouché succombèrent l'un après l'autre, « trébuchant contre les obstacles d'une impopularité plus forte que toutes les habiletés », ce fut le duc Decazes qu'il prit pour cible de ses attaques ; puis pour protester contre l'ordonnance du 5 septembre 1816 qui dissolvait la

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, IV, 60.

Digitized by Google

Chambre dite introuvable, il publia cette célèbre brochure intitulée : *La Monarchie selon la Charte*, qui signale la plus grande date de sa carrière de publiciste, et qu'il faut placer, malgré la disparate des idées contenues dans les deux parties dont elle se compose, entre les traités politiques de Montesquieu et les immortels pamphlets de Burke. Jamais écrivain, remarque M. de Carné, ne s'est plus heureusement assimilé deux grands modèles, en demeurant original (1).

C'était, en somme, comme il l'a dit lui-même, le premier *catéchisme constitutionnel* (2) composé pour l'instruction publique d'une génération qui, au sortir des clubs de la République, était passée dans les camps de l'Empire, et ignorait tout en fait de principes de gouvernement. Empruntant à la logique ses procédés les plus rigoureux, Châteaubriand n'y exposait pas seulement les droits et les devoirs constitués par la charte de 1814 ; il y revendiquait aussi les garanties complémentaires qui manquaient à la constitution octroyée, et demandait le droit d'initiative, refusé alors aux deux Chambres, l'éligibilité à trente ans, la substitution du renouvellement intégral au renouvellement annuel par cinquième, l'abolition de la censure sur les journaux et la liberté de la presse périodique au prix de cautionnements très élevés, toutes réformes convergeant vers un même but, la responsabilité collective d'un cabinet représenté par un chef, expression vivante d'une même pensée politique.

(1) De Carné, *Châteaubriand*, p. 47.

(2) *Mémoires*, IV, 135. « C'est là, dit-il encore, que l'on a puisé la plupart des propositions que l'on avance comme nouvelles aujourd'hui. Ainsi ce principe, que *le roi règne et ne gouverne pas*, se trouve tout entier dans les chapitres IV, V, VI et VII sur la prérogative royale. »

Digitized by Google

Cet ensemble de vues, très nouvelles pour l'époque, n'était pas pour plaire au cabinet. On le fit bien sentir à l'auteur qui fut atteint dans son amour-propre et dans ses intérêts par une saisie contre laquelle il fit énergiquement opposition et dont une ordonnance de non-lieu reconnut l'illégalité ; mais il fut rayé, par une disgrâce éclatante, de la liste des ministres d'Etat, et privé de la pension afférente à ce titre qui était à peu près son unique ressource. « Redevenu simple pair à pied ou à fiacre, comme dit pittoresquement M. de Lescure (1), Châteaubriand fit intrépidement face à l'adversité qu'il avait provoquée. Il vendit ses livres, ne gardant que son Homère. Il ouvrit chez Denis, notaire, une souscription à mille francs le billet, loterie dont l'enjeu était sa chère maison de la Vallée-aux-Loups, et il apprit à ses dépens que les partis ont leur ingratitude comme les rois. Quatre billets seulement furent pris sur quatre-vingt-dix. La Vallée-aux-Loups, mise aux enchères, fut achetée cinquante mille francs par le vicomte de Montmorency. Rude épreuve qui ne devait pas être la dernière, d'un dévouement trop indépendant pour n'être pas plus souvent puni que récompensé... » (2).

Châteaubriand avait prononcé quelques discours à la Chambre des pairs : mais la parole n'était pas suffisante pour un chef de l'opposition dynastique. « Je sentais que mes combats de tribune, dans une chambre fermée, et au milieu d'une assemblée qui m'était peu favorable, resteraient inutiles à la victoire, et qu'il me fallait avoir

(1) C'est Châteaubriand lui-même qui a fourni à M. de Lescure les éléments de ce trait : « Ma nature me rendit parfaitement insensible à la perte de mes appointements ; j'en fus quitte pour me remettre à pied, et pour aller, les jours de pluie, en fiacre à la Chambre des pairs. » (*Mémoires*, IV, p. 144.)

(2) De Lescure, *Châteaubriand*, p. 102.

Digitized by Google

une autre arme. La censure étant établie sur les feuilles périodiques quotidiennes, je ne pouvais remplir mon dessein qu'au moyen d'une feuille libre, semi-quotidienne, à l'aide de laquelle j'attaquerais à la fois le système des ministres et les opinions de l'extrême-gauche imprimées dans la *Minerve* par M. Etienne (1) ». C'est ainsi que fut fondée, avec le concours de MM. de Montmorency, de Vitrolles, de Villèle et de Corbière, la revue *Le Conservateur*, dont la première livraison parut en octobre 1818, et dont la durée fut de 18 mois. Des désaccords éclataient parfois au sein de cette rédaction sur laquelle planait le grand vol de Châteaubriand (2), et dont le but principal était d'atteindre, *per fas et nefas*, M. Decazes et ses collègues. Sur ce point on s'entendait toujours ; mais l'abbé de la Mennais, un ultramontain novateur, y coudoyait le cardinal de la Luzerne, un gallican de la vieille roche, et M. de Bonald y déployait ses thèses de métaphysique sociale à côté de M. Villèle qui, sans effort et presque sans bruit, occupa bientôt le premier rang, comme par l'effet, remarque malicieusement M. de Carné, de sa pesanteur spécifique. Les piqûres d'épingles y alternaient avec les coups de massue, et lors de l'assassinat du duc de Berry, on osa y accuser le duc Decazes de complicité dans le crime. Châteaubriand écrivait dans sa livraison du 3 mars 1820 : « ...Pas une proclamation pour annoncer à la patrie un si grand malheur ! Rien pour consoler le peuple, pour l'éclairer sur sa position et sur ses devoirs... Mais ceux qui luttaient encore contre la haine publique n'ont pu résister à la publique douleur. Nos larmes, nos gémis-

(1) *Mémoires*, IV, 151.

(2) De Carné, *Châteaubriand*, p. 50.

Digitized by Google

sements, nos sanglots ont étonné un imprudent ministre : *Les pieds lui ont glissé dans le sang* ; il est tombé. » Ce mot lui causa plus tard quelques remords, car il y revient en ces termes dans les *Mémoires :* « Enfin la mort de M. le duc de Berry accrut les inimitiés de part et d'autre et amena la chute du favori. J'ai dit que les pieds lui glissèrent dans le sang, ce qui ne signifie pas, à Dieu ne plaise! qu'il fut coupable du meurtre, mais qu'il tomba dans la mare rougie qui se forma sous le couteau de Louvel » (1).

Ce qui est sûr c'est que le duc Decazes, victime des circonstances, reçut en compensation l'ambassade de Londres, que le *Conservateur* cessa aussitôt sa publication, que Châteaubriand publia ses intéressants *Mémoires sur la vie du duc de Berry*, dont la duchesse voulut qu'on déposât un exemplaire dans la tombe du défunt, et que, négociateur actif de la combinaison qui fit entrer dans le ministère MM. Lainé, Corbière et de Villèle (2), il se contenta de la légation de Berlin.

La période de bataille est close pour un temps : de la théorie nous allons passer à l'action. Châteaubriand partit de Paris le 1er janvier 1821 ; « la Seine était gelée, et pour la première fois je courais dans les chemins avec les conforts de l'argent. Je revenais peu à peu de mon mépris des richesses ; je commençais à sentir qu'il était assez doux de rouler dans une bonne voiture, d'être bien servi, de n'avoir à se mêler de rien, d'être devancé par un énorme chasseur de Varsovie, toujours affamé, et qui au défaut des czars, aurait à lui seul dévoré la Pologne... » (3). Le récit de son voyage est fort pittoresque

(1) *Mémoires*, IV, p. 142, 143.

(2) *Ibid.*, IV, 171. « J'étais devenu, ajoute-t-il, le maître de la France politique par mes propres forces... »

(3) *Mémoires*, IV, p., 180.

Digitized by Google

dans les *Mémoires* : mais une fois arrivé à Berlin, voici l'ennui, avec les brouillards de la Sprée. Rien à faire au point de vue diplomatique : un Roi, une Cour et une Société moroses. Il prend pour occupation de rédiger un chapitre de ses *Mémoires* ; mais au bout de quelques mois, il n'y peut plus tenir et demande un congé pour assister aux fêtes du baptême du duc de Bordeaux. Si Sainte-Beuve avait étudié cette époque de sa carrière, il eut vite découvert le motif de cet ennui. M. de Lescure va nous le dire à sa place : « c'est que sa liaison avec Mme Récamier qui devait peu à peu se calmer, se pacifier, se discipliner, se macérer dans les renoncements de la raison et les tiédeurs de l'habitude, traversait encore la période des débuts » (1). Tout autre, naturellement, est le prétexte invoqué dans les *Mémoires* : « Je n'avais été envoyé à Berlin qu'avec le rameau de la paix et parce que ma présence jetait le trouble dans l'administration ; mais connaissant les inconstances de la fortune et sentant que mon rôle politique n'était pas fini, je surveillais les événements ; je ne voulais pas abandonner mes amis. Je m'aperçus bientôt que la réconciliation entre le parti royaliste et le parti ministériel n'avait pas été sincère ; des défiances et des préjugés restaient ; on ne faisait pas ce qu'on m'avait promis ; on commençait à m'attaquer... » (2). Il revint à Paris, assista au baptême du duc de Bordeaux à Notre-Dame, et 1er mai, il fut rétabli dans son titre de Ministre d'État. Mais bientôt « les cartes se brouillèrent ». Villèle se retira du ministère le 7 juillet, et Châteaubriand crut devoir le suivre dans sa retraite en donnant la démission de son poste à

(1) De Lescure, *Châteaubriand*, p. 105.
(2) *Mémoires*, IV, p. 209, 210.

Digitized by Google

Berlin. La situation politique, se compliquant de plus en plus, entraîna la dissolution du cabinet tout entier, et ramena aux affaires, le 15 décembre 1821, de Villèle et son inséparable Corbière. Le duc Decazes donna à son tour sa démission de l'ambassade de Londres, et le 9 janvier 1822, Châteaubriand y fut nommé. C'était un marche-pied pour le ministère des Affaires étrangères.

Quel retour à Londres après vingt-deux ans ! « Ma jeunesse, mon émigration, m'apparurent avec leurs peines et leurs joies. La faiblesse humaine me faisait aussi un plaisir de reparaître, connu et puissant, là où j'avais été ignoré et faible... Madame de Châteaubriand, craignant la mer, n'osa passer le détroit et je partis seul » (1). Ce séjour en Angleterre, dont il nous a laissé un piquant tableau dans ses *Mémoires*, en comparant « la secrète et silencieuse monarchie de Berlin et la publique et bruyante monarchie de Londres », ne devait pas être de longue durée. C'était le moment où la révolution espagnole, après la révolution italienne, posait pour les puissances coalisées la question de médiation ou d'intervention au nom de la paix européenne dont elles s'étaient donné la garde. Châteaubriand qui avait réussi à faire prévaloir ses idées de politique intérieure sur l'accord du respect du passé et le respect du présent, c'est-à-dire sur une monarchie qui a des ancêtres et qui possède les idées de son temps, voulut se faire aussi l'arbitre de la politique extérieure, pour lui bien résumée dans ces deux termes : d'abord faire reprendre à la France son rôle européen en réconciliant l'armée avec le drapeau blanc par une campagne destinée à rétablir les Bourbons sur le trône d'Espagne, et à permettre

(1) *Mémoires*, IV, p. 231.

Digitized by Google

d'intervenir dans les affaires des colonies espagnoles ; puis fort de ses victoires, fort de l'appui d'Alexandre qu'il séduira, fort de la faiblesse de l'Angleterre qu'il dupera, imposer à l'Europe la révision des traités de Vienne et nous rendre la frontière du Rhin : rêve audacieux dont il put réaliser la première partie en se faisant nommer ministre de France au Congrès de Vérone.

Il est vrai qu'il n'y fut délégué qu'en sous-ordre ; mais s'il s'effaçait officiellement derrière Mathieu de Montmorency, le ministre des Affaires Étrangères, il prit en réalité la direction des affaires. Il écrivait directement à Villèle ; il avait des entrevues avec Alexandre qu'il charmait ; il suggérait à Metternich les idées qu'il voulait imposer et que celui-ci rapportait diplomatiquement. Qu'on lise son livre sur le *Congrès de Vérone :* « Je ne crois pas, dit M. Maurel, qu'on puisse trouver dans aucune œuvre des plus fins écrivains ou des plus subtils diplomates, plus d'habileté, de souplesse, d'ardeur, d'énergie et de grâce. Un grand et noble but s'est proposé à un homme. Cet homme ne paraît pas, au premier abord, par sa brusquerie morale, son amertume, sa volonté rude, posséder les qualités nécessaires au succès de son entreprise. Mais cet homme est fort, d'un cerveau puissant et net. Il se vaincra donc, il contrariera sa nature. Il forcera son esprit à se plier aux circonstances, il se donnera en un mot toutes les qualités qu'il n'a point. Encore une fois le rêve était audacieux. Châteaubriand ayant lutté non seulement avec les diplômates, mais avec lui-même pour l'atteindre, mériterait notre admiration pour cela seul, si ce rêve, rendre le Rhin à la France, ne nous imposait pas reconnaissance et piété... (1) ».

(1) André Maurel, *Essai sur Châteaubriand*, p. 163.

Digitized by Google

Du Congrès de Vérone sortit la guerre d'Espagne. Il était naturel que celui qui, dès son ambassade de Londres, en avait conçu les plans, fut appelé à la diriger; Châteaubriand remplaça donc Montmorency au ministère des Affaires Étrangères, et le 23 janvier 1823, un belliqueux ultimatum de Louis XVIII annonça que le canon allait parler. « Ma guerre d'Espagne, le grand événement politique de ma vie, était une gigantesque entreprise. La légitimité allait, pour la première fois, brûler la poudre sous le drapeau blanc, tirer son premier coup de canon après ces coups de canon de l'Empire qu'entendra la dernière postérité. Enjamber d'un pas les Espagnes, réussir sur le même sol où jadis les armes du conquérant avaient eu des revers, faire en six mois ce qu'il n'avait pu faire en sept ans, qui aurait pu prétendre à ce prodige? C'est pourtant ce j'ai fait : mais par combien de malédictions ma tête a été frappée à la table de jeu où la Restauration m'avait assis !.. (1) »

Il ne faut pas juger cette guerre qui eut le mérite d'être courte, peu onéreuse et peu sanglante, au point de vue des idées actuelles, mais au point de vue des intérêts contemporains, et l'on reconnaîtra qu'elle permit à une politique hardie de fournir la preuve de la vitalité non éteinte de la France, d'étouffer un foyer révolutionnaire que son voisinage rendait dangereux et d'arracher l'Espagne à la domination de l'Angleterre. Or, pendant qu'on se battait à la française pour mettre au chapeau du placide duc d'Angoulême le plumet victorieux du Trocadéro (2), Châteaubriand qui tenait tous les fils de l'intrigue diplomatique, luttait pied à pied avec les cabinets européens, et l'on comprend que

(1) *Mémoires*, IV, 285.
(2) De Lescure, *Châteaubriand*, p. 110, 111.

Digitized by Google

sa coquetterie n'ait pu résister plus longtemps au désir de publier ses dépêches. « C'est peut-être, dit encore M. Maurel, la plus belle de toutes ses œuvres. Si familier qu'on soit avec les lettres accumulées dans les Archives d'État, il est impossible de rester froid à la lecture des pièces qu'il a réunies sous le titre : *Guerre d'Espagne*, seconde partie du *Congrès de Vérone*. Il y a là des pages immortelles, non seulement comme art, mais comme diplomatie. De la force aisée, de la puissance badine, de l'ardeur continue... il y a de tout cela et plus encore... Soigneux de sa gloire, il a eu soin de nous traduire les lettres de Canning, et c'est plaisir de lire les dépêches impatientes, rêches et lumineuses, bien anglaises, de cet homme d'État. Mais quelle joie de lire les réponses de son interlocuteur qui le cajole doucement, joue avec lui comme le chat avec la souris, endort ses craintes, caresse ses froissements, apaise ses colères, et non content de cela, se plaît encore à parler haut, en gentilhomme ministre d'un roi de la plus vieille famille royale d'Europe, qui, chez elle, aux Tuileries, en 1815, prenait le pas sur les rois et empereurs, ses hôtes et les vainqueurs de la France.. (1) ».

Châteaubriand avait réussi. Ferdinand VII était remonté sur son trône. L'Angleterre, qui avait signé des traités avec les colonies espagnoles émancipées, allait consentir à reconnaître de nouveaux gouvernements imposés par l'Espagne et par la France ; et l'ex-ministre, à l'apogée de sa grandeur, parlait déjà, à mots couverts, de la révision des traités de Vienne, lorsque tout à coup la roche Tarpéienne apparut derrière le Capitole. La duchesse d'Angoulême avait eu beau s'é-

(1) Maurel, *Essai sur Châteaubriand*, p. 167.

Digitized by Google

crier : « Il est donc prouvé qu'on peut sauver un roi malheureux ! », Châteaubriand s'imposait trop comme premier ministre. Toutes les intrigues de Cour se réunirent contre lui. Villèle, se voyant à la veille d'une retraite forcée, devinait enfin que son ami ne l'avait mis là que pour lui garder la place en attendant son heure, et cette heure était arrivée. On sacrifia la France à des intérêts personnels, et sous prétexte que le ministre des affaires étrangères refusait de défendre à la Chambre des pairs la loi déposée sur la conversion des rentes qu'il désapprouvait, on lui signifia brutalement son congé. Le jour de la Pentecôte, 6 juin 1824, il reçut avis d'une ordonnance royale qui confiait son portefeuille, par intérim, au « sieur comte de Villèle » lui-même.

(A suivre.) R. Kerviler.

Digitized by Google

LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT

A RENNES (1)

(Suite)

Lamoignon a laissé un journal encore inédit de son voyage, que cite M. Allier et dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque de Rouen, mais il a soigneusement évité de donner aucune indication sur ses démarches et sur ses visites à ses « confrères » de Bretagne (2).

Il se rendit notamment à Rennes, à Pontorson, à Saint-Malo, à Vannes, à Saint-Nazaire, à Nantes. Mais rien dans son journal ni dans ses lettres ne révèle ses relations avec ces sociétés. Dans sa correspondance officielle avec les ministres il est naturellement aussi discret.

A lire pourtant certaines de ces lettres, dit M. Allier, il n'est pas malaisé de deviner avec qui il a causé avant de les écrire. C'est ainsi que le 16 juin il mande au garde des sceaux des réclamations et des plaintes qui partout, en province comme à Paris, étaient celles du « Saint-Sacrement ».

« ... Le séjour que j'ai fait à Rennes et la communication que j'ai eue avec Messieurs du Parlement m'ont appris deux choses, dont j'ai cru, Monseigneur, devoir vous rendre compte.

« La première est qu'il n'y a guère de villes de France

(1) Voir le fascicule de septembre 1904.

(2) *Journal des voyages du sieur de Lamoignon en Bretagne pour la tenue des Etats et de son retour.* Manuscrit. Biblioth. de Rouen n° 2032, Raoul Allier, *La Cabale des Dévots*, p. 244.

Digitized by Google

où les blasphèmes soient si horribles et si ordinaires. Messieurs du Parlement ont donné des arrêts, il y a quelques années, pour réprimer ces désordres, mais plusieurs de ce corps m'ont témoigné que ce serait bien de vous supplier d'y envoyer une déclaration semblable à la dernière qui a été vérifiée au Parlement de Paris sur ce sujet.

« La seconde est un désordre extraordinairement plein de scandale qui se commet dans les prisons royales. Le geôlier de cette conciergerie paie tous les ans 4.000 francs au roi et croit par ce moyen avoir liberté de toutes choses pour se rembourser. Il commet des abus très grands à l'égard des galériens de la conduite desquels il est chargé. Il les laisse deux ans et plus sans les faire conduire et l'on prétend qu'il leur rend la liberté à beaux deniers comptants, et qu'à la dernière conduite où il y en avait un grand nombre, il n'y eut que ceux qui ne purent lui donner dix pistoles, lesquels n'échappassent point de ses mains dès la première journée. De plus il se commet toutes les ordures imaginables dans cette conciergerie, de sorte que cette maison qui est la maison du roi est un lieu tout public de prostitution (1)... »

Le voyage de Lamoignon eut d'heureux résultats, car le 1er juillet 1655 l'Assemblée de Paris reçut avis que la Compagnie de Vitré était fondée. « Il y a apparence, dit d'Argenson, que le voyage de M. de Lamoignon, qu'on avait prié d'y travailler, avança cet établissement qui dans la suite a produit de fort bons effets » (2).

(1) Raoul Allier, *La Cabale des Dévots*, p. 245.

(2) *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, par d'Argenson, édit. Beauchet-Filleau, p. 152.

Digitized by Google

III

Quel était donc le champ d'activité, le rayon d'action, quelles furent les œuvres de la Compagnie du Saint-Sacrement à Rennes ?

Comme partout, le sort des malheureux et des pauvres fut sa première préoccupation. Elle mande en effet en 1649 à la Société de Paris qu'elle s'occupa tout d'abord « de faire bannir les vagabonds dont la ville était accablée » (1).

Il n'est guère douteux que ce soit aux sollicitations indirectes de la Compagnie, qui comprenait très probablement des magistrats parmi ses membres, qu'est dû l'arrêt rendu quelques mois après par le Parlement de Bretagne « sur le règlement des pauvres de la province ».

Aux termes de cet arrêt du 29 janvier 1650 tous les pauvres valides des neuf paroisses réunies qui résident dans cette ville depuis six ans devront être renfermés, nourris, instruits et occupés en la Maison de Santé. Les malades, les invalides, les incurables seront conduits et traités à l'hôpital Saint-Yves.

Ceux qui n'ont pas six ans de résidence à Rennes seront expulsés et renvoyés dans leurs paroisses d'origine qui devront en prendre soin. La Maison de Santé et l'hôpital Saint-Yves enverront chaque jour douze pauvres valides, armés d'une hallebarde, aux diverses portes de la ville afin d'empêcher les mendiants et vagabonds d'y entrer. Le sénéchal devra vérifier si toute personne venant habiter Rennes a les moyens de vivre.

(1) *Annales*, éd. D. Beauchet-Filleau, p. 113.

Digitized by Google

Enfin il est interdit de mendier ; « il sera établi des troncs à l'entrée de toutes les églises, abbayes et monastères et l'on y fera des quêtes pour les pauvres (1).

Mais la ville n'avait point de fonds pour faire construire les bâtiments nécessaires à la Maison de Santé. L'arrêt du Parlement ne fut pas exécuté et les pauvres, un moment effrayés par les hallebardes des gardiens des portes, revinrent au bout de peu d'années encombrer les rues de la cité.

La misère du peuple, une misère générale, toujours renaissante, fut un des mauvais côtés du XVIIe siècle qui en eut par ailleurs de si brillants. Or l'assistance aux pauvres et aux souffrants était la principale œuvre de la Compagnie qui nous occupe.

L'une des formes de cette charité, qu'elle affectionnait particulièrement, c'était d'essayer de prêter assistance aux malheureuses femmes tombées dans le vice. Il n'est pas téméraire de penser que c'est aux suggestions de la Compagnie que sont dues les tentatives qui furent faites alors dans ce but

Justement vivait à Rennes à cette époque la veuve d'un conseiller au Parlement, madame Brandin de Bellestre, qui était de la race de ces femmes de haute vertu dont M. de Palys a si heureusement analysé la psychologie au début de son ouvrage sur les *Dames Budes* (2). Le XVIIe siècle a beaucoup produit de ces âmes d'élite dont la foi profonde éprouvait le besoin de se manifester en œuvres charitables.

(1) *Arch. d'I.-et-V.* C. 3796. Arrêt du Parlement de Bretagne du 29 janvier 1650, touchant le règlement des pauvres de ladite province Imp. in-18, à Rennes, chez P. Hellaudays, rue Saint-Germain, à la *Bible d'or.*

(2) Les *Dames Budes,* par le comte de Palys, p. 3.

Digitized by Google

Madame Brandin de Bellestre, qui était la tante d'Anne-Marie Budes, était riche et pieuse. Elle eut la pensée de fonder un asile pour les femmes de mauvaise vie, qui, paraît-il, étaient alors nombreuses à Rennes. Elle acheta dans ce but une maison et un jardin situés près la rue Saint-Etienne dans le faubourg de la ville et appartenant à M. du Plessix-Gouéré, pour le prix de 12.000 livres (1).

Son intention était d'ouvrir « un lieu de retraite pour les filles et femmes débauchées qui voudront se retirer du mal et se convertir parfaitement à Dieu, car trop souvent ces malheureuses sont empêchées de cesser leur vie de débauche par défaut d'un asile où elles puissent être reçues et retirées jusqu'à une entière réformation de mœurs et de vie (2).

Elle demanda, le 15 mars 1652, à la communauté de ville l'autorisation de clore le terrain et de bâtir une maison appropriée à son projet. Celle-ci l'accorda, mais en spécifiant que la nouvelle fondation ne pourrait jamais être une charge pour la ville. En effet la donatrice réclamait le « seul consentement » du corps municipal, déclarant que la maison de retraite « serait grandement utile et avantageuse au public et à la gloire de Dieu (3). »

L'évêque de Rennes, Mgr de la Motte-Houdancourt, approuva la fondation, qui fut autorisée par des lettres patentes signées de Louis XIV le 26 septembre 1653.

Madame de Bellestre demanda au Parlement d'enre-

(1) *Arch. munic. de Rennes*, 315. Requête à la communauté de ville, du 15 mars 1652.

(2) *Arch. munic. de Rennes*, 315. Supplique au Parlement du 9 février 1654.

(3) *Arch. munic. de Rennes*, 315.

Digitized by Google

gistrer ces lettres et la Cour le fit dans un arrêt du 9 février 1654, rendu dans les termes les plus encourageants (1).

De plus les Etats de Bretagne, réunis à Vitré en 1655, accordèrent leur autorisation pour la création à Rennes d'une maison de Filles de Sainte-Magdeleine. Ils avaient pourtant refusé, trois jours avant, la même autorisation aux Carmes déchaussés et aux religieuses Hospitalières qui voulaient s'établir à Auray, mais on peut croire avec raison que l'autorité de M. de Lamoignon ne fut pas étrangère à la faveur avec laquelle fut accueillie la requête de Madame Brandin de Bellestre. Elle demandait même à la haute Assemblée de députer quelques-uns de ses membres pour poser la première pierre de l'église qu'elle comptait faire bâtir et voulait dédier à saint Joseph, « cette église devant être la première et unique qui ait été dédiée dans la province de Bretagne en l'honneur d'un si grand saint ».

Les Etats acceptèrent la proposition de madame de Bellestre. Ils se mirent volontairement eux-mêmes « sous la protection et sauvegarde de saint Joseph », et déléguèrent MM. Dreux, chanoine théologal de Rennes, et Douart de la Morinais, procureur syndic de la communauté, pour poser la première pierre de l'église nouvelle (2).

Le 30 mars 1654, la municipalité signa une convention définitive avec madame de Bellestre. L'établissement devait s'appeler la Magdeleine, il devait être dirigé par des religieuses et la fondatrice devait avoir, « comme marque de sa fondation, dans le chanceau de

(1) *Arch. munic. de Rennes*, 315.

(2) *Arch. départ. d'Ille-et-Vil.* C, 2655. Registre des délibérations des Etats, 13 juillet 1655.

Digitized by Google

l'église à construire, une chapelle lui appartenant privativement, à elle, sa fille et ses hoirs » (1).

Mais la fondation projetée ne put être réalisée et l'église ne fut jamais construite. On trouve en effet cette note dans le recueil de Languedoc à la date de 1654 : « Cet établissement dans la rue Saint-Étienne n'a point eu lieu » (2).

Cependant l'idée de madame de Bellestre ne fut point perdue, elle se réalisa bientôt sous une forme plus durable et peut-être plus pratique.

Monseigneur de la Vieuville, qui avait succédé en 1661 à Monseigneur de la Motte-Houdancourt, avait créé une sorte d'asile dans une maison située à l'entrée de la rue Hux, au-dessus de la Motte à Madame, pour les femmes de mauvaise vie, « qui y seraient envoyées par autorité de justice » ; il négocia la fusion des deux établissements et celui dont madame de Bellestre avait eu l'initiative fut transporté onze ans après à la maison de la rue Hux qui devint la Maison du Bon-Pasteur.

L'évêque obtint en décembre 1665 des lettres patentes autorisant cette translation, et il fut décidé que les femmes pourraient entrer librement dans cette retraite avec le désir de changer de vie et en sortir volontairement.

La Maison du Bon-Pasteur a conservé cette destination jusqu'à la Révolution, époque à laquelle elle est devenue une caserne (3).

Faut-il voir aussi l'influence de la Compagnie du

(1) *Arch. munic. de Rennes*, 305.

(2) *Recueil de Languedoc*, art. 187. *Arch. Munic*, 573.

(3) Archives municipales, 305, 573. Recueil de Languedoc, art. 187. *Rennes Moderne*, par Marteville, III, p. 61. — *Histoire de Rennes*, par Ducrest de Villeneuve, p. 319.

Digitized by Google

Saint-Sacrement dans la fondation de la Maison du Tertre de Joué, dite de Saint-Méen, qui date de la même époque ? C'est très vraisemblable.

Vers le milieu du XVIIe siècle une maladie se répandit dans le peuple et fit de nombreuses victimes. On l'appelait vulgairement le « mal Saint-Méen », mais je n'ai pu en déterminer exactement la nature d'après les pièces d'archives que j'ai consultées.

A cette époque où la foi était plus vive et les médecins moins savants on allait volontiers demander la guérison aux saints. De nombreux malades se rendaient dans ce but en pèlerinage « au Grand Saint-Méen de Gaël », à huit lieues de Rennes, « où les reliques du saint fondateur de l'abbaye sont visitées avec vénération, dit une chronique du temps, des peuples de toutes les provinces du royaume (1) ».

Le nombre des pèlerins qui venaient implorer la fin de leurs maux du « saint Libérateur » était considérable ; de 1653 à 1685 il en passa par Rennes plus de 40,000 ; il en vint une fois 700 d'un seul diocèse et, certaines années, on en compta 5000 « tant des provinces voisines que des plus éloignées du royaume ».

Tous voyageaient à pied, beaucoup étaient misérables ; l'un d'eux, s'étant couché au pied d'une barge de paille dans une ferme près de Montfort, fut mangé par un loup. De pareils accidents étaient regrettables.

D'autre part, l'arrêt du Parlement de 1650 dont j'ai parlé plus haut et qui interdisait aux pauvres mendiants l'entrée de la ville vint encore compliquer les choses ; tous ces malheureux arrivant à Rennes de la région française par la route dite aujourd'hui route

(1) *Arch. munic. de Rennes*, 331.

Digitized by Google

de Paris étaient arrêtés aux portes de la ville et ne savaient que devenir.

C'est alors qu'un bourgeois de Rennes, appelé Guillaume Regnier, qui habitait une petite maison sur le haut du coteau qui dominait la ville et la vallée de la Vilaine et qu'on appelait le Tertre de Joué, s'émut de pitié. Faisait-il partie de la Compagnie du Saint-Sacrement ? Je n'ai pu le découvrir, mais si la supposition est gratuite, elle n'est pas chimérique.

Un jour de l'année 1650, touché de compassion à la vue de ces malheureux malades qui passaient devant sa porte en traînant leur misère, il en abrita quelques-uns dans sa maison.

Mais bientôt celle-ci devint trop petite, il se décida à bâtir une sorte d'hôpital de passage où 1200 malades pouvaient être reçus. Il légua à cette Maison de charité une rente destinée à permettre de donner à chaque passager pauvre 2 liards de pain, une chopine de cidre et le coucher.

Quelques années après, la ville prit la direction de cet asile si bienfaisant et si utile, elle y envoya des malades, notamment ceux qui étaient atteints de maladies mentales. Ce fut l'origine de l'hospice d'aliénés actuel de Saint-Méen (1).

IV

La Compagnie du Saint-Sacrement avait toujours considéré comme une des œuvres principales de son

(1) *Arch. munic. de Rennes*, 326, 331, 573. — *Recueil de Languedoc*, art. 194. — *Rennes moderne*, par Marteville, II, p. 349. — *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, par M. l'abbé Guillotin de Corson, III, p. 342.

Digitized by Google

apostolat la lutte contre l'hérésie. Cette guerre contre les protestants, elle la poursuivit dans toutes les villes du royaume, par tous les moyens et dans toutes les occasions. Il faut reconnaître qu'elle y mit parfois un acharnement agressif et usa de procédés souvent vexatoires.

Son esprit, ses tendances encouragèrent certainement la recrudescence de mesures restrictives qui devait aboutir à la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

Si les idées de tolérance commençaient alors à naître chez quelques esprits élevés, elles étaient inconnues du peuple qui, animé d'une foi très vive et ignorant les concessions nécessaires de la politique, supportait malaisément les détracteurs de ses croyances.

A maintes reprises, du reste, les protestants provoquèrent la colère des catholiques par le mépris qu'ils affectaient en public pour le Dieu de l'Eucharistie auquel ils ne croyaient plus. Ainsi, la question des tentures et du balayage des rues sur le parcours des processions de la Fête-Dieu devint une des grosses difficultés que les Parlements eurent alors à résoudre.

En Bretagne les religionnaires étaient dispensés de tendre, mais ils devaient laisser décorer leurs maisons par les catholiques voisins (1).

Justement, à cette époque, survint à Rennes un grave incident qui excita vivement l'indignation du peuple contre les huguenots. La Compagnie du Saint-Sacrement était toujours prête à venger « l'honneur de Dieu », comme on disait alors, c'était son premier but, la raison même de son titre. Il ne semble pas cepen-

(1) A. Rebelliau, *La Compagnie du Saint-Sacrement et les Protestants*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1903, p. 108, 117.

Digitized by Google

dant que la Compagnie de Rennes, florissante à cette époque, ait été mêlée directement à l'étrange événement qui souleva toute la ville le 4 juin 1654.

C'était le jour de la Fête-Dieu. La solennité du Saint-Sacrement, qu'on appelait à Rennes par abréviation « le Sacre », était alors célébrée le jeudi, jour de la fête liturgique. La cité tout entière était en mouvement. La procession solennelle allait traverser les principales rues.

Reportez-vous par la pensée à deux siècles en arrière, à cette époque où une foi vive animait toutes les âmes et figurez-vous ce que pouvait être la vieille cité rennaise un matin de Fête-Dieu.

Pour la peindre il faudrait avoir la palette de Victor Hugo. Vous connaissez tous le merveilleux tableau qu'il a tracé dans *Notre-Dame de Paris* du Paris du moyen-âge, qui commence par ces mots : « Si vous voulez recevoir de la vieille ville une impression que la moderne ne saurait plus vous donner, montez, un matin de grande fête, au soleil levant de Pâques ou de la Pentecôte, montez sur quelque point élevé, d'où vous dominiez la capitale entière et assistez à l'éveil des carillons (1) ».

Voyez-vous notre vieille ville éclairée par le soleil de juin, voyez-vous ses rues sinueuses, ses pignons surplombant, ses petits pavés mal joints, la foule endimanchée et joyeuse s'écrasant aux carrefours, et dans ses rangs le bon notaire René Duchemin qui va noter pour l'avenir dans son *Journal d'un Bourgeois de Rennes* l'étrange et triste incident qui marqua cette journée.

Justement cette année-là la procession devait faire

(1) Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, liv. III, II.

Digitized by Google

presque le tour de la ville. Partie de la cathédrale de Saint-Pierre, elle devait se rendre à l'église Saint-Germain. Ces deux églises n'ont pas changé d'emplacement, mais tout le terrain situé entre elles a été balayé par le terrible incendie de 1720.

La procession allait suivre la rue de la Cordonnerie (rue de la Monnaie), le grand bout de Cohue (rue de Clisson, la cohue était le marché), la rue des Changes et la rue du Puits-du-Mesnil. Cette dernière, quoique fort irrégulière, puisqu'elle remplaçait à peu près les rues de l'Hermine, d'Estrées et Nationale, était l'une des plus passagères de Rennes, c'était une sorte de carrefour où aboutissaient la rue de la Filanderie, la rue des Presses, la rue aux Foulous, la rue de la Charbonnerie.

Comme le trajet entre les deux églises était fort long on avait élevé en face du puits et adossé à la maison voisine un grand « reposoir » où le Saint-Sacrement devait s'arrêter.

La procession gagnait ensuite Saint-Germain par la rue de la Charbonnerie et la rue de la Cine (rue de Bourbon), laissant à gauche le placis Saint-François où le Palais de Justice presque achevé était encore entouré d'échafaudages.

A partir de ce point, nous pouvons suivre plus facilement le cortège, car la ville basse a beaucoup moins changé. Il longeait le placis Saint-Germain, traversait la rivière sur le pont de ce nom, prenait la rue Saint-Germain (aujourd'hui rue du Lycée), et, passant devant la chapelle des P. P. Jésuites (église actuelle de Toussaints) il arrivait à l'église des Carmes, située à l'entrée de la rue de ce nom.

Après y avoir fait une station, le cortège enfilait la

Digitized by Google

rue Vasselot, qui n'est pas modifiée, et débouchait devant l'église de Toussaints qui occupait l'emplacement de la Halle aux Blés, près des remparts. Ceux-ci sont représentés, comme vous le savez, par le boulevard de la Liberté.

De là, la procession remontait vers la ville haute par la Basse Parcheminerie, le pont de l'Isle, en face de l'escalier actuel du Cartage ; et, par la grande voie presque circulaire de la Poissonnerie, ou Haute Parcheminerie, arrivait au haut de la rue de Rohan actuelle. Enfin elle rentrait à la cathédrale par la rue de la Vieille-Laiterie, la place de la Grande-Pompe ou du Cartage, la rue du Four du Chapitre et la rue du Griffon qui ont encore conservé leur ancien aspect (1).

Toutes les maisons étaient tendues de draps blancs ou de tapisseries de haute lisse, d'où l'on avait écarté les sujets mythologiques peu décents, car c'était là un point sur lequel la Compagnie du Saint-Sacrement avait aussi porté toute son attention. Les demeures des protestants étaient également décorées, mais ceux-ci s'y prêtaient de mauvaise grâce.

Et dans ces rues étroites, jonchées de roses et de fleurs, éclairées par le soleil de midi, le cortège brillant passait à travers les flots du peuple agenouillé.

En avant marchait le clergé des neuf paroisses de la ville, avec ses ornements d'or, les nombreux ordres religieux, puis le Saint-Sacrement porté avec grande pompe (2).

(1) Pour ces indications, voir l'excellent ouvrage de M. Paul Banéat, le *Vieux Rennes*, et le plan joint à cet ouvrage qui montre la ville ancienne et la ville actuelle superposées.

(2) B. Vaurigaud, *Essai sur l'Histoire des églises réformées de Bretagne*, T. II, p. 224, 230. — Vaurigaud cite le Registre secret du

Digitized by Google

Ensuite venaient tous les corps constitués : les conseillers au Parlement en robes rouges, à leur tête le premier président Henry de Bourgneuf, et les présidents, leur mortier à la main, précédés des huissiers et suivis des avocats et procureurs. Après eux le Présidial, la Chancellerie, l'alloué et les autres corps de justice.

La Maison de Ville, les « Miseurs en charge, revêtus de leurs habits d'honneur », s'étaient assemblés à leur hôtel à dix heures et étaient allés entendre la messe à Saint-Pierre, puis ils avaient pris place à leur rang.

Une foule énorme suivait, respectueuse et recueillie, chantant des hymnes et des prières.

Et le cortège s'avançait « avec toute la magnificence qui se peut rendre à un si auguste mystère (1). »

Il était engagé dans la rue du Puits-du-Mesnil et le Saint-Sacrement allait atteindre le reposoir dressé en face du puits, à l'encoignure de la rue des Presses, lorsqu'un acte abominable fut commis.

De la fenêtre du grenier de la maison même à laquelle était adossé le reposoir on lança tout à coup des excréments dans une feuille de papier, « en sorte qu'il en tomba fort proche de l'autel ». L'intention était de jeter ces ordures sur le reposoir même près duquel elles furent répandues (2).

Ce fut un indescriptible tumulte.

Le peuple indigné se précipite vers l'entrée de la

Parlement de Bretagne à la date du 14 novembre 1654. (Arch. Parl. B. 288). Il n'est pas question à cette date de l'incident de la procession du 4 juin 1654.

(1) Vaurigaud, *Histoire des Églises réformées*, T. II, p. 224. — Vaurigaud cite le Registre secret du Parlement, mais sans indiquer la date. Je n'ai pas retrouvé au *Registre secret* cette citation.

(2) Journal d'un Bourgeois de Rennes au XVIIe siècle. *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie bretonnes*, T I, p. 103.

Digitized by Google

maison où le sacrilège a été commis et menace de tout saccager. On apprend aussitôt que cette maison est occupée par un calviniste nommé Gilbert Gamonet. La fureur redouble, on eût mis en pièces les auteurs de l'attentat, si les conseillers du Parlement n'étaient accourus, cherchant à apaiser le soulèvement. Sur l'ordre de Messieurs de la Cour, Gamonet est saisi et emmené aux prisons.

Le calme se rétablit peu à peu et sans doute la procession put continuer son parcours.

Mais l'émotion avait été vive, dans la journée la colère ne fit que s'accroître et toute la nuit des attroupements se formèrent dans la rue du Puits-du-Mesnil, le peuple menaçait de mettre le feu à la maison pour venger l'affront fait au culte catholique.

Les habitants effrayés allèrent le lendemain supplier le Parlement, par l'organe de l'un d'entre eux nommé François Devaux, « de faire défenses à toutes personnes de s'attrouper ni mal faire aux suppliants et d'enjoindre aux capitaines cinquanteniers de se mettre sous les armes pour empêcher qu'il n'y ait sédition » (1).

La Cour manda l'alloué de Rennes et lui ordonna de pourvoir à ce qu'il ne se fit aucune assemblée ni émotion dans la ville.

Il y en eut pourtant. L'indignation provoquée par l'acte odieux de ce calviniste ralluma les passions populaires contre les protestants et dix jours après éclata une véritable émeute (2).

(1) Registre secret du Parlement, 5 juin 1654. Arch. du Parlement, B. 287.

(2) Et non le dimanche qui suivit la procession, comme dit Vaurigaud; *Histoire des Eglises réformées*, t. II, p. 226.

Digitized by Google

V

On sait que le temple des protestants était situé en dehors de la ville, au village de Cleuné, à peu près à l'endroit où sont aujourd'hui les poudrières de l'artillerie. Ceux de la R. P. R., comme on disait alors (la religion prétendue réformée) qui se rendaient au prêche sortaient presque tous par la porte de Toussaints, placée près de cette église, à l'endroit où aujourd'hui la rue de Nemours débouche sur le boulevard de la Liberté.

Le dimanche 14 juin, une foule inaccoutumée se pressait sur la place de l'Église ; c'étaient presque tous « des gens du menu peuple, artisans et écoliers, qui « commentaient vivement l'irrévérence commise par « un calviniste le jour de la procession de la Fête-Dieu » et s'étonnaient qu'il n'en eût pas encore été fait justice. Beaucoup de personnes qui ne semblaient pas mues uniquement par la dévotion entraient et sortaient de l'église, d'autres stationnaient devant la porte du rempart.

Leurs dispositions paraissaient menaçantes. Aussi le lieutenant, les connétables de la ville et le procureur syndic de la communauté, « ayant l'appréhension de quelque désordre », se transportèrent au carrefour.

Ils essayèrent de dissoudre les attroupements et engagèrent les gens arrêtés à rentrer chez eux. Les groupes commençaient à se disperser lorsqu'un incident inattendu vint accroître l'émotion.

Le marquis de la Moussaye apparut tout d'un coup à cheval avec une trentaine de cavaliers, les pistolets aux

Digitized by Google

arçons de leurs selles, un autre à la main prêt à tirer, suivis de plusieurs laquais armés d'épées et de bâtons.

Le marquis de la Moussaye était le gouverneur de Rennes, c'était un protestant zélé, il était le petit-fils de cet Amaury de la Moussaye dont notre confrère M. Parfouru a publié les attachants mémoires (1).

M. de la Moussaye allait au prêche, mais venait aussi pour défendre ses coreligionnaires. Aussitôt, ceux qui s'apprêtaient à s'éloigner s'arrêtent, les groupes se reforment, hostiles et menaçants, ils s'approchent de la troupe des cavaliers. La Moussaye, qui était brave, tourne son cheval vers eux, à ce moment des pierres sont lancées sur les cavaliers, toutefois sans atteindre personne.

Le procureur syndic et les connétables se jettent courageusement entre les deux troupes, d'un côté ils supplient le gouverneur de continuer son chemin et de traverser la porte de Toussaints qui était tout près, de l'autre ils crient aux gens du peuple : Retirez-vous ! Rentrez chez vous !

Nouvel incident. Un carrosse paraît. C'était la marquise de la Moussaye qui se rendait elle aussi au temple de Cleuné. Le lieutenant et les connétables eurent un moment d'angoisse. Car la marquise de la Moussaye, — sœur de Turenne, — était une protestante non moins fervente que son mari, elle passait pour avoir un jour, dans le feu d'une discussion, donné un soufflet à l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr de la Barde. Pourtant le carrosse put passer sans encombre.

Au même instant les pierres volent de nouveau, des

(1) *Mémoires de Ch. Gouyon, baron de la Moussaye*, par P. Parfouru, 1901. Introd. p. xxx.

Digitized by Google

coups de pistolet partent. L'émotion s'accroît, la colère grandit, on était prêt d'en venir aux mains. Des écoliers montent sur le rempart et du haut de la porte de Toussaints jettent des pierres sur les cavaliers. L'un de ceux-ci s'élance sous la porte et pousse son cheval jusque dans la rivière, qui de ce côté sert de fossé à la ville, et de là tire plusieurs coups de pistolet sur les écoliers qui étaient sur le haut du rempart.

A ce moment des huguenots passaient revenant du prêche ou y allant, les plus graves désordres étaient à craindre, une sanglante collision pouvait éclater.

Le lieutenant, les connétables et le procureur syndic Douart de la Morinais multiplient les efforts, les objurgations, les menaces ; ils ordonnent aux hérétiques de rentrer rapidement chez eux. Ceux-ci le firent et heureusement aucun ne fut atteint.

Mais un événement bien plus grave allait dénouer la situation. Ils étaient encore au carrefour de Toussaints lorsque des hommes accourent et leur crient que le temple de Cleuné est en flammes. Le feu a été mis en plusieurs endroits et l'embrasement a été tellement rapide qu'il est impossible de l'éteindre.

Aussitôt les officiers municipaux courent au logis de M. de Bourgneuf, premier président, qui venait d'être prévenu par le conseiller du Boderu de l'incendie du temple.

Ils y trouvent plusieurs magistrats réunis et s'entretenant des mesures à prendre, entre autres les présidents Christophe Fouquet, Guy Le Meneust, et Pierre de Cornulier, les conseillers Renaud de Sévigné, Pierre Descartes, René Quélo et Jacques Le Gonidec, plus les capitaines cinquanteniers de la garde de la ville.

Renaud de Sévigné sortit pour s'employer à calmer

Digitized by Google

l'émotion populaire et alla jusqu'à Cleuné. Le temple était brûlé jusqu'aux fondations et complètement rasé. Il n'y avait rien à faire. Le premier président se contenta d'ordonner aux officiers municipaux de se tenir dans les rues pour veiller à l'ordre pendant le reste du jour ; ce qu'ils firent, « mais tous les habitants parurent sans émotion et autre déplaisir dudit incendie. » Ils s'étaient vengés.

Tous ces détails sont extraits du récit que fit le procureur syndic de la Morinais lui-même au Parlement le surlendemain, mardi 16 juin 1654 (1). Il eut soin d'ajouter que ce mouvement populaire n'était point dirigé contre l'autorité, que les habitants étaient soumis et fidèles au roi et respectueux des ordonnances ; il pria la Cour d'en informer le maréchal de la Meilleraye, commandant en Bretagne et l'évêque de Rennes.

Il fit remarquer qu'il avait essayé de prévenir le désordre en priant d'avance M. de la Moussaye de remettre à aller au prêche au dimanche suivant, ce qui eût permis de faire justice de l'irrévérence commise le jour de la procession de la Fête-Dieu, répression que le peuple attendait avec impatience.

Sur ce, la Cour commit deux conseillers René Quélo et Jacques Le Gonidec, pour faire une enquête à la fois sur le crime commis le jour de la procession du Saint-Sacrement, sur l'incendie du temple de ceux de la R. P. R. et sur le fait de port d'armes et d'assemblées tendant à tumulte et à sédition » (2).

De plus les protestants n'ayant plus de temple pour l'exercice de leur religion, le Parlement ordonna à

(1) *Registres secrets*. Archives du Parlement B. 287. (15 et 16 juin 1654).
(2) *Registres secrets*. Archives du Parlement B. 287. (16 juin 1654).

Digitized by Google

l'alloué de Rennes de leur en procurer un. Celui-ci se transporta à Cleuné, mais ne trouva rien. Il est probable que les habitants n'y mirent pas beaucoup de bonne volonté. Enfin, un mois après, il revint dire à la Cour qu'il avait découvert une maison très commode au delà du bourg de Vern, à deux lieues de la ville, avec un jardin derrière, pour servir de cimetière. Les huguenots trouvèrent sans doute que c'était un peu loin pour aller au prêche (1).

Le scandale de Rennes eut dans toute la France un grand retentissement. Louis XIV, qui voulait à tout prix rétablir la paix entre catholiques et protestants, enjoignit au Parlement de poursuivre sévèrement les auteurs de l'odieux outrage commis contre le culte catholique et en même temps ceux des troubles et de l'incendie du temple de Cleuné.

De plus il écrivit aux échevins, le 23 juin 1654, d'avoir à rebâtir le temple aux frais des coupables et si ceux-ci étaient insolvables à ceux de la communauté (2).

Revenons à Gamonet.

Ce Gamonet était une sorte d'agent d'affaires ou de banquier qui était venu s'établir à Rennes. Il était gascon, fort riche et calviniste zélé. Il nia formellement être l'auteur du fait, disant qu'il avait chez lui, ce jour-là, plusieurs femmes et filles de conseillers, excellentes catholiques, qui étaient venues pour voir passer la procession et ne les avaient pas perdu de vue, lui et sa sœur.

(1) *Registres secrets.* Archives du Parlement B. 287. (17 juin, 15 juillet 1654).

(2) *Archives municipales* N° 344. Lettre du roi aux échevins de Rennes du 23 juin 1654.

Digitized by Google

De l'enquête il résulta que la vraie coupable, celle qui avait jeté les ordures, était Marguerite Gamonet, âgée de 25 ans. Mais celle-ci avait trouvé moyen de fuir à Paris ; son frère, que les dispositions du Parlement à l'égard des hérétiques ne rassuraient pas, en appela à la Chambre de l'édit, à Paris.

Tous deux firent si bien qu'un arrêt du Conseil du 7 août 1654 ordonna au Parlement de Rennes de se dessaisir de l'affaire. La Cour tarda à obtempérer. Alors par un second arrêt du 1er septembre le président de Marbeuf et le procureur général Huchet de la Bédoyère furent mandés à Paris.

Le président de Marbeuf déclara que, « bien qu'étant fort âgé, il avait assez de force et de courage pour aller trouver le roi », mais la Cour décida de demander au souverain de les dispenser de ce voyage, démontrant que l'évocation obtenue par les réformés de Paris était sans droit et que, si le Parlement ne tirait une répression sévère de l'impiété commise, les catholiques de Bretagne seraient justement irrités, ce qui pourrait provoquer de nouveaux désordres et de nouvelles attaques (9 novembre 1654) (1).

Après avoir écrit cette lettre au roi, le Parlement se hâta de rendre son arrêt. Le 7 décembre il condamnait Gamonet à 1600 livres d'amende, applicables par moitié aux églises Saint-Pierre et Saint-Germain, et sa sœur Marguerite Gamonet à être pendue et brûlée par con-

(1) *Registres secrets*. Archives du Parlement. B. 288, 9 novembre 1654. — Vaurigaud, *Histoire des Eglises réformées*, II, p. 230. C'est le 9 novembre et non le 14, comme le dit Vaurigaud, que cette décision fut prise. La lettre du Parlement fut sans doute envoyée le 14 novembre 1654, mais elle n'est pas au Registre secret à cette date.

Digitized by Google

tumace (1). Une potence fut dressée dans la rue du Puits-du-Mesnil, au lieu même où le crime avait été commis et celle-ci fut exécutée en effigie. Elle y resta huit jours (2).

Mais les réformés de Paris se révoltèrent contre cette sentence et ils obtinrent du Conseil du Roi un arrêt vraiment excessif.

Il cassait celui de Rennes, condamnait le président de Marbeuf, le conseiller Huart de la Bourbansais et le procureur général Huchet de la Bédoyère aux dépens et ordonnait la restitution de l'amende (16 février 1655) (3).

Le Parlement protesta par des remontrances indignées contre cet arrêt « qui déshonore la religion et la justice ».

Il soutint que la condamnation était justifiée, que la maison où l'impiété avait été commise aurait dû être rasée et une chapelle bâtie à la place ; c'était ce que demandait la voix du peuple (4).

Malgré tout, la Chambre de l'édit, de Paris, qui devait juger les procès des hérétiques, évoqua l'affaire et, le 3 juillet 1656, Gamonet et sa sœur furent acquittés et la restitution de l'amende ordonnée (5).

Evidemment de pareilles décisions n'étaient pas de nature à assurer la pacification entre catholiques et protestants.

(1) *Registres secrets*. Archives du Parlement. B. 288, 7 décembre 1654.

(2) Journal d'un bourgeois de Rennes au XVIIe siècle. *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. I, p. 102.

(3) Vaurigaud, *Histoire des Églises réformées*, t. II, p. 232.

(4) *Registres secrets*. Archives du Parlement. B. 289, 10 mars-24 mars 1655. — Le président de Marbeuf fut exilé à Niort.

(5) Vaurigaud, *Histoire des Églises réformées*, t. II, p. 236.

Digitized by Google

Par contre, les auteurs des troubles et de l'incendie du 14 juin 1654 ne furent point poursuivis. Le temple de Cleuné, rebâti, fut incendié et démoli de nouveau deux fois par le peuple, le 7 janvier 1661 et le 25 avril 1675 (1) ; puis vint la révocation de l'édit de Nantes, qui défendit, en 1685, l'exercice public du culte protestant en France ; le temple fut si complètement rasé qu'il est impossible aujourd'hui d'en retrouver les traces.

BARTHÉLEMY POCQUET.

(1) *Archives municipales*, n° 345. — *Registres secrets*. Archives du Parlement. B. 301, 20 juillet 1661 ; et B. 329, 27 avril 1675. — Journal d'un bourgeois de Rennes, *Mélanges, d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. I, p. 180.

Digitized by Google

PIERRIK

1870

I

Ar c'hanol frommuz a groze,
Hag hon zoudarded a gouee,
A gouee stank, hag a boullad
En pep tu a rede ar goad...
Allaz ; an trec'h na deue ket...
Ekeitse, kichen eun oaled,
Eur plac'hik 'lere : « Ma Doue »...
« Ma Doue... Na goasan brezel ! »...
Hag, ar Vam-goz a hirvoude :
« Ma Fierrik kez ! Paour kez bugel ! »

II

Hag, en eur difronkan, e lar :
« Krenan 'ran... mes 'ive, piou oar
Nar neo ket ma Fierrik tiet,
Mar na man en erc'h gourveet
Tu pe du ?... Doue da viro !...

TRADUCTION

I. — Le grondement sinistre du canon se faisait entendre au loin ; nos soldats tombaient, tombaient encore ; de tous côtés le sang coulait à flots ; la victoire, hélas ! fuyait nos escadrons. Au coin d'un foyer désolé une jeune fille, tremblante, murmurait : « Mon Dieu ! » Et la grand'mère en pleurs se lamentait : « Mon Dieu ! quelle horrible guerre !.. Malheureux Pierrik... Mon pauvre enfant ! »

II. — Et la jeune fille sanglotait : « Je tremble, dit-elle ; mais, qui sait si mon frère — Dieu nous préserve d'un tel malheur — n'attend pas la mort, couché quelque part dans la neige par une

Digitized by Google

Micher ar zoudard 'zo garo ;
Na oa ket dioutan ar stad se... »
— En eur gluchan war he skabel,
Ar vam-goz he fenn a blege
En eul laret : « Paour kez bugel ! »

III

Pa deuas mare ar c'himiad
Wardro zerr-noz, me meus jonj mat,
A laras ar c'hoar 'neur oelan...
« Selaou, Annaïk, emean ,
Ar Frans a c'halv he bugale
D'hén difenn... mui evidon-me
Piou 'gar ar vro ?... a galon vad
D'hen venjiñ me ive a yel »...
Hag ar vam-goz a huanad :
« D' hen venjiñ, 'mei... Paour kez bugel !...

IV

« Mam-goz, ar c'hanol... selaouet...
Aboue tri miz na baouez ket...
Ar c'holl 'chom ganimp koulskoude...
Nan oñ tam zouezet a ze...
Traïtour d'ho fe, d'ar gir roet,

---

balle meurtrière ?.. Pourquoi aussi nous avoir quittés pour la guerre, lui qui a si peu d'endurance ?.. La grand'mère se laisse choir sur son escabelle : « Mon pauvre enfant, murmura-t-elle, en inclinant la tête. »

III. — « Quand sonna l'heure des adieux, reprit la sœur, — c'était au petit jour, je m'en souviens, — Pierrik me dit en pleurant : « Ecoute, Annaïk, la France en danger réclame les bras de ses enfants... et, qui la chérit plus que moi ?.. Eh bien, moi aussi je partirai, et de bon cœur... pour la venger... » La venger ! balbutia la grand'mère en soupirant !! »

IV. — « Entendez-vous, grand'mère... c'est le canon... et dire que cela dure depuis trois mois !.. et pas une bonne nouvelle ! Aussi bien, qui en serais surpris ? Traîtres à leur foi, à la parole

Digitized by Google

An Tad zantel ho deus gwerzet...
Hag ar vam-goz a respontas :
« Gwerzet ho deuz an Tad zantel
Doue zo just... Doue, allas !
A gastio... Paour kez bugel ! »...

V

Empad ma choñje en Pierrik,
A seve peden ar plac'hik,
Entanet, war zu an neñvou ..
Setu 'klevjoñt raktal moueziou
Ekreiz trouz an tennou... zoken
Eun dorn 'skô war dor al lochen...
Eun dorn pounner... « oh ! digoret
Buhan... n'allañ kén monet pel... »
— « Hen eo, 'mez ar vam-goz spoñtet...
Eur pok diñ c'hoaz, paour kez bugel... »

VI

Ar zoudard yaouank, leun a voad,
Hanter glozet e daoulagad ;
A goue : « Evit ma bro, 'mean,
Evit ar Frans eo a varvan... »

---

donnée, n'ont-ils pas délaissé le Saint-Père ? » Oui, ajouta la grand'mère, le Saint-Père, ils l'ont trahi ; et Dieu est juste... l'heure du châtiment est proche... Et mon pauvre enfant !..

V. — Annaïk pensait à son frère, et sa prière enflammée s'élevait vers le ciel. Tandis que la voix du canon parvient à leurs oreilles, un bruit de pas se fait entendre... quelqu'un frappe vivement à la porte de la chaumière : « De grâce, ouvrez, vite... vite... voici que les forces m'abandonnent ». « C'est lui, dit la grand'mère au comble de l'effroi... Un dernier baiser, mon pauvre enfant ».

VI. — Sur le corps meurtri du jeune soldat le sang ruisselle ; insensiblement son regard s'éteint... il s'affaisse : « C'est pour ma patrie, dit-il, c'est pour la France que je meure ». « Dieu de toute

Digitized by Google

« Ma Doue, deut dam'frealziñ,
'Me ar vam-goz ; gret diñ mervel...
Bet true outañ hag ouziñ... »
— Hag e varvas war he bugel.

BARZ MENEZ-BRE.

---

consolation, acheva la grand'mère, faites que je meure aussi ; Pitié, s'il vous plaît, pour son âme et pour la mienne... » Et elle expire sur le cadavre de son enfant...

BARDE DU MENEZ-BRÉ.

Kerfot, le 15 septembre 1904.

Digitized by Google

CHOSES DE CHEZ NOUS

Les congrès bretons ; les assises de Caërnarvon. — Monument commémoratif de la bataille de Saint-Cast. — La fête des La Mennais à Saint-Malo. — Un trésor littéraire à la bibliothèque universitaire de Rennes.

Si j'ouvre le dictionnaire au mot *congrès*, je lis cette définition : « Réunion de savants ou de partisans des mêmes idées ». Cette petite conjonction *ou* est très importante, car elle semble indiquer — ce qui est du reste l'exacte vérité, — qu'on peut être congressiste sans être savant, et réciproquement. A notre époque ces réunions se sont tellement multipliées, qu'il est presque aussi rare de trouver quelqu'un qui ne fasse pas partie d'un Syndicat ou d'une Société quelconque, que de rencontrer un Monsieur dont la boutonnière ne soit pas fleurie d'un ruban rouge, vert, jaune ou violet. Et naturellement chaque année on se paie son petit congrès. Tous les corps de métier ont le leur : il y a le congrès des menuisiers, celui des entrepreneurs, celui des charcutiers, celui des plâtriers, celui des serruriers et l'on verra sans doute bientôt les ramasseurs de bouts de cigares s'assembler solennellement pour discuter sur les améliorations qu'il convient d'apporter à leur profession. Il y en a qui sont extrêmement paisibles, comme le congrès des pêcheurs à la ligne ; Messieurs les Chevaliers de la gaule sont de ceux qui connaissent tout le prix et toute la valeur du silence. Il en est d'autres qui sont agités, tumultueux, mouvementés. Je lisais dernièrement, qu'à un grand congrès socialiste, la discussion fut si vive et les arguments si... frappants, qu'après la séance, on emporta hors de la salle une quinzaine de blessés, baignés dans leur sang. Et notez que ces bons

Digitized by Google

hommes-là avaient été convoqués pour préparer l'âge d'or de l'humanité, la paix universelle, la confraternité internationale. D'après la définition du dictionnaire, puisqu'ils étaient congressistes, ils devaient être « partisans des mêmes idées ». On frémit en pensant à ce qui serait arrivé, s'ils avaient eu des idées opposées !...

Au fond, voyez-vous, les congrès sont comme les champignons : il y en a de bons et il y en a de mauvais ; tout dépend de l'intention et du but qu'ils se proposent. Si rien n'est plus blâmable que ces assemblées tapageuses, où des orateurs, toujours les mêmes, viennent souffler la haine et prêcher le désordre à des braves gens naturellement tranquilles, rien ne doit être plus encouragé que ces associations fraternelles, où les cœurs battent à l'unisson, où les âmes s'élèvent et communient, cherchant ensemble une plus grande somme de bonheur, un idéal de paix et de liberté. La parole de l'Evangile : « *Væ soli* » sera toujours aussi vraie et aussi juste que cet axiome humain : « L'union fait la force ». Qu'y a-t-il par exemple de plus utile et de plus charmant que nos congrès bretons où, pour le coup, de véritables « savants partisans des mêmes idées » se retrouvent chaque année, apportant le fruit de leurs veilles laborieuses et de leurs travaux érudits ? Les polémiques religieuses y sont interdites tout autant que les discussions politiques ; c'est pourquoi on ne s'y bat jamais et si vous entendez dire un jour que quelqu'un en est revenu avec une jambe cassée ou une épaule démise, vous pourrez, sans crainte de vous tromper, affirmer que cet accident regrettable n'est dû qu'à une chute de voiture ou à une culbute d'automobile. C'est la Bretagne, notre chère Bretagne, qui est le sujet de toutes les conversations, comme elle est l'objet

Digitized by Google

de tous les Mémoires qui y sont présentés. On ne s'occupe que d'elle, on ne parle que d'elle, que de son passé si glorieux, de ses mœurs, de ses costumes, de sa langue. Dites, cela ne vaut-il pas mieux mille fois que de se chamailler pour savoir si les articles organiques ont autant de valeur que le Concordat, ou si M. Pelletan est aussi propre aux affaires que M. de Lanessan. J'écris ce mot *propre* dans le sens d'aptitude et je vous prie, chers lecteurs, de ne pas lui en donner un autre !...

Je me faisais ces réflexions l'autre jour, en revenant de Châteaubriant. Vous savez que c'est dans cette cité, la plus... angélique sans contredit de toutes nos villes, que l'Association Bretonne s'est réunie cette année. N'en déplaise à ceux qui prétendent que les congrès ne sont que des prétextes à des repas pantagruéliques, celui-ci a été particulièrement fructueux et intéressant. Certes nous y avons mangé autre chose que des racines carrées, — ce qui eut été le comble de la frugalité, — mais nous y avons aussi travaillé ferme. Si je voulais apprécier, en quelques mots seulement, chacun des travaux qui y ont été lus, cette chronique tout entière n'y suffirait pas. Nous avons pu constater que nos efforts n'ont pas été stériles et que la Bretagne est mieux connue, plus aimée et plus étudiée que jamais. Ce résultat a bien sa valeur ; mais il en est un autre que notre splendide concours hippique a mis en relief et que nous voulons signaler. Si entre voisins on est quelquefois amis, on est beaucoup plus souvent jaloux. Les Normands ont toujours été réputés pour leur élevage ; ils avaient raison d'en être fiers, mais ils avaient tort, en montrant les spécimens de leur race chevaline, de jeter sur nous un regard de pitié et de dire, sinon tout haut du moins tout bas, que sur ce point nous ne

Digitized by Google

pourrions jamais les atteindre. Eh bien, je crois pouvoir affirmer, bien que la compétence me fasse un peu défaut, que nous les avons dépassés. Les cent cinquante chevaux, qui ont défilé devant le jury de Châteaubriant, étaient hors de pair ; ils ont provoqué l'admiration de tous les connaisseurs et ils ont prouvé, — ce dont on se doutait bien un peu, — que leurs éleveurs n'ont plus rien à envier à personne, pas même à leurs voisins de Normandie.

Et la jeune sœur de l'Association Bretonne, la vaillante Union Régionaliste, tient, elle aussi, son congrès à Gourin. Au moment où j'écris ces lignes, c'est comme un écho lointain, une grande clameur qui m'arrive jusqu'ici, du fond des montagnes Noires. Ses membres, croyez-le bien, ne ressemblent en rien aux pêcheurs à la ligne ; ils ont l'ardeur, l'entrain de la jeunesse ; ils ont au cœur les nobles espoirs, les vibrants enthousiasmes ; ils faut qu'ils chantent. Et quand ils traversent les bourgades avec leurs bannières déployées et leurs binious qui jettent dans les airs leurs notes grêles et mélancoliques, quand leurs bardes entonnent les vieux cantiques d'autrefois et que le refrain en est repris en chœur par des centaines de poitrines mâles et énergiques, on espère et on salue. On espère, parce qu'ils sont la preuve que chez nous la vie est toujours intense, la foi toujours agissante et la poésie toujours en honneur. On salue, parce qu'il faut s'incliner devant un peuple, quand ce peuple acclame son pays et son Dieu. Bravo, les amis !... vous faites de la bonne besogne. Tirez des armoires les costumes de vos pères, ressuscitez les antiques usages, allez de l'avant, chantez toujours ; vous êtes la Bretagne de l'avenir, la Bretagne de demain !

Digitized by Google

En ai-je fini avec les congrès ? Non ; puisqu'il me reste encore à vous parler de celui de Caërnarvon. Je vous entends me dire : « Qu'est-ce que c'est que ce nom bizarre ? Où est située la ville qui le porte ? Est-ce dans une gorge perdue des monts d'Arrhée ou entre quelques falaises sauvages de la Cornouaille ou du Léon ? » Inutile de chercher, vous ne trouveriez point ; ce n'est pas chez nous, c'est dans le pays de Galles. Vous savez qu'en 1901, les Irlandais eurent l'heureuse idée de réunir chez eux tous les Celtes qui forment encore des groupes distincts en Europe et ailleurs. Aux grandes fêtes, qui furent alors données à Cardiff, ils étaient plus de dix mille, accourus des quatre coins de l'univers et, comme il convenait, la Bretagne y fut noblement représentée. On y décida que, tous les trois ans, un Congrès aurait lieu dans l'un ou dans l'autre des pays, qui ont conservé l'usage des idiomes celtiques : l'Irlande, l'Ecosse, le pays de Galles, l'île de Man et la Basse-Bretagne. Le pays de Galles réclama l'honneur d'organiser les secondes assises panceltiques et la petite ville de Caërnarvon fut choisie. Cette gracieuse cité, chef-lieu du Gaernarvonshire, située au bord du détroit de Menai qui sépare l'île d'Anglesea du pays de Galles, présentait, le 27 août dernier, une animation extraordinaire. De toutes parts les étrangers y affluaient, les maisons étaient pavoisées, la joie était peinte sur tous les visages. Pendant plusieurs jours ce ne fut qu'une série de fêtes, où une multitude innombrable, unie par les souvenirs du passé et les espérances de l'avenir, fraternisa au milieu d'une émotion intense et indescriptible. Aux défilés succédèrent les cérémonies symboliques au pied des menhirs ; aux séances savantes succédèrent les concerts et l'enthousiasme ne se ralentit

Digitized by Google

pas un seul instant parce que, dans ces restes d'une nation dispersée qui, en respectant les frontières, essaie de conserver son unité nationale, un même sentiment remplissait toutes les âmes et les faisait vibrer.

L'exaltation, l'orgueil de la race celtique fut l'idée dominante de ce second congrès, comme elle avait été celle du premier. C'est elle qui explique ces exhibitions, qui nous paraissent à première vue bizarres, comme : la procession du glaive, dit d'Arthur, haut de trois mètres, dont la garde est en or et la poignée en argent ; comme : le défilé des bardes couronnés de chêne et vêtus de deux toges immaculées. Tout cela paraît naturel là-bas, parce que tout ce qui rappelle le passé est entouré d'un incomparable prestige, parce que l'Angleterre est restée essentiellement traditionaliste. Ne l'a-t-on pas vu au sacre de son dernier roi Edouard qui, à l'aube du XXe siècle, portait un costume du Moyen-Age et voulut accomplir les mêmes rites que ses ancêtres avaient prescrits, il y a plusieurs centaines d'années ? Nos voisins nous donnent là une grande leçon et un grand exemple, dont nous devrions profiter. Le jour où nos Bretons et nos Bretonnes, dominant une fausse honte, voudront remplacer la redingote stupide et leurs robes plus ou moins ridicules par les riches costumes de leurs aieux ; le jour où chez nous nous tiendrons à notre langue comme y tiennent les Gallois ; le jour où, laissant de côté ce que l'on appelle bêtement le progrès, nous ressusciterons les usages et les coutumes d'autrefois ; ce jour-là la Bretagne aura retrouvé son ancienne gloire et son ancienne splendeur ; ce jour-là ce sera la renaissance de notre race qu'il faudra saluer.

Quelques-uns de ceux, qui désirent ce moment de tous leurs vœux et dont les efforts en préparent la réali-

Digitized by Google

sation, s'étaient rendus au pays de Galles : M. le marquis de l'Estourbeillon, Jaffrennou, Hamonic, Louis Henry, F. Even, Herrieu, etc... Botrel y était aussi et vraiment sa place était bien marquée à ces grandes assises bretonnes, sur cette terre sacrée des bardes. Il y fut particulièrement fêté, surtout, lorsqu'au concert du 31 août, il récita une pièce de vers, qu'il avait dédiée à ses frères gallois et qui se terminait par ces deux strophes :

« Travaillons tous ensemble à l'œuvre commencée ;
« Unissons nos efforts et nous réussirons ;
« La grande chaîne celte est encore brisée ;
« Tous ses chaînons épars nous les retrouverons.

« Nous referons la chaîne unique de naguères,
« Et, dès que son dernier anneau sera soudé,
« Nous en enchaînerons les haines et les guerres,
« Pour les jeter aux pieds de la Fraternité. »

Des religieuses du Saint-Esprit de Saint-Brieuc venaient d'arriver à Caërnarvon ; nos amis allèrent les visiter. Ce fut une marque de sympathie, qu'ils voulurent donner à des expulsées, à des exilées ; mais il me semble que leur charitable pitié dut être mêlée de quelque honte. Il est dur, quand on est Breton et Français, d'être obligé de reconnaître et d'avouer que la liberté n'existe plus chez soi et qu'il faut maintenant s'expatrier pour la rencontrer quelque part.

*
* *

L'union fraternelle, qui existe entre les Bretons et les Gallois, a pu être cimentée par ce congrès panceltique, mais à coup sûr ce n'est pas lui qui l'a fait naître. Elle date de bien plus loin, elle remonte beaucoup

Digitized by Google

plus haut et, si vous en voulez une preuve, écoutez cette histoire :

C'était à une époque, où il y avait guerre entre l'Angleterre et la France.

Sur une de nos grèves, une compagnie, composée de gâs du Trégor et du Léon, s'avance pour combattre un détachement de montagnards gallois. Ceux-ci apparaissent et viennent à la bataille, en chantant un air national.

Tout à coup nos Bretons s'arrêtent ; cet air, ils le connaissent ; il retentit chaque jour sur leurs landes, au milieu de leurs ajoncs. Alors, électrisés par ces accents qui parlaient à leur cœur, cédant à l'enthousiasme, ils entonnent à leur tour le refrain patriotique et l'on voit ce spectacle sans doute unique dans les annales de la guerre : deux troupes, avant d'en venir aux mains, chantant dans la même langue la même chanson. Les officiers commandent le feu ; mais eux aussi employaient le même idiôme et les soldats restent immobiles. Leur hésitation ne dure qu'un moment, l'émotion l'emporte sur la discipline et ces descendants des vieux Celtes se jettent dans les bras les uns des autres, renouvelant sur le champ de bataille ces liens de fraternité qui jadis unissaient leurs pères. C'était en 1758, au combat de Saint-Cast. M. de Saint-Pern-Couelan, petit-fils d'un témoin oculaire, déclare que ce touchant épisode lui fut raconté par plusieurs personnes, dont l'opinion peut faire autorité et qu'il est traditionnel dans le pays. Est-il authentique ? Est-il historiquement prouvé ? Je n'en sais rien et cela m'importe peu. Pour ce fait, comme pour bien d'autres du même genre, je me permets le raisonnement suivant : il est vraisemblable il n'a pas été démenti, il est

Digitized by Google

charmant... *donc* il est vrai. Tant pis si Messieurs les historiens ne sont pas contents !...

Mais, à part ces deux petits détachements, les armées en présence parlaient, hélas ! des langues différentes; elles combattirent avec acharnement et la lutte fut sanglante. Que reste-t-il de cette bataille mémorable ? Rien ou presque rien. On ne sait même plus où est l'emplacement de ce fameux moulin où, selon la parole mordante de La Chalotais : « le duc d'Aiguillon se couvrit de farine, pendant que l'armée française se couvrait de gloire. » On a bien érigé, pour célébrer cette victoire du 11 septembre 1758, une colonne représentant le léopard armoricain terrassant le lion britannique ; mais aucun monument n'a été élevé à la mémoire de ceux qui en ce jour firent acte du plus pur patriotisme. Leurs ossements reposent pêle mêle dans un petit cimetière, dont le terrain est inculte, où l'herbe pousse partout, où il n'y a pas une inscription, pas une plaque, pas un mot pour rappeler que sous cette terre dorment de leur dernier sommeil plusieurs milliers de héros. Des hommes de cœur se sont émus de cet abandon lamentable et de cette incroyable ingratitude ; ils ont organisé des conférences, ouvert une souscription et nous voulons espérer que bientôt s'élèvera une stèle commémorative, qui dira aux siècles à venir le courage des vainqueurs et des vaincus. Nous dressons assez souvent des statues à d'illustres inconnus ou à des gens qui n'ont été célèbres que par leurs vices ou leur bêtise, pour que de temps en temps au moins nous honorions le souvenir de ceux qui sont morts en braves pour défendre leur patrie et qui sont dignes de tous les éloges et de toutes les admirations.

Digitized by Google

*
* *

Ce n'est pas à Saint-Malo qu'on pourra reprocher d'oublier ses enfants. Elle garde leur mémoire avec un soin jaloux, elle étudie amoureusement leurs œuvres ou leurs actions d'éclat ; sa reconnaissance sincère et touchante semble les remercier sans cesse de la gloire, dont ils ont entouré comme d'un nimbe éblouissant le front de leur ville natale. Saint-Malo est fière de ses grands hommes et elle a raison, parce que jamais peut-être une cité aussi petite n'en a produit autant. Châteaubriand, Mahé de la Bourdonnais, Grout de Saint-Georges, Moreau de Maupertuis, l'abbé Trublet, Duguay-Trouin, Robert Surcouf, Boursaint, Broussais, Porcon de la Barbinais, Desilles sont à elle, bien à elle et Jacques Cartier lui appartient probablement aussi. Dans cette liste, dont beaucoup de capitales s'enorgueilliraient, j'ai omis à dessein les deux La Mennais, non point certes parce qu'ils ne sont pas deux des plus beaux fleurons de la couronne malouine, mais parce que l'hommage, qu'on leur a rendu récemment, m'oblige à leur donner une place à part et à en parler brièvement.

L'éminent religieux, qui succéda au fondateur de l'Institut de Ploërmel, était un jour admis à l'audience de Pie IX. Il lui dit : « Saint-Père, les deux La Mennais étaient deux hommes de génie, mais d'un génie bien différent. » Et le pontife, qui dans ses reparties promptes trouvait toujours le mot juste, s'écria avec un accent de douloureuse amertune : « Hélas ! ils n'étaient pas frères ! » Étrange et profonde parole ! Ces deux hommes, à l'aube de leur vie, dormirent dans le même berceau

Digitized by Google

et, sur les genoux de la même mère, ils ont bégayé la même prière. Tous deux aimèrent l'Église, reçurent ses leçons et revêtirent la livrée bénie de son sacerdoce. Mais brusquement ils se séparèrent, se lancèrent avec fougue dans des chemins opposés. L'un, ferme dans sa croyance, intrépide dans la prédication de la saine doctrine, resta constamment, partout et toujours, l'infatigable ouvrier de la vigne sainte et son nom restera éternellement écrit au livre d'or de l'apostolat. L'autre a donné aux ennemis de la foi des gages à jamais lamentables ; il a eu des complicités à faire tressaillir, jusqu'aux pieds de Dieu même, l'âme de sa mère chrétienne. Pie IX l'avait bien dit : « Ces deux hommes n'étaient pas frères. »

L'abbé Jean-Marie de La Mennais fut un apôtre et fut un saint. Prêtre d'une intelligence supérieure et d'une activité rare, il dut accepter le titre de vicaire général de la grande Aumônerie de France ; mais son humilité refusa obstinément l'épiscopat, qu'on lui offrit à plusieurs reprises. Convaincu que l'unique moyen de porter remède aux maux de la patrie était de purifier la source même des générations, il créa une ruche chrétienne, destinée à former des instituteurs pour l'enfance et il renonça à toute dignité ecclésiastique pour s'ensevelir dans la modesté direction de cet Institut des frères de Ploërmel, au frontispice duquel il écrivit ces paroles du Maître, qui résument toute sa vie : « *Sinite parvulos venire ad me.* » On parle de socialisme à notre époque ; il le fut, lui, un vrai socialiste, déversant sur le peuple les trésors de son cœur, usant sa vie à son service, sacrifiant pour lui jusqu'à son dernier sou et n'ayant qu'un regret en descendant dans la tombe : celui de ne pas vivre plus longtemps pour pouvoir

Digitized by Google

encore lui prouver son amour. Cette noble figure, entourée de l'estime universelle, ne s'effacera jamais ; sa renommée se perpétue et se perpétuera ; après avoir achevé sa fonction sur la terre, ce défunt parle encore par ses œuvres et par les fils de ses œuvres. Il reste la gloire la plus pure de la Bretagne contemporaine et la vraie gloire du nom de La Mennais et quand la vieille cité bretonne érigera une statue à ce bienfaiteur de l'humanité, qu'elle a vu, pendant près d'un demi-siècle, passer et repasser dans ses murs de granit, en faisant chaque jour un bien nouveau, la France entière applaudira Ploërmel, comme elle a applaudi naguères la capitale normande, procédant à l'érection d'un monument à l'abbé de la Salle.

Est-il besoin maintenant de parler de l'auteur, de Féli ? Qui ne connaît la vie de cet énigmatique enfant, qui fut triste à dix ans, lorsqu'il se promenait, songeur, sur les remparts de Saint-Malo, comme il devait l'être plus tard quand, vieillard délaissé et maudit, il faisait retentir de ses soupirs et de ses plaintes les ombrages de la Chesnaie ? Qui n'a pas lu ses œuvres admirables, sublimes, dont les premiers échos firent tressaillir le monde, comme si un nouveau Tertullien venait de naître, et dont la condamnation devait amener la chute de celui qui aurait pu être un autre Bossuet et qui ne fut qu'un illustre apostat, de celui qui n'eut pas assez de piété pour courber les genoux devant une sentence suprême et trop d'orgueil pour se soumettre ? Qui n'a pas tressailli enfin devant sa mort, devant cette mort qui ressemble à une nuit noire, où l'on cherche en vain à voir briller une étoile et où l'on n'entend que les sourds grondements d'un de ces orages secs, sans pluie, qui sont les plus terribles de tous et l'image des grandes

Digitized by Google

douleurs qui ne pleurent pas? A cette nature bilieuse et hypocondriaque, il manqua le sourire d'une mère : il avait à peine sept ans, quand la sienne mourut. A cet esprit puissant, illuminé par le génie, semblable à un nuage sombre zébré par les éclairs, il manqua d'avoir eu des maîtres : il n'en accepta jamais d'autres que lui-même. M. Caro, dans son bel article : *M. La Mennais d'après sa correspondance*, a dit justement : « Son âme fut comme l'Océan ; plus vaste et plus haute que forte, âpre et tourmentée, soulevée de temps à autre dans ses mobiles profondeurs, mêlant alors au flot troublé de la foi le sable et le limon de ses passions irritées, puis, retombant du haut de ses colères, dans un calme qui était moins un repos qu'une défaillance et se traînant péniblement sur les rivages dévastés de sa vie avec le gémissement d'une lassitude désespérée. »

Ce sont ces deux hommes, illustres à des titres si divers, que Saint-Malo voulut réunir dans le même hommage, le 17 août dernier, par l'apposition d'un marbre commun sur leur maison natale. Il y a quelque vingt-cinq ou trente ans une telle tentative eut facilement pris le caractère d'une offense à l'Eglise. De nos jours, par le fait des distances et de l'adoucissement qu'elles répandent sur toutes choses, cette cérémonie n'a choqué personne et la mémoire d'aucun des deux disparus n'en a souffert La Société Archéologique avait pris l'initiative de cette fête en l'honneur des La Mennais ; elle fut digne d'elle et d'eux. Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome, présida la séance solennelle, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, et y prononça un de ces discours fins et spirituels dont il a le secret : « Messieurs, s'écria-t-il en terminant, cet indomptable attachement, cette indéconcertable fidé-

Digitized by Google

lité, c'est ce dont nous témoignerons aujourd'hui. Peut-être éprouverions-nous quelque difficulté à concilier tous les éléments de l'abbé Jean ou tous ceux de l'abbé Féli et surtout à mettre les deux frères en accord constant. Qu'est-ce que cela fait ? S'il fallait être toujours logiques, où irions-nous ? Tirons-nous de ces contradictions, comme s'en tirent les femmes, qui aiment sans alambiquer, comme surtout s'en tirent les mères. » Ensuite, devant une assistance d'élite et au milieu des applaudissements, des orateurs et des savants passèrent en revue la vie et les œuvres de leurs éminents compatriotes. M. Herpin raconta l'enfance de Jean-Marie ; M. l'abbé Duine apprécia la littérature de Félicité ; M. Haize analysa la bibliographie des deux frères et M. Maigné fit l'historique du vieil hôtel de la famille.

Ce fut devant cet hôtel, leur maison natale, au numéro 3 de la rue Saint-Vincent, que la Société et ses invités se rendirent après la séance. Quand tomba le voile qui recouvrait la plaque commémorative, où étaient inscrits ces mots :

Ici sont nés :
JEAN-MARIE DE LA MENNAIS,
1780-1860.
FÉLICITÉ DE LA MENNAIS,
1782-1854.

le maire de Saint-Malo prit la parole, puis M. Giblat, d'une voix forte, qu'il sut moduler en véritable artiste, déclama une poésie qui impressionna vivement la foule. L'auteur en était M. Tiercelin, le distingué rédacteur de l'*Hermine* ; c'est dire ce que les strophes en

Digitized by Google

étaient parfaites, l'inspiration noble et profonde. Ces vers ont été si unanimement appréciés, ils peignent si bien le caractère de cette solennité, ils traduisent si heureusement les sentiments qui étaient au fond du cœur de tous, que je ne résiste pas au désir d'en citer quelques-uns. C'est une bonne fortune pour nous autres, pauvres prosateurs, quand des poètes, comme M. Tiercelin, viennent au secours de notre insuffisance et de notre incapacité.

« A Saint-Malo, sur le même rocher tranquille,
« Battu des mêmes flots et ceint des mêmes remparts,
« Que les vents déchaînés fouettent de toutes parts,
« Ils sont nés tous les deux, fils de la même ville.

« Refusant de se suivre en le même sentier,
« Voilà ces Malouins, oubliant qu'ils sont frères,
« Qui s'éloignent toujours vers des destins contraires ;
« Chacun gardant l'orgueil de son Dieu tout entier.

« Cherchant leur but, l'un sur la terre et l'autre au ciel.
« Ils sont les combattants des batailles sans trêves ;
« Le devoir différent, qu'ils ont vu dans leurs rêves,
« A deux pôles lointains : Paris et Ploërmel !...

« Et dans la certitude où chacun d'eux se fie,
« L'un atteste : Je pense !... Et l'autre dit : Je crois !...
« Tout un monde est entre eux, sur lequel une Croix
« Se dresse infranchissable obstacle de leur vie.

« Au pays de l'enfance ils restèrent fidèles ;
« Ils aimaient ces remparts, ces rochers et la mer,
« La vieille ville !... En cet abri, qui leur fut cher,
« Confions leur mémoire à ces lettres... Par elles

Digitized by Google

« Nous réconcilions leurs destins hasardeux,
« Heureux de terminer la discorde fatale,
« En faisant, sur le mur de la maison natale,
« Fraterniser deux noms, que nous aimons tous deux. »

*
* *

La bibliothèque universitaire de Rennes vient d'avoir la bonne fortune de recevoir un don magnifique. Vingt-sept volumes, renfermant les textes d'autant de Mystères bretons, lui ont été remis par M. Le Braz, professeur à la Faculté des Lettres. C'est le fonds le plus précieux et le plus considérable de documents manuscrits en langue bretonne qui existe en province et si celui que possède la Bibliothèque nationale, est plus grand par le nombre (73 au lieu de 27), on peut dire que la collection de l'Université de Rennes a, au point de vue de la valeur propre des ouvrages qui viennent de lui être légués, une importance égale, sinon supérieure, à celle de la collection parisienne. Ces manuscrits proviennent de deux sources. Douze d'entre eux ont été recueillis par M. F. Vallée, en partie grâce aux soins de la *Société pour la préservation du breton*. Les autres ont été donnés à M. Le Braz par M. Luzel ou découverts par M. Le Braz lui-même, au cours des missions qui lui furent confiées à cet effet par M. le Ministre de l'Instruction publique, en 1893 et 1894. L'intérêt de ces Mystères est capital pour l'histoire de la langue et de la littérature bretonnes, puisque le théâtre constitue, à vrai dire, la seule littérature écrite de la Bretagne. Ce sont des reliques précieuses, qui nous rattachent au passé, au génie de notre région et qui la font revivre dans ses plus hautes manifestations. Les personnes, qui

Digitized by Google

s'intéressent aux études celtiques, puiseront largement à ce trésor déjà riche et qui, nous l'espérons, ne fera que s'accroître ; elles sauront gré au distingué professeur d'avoir inauguré dans l'Université, dont il est un des membres les plus éminents, une tradition, dont il est permis d'attendre les résultats les plus féconds.

Le théâtre breton, tel fut l'objet du cours libre, que M. Le Braz fit pendant deux ans à la Faculté rennaise ; tel fut le sujet de sa thèse, qui vient d'être publiée. Il y a dans ces pages des opinions très discutables et qui sans doute seront discutées. On a reproché à M. de la Villemarqué d'avoir *vieilli* outre mesure tous les héros de ses chants du *Barzaz Breiz ;* ce reproche n'est peut-être pas aussi mérité qu'on le prétend. M. Le Braz, lui, appartient à une école diamétralement opposée ; celle du *rajeunissement* à outrance. Lequel des deux a raison ? Nous le saurons peut-être un jour. Quoi qu'il en soit, constatons que le présent ne semble pas confirmer les théories, pleines de désespérance, du nouveau docteur ès-lettres. Celui-ci insinue en effet que la Bretagne si poétique et si charmante d'autrefois est si anémiée, si malade, qu'elle n'en a plus pour longtemps ; que dis-je ? à le croire, elle serait déjà morte et les pages, si harmonieuses, si merveilleusement stylées qu'il lui consacre, m'ont tout l'air de vouloir sonner prématurément son glas. Dieu merci, il n'en est rien ; les tentatives qui sont faites de nos jours, en particulier par M. Le Bayon dans ses drames qui obtiennent un si vif succès, peuvent être saluées comme les indices certains d'une régénération prochaine pour notre vieux théâtre.

Je dis : régénération, remarquez-le bien, et non pas renaissance et non pas résurrection ; car, s'il y en a qui gémissent avec tristesse sur notre trépas ou qui le

Digitized by Google

chantent avec une joie mal dissimulée, je suis de ceux qui croient que la Bretagne n'est pas morte, mais qu'elle n'est qu'endormie. Justement, ce matin, le journal m'apporte ces paroles, prononcées au congrès de Gourin, par M. Griffyth Thomas, maire de Caërnarvon, qui a tenu à venir nous rendre la visite, que nous lui avons faite au pays de Galles : « Les races fortes, a-t-il affirmé, ne meurent jamais. Comme le disait Dumas dans *La Femme de Claude* : « on croit que la persécution nous a dispersés : elle nous a au contraire fortifiés et répandus et, nous tenant désormais par la main, nous formons aujourd'hui un filet dans lequel le monde pourrait bien un jour se trouver pris, le jour où il lui viendrait à l'idée de nous être hostile ou de se déclarer ingrat. » Cette citation prouve que le maire de Caërnarvon connaît très bien nos auteurs, elle prouve aussi qu'il a dans l'avenir une inébranlable confiance. Nous partageons ses sentiments; tant pis si des esprits moroses les taxent d'optimisme ! Plutôt que de se lamenter sur les défaillances de la Bretagne, il vaudrait mieux consacrer ses forces, comme M. Le Braz l'a fait avec tant de talent naguères, à faire revivre son glorieux passé. Ce ne sont pas les cendres d'un cadavre qui la recouvrent, ce n'est qu'un peu de poussière, la poussière des siècles, et quand cette poussière-là sera enlevée, la vieille, la très vieille Bretagne apparaîtra à tous plus neuve, plus belle et plus jeune que jamais. Et, bien que tout cela ne ressemble guère à une homélie, vous ne trouverez pas mauvais, n'est-ce pas, amis lecteurs, que je termine ces pages, comme se terminent les sermons, par ce mot, qui est tout à la fois un souhait et une prière. Ainsi soit-il.

Abbé A. Millon.

Digitized by Google

LE SEPTIÈME CONGRÈS

DE

L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

Le Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne a eu lieu cette année, comme nous l'avions annoncé, sur les confins de la Cornouaille et du Vannetais, au bourg de Gourin, dans les Montagnes Noires.

Le site était admirablement choisi. Les maisons du bourg, propres, coquettes, s'étagent sur des pentes que domine l'église. Au loin, un cirque de montagnes limite l'horizon. Leurs crêtes se dessinent nettement sur le bleu du ciel ou s'estompent dans les brumes du matin, ou se fondent avec les nuages en des coloris d'une richesse et d'une harmonie admirables à l'heure où le soleil se couche. C'est alors qu'il faut, dépassant un peu les maisons qui donnent à l'horizon des bornes trop étroites, s'arrêter un moment et contempler le spectacle d'un charme si puissant qui s'offre à cette heure aux heureux habitants du pays.

La Montagne est aride et sauvage. Sur le sommet de Toul-Laëron, des rochers abrupts, déchiqués, pointent çà et là au milieu d'ajoncs et de bruyères d'une vigueur remarquable. Là, le vent souffle sans obstacle et la vue s'étend au loin sur un paysage aux grandes lignes tristes. La vallée qui s'étend au pied de la montagne

Digitized by Google

forme avec elle un contraste charmant et offre aux yeux de grandes prairies vertes, de beaux arbres vigoureux. Même les derniers contreforts sont des pentes boisées qui font à cette vallée d'admirables fonds de tableaux. Le château de Tronjoly, « nid de verdure » comme l'a appelé un aimable congressiste, s'élève dans ce site calme, reposant, abrité des vents et, semble-t-il, des orages du monde, par les sommets qui le dominent.

Du château au bourg la route remonte un peu. Elle aboutit à la grande rue du village qui, à cet endroit, s'élargit pour former une longue place triangulaire. Une rangée de maisons borde cette place vers le haut et, derrière ces maisons, s'étend une autre place bien plus intéressante, bien plus caractéristique que la première, la place Plantée. Des arbres l'abritent, en effet, ne laissant passer qu'un demi-jour discret. Au milieu de ces arbres une fontaine monumentale déverse ses eaux dans une grande vasque de pierre. A la nuit tombante, les paysans conduisent leurs bœufs et leurs chevaux s'abreuver dans cette vasque, tandis que les jeunes filles du pays viennent remplir leurs cruches de grès aux jets de la fontaine.

Elles ont la physionomie agréable et douce, ces jeunes filles et portent avec grâce, quelquefois avec coquetterie leur costume simple, mais seyant. Les gâs, bien bâtis, sont alertes et ont le regard vif ; les gamins surtout ont la mine éveillée ; il faut les voir le dimanche à la sortie de l'église, se bousculant, courant bien fort et riant entre eux.

Seront-ils de bons Bretons, ces futurs hommes, ou se laisseront-ils influencer par les idées d'envie, de révolte, de désir qui font tant de mal à notre société ? Souhai-

Digitized by Google

tons ardemment qu'ils soient un jour dignes de la race à laquelle ils ont l'honneur d'appartenir.

. . . . . .

La séance d'ouverture du Congrès a eu lieu le vendredi 23 septembre, à 8 heures du soir, dans le préau de l'école libre des garçons augmenté d'une annexe pour la durée des fêtes et décoré avec un goût parfait. La salle, au fond de laquelle se trouvait une scène coquette, fut vite envahie par la population gourinoise qui s'intéressait à l'avance au succès de notre Congrès. Les brillants costumes bretons des bardes et de plusieurs congressistes jetaient une note pittoresque dans l'assemblée. Au premier rang se tenaient Madame la comtesse de Lescouet et Madame la baronne de Boissieu qui faisaient, accompagnées de Messieurs de Lescouet et de Boissieu, les honneurs de la soirée à leurs visiteurs.

Au premier rang également, on remarquait Madame Griffith-Thomas et M. Griffith-Thomas, maire de Caernarvon (pays de Galles) en grand costume de gala ; à côté d'eux l'aimable secrétaire du congrès panceltique M. Gwyneddon Davies. Ces frères Gallois venaient nous rendre la visite que plusieurs d'entre nous ont faite à leur beau pays il y a six semaines, et nous étions heureux de les voir au milieu de nous. Il nous manquait là, malheureusement, l'un de nos meilleurs amis, M. Henri Jenner, le vaillant Cornouaillais d'outre-mer qui nous a écrit à Gourin pour nous dire combien il était de cœur avec nous.

Sur l'estrade, à côté de M. de l'Estourbeillon, directeur de l'U. R. B. prennent place Mesdames Mosher (Bretonez Tramor) bienfaitrice de l'U. R. B. qui suit assidûment tous nos congrès, C.-A. Picquenard, Griffith-Thomas ; MM. le curé de Gourin, le recteur de Langonnet ;

Digitized by Google

Griffith-Thomas, Gwyneddon Davies, de Lescouet, Louis Tiercelin, directeur de la revue l'*Hermine*, et le Dr C.-A. Picquenard, trésorier général de l'U. R. B.

M. de l'Estourbeillon déclare ouvert le septième congrès de l'Union Régionaliste Bretonne et donne la parole à M. de Lescouet, maire de Gourin et conseiller général. Nous empruntons au Journal *Le Nouvelliste de Bretagne* le résumé de son allocution :

M. de Lescouet, maire de Gourin, souhaite aux congressistes la bienvenue dans ce petit coin de Bretagne qu'il administre et où, à défaut du confortable qu'ils sont habitués à trouver ailleurs, ils peuvent être assurés de recevoir un cordial accueil.

Le but que vous poursuivez, dit-il, en substance, rend à notre pays un inestimable service : sauvegarder nos mœurs et nos coutumes anciennes, protéger nos costumes, préserver de la ruine notre langue si belle ; n'est-ce pas là une œuvre belle et saine ?

Le vent mauvais qui souffle n'a pas encore accompli son œuvre néfaste, et si les Bretons et surtout les Bretonnes abandonnent, hélas ! leurs costumes si pittoresques, il leur reste encore, grâce à leurs poètes, les Tiercelin, les Jaffrennou, les Botrel et tant d'autres, leurs antiques légendes et leurs chants inspirés, puissants évocateurs d'un glorieux passé.

On dit que la Bretagne se meurt, que la Bretagne est morte ! Non, Messieurs, elle veille, la main sur la garde de cette épée qui fut jadis sa sauvegarde, et saura, s'il le faut, défendre encore ses libertés et ses croyances menacées.

M. de Lescouet évoque ensuite le souvenir des saints glorieux, patrons de la vieille Armorique, et des hommes illustres ; et combien grand en est le nombre qui, dans toutes les branches de l'activité humaine, illustrèrent notre belle Bretagne. Avec cette cordialité

Digitized by Google

qui est le propre de notre race, il souhaite la bienvenue à M. le maire de Caernarvon et à sa gracieuse compagne, « frères par le langage », qui n'ont pas craint d'affronter la fureur des marées d'équinoxe pour venir apporter aux Bretons de Bretagne le charme de leur présence.

M. le maire de Gourin adresse enfin un souvenir ému à ces enfants de la Bretagne qu'un édit brutal chasse loin de la patrie aimée, et à qui, sur la terre étrangère, on réserve un accueil enthousiaste.

J'espère, Messieurs, dit en terminant M. de Lescouët, que vos fêtes se passeront sans un nuage, dans la paix et la concorde. Nous poursuivons tous le même but : faire la France grande entre toutes les nations ; mais aussi conserver à la Bretagne la suprématie qu'elle a toujours eue et qu'elle doit toujours conserver sur les autres provinces en lui gardant ce qui la distingue de ses voisines, parfois jalouses, c'est-à-dire ses mœurs, sa langue et ses croyances

M. de Lescouët se rassied au milieu des applaudissements et M. de l'Estourbeillon prend la parole à son tour ; nous tenons à citer quelques extraits de son discours fréquemment interrompu lui aussi par les vivats de l'assistance toute entière. Il montre d'abord le but de l'U. R. B. :

Ses réunions ne sont-elles pas, selon le mot d'un vieux barde de Cambrie, de véritables « synodes de paix, de fraternité et d'union ! » Là revivent pour quelques jours cette vieille fraternité, ce vieil amour des Celtes les uns pour les autres, à une époque de troubles, d'esprits anémiés ou desséchés par la haine et le dédain contre Dieu, la patrie et la liberté ! Et chacun, secouant la torpeur des siècles accumulée sur sa race, regagne sa ferme ou son manoir, répétant à l'envi : « Breiz da virviken ! »

Le besoin d'être libre, de parler la vieille langue, nourriture

Digitized by Google

de l'âme bretonne, n'est-il pas un besoin de l'âme de nos compatriotes? N'est-ce pas une de ses plus grandes joies que de revivre pendant quelques jours la vie des ancêtres ?

Or, l'Union Régionaliste n'a-t-elle pas précisément pour but de sauver ce vieil héritage de nos pères, de vivifier partout l'esprit et le caractère breton, de montrer que, nous aussi, nous pouvons avoir une vie à nous, une vie propre ?

Et cette vie propre, nous la défendons, non seulement par l'apostolat bardique, par la défense de la foi, de la langue, des costumes mais encore et surtout par les travaux de notre section économique, dirigés notamment sur l'importante question de l'émigration.

Nos émigrés, seront-ils les glorieux jalons d'un peuplement rêvé, où disséminés épars et sans force, se verront-ils absorbés par les hôtes chez lesquels ils se seront implantés ?

Il importe que nous ne courrions pas à l'aventure! Il importe que la Bretagne, en voyant partir de trop nombreux enfants, trouve du moins une compensation dans ce fait, qu'ils sèmeront dans les pays nouveaux ses idées traditionnelles, garants futurs des transformations inéluctables du monde moderne, basées sur l'unique point de départ : la *Tradition*, et qu'ils marcheront à la conquête de la justice enfin rendue après une si longue attente à la race celtique, puisque, pour les races comme pour les individus, il y a, paraît-il, une justice immanente !

Notre cher Directeur déplore ensuite le malheur de l'émigration qui a disséminé un million de Bretons sur toutes les parties du globe. La situation de ces malheureux est, hélas! bien précaire ; ils ne peuvent guère songer à constituer des centres homogènes où ils vivraient heureux :

Leur départ n'a servi en rien à la petite patrie, mais au simple bénéfice de ceux qui s'appliquent le plus à les mépriser.

Supposez un instant la concentration de toutes les forces

Digitized by Google

vives, la réunion des efforts des 200,000 Bretons de Paris groupés en association, en syndicat, se soutenant les uns les autres sous le drapeau de la tradition, s'appliquant, quelles que soient leurs divergences, à le rendre intangible. De quel poids ne seraient pas sur les décisions du pouvoir central les manifestations de leurs volontés !

La réalisation d'un tel but est l'idéal de l'U.R.B. Les émigrés eux-mêmes, aussi bien que les Bretons d'Armorique, doivent y aider de toute leur force, par la conscience qu'ils acquierrent de la dignité de la langue nationale.

Iez hon tadou, iez beniget
E pep amzer, komzet hon c'hreiz.

En vérité, ne sommes-nous plus des hommes ? N'avons-nous pas un passé assez glorieux, qui nous permet de fouler aux pieds sans crainte les sarcasmes et les mépris ?

Et pourtant, trop souvent nos compatriotes, à peine sortis du pays, renient leur foi religieuse, leurs costumes, leurs origines. L'étranger profite de cette faiblesse coupable pour imposer à nos compatriotes sa domination humiliante, alors que la Bretagne et les Bretons ne doivent plus être les éternels sacrifiés de l'histoire !

Hélas ! n'en est-il pas de même aussi pour ceux qui restent encore chez nous et qui faiblissent devant l'arrogance et le mépris bourgeois ?

A l'instar de nos frères du pays de Galles, qui ont reconquis leur langue et dont l'orateur est fier de saluer les nobles représentants et en particulier M. Griffith Thomas, maire de Caërnarvon, mettons en œuvre ce vieil esprit celtique, qui fait vibrer nos âmes !

Dalc'h sonj deuz an amzer tremenet ! Par la décentralisation et le régionalisme, récupérons nos indéniables droits !

Et ce faisant, nous aurons mérité non seulement de notre petite, mais aussi de notre grande et victorieuse patrie la France, qui se veut voir célébrer dans toutes ses forces vives !

Le zèle celtique qui doit vaincre ne nous fera pas défaut !

Digitized by Google

L'orateur n'en veut pour garant que l'ardeur apportée par les familles de Lescouët, de Boissieu, Alexandre, dans l'organisation des fêtes de Gourin.

Comme le disait Dumas, dans *La Femme de Claude* : « *On croit que la persécution nous a dispersés, elle nous a au contraire fortifiés et répandus, et, nous tenant désormais par la main, nous formons aujourd'hui un filet dans lequel le monde pourrait bien un jour se trouver pris, le jour où il lui viendrait à l'idée de nous être particulièrement hostile ou de se déclarer ingrat !* »

Les races fortes ne meurent jamais ! Breiz da virviken !

L'admirable discours de M. de l'Estourbeillon s'achève au milieu de chaleureux applaudissements. Le public trépigne ; c'est un enthousiasme indescriptible et justifié.

Mais voici le *clou* de la soirée ; nous voulons parler de la conférence de ce bon Breton qu'est le poète Louis Tiercelin. Nos lecteurs nous permettront de laisser la parole à notre ami, M. Picart, professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon, qui en a donné un compte-rendu fort exact dans *La Dépêche de Brest* du 25 septembre 1904 :

M. Louis Tiercelin se lève. L'orateur est de grande taille ; une longue barbe orne son visage sympathique. Sa voix est claire, sa diction parfaite. Qui, d'ailleurs, ne connaît l'excellent directeur de l'*Hermine* ?

« Sa superbe conférence, écrite dans le style exquis qui lui est propre », pour nous servir des termes mêmes dont M. de l'Estourbeillon a fait usage pour le complimenter, a été soulignée par de nombreux applaudissements et des bravos répétés. En voici un pâle résumé :

Après avoir annoncé qu'il s'était promis de ne jamais parler en public, selon cette réserve que Renan prête aux peuples celtiques, « qui leur fait croire qu'un sentiment perd la moitié de sa valeur quand il est exprimé », il dit n'avoir pu résister

Digitized by Google

à de pressantes instances et parlera en poète plutôt qu'en théoricien, en Breton surtout, de la *Bretagne fidèle*.

Fidèle aux devoirs, c'est-à-dire à la loi, à la morale, aux bienséances... Tous les peuples et tous les individus se piquent de cette fidélité. Le Breton, d'ailleurs, sait, à l'occasion, contre la loi et contre l'opinion, se montrer un original ou un héros.

Fidèle aux engagements, à la parole donnée... Nul ne l'est plus que le Breton, et sa fidélité a des nuances si délicates qu'il est surtout fidèle à la faiblesse et au malheur.

« La religion et la royauté ont connu, aux jours prospères, les dissidences et les attaques des Bretons indépendants : mais, aux heures critiques, la France et Rome n'ont trouvé que des Bretons fidèles. »

Mais cette fidélité *aux autres*, qui est une vertu, n'est pas la seule... La Bretagne est fidèle *à elle-même*, et c'est une force. Son histoire est une lutte pour se conserver son caractère intégral et ses frontières intactes...

Le conférencier en prend des exemples dans l'Histoire, depuis la conquête des Romains jusqu'à la Révolution ; il montre comment la Bretagne défend d'abord son autonomie politique, qu'elle perd au début du seizième siècle, et son autonomie administrative et judiciaire, abolie dans la nuit du 4 août.

Au seizième siècle, la Bretagne n'est plus *un corps*, mais *une âme*. Cette âme fut le principe de sa vie au cours du siècle dernier ; elle anime « ceux-là qui ont marqué leur place, et souvent la première, dans le livre des chroniques de France, qui vient de se fermer en 1900. »

Que réserve le vingtième siècle aux tentatives régionalistes ? La Bretagne sera-t-elle un jour reconstituée dans son gouvernement ? Doit-elle regagner seulement un peu de son autonomie ? »

Qui peut le dire ?

Du moins, faut-il lui conserver son âme, c'est-à-dire ce qui, selon Renan, constitue « l'excellence de notre race » ; la pureté du sang, l'inviolabilité du caractère, l'esprit de famille, le

Digitized by Google

respect des morts, la délicatesse du sentiment et l'espérance éternelle.

Conserver sa langue aussi, ou mieux ses deux langues.

Le conférencier proteste également contre ceux qui ne voudraient qu'une langue en Bretagne.

« Le français doit rester la langue de notre esprit ; le breton, la langue de notre cœur. »

Il proteste aussi contre de fâcheuses tendances de séparatisme. On peut souhaiter une France mieux ou autrement administrée, mais la France est nécessaire à la Bretagne.

D'ailleurs, la Bretagne est nécessaire à la France. Elle est la « réserve de son idéalisme... »

Et il termine en faisant allusion au pardon de Saint-Hervé, qui a eu lieu dimanche à Gourin. Le saint aveugle avait une filleule, Christina, qui était le charme de sa vie...

« La Bretagne est cette Christina. Voilà son ministère charmant près de la France. Souffrez qu'elle le garde encore. Tant qu'elle ne sera pas la grande dame que vous voulez la refaire, laissez-lui son rôle de filleule et de petite amie.

« Qu'elle cueille les fleurs et chante les cantiques de son idéalisme, fidèle à la France et fidèle à elle-même toujours. »

M. de l'Estourbeillon attend que les acclamations des auditeurs aient pris fin pour remercier M. Tiercelin de sa belle conférence, puis quatre petites Gourinoises dans leurs plus beaux atours montent sur la scène et chantent *Les Sabots de la Duchesse Anne*. On applaudit, puis c'est le tour du barde *Mab en Argoat* (Alfred Lajat) qui détaille avec sa jolie voie de ténor le *Dalc'h sonj, o Breiz-Izel*, qui obtient un succès mérité.

Ar Barz Melen lui succède et déclame sa poésie *Salut aux Montagnes Noires* que nous donnons ci-dessous :

J'aime à te contempler, ô gigantesque arète,
Dressée à l'horizon du pays de Kerné ;
Tout enfant, je te vis quand je levais la tête,
C'est à tes pieds, ô Ménez-Du, que je suis né.

Digitized by Google

Amant passionné de la belle nature,
Plus âgé, j'ai quitté la ville bien souvent,
Et, par les chemins creux cachés dans la verdure,
J'ai gagné tes sommets où souffle le grand vent.

J'ai foulé ton vieux sol, Ménez-Hom aux flancs sombres,
Accroupi comme un sphinx au bord de l'Océan,
Oh ! c'est là que la nuit doivent errer les ombres
Du grand saint Corentin et du grand saint Renan !

J'ai franchi ton sommet, Ménez-Kelc'h, ô montagne !
D'où l'on peut voir d'un coup les pics audacieux,
Qui semblent s'élancer du sol de la Bretagne
Pour servir de piliers à la voûte des cieux !

Je vous connais aussi, nobles crêtes dentées,
Kerrek-an-Tan, Roc'h-Veur, Hinguer, Stang-Kergoulaz ;
Je vous connais, forêts, landes accidentées,
Qui tapissez les flancs des montagnes de Laz.

J'ai vu Toul-Laëron ; j'ai parcouru la rampe
Qui, de Goarem-ar-Boulc'h, descend vers Tronjolly ;
J'ai vu Konveau, j'ai vu l'humble taillis qui rampe
Au loin sur la montagne, à l'est de Penguilly.

Et de tous ces sommets, contemplant ma Patrie,
Mon cœur a tressailli plein d'un bonheur sans nom,
En te voyant si belle, Armorique chérie,
Oh ! je me suis senti fier d'être né Breton !

C'est ici sur nos monts, les êtres et les choses,
Semblent rivaliser en noblesse, en beauté,
Chez le peuple qui vit sur leurs bruyères roses,
D'un passé glorieux quelque chose est resté !

Il faut voir nos Bretons, au jour des grandes fêtes :
Hommes, femmes, enfants, superbement parés,
Au pied des saints autels, viennent courber leurs têtes
Ou prier avec foi leurs patrons vénérés.

Digitized by Google

Admirons les aïeux à longue chevelure,
Porteurs du bragou-braz et du chupen-gornek ;
Ceux de Kastel-Névez, en costume de bure,
Et les beaux bragou-ber du pays de Gouëzek.

Pénétrons dans l'église ; écoutons leurs cantiques.
Quels accents solennels ! Quels accents vigoureux !
A t'entendre, je crois, noble langue celtique,
Entendre, dans le ciel, le champ des bienheureux.

Oui, vous êtes toujours dans la Montagne-Noire,
Dignes de vos aïeux, si grands dans le passé !
O Bretons, vous n'avez jamais cessé de croire.
Sur vous, sans résultat, les siècles ont passé !

Oh ! conservez toujours, au cœur de la Montagne,
Les costumes, la langue et la foi des aïeux !
Vous réaliserez la plus grande Bretagne,
Où chanteront, un jour, mille bardes joyeux !

O Dieu des Celtes, toi qu'adorèrent nos pères,
Dieu, veille sur leurs fils et leurs petits-enfants !
Dieu des Celtes, pour eux, tisse des jours prospères !
Que partout, le front haut, ils marchent triomphants !

N'abandonne jamais les gâs de nos montagnes,
Eux dont l'esprit, toujours, s'élève vers ton ciel.
Garde des fils vaillants à nos belles campagnes.
Tant que seront debout les monts de Breiz-Izel !

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier la belle pièce intitulée *La Voix des âmes* que notre excellent ami, le comte Henry de la Guichardière, fit applaudir ensuite ; mais nous avons du moins la satisfaction d'en citer les derniers vers. Puissent-ils donner une idée de ce morceau d'une superbe envolée. Les voici :

Digitized by Google

« Apôtres du progrès, les Bretons oublieux
Reprendront, pas à pas, la trace des aïeux
Libres, riches et forts, ajoutant avec gloire
Des chapitres nouveaux à leur ancienne histoire.

Et grâce à leurs enfants, maîtres de l'avenir,
Les nôtres désormais ne pourront point finir,
Comme ces nations stériles et cupides
Que le néant emporte avec leurs berceaux vides.

Et les peuples confus de honte et de remords
Verront pareils aux flots de l'Océan qui gronde
Les Celtes se ruer à l'assaut du vieux monde
Sur l'ordre impérieux de votre voix, ô Morts !

La chanson déjà célèbre du *Ty Kaniri Breiz*, chantée par Yves Berthou, entouré de plusieurs bardes et le joli chœur *Kousk Breiz-Izel* de l'abbé Le Maréchal exécuté d'une manière charmante par un groupe d'enfants et de geunes gens de Gourin et fort bien accompagné sur le piano et l'harmonium, recueillirent ensuite beaucoup d'applaudissements.

Enfin la soirée se termine par le chant national des Armoricains, le *Bro Goz ma Zadou* qu'entonnent tous les bardes et avec lequel alterne l'hymne national des Gallois *Hen wlad vy nhadau* dont Madame Griffith-Thomas chante un couplet et dont les bardes reprennent en chœur le refrain. Désormais l'U. R. B. est connue à Gourin : on sait que nous sommes de vrais Bretons et à la fin de cette belle soirée les applaudissements de la foule massée dans la salle nous le prouvent suffisamment.

Le lendemain 24 nous nous trouvions tous réunis dans une salle de l'école libre que des mains habiles avaient ornée avec un goût charmant. Au-dessus de la

Digitized by Google

porte d'entrée flottaient des drapeaux français ; aux murs étaient fixés des étendards semés d'hermines, puis les armes de la Bretagne et des pays Celtiques. Devant l'estrade ornée d'une rampe faite de troncs de sapins enguirlandés de gui s'étendait un délicieux parterre formé de bruyères et d'ajoncs ; c'était, en un mot, un cadre bien breton, bien approprié à la nature des questions qui allaient être traitées.

La première séance de travail a eu lieu à 9 heures et a été présidée comme les suivantes par notre sympathique directeur M. de l'Estourbeillon.

Le grand Français et le grand Breton qui préside aux destinées de l'U. R. B. est un modeste, mais un vaillant : connaissant à fond notre histoire, nos mœurs, nos besoins économiques, possédant une intelligence vive, un cœur droit, un esprit précis, sachant résumer toutes les questions agitées dans nos congrès, il s'en suit qu'il dirige toujours avec un tact parfait les séances de l'U. R. B. Aussi a-t-il l'estime même d'une partie de ceux qui ne partagent pas ses convictions politiques. Il a réalisé ce phénomène de grouper autour de lui, au sein de l'U. R. B. des hommes appartenant aux opinions les plus diverses, de l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche. Et pourquoi cela ? C'est parce que, voulant développer toutes les richesses économiques de notre région, il a repris publiquement la doctrine de Monroë en appliquant à notre pays une parole célèbre : « *la plus grande Bretagne dans la plus grande France* » (1). Pourquoi encore ? C'est parce qu'il prêche partout la concorde et l'union comme il nous l'a montré par cette phrase « *nous sommes tous frères* » qu'il appliquait dans

(1) Discours prononcé par M. de l'Estourbeillon à la séance d'ouverture du congrès de Lesneven.

Digitized by Google

un de ses récents discours à tous ses compatriotes sans distinction de caste ou d'opinion. Le voilà, le parfait démocrate qui se prodigue sans compter, pour préparer l'avènement du progrès social et, par conséquent, du bien-être dans notre chère Bretagne, en un mot, pour conserver à notre petite patrie le beau surnom qu'elle sera toujours fière de porter, le surnom de « *perle de la France* ».

Cet hommage mérité rendu à notre cher Directeur, revenons à la première séance de travail du congrès de Gourin. M. de l'Estourbeillon assisté de Mmes Mosher et Griffith-Thomas, de MM. Griffith-Thomas, Davies, l'abbé Marzin, Escot, déclare la séance ouverte. Afin de fixer l'ordre du jour, il arrête la liste des communications qui seront faites à l'U. R. B. Ce sont : 1° un mémoire de M. Le Berre sur la réorganisation du *Sou Breton*; 2° un mémoire, par le même, sur l'histoire populaire de la Bretagne ; 3° un mémoire de M. l'abbé Favé sur l'industrie des dentelles sur le littoral breton; 4° un mémoire, par le même, sur l'assistance par le travail ; 5° un rapport par M. Caurel sur les travaux de la section de langue bretonne ; 6° une étude sur les houillères de Quimper, par le docteur Picquenard ; 7° le compte-rendu annuel de la section littéraire et historique ; 8° l'art décoratif dans les pays celtiques, par l'abbé Bossard ; 9° le compte-rendu annuel de la section économique, par M. Lajat ; 10° l'éducation rurale, les syndicats agricoles, les serviteurs ruraux et les pouvoirs publics, les jardins ouvriers en Bretagne, par M. Choleau ; 11° note sur l'histoire de Gourin, par M. Toulgoat ; 12° un rapport de M. Coulmic sur les moyens de faire une revue de la mode bretonne ; 13° un rapport sur le concours de gwerz, par M. Ber-

Digitized by Google

thou ; 14° un mémoire sur les saints bretons, par M. de Laigue, etc., etc.

L'ordre du jour étant fixé, les orateurs inscrits commencent immédiatement leurs communications.

M. l'abbé Guillerm demande l'unification du célèbre chant de marche de Jaffrennou, le *Kan Bale Tud Breiz*.

Notre distingué compatriote, dont le travail sur les mélodies populaires va bientôt paraître, comme nous l'annonce M. de l'Estourbeillon, obtient gain de cause et on lui adjoint MM. le chanoine Buléon et F. Jaffrennou pour opérer ce travail d'unification.

M. de La Guichardière demande ensuite que le même travail soit fait pour le *Bro Goz ma Zadou*. Sa proposition est aussi renvoyée à la commission.

M. l'abbé Favé appelle l'attention des congressistes sur la belle initiative de Madame de Lécluse, d'Audierne, qui a organisé à la suite de la dernière famine une œuvre admirable d'assistance par le travail. Dans le but de procurer des ressources aux femmes et aux filles de marins cette bonne Périgourdine devenue Bretonne a créé, elle protestante, une œuvre catholique. Groupant les jeunes filles dans un atelier spécial, donnant aux femmes mariées de l'ouvrage à domicile, elle les a fait initier à l'art de la dentelle d'Irlande, et M. l'abbé Favé nous montre un spécimen de leur travail qui prouve l'habilité des ouvrières. Mgr Dubillard, ce véritable évêque breton qui aime tant nos marins, a pris un vif intérêt à cette tentative couronnée aujourd'hui d'un plein succès.

Le Dr C.-A. Picquenard signale l'existence d'une œuvre analogue créée à l'île Tudy par des femmes de cœur appartenant à la meilleure société de la région.

M le Président les prie tous deux d'apporter aux

Digitized by Google

assises d'hiver de l'U. R. B. qui se tiendront à Châteaugiron, pays de la dentelle, des renseignements détaillés sur ces intéressantes créations.

M. le Président lit ensuite un article extrait de l'*Ouest-Eclair*, où l'on constate combien le renom des articles *dits parisiens* fait de tort aux articles fabriqués dans le pays. On s'amuse beaucoup de l'histoire de ce négociant avisé qui, ne pouvant se débarrasser d'un stock de bas cyclistes confectionnés à Rennes, eut l'idée de les étiquetter « articles de Paris » et put ainsi les écouler en quelques jours. Il faut réagir contre cette centralisation excessive.

Après échange d'observations de la part de MM. Philouze, Bossard et Choleau, il est décidé que, pour faire connaître les industries de notre région, l'U. R. B. mettra au concours en 1905 une étude de géographie commerciale de la Bretagne avec carte à l'appui.

Ensuite le Dr C.-A. Picquenard lit une *Etude sur le bassin houiller de Kemper*. L'auteur y résume les recherches faites dans ce bassin depuis 1752. Sa conclusion est que ce bassin renferme des couches puissantes de schistes bitumineux atteignant en bloc au moins 90 m. dans la plaine de Kuzon, tandis que la houille est peu abondante dans le bassin qui forme une ellipse d'environ 5 kilomètres sur 600 mètres. Il y a donc lieu, comme l'indiquait déjà Rivière dans ses *Etudes géologiques sur les environs de Kemper*, parues en 1838, d'exploiter les schistes bitumineux très riches en goudron et en huile de schiste ; si, chemin faisant on rencontre de la houille, on ne la négligera pas, non plus ; mais elle ne doit à aucun prix être l'objectif principal de ceux qui voudront tirer parti des richesses que renferme le sous-sol de Kemper et de ses environs.

Digitized by Google

A 2 h. 1/2 de l'après-midi nouvelle séance de travail. La salle est remplie d'un nombreux public.

M. le Président a comme assesseurs : Mesdames Mosher et C.-A. Picquenard ; MM. Evans, secrétaire du Gorsedd Gallois, récemment arrivé ; Le Grand, conseiller d'arrondissement ; les abbés Bossard et Corre.

M. Jean Choleau donne lecture d'un travail très approfondi sur *les causes de la désertion des campagnes* et *l'éducation rurale*. Notre distingué collègue, si habitué à traiter toutes les grandes questions d'économie sociale, désirerait que l'on choisit les instituteurs et institutrices au sein des longues familles de la campagne ; il désirerait que dans les écoles et aussi qu'au lieu d'envoyer les jeunes campagnards faire leur service militaires dans les villes, on créât des casernes situées en pleine campagne.

Cette communication où se révèle, comme toujours chez M. Choleau, l'amour des humbles est accueillie par de chaleureux applaudissements.

M. le Président et M. Bossard appuient les conclusions de M. Choleau en ce qui concerne l'enseignement agricole, et l'assemblée adopte à mains levées un vœu de M. Bossard tendant à faire donner à cet enseignement une plus grande extension.

Voici le tour de notre le barde *Evnik Arvor* (F. Caurel), qui nous lit un excellent rapport en langue bretonne sur les ouvrages bretons, sur les journaux et revues parus depuis le dernier congrès.

L'assemblée reçoit ensuite communication d'un télégramme que lui apporte M. Charles Brun, secrétaire général de la Fédération Régionaliste Française. Elle décide de répondre par un télégramme amical à ce

Digitized by Google

télégramme où le Félibrige latin lui exprimait ses vœux pour le succès du congrès de 1904.

N'oublions pas non plus de signaler l'intéressant mémoire où M. J. Choleau examine ce que les pouvoirs publics ont fait pour améliorer la condition des serviteurs. Il constate que la loi préparée par M. Mougeot sur l'inaliénabilité de la propriété n'aura peut-être pas pour résultats de créer de nouveaux propriétaires, mais qu'elle pourra être fort utile dans les moments de crise agricole.

Voici maintenant le tour du barde *Abalor* (Léon Le Berre) qui vient faire une lecture très documentée concernant un projet de réorganisation de l'œuvre du *Sou Breton*. Notre sympathique collègue, qui vient de faire un long séjour en Irlande, nous propose l'exemple de la *Gaelic League* qui, par des moyens très simples, est arrivée à répandre de nombreuses publications en gaëlique et à faire revivre la langue celtique dans la partie de l'Irlande où elle n'était plus parlée depuis un siècle environ. L'assistance qui sent combien l'application du système de la *Gaelic League*, serait utile à l'œuvre du *Sou Breton*, ne ménage pas ses applaudissements à l'auteur de cette communication.

Les statuts de la nouvelle œuvre du *Sou Breton* sont, après discussion, renvoyés à l'examen d'une commission de cinq membres qui fonctionnera de concert avec le bureau de l'U. R. B.

M. le Président donne lecture d'une belle pièce en vers bretons écrite par M. Penhouarn, chef de gare à Montauban-de-Bretagne, et dédiée aux membres de l'U. R. B.

A 5 h, dans la même salle, a lieu la première séance du *Ty Kaniri Breis*. Réunion très animée où se font enten-

Digitized by Google

dre la célèbre chanteuse populaire Maric' harit Fulup, et les bardes *Mab an Argoat*, *Taldir*, *Er Barh Labourer*, *Ar Barz Melen*. Cette séance se termine par la cérémonie du *mariage du glaive*. Ceux d'entre nous qui ont assisté au congrès de Vannes en 1899 se rappellent en quoi elle consiste et sans doute aussi quelle est son origine. Au cinquième siècle de notre ère des Gallois s'enfuyant de la Grande-Bretagne, où ils étaient établis, au devant des Saxons qui les harcelaient, vinrent peupler la péninsule armoricaine dont les habitants avaient été décimés par les légions romaines. Ce sont ces Gallois qui donnèrent à la péninsule armoricaine le nom de Bretagne qu'elle a continué à porter. Avant de se séparer, les exilés emportèrent la moitié d'un glaive fendu dans le sens de sa longueur et laissèrent l'autre moitié aux mains de leurs frères restés dans le pays. Il fut convenu que, si au cours des siècles, ils se rencontraient à nouveau, ils uniraient à nouveau les deux moitiés du glaive. La première cérémonie du glaive eut lieu en 1838 au banquet d'Abergaveny où nous étions si dignement représentés par l'illustre barde Hersart de la Villemarqué. Depuis 1899 les deux moitiés du glaive ont été refaites à neuf, mais on y a incorporé le fer du vieux glaive gallois L'une des moitiés est portée par M. Griffith-Thomas, l'autre par le barde Taldir. Le druide Alc' houeder Treger demande à chacun d'eux : « Qu'êtes vous venu faire ici, mon frère ? » et chacun d'eux de répondre, le premier en gallois, le second en breton : « Je suis venu, ô mon frère, pour réunir les tronçons du glaive qui ont été séparés jadis et que nous allons de nouveau souder ». Le druide réunit alors les deux tronçons du glaive et Madame la comtesse de Lescouet les ceint d'un flot de rubans aux couleurs bardiques qui sont le *blanc*, le *bleu*

Digitized by Google

et le *vert*. J'insiste sur ce détail, car j'ai entendu dire pendant le congrès que « les couleurs de l'U. R. B. « étaient le blanc, le bleu et le vert, alorsque les cou- « leurs nationales étaient le bleu, le blanc et le rouge « et que... DÈS LORS, *l'U. R. B. n'était qu'une société...* « RÉACTIONNAIRE ».

Cette interprétation repose sur une équivoque. Il y a d'un côté le *Gorsedd* ou Collège des Bardes, sorte d'académie littéraire Galloise-Bretonne dont les membres portent un brassard ou une tunique de couleur *blanche* pour les *druides*, *bleue* pour les *bardes*, et *verte* pour les *ovates*. D'un autre côté, il y a l'Union Régionaliste Bretonne, qui a *toujours* fait flotter à l'entrée de ses salles de réunion le drapeau tricolore de la France et qui, pour personnifier l'Union intime de la Grande Patrie et de la Petite Patrie, a décidé de marier harmonieusement leurs deux étendards. Elle l'a fait le jeudi 29 septembre en surmontant d'une cravate tricolore un drapeau semé d'hermines bretonnes. Puissent ces deux symboles, aussi glorieux l'un que l'autre, rappeler aux jeunes Bretons que la conscription appellera au service de la France comment leurs aînés ont su vaincre ou mourir en *Bretons* à l'ombre du drapeau tricolore, non seulement sur les champs de bataille de la Grande Armée mais encore sur ceux de l'Année Terrible et aussi sur cent points différents de notre globe, sur terre, comme sur mer.

Cette équivoque dissipée, revenons à la cérémonie du glaive. M. Griffith-Thomas la termine par le discours que voici qui est fait en langue galloise et immédiatement en langue bretonne, par Taldir.

« Mes chers frères et sœurs de Bretagne,

« Je vous apporte les souhaits sincères de vos frères de Galles, qui montrent, eux aussi, tant d'enthousiasme pour la

Digitized by Google

conservation de leur caractère national, pour la supériorité de la poésie et de la musique cambriennes écrites dans leur magnifique langage. En même temps que le salut des Galles, je vous apporte celui de la Celtie tout entière, de l'Irlande, de l'Ecosse, de l'île de Man, de la Cornouaille, dont les délégués se trouvaient réunis, ces jours derniers, au brillant congrès de Caernarvon.

« Je suis plus, qu'aucun autre, convaincu du devoir et du privilège qu'a tout Gallois, non seulement de parler, mais encore d'enseigner sa langue à lui à ses fils Cambriens. En Galles, je connais neuf chapelles sur dix où le prêche se fait en gallois.

« Grâce à Dieu, j'ai pris une part importante dans la campagne menée en faveur de l'enseignement du gallois dans les écoles de Caernarvon et les autres parties de la Cambrie. Nous y avons si bien réussi que déjà le gallois est enseigné dans les universités et les collèges, aussi bien que dans les écoles intermédiaires et même élémentaires. Je ne crois pas le jour éloigné où le gallois sera seul employé dans toutes les écoles de la principauté.

« Je serais très heureux d'apprendre que vous puissiez également obtenir de votre gouvernement l'enseignement du breton dans les écoles de Bretagne, afin que vos enfants soient à même de conserver leur langue, leurs costumes et leurs traditions. *Tra mor, tra brython !* (Tant que sera la mer durera le breton !) »

Cette importante cérémonie du mariage du glaive se termine par le chant du *Bro Goz ma Zadou* et l'on se donne rendez-vous pour 8 heures, afin d'assister à la conférence de M. Charles Brun sur *La Décentralisation*. Je ne saurais mieux faire ici que de citer encore une fois le compte-rendu donné par *La Dépêche de Brest* et dû à la plume élégante et fidèle de son excellent collaborateur, M. Picart :

Digitized by Google

Ce qu'il a dit ?...

Il prévient aussitôt son assistance qu' « il ne traitera pas à nouveau la question de la décentralisation dans son ensemble. Elle est trop vaste ; elle prête trop à des développements un peu vains. Enfin, s'il commettait cette erreur, il s'exposerait à tomber dans des redites fâcheuses. Il supposera la partie gagnée : et, en fait, tous les bons esprits, pour peu qu'on les presse, sont d'accord sur la nécessité de décongestionner la France, de conserver le pittoresque des provinces et d'adapter notre enseignement aux besoins de chaque région, de faire des économies administratifs, etc., etc. Les hommes politiques de toute nuance s'entendent là-dessus. Le gouvernement lui-même ne semble pas hostile, de parti-pris, à la refonte de notre système administratif. D'où vient cependant que les décentralisateurs aient obtenu jusqu'aujourd'hui si peu de succès véritables et que des manifestations, des congrès, des fêtes, soient le plus clair de leur bilan ? « C'est, estime M. Charles Brun, que, décentralisateurs en théorie, nous restons tous centralistes en pratique, fût-ce inconsciemment. L'orateur va étudier les principaux obstacles que la décentralisation rencontre chez les décentralisateurs eux-mêmes.

« L'ignorance, d'abord. Nous ne connaissons ni notre passé, ni nos gloires. Et, mal instruits du système, nous ne savons répondre que timidement aux préjugés qui ont cours et paralysent l'œuvre décentralisatrice. On accuse le régionalisme d'être une œuvre de réaction, alors que, loin de prétendre à refaire un passé mort, il veut garder de ce passé les parties vivantes et nous épargner de douloureuses expériences. On l'accuse de nuire à l'unité nationale : il la fonde, au contraire, plus solidement, sur les motifs immédiats, sur les sentiments premiers, sur le culte de la petite patrie.

« L'instruction, ensuite. Si nous sommes ignorants de trop de choses utiles, nous sommes trop instruits et mal. L'enseignement uniforme, la course aux diplômes, nous ont prédisposés au seul usage de la raison raisonnante. Nous sommes tous, plus ou moins, des métaphysiciens, détachés des réalités

Digitized by Google

concrètes. Et, trop souvent, un enseignement primaire mal compris a déraciné les jeunes paysans, les a détournés de la terre et du métier des aïeux.

« Il faut encore se défier du particularisme et du sens trop étroit de l'intérêt qui caractérise nombre de régionalistes. Que l'on supprime les sous-préfets, par un vote presque unanime de la Chambre, et, demain, les députés dont les arrondissements sont privés de ce magistrat inutile réclameront pour les circonscriptions privées au nom de leurs électeurs. On a créé seize universités provinciales, alors que six ou sept seulement auraient pu soutenir la concurrence de Paris. Le régionalisme demande l'union de tous les régionalistes du Midi au Nord ; et il demande des sacrifices pour que l'on puisse arriver à constituer des centres régionaux dotés de tous leurs organes.

« D'où vient cette étroitesse de vues ? C'est que nous sommes trop accoutumés à n'attendre rien que de l'Etat. Electeurs qui sollicitent des places ou des décorations ; candidats qui se font recommander ; jeunes gens qui rêvent de la retraite bienfaisante ; associations et entreprises privées qui sollicitent constamment les secours des pouvoirs publics, toute la France est à la mendicité. Nous sommes, a dit Maurice Barrès, un peuple vendu à son gouvernement.

« Et ainsi pliés, ayant ainsi perdu le sens de la dignité civique, il est fort naturel que nous ayons la lâcheté de ne rien attendre non plus que de Paris dans le domaine des lettres, des arts et des modes. Là où nous pourrions revendiquer notre originalité sans contrôle de l'Etat, il semble que nous nous précipitions de nous-mêmes à la servitude.

« Livres, journaux, pièces de théâtre, scies de café-concert, tout nous vient de la capitale. Les hautes classes ont délaissé le costume national, et elles s'étonnent qu'en notre siècle de démocratie le costume soit délaissé aussi par les classes inférieures. Le français est devenu la marque du « monsieur » ; qu'y a-t-il de surprenant à ce que l'on n'ose plus parler breton sans rougir ? Ainsi notre art et notre poésie deviennent, par notre faute, uniformes et fatices.

Digitized by Google

« Que convient-il de faire ? Réagir contre ces tendances, développer l'initiative individuelle ; créer une sorte de régionalisme moral, et surtout ne pas oublier que la décentralisation, si elle nous venait d'en haut, ne serait qu'une réforme inefficace. C'est d'en bas qu'elle doit venir ; c'est nous qui devons nous y préparer et, mieux que cela, la faire. »

De nombreux applaudissements se sont fait entendre au cours de cette belle conférence et c'est encore au milieu des applaudissements que le distingué causeur se rassied. M. de l'Estourbeillon se lève à son tour et répondant à nos sentiments intimes félicite chaudement M. Charles Brun.

(A suivre.)

Dr et Mme C.-A. Picquenard.

Digitized by Google

CHRONIQUE DES BIBLIOPHILES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE

L'HISTOIRE DE BRETAGNE

Séance du 13 Septembre 1904

Sous la présidence de M. le Mis de l'Estourbeillon, vice-président, puis de M. le vicomte Charles de Calan, président.

La Société des Bibliophiles Bretons s'est réunie le mardi 13 septembre 1904, à 10 heures et demie, à la mairie de Châteaubriant, pendant le Congrès de l'Association Bretonne.

Etaient présents : MM. le Cte de Palys et le Mis de l'Estourbeillon, vice-présidents, Blanchard, secrétaire, Cte Lanjuinais, les abbés Guillotin de Corson, Pâris-Jallobert et Peyron, J. Trévédy, Cte de Bellevue, Vte Ch. de Calan, Cte R. de Laigue, Le Dault.

Admissions

Sont reçus membres de la Société :

M. Le Dault, libraire à Paris, présenté par MM. de l'Estourbeillon et Peyron.

M. Paul Foulon, négociant à Nantes, présenté par MM Blanchard et de l'Estourbeillon.

M. de l'Estourbeillon expose les difficultés qui, depuis trois ans, ont entravé la marche de la Société, et annonce qu'il va être procédé au renouvellement triennal du bureau arrivé au terme de son mandat. Il donne lecture d'une lettre de M. Le

Digitized by Google

Meignen, président sortant, lequel, habitant désormais Paris et n'ayant plus assez de loisirs pour s'occuper des intérêts de la Société, décline toute candidature. Malgré les instances de M. de l'Estourbeillon et de tous les membres présents, M. le Cte de Palys prie ses collègues de ne pas le réélire à la vice-présidence.

Il est alors procédé aux élections dont voici le résultat :

Bureau de la Société

Président : M. le Vte Charles de Calan.

Vice-Présidents : Mis de l'Estourbeillon ; Joseph Rousse, bibliothécaire de la ville de Nantes.

Secrétaire : René Blanchard.

Trésorier : Paul Foulon, 74, boulevard Babin-Chevaye, à Nantes.

M. Le Meignen, président sortant, est nommé président honoraire.

Le secrétaire-adjoint et le membre du Comité qui devra remplacer M. Rousse seront choisis ultérieurement par le bureau.

M. de Calan remercie ses collègues de l'honneur et de la preuve de confiance qu'ils viennent de lui accorder. Ses loisirs lui font espérer qu'il pourra travailler à maintenir le bon renom que la Société s'est acquis par ses publications antérieures, et à rendre aux réunions leur ancienne fréquence.

Le président développe alors tout un programme de travaux qui pourrait, pendant un temps assez long, fournir la matière d'ouvrages intéressants et variés. En exposant dès aujourd'hui ce programme, il espère inciter les savants de la Bretagne, chacun dans le genre d'études qui lui est particulier à préparer de longue main, des travaux que leur étendue ne permet d'insérer dans des Revues et que la Société des Bibliophiles Bretons serait heureuse d'accueillir :

1° Recueil de documents antérieurs au XIIIe siècle : Vies de saints inédites ou parues autrefois dans des publications peu

Digitized by Google

accessibles, anciens calendriers, etc. Ces documents seraient donnés dans leur langue originaire avec traduction française.

2° Mélanges littéraires relatifs à la Bretagne : Contes, traditions, épisodes romanesques empruntés aux romans du Moyen-âge.

3° Documents sur la guerre de la Succession de Bretagne au XIVe siècle. Les archives anglaises ont à peine été explorées sous ce rapport et la magistrale Histoire de Bretagne de M. de la Borderie est loin d'avoir épuisé la matière sur ce si intéressant sujet.

4° Les XVe et XVIe siècles seraient représentés par les Réformations et Montres que publie M. le comte de Laigue. Les Bibliophiles ont déjà reçu les deux premiers volumes. Les suivants leur seront distribués successivement en alternant avec d'autres ouvrages.

5° Documents sur les États de Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles. La correspondance des Contrôleurs Généraux avec les Intendants et de nombreux rapports intéressants sont encore conservés, soit aux Archives nationales, soit dans les Dépôts des départements.

6° Pour la période révolutionnaire sur laquelle la Société n'a guère donné que l'ouvrage de M. de la Grimaudière, *la Commission Brutus Magnier à Rennes*, le fonds de la Police aux Archives nationales et certains chartriers de famille que les propriétaires seraient disposés à ouvrir, fourniraient de curieuses correspondances relatives à l'émigration et à la chouannerie.

7° Vie privée du XVe au XVIIIe siècle : Livres de raison, inventaires de bibliothèques, de mobiliers, de bijoux, etc.

Tel est, dans ses grandes lignes, le programme développé par le nouveau président. Il va de soi qu'il ne saurait avoir rien d'exclusif. Aussi le meilleur accueil est-il fait aux propositions de divers membres qui désireraient voir publier des Etudes sur les Mélodies bretonnes et reprendre, pour le XVIe siècle et le XVIIIe, l'*Anthologie des poètes bretons*. On sait que la Société en a déjà édité un volume pour le XVIIe siècle.

Digitized by Google

M. le comte Lanjuinais verrait volontiers continuer la série des *Mélanges*. Cela permettrait de grouper les travaux moins étendus des membres qui n'ont pas le loisir d'entreprendre des ouvrages de longue haleine.

M. de Calan annonce que dès maintenant des manuscrits sont préparés et n'attendent que la dernière mise au point sur les 3e et 7e parties du programme ci-dessus. Il en est de même pour une étude sur les Mélodies bretonnes. Le président est autorisé à se mettre en relations avec les auteurs. Les conditions de publication seront discutées dans la prochaine réunion qui se tiendra à Nantes en novembre ou décembre.

On décide la suppression du droit d'entrée assez onéreux, puis le secrétaire donne lecture du bilan de la Société.

Exhibitions

Par M. Trévédy : *L'Association de la Bonne Mort sous la protection des saints Anges Gardiens*, par le R. P. Coret, de la Cie de Jésus. Nouvelle édition. A Dinan, chez la ve de R. J. B. Huart, s. d. [fin du XVIIIe s.]. In-12.

Par M. de l'Estourbeillon : 1° *Dictionnaire françois-breton ou françois-celtique du dialecte de Vannes*, par L'A[rmeyrie]. A Leide par la Compagnie, MDCCXLIV. In-8°. — L'Armeyrie est le pseudonyme de Claude-Vincent Cillart de Kerampoul, né à Sarzeau en 1686, recteur d'Arradon, puis de diverses paroisses du Morbihan.

2° *Pastoral var guinivelez Jesus-Christ* [par Joseph Le Coat, de Morlaix]. E Montroulez, s. d. [vers 1830]. In-16.

3° *Buez Joseph mab da Jacob* [par le même]. E Montroulez e ti Lédaŭ, imprimer ha librer, s. d. In-16.

Ouvrage offert

Par MM. de Gourcuff et de l'Estourbeillon : *L'Avenir de la Langue Bretonne*, par Hersart de la Villemarqué. Avant-propos d'Olivier de Gourcuff. Nantes, 1904. In-18.

La séance est levée à onze heures et demie.

Le secrétaire, René Blanchard.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

Omnium, par la comtesse de Pesquidoux. Société d'Editions Modernes, 16, rue des Stations, Lille. Prix : 3 fr. 50.

Qui donc, après : *les Martyrs, Fabiola, Salambô, Quo Vadis*, n'hésiterait à braver ce double écueil : écrire un roman *antique* sous forme *historique* ? Surtout si l'auteur est une femme, fût-elle cultivée de cette culture intense que lui impose la vie moderne.

Ce n'est donc pas un roman *antique* et *historique* qu'a prétendu écrire la comtesse de Pesquidoux, mais une étude *d'âmes* éclairées de cette lueur ardente et pure de l'aurore du Christianisme.

Le temps qui change si tôt et si complètement les conditions de notre vie *extérieure* n'a aucune prise sur l'homme lui-même. Les aspirations de son âme, les appétits de son corps, les besoins de son cœur ne sont pas sensiblement différents, qu'il s'agisse d'un soldat romain, d'un reître du moyen-âge, ou d'un intellectuel de nos jours.

Dans ces pages, où la chrétienne qu'est la comtesse de Pesquidoux, a laissé parler sa foi, la jeune fille ne trouvera rien qu'elle ne puisse lire, rien dont elle ne puisse profiter pour élever son cœur et son esprit. Et ceci méritait d'être noté dans ce siècle où la jeune fille est si souvent oubliée par nos romanciers modernes.

Ce n'est pas là le seul mérite d'*Omnium* dont le style est vif, quoique soigneusement travaillé... peut-être même un peu trop travaillé ;... mais l'action est attachante, les carac-

Digitized by Google

tères bien suivis, les descriptions colorées. *Omnium* est donc un livre intéressant et un *bon* livre, où l'auteur, qui prétend n'avoir voulu faire que de la psychologie, est loin d'avoir négligé la reconstitution antique, ce qui, en ajoutant à la valeur et à l'intérêt de l'ouvrage, nous permet de saluer en Mme de Pesquidoux une femme remarquablement érudite.

G. G.

*
* *

Un de nos compatriotes d'adoption, Parisien de naissance, M. Hippolyte Devillers, présidait au mois de mai dernier le dîner des « Parisiens de partout ». Il prononça un si charmant discours que tous les convives le sommèrent de le publier — ne fût-ce que pour en faire part aux absents. Il défère aujourd'hui, ou on défère en son nom, à ce vœu et une mignonne plaquette nous arrive. Nous lisons M. Devillers avec tout le plaisir que nous avions eu à l'entendre — et la phrase suivante nous parle exquisement de la Bretagne. « Moi j'ai déménagé ma mélancolie et l'ai installée dans un coin de Bretagne, au bord de la mer, à Cancale, et la mer que j'aime est la dernière amie qui m'accueille encore dans son sein ».

O. DE G.

*
* *

La critique d'art devrait être plus souvent dévolue aux poètes. Ils y apportent un souci de la forme, une recherche heureuse de l'expression juste, qui n'excluent point l'érudition, qui la relèvent Je trouve dans la brochure de M. Emile Langlade, *Les Artistes Artésiens aux Expositions de 1904*, ces qualités réunies de fond et de forme qui nous enchantaient jadis chez un Théophile Gautier. MM. Demont et Tattegrain, pour ne citer que deux des meilleurs peintres du Nord, sont parfaitement caractérisés dans cette étude où la critique reste toujours impartiale et littéraire.

O. DE G.

Digitized by Google

*
* *

Ar Pevar Aviel lakeat en unan (Les quatre évangiles réunis en un seul), par M. l'abbé Caër, vicaire à Guiclan. — Société anonyme de la « Presse Libérale », A. Kaigre, directeur, 4, rue du Château à Brest, 1904.

Joli petit livre de 367 pages, bien présenté, bien relié et dont l'apparition a été saluée par un véritable cri de joie dans la Basse-Bretagne. M. l'abbé Caër, en publiant cet évangile breton, a porté un coup terrible à la propagande protestante. Nos populations catholiques parlant la langue celtique avaient déjà à leur disposition pour l'église le *Leor Oferen* de M. l'abbé Le Gall. Grâce aux *Pevar Aviel lakeat en unan*, elles trouveront à leurs foyers la meilleure lecture bretonne qu'on puisse faire, celle de l'Evangile. Ajoutons que les *Pevar Aviel* ne coûtent que 0 fr. 75 et qu'ils peuvent être d'une grande utilité pour les Gallos qui désirent étudier le breton.

R. L.

*
* *

Les Noms de Baptême en Bretagne, par Yves Sébillot, Paris, Librairie Bretonne de Le Dault, 6, rue du Val-de-Grâce, 1904. Prix : 0 fr. 50.

En attendant que l'on écrive une monographie détaillée des noms de baptême en Bretagne, M. Yves Sébillot nous cite des exemples de noms de saints nationaux ou locaux et de noms d'apôtres ou de saints romains ; il y joint des noms bizarres et pompeux qui ont tendance à faire délaisser les autres. On ne saurait trop recommander aux parents de donner à leurs enfants les noms des saints bretons ou ceux des saints populaires en Bretagne.

R. L.

Le Gérant : J. Le Bayon.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE Frères.

Digitized by Google

AU SEUIL DU MOIS NOIR

Que notre âme toujours ainsi vibre et s'émeuve !..
Voici que la campagne est telle qu'une veuve
Dont le cœur n'était pas pour jamais refroidi,
Qui pleure et qui veut rire et demande crédit ;
Belle encore aujourd'hui mais demain déjà vieille,
Ecoutant les conseils d'un cœur qui se réveille,
Voulant jouir encor de sa mûre beauté
Et sourire à l'aimé sans vaine cruauté.

***

Toi dont l'âme se plaît parmi ce paysage,
Amie, ô toi qui vois sur son changeant visage
Sa joie et ses douleurs, son calme et ses tourments,
Ame sœur de mon âme, à mon côté descends
L'avenue effeuillée aux arbres centenaires,
Où cet été nos jours, si paisibles, coulèrent,
Semblables et divers, de l'aube jusqu'au soir,
Sous les yeux attendris de notre vieux manoir.

Laisse peser, veux-tu, ton front sur mon épaule,
Vois-tu bien, je connais auprès de toi mon rôle :
Ton cœur, ton faible cœur, bat entre mes bras forts,
Rien ne m'est plus léger que le poids de ton corps
Et rien ne m'est plus doux, lorsque ton front me touche,
Que le parfum de violette de ta bouche.

Digitized by Google

*
* *

Sous le regard de Dieu la pauvre humanité
Repose, ayant au cœur la rose de bonté.
Les âmes des Epoux aujourd'hui s'angélisent
Dans les parfums d'encens fumant dans les églises.

Le cheval, grave et doux, serviteur fraternel,
De l'homme, sur les champs tourne un regard austère.
Et le bœuf aux grands yeux, dans le clos en jachere,
Rumine lentement en regardant le ciel.

L'on tremble d'un bonheur dont on ne sait les causes,
Et quoique triste ainsi qu'à l'heure de l'adieu ;
Une paix adorable enveloppe les choses
Et le cœur palpitant bat sur le cœur de Dieu.

Le soleil, écartant brusquement un nuage,
De sa vieille amitié nous donne un nouveau gage.

Et voici que le vent brutal, comme un butor,
Le vent qui méchamment cognait hier encore
La barbe humide des embrums de l'Atlantique,
Hurlant, bavant, riant d'un rire sardonique,
Aux portes du manoir vacillant sous l'effort ;
Celui qui vient déjà piétiner le bois mort ;
Qui fait dans le jardin caracoler sa horde
Et reviendra bientôt et sans miséricorde,
Cueillir tous les fruits murs de l'arrière saison ;
Qui tambourinera de ses poings, sans raison,
Aux battants vermoulus du portail vénérable ;
Qui gonflera ses joues aux judas de l'étable,
— Vagabond redouté, — le dur vent de noroit
S'oublie à sommeiller, las du dernier exploit,
Au sommet du donjon dont les ardoises tombent ;
Parmi le doux essaim roucoulant des colombes.

Digitized by Google

∴

La terre se recueille. Elle songe aux travaux
D'hier et de demain et fait à Dieu l'offrande
De ses tourments passés, de ses tourments nouveaux.
Et c'est un surcroît de douleur qu'elle demande.
Elle n'ignore point qu'au seuil d'un autre hiver,
Les hommes, sans pitié, vont déchirer sa chair.

Demain les laboureurs guideront ces charrues
En tous sens passera la herse aux dents aiguës.
Joyeusement, cruellement, tout l'appareil
De cet acier luisant chante et rit au soleil.

∴

Noyés dans les regains de trèfle et de luzerne
Le coq majestueux et la cour qu'il gouverne
Voyagent au hasard et de l'heure oublieux.
— A plein gosier, coricos victorieux ! —
Oh ! la belle journée ! accalmie automnale !
Royauté absolue ! Oubli de la rivale !
Heureux peuple qui va sans songer au retour,
Comme si ne devait jamais finir ce jour !
L'on gratte et l'on picore. On court, on se lutine,
On se chamaille, on crie, on chante, on se piétine.
La bonne vie ! on se tolère et l'on s'entend...
Mais le soir vient. Vers tous les points le col se tend,
Car c'est l'heure inquiète. Au retour chacun songe :
Le port devient très grave et chaque pas s'allonge.

∴

Sur la route là-bas, au loin, les peupliers
Sont d'une cathédrale antique les piliers,
Cathédrale sans voûte, en cette saison, vide,
Où cependant parfois une brise timide
Sur les orgues prélude, aujourd'hui comme hier,
Aux grandes symphonies lugubres de l'hiver.

Digitized by Google

∴

Le bûcheron, dans l'herbe sèche qui les cache,
A déposé la scie et la serpe et la hache,
Car c'est aussi jour du Seigneur au fond des bois.
Mais les petits oiseaux ont des pleurs dans la voix.
Petits, ô tout petits ! dans le creux des talus,
Pleurez-vous un bonheur qui ne reviendra plus ?

Vous avez déserté les ormes et les chênes :
Oiseaux, pressentez-vous des détresses prochaines ?
Le bois me semble plein de funèbres parfums :
Ah ! n'y aurait-il pas parmi vous des défunts ?
La même angoisse étreint et vos cœurs et les nôtres,
Novembre vous sera bien dur comme à tant d'autres.
Je crois, en écoutant vos douloureux accords,
Oiseaux que vous chantez une Messe des Morts.

Aujourd'hui les oiseaux timbrent toutes les heures.
Les oiseaux chantent tristement, les oiseaux meurent.

∴

Odeur pénétrante et sans nom,
Ni de fruits, ni de floraison,
Odeur des feuilles, acre et douce,
De branches, d'écorce et de mousse,
Où l'on voudrait s'ensevelir
Pour se griser et pour mourir.
Odeur de quelque douce remembrance
Qui ravit jusqu'à la souffrance.
Parfum pesant qui tombe en la source des pleurs ;
Parfum évocateur de joies et de douleurs.
O bruit des feuilles mortes que l'on foule !
Rare plaisir de remuer ces louis d'or !
Plaisir aigu de l'avare qui roule
Et brasse ses trésors !
Odeur de l'or qui fut vivant pour notre joie
Et qui retourne au Tout dont nous serons la proie !

Digitized by Google

Dans le tréfonds de nous, quel souvenir
Voyons-nous s'éveiller et dans l'ombre venir !
Sous ces ormeaux, ces chênes et ces hêtres,
N'avons-nous pas roulé dans le sang des ancêtres !
O joie, encor que triste et se plaisant aux pleurs,
Avant-goût de la triste allégresse d'ailleurs,
Calme divinisé que le profane ignore,
En ce siècle aveuglé, nous vous goûtons encore.

∴

Oh ! mon autre moi-même, à mes pas attaché !
Ton regard suit le mien sur l'énigme penché ;
Ta grâce va mûrir à côté de ma force :
Restons unis, ainsi qu'à son arbre l'écorce.

Arrêtons-nous. Voici que dans l'arbre j'entends
La sève qui descend pour monter au printemps.
Ne perdons rien du geste auguste de la Mère
Nous n'aurons point pour elle une parole amère
Sur sa face lisons ses sublimes desseins
Et puisons notre force à ses robustes seins.

∴

Sévèrement, voici que s'avance le soir.
Regarde, à mi-coteau, se dorer le manoir :
Les vitraux tout à coup s'allument et flamboient.
Dans un ardent brouillard les collines se noient.
L'âme en fête s'exalte et, brisant sa prison,
Ne sait plus se borner au cercle d'horizon.

Aujourd'hui vaut hier. Donc que Demain s'avance :
Le sombre mois, hurlant, ou pleurant en silence,
Ou bien portant austèrement le deuil du Temps,
Valent l'Eté, l'Automne et le jeune Printemps.

Digitized by Google

J'ai suivi tes leçons, ô terre maternelle !
Le fils qui te connaît ne te croit point cruelle.
Je souris à ta joie et pleure à ta douleur.
Je sens battre paisiblement ton vaste cœur.

Hiver ! Eté ! — si longs pour l'humble créature !
Pulsation du cœur vivant de la nature !
Si lente pour notre éphémère humanité !
Pour toi rapide, ô Cause Unique, Eternité !

Yves Berthou.

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL VENDÉEN DONNISSAN

GUILLOTINÉ A ANGERS (1794)

Le marquis de Donnissan, gentilhomme d'honneur de *Monsieur* (plus tard Louis XVIII), avait épousé Marie-Françoise de Durfort de Civrac, dame d'atours de Madame Victoire. Leur fille unique, Marie-Louise-Victoire, née le 25 octobre 1772, épousa, le 27 octobre 1791, le marquis de Lescure, son cousin germain. — Après le 10 août 1792, toute la famille s'enfuit de Paris au milieu des plus grands périls et alla habiter le château de Clisson, dans la paroisse de Boismé, près Bressuire, qui appartenait à M. de Lescure. Tous prirent part, l'année suivante, à l'insurrection vendéenne, et MM. de Donnissan et de Lescure payèrent de leur vie leur attachement à la religion et à la royauté (1).

M. de Donnissan fut arrêté à Montrelais (Loire-Inférieure), au commencement de janvier 1794, après la malheureuse expédition d'Outre-Loire (2). Le 4 janvier, le comité révolutionnaire d'Ingrandes (3) l'envoya à celui d'Angers. Le comité révolutionnaire de cette dernière ville l'interrogea, le 7 janvier :

Joseph-Guy de Donnissan, âgé de 55 ans, né à Bordeaux, ci-devant noble, vivant de son bien, est dans la Vendée depuis le mois de septembre 1792.

(1) Le marquis de Lescure mourut le 3 novembre 1793 ; Mme de Lescure, devenue plus tard Mme de La Rochejaquelein, mourut à Orléans le 15 février 1857 ; leur fille, Louise de Lescure, mourut le 11 août 1795. Le marquis de Donnissan fut guillotiné à Angers le 8 janvier 1794 ; Mme de Donnissan survécut à la Restauration. Le marquis Henri de La Rochejaquelein, qui habitait chez son cousin M. de Lescure au moment de l'insurrection, fut tué le 28 janvier 1794. Marie-Françoise de Civrac, abbesse à Angoulême, tante de Mme de Donnissan, qui s'était réfugiée à Clisson, fut guillotinée à Angers avec sa femme de chambre le 9 décembre 1793.

(2) Sur le marquis de Donnissan, consulter les *Mémoires* de Mme de La Rochejaquelein, sa fille.

(3) Il refusa de donner son nom au comité révolutionnaire d'Ingrandes (*Arch. de M.-et-L.*, L. 1132).

Digitized by Google

Quel rang il avait dans l'armée catholique ? — Il était officier ; il commandait tantôt la cavalerie, tantôt l'infanterie, et parfois les deux (1).

Le lendemain, 8 janvier, il fut amené devant la Commission Militaire, qui tenait ses séances dans l'ancienne église des Jacobins. Le président Félix lui fit subir l'interrogatoire suivant (2) :

Depuis quand il était réuni aux brigands de Vendée ? — Depuis le mois de mai 1793.

Dans qu'elle intention il s'est joint à eux ? — Dans l'intention de soutenir le roi et la religion, qu'ils défendaient.

Quel grade il occupait dans ce rassemblement de bandits ? — Il était tantôt général et tantôt particulier.

Où il a été arrêté ? — Au delà d'Ingrandes.

S'il a commandé l'infanterie et la cavalerie ? — Il a commandé l'une et l'autre, et quelquefois les deux ensemble.

S'il a des frères et sœurs ? — Il a une sœur dont il ignore l'existence, et son frère est mort à Bordeaux il y a plus de 20 ans.

S'il peut dévoiler les correspondances secrètes qu'il avait avec les ennemis de la République ? — Il n'en a jamais eu.

Si en soutenant le roi et la religion il voulait s'opposer au bonheur du peuple ? — Il voulait lui conserver la religion qu'il avait eue jusquà présent.

S'il voulait aussi lui conserver la tyrannie de la noblesse ? — Il l'a toujours eue en horreur.

Comment il a pu croire qu'un seul département pût faire la loi à 86 autres ? — Il espérait que ses principes se

(1) *Archives de la Cour d'Appel d'Angers.*
(2) *Id.* — Greffier, le citoyen Loizillon.

Digitized by Google

propageraient dans les autres départements, mais il n'a travaillé que dans ceux de la Vendée et des Deux-Sèvres.

Comment il a pu espérer réussir dans une entreprise aussi folle que tyrannique, sans être secouru par les prétendues puissances étrangères ? — Il n'avait pas besoin de les solliciter, puisqu'elles s'étaient prononcées elles-mêmes.

S'il a eu des secours de l'Angleterre ? — Aucun.

De qui ils tiraient leurs munitions de guerre ? — A mesure qu'ils en prenaient ils s'en servaient.

S'il a connu Gabriel, se disant évêque d'Agra ? (1) — Il l'a connu et il a appris le sort qu'il a subi.

Quelle taille il avait ? — Il lui a paru d'une taille raisonnable.

S'il se repent bien du sang qu'il a fait couler si horriblement ? — Il croyait être agréable à Dieu en défendant la religion.

Le Dieu qu'il invoque n'est pas sanguinaire ? — Il fallait bien l'être pour défendre sa cause.

Combien il a signé de chiffons portant intérêt à 4 °/₀, remboursables à la paix ? — Il n'en sait pas le nombre, ayant été commis pour cela.

Qui il a chargé de payer ceux qu'il a volés ainsi ? — La confiance les avait établis et on n'a forcé personne de les prendre.

Quel était le généralissime de ces brigands ? — Il l'a été quelquefois, mais il n'avait pas la vue assez bonne pour l'être continuellement.

A quel nombre se montaient les forces des brigands ? — Il n'en a pas connaissance.

S'il sait ce qu'est devenu le chevallier des Essards ? — Il l'a vu à la dissolution de l'armée.

(1) Guillotiné à Angers, trois jours auparavant, le 5 janvier.

Digitized by Google

Quel âge il a ? — Il peut avoir 25 ans.

S'il le reconnaîtrait en le voyant ? — Oui.

Interpellé de se lever pour le reconnaître ? — Il le reconnaît.

Combien il a signé de proclamations fanatiques et royalistes ? — Il ne s'en rappelle pas le nombre.

Quel était leur rédacteur si perfide et si adroit ? — Tantôt l'un, tantôt l'autre.

S'il peut nous dire ce qu'est devenu la Rochejaquelein (1) ? — Il n'en sait rien.

S'il sait combien de brigands ont passé la Loire dernièrement ? — Il n'en sait rien, n'ayant pu la passer.

Séance tenante, M. de Donnissan fut condamné à mort, et dans la soirée du même jour, 8 février, il fut exécuté sur la place de Ralliement (2), en même temps que le chevalier des Essarts qui avait été arrêté avec lui à Montrelais.

F. Uzureau,
Directeur de l'*Anjou Historique*,
Aumônier des prisons d'Angers.

(1) Tué 20 jours après M. de Donnissan à Nuaillé, près Cholet.

(2) *Voici les motifs de sa condamnation :*

1) Avoir eu des intelligences, correspondances et liaison étroite avec les brigands de la Vendée ; 2) avoir été le premier mobile du rassemblement contre-révolutionnaire qui a éclaté dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres, au mois de septembre 1792 ; 3) avoir, pour favoriser son projet liberticide et trahir avec plus de succès sa patrie, accepté le commandement en chef de l'infanterie et cavalerie de cette bande de brigands, dont il dirigeait les forces ; 4) avoir été trouvé nanti de 4 signes contre-révolutionnaires, dont il est signataire, ainsi conçus : *Vive le roi Louis XVII. Armée royale et catholique. De par le Roi. Bon pour la somme de 5 livres portant intérêt à 4 1/2 pour °/₀ jusqu'au remboursement qui sera effectué sur le trésor royal à la paix.* Signé : *Donnissan* ; 5) avoir provoqué au massacre des patriotes, à la destruction de l'égalité et de la liberté, au rétablissement de la royauté et conspiré contre la souveraineté du peuple français.

Digitized by Google

SILHOUETTES BRETONNES

FANCH JAFFRENNOU

BARZ « TALDIR AB HERNINN »

(*Suite*) (1)

Les littérateurs, prosateurs ou poètes, mais principalement ces derniers, passent généralement par trois phases d'esprit, dont leurs œuvres les plus importantes donnent les caractéristiques. Le jeune homme dont l'éducation et l'instruction sont terminées, et qui s'est voué, corps et âme, à l'ingrat mais noble métier d'aligner des mots, tombe le plus souvent, car il y a des exceptions, dans un état mitigé de prostration et d'énivrement ; et cela en vertu de certaines dispositions physico-psychiques dont les origines sont loin d'être constantes, et qui conduisaient fatalement notre malheureux débutant chez les aliénistes, si une réaction salutaire ne s'opérait. Son premier recueil en fait foi. Le titre, pour ne parler que de cela, est ordinairement biscornu, contourné, fuligineux, bizarre, quand il n'est pas larmoyant, funèbre ou langoureux ; les vers sont pleins d'*hélas* ; la *tristesse* et la *tendresse* réunies débor-

(1) Voir la *Revue* de septembre 1904.

Digitized by Google

dent sur les marges disproportionnées des pages. Quant à la couleur... fugitive de la brochure, Dieu seul sait, et les éditeurs aussi, tout ce qu'elle a occasionné de lettres, de consultations, d'ennuis, de contre-marches et de démarches ! C'est tout un poème, de très bon goût parfois, qui en recouvre d'autres, souvent insignifiants.

L'état de ce fils d'Apollon n'est cependant pas foncièrement morbide ; ses chagrins sont fictifs ; son désespoir exagéré n'est que la résultante nécessaire d'une confiance exhubérante en l'avenir et qui n'ose s'avouer ; ses amours seules sont vraies... et encore. Peut-être n'a-t-il composé que sous l'impulsion d'un dépit ; ou bien s'est-il flatté naïvement d'attirer ainsi sur lui et sur son œuvre la bienveillante attention de cet éternel féminin qui est beaucoup plus positif et prosaïque que le vulgaire ne le pense.

Mais voici la réaction, la seconde phase. Le titre du livre est féroce ; l'auteur joue avec la haine, les armes et le sang, comme les enfants avec le feu. Il ne fait de mal à personne et tout le monde l'accueille par un immense éclat de rire ; car il a de nouveau dépassé le but. Mais si son ancienne neurasthénie de commande peut aller de pair avec son cannibalisme à froid, les deux extrêmes se sont fait équilibre, et ceci du moins l'a sauvé de cela.

Beaucoup d'auteurs sombrent dès la première période : quelques-uns atteignent la seconde ; mais ils sont rares ceux dont les facultés ont acquis de la pondération, et qui mettent désormais leur originalité à dépeindre, non plus tel ou tel sentiment particulier, mais le cœur humain tout entier, avec un style personnel et des idées rajeunies.

Digitized by Google

Jaffrennou a presque complètement échappé à cette loi commune. Sa première œuvre, *An Hirvoudou*, encore que le titre en soit passablement banal et mièvre, ne renferme rien ou presque rien qui puisse justifier son appellation. Le premier état d'esprit, que je décrivais plus haut, ne se résume donc chez lui que dans un mot ; le second, plus incomplet encore, se devine plus qu'il ne s'affirme dans *An delen dir*. Car, outre que ce substantif sonore et ce rude qualificatif accolés soient très conformes à l'esprit de la tradition littéraire celtique, c'est à peine s'il est permis de soupçonner l'auteur d'avoir voulu exagérer, un tant soit peu, le caractère énergique de cette dénomination. Ainsi, les conceptions littéraires de Taldir n'ont jamais varié depuis le premier jour ; et ce fait est assez remarquable pour que je sois tenté de le croire particulier aux véritables génies. Les *Barzaz Taldir*, dernière œuvre du barde, nous donneront donc moins de choix définitif des sujets préférés de ses poèmes que la résultante des moyens qu'il a employés pour arriver à la perfection littéraire et à l'équilibre de ses facultés.

La clarté et la simplicité sont bien les deux qualités maîtresses d'un auteur ; et si Jaffrennou les possède à un rare degré d'éminence, c'est parce qu'il analyse ses idées et les classe en un ordre si parfait que les expressions adéquates accourent d'elles-mêmes naturellement. La culture française, la culture cosmopolite, devrais-je dire, n'a pas eu de prise sur lui ; elle n'a fait qu'exercer son cerveau sans en pénétrer la substance ; l'influence néfaste des jongleries philosophiques et le byzantinisme amphigourique de la soi-disant littérature moderne n'ont pas essayé, même un instant, de contrebalancer chez lui la conscience de l'esprit ethnique et le

Digitized by Google

souverain pouvoir des traditions ancestrales. Je ne sais s'il y a beaucoup de Bretons dont on en pourrait dire autant ! Car il ne suffit pas toujours de connaître la langue d'un peuple pour en posséder la mentalité, et la dernière moitié du dix-neuvième siècle, pour citer un exemple, offrit aux lettrés ébahis le spectacle peu banal d'auteurs bretonnants rimant des pauvretés gauloises avec les désinences sonores du verbe celtique (1). Et il me semble que Jaffrennou leur adresse implicitement un reproche lorsqu'il écrit :

Ma ene zo eur mor n'en deuz ket a ojou,
Eur mor a zo bet gret takennik ha taken.
Gant remzi ma tud koz a deuz d'ar blavejou
Dalek amzer Gomer, ha Hû trec'h d'an anken.

Me a zo stad ennon da voud ganet mab kelt
Da berzout d'ar gaërra gouenn-tud zo barz ar bed
An hini zo merket da veja, a vo gwelt,
Rouanez ar re all, an tosta d'an Drinded.

Ces strophes renferment tout le magique secret de sa force et de son originalité ; il sait qu'il est Celte, fils de Celte.

Jaffrennou est plus qu'un poète et qu'un homme, c'est une incarnation, ou, pour mieux dire, il est la personnification d'une race toute entière ; et ses pensées ne sont que le résumé des multiples aspirations latentes des nations celtiques, et qui se préciseront de plus en plus jusqu'au jour impatiemment attendu du réveil mythologique d'Arthur. Aussi n'est-il pas étonnant que le

(1) La renommée aux cent bouches prétend qu'il existe encore un oiseau de cet acabit dans la trop heureuse commune de Guerlesquin, qui doit sans doute ignorer son bonheur. Avis au Touring Club.

Digitized by Google

barde montagnard soit devenu populaire ; car le peuple breton a deviné obscurément en lui le champion de sa cause et le détenteur des paroles sacrées qui lui redonneront ses droits méconnus, ses libertés anciennes et ses lois abolies. Sa forme littéraire s'est ressentie nécessairement quelquefois de ce patronage amical des humbles ; mais elle est restée cependant si loin de la trivialité ordinaire à ceux qui prétendent s'adresser aux masses, qu'on admire l'habileté merveilleuse avec laquelle il a su concilier un verbe aussi savant avec un public aussi primitif. D'aucuns, je le sais, lui ont fait un reproche d'avoir osé employer des expressions contraires à ce style pédant, que les classiques français qualifiaient jadis de *noble*, on ne sait trop pourquoi. Boileau lui-même n'a-t-il pas dit :

J'appelle un chat, un chat, et Rollet un fripon,

et cela à une époque où l'euphémisme et la périphrase régnaient en maîtres souverains ? La propriété du mot vaut bien, à mon sens, l'exactitude de l'idée ; et de ce que Jaffrennou dût écrire une fois : *eur bragou tammet war ma rer*, ou bien : *nag a gant a c'histi*, il me semblerait bien puéril de pousser des cris de vestale et de couvrir d'un voile funèbre l'effigie de la pudeur, comme le fit, si j'ai bonne mémoire, certain jeune critique de ma connaissance. Jaffrennou, parlant au peuple, a usé du langage du peuple ; je ne vois là rien de si extraordinaire. Et j'en sais qui rougissent jusqu'aux oreilles à l'énoncé d'un terme de la langue verte, mais qui se complairont volontiers aux pornographies aimables et discrètes, pourvu qu'elles soient écrites en français de bonne compagnie.

Les poèmes du *Barzaz Taldir* nous offrent non seu-

Digitized by Google

lement des tableaux lumineux et captivants, mais ils éveillent encore en notre cœur des sentiments inspirés par le plus pur patriotisme et qui contrastent étrangement avec ceux que nous avions coutume de rencontrer jusqu'ici chez les littérateurs d'Armor.

Il n'y a rien de stupéfiant comme l'amas formidable de recueils, de mémoires et de brochures que la Bretagne a inspirés depuis près de deux cents ans. Il y en a de toutes les couleurs, de tous les formats et de tous les genres ; en breton, en français et... en charabia ; mais qu'un observateur consciencieux en fasse une rigoureuse analyse, c'est à peine s'il rencontrera dans toute cette paperasserie une douzaine d'ouvrages remarquables par la sincérité des idées et la justesse des conclusions.

La plupart des auteurs n'ont vu la Bretagne, pendant longtemps, qu'au travers de leurs préjugés. On ne pouvait s'en étonner de la part de nos frères d'outre-Vilaine qui, en outre de leur animosité envers nous, eurent toujours la manie de discuter sur des sujets qu'ils ne connaissent pas ; mais, qui plus est, beaucoup de Bretons s'ignoraient eux-mêmes, parce que le fil de leurs traditions historiques était rompu. Les écrivains ne s'intéressaient qu'au pittoresque et non à la race : l'Armorique, pour employer une expression moderne, n'était pour eux qu'une sensation d'art ; ils ne savaient pas ou feignaient de ne point savoir que cette joliesse du corps renfermait une âme ardente et avide des enseignements de la Vérité. Les hommes politiques ne furent ni plus clairvoyants ni plus sages ; et si les Etats du dix-huitième siècle réclamèrent bruyamment parfois l'observation des privilèges de la province, ce fut bien plus, au fond, pour le malin plaisir de fronder que par le

Digitized by Google

sentiment intime des droits lésés d'une *Race* dont ils étaient les représentants ; bref, le contrat d'union de 1532 apparaissait beaucoup plus comme un pacte régissant à *l'amiable* les intérêts de *deux parentés* que comme un traité synallagmatique, formel et solennel, entre deux *nationalités différentes*. Cette considération imparfaite des droits de la nation bretonne fut la source de toutes les erreurs où tombèrent les bonnes volontés futures ; et quand le Parlement formula des revendications précises, par la voix éloquente du comte de Botherel, il était déjà trop tard. De plus, les mandataires de la Bretagne aux États-Généraux, en s'imaginant sacrifier, dans la nuit du 4 août, les privilèges de la Province avec les leurs, outrepassèrent odieusement leur mission ; ils n'avaient ni le pouvoir ni l'autorité de le faire, et une pareille décision aurait dû être, en tout cas, ratifiée par l'ensemble des populations armoricaines. L'histoire nous apprend comment elles répliquèrent. L'erreur première se greffa ainsi d'une seconde qui pouvait se formuler ainsi. Les Bretons, bien que leurs prétentions fussent en partie fondées, auraient eu bien mauvaise grâce à n'y point renoncer complètement pour donner une preuve définitive de leur loyalisme envers la France qui les avait traités si généreusement durant le cours des siècles. C'était d'ailleurs trop peu dire ; les divers gouvernements, républicains ou monarchiques, nous avaient *accablés* de leurs attentions ! Cette thèse officielle et française avait comme pendant en Bretagne une autre opinion qui ne manquait pas, elle aussi, d'originalité. Mais ne serait-ce pas abuser d'un mot que d'appeler opinion ce qui consistait à dire : « Trahis par les événements et par le nombre, le plus sage est de nous en remettre à la générosité de nos

Digitized by Google

vainqueurs?» — Cet aveu d'impuissance (1), présenté avec adresse ou lâcheté tour à tour, fut tout le système de défense du plus grand nombre de nos avocats ; ce fut le même accord plaintif avec d'autres renversements.

Or, cela se passait pendant la première partie du dix-neuvième siècle qui fut, comme je le disais au commencement de cette étude, une période de stagnation ; il faut avouer que l'on prenait d'étranges moyens pour susciter des énergies et pour réveiller chez le peuple breton la conscience de sa vitalité. Quant à la seconde moitié, on peut dire qu'elle fut atteinte de la catalepsie archéologique ; on ne pensait alors qu'aux cartulaires ; on ne vivait que pour les mégalithes, les voies romaines, les débris de pots et les sesterces ; et les œuvres bretonnes ne furent en majeure partie, pendant trente ou quarante ans, qu'un immense concours d'érudition. Loin de moi la pensée de médire de l'archéologie ! Cette science des doux et des pacifiques est une des plus admirables que je connaisse quand, non contente de s'adonner à des fouilles stériles, elle recherche dans les cendres du passé les dernières étincelles qui pourront allumer le feu sacré de nos cités futures. Or, si les monuments et les substructions du sol armoricain inspirèrent tant d'intéressants mais inutiles mémoires, des de la Borderie, des de Courson et des du Cleuziou rassemblèrent les membres épars de l'histoire bretonne, et rendirent ainsi à leur pays le plus précieux trésor qu'il eut perdu depuis son indépendance. Gardons-leur un pieux souvenir, car ils furent vraiment nos pères dans la foi celtique et

(1) On objectera Le Gonidec et de la Villemarqué Ils ont incontestablement relevé la langue ; et ils ont droit, à cause de cela, à notre éternelle vénération. Mais pensèrent-ils toujours à la nationalité ?

Digitized by Google

les premiers instigateurs de notre réveil. Il aurait été à souhaiter que l'influence de l'archéologie n'eût jamais été plus néfaste : mais, hélas ! la paisible manie de l'antiquaire engendra bientôt la fureur impie du folk-lore. Le pouvoir religieux des croix de nos carrefours, des fontaines sacrées et des pierres, les légendes naïves de nos églises, de nos cités et de nos maisons, les croyances séculaires des humbles furent étalées sans merci sous les yeux des indifférents, des sceptiques et des gouailleurs, qui payèrent généreusement sans doute ceux qui révélaient ainsi ce que les sots appellent à Paris le ridicule et la superstition ; le marchandage littéraire devint à la mode, et on livra au consommateur cosmopolite des *tranches de vie* (?) armoricaine savamment assaisonnées. C'en était trop ; la Bretagne n'était pas encore morte pour être débitée ainsi et l'opinion protesta. Les jeunes génération du bardisme se levèrent dans un cri de réprobation, et les malheureux écrivains mercantiles virent leurs petites affaires diminuer de jour en jour.

Infandum, regina, jubes renovare dolorem...

Mais à quoi bon raviver les anciennes querelles ? Les Bretons de Bretagne doivent savoir oublier bien des choses depuis qu'ils ont fait du chemin.

Je prie mes bienveillants lecteurs de vouloir bien me pardonner cette incursion dans le domaine du passé ; mais elle était nécessaire pour mettre en relief l'intelligence clairvoyante et positive de la jeune Armorique, dont Jaffrennou est une des plus éloquentes personnalités.

Le patriotisme de Taldir est intégral et raisonné ; il a pour bases le respect des ancêtres et des morts, et

Digitized by Google

pour but la perfection matérielle et morale de la vie celtique chez les générations de l'avenir ; il a pour étapes successives : la famille, unité sociale et libre ; la gens, ou pour mieux dire le clan, avec ses liens de confraternité, ses usages et la communauté des devoirs ; enfin la nation toute entière, avec ses lois, ses coutumes et ses droits. Mais il va plus loin encore ; son esprit, franchissant les bornes géographiques des mers et des frontières conventionnelles, fait un éloquent et pressant appel à l'âme de la Race elle-même ; il la fait vibrer au souvenir confus de son ancienne splendeur ; et il convie les frères du même sang répandus sur toute la surface de la terre au lointain rendez-vous de la Celtique des temps futurs.

HENRY DE LA GUICHARDIÈRE
Telen-Aour.

(A suivre.)

Digitized by Google

LA BRETAGNE
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU XIXe SIÈCLE (1)

II. — CHATEAUBRIAND
(1768-1848)

Pendant tout le reste de sa vie Châteaubriand regretta son œuvre interrompue et garda de son renvoi une amertume dont il ne parvint pas à se guérir. Et tout de suite il reprit les armes de combat : « L'idée que j'avais du gouvernement représentatif me conduisit à entrer dans l'opposition. L'opposition systématique me semble la seule propre à ce gouvernement ; l'opposition surnommée *de conscience* est impuissante... Elle consiste à flotter entre les partis, à ronger son frein, à voter même, selon l'occurence, pour le ministère, à se faire magnanime en enrageant ; opposition d'imbécillités mutines chez les soldats, de capitulations ambitieuses parmi les chefs. Tant que l'Angleterre a été saine, elle n'a jamais eu qu'une opposition systématique ; on entrait et l'on sortait avec ses amis ; en quittant le portefeuille on se plaçait sur le banc des attaquants. Comme on était censé se retirer pour n'avoir pas voulu accepter un système, ce système étant resté près de la Couronne

(1) Voir la *Revue* d'octobre 1904.

Digitized by Google

devait être nécessairement combattu. Or, les hommes ne représentant que les principes, l'opposition systématique ne voulait emporter que les *principes*, lorsqu'elle livrait l'assaut aux *hommes*... » (1).

Et c'est pour cela que Châteaubriand fit, pendant trois ans, une guerre acharnée à ses anciens amis. Le *Journal des Débats* fut sa tribune, et la lutte qu'il entreprit avec un nouveau bataillon composé de Salvandy, Montalivet, Duvergier de Hauranne et autres collaborateurs qui furent plus tard célèbres sous Louis-Philippe, ne prit fin qu'avec la chute du ministère Villèle, en 1827. Au jugement de Sainte-Beuve, les articles de cette période sont les meilleurs qu'il ait écrits, et l'on doit y voir le chef-d'œuvre de la polémique au XIXe siècle. « Autant M. de Châteaubriand, dit Cormenin, est gracieux, coloré, sublime, inventif dans ses poèmes d'*Atala*, de *René* et des *Martyrs*, autant il est correct, grammatical et sévère dans la forme de sa polémique. Ici, point de phrases à effet, points de contours saillants, point de mouvements accidentés, point de véhémence. C'est une discussion sage et tempérée. Chose remarquable, don singulier de l'appropriation ! Ce poète vous expliquera mieux que beaucoup de financiers le jeu des rentes et de l'amortissement. Cet homme d'imagination entrera plus avant qu'un jurisconsulte dans l'esprit et les détails d'une loi civile. Quelquefois, en grand écrivain, il relève la vulgarité de l'idée par la hardiesse du mot. Quelquefois, il vous ramène des hauteurs du débat, par la familiarité de l'expression. Ou bien il entrecoupe le cours uni de la narration par une image éblouissante, par une allusion historique, par un tour inattendu, par

(1) *Mémoires*, IV, p. 290.

Digitized by Google

un trait, par une date, par un mot tel que Châteaubriand sait les dire... » (1).

Entre temps, il publiait, au moment de l'avènement de Charles X, sa brochure *Le Roi est mort, vive le Roi*! puis en 1825, sa *Note sur la Grèce*, un de ses plus éloquents écrits, et cédait au libraire Ladvocat la propriété de ses *Œuvres complètes* moyennant la somme de 700,000 francs. Or, pendant le reste du jour où il avait signé ce contrat, l'éditeur refit ses calculs et reconnut qu'il s'était trompé. Dès le matin il va trouver Châteaubriand, rapporte l'abbé Clergeau, aumônier du noble pair : « — Monsieur le Vicomte je suis perdu ! — Comment cela ? — Dans le contrat que j'ai passé hier avec vous, je suis en perte de 200,000 francs ! — Vous arrivez à temps car j'allais déléguer mes droits pour l'hospice de *Marie-Thérèse* qu'érige Mme de Châteaubriand.. » (2). Le contrat fut aussitôt réduit de 200,000 francs et le grand écrivain donna à l'hospice de sa femme une grande partie des fonds qu'il toucha. Plus tard la faillite du libraire Ladvocat lui fit perdre presque entièrement ceux qu'il s'était réservés « pour assurer le pain de sa vie » (3). Voilà l'homme.

La campagne du *Journal des Débats* porta ses fruits, et les élections de 1827 ne furent pas un succès pour le ministère Villèle qui avait dû retirer son projet de loi sur la censure de la presse et s'était résolu à licencier les gardes nationales. Parlant de cette époque, Châteaubriand a pu dire : « C'est à ce moment que j'arrivai au plus haut point de mon importance politique. Par la

(1) Cormenin, *Le Livre des orateurs*.
(2) Clergeau, *Châteaubriand*. Sa vie politique et intime.
(3) *Mémoires*, IV, p. 325.

Digitized by Google

guerre d'Espagne j'avais dominé l'Europe ; mais une opposition violente me combattait en France ; après ma chute je devins à l'intérieur le dominateur avoué de l'opinion. Ceux qui m'avaient accusé d'avoir commis une faute irréparable en reprenant la plume étaient obligés de reconnaître que je m'étais formé un empire plus puissant que le premier. La jeune France était passée tout entière de mon côté et ne m'a pas quitté depuis. Dans plusieurs classes industrielles, les ouvriers étaient à mes ordres, et je ne pouvais plus faire un pas dans les rues sans être entouré... » (1). Et rappelant l'article « Encore une trêve au Roi ! » qu'il avait écrit à l'occasion de la fête de Charles X, le 4 novembre, il ajoutait : « Mes yeux se sont remplis de larmes en copiant cette page de ma polémique, et je n'ai plus le courage d'en continuer les extraits. Oh ! mon roi ! Vous que j'avais vu sur la terre étrangère, je vous ai revu sur cette même terre où vous alliez mourir ! Quand je combattais avec tant d'ardeur pour vous arracher à des mains qui commençaient à vous perdre, jugez, par les paroles que je viens de transcrire, si j'étais votre ennemi, ou bien le plus tendre et le plus sincère de vos serviteurs ! Hélas ! je vous parle et vous ne m'entendez plus !... » Cette apostrophe, pleine de tristesse et de sanglots, appelle dans nos yeux, dit Marcellus, les larmes qui mouillaient les joues de l'auteur en l'écrivant ; « et plus d'une fois j'ai surpris pleurant tout seul M. de Châteaubriand qui ne pleurait devant personne » (2).

Enfin, le 2 décembre 1827, Villèle qui, abandonné à

(1) *Mémoires*, IV, 343.
(2) De Marcellus, *Châteaubriand et son temps*, p. 307.

Digitized by Google

lui-même, avait sacrifié la politique de principes à la politique d'intérêts, dut offrir sa démission au roi. Châteaubriand triomphait; mais dans le nouveau ministère qui fut constitué le 4 janvier 1828, il refusa les portefeuilles de l'Instruction publique et de la Marine, et se contenta d'accepter l'ambassade de Rome, à condition que le duc de Laval, qui en était titulaire, consentirait à l'échanger contre celle de Vienne. Après avoir prononcé, le 18 juin, à la chambre des Pairs, un magnifique *éloge du comte de Sèze*, qui n'a pas été reproduit dans ses *Mélanges historiques*, il quitta Paris avec sa femme pour Rome, « pour cette Italie, rêve de ses jours » (1); mais il n'était jamais sûr de ses dispositions en matière de joie. Il ne fut pas plus tôt parti que sa tristesse naturelle le rejoignit en chemin (2). Il avait soixante ans et sa santé était fort ébranlée : ses lettres de cette époque à Mme de Récamier sont pleines de l'amertume de ses souvenirs. Peu à peu cependant « la fièvre des ruines » le gagna. Il fit pratiquer des fouilles qui remirent en lumière de nombreux débris des siècles écoulés, et il finit, comme bien d'autres voyageurs, par adorer ce qui l'avait laissé froid tout d'abord.

Châteaubriand resta sept mois à Rome. Il a publié dans ses *Mémoires*, au milieu des lettres à Mme Récamier, les plus intéressantes de ses dépêches diplomatiques, en particulier pendant le conclave qui aboutit à l'élection du pape Pie VIII : aussi ne les mentionnerons-nous que pour constater une faiblesse due à l'ambition de déloger Portalis de l'intérim du ministère des Affaires Étrangères : il y prétendait avoir remporté dans cette

(1) *Mémoires*, IV, p. 371.
(2) *Ibid.*, V, p. 3.

Digitized by Google

circonstance un succès éclatant sur l'Autriche : et il y parlait intrépidement de *son pape* comme il avait jadis parlé de *sa guerre d'Espagne* : comme on savait bien à Paris que l'élection n'avait souffert aucune difficulté, on ne lui adressa point de félicitations particulières : il se fâcha, écrivit une lettre assez impertinente à Portalis et rentra à Paris le 28 mai 1829 : « J'allai faire ma cour au roi à Saint-Cloud : il me demanda quand je retournais à Rome. Il était persuadé que j'avais un bon cœur et une mauvaise tête. Le fait est que j'étais précisément l'inverse de ce que Charles X pensait de moi ; j'avais très froide et très bonne tête, et le cœur cahin-caha pour les trois quarts et demi du genre humain » (1). Mais toute récrimination eut été inutile, car les jours du ministère Martignac étaient comptés ; cette heure sereine, octroyée entre deux tempêtes (2) touchait à sa fin. La Chambre commit une faute très lourde en renversant un cabinet qu'elle aurait dû conserver à tout prix, et le 8 avril, le ministère Polignac prit possession du pouvoir.

Châteaubriand en apprit la nouvelle à Cauterêts L'honneur parlait toujours si haut dans le cœur du fier gentilhomme, que, sans qu'aucun devoir strict l'y obligeât, les fonctions d'ambassadeur à Rome n'étant pas une position politique proprement dite, il se crût obligé à se séparer avec éclat d'un gouvernement prédestiné à pousser la monarchie aux abîmes. Il adressa au roi sa démission, et reprit au *Journal des Débats* la guerre terrible que la royauté, affaiblie par une faute irréparable, était hors d'état de soutenir longtemps

(1) *Mémoires*, V, p. 230.
(2) De Carné, *Châteaubriand*, p. 68.

Digitized by Google

sans périr (1). Un an après, l'insurrection de juillet avait tout balayé, et reconnu par des étudiants en armes, pendant que les barricades obstruaient les rues, l'écrivain populaire avait été porté en triomphe aux cris de : *Vive la Charte !* auxquels il fit écho en y joignant très vainement celui de : *Vive le Roi !*

Le 7 août, à la Chambre des pairs, il prononça son testament : « ... Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le trône et la patrie de mes avertissements dédaignés ; il ne me reste qu'à m'asseoir sur les débris d'un naufrage que j'ai tant de fois prédit. Je reconnais au malheur toutes les sortes de puissances, excepté celle de me délier de mes serments de fidélité. Je dois aussi rendre ma vie uniforme : après tout ce que j'ai fait, dit et écrit pour les Bourbons, je serais le dernier des misérables si je les reniais au moment où, pour la troisième et dernière fois, ils s'acheminent sur le chemin de l'exil » (2). Et c'est ainsi qu'il mit à couvert contre tous les reproches l'unité de sa vie et l'honneur de sa mémoire, en refusant les propositions flatteuses qui lui furent faites par la duchesse d'Orléans, car il n'était pas « de ces hommes, fils vertueux de la terre, qui servent le pays avant tout » (3) ; en donnant sa démission de pair de France, en renonçant à tout titre et à toute pension, et en abandonnant la vie publique pour rentrer dans sa modeste demeure de la rue d'Enfer, près de l'infirmerie Marie-Thérèse, fondée par sa charitable compagne. « Je restai nu comme un petit Saint-Jean ; mais depuis

(1) De Carné, *Châteaubriand*, p. 70.

(2) *Mémoires*, V, p. 393. Le discours est reproduit tout entier. « Je le conserve, dit-il, parce qu'il résume ma vie et que c'est mon premier titre à l'estime de l'avenir ». Montalembert ne connaissait rien de plus beau dans l'histoire parlementaire.

(3) *Mémoires*, V, p. 380.

Digitized by Google

longtemps j'étais accoutumé à me nourrir du miel sauvage, et je ne croyais pas que la fille d'Hérodiade eut envie de ma tête grise... » (1).

Son rôle politique était désormais terminé, car l'office de chevalier errant des royautés déchues qu'il remplit encore pendant une dizaine d'années, appartient plutôt à la vie privée qu'à la vie publique. S'inquiétant peu des hommes, mais toujours des principes, il avait formulé ceux du gouvernement représentatif et ne s'en était jamais départi. « Fidèle à mes principes et à mes sentiments, je n'ai trahi ni la liberté, ni le roi, et je n'emporte ni richesses ni honneurs ; je m'en vais pauvre comme je suis venu... » (2). Cela seul constitue son plus bel éloge.

M. Biré a consacré tout un volume à la dernière période de la vie de Châteaubriand. C'est un recueil très précieux, composé pour la grande partie à l'aide de correspondances publiques ou intimes dont nous ne pouvons songer à donner ici une analyse même sommaire. Nous y renvoyons donc le lecteur, avec la certitude qu'il rentrera charmé de ce voyage d'exploration, et plus peut-être qu'en relisant les anciens récits de Daniélo, de Marcellus et de l'abbé Clergeau. Qu'il nous suffise d'en résumer quelques traits.

Châteaubriand eut d'abord l'idée de reprendre les voyages. Genève et Lausanne l'attiraient : « Naufragé, je continuerai de raconter mon naufrage aux pêcheurs de la rive. Retourné à mes instincts primitifs, je redeviens libre et voyageur ; j'achève ma course comme je la commençai. Le cercle de mes jours, qui se ferme, me

(1) *Mémoires*, V, p. 398.
(2) *Ibid.*, V, p. 417.

Digitized by Google

ramène au point de départ... ». Mais pour aller vivre à l'étranger il fallait de l'argent et il n'avait plus rien que des dettes. Son éditeur, le libraire Ladvocat, ruiné par la Révolution de Juillet, lui avait fait à peu près banqueroute. Force lui fut donc de différer son départ, et d'achever tout de suite ses engagements vis-à-vis des souscripteurs de ses *Œuvres complètes* en terminant ses études historiques. « Il en écrivit les derniers volumes au milieu du tumulte des événements, souvent au bruit de l'émeute, forcé d'abstraire son esprit, dix, douze et quinze heures par jour, de ce qui se passait autour de lui (1) », mais trouvant encore le moyen de publier des brochures de circonstances comme : *De la Restauration et de la Monarchie élective* (2), que M. Biré déclare un écrit immortel, et *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille*, qui en est la suite et ne lui est pas inférieure.

En mars 1832, il reçut un billet de la duchesse de Berry qui le nommait membre d'un gouvernement secret qu'elle établissait, en qualité de régente de France, au nom du jeune Henri V ; et peu après cette princesse lui adressait 12,000 francs pour les distribuer aux pauvres de Paris pendant le désastre du choléra. Il fit tous ses efforts pour la dissuader de son aventureuse entreprise d'une levée d'armes en France, et n'ayant pu y réussir il la supplia, après son débarquement à Marseille, de sortir de France le plus promptement possible : puis, lorsqu'elle eut passé outre, il lui envoya

(1) Ed. Biré, *Les dernières années de Châteaubriand* (Paris, Garnier, in-8°), p. 37.

(2) Ou réponse à l'interpellation de quelques journaux sur mon refus de servir le nouveau gouvernement. *Paris*, Lenormant, 21 mars 1831, in-8°, 48 p..

Digitized by Google

en Vendée l'avocat Berryer, qui devait aller plaider à Vannes pour Guillemot et qui passa par Nantes : mais une lettre ayant été interceptée, Berryer fut arrêté et Châteaubriand lui-même par contre-coup. Le 16 juin, à quatre heures du matin, trois messieurs, comme il les appelle plaisamment (1), vinrent lui signifier un mandat d'arrêt comme prévenu de complot contre la sûreté de l'État et le conduisirent au dépôt de la préfecture de police où il resta en cellule pendant treize heures : mais le préfet de police, Gisquet, plus spirituel en cela que son chef Montalivet (2), l'ancien admirateur et collaborateur du prisonnier, se hâta de réparer la bévue en lui donnant l'hospitalité d'une pièce de son appartement, où il dut attendre, pendant quinze jours, l'ordonnance de non lieu qui le rendit à sa liberté.

C'est pour charmer les loisirs de sa prison qu'il composa ces stances délicates au sujet de la mort de la fille de son ami Frisell :

Il descend le cercueil, et les roses sans taches
Qu'un père y déposa, tribut de sa douleur !
Terre, tu les portas, et maintenant tu caches
Jeune fille et jeune fleur.

Ah ! ne les rend jamais à ce monde profane,
A ce monde de deuil, d'angoisse et de malheur.
Le vent brise et flétrit, le soleil brûle et fane
Jeune fille et jeune fleur.

Tu dors, pauvre Élise. Si légère d'années,
Tu ne crains plus le froid et la chaleur ;
Elles ont achevé leurs fraîches matinées
Jeune fille et jeune fleur.

(1) *Mémoires*, V. 513.
(2) De Lescure, *Châteaubriand*, p. 123.

Digitized by Google

Sur la tombe récente, un père qui s'incline
De la vierge expirée a déjà la pâleur :
Vieux chêne !... le temps a fauché sur ta racine
Jeune fille et jeune fleur ! (1)

Cependant sa situation financière devenait très critique. L'année précédente, il avait refusé l'offre bienveillante de Charles X qui voulait lui continuer sa pension de pair de France. En juillet 1832, le vieux roi renouvela ses instances et lui fit porter 20.000 francs par le duc de Lévis, en lui déclarant que ses dettes de Rome étaient dettes de la Couronne (2). Cette fois Châteaubriand s'inclina et put partir pour la Suisse. C'est là qu'il apprit l'arrestation de la duchesse de Berry. Il écrivit aussitôt à la princesse pour lui demander d'être l'un de ses défenseurs et prit le chemin de Paris, en sollicitant du garde des sceaux l'autorisation de se rendre à Blaye auprès de la prisonnière. Cette faveur lui ayant été refusée, il commença, sans perdre un jour, la rédaction de son *Mémoire sur la captivité de la duchesse de Berry* qui parut le 20 décembre et qui eut un immense retentissement. On remarqua surtout le passage qui se terminait par ce cri chevaleresque : Madame, *votre fils est mon roi !* Le 4 janvier 1833, douze cents jeunes gens, appartenant à toutes les classes de la société, se réunirent pour lui offrir le tribut de leur admiration, et décider de faire frapper une médaille d'or en son honneur. Le lendemain toutes les feuilles royalistes qui rendirent compte de cette manifestation furent saisies; et Châteaubriand dût comparaître devant la Cour d'Assises de la Seine, le 27 février : il se défendit

(1) *Mémoires*, V, p. 522.
(2) Biré, *Les dernières années de Châteaubriand*, p. 144.

Digitized by Google

lui-même et Berryer plaida pour les autres prévenus. Tous furent acquittés. Salué d'acclamations enthousiastes, l'ancien ministre eut grand peine à percer la foule en sortant du Palais de Justice, et à gagner sa voiture en se cramponnant, pour n'être pas renversé, au bras d'un jeune homme qu'il ne connaissait pas et qui s'appelait Alfred de Falloux (1).

Quelques semaines après, le 7 mai 1833, la duchesse de Berry, qui n'avait pu s'entretenir avec son défenseur officieux, lui faisait passer une lettre le priant d'aller à Prague obtenir de Charles X la reconnaissance de son mariage morganatique. Sans hésiter, il partit le 14 mai, avec son fidèle secrétaire Hyacinthe Pilorge ; et le récit de son voyage est à lire en entier dans les *Mémoires*. Celui de sa première entrevue avec le vieux roi, le 24 mai, est particulièrement émouvant. La lecture de ce fragment à l'Abbaye aux Bois, chez Mme Récamier, arracha des larmes à tous les auditeurs (2). Le succès de sa négociation ne fut pas aussi complet qu'il espérait : « Que madame la Duchesse de Berry aille à Palerme, dit Charles X, qu'elle y vive maritalement avec M. Lucchesi, à la vue de tout le monde ; alors on dira aux enfants que leur mère est mariée ; elle viendra les embrasser... ». Le 5 juin, le voyageur était de retour dans sa maison de la rue d'Enfer ; mais ce ne fut pas pour longtemps. Dès le mois de septembre, sur un nouvel appel de la duchesse de Berry, enfin délivrée de sa prison, et qui désirait le consulter au sujet des conséquences de la majorité du duc de Bordeaux, il partit

(1) Biré, *Dernières années*, p. 169 ; et Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, 59.

(2) *Mémoires*, VI, t. 69 à 75, et voy. de Marcellus, *op. cit.*, p. 441.

Digitized by Google

pour Venise : « Il m'en coûtait de recommencer un long voyage ; mais j'étais trop touché de la confiance de cette pauvre princesse pour me refuser à ses vœux et la laisser sur les grands chemins... Je me remis en campagne avec une douzaine de volumes éparpillés autour de moi » (1). Il trouva la duchesse à Ferrare : elle lui annonce qu'elle ne peut faire le voyage de Prague sans lui, qu'elle n'ose pas se présenter seule, et elle le supplie de venir achever son œuvre de réconciliation. Les voilà en route : mais à Padoue, on empêche l'infortunée voyageuse d'aller plus loin. Il continue seul et arrive à Prague le 27 septembre. Il soumet aussitôt à Charles X un projet de déclaration pour Henri V qui atteignait sa majorité le surlendemain, et il rentre à Paris le 6 octobre. Le tout avait duré à peine un mois. La dernière de ses ambassades était terminée.

Châteaubriand avait alors soixante-cinq ans. Il était malade et très fatigué : mais il lui restait encore quinze ans à vivre et il ne cessa pas de travailler. Sauf un court voyage de santé dans le Midi en 1838, deux saisons d'eau à Néris en 1841 et 1842, et une échappée à Londres en 1843 pour y saluer le comte de Chambord, il ne quitta guère Paris, et vint s'installer rue du Bac pour être plus près du salon de Mme Récamier où eurent lieu les premières lectures si impatiemment attendues des *Mémoires* ; puis il écrivit la *Vie de Rancé*, « ouvrage de décadence, où l'on trouve cependant encore des éclairs ». « C'est pour obéir aux ordres de l'abbé Séguin, directeur de ma vie,

(1) *Mémoires*, VI, 218. — Il est bon de remarquer ici que la duchesse de Berry, qui avait toujours désiré que l'éducation du duc de Bordeaux pût être confiée à Châteaubriand, l'appelle dans ses lettres « mon cher Fénelon ».

Digitized by Google

que j'ai écrit ce livre », nous dit-il lui-même dans la préface. Une pareille déclaration, remarque M. de Carné, a plus de prix qu'un chef-d'œuvre. « Le chantre de *René* accomplissant, avant d'entrer dans l'éternel repos, l'acte d'humilité prescrit à sa conscience par un prêtre obscur, ne fut jamais plus digne du respect des hommes et plus assuré des miséricordes de Dieu. C'est dans cette posture de pénitent chrétien, où nous trouvons Corneille et Racine vieillissants, qu'après tant et de si dangereux succès, on aime à se représenter cet homme saturé de gloire et enfin lassé du bruit » (1).

Il publia aussi, pendant cette époque, une traduction du *Paradis perdu* de Milton, et un *Essai sur la littérature anglaise*, mais cela ne put suffire qu'à éteindre ses dettes les plus criardes. Une société par actions se forma pour acquérir la propriété de ses *Mémoires*, moyennant 250.000 francs versés immédiatement et 12.000 francs de rente viagère, avec la condition de ne les publier qu'après sa mort. Le malheur voulut que cette publication eut lieu en pleine révolution, découpée en feuilletons au bas d'un journal, tronquée et déformée dans ses proportions principales. La jalousie en remarqua les défauts sans en relever les qualités. Aujourd'hui les *Mémoires* viennent d'être restitués par M. Biré dans leur forme complète et première. C'est un véritable poème et nous en avons donné assez d'extraits pour qu'on puise en apprécier la saveur. On leur a reproché une trop grande personnalité. Nous déclarons très franchement que c'est par là qu'ils nous séduisent. Les mémoires de Gondi et ceux de Saint-Simon sont aussi très personnels et cependant on les déclare chefs-d'œuvre. Pour nous,

(1) De Carné, *Châteaubriand*, p. 72.

Digitized by Google

ceux de Châteaubriand ont droit au même titre et ils sont, dans notre bibliothèque, à la place d'honneur.

Mme de Châteaubriand mourut le 9 février 1847, et fut inhumée sous l'autel de la chapelle de l'infirmerie de Marie-Thérèse. La douleur du vieux breton fut profonde : « Je viens de sentir la vie atteinte et tarie dans sa source, avait-il dit à l'abbé Deguerry en portant la main à sa poitrine ; ce n'est plus qu'une question de quelques mois » (1). Puis ce fut l'ami Ballanche, qui trépassa le 12 juin ; enfin Mme Récamier dut subir l'opération de la cataracte et s'enfermer, à l'Abbaye aux Bois, dans une sorte de tombeau. Lorsqu'on lui annonça, le 24 février 1848, la chute du gouvernement de Juillet, il se borna à dire : « C'est bien ; cela devait arriver » (2). Le 2 juillet, à peine remis des émotions des journées de juin, il demanda les secours religieux ; le 3, il dicta ces trois lignes : « Je déclare devant Dieu rétracter tout ce qu'il peut y avoir dans mes écrits de contraire à la foi, aux mœurs et généralement aux principes conservateurs du bien » (3), et le 4, il rendit tranquillement le dernier soupir en présence de son neveu Jean-Louis de Châteaubriand, d'une sœur de charité, de l'abbé Deguerry et de Mme Récamier. Le service funèbre fut célébré, le 8, à la chapelle des Missions-Etrangères, et le 18, le maire de Saint-Malo, reçut le précieux cercueil qui fut déposé solennellement, le lendemain, dans la tombe préparée sur le Grand Bey, au bruit du canon qui tonnait par intervalles sur les remparts. Ampère prononça son éloge, au nom de l'Académie Française,

(1) Biré, *Dernières années*, p. 385.
(2) Le comte d'Estournel, *Derniers souvenirs*, p. 19.
(3) De Pontlevoy, *Vie du B. P. de Ravignan*, I, 424.

Digitized by Google

bientôt suivi par le duc de Noailles quand il vint s'asseoir, le 9 décembre, dans le fauteuil de Châteaubriand, et par M. Patin qui répondit au récipiendaire (1).

Une grande, très grande figure avait disparu, qui avait dominé toute son époque pendant un demi-siècle : celle de l'Homère chrétien, rénovateur de notre littérature ; d'un polémiste toujours fidèle à ses principes et qui n'avait pas hésité à leur sacrifier ses plus chers amis ; d'un ministre qu'on devrait qualifier d'éminent si, pour atteindre de nobles buts, il suffisait de les concevoir : cœur généreux, chevaleresque, désintéressé ; breton sincère et toujours amoureux des rochers de l'Armorique, de ses bruyères et de ses rudes habitants. Car le souvenir de la Bretagne lui fut constamment présent. Les sites familiers de sa jeunesse le hantaient et le poursuivaient à travers le monde, et il a émaillé de leurs traits ses plus étincelantes descriptions.

Salut à toi, de nouveau, héritier de l'enchanteur Merlin, évocateur de visions magiques, dont le génie a revêtu nos bois et nos campagnes d'une splendeur jusqu'alors inaperçue et peuplé notre ciel d'apparitions prestigieuses ! Saint-Malo t'a élevé une statue (2) : elle pourra disparaître avec le temps, mais ta mémoire ne s'effacera jamais dans le cœur des Français, car la postérité voit personnifiées en toi, ces trois divinités protectrices, que le duc de Noailles apercevait dressées sur ton fauteuil, la foi, l'honneur et la liberté !

(1) L'Académie française mit son éloge au concours en 1864. Le lauréat fut Henri de Bornier.

(2) En 1875. Voy. les deux discours prononcés à cette occasion par les académiciens Caro et Camille Doucet.

(A suivre.) R. Kerviler.

Digitized by Google

UNE AFFAIRE DE SUCCESSION A ROSCOFF

En 1754.

Dans l' « Introduction » de son beau travail sur *La Vie rurale dans l'Ancienne France*, M. A. Babeau dit : « On peut trouver de précieuses indications « sur la vie matérielle du paysan, et particulièrement « sur son logement, son mobilier, son vêtement, « son train de culture, dans les nombreux inven- « taires qui furent dressés après le décès des pa- « rents, pour sauvegarder les intérêts des mineurs. Au « premier abord, rien de plus aride et de plus mono- « tone que ces inventaires, dont il m'est passé sous les « yeux des milliers ; mais bientôt de ces paperasses « rédigées dans le style le plus plat, avec l'orthographe « la plus irrégulière, on voit se dégager des images pré- « cises, et peu à peu les objets revêtent une forme et « une couleur qui saisissent l'imagination. Nous re- « voyons le paysan, au coin du foyer, au milieu de « ses meubles, avec les vêtements qu'il portait les « jours de fête et de travail ; nous parcourons les « diverses pièces de sa maison, ses étables, ses dépen- « dances ; certains meubles, certains ustensiles nous « révèlent ses habitudes et ses mœurs. Il y a pour le « chercheur des moments qui le dédommagent de bien « des heures de travail ingrat : ce sont ceux où, du « milieu de textes fastidieux, il croit voir la vie du « passé renaître à ses yeux. »

Digitized by Google

Nous avons été à même de constater combien cela est vrai lorsque, non content de parcourir et d'analyser des procès-verbaux de scellés et inventaires après décés, nous nous en sommes formé une collection particulière:

Choisissant les meilleures de ces pièces recueillies et copiées aux Archives du Finistère, nous y trouvons les éléments anthentiques de la vie d'autrefois, dans toutes les classes sociales. Nous avons passé avec elles, chez le gentilhomme, chez le chanoine, le sénéchal, le texier ou toilier, le papetier, le cultivateur, le mercier, l'épicier, le patron de barque... Puis, recueillant des procès-verbaux de moindre dimension et de moindre importance, mais toutefois donnant une vue quelconque d'un petit ménage, où la gêne prenait parfois, sans doute, ses quartiers, nous les avons réunis sous un titre commun : « *Chez les humbles.* »

C'est à cette dernière catégorie que nous empruntons le curieux procès-verbal que nous faisons connaître ici et que nous prenons dans le fonds des Reguaires de Saint-Pôl-de-Léon : curieux, car il semble une évocation pleine de trait et de couleur de ce qui fut.

Le 20 août 1754, Me François-Julien Miorcec, greffer des Reguaires, reçoit la visite de Jean Grall, serrurier à Roscoff, quartier de Toussaint et paroisse de Minihy : celui-ci l'informe du décès arrivé à Marie Le Bras, veuve de François Le Traon, marinier, au même port et hâvre. Répondant à cette réquisition, le greffier quitte le lendemain son *tablier* en compagnie du Procureur fiscal, noble Me Jean-Louis Montier sieur de Lisle, avocat en la cour, et ils arrivent à l'entrée du quai, où était situé le logis de la défunte. Là les attendait Jean Grall, qui déclare agir pour sa belle-mère, Marie Buzaré,

Digitized by Google

dudit Roscoff, habile à succéder au collatéral à Marie Le Bras, comme sa cousine germaine au maternel. Il déclare de plus que, le lundi précédent, Marie-Anne Kervel, veuve de Jean Trouson et cabaretière, sous qualité de propriétaire de la maison où était morte Marie Le Bras, de concert avec Marie Moncus, veuve d'Yves Floch le fournier, aussi habile à la succession, avait fait procédé à la vente des meubles et effets, « *par le ministère d'un nommé Prigent, pauvre de l'Hôpital* ». Toutefois, il n'était dû à Marie Kervel que la somme de 3 livres du loyer qui, encore était-il, ne finissait qu'à la Saint-Michel ; « elle s'était déjà saisie *d'un pot de fer pour assurance de la somme de trois livres.* Néantmoins elle tint Boursse et receut le prix de la vente à l'authorité de Justice ». Grall signe sa réclamation, « déclarant que les Enfents mineurs de deffuncts Nicolas Provost et Marguerite Moncus et les enfants mineurs de Louis Jacq sont aussy habilles à succéder à la dite deffuncte ».

Le greffiier tient la plume et rédige le procès-verbal suivant :

« Duquel réquisitoire et déclaration j'ay susdit greffier raporté acte à ce dernier, Icelluy le requérant, pareillement M^r le p^r fiscal. Je me suis en sa compagnie transporté en la demeure de la ditte K/vel, qu'elle fait en la maison prochaine, à l'effet de leur faire sommation de représanter les cleffs des appartements de la ditte deffuncte et le procès-verbal qui a deub estre raporté soit par *personnes caractérisées* ou autrement de la ditte prétendue vente, pour la conservation des droits des absents des mineurs, et générallement de tous ceux qui voudroint par la suitte se montrer hérittiers de la ditte deffuncte et prendre main levée de sa succession où à deffaut d'héritier, en conservation des droits de

Digitized by Google

dessérance du Seigneur Evecque comte de Léon. Et estants rendus en la demeure de la ditte K/vel après que ledit Grall nous a déclaré que la ditte Marie Buzaré sa belle-mère aurait eu en prest de la ditte deffuncte avant sa mort, une *petite Chaudière de fer*, une *Baratte*, *un mauvais panier à anse effonsé* quelle offre représanter quand requis sera sans préjudice de ses droits et iceux et tous autres biens de la ditte succession, et effectivement rendu en la demeure de ladite demoiselle K/vel, et Icelle parlant, elle nous a déclaré estre propriétaire de la maison où est décédée Marie Le Bras, il y a environ trois semaines sans hoirs de corps en ce port et lieu de Roscoff, et *qu'après l'enterrement la nommée Marie Moncus*, tante de la deffuncte et Françoise Floch sa fille et *Yves Le Floch* parent de la deffuncte seroint venus trouver laditte K/vel pour la prier de faire une fin *entre eux et le père dudit* feu Le Traon demeurant à lisle de Bas qui n'avoit eu que les hardes de son fils quoi qu'il deut avoir déclaré qu'il ne demandoit rien de ce qu'il y avoit dans la maison au-dessus de ce qu'il avoit eu, et pour payer les debtes des prestres pour les enterrements desdits deffuncts et de leurs enfants prédécédés, et les trois livres restants du loyer de maison compris le terme à échoire à la Saint-Michel prochaine et trente sols de plus d'une part pour *chandelle, pain et beurre fournis pour veiller le Corps et seize sols d'autrepart pour fourniture de scavons faites aux demoiselles de Coatbizien dames de la Charitté* pour laver le linge qui se trouvoit sçalle, plus neuf livres qui se trouvoit deub au sieur Gérard Mège pour restant de prix d'une barrique de vin, dix livres et dix-neuf sols à messieurs les prestres outre les scierges, droit de bédeau, capitation, deux tailles et autres dettes, comme à Jacques Quéméneur, onze sols,

Digitized by Google

neuf deniers pour du pain, à Jeanne Quérervé *matrone dix-huit sols pour deux couches,* à la cloche et crieur pour la vente vingt cinq sols outre plusieurs debtes que demandoint : sçavoir la demoiselle Blandin pour fourniture de lait vingt sols, la demoiselle K/vern cinquante quatre livres, la demoiselle Rumeur neuf livres : à quoy inclinant la dite demoiselle K/vel par charité pour tacher de faire payer les dettes susdites auroit en présence dudits Moncus fait procéder le jour de lundi dernier à la vente des meubles, effets de la deffuncte qui se seroit trouvé monter à la somme de *quarante-cinq livres, sans comprendre une veste rouge de ratine quy a esté rendu audit Le Traon père de l'Isle de Baz,* comme devant luy revenir de la succession de son fils ; et déclare laditte demoiselle de K/vel que laditte deffuncte *estoit extrêmement pauvre et entretenue à la charitté, ce quy est à la connoissance de tout Roscoff*, et n'avoir eu auccune personne caractérisée pour écrire laditte vente que les parants les plus proches présants et requérants et quaprés laditte vente ayant retenue les quatre livres dix sols quil luy estoit deubz elle auroit remis le surplus à laditte Marie Moncus dont cette dernière a retiré des acquits de messieurs les prestres, du dit sieur Mége et autres et a laditte demoiselle de K/vel signé avec offre d'affirmer la véritté que dessus partout où besoin sera, réservant tous ses droiz.

Signé : MARIANNE QUERVEL.

Après quoy laditte K/vel nous ayant introduit dans une petite maison au bout du quay qui est celle où demeuroit laditte deffuncte Marie Le Bras nous avons trouvé laditte maison *entièrement vide de tout meuble et bien baliée.*

Digitized by Google

De tout quoy jay susdit greffier fait et rédigé sur les lieux le présant procès-verbal sous le seign de mondit sieur le procureur fiscal et le mien lesdits jour et an que devant.

MONTIER DE LISLE, *Pr fiscal*; MIORCEC, *greffier*.

Controlé à Saint-Paul le 24 aoust 1755.

Quel tableau, n'est-ce pas ? — de cette pauvre et misé-reuse succession, autour de laquelle se pressent cependant tant d'héritiers habiles à la recueillir ! Rien que des veuves ou des orphelins. Et encore est-il à craindre, d'après le procès-verbal, de voir d'autres surgir et intervenir. On voit la tristesse de ce ménage détruit et ruiné : deux accouchements non soldés ; les enfants morts, le père mort : le vénérable père Le Traon de l'Ile-de-Batz recueillant comme dernier souvenir de son malheureux et regretté gars, une veste de ratine rouge ! Puis, Marie Le Bras, minée de privations et de chagrin, meurt à son tour : « extrêmement pauvre et entretenue à la Charitté à la connaissance de tout Roscoff. » Nous entrevoyons l'assistance secourable des demoiselles de Boisbizien, dames de la Charité, d'une association pieuse instituée à St-Pôl depuis un siècle ; les fournitures de savon et le balayage de la maison après le décès. Enfin le procès-verbal est la justification complète des insinuations malveillantes contre la demoiselle Kervel, l'honnête cabaretière de Roscoff.

Voilà ce que l'on peut trouver, tout un drame de la vie journalière, dans un papier de nulle apparence et sous la plume d'un greffier qui, sans doute, n'avait rien d'un François Coppée.

Abbé ANTOINE FAVÉ.

Digitized by Google

NOTES HISTORIQUES

SUR LA

COMMUNE ET PAROISSE D'AVESSAC

Aviziacum. — Suivant Travers, le lieu où se donna la bataille entre les Payens (Normands) et Salomon, en 869 s'appelle Avizac. Il prétend que c'était l'ancien nom d'Avessac. Il ne dit pas comment ni pourquoi ce nom a été ainsi changé.

Bourg et commune du canton de Saint-Nicolas-de-Redon, Avessac est borné au nord par Bains, au midi par Fégréac, à l'est par Massérac, à l'ouest par Saint-Nicolas-de-Redon.

Géologie. Phillade à couleurs variées, alternant avec le grès quartzeux blanchâtre passant au quartz. Ce dernier occupe ordinairement le sommet des coteaux.

Hydrographie. La Vilaine servant de limites, avec Bains, Le Don servant encore de limites avec Massérac. Ruisseaux de Poulleux, de Potel et de la Vieille-Chaussée, Etangs du Port d'or (autrefois *Pordo*), de Tedon et du Moulin neuf.

Population : 3000 habitants en 1779, d'après Ogée, y compris ceux de Saint-Nicolas, alors trêve d'Avessac, en 1831, Avessac seul : 2370 ; en 1836 : 2339 ; en 1841 : 2422 ; en 1880 : 3325. Aujourd'hui : 3732. Le bourg se

Digitized by Google

compose d'environ 40 maisons placées autour de l'église et aux issues du bourg lui-même. Il domine la vallée qui est au nord, où coule la Vilaine, au milieu de prairies et de marais. Le coup d'œil, de ce côté, est assez pittoresque. Aucune des constructions du bourg n'est remarquable, sauf le presbytère, qui est une belle maison relativement moderne. Deux ou trois autres paraissant anciennes.

Principaux villages : Lezin, La Fitière, Paimfaut, Tedon, la Haye des Rivières.

Habitations : Le *Port d'or* (jadis Pordo), avec étangs, moulin à eau, grands bois, avenue, chapelle, etc. Le Château est un grand bâtiment assez moderne, irrégulier, ayant 10 fenêtres de façade au nord et 9 au midi, deux étangs, grandes servitudes, plusieurs métairies, etc. et appartenait, il y a 60 ans, à M. Sallentin, alors maire d'Avessac dont la fille épousa M. de Goulaine. La *Chataigneraie*, au même propriétaire, a été un château considérable. Le vieux bâtiment était orné de portes et fenêtres en accolades, de pinacles, avec feuilles frisées, écussons, etc. A la suite, on remarquait les débris d'une tour et les restes d'une suite d'arcades en ruines, bâties du temps de Louis XIV et tombées depuis par suite de leur mauvaise construction. On y voyait aussi de vastes restes des murs, une forge, etc. *Penhoët*, au Mis de l'Estourbeillon. *Le Saut au Chevreuil*, petite maison autrefois à Mlle Michiel de Carmoy, puis Corbun de Kerobert (actuellement vendu à des tiers). La *Bigotais*, avec maison de maître, occupée depuis par le fermier.

Histoire civile. La paroisse d'Avessac ressortissait au-

Digitized by Google

trefois au Présidial de Nantes. En 1108 Gautier, abbé de Saint-Sauveur de Redon, et qui mourut le 10 novembre de la même année, obtint du duc Alain, dont il avait les bonnes grâces et qui faisait alors bâtir le château de Blain, que les habitants d'Avessac (comme ceux de Marsacet de Massérac) fussent exemptés des contributions et corvées que ce prince exigeait des autres paroisses pour cette construction.

Le principal seigneur d'Avessac était au XVIIIe siècle le duc de Lorges (1), propriétaire du Pordo et de la Chataigneraie, avec haute justice. Le Pordo, devenu le Port d'or appartenait, vers 1830, à Mme Mauger (2), qui le vendit peu après à M. Sallentin père. Les armes que l'on voit au-dessus de la porte du nord sont celles des Butault (3),

(1) *De Durfort*, originaire de Guyenne duc de Duras en 1668, comte de Rauzan, marquis de Civrac duc de Quintin en 1691, duc de Lorges en 1706, marquis de Coëtquen, vicomte d'Uzel et de Pommerit, marquis de la Marzelière, en Bain, Pair de France, porte : *d'argent à la bande d'azur*, qui est Durfort, *écartelé aux 2 et 3 : de gueules au lion d'argent*, qui est Duras. Cette illustre maison, alliée en Bretagne, aux Coëtquen, Butault, Coëtnempren et Budes, a produit : 5 maréchaux de France de 1671 à 1775, un abbé de Boquen, en 1723, un abbé de la Vieuville, en 1759, évêque d'Avranche, puis de Montpellier et un archevêque de Besançon 1792, un volontaire pontifical en 1860.

(2) *Mauger*, originaire de Normandie et y maintenu en 1666, s^r de Collígny, élection de Bayeux, et du Pordo, en Avessac, évêché de Nantes, maintenu par arrêt du Conseil et lettres Patentes de 1770. Portait : *de gueules, à 6 billettes d'argent, 3, 2, 1*. On trouve Jean de la paroisse de Saint-Jean des Essartiers, anobli en 1596.

(3) *Butault*, s^r de Penhoët, de la Châtaigneraie et du Pordo en Avessac, de Marzan, paroisse de ce nom, du Plessis Quettier, de la Valière de Keramprat, par. de Minihy de Léon. Ext. 8 gén. en 1669, portait : *d'argent à la fasce de gueules, accompagné de 3 trèfles de sinople, 2 et 1*. Perrot, de la paroisse de Merdrignac, se dit noble à la réformation de 1427, ce que les paroissiens lui disputent. Deux conseillers au Parlement depuis 1672. Fondu dans Durfort de Lorges.

Digitized by Google

d'où le Pordo passa par mariage de la fille héritière aux Durfort de Lorges. Le second écusson est mutilé. Penhoët, avec haute justice, appartenait, comme nous le verrons un peu plus loin, dès le IXe siècle, à la noble famille de ce nom (1) qui posséda cette terre jusqu'au milieu du XVIe siècle. A cette époque elle passa successivement aux familles Le Bel (2), de Trévelec (3), Maudet de Penhoët (4), de Becdelièvre (5) et enfin de

(1) Nous ne pouvons rattacher ces *Penhoët*, srs d'Avessac, à aucune des 7 familles nobles de ce noms et pourtant ils devaient nécessairement se relier au moins à l'une d'elles.

(2) *Le Bel*, sieur de la Rochefordière, paroisse du Cellier, de la Clartère, en Machecoul de Lesbaupin, en Maisdon, de la Ville Fougeré, en Nozay-de-Villehouin, en Bouvron de Penhoët, en Avessac, de la Jallière, en Montrelais et du Chastelier, en Anjou. Ancienne extraction 8 gén. en 1667, réf. et montres de 1427 à 1543, en Orvault, le Cellier et Machecoul. Evêché de Nantes. Portait : *d'or fretté d'azur*. Pierre, clerc de la chambre des comptes et secrétaire du duc eut sa maison de la Jallière anoblie en 1454. Deux chevaliers de Malte en 1545 et 1717. Un chevalier de St-Lazare en 1647.

(3) *De Trévellec*, sr du dit lieu, en Herbignac, de Penhoët en Avessac de Kerolivier, de la Cour Larmor et de Gourvince en Assérac, de Bréhé et de Kerbenet, en Guérande de Beaulieu, en Couëron du Lesté, en Pénestin de Bourgneuf, de Chamburin, en Missillac de la Desnerie, en St-Donatien, de Nantes, de la Sébinière en Monnières. Anc. ext. 8 gén. en 1669. réf de 1438, en Herbignac, évêché de Nantes, portait : *d'azur à 3 croissants d'or, une fleur de lys de même, en Abyme*, Jean, vivant en 1453, père de Thomas, marié à Marguerite Le Gliff. Un conseiller au Parlement en 1734. Deux pages du Roi en 1753 et 1766 Un membre admis aux honneurs de la cour en 1784.

(4) *Maudet de Penhoët*, sieur de la Maudetère en Bais, de Tartifume, en Rougé de Renichel et de Penhoët, en Avessac, etc. Anc. ext. 8 gén. en 1669, portait : *losangé d'or et de gueules*. Guillaume archer, dans une montre de 1356, Jean, sergent de la cour de Rennes, en 1434. Hémery vivant en 1480, père de Jean, vivant en 1513. Deux maréchaux de camp en 1791 et 1829.

(5) *Becdelièvre*, s. et vicomte du Bouexic, en Guipry en 1637, du Brossais, en Guémené Penfao, de la Seilleray, en Carquefou, de

Digitized by Google

l'Estourbeillon (1), qui en sont toujours propriétaires.

On prétend que ce fut à Avessac, dans une lande non loin du bourg, que campa Salomon, Roi de Bretagne et qui se tenait en armes devant les Normands, qu'il voulait empêcher de piller le pays et qu'il n'osa pas cependant combattre, mais qu'il éloigna à prix d'argent pour épargner le sang breton. On voit, dit-on, encore les restes du camp, dans un lieu qui en porte en effet le nom.

Antiquités. Restes du camp de Salomon, indiqué par

Penhoët, orig. de la Roche Hervé, en Missillac, etc. etc. Ext. 7 gén. en 1667, porte : *de sable à 2 croix d'argent, au pied fiché et treffé, accomp. d'une coquille de même en pointe,* devise : *Hoc tegmine tutus.* Guillaume, fils de Thomas, orij-de Lohéac, sécrétaire du duc Jean V, anobli par lettre du 12 juillet 1412 et sa maison (par. St-André-des-Eaux, évêché de Dol) franchie, laissa de Jeanne Sorel: 1° Thomas, auteur de la Branche du Bouexic, éteinte en la personne de Charles Prudent, Ev. de Nîmes en 1738 et auteur des marquis de Tréambert. 2° Pierre, trésorier de Bretagne, procureur des bourgeois de Rennes en 1470, auteur de la branche de Boisbasset éteinte et de celle de Penhoët et du Brossay. 3° Charles, sécrétaire du Roi à la grande Chancellerie en 1515, auteur de la branche de Quévilly, en Normandie, fondue dans Montmorency, un président aux enquêtes en 1652, cinq 1ers présidents aux comptes depuis 1678. Deux chevaliers de Malte depuis 1715. Deux présidents à Mortier au parlement de Rouen depuis 1681 et quatre pages du Roi depuis 1715. Deux brigadiers de cavalerie depuis 1780 et un commandant de l'armée Pontificale à Castelfidardo en 1860.

(1) L'*Estourbeillon*, sr de l'Estourbeillon, en Ercé, près Gosné, du Brin, en St-Marc le Blanc, de la Planchette en St-Médard sur Ille, de la Savinaye, de la Hunaudière, du Bois Joubert, en Donges et de Penhoët en Avessac. An. extr. 5 générations en 1668, réf. de 1427 à 1531, en St-Médard Evêch. de St-Malo et de Rennes, porte *d'argent au griffon de sable armé lampassé de gueules.* Devise : *Crains le tourbillon.* — L'Estourbeillon a produit Jean, croisé en 1248 — Perrot, écuyer dans une montre de 1383. Pierre prête serment au duc entre les srs Eude de Rennes 1437, Bonabes, Vivant, en 1507, époux de Louise de Pilleneuc, un page du Roi en 1773.

Digitized by Google

divers auteurs. Près des ruines de la chapelle de la Madeleine, sous un *Tumulus*, de petite dimension. Dans la lande, au midi du bourg est une autre butte de terre, provenant d'un calvaire démoli depuis. Cette butte aurait pu donner lieu à bien des conjectures, si on ne la signalait pour ce qu'elle a été. Dans la cour du presbytère il y a un sarcophage de granit de 2m de long et qui sert d'abreuvoir. Travers nous donne un tiers de sol d'or, ayant, d'un côté AVIXIAC : FIT et, du côté de la croix : ACHAPOULDO, comme ayant été frappé à Avessac. Il ne donne pas l'explication du second mot. Le Blanc attribue cette pièce à Auch, mais notre auteur prétend que c'est à tort.

Extrait des aveux de 1679 (arch. dép.). Un marchand de passage de Redon fait aveu pour une portion de passage, dit le Rolland, sur la Vilaine, entre Avessac et Massérac. La *Moinie* (l'abbaye) de Saint-Sauveur de Redon, pour la terre de la Provostais, avec Chapelle, le tout contenant 15 journaux, avec maison, ménagerie (servitude), jardin, verger, etc. id. pour le fief de Credon, ou de Redon et de Camier. Dans l'enclave de ces fiefs il y avait quelqu'héritage dépendant du fief de Saint-Nicolas, comme le domaine de la Roche, de Bessart, de Niolet, etc. Ils avaient encore beaucoup de parcelles de terres en divers autres fiefs. Les fiefs de Rolland et de Berchat, dépendant de la seigneurie et châtellenie de Brain et Laugot, sous le ressort de Rennes, contenant 150 journaux. Sur ces terres l'abbé de Redon percevait 4 mines d'avoine, 11#, 2s, 6d par acquest, 8 poulets et la dîme au 10e sur grains, fruits, filasse, etc. et les sujets des dits lieux étaient soumis à la juridiction de Brain et de Cangot ou Langot.

Digitized by Google

Administration. On trouve Moriceau de Ragrun, agent municipal en l'an VI, sous la Restauration, M. de l'Estourbeillon maire et M. Sallentin de 1830 à 1841.

Aspect. Le territoire d'Avessac est assez accidenté : beaucoup de collines. Avessac présentait en 1841 peu de landes, mais quelques bouquets de bois. Les vallées alternant avec les collines étaient bien plantées et assez bien cultivées. Le coteau qui borde la Vilaine est terminé par de grandes prairies et des marais. En sortant de Saint-Nicolas on franchit une colline assez élevée, où se montre un terrain rocailleux, mélangé d'argile qui se prolonge à peu près jusqu'au bourg. La terre, qui paraît maigre, n'est cependant pas mauvaise et donne d'assez bonnes récoltes. Il s'est fait des semis de pins et des défrichements. M. de Sallentin en a fait à cette époque d'assez considérables près de la route de Nantes, où il a bâti de beaux logements. Son exemple a été suivi. Près des servitudes de son château du Port d'or, il en a fait d'autres.

A ces documents historiques en Avessac, puisés, pour la plupart dans le manuscrit Verger, de la bibliothèque de Nantes, joignons les suivants, dus à la plume de notre ami, le Mis de l'Estourbeillon, propriétaire actuel du château de Penhoët, sur l'*histoire d'Avessac.*

« La paroisse d'Avessac, qui compte aujourd'hui (ceci est écrit en 1883, actuellement il y en a 3732) 3720 habitants, se trouve sur une hauteur dominant le cours de la Vilaine et d'où l'œil plonge dans les 3 départements du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de la Loire Inférieure. C'est une des plus anciennes paroisses du Comté Nantais. Elle florissait dès le IXe siècle, lorsque saint Convoyon et ses disciples vinrent fonder dans notre pays,

Digitized by Google

le monastère de Saint-Sauveur de Redon. Aussi, à partir de cette époque, est-elle souvent citée dans les Chartes du cartulaire de cette abbaye, à cause de ses fréquents rapports avec les moines. La première charte qui en parle, en date du 5 août 856, a pour objet une donation faite à saint Covoyon et à ses moines par trois habitants d'Avessac, nommés Vurbudic, Hingant et Jarenar. Cet exemple fut suivi bientôt et de nombreuses donations furent successivement faites par les gens d'Avessac aux religieux de Saint-Sauveur de Redon, entre autres par Harcoët de Penhoët, *princeps plebis Avizac*, chef du pays et du peuple d'Avessac, qui ne dédaigna pas de séjourner lui-même quelque temps au monastère, au mois d'avril 858 et lui fit, entre autres dons, celui d'une villa nommée *Orswalt* (aujourd'hui le Veau) située sur les bords du Don.

Mais vers la fin du IXe siècle, les Normands, qui ravageaient alors les côtes de France et de Bretagne, pénétrèrent aussi dans le bassin de la Vilaine et vinrent y apporter le pillage et l'incendie.

Salomon, roi de Bretagne, aidé de son lieutenant Gurwand, après avoir campé quelque temps à Avessac, d'où il pouvait surveiller tout le cours de la rivière, leur infligea bien, au mois d'octobre 859, une sanglante défaite sur les landes de Crétumez et sur les coteaux qui portent encore le nom de *Butte de la Déroute*. (Cartulaire de Redon) (1). Mais malgré ses efforts et ceux de Gurwand, qui, pendant trois jours, résista à leur choc dans des retranchements qu'il avait construits près des coteaux où se trouvent maintenant Gavresac et

(1) Ceci contredit l'assertion de M. Verger, qui dit que Salomon ne combattit pas les Normands, mais acheta leur départ à prix d'or.

Digitized by Google

la Hunaudière, ces pillards envahirent bientôt tout le pays et n'y laissèrent que ruines et dévastation.

Après les terreurs de l'an mil, où chacun craignait de voir arriver la fin du monde, et la cessation des incursions barbares, Avessac redevint prospère et la foi catholique y refleurit de nouveau. Elle y fut grandement favorisée par les puissantes maisons seigneuriales qui existaient déjà dans la paroisse et y sont en parti demeurées jusqu'à nos jours. La plus ancienne était la maison de Penhoët, dont les premiers membres, si l'on s'en rapporte à la Charte de 858, citée plus haut, avaient été les chefs attitrés du peuple d'Avessac. Cette seigneurie resta, jusqu'au milieu du XVIe siècle, entre les mains de la famille de Penhoët, puis, delà, passa successivement aux familles Le Bel, de Trévellec, Maudet de Penhoët, de Becdelièvre et enfin de l'Estourbeillon, qui le possède encore aujourd'hui.

De tout temps, les habitants d'Avessac trouvèrent, auprès de ces familles, aide et assistance au milieu de leurs besoins.

La S^rie de Penhoët, avec droit de haute et basse justice, relevait directement à foy et hommage, de la baronnie de Derval et avait, comme annexes, relevant d'elle, les deux petites seigneuries de Renihel et de la Bigotaye. Renihel n'eut jamais d'autres possesseurs que les s^rs de Penhoët, dont elle était un démembrement. La Bigotaye, au contraire, fut possédée, jusqu'au milieu du XVIe siècle, par une famille de ce nom, dont la dernière héritière, demoiselle de Julienne de la Bigotaye, dame de la Grohaudaye, veuve de messire François de Castellan, épousa, le 21 février 1667, en la chapelle rurale de Trioubry, noble Pierre Reboul, chevalier s^r de Sainte-Foy et de la Forest-Landry, en Saintonge. Le

Digitized by Google

mariage fut célébré par missire François Bourget, prêtre, résidant à la maison noble de Renihel. Après la Révolution, la Bigotaye fut, par suite d'acquêt, réunie à la terre de Penhoët.

Les s^rs de Pordor et de la Châtaigneraie figurèrent aussi, sans contredit, parmi les plus importants de ce pays. Le Pordor, que nous trouvons cité dès le commencement du XIIIe siècle, paraît avoir remplacé un château féodal de grande importance, qui existait avant lui sur un coteau voisin du lieu où se trouve de nos jours la ferme de la Haye, autrefois terre noble et appartenant aux XVe et XVIe siècles, aux familles de Couëssin (1) et de Lesnerac (2). Il était alors possédé par Pierre de Lusanger, juveigneur de Derval. Mais bientôt cette maison se fondit en celle de Saint-Gilles (3) et

(1) *De Couëssin*, s^r de Bresséan, en Béganne, de Cosquéret, de la Béray, en Caden, de Kergal, de Lescouët, de Boisriou, de Kerbaud, en Herbignac, de Kerougas, en Assérac, de Clergérel, en Pluherlin. Anc. ext. chev. 8 gén. en 1668, porte : *d'azur à 3 bandes d'argent*. Guillaume, époux en 1457 de Guillemette de Cavaro, eut ses biens confisqués par le duc en 1488, pour avoir tenu le parti des Français. Philippe, chev. de St-Michel en 1651. Un volontaire au combat de St-Cast en 1758. Un chev. des Malte en 1786. Un volontaire Pontifical à Castelfidardo en 1860.

(2) *De Lesnérac*, s^r du dit lieu de Peillet, en Guérande, de la Haye-Mareil, en la Chapelle-Launay. Réf. de 1424, en la Chapelle-Launay, év. de Nantes, portait : *d'azur à la tête et demi vol de griffon, coupée d'argent* (sceau de 1585). Un chev. de ce nom se croisa en 1240. Pierre fut, suivant quelques mémoires, le Chev. qui tua de sa main Charles de Blois, à la bataille d'Auray en 1364. La s^rie de Lesnerac, qui appartenait au XVIe siècle aux Dréseuc, a été transmise par les Pennec aux Sesmaisons en 1743.

(3) *De St-Gilles*, s^r du dit lieu, par. de ce nom, de Perronnay, de Vaunoise et de Romillé, en Romillé. Baron de Trans, par. de ce nom de Beaulieu, de Lessac et de Ranlieu, en Guérande, etc. etc Anc. ext. chev. 11 gén. en 1669, porte : *d'azur semé de fleurs de lys d'argent* (sceau de 1307). A produit Guillaume, nommé dans une

Digitized by Google

le Pordor passa ensuite successiviement aux familles de Théhillac (1), Le Breton de Villandry (2), de Durfort Lorges (3), de Mauger (4), Sallentin et de Goulaine (5). La Chataigneraie appartint à l'origine à un juveigneur de la puissante maison de la Chataigneraie en Poitou. Cette seigneurie passa ensuite aux familles Butault de Marzan (6), Le Breton de Villandry, s^r du Pordor,

donation aux moines de Savigny en 1163. Hervé, croisé en 1248. Papillon, qui défendit le chât. de St-Aubin du Cormier contre Charles de Blois en 1541. Olivier, tué au siège de Mauperthuis en 1356. Bertrand, tué à Azincourt en 1415. Mathieu, abbé de Rillé en 1440. Deux gentilhommes de la Chambre depuis 1567. Trois pages du Ros en 1687 et 1708.

(1) *Théhillac vel Téhillac*, s^r dudit lieu du Pordo, en Avessac et du Pordo, en Blain, de la Roche-Hervé, en Missillac du Crévy, en St-Lyphard de Griffet en Pleugriffet, Anc. ext. chev. 10 gén. en 1669, portait : *de gueules à 3 croissants d'argent.* Guillaume vivant en 1370, laisse de son mariage avec Jeanne de la Motte, Jeanne, dame de Téhillac, mariée, en 1415 à Tristan de la Lande, s^r de Guignen, dont les enfants prirent les noms et armes de Téhillac. La branche aînée fondue en 1619 dans le Breton de la Villandry. La dernière branche éteinte dans Guérin de la Grasserie.

(2) *Le Breton de la Villandry*, orig. de Touraine, s^r du Colombier, m^is de la Villeandry en 1619, b^on de Mondoucet, s^r de la Mote-Purnon, en Touraine, du Plessis, en Joué-de-la-Haye et du Pordo, en Avessac de l'Escly et du Guerno, en Assérac, de Téhillac, du Bois du liers, en Chelun, de la Roche Hervé en Misillac. Anc. extr. chev. 9 gén, ans 669 au ressort de Nantes, portait : *d'azur au chevron d'argent au chef cousu de gueules, chargé de 3 besants d'or.* Deux maîtres de la Chambre aux deniers en 1420, Jean, gouverneur de Blois, en 1540, Balthasar, chambellan des Rois Henri III et Henri IV époux, en 1609, de Jeanne de Téhillac, dame du dit lieu et du Pordo.

(3) (4) (5) *De Durfort de Lorges, de Mauger* et *Butault*, voir p. 429.

(6) *De Goulaine*, m^is dud. lieu, en 1624, par de H^te Goulaine s^r de la Ruffelière, en Poitou b^on du Faouët, par de ce nom, s^r de la Houdinière, en le Loroux, v^te de St-Nazaire, s^r de la Paclais, en St-Herblain de la Mercredière, en Château-Thébaud, etc. Anc. ext. chev. 10 gén. en 1669, porte : *mi parti d'Angleterre et de France.* Devise : A cettuy ci, à cettuy là j'accorde des couronnes. A produit : Marin, faisant une fondation aux moines de Vertou, en 1138. Jean, vel Alphonse,

Digitized by Google

qui le réunirent à cette dernière terre. Le Pordor et la Chataigneraie, qui relevaient de la seigneurie du Fresnay en Plessé, avaient droit de haute et basse justice et de nombreuses prérogatives. Pendant les guerres de religion du XVe siècle, le manoir de la Chataigneraie joua un rôle important, grâce à ses srs, alors zélés protestants. Plus d'une fois ses souterrains servirent de refuge à des religionnaires. Mais avec les Butault de Marzan, le catholicisme rentra à la Chataigneraie et les divisions cessèrent dans la paroisse.

Enfin, l'on doit signaler et mentionner les 3 petites seigneuries de Trignac, du Saut-au-Chevreuil et d'Escarret. Trignac, anciennement Ty-ru-niac, *le Champ de la Maison-Rouge*, appartint successivement aux familles de Tays (1), de Kersal (2), de Blancfossé (3) puis fut réunie au Pordor par acquisition de la maison Le Breton de la Villandry au commencement du XVIIe siècle.

Le Saut-au-Chevreuil fut successivement aux familles de Sorin (4) et Michiel de Carmoy (5) actuellement cette

capitaine de Nantes, envoyé en 1180 par le duc Geffroy pour ménager la paix entre Philippe-Auguste de France et Henri II d'Angleterre, qui reçut de ces deux rois les armes et devise que porte encore sa maison. Geffroy, croissé en 1248. Baudouin, abbé de St-Gildas-des-Bois en 1548. Gabriel, sr de Goulaine, chev. des ordres et capitaine de 50 hommes d'armes et Jean, sr du Faouët, son frère, commandaient les Ligueurs au siège de Kerouzéré en 1590.

(1) *De Tays*, sr de la Fouais, en Sion Réf. de 1444, dite par. Ev. de Nantes, portait : *d'argent à 3 fasces d'azur* (Guy Le Borgne).

(2) *De Kersal* près Lesneven, Ev. de Léon, portait : *d'argent à 3 fasces jumelles de gueules chargées chacune d'une moucheture d'hermines de sable*, (Arm. de l'Arsenal). On trouve : Guillaume, abbé de Boquen en 1522.

(3) *De Blancfossé*. Nous ne connaissons rien de cette famille

(4) *Sorin*, sr de Trémoust en Jaus, de la Tour, en Nozay Réf. de 1427 à 1452, Réf. ev. de Nantes, portait : *d'hermines, à la fasce de*

Digitized by Google

terre appartient à Mme veuve de Lautrec (1), née Nicolazo de Barmon (2).

Le petit fief d'Escarret ne fut à l'origine qu'un démembrement de la seigneurie de Tréguel en Guémené-Penfao. Ses possesseurs furent les familles Rouaud de Tréguel (3) et Bodiguel de Beaulieu (4), mais on ne doit pas oublier qu'au XVe siècle noble homme Pierre Rouaud d'Escarret, enfant de la paroisse d'Avessac, eut l'honneur de devenir secrétaire et confident du duc de Bretagne.

Voici maintenant ce que nous trouvons dans Ogée par rapport à l'historique d'Avessac, en dehors de ce qui a été dit jusqu'ici à ce sujet :

Avessac, à quelques vallons près, est un pays assez plat et fort étendu, dont la majeure partie est en landes (Ogée parlait vers 1779 et, depuis les landes ont été défrichées). On y voit quelques terres en labour, beaucoup

gueules, accomp. de 3 trèfles d'azur. Robert trésorier receveur général du duc en 1404. Robin, homme d'arme de la Cie du sire de Lescun, en 1464.

(5) *Michiel*, sr de la Richardais et de la Thébaudais, en Fougeray de la Courbe, de Carmoy, du Saut-au-Chevreuil, en Avessac de la Pesnais en Allaire, de la Grée. Ext. 7 gén. en 1669, portait : *d'argent à 3 merlettes de sable.*

(1) *Pelé de Lautrec*, famille originaire, croyons-nous, du royaume de Naples, ou tout au moins d'Italie.

(2) *Nicolazo*, sr de Barmont et de la Grée, porte : *d'argent au léopard de gueules* (armes 1696). Un greffier au tribunal de Vannes en 1696.

(3) *Rouault* et *Roudault*, sr de la Bouvrais, en Vritz, du Moulin Roul, en Soudan de l'Escarret, en Avessac, de la Grestière en Saint-Herblon, du Pont en Vertais de Tréguel, en Guémené-Penfao Anc. ex. en 1668. portait : *d'argent à 6 coquilles de gueules, 3, 2, 1, ou 3, 3.*

(4) *Bodiguet de Beaulieu*, sr dud. lieu, en Nozay, du Plessis, en Derval, de la Pommeray, en Mouais. Réf. et Montres de 1453 à 1544, portait : *un chevron accomp. de 3 étoiles* (sceau de 1409) Pierre épouse en 1292 Tiphaine de Pornit.

Digitized by Google

de prairies sur les bords de la Vilaine et des bois, dont le plus grand est celui du Pordor, d'environ une lieue de circonférence.

« Voici ce que les continuateurs d'Ogée nous disent : « On donne pour étymologie à Avessac, *Arvezec*, les pâturages; *vezec*, viendait du radical *mès*, et, en composition *ves*, campagne. Cette étymologie servirait à prouver que, suivant la marche de la civilisation, les Celtes ont été pasteurs avant d'être agriculteurs... Au-dessus du bourg est une lande très élevée d'où la vue plonge dans le département d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan et domine la Vilaine. En 869, les Normands ravagèrent la Bretagne; le roi Salomon avait formé un camp à Avessac, d'où il pouvait facilement, selon le besoin, se porter sur la Loire, ou sur la Vilaine. Le texte du Cartulaire de Redon porte *in pago Nannetico, in plebe Clavisac*. Les historiens, qui se sont successivement copiés, ont, en partant de ce texte, placé *Clavisac*, près de Nantes, où il n'existe pas. Ils n'ont pas vu que les mots *in pago* expriment généralement dans les vieilles Chartes, non pas un territoire, mais un comté ou un diocèse. Dom Morice a reconnu l'erreur et a vu, dans le nom de *Clavisac*, ce qu'il y a réellement, c'est-à-dire *Avessac* près Redon, en latin *Aviziacum*.

Avessac semble avoir été possédé, ainsi que le territoire avoisinant, par des seigneurs puissants auxquels le Cartulaire de Redon donne le titre de *principes plebis Avisac*. L'un d'eux Harscoët (de Penhoët) concéda aux moines de Saint-Sauveur une ferme qui donna naissance au prieuré et, par suite, à Saint-Nicolas.

Travers a donné le dessin d'un demi-sol d'argent ayant pour exergue : *aviziaco vico*, sans en expliquer l'origine. Ne se pourrait-il pas que cette pièce eut été

Digitized by Google

frappée au camp de Salomon et fût en quelque sorte une pièce obsidionale ? L'existence du camp est certaine : on voit en effet, à Avessac, un espace appelé encore le *Camp*, formant un carré long, entouré de fossés, à l'exception de deux endroits, où étaient les portes. Dans le voisinage on a trouvé des fragments de diverses armes. La commune d'Avessac renferme aussi plusieurs monuments druidiques ; l'un entre autre près de la vieille chapelle en ruines, dite de la Madeleine, est un tumulus.

Le seigneur de Derval et de Rougé possédait de grands fiefs en Avessac ; il les vendit et ils passèrent plus tard à Anne de Montmorency, qui devint connétable de France, enfin à la duchesse de Lorges, qui possédait la Châtaigneraie. Le château, restauré sous Louis XIV, n'offre plus que des ruines. Les seigneurs de la Châtaigneraie étaient ardents protestants et l'on dit que les souterrains ont souvent servi d'asile aux partisans de ce culte lors des persécutions.

Il y a, dans la cour du presbytère, un sarcophage du IXe siècle, qui a été extrait du cimetière. Le Pordo appartenait, vers la fin du XVe siècle aux seigneurs de Téhillac, ainsi qu'un autre manoir du même nom, dans la paroisse de Blain. M. Maudet de Penhoët, célèbre antiquaire, mort à Rennes en 1839, était né au château de Penhoët en 1764.

STATISTIQUE ET HISTOIRE RELIGIEUSE

Ecclesia Santorum Apostolorum Patri et Pauli.

Si nous examinons l'histoire de la paroisse d'Avessac au point de vue purement religieux et ecclésiastique, nous remarquerons tout d'abord qu'elle était jadis

Digitized by Google

beaucoup plus étendue que de nos jours et comprenait outre son territoire actuel, tout celui de son ancienne trêve de Saint-Nicolas, dont la population se groupa de bonne heure autour de son prieuré. Mais cette trêve, formant une agglomération suffisante, fut détachée d'Avessac après la Révolution.

La paroisse d'Avessac, qui existait dès le IXe siècle, sous le patronage des Saints Apôtres Pierre et Paul, avait autrefois sa cure à la nomination du pape et de l'évêque de Nantes, *alternis mensibus*. Le revenu était de 2000#. Saint-Nicolas, nous venons de le dire, en était la trêve jusqu'à la Révolution. A cette époque, cette trêve, Prieuré de l'abbaye de Redon, devint paroisse indépendante et même chef-lieu de canton, qui se trouva formé, avec cette commune, de Fégréac, Avessac, Plessé, puis du Coudray (en 1851) et de Saint-Joseph du Dresny (en 1863).

En 1790, on mit en vente un petit pré, dépendant de la cure et estimé 112#. Missire Mercerais déclara posséder le bénéfice de la Chausserie, présenté jusque-là par les Evêques de Nantes et consistant en maison, jardin et deux morceaux de terre, d'un revenu de 72#. Le Prieuré (de femmes) d'Estival (la déclaration porte le nom de *Tival*), composé de chapelle, maison, jardin, pré, terre, taillis et landes, estimé 5926#. La métairie de la Communais. Ces biens dépendaient des Ursulines de Redon. La chapellenie du Logis de Rivoire, consistant en maison, jardin, terres et bois, d'une valeur de 6400#. La chapellenie du Bois, se composant de maison, écuries et jardin, estimée 1100#. Le bénéfice de Saint-Nicolas d'Avessac, consistant en un pré, du revenu de 28# à la présentation de M. de Trévellec : missire Panhéleux, prêtre, en était titulaire.

Digitized by Google

En 1680, sœur Jeanne de Rominy, religieuse de l'abbaye de Saint-Sulpice de Rennes et titulaire du Prieuré d'Estival, membre de ce monastère, fit aveu pour le dit Prieuré, à devoir d'obéissance, de prières et d'oraisons de la chapelle et maison du dit lieu, bâtiments de servitude, cours, jardin, terres, etc., contenant 34 journaux et le Bois du Prieuré, contenant 60 journaux.

Eglise. Avessac vit plusieurs fois reconstruire son église : celle qui existait avant la Révolution avait la forme d'une croix latine, avec un seul bas-côté et tour carrée assez gracieuse du XIVe siècle. A l'intérieur se trouvaient 6 autels dédiés à N.-D., à sainte Anne, saint Joseph, saint Jean, saint Antoine et saint Sébastien ; elle fut remplacée, en 1840, par l'église actuelle. La longueur de l'ancienne était de 60 mètres environ : le chœur se terminait carrément. Au fond, on remarquait une grande fenêtre ogivale, avec meneaux, feuillages et ornements du XIIIe et du XIVe siècle. Une grande fenêtre du bas-côté était à plein cintre, divisée par deux montants en pierre. La fenêtre de la chapelle de gauche était large, avec séparation en pierres, et peu gracieuse. Ce genre de fenêtre était postérieur à celle du chœur. Les deux chapelles étaient voûtées à moellons crus de cloître, avec nervures saillantes et écussons aux clés de voûte. Les arcs retombaient sur des anges formant console, avec armoiries, les arcades des chapelles étaient ogivales, les voûtes de la nef en bois, à cintre ogival. La tour, placée au bas de la nef, était carrée et assez gracieuse, elle était surmontée d'un clocher en flèche, couvert en ardoises, mais trop peu élevé pour la dimension de la tour. Celle-ci date de 1841. En cette année on y plaça une cloche de 250 k. fondue par M. Voruz,

Digitized by Google

de Nantes. Au dehors l'édifice était soutenu par des contre-forts massifs et adhérents. Tout autour se voyait la litre seigneuriale. Quant aux écussons qui décoraient l'église, M. Verger, à qui nous empruntons les détails qui précèdent, n'a pas trouvé dans notre armorial breton à quelle famille en faire l'application (et il ne les désigne pas autrement) sauf celui qui porte le griffon de la maison de l'Estourbeillon et celu qui lui est accolé, qui est celui de Penfeunteniou de Cheffontaines : *burelé de 10 pièces d'argent et de gueules.* C'était le blason de l'épouse de Joseph-Louis-Armand Mis de l'Estourbeillon de la Garnache. On y voyait aussi celui de Châteaubriand : *de gueules semé de fleurs de lys d'or.*

Chapelles. En dehors de l'église paroissiale, Avessac renfermait le couvent de Penfao fondé par les moines de Redon au IXe siècle, près d'une petite chapelle dédiée à saint Samson et le Prieuré des Filles d'Estival, sous le patronage de saint Eutrope et relevant, comme nous l'avons dit plus haut, de l'abbaye de Saint-Sulpice de Rennes.

Il existait aussi des chapelles privées à Penhoët, Escarret, la Châtaigneraie, le Port d'or et Renihel; une seule chapelle rurale. Trioubry. Cette dernière, autrefois dédiée à saint Gilles, avait été fondée par les Templiers, ou Moines rouges, puis, vers le XIVe siècle, elle devint une léproserie, sous le patronage de saint Méen. Abandonné en 1832, il n'en reste plus que les ruines. Au bas de la colline sur laquelle elle était bâtie, se trouve une source nommée la Fontaine de saint Méen, encore en grande vénération dans le pays et où l'on va en pèlerinage pour être guéri de la fièvre et des maladies des yeux.

Digitized by Google

Frairies. Mais, outre ces oratoires, chacune des antiques frairies, au nombre de 12, dans la paroisse d'Avessac, avait autrefois sa chapelle frairienne, sanctuaire béni, refuge de leur saint patron, de leur protecteur, où tous les frairiens pouvaient venir chercher avec confiance des consolations dans leurs peines et des secours efficaces dans tous leurs besoins. Laissez-nous vous dire ici quelques mots sur cette antique institution, si délaissée de nos jours que nous serions heureux de voir ressusciter et de faire revire en ses touchants souvenirs.

D'abord, qu'est-ce qu'une frairie ? Ce n'est autre chose qu'une délimitation territoriale, formant comme une famille, groupée pour la défense de ses intérêts temporels et religieux.

Le mot de « *Frairie* », qui vous est toujours resté familier, sans vous bien rendre compte, peut-être, de son sens véritable, a pourtant souvent, je n'en doute pas, éveillé en vous l'idée de « *Fraternité* ». Ah ! ce mot a dû, en effet, bien fréquemment vibrer à vos oreilles, « *Fraternité* ! » C'est une bien belle chose que d'être frères ! Cependant, de notre temps, avec ceux de liberté et d'égalité, est-il un terme dont on ait plus abusé depuis un siècle ! Certes, ainsi que nous le disions tout à l'heure, c'est bien beau d'être frères, comme il est beau d'être pères ! Mais comprend-on bien la signification de ces mots. Dans la pluralité des cas et surtout chez ceux qui les préconisent le plus, la liberté comprend, et comprend uniquement d'après eux, la liberté pour *soi*, l'égalité pour *soi*, la fraternité pour *soi* : rien pour les autres. En un mot, ces trois expressions, si belles dans leur origine, puisqu'elles émanent de Dieu, peuvent se résumer pour eux en une seule : égoïsme ! Et pourquoi !

Digitized by Google

Pour une raison bien simple : c'est que, ne s'appuyant que sur un principe purement humain, ne se plaçant qu'à un point de vue essentiellement borné, les individus de cette école ne font miroiter aux yeux de leurs adeptes qu'une chose, qui chatouille, il est vrai, fort agréablement l'amour-propre de l'homme : *des droits !* Nous, au contraire, qui voulons pourtant aussi (et nous en avons bien le droit, puisque nous les voulons plus qu'eux et pour tous), parler de liberté, d'égalité et de fraternité, mais en partant d'un point opposé, nous ne montrons que le *devoir*.

Tout est là ! Ces deux mots : *droits* et *devoirs*, creusent entre les deux théories un abîme insondable, que nul ne peut combler : c'est la lutte éternelle du mal contre le bien. Commencée au ciel, avant la création de l'homme, par la révolte de Lucifer et de ses mauvais anges, elle ne se terminera qu'à la fin du monde. Nous aussi, nous voulons être libres, mais devant Dieu ; nous aussi, nous voulons être égaux, mais devant Dieu ; nous aussi, nous voulons être frères, mais devant Dieu. Dans le langage humain et moderne, deux mots caractérisent à eux seuls les deux principes : *Révolution*, *Religion* ?

Avec la Révolution, la guerre, les dissensions, les discordes, la vie toujours malheureuse et pauvre pour les uns et pour les autres, enfin la mort des réprouvés. Et qu'on ne vienne pas nous dire que nous forçons ici le tableau : non, il est exact et n'est, hélas ! que la reproduction de l'histoire. Avec la Religion, au contraire la paix, la concorde, l'union dans les familles, la vie aussi heureuse qu'elle peut l'être sur la terre et la mort douce et calme du juste qui, après avoir porté le poids du jour et accompli sa tâche et sa journée, va vers le Père de famille recevoir le salaire qui lui est dû.

Digitized by Google

Mais nous voilà peut-être un peu loin de notre sujet, emporté dans la voie que nous venions d'ouvrir. Revenons à nos frairies.

Anciennement donc, presque toutes les paroisses de la Bretagne étaient divisées (comme elles le sont du reste encore aujourd'hui) en sections portant le nom de frairies, ou réunion de frères; les agglomérations ou corporations rurales, si vous voulez (car elles l'étaient bien effectivement) ayant la religion, pour base, étaient placées sous l'égide et la protection d'un saint sous le vocable duquel se trouvait la chapelle frairienne. C'était en cette chapelle que souvent nos ancêtres, trop éloignés du centre paroissial, allaient chercher et trouver le remède à leurs peines, triste et inéluctable apanage de notre humanité. C'était aussi à l'ombre de ce sanctuaire que reposaient leurs corps après leur mort. Chose étonnante, un souvenir et un nom marque encore l'emplacement de cet antique champ de repos et le nom de *Paradis* se retrouve encore très souvent, pour en rappeler le lieu ; idée en même temps grande, naïve et surtout chrétienne, qui nous montre nos pères, dans leur ferme et inébranlable croyance, voyant les âmes de leurs devanciers s'élever au ciel de la terre où dormaient leurs cendres.

Des messes se disaient dans ces chapelles plusieurs fois dans l'année et quelques-unes tous les dimanches, ou au moins le jour de la fête patronale du saint protecteur. A l'entour se tenaient de temps en temps des assemblées et des banquets, derniers vestiges, il faut le dire, du druidisme et du paganisme, que la religion chrétienne a fait disparaître. De nos jours, cependant, coutume presqu'aussi barbare, des foires se tiennent dans l'enclos de l'ancien cimetière frairien, ordinaire-

Digitized by Google

ment planté d'arbres séculaires. Nous en pourrions citer bien des exemples, même en Avessac ; nous n'en rappellerons qu'un seul : celui de la chapelle de Bolhet, en la paroisse de Guenrouet. Cet usage a quelque chose de peu conforme à l'esprit du christianisme, puisqu'on foule sans respect le terrain où gisent certainement bien des générations.

Mais en outre de cette organisation purement religieuse des frairies, il y en avait une autre que nous ne devons pas non plus passer sous silence. Jusqu'à la Révolution, chaque frairie avait ses esgailleurs de fouage et contribuait aux levées et imposition, proportionnellement au nombre des habitants. Elle possédait et possède encore en certaines paroisses du diocèse de Nantes, un *bâtonnier* ou *homme de vertu*, véritable chef de frairie, qui cumulait souvent ce titre avec celui de marguillier. Au-dessus du chef de frairie, il y avait un chef de paroisse. A eux tous, ils composaient le conseil, que nous appellerons paroissial, appelé *Général*, corps politique et en même temps religieux, sorte de conseil mi-partie municipal et de fabrique, chargé de tous les intérêts matériels et religieux de la paroisse. Nommé ordinairement à vie, le bâtonnier ou chef de frairie, centralisait les ressources de la frairie, se chargeait de tout ce qui regardait son administration et la défense de ses intérêts. Il pourvoyait sur son territoire à l'érection des croix, aux réparations de puits, de four, de pressoir appartenant aux villages, veillait à l'entretien des chemins et, au nom de la frairie, s'abouchait avec l'administration, s'il y avait des routes à créer, des communs à vendre, ou toute autre affaire à traiter intéressant ses consorts. Mais, si sa gestion était discutable, ou soupçonnée, il était révocable et ne tardait pas à être

Digitized by Google

remplacé par un autre. Enfin, si le recteur faisait sa quête dans la paroisse, il choisissait encore pour cette mission un certain nombre d'individus par frairie, s'il y avait des corvées à faire pour l'utilité générale, des délégués à envoyer pour quelqu'important événement, la frairie était toujours là, comme une division qui s'impose et sait entretenir entre les diverses parties de la paroisse, comme une sainte ardeur, comme une sainte émulation pour le bien.

Mais de plus, en dehors de ces usages, purement civils, beaucoup d'autres coutumes, dictées par la piété et la charité chrétienne, y sont demeurées jusqu'à nous. Chaque frairie tient à avoir ses représentants pour porter les bannières, le dais ou les statues des saints, aux processions de la paroisse. Le conseil municipal lui-même se compose d'un ou de plusieurs membres de chaque frairie, afin que chacune d'elle y soit au moins représentée. Les frairiens se font un devoir de veiller sur leurs morts, de les porter eux-mêmes au cimetière, à l'exclusion des membres des frairies voisines, fussent-ils souvent des parents.

Des liens de charité et d'amitié unissent entre eux tous les frairiens, qui sont des *confrères*, des *consorts*, et, si l'un d'eux vient à être victime de quelque fléau, ses confrères nomment aussitôt deux d'entre eux pour faire une quête en sa faveur dans les frairies voisines. Ils s'annoncent dans chaque maison en nommant la victime et la frairie à laquelle elle appartient.

Enfin, si dans nos pays *gallo* nous n'avons plus, comme en Basse-Bretagne, des chapelles consacrées à nos patrons frairiens, où l'on vienne, comme par le passé, les honorer dans des pardons ou des assemblées annuelles, le souvenir de ces chapelles, nous sommes

Digitized by Google

heureux de le dire, n'a pas du moins complètement disparu. Partout, dans nos campagnes, quand ces oratoires subsistent encore, ils sont le rendez-vous de tous les frairiens, qui viennent y chercher souvent force, consolation et courage. Et, quand il ne reste plus une pierre, quelque tradition a su heureusement en perpétuer le souvenir. Il en est de même pour nos patrons de frairie : partout, une croix, un village, un monticule, un gué, des champs mêmes nous ont conservé le nom du bienheureux ; et, chose remarquable, il n'est pas de paroisses, pas de frairie, où ne se retrouve quelque souvenir du saint patron ; quelquefois ce nom est, il est vrai, un peu altéré, mais on le reconnaît néanmoins facilement et l'on a peine à s'imaginer comment nos paysans du XIXe siècle ont gardé, au milieu de tant de dénominations françaises ou insignifiantes, le nom de quelque vieux saint breton, dont ils ignorent bien souvent l'existence ; mais ces anciens noms bretons, ces altérations même, nous sont une nouvelle garantie de l'antiquité du culte, de la fidélité du souvenir, de la sûreté de la tradition.

Ce sont ces frairies ou corporations rurales que, dans un but éminemment chrétien, nous serions heureux de faire revivre et refleurir aujourd'hui. Dans certaines paroisses du diocèse de Nantes, leur organisation pratique s'est même en partie conservée et nous pouvons nommer entre autres Saint-Nicolas de Redon où naguère encore, chaque frairie avait sa place désignée et délimitée dans l'ancien cimetière, et où les *bâtonniers* ont encore conservé leur nom et leur autorité.

Quoi de plus simple, en effet, que de revenir à cette antique et religieuse constitution de nos pères ! Qu'on y aille progressivement, si l'on veut, sans refaire tout à

Digitized by Google

la fois qu'on commence par l'organisation purement religieuse de l'œuvre et le reste, (nomination des chefs de frairie et de paroisse) viendrait ensuite comme par surcroît.

Puis qu'au moins, dans la Haute-Bretagne, les paroisses n'ont plus de chapelles frairiennes, que chaque frairie ait au moins sa bannière, portant l'effigie de son saint patron. Qu'aux grands jours de nos belles fêtes catholiques les étendards frairiens flottent à la suite de la bannière paroissiale. Que le jour de la fête patronale de chaque saint de frairie, une messe solennelle soit dite pour chacune d'elles, réunie autour et sous les plies de sa bannière que chaque membre ou au moins la majorité de la frairie se fasse, en ce jour, un honneur et un bonheur de s'asseoir au banquet divin. Pendant le mois de Marie et d'Adoration, des messes frairiennes pourraient encore être célébrées de la même manière (1).

(1) Nous avons tenu à nous étendre assez longuement pour Avessac sur l'antique institution du Frorsen, que M. de l'Estourbeillon et l'auteur de cette étude ont essayé de faire revivre dans plusieurs paroisses du diocèse de Nantes. Nous y avons été d'autant plus incités pour Avessac que M. de l'Estourbeillon lui-même nous a fournis sinon toutes au moins les plus importantes notes de cette monographie, ainsi que la statistique de son clergé jusqu'à la Révolution.

Terminons par un dernier mot sur les frairies. La ligne de démarcation des frairies bretonnes commençait à Dol, suivait à peu près les limites de l'ancien diocèse à Saint-Malo, pénétrait dans celui de Nantes au grand Fougeray (*nunc.* dioc. de Rennes), puis, infléchissant légèrement vers la gauche, se dirigeait sur Sion et descendait enfin en ligne presque droite jusqu'à Saint-Hirblain et Basse-Indre, sur les bords de la Loire. Toute la partie à l'ouest de cette ligne possédait des frairies : celle à l'est, n'en avait pas. Dernière remarque. C'est aux sections actuelles du cadastre que M. de l'Estourbeillon, député du Morbihan, et moi avons uniformément

Digitized by Google

Comme nous l'avons dit précédemment, Avessac comptait 12 frairies, dont voici la nomenclature, le patronage et l'historique tel qu'il nous est donné de le faire :

1. — *Frairie du Bourg* (1). Patrons : saint Pierre et saint Paul. Fête patronale : 29 juin.

Les patrons de la frairie du bourg d'Avessac, qui a servi de noyau à la paroisse, ont toujours été saint Pierre et saint Paul, Apôtres, dont nous n'entreprendrons pas de raconter la vie. Nous dirons seulement que la chapelle frairienne était en dehors du bourg, à la Communais.

2. — *Frairie de la Haye* (2). Patron : saint Riowen. Fête patronale : 14 août.

La frairie de la Haye, l'une des plus anciennes de la paroisse, puisqu'elle tire son nom de l'ancien château féodal de la Haye, a pour patron saint Riowen, moine de l'abbaye de Redon au IXe siècle (dès l'an 837). Saint Riowen, dit la légende, s'y fit remarquer de bonne

trouvé la trace et le nom des anciens patrons de frairies pour toutes les paroisses que nous avons étudiées et le mot *Paradis* (voire même quelque fois Enfer) appliqué à l'emplacement du cimetière frairien, par conséquent celui de la chapelle frairienne qu'il entourait. (Pour plus amples détails sur cette intéressante question, voir l'*Association catholique* de juillet et septembre 1883.)

(1) Circonscription frairienne : Avessac, — Le Calvaire, — Le Ponceau, — le Clos, — Bellevue, — la Prise, — la Broux, *La Communais*, — La Bergerie Penanru (Pain-Hojus), — La Lombardière, — Guevello, — Le Saut au Chevreuil, — La ferme de Potel, — Le Pordur, — La Mercerais.

(2) Circonscription frairienne : La Haye, — Le Passage, — Rosrion, — La Grée des Rivières, — La Vallée des Rivières, — La Fiche tais, — Penfao, — Le Terrier.

Digitized by Google

heure par son austérité et ses vertus. Sa sainteté et sa justice lui méritèrent, de la part de ses supérieurs, une confiance presqu'absolue et plusisurs fois, nous racontent les chartes du Cartulaire, il fut chargé de négociations difficiles, ou désigné comme mandataire du monastère, pour recevoir les dons qui lui étaient faits. Mais c'est surtout dans l'apostolat que se manifestèrent son zèle, son humilité et sa charité sans bornes. Chaque jour, en portant dans nos pays la parole évangélique, il n'avait pas de plus grand bonheur, après les fatigues de prédications incessantes, que de partager son maigre repas avec les pauvres des chaumières, et avec une humilité parfaite il s'était fait, de lui-même, le médecin de tous les malheureux. Aussi Dieu récompensa-t-il tant de vertus par le don du miracle et un jour, dit la légende, que, pendant ses prédications les eaux de la Vilaine, grossies par la tempête, avaient emporté sa petite barque, en rompant leurs digues, on le vit, après une courte prière, s'avancer sans crainte vers les flots et, marchant sur les eaux, à pieds sûrs, gagner la rive pour retourner à son monastère de Redon.

Les territoires de Bains et d'Avessac furent les principaux théâtres de ses prédications; dans tous les cas, lui-même était, sans nul doute, originaire du pays et très probablement né à Avessac, où les chartes nous le montrent sans cesse et qu'il affectionnait tout particulièrement. Aussi, en conservant jusqu'à nos jours son nom dans leurs dénominations locales, les frairiens de la Haye témoignent ainsi leur reconnaissance envers un compatriote et envers un grand saint. Saint Riowen est honoré de nos jours à Plobazlanec, Ploczec et Plourivo, où des chapelles lui ont été consacrées. On le représente ordinairement en moine, à longue barbe grise,

Digitized by Google

la tête recouverte du capuce, le corps ceint d'un cilice, tenant une crosse à la main en marchant sur les eaux.

3. — *Frairie de Lezin* (1). Patron : saint Bily. Fête patronale : 24 juin.

Le souvenir de saint Bily, patron de la frairie de Lezin, subsiste encore dans la dénomination des champs nommés : *La Cour Bily*, entre Bouix et La Salle. C'est à Bouix que se trouvait l'ancienne chapelle de la frairie. Au mois d'octobre 913, le comte Matheudoï donna à saint Bily, alors évêque de Vannes, le domaine de Bouix. (*de Boiat*), en Avessac (2). Il n'est donc pas étonnant que la frairie de Lezin avait, dans la suite, choisi pour patron le saint évêque, qui de son vivant avait possédé une partie de leur territoire. Par malheur, on ne sait que fort peu de choses sur la vie est les actes de saint Bily. Tout ce que l'on connaît, c'est qu'il fut le 32e évêque qui occupa le siège de Vannes. De son vivant il souscrivit l'acte de donation de l'abbaye de Saint-Serge (diocèse d'Angers), fait par le duc Alain I, le Grand, à Rainon, évêque d'Angers. En l'an 919, les Normands envahirent encore la Bretagne et il est probable que saint Bily trouva la mort sous l'épée de ces pirates Du moins est-il honoré comme martyr le 24 juillet, dans le *Propre du diocèse de Vannes*. Il existe en Plaudren, près du manoir de Kervasy, une chapelle dédiée à ce saint martyr. Cette chapelle dépendait d'un prieuré dédié sous le vocable de Saint-Bily.

(1) Circonscription frairienne : Potel, la Diharais, La Crèpiais, *Bouix*, Couëssin, La Salle, Lezin, Montplaisir, Gatepouy, La Haute-Filière, La Basse-Filière, Ladéroute.

(2) Cartulaire de l'Abbaye de Redon.

Digitized by Google

4. — *Frairie de Rolland* (3). Patron : saint Cast, martyr au VIe siècle. Fête patronale : 5 juillet.

La frairie de Rolland, qui a, par son territoire, la forme d'un coin planté entre les frairies de Lezin et de Penhoët, avait autrefois pour patron, saint Cast, évêque régionnaire et martyr. Située presqu'à l'extrémité de la frairie, sa chapelle frairienne l'une des plus anciennes d'Avessac, était placée presque sur le bord de l'ancien grand chemin de Guémené-Penfao et Plessé, vers Macérac, par le Pont-ès-Dames et le Port de Rolland, près le village de Castonnez (en breton *Cast-hon, enez, le promontoire, la butte de Saint-Cast*), dont le nom rappelle encore le souvenir. On ne saurait dire au juste vers quelle époque la chapelle de Saint-Cast cessa d'être frairienne, mais ce qu'il y a de certain, c'est que, vers le XIVe siècle, grâce à sa situation sur le bord d'une des grandes routes d'Avessac, elle devint une maladerie pour les pauvres et les infirmes de passage. Le nom de *Melleresses*, conservé aux champs qui l'entouraient, nous est encore un preuve de cette affectation. Ses derniers vestiges disparurent après la Révolution, mais dans la paroisse, de nos jours encore, plus d'une légende existe à son sujet. Quant à saint Cast, patron de la frairie, on ne connaît sur sa vie que très peu de détails. Né en Irlande, vers la fin du Ve siècle, ou le commencement du VIe, il fut, de bonne heure, disciple de saint Jacut, frère de saint Guénolé, et le seconda beaucoup dans ses travaux évangéliques en Bretagne. Après la mort de ce grand saint, il se rendit au tombeau des saints Apôtres pour y faire un pè-

(3) Circonscription frairienne : Murin, Bas-Rolland, Haut-Rolland, Lagrée du Val, Les Bougouin, Le Château des Ronces, Bareil, La Sicardais, La Rousserie, Gland, *Cartonnez*.

Digitized by Google

lerinage. Mais le pape, admirant sa sagesse et ses vertus en même temps que sa profonde humilité, voulut le retenir en Italie et le créa évêque d'une des villes de ce pays. Cependant il n'occupa pas longtemps son siège épiscopal et fut martyrisé quelques années à près. Saint-Cast, qui est aussi patron d'une paroisse de ce nom, au diocèse de Saint-Brieuc, est invoqué souvent en Bretagne pour la guérison des yeux et dans les tentations contre la foi. On le représente d'ordinaire en pontife, crossé, mitré, la palme de martyr à la main.

5. — *Frairie de Penhoët* (1). Patron : saint Walay, moine. Fête patronale : 12 juillet.

Le patron de la frairie de Penhoët, située à l'une des extrémités de la paroisse d'Avessac, était saint Walay ou Balay, moine de l'abbaye de Landévennec, au VIe siècle. Son souvenir s'est conservé dans la frairie par la dénomination du village de Rambalay, dont le nom signifie en breton *domaine* ou *territoire de saint Balay* ou *Walay*. La chapelle frairienne était jadis située proche du village et de roches énormes qui subsistent encore, dans l'emplacement nommé *Le Clos Coëtiheul* (en breton : *Coat an eol, Bois du Soleil*) et qui pourrait bien être le débris d'un ancien tumulus, ou tombeau païen.

Saint Walay, avant de se faire moine, était un des plus puissants seigneurs de Cornouailles ; mais, préférant la certitude d'une éternité bienheureuse aux richesses et aux vanités de ce monde, il donna tout son

(1) Circonscription frairienne : La Cassière, Le Patys, Le Haut-Gland, Penhouët, La Chauvinais, La Touche, La Tournée, Haut et Bas Rénihel, La Tertionnais, La Bigotaye, Bas et Haut Rambalay, La Nouette, Saint-Yves, Belleisle, La Caroline, Saint-Amand.

Digitized by Google

bien aux pauvres et aux églises et alla se ranger sous la houlette de saint Guénolé, abbé de Landévennec, dont il devint l'un des plus chers disciples. Cependant, malgré ses austérités et ses jeûnes dans le monastère, malgré ses prières continuelles, il voulut bientôt grandir encore davantage devant le Seigneur en perfections et en mérites, et, avec la permission de son abbé, il se retira dans une profonde solitude, nommée Ploesmellac, près de la paroisse du Faou, diocèse de Cornouailles (*nunc* Quimper) et y mourut saintement vers le milieu du VIe siècle. Près du monastère de Landévennec existait autrefois une chapelle qui portait son nom, mais, lors des invasions des Normands, son corps fut transporté à Montreuil-sur-Mer, en Picardie. Il est encore le patron des paroisses de Lanvalay et Ploubalay, près de Dinan, (*tunc* dioc. de Saint-Malo, *nunc* de Saint-Brieuc), ainsi que d'une chapelle près de Châteaulin. On le représente en moine à longue barbe grise, assis à l'entrée d'une grotte, dans des rochers, ayant près de lui une tête de mort et un livre et méditant.

6. — *Frairie de Linsac* (1). Patron : saint Germain d'Auxerre. Fête patronale : 26 juillet.

La frairie de Linsac est une des frairies de d'Avessac qui eut, dès l'origine, sa chapelle frairienne dédiée à saint Germain, évêque d'Auxerre ; elle était située dans le domaine de la Chesnaye-Boissel, appelé maintenant les Ragasses, près de la vieille Boëssière. Elle fut abandonnée au XVIIe siècle et, en 1689, lors de la

(1) Circonscription frairienne : *La Boëssière*, — La Marotais, — Linsac, — Le Pont-Les Patys, — *Rohouan*, — La Rochelle, — La Houssais, — Le Chien Hanné, — La Triardais, — La Sencerie, — La Bodinière, — Kermagoër, — Le Moulin neuf.

Digitized by Google

réformation générale des Domaines, elle était déjà complètement en ruines (1). Cependant les frairiens de Linsac n'avaient pas pour cela abandonné le culte de saint Germain et la chapelle frairienne avait été transférée à Rohouan, le principal village de la frairie, où tout le monde se rappelle encore la chapellenie de Rohouan.

Saint Germain naquit à Auxerre vers l'an 380, de parents distingués par leur noblesse. Après avoir fait ses premières études dans les Gaules, il alla étudier à Rome, où il fit bientôt les plus grands progrès. Son mérite l'ayant fait connaître à l'empereur Honorius, il fut élevé, par ce prince, à de grandes dignités et même nommé général des troupes de sa province. S'étant alors marié avec une femme de grande qualité, nommée Eustochia, il revint à Auxerre pour y exercer ses fonctions. Là, bien qu'il n'eût pas à vrai dire une mauvaise conduite, toute sa religion se bornait à observer ce que dictent les principes de l'honnêteté naturelle, et ses vertus étaient purement humaines. Mais bientôt saint Amateur, alors évêque d'Auxerre, ayant été averti en songe que Germain devait lui succéder, il le fit venir un jour dans l'église, se saisit de Germain, qui n'osa faire résistance et le revêtit de l'habit ecclésiastique. Saint Amateur étant mort peu de temps après, le 1er mai 418, tous les vœux du clergé et du peuple désignèrent immédiatement Germain, qui fut sacré évêque d'Auxerre le 7 juillet suivant.

Après son sacre, Germain ne fut plus le même homme, il renonça de suite aux vanités du monde, distribua tous ses biens aux pauvres et aux églises et se livra

(1) Archives départementales, papier terrier de 1689.

Digitized by Google

aux plus rudes austérités. Ne mangeant que du pain d'orge, mêlé parfois d'un peu de cendre, jamais il ne prenait son repas que le soir et souvent même ne mangeait qu'une fois ou tout au plus deux par semaine. Son vêtement était le même en hiver qu'en été et il ne le quittait que lorsqu'il tombait en lambeaux. Toujours vêtu du cilice, il ne dormait jamais que sur des planches couvertes de cendres. Exerçant envers tout le monde la plus large et la plus généreuse hospitalité, il aimait à laver souvent les pieds des mendiants et des pauvres et à les servir à table de ses propres mains, lui étant à jeun.

Les hérésies de Pélage(1) s'étant répandues en Grande-Bretagne, le pape saint Célestin Ier (422 † 432) désigna saint Germain d'Auxerre pour aller au secours des Bretons et lui donna, en 429, le titre de vicaire apostolique. Les évêques lui ayant adjoint saint Loup, évêque de Troyes, ces deux saints prélats partirent immédiatement pour la Grande-Bretagne, où le bruit de leur sainteté et de leur doctrine s'était déjà répandu dans tout le pays. Là les plus grands succès ne tardèrent pas à couronner leurs travaux. Ils confirmèrent sans peine les catholiques dans leur foi et convertirent tous ceux qui s'étaient laissés aller aux erreurs de l'hérésie pélagienne, surtout à la suite d'une grande conférence organisée à Verulam, en 437, où ils réfutèrent complètement ces erreurs. Après avoir accompli un grand nombre de miracles, notamment après avoir rendu la vue à la petite fille d'un tribun, âgée de 10 ans, saint Germain et son compagnon eurent encore le mérite de délivrer les Bre-

(1) Moine anglais du Ve siècle qui avait des doctrines fausses sur la grâce et fut combattu par saint Augustin.

Digitized by Google

tons des Saxons et des Pictes, qui étaient venus ravager leur territoire et retournèrent ensuite en France, emportant les regrets et les bénédictions de toute la nation bretonne. A son passage à Paris, Germain vit et bénit la jeune Geneviève, surnommée la vierge de Nanterre et future patronne de Paris, dont, par une intuition miraculeuse, il devina la vertu et la future destinée.

Arrivé à Auxerre, saint Germain s'appliqua à la réforme des mœurs, qui avaient fort périclité pendant son absence et obtint du Préfet des Gaules la diminution des impôts qui écrasaient ses diocésains.

Cependant les partisans de Pélage ayant recommencé à semer leurs erreurs en Grande-Bretagne, Germain fut rappelé en cette île en 446. Secondé par Sévère, archevêque de Trêves et disciple de saint Loup, il regagna bientôt tous les fidèles à la foi catholique et s'appliqua aussitôt à la fondation d'écoles publiques, grâce auxquelles, le clergé ayant dès lors le moyen de s'instruire, les églises conservèrent depuis une grande pureté de foi et ne tombèrent plus dans l'hérésie. C'est à ces écoles, dirigées d'abord par saint Ildud et saint Dubrice et qui comptèrent jusqu'à 1.000 étudiants, que se formèrent un grand nombre de saints. Ce fut là qu'étudièrent saint Davy ou Divy, saint Thelo ou Dolay, abbé de Landaff, saint Gildas, saint Samson, saint Malo et saint Pol Aurélien, saint Magloire et saint Daniel, évêque de Bangor. Après tant d'actions mémorables, saint Germain, de retour pour la seconde fois en France, se rendit à Ravenne, en Italie, à la cour de l'empereur Valentinien III, pour demander la grâce des Bretons d'Armorique qui s'étaient révoltés. Mais, après de nombreux miracles accomplis en quelques semaines, entre autres

Digitized by Google

la résurrection du fils de Volusien, secrétaire du patrice Sigisvult, il tomba malade et mourut à Ravenne le 31 juillet 448, vendredi, surveille du dimanche *Ecce Deus*, IXe après la Pentecôte, après 30 ans d'épiscopat.

L'impératrice Placidie, mère de Valentinien III, qui, sur sa demande, le lui avait promis, fit solennellement transporter son corps à Auxerre, après avoir précieusement gardé toutefois le reliquaire qu'il portait toujours sur lui. Sa dépouille mortelle arriva à Auxerre, 50 jours après son décès (donc le samedi 9 septembre) et fut déposé dans l'oratoire de Saint-Maurice, qu'il avait lui-même fondé et qui devint plus tard une célèbre abbaye de Bénédictins, connue sous le nom de Saint-Germain d'Auxerre. Saint Germain est patron d'un très grand nombre d'églises en France et même en Angleterre.

7. — *Frairie de Thillic* (1). Patron : saint Julien l'Hospitalier. Fête patronale : 9 janvier.

Le village de Thillic, chef-lieu de cette frairie et dont le nom signifie en breton : *Champ des Ormeaux*, est un des plus anciens de la paroisse d'Avessac. L'oratoire ou le lieu de réunion des frairiens était situé à l'une des extrémités de la frairie, sur le bord de l'ancien grand chemin de Guémené à Plessé, vers le Port de Rolland, à l'endroit nommé encore de nos jours : *Croix dom Julien* ou de *saint Julien*.

Saint Julien, qui vivait en Egypte, à la fin du IIIe siècle et au commencement du IVe, avec sa femme Basilice, s'était engagé avec elle, au jour de son ma-

(1) Circonscription frairienne : La Ville en Bois, La Ganetais, La Jaunais, Le Perray, Le Coudray, La Cabane, la Faucheterie, La Praudrie, — Escarret, — La Savineterie, — Le Bigorlais, — La Grange, — Le Closet, — La Gendrerie, — *Le H^t et B^s Thillic*, — l'Estourbeillonnaye, Les Crouilleaux.

Digitized by Google

riage, à vivre perpétuellement dans la continence. Dieu seul étant l'objet de toutes leurs pensées, ils s'astreignirent dès lors, à toutes les duretés de la vie la plus austère. Consacrant tous leurs revenus au soulagement des pauvres et des malades, ils firent de leur maison un véritable hôpital et s'appliquaient surtout à donner l'hospitalité aux pauvres et aux infirmes abandonnés sur les grands chemins. Après une vie toute d'humilité et de dévouement, sainte Basilice mourut en paix, mais non toutefois, sans avoir auparavant essuyé de rudes persécutions. Saint Julien lui survécut plusieurs années et reçut enfin la couronne des martyrs le 6 janvier de l'an 313, avec plusieurs autres chrétiens : c'était sous le règne de Sévère Maximien et le pontificat du pape saint Melchiade (311 † 314).

Partout, au moyen âge, des églises et des hôpitaux furent bâtis sous l'invocation de sainte Basilice et de saint Julien (qui est le patron des voyageurs et des passagers). On dit que le crâne de saint Julien fut apporté d'Orient à Paris du temps de saint Grégoire le Grand et donné à la reine Brunehaut, qui en fit don aux religieuses qu'elle avait établies près d'Etampes.

On représente d'ordinaire saint Julien en robe de bure, serrée à la ceinture par une corde, tête nue, et soignant un malade sur le bord d'un chemin ; ou bien encore sur le seuil d'un hôpital, tendant le bras à un mendiant qui arrive.

8. — *Frairie de Sutz* (1). Patronne : sainte Urielle, vierge. Fête patronale : 1er octobre.

(1) Circonscription frairienne : Le Petit Melay, — *Gohmen*. Le Pertusnoir, — Estival, — La Riffonnais — Le Parc au Cerf, — Sutz, — La Noë, — Le Houssaye, — La Guichardière, — La Guérinais, — Le Moulinet, — le grand Melay, — Cozthéas.

Digitized by Google

Le souvenir de sainte Urielle, patronne de la frairie de Sutz, s'est conservé jusqu'à nos jours dans le nom de la Lande de sainte Urielle (cadastre, section P, nos 1-26), située assez près de l'antique village de Johonen (en breton : *la vieille Pierre*, *Goh-Men*) probablement à cause de sa construction jadis, près d'un ancien monument druidique. C'est sans doute sur cette lande que devait exister autrefois l'oratoire de la frairie.

Sainte Urielle, fille du roi Hoël III et de la princesse Pritelle, était, ainsi que sa sœur Onenne, sœur du roi saint Judicaël, du roi Salomon et du Bienheureux Judoce. Préférant la pauvreté aux honneurs de la cour, elle se retira de bonne heure dans la solitude, en une petite cellule, qu'elle s'était fait construire au sommet d'un petit coteau, en la paroisse de Tréhoranteuc, au diocèse de Vannes (1). Après une vie toute de sainteté, de vertus et d'humilité, elle mourut dans la paix du Seigneur dans les premières années du VIIe siècle. Après sa mort, elle fut en grand honneur et vénération à Tréhoranteuc, dans l'église de laquelle se trouvait son tombeau, ainsi qu'une fontaine portant son nom et où l'on va par dévotion en pèlerinage, se laver les yeux pour obtenir guérison. Une paroisse de l'ancien diocèse de Dol, située près de la commune actuelle de Trédias (*nunc* diocèse de Saint-Brieuc, canton de Broons), à laquelle elle a été réunie, portait aussi son nom et lui était consacrée.

Enfin elle était invoquée avec confiance dans plusieurs régions de la Bretagne Près de l'ancienne pa-

(1) Aldophe Joanne met sous le nom de Sainte-Onenne le château dont on voit encore les ruines et le culte rendu à la sainte ainsi que la fontaine. Il assure que la statue de sainte Onenne décore aussi encore l'église.

Digitized by Google

roisse de Sainte-Urielle existe encore un chemin nommé Ruelle des Sept Saints, par où, dit la tradition, passaient ses frères pour aller la visiter. On la représente d'ordinaire en simple costume de religieuse, tenant un livre ouvert dans la main gauche et méditant.

9. — *Frairie de Gavresac* (1). Patron : saint Martin d'Armorique. Fête patronale : 16 février.

Sur l'un des plus riants coteaux de la paroisse d'Avessac subsiste encore de nos jours une vieille croix en granit, du XIIIe siècle, qui par son appellation de Croix Dom Martin ou de saint Martin, conserve encore, dans la frairie de Gavresac, le souvenir de son saint patron. Au bas de ce tertre, une passerelle jetée sur le ruisseau du Guittamon, nommé autrefois l'*Ihel*, porte encore le nom de *Pont-Treflan*, ou *Treflan*, le *Pont de la Butte de la chapelle*, nous indique ainsi, avec certitude, que c'était bien là qu'existait jadis la chapelle ou lieu de réunion des frairiens de Gavresac.

De plus, il n'est pas sans importance de faire ici un pieux et touchant rapprochement. Les deux frairies de Gavresac et de Penhoët, se joignant de ce côté, sont absolument voisines. La frairie de Penhoët ayant pris pour patron au VIe siècle, saint Walay, moine de Landévenneç, qui s'était retiré dans la solitude avec saint Martin d'Armorique, son ami dévoué, qui n'avait pas voulu se séparer de lui, les frairiens de Gavresac voulurent suivre un si noble exemple et, pour mieux sceller l'union existant entre eux et leurs voisins de

(1) Circonscription frairienne : La Vallée des Bois, Gavresac, La Hunaudière, La Biliais, Les Pins, M^in de la Chataignerais, La Ville en Pierre, Monchoix, Le Peray Julienne, Sereignac, La Rouaudais, Le Boulais.

Digitized by Google

Penhoët, ils choisirent pour patron saint Martin d'Armorique, l'ami de saint Walay. Ils montrèrent ainsi une fois de plus combien le lien qui unissait les deux saints était indissoluble, même dans l'esprit de nos populations bretonnes. A l'exemple de son pieux ami, saint Martin mena, dans la solitude, la vie la plus austère. Son seul bonheur ici-bas, lorsqu'il avait passé de longues heures à méditer et à prier, était, dit la tradition, de se promener dans la campagne de Ploesmellac et sur les bords de la rivière d'Aulne, afin d'y rencontrer de petits enfants auxquels il apprenait avec joie à célébrer les louanges du Seigneur. Il mourut en paix, dans la solitude, au commencement du VIe siècle et le renom de sa sainteté se répandit bientôt dans une grande partie de la Bretagne. On le représente en moine, vêtu de bure, à longue barbe grise, ceint d'un cilice, tenant un bâton à la main, un livre sous le bras gauche et instruisant un petit enfant.

10. — *Frairie du Pouldu* (1). Patron saint Davy ou Divy, archevêque. Fête patronale : 10 juillet.

Le patron de la frairie du Pouldu était autrefois saint Davy ou Divy, dont le souvenir s'y est conservé jusqu'à nous dans l'appellation du village du *domaine Davy*, où se trouvait jadis la chapelle frairienne. Saint Davy ou Divy était fils de Xanhus, prince de la Céréthique et de sainte Nonne. Né vers la fin du Ve siècle, il reçut de ses parents une éducation très chrétienne et fut de bonne heure ordonné prêtre. Il se retira alors dans

(1) Circonscription frairienne : La Dreneuc, Les Haies des Bois, Ronde Bruère, Le Bodôl, Donreix, *Le Domaine Davy*, Pouldu, La Rue d'Aval, La Pommeraye, Le Bois Alain, Mlle de Tesdan, Bas-Tesdan, Haut-Tesdan, Le Pont-Fourché-Ermeix.

Digitized by Google

l'île de Wight, où il vécut quelque temps sous la direction de saint Paulin, qui le regarda toujours comme l'un de ses plus chers disciples. Dieu lui ayant accordé le don de miracle, en récompense de sa sainteté et de sa vertu, il eut le bonheur de rendre la vie à son maître, saint Paulin, à la suite d'une longue maladie, à laquelle celui-ci avait succombé. Vers cette époque il quitta la solitude, bâtit une chapelle à Gastembury et fonda successivement 12 monastères aux environs. Le plus célèbre d'entre eux fut celui de Ménévie, situé dans la vallée de Ross, où il mena lui-même longtemps une vie des plus austères. En 517, il assista au synode de Riovy, dans le Cardiganschire, en Angleterre, et y parla avec éclat contre les erreurs de l'hérétique Pélage. Saint Dubrice, archevêque de Caërléon, qui y assistait aussi, en profita alors pour lui résigner sa charge, que saint Davy voulut d'abord refuser, mais les Pères du Concile le contraignirent à l'accepter. Il obtint bientôt d'être transféré du siège de Caërléon à celui de Ménévie qu'il avait fondé et qui est devenu, de nos jours, le noyau de la ville de Saint-Davy, en Angleterre. Sa réputation augmenta alors de jour en jour ; en peu de temps il devint le modèle des pasteurs de son siècle. Grand orateur, il fut regardé comme l'une des plus brillantes lumières du pays de Galles et mourut, après un long épiscopat, en l'an 544. On rapporte que dans la nuit de sa mort, saint Kentigern, son ami, vit des anges portant son âme au ciel. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-André de Ménévie, qui a pris depuis la nom de Saint-Davy, ainsi que la ville et le diocèse. Auprès de son église furent élevées plusieurs chapelles, dont l'une, dédiée à sa mère, sainte Nonne, et l'autre à saint Lily, son plus cher disciple. En 963 ses reliques

Digitized by Google

furent solennellement transportées à Gastembury, avec une partie de celles de saint Etienne, 1er martyr.

Saint Davy est patron du pays de Galles, en Angleterre, des paroisses de Pouldavy, Dirinon, Saint-Divy, Goudelin, Plounéour Menez, Tonquédec, aux diocèses de Quimper et de Saint-Brieuc et de nombreuses chapelles. Il est invoqué surtout pour la guérison des maladies des enfants et dans les tentations contre la foi. On le représente en longue robe monacale, la tête à moitié recouverte du capuce. Sur cette robe, une étole, retenue seulement par un cordon ; de la main gauche il tient un calice et élève une hostie de la droite.

11. — *Frairie de Botmélas* (1). Patron : saint Méréal ou Méloir. Fête patronale : 4 octobre.

Le nom même de la frairie de Botmélas, qui, en breton, signifie : *Butte ou tertre de Saint Mélas ou Méloir*, y conserve le nom de son patron.

Saint Méloir était fils de saint Milliau, prince de Cornouailles et vivait au VIIIe siècle. Rivod, son oncle, ayant assassiné son père, voulut aussi le faire mourir, mais les soldats, touchés de l'innocence de Méloir, intercédèrent pour lui et lui sauvèrent la vie, non sans l'avoir vu toutefois mutilé par le barbare Rivod, qui lui fit couper la main droite et le pied gauche. L'évêque de Quimper le conduisit alors dans un monastère, où il se fit remarquer entre tous, par ses vertus et surtout par sa douceur et son humilité. Au bout de sept ans,

(1) Circonscription frairienne : Le Pont de l'Eau, — Le Bignon, — Le Bilais, Nerac, — Le Noyer, — Le Feillac, — Le Hayac, — Bot Mélas, — La cour de Bot Mélas, — Les Quatre Routes, — Rublard, Combras, — La Hyronnerie, — La Chataigneraie.

Digitized by Google

l'évêque de Quimper l'ayant placé chez l'un des principaux seigneurs du pays, l'infâme Rivod, effrayé de la grande réputation de saint Méloir, le poursuivit encore de sa haine et essaya de persuader au seigneur chez qui il résidait, de le massacrer. Celui-ci, ayant consulté sa femme, promit d'exécuter le crime. Mais la femme, prise de remords, s'enfuit avec lui pendant la nuit, chez le prince Comorhe, qui se déclara son protecteur. Cependant son mari réussit à la rejoindre, la fit, à force d'hypocrisie, changer d'avis et égorgea pendant son sommeil, Méloir, dont elle porta la tête au tyran Rivod. Dieu les punit bientôt, car, à quelques jours delà, Rivod mourait avec l'assassin de Méloir. C'est la paroisse de Lanmeur, de l'ancien diocèse de Tréguier (*nunc* de Quimper qui se glorifie d'avoir été le lieu de sa sépulture. Quoi qu'il en soit, saint Méréal, Mélas, Mélar ou Méloir a toujours été regardé comme l'un des principaux martyrs de l'Armorique. Invoqué souvent pour la fièvre, il est le patron des paroisses suivantes : Lanmeur (diocèse de Quimper), Fégréac (1) (diocèse de Nantes), Loc Mélar (diocèse de Quimper), Tréméloir (diocèse de Saint-Brieuc), de Saint-Méloir des Ondes (diocèse de Rennes) et de nombreuses chapelles en Bretagne. On le représente en riche costume princier tenant à la main gauche une autre main coupée et écartant de la même main son manteau royal pour montrer son pied gauche coupé.

12. — *Frairie de Botrulé* (2). Patron : saint Ruélin, évêque de Tréguier. Fête patronale : 28 février.

(1) L'*Ordo* diocésain de Nantes fait vivre (à propos de Fégréac) le prince *Méreal* au VIe siècle.

(2) Circonscription frairienne : La Salente, — Le Parc d'Ahaut et Le Parc d'Abas, — Treignac, — La Champagne L'Espérance, — Le

Digitized by Google

La frairie de Botrulé, souvent citée dans les actes du XIVe siècle, concernant Avessac, aux archives du Pordor, avait autrefois pour patron saint Ruélin, évêque de Tréguier, au VIe siècle. On lit dans les actes de saint Tugdual, premier évêque de ce diocèse et mort (le 30 décembre) en l'an 564, que, quelque temps avant sa mort, ses disciples lui ayant demandé de désigner lui-même son successeur, le saint Pontife choisit pour le remplacer Ruelin ou Rivelin, personnage vénérable par son âge et aussi recommandable par sa science et la régularité de ses mœurs, que par sa charité et sa douceur. Cependant, après la mort de Tugdual, l'archidiacre Pergat (qu'on trouve aussi nommé Perbogat) commença à tramer mille intrigues pour empêcher Ruelin d'arriver à la dignité épiscopale. Mais saint Tugdual, ayant apparu au milieu de l'assemblée réunie pour les élections, vint condamner lui-même l'ambition et les manœuvres de Pergat. Tout le clergé, voyant alors que Dieu désignait manifestement Ruelin, le choisit pour évêque. Celui-ci, ayant reçu la consécration épiscopale, gouverna dès lors le diocèse de Tréguier, pendant plusieurs années (1). On le représente en évêque crossé, mitré et bénissant.

Terminons cette assez longue histoire des frairies de la noble et antique paroisse d'Avessac, que nous

Mortier. — La Bourgogne, — La Courtaiserie, — L'Orgerais, — La Jossetais, — La Chesnais, — Le Mélinais. — Botrulé, — Trélican, — Le Jouaron, — Le Pavillon.

(1) Pergat, ou Perbogat, revint, paraît-il, à de plus humbles sentiments sous l'épiscopat de Ruelin, car il merita, à la mort de ce dernier, de le remplacer sur le siège épiscopal de Tréguier, et dont il devint ainsi le 3e évêque. Il est même honoré comme patron de la petite paroisse de Poul-Douran, près la Roche-Derrien, ancien diocèse de Tréguier, *nunc* de Saint-Brieuc.

Digitized by Google

extrayons toute entière d'une plaquette éditée en 1883 par M. de l'Estourbeillon, par ces derniers mots du même auteur et qui nous donnent les armoiries dont se blasonnait autrefois cette paroisse. D'après des recherches dans le domaine des archives, comme dans celui de la tradition et des anciens souvenirs, Avessac aurait porté jadis : *D'azur à la croix d'argent rayonnante d'or, chargée, en pointe, d'une ancre et d'un rameau de chêne, le tout d'or.* Avec cette fière devise : *En Dieu ma force et mon espoir.*

Or, depuis dix siècles Avessac est restée immuable et, malgré tous les orages, elle n'a pas failli à cette devise. Sa foi en Dieu est restée la même, son espérance en lui est demeurée invincible : c'est en ces vertus qu'elle sait encore trouver aujourd'hui sa force. Mais les liens si doux de sa charité frairienne vinrent augmenter jadis cette vitalité puissante et lui apporter alors une nouvelle vigueur. Puisse donc, de nos jours encore (et nous nous associons de tout cœur à ce vœu) la restauration de cette institution si chrétienne nous procurer à tous un regain, de foi, d'espérance et d'amour et conduire désormais notre pays si cher, vers les destinées que la Providence lui a de tout temps réservées !

Digitized by Google

STATISTIQUE DU CLERGÉ D'AVESSAC (1).

Recteurs et curés successifs

Maïncomin est cité au Cartulaire de Redon comme administrant Avessac en. 843

Ricoglin id. id. en. . . . 860

Après ces deux noms une longue lacune existe et nous passons de suite au XVe siècle avec

Missire (2) *Dubois*, *Michel* qui après de nombreuses calamités et épidémies qui avaient ravagé la paroisse, fit reconstruire à ses frais une partie de l'Eglise paroissiale et y établit plusieurs fondations. Il gouverna Avessac. de 1452 à 1479

De Gand, Julien ou Gilles, évêque *portatif* (*in partibus*) de Rouenne, sous la métropole d'Athènes, religieux jacobin, Prieur au titre de St-Grégoire au dioc. de Nantes, Prieur commandataire de Chatel-Audren, au dioc. de St-Brieuc, aumônier de Louis d'Acigné, év. de Nantes, administrateur de ce diocèse sous le cardinal de Bourbon, curé de St-Nicolas de Nantes et de St-Similien, id. tint aussi en commande la cure d'Avessac en 1558 jusqu'à sa mort en 1563. 1558 † 1563

Lecenne, Pierre est marqué recteur de juillet. 1563 à avril 1571

Guérin, J. . . . . avril 1572-1576

Jahenel, P . . . . . 1576 octobre 1581

Griot, P. . . . . mars 1582-nov. 1594

Il se signala par son dévouement pendant la peste de 1583.

(1) Documents dus pour la plupart à l'amabilité de M. le marquis de l'Estourbeillon et extraits par lui des plus anciens registres de la paroisse, découverts par lui, aussi, chez un potier de Redon.

(2) Nous tenons à faire remarquer que, sur tous les anciens registres des paroisses, les recteurs et vicaires sont qualifiés du titre de *Missire*, tandis que les laïques de marque se désignent par celui de *Messire*.

Digitized by Google

Meslin, Michel . . . . . décembre 1594 mai 1596

Picard, P . . . . . juin 1596-mai 1601

Guérin, Mathieu . . . . . mai 1601-1637

Du Ponceau, Antoine, protonotaire apostolique, établit un pèlerinage annuel à St-Sébastien d'Aigne près Nantes.

Du Ponceau, s^r du dit lieu et de la Théardière, en Ligné, du Meix et de la Peccaudière, par. des Touches, du Plessix. Ext. 6 gén. en 1669, ressort de Nantes, porte : *de gueules à la bande dentelée d'argent accomp. de 3 merlettes de même.* Le nom ancien de cette famille est Le Roy. Jean Le Roy, s^r de la Théardière, avocat en cour laye, eut sa terre franchie en 1475. Jean, son fils, vivant en 1500, épousa 1° Jeanne du Pas Nantais, 2° Guillemine Sensier Antoine du Ponceau administra Avessac en 1638 et 1642. 1638-1642

Bouëssard, Robert. 1642-1661

(A suivre.) J. DE KERSAUZON.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

BRETAGNE. — HEURES VÉCUES, — par Charles Fuster. — Paris, Fischbacher, s. d. (1904).

C'est ainsi, découpée par tranches savoureuses, servie sur un plat de vieux Quimper avec quelques fleurs d'ajonc autour, que l'on goûte le mieux la Bretagne. J'ai regret à le dire, mais aucun Breton n'a plus intensément vécu les heures passées en sa Bretagne que M. Charles Fuster, qui n'est pas Breton.

Les villages et les paysages, les monts et les côtes, les longues pluies et les rares soleils, les rares joies et les longues peines, tout ce que la nature, la tradition, la foi, la volonté ont imprimé d'original à la Bretagne et aux Bretons M. Fuster s'en est fait le peintre et le poète, dans les deux cents morceaux, d'une couleur précise, d'une saveur exquise, qui composent son livre. Il a su donner à sa pensée et à son style, pour étudier et décrire la Bretagne, la force qui s'impose et le charme qui séduit. *Force et charme*, c'est d'ailleurs le titre d'une des poésies qui alternent parfois avec ses proses.

Analyser ce livre à facettes multiples, vaste et varié comme le pays qu'il raconte, est une tâche que pourrait tenter un voyageur cherchant à contrôler ses propres impressions, ou un artiste curieux de comparer entre elles une quantité de petites toiles d'une exécution très fine. J'aimerais mieux procéder par citations et enchâsser dans ce compte-rendu quelques-unes des phrases nettement tranchées et qui prennent, pour ainsi dire, la Bretagne sur le vif. Là encore mon embarras serait grand, car du premier contact à la dernière étreinte, du cloître mystique de Tréguier à la forêt enchantée de Paimpont, en passant par les plus mystérieuses retraites des cinq départements bretons, M. Charles Fuster a poursuivi avec la Bretagne un tête-à tête au cours duquel il lui a dit de si jolies

Digitized by Google

choses que, ne pouvant les cueillir toutes, on n'ose en choisir aucune. Laissons donc les fruits à l'arbre et les pages au livre; celles-ci seront lues et relues par qui voudra pénétrer la Bretagne de la vie intérieure,

Pays si fièrement cuirassé dans sa foi

a dit l'auteur dans un vers qui est à lui seul une évocation.

O. DE GOURCUFF

*
* *

NOTRE-DAME DU TABERNACLE, notice archéologique et religieuse, par le baron de Wismes. — 1904.

Un aimable petit livre où la piété et l'érudition se revêtent de charme, telle nous apparaît cette monographie de l'église paroissiale de Sainte-Marie près Pornic, rehaussée par la présence d'une *Vierge-Tabernacle* du XVe siècle, unique en son genre. M. le baron de Wismes, vice-président de la Société Archéologique de Nantes et digne héritier des traditions paternelles, nous raconte l'histoire de l'église et celle de la vénérable image en une prose pittoresque, émaillée de poésie. Citant des vers de M. Joseph Rousse, il l'appelle avec infiniment de justesse « le Brizeux du pays de Retz ».

De gracieux cantiques de M. l'abbé Lehuic, cinq similigravures très bien exécutées d'après les clichés de M. l'abbé Boulas, ajoutent une parure à cet attrayant ouvrage.

O. DE G.

*
* *

D'ALGER A BOU-SAADA, par Paul Eudel. — Paris Augustin Challamel, éditeur, 1904.

Un nouveau livre de M. Paul Eudel est toujours accueilli avec empressement. L'infatigable écrivain nous paraît exceller surtout dans les récits de voyages; il a conduit son lecteur, son compagnon de route plutôt, de Bretagne en Auvergne, et de l'île de la Réunion à Constantinople; il le mène aujourd'hui en Algérie et dans des régions de notre grande colonie que le

Digitized by Google

vulgaire ne fréquente guère, à Bordj-Bou Arréridj, à M'sila, à Bou Saada. Nous visitons, avec le plus érudit et le plus spirituel des guides, le désert et l'oasis ; nous faisons connaissance avec le tueur de vipères Sidi-Bel-Abbès et avec la marabouta Zineb, protectrice de la contrée, idole et dame de charité musulmane; nous assistons à une invasion de sauterelles, ce qui est le dernier mot de la couleur locale et constitue une plaie d'Afrique, comparable aux légendaires plaies d'Egypte.

Pour que rien ne manque à notre plaisir, ce joli livre est illustré. M. Eudel a eu pour collaborateur artistique sa nièce, dont les dessins alertes et *vécus* servent au texte de pittoresque accompagnement. O. DE GOURCUFF.

***

Notre compatriote et ami, le sculpteur Charles Le Bourg, prépare déjà son salon de 1905 ; nous avons vu dans son atelier deux statuettes ravissantes : l'une réprésentant Thiers (un Thiers collectionneur regardant un objet d'art à la loupe, très différent de l'homme d'Etat); l'autre, un garçonnet d'une famille nantaise connue. Cette exposition, qui rappellera celles du regretté Gérome, est appelée à un vrai succès près des amateurs.

***

Sous les auspices de la municipalité nantaise et extraite du *Bulletin municipal,* vient de paraître à Nantes (imprimerie Dugas) une élégante brochure commémorative de l'inauguration du médaillon de Charles Monselet, des bustes d'Emile Péhant et de Dugast-Matifeux. Rien de ce qui touche l'intéressante solennité artistique du 26 juin, l'inauguration même, la séance littéraire de l'après-midi, le banquet du soir n'est oublié dans ce compte-rendu d'une élégante précision.

***

Sous ce titre *Beautés étrangères*, M. Emile Blémont publie chez Lemerre un livre charmant où l'écrivain se montre sous une double face, poète et critique. Le poète est un traduc-

Digitized by Google

teur ou mieux un adaptateur en vers de quelques chefs-d'œuvre des littératures étrangères, l'admirable *Enoch Arden* de Tennyson et son sonnet à Victor Hugo des fragments de Shelley d'une pureté antique, de petits poèmes d'Henry Heine ciselés comme des aiguières de Cellini, une ode à Victor Hugo (toujours lui !) de l'italien Carducci, des *Chansons en Espagne* qui font rêver comme les châteaux imaginaires qu'on bâtit dans le même pays. Le critique est admirablement renseigné sur les littératures contemporaines anglaise et anglo-américaine. Tous deux se complètent harmonieusement.

O DE G.

∴

Le 26 février, Charles Fuster faisait au Théâtre des Capucines une conférence ou mieux une causerie sur Jean Plémeur, qu'il appelait très spirituellement « un Breton déraciné ». Dans la prose, dans les vers de l'auteur d'*Armor*, d'*Aveuglé*, d'*Au jour le jour* il retrouvait cet amour nostalgique de la Bretagne qui donne aux meilleures pages de l'écrivain une mélancolie intense, une majestueuse sérénité. Il nous plaît, à nous qui connaissons, qui aimons Jean Plémeur de l'entendre louer avec une rare convenance de sentiment et d'expression par un critique et un poète très épris lui même de la Bretagne. Mais l'épithète de *déraciné* convient-elle à Jean Plémeur ? Nous ne le croyons pas. Les racines de l'arbre, qui lui donnent la vie, qui lui font produire de beaux fruits, sont restées en Bretagne. C'est l'*autre* — pour parler comme Xavier de Maistre — qui passe un temps d'exil en Savoie.

La causerie de Charles Fuster sur Jean Plémeur a paru à la librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, en un joli petit volume que tous les Bretons devraient avoir à cœur de se procurer.

O. DE G.

∴

M. Paul de Berthou a publié dans la *Revue de Bretagne* et réimprime en brochure (Vannes, Lafolye éditeur) une *Analyse sommaire des statuts synodaux de l'église de Saint-Brieuc*

Digitized by Google

qui ont été découverts dans un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican et signalés par M. Léopold Delisle au regretté La Borderie. M. de Berthou a inventorié ces intéressants statuts, dix imprimés (probablement par Jean Calvé), six manuscrits, allant de 1480 à 1507, sous les épiscopats de Christophe de Penmarch et d'Olivier du Chastel. Il donne un résumé succinct mais très précis de chacun des articles qui composent les statuts. Les documents de cette nature nous renseignent sur la juridiction ecclésiastique et sur les mœurs sacerdotales mieux que les phrases de beaucoup d'historiens. O. DE G.

*
* *

BROCÉLIANDE, légende dramatique en 4 actes et en vers, empruntée au cycle breton par Georges Chesley. A. Fontemoing, 4, rue Legoff, Paris. — Féret et fils, 15, cours de l'Indépendance, Bordeaux, 1904.

Que de poètes déjà n'a-t-elle pas inspirés cette mystérieuse Brocéliande ?... C'est ce qui rend encore plus méritoire et plus remarquable aussi l'œuvre de M. Georges Chesley.

On se demande ce qu'il y faut louer davantage, de l'impeccable travail du poète, ou de la consciencieuse documentation de l'érudit.

Dans sa préface, l'auteur nous prévient que, s'il s'est permis quelques anachronismes, c'est qu'il a pensé qu'une fantaisie de poète n'était pas une œuvre d'histoire ; ce qui est juste. D'ailleurs, nous nous hâtons de dire qu'il n'a pas abusé des licences poétiques et qu'il a su conserver à l'ensemble de sa Brocéliande cette unité de ton que recommande surtout Flaubert. Cependant il est une critique que nous nous permettrons. L'auteur nous dit lui-même de l'un de ses personnages, Dom Gherle, que la Foi catholique prend chez lui la forme d'un prosélytisme étroit, violent, opiniâtre. « C'est en Marc de Cornouailles que j'ai incarné la vraie Foi chrétienne, dit M. Chesley, cette Foi, faite de l'harmonieuse union de la grandeur morale et de l'indulgence évangélique. »

Digitized by Google

Nous trouvons bien en effet l'âme d'un grand inquisiteur en Dom Gherle ; mais que le rôle catholique de Marc est pâle et effacé pour en contrebalancer les outrances ! Il y a là un contraste dont l'insuffisance est choquante. Néanmoins, nous reconnaissons que c'est un véritable tour de force, d'avoir su donner à cet épisode si connu des amours de Tristan et Yseut une forme *toute particulière* se composant, abstraction faite de la légende elle-même, de créations et non d'emprunts.

G. G.

***

UNE JOURNÉE CHEZ BOTREL, LE POÈTE, SON ŒUVRE, par l'abbé A. Millon. Plihon et Hommay, 5, rue Motte-Fablet, Rennes. — Mme Prévost, 6, rue Nationale, Rennes, 1904.

Ce n'est pas dans la *Revue de Bretagne* où ses fines causeries sont si appréciées, qu'il est besoin de faire l'éloge de l'auteur des *Choses de chez nous*. La petite brochure : *Une Journée chez Botrel*, qu'il vient de livrer au public, prouve une fois de plus que, si l'abbé Millon est bien Breton de cœur, son style clair, élégant, fin et profond aussi est bien français. Comme il sait faire ressortir le réel talent du poète, son impeccable et si émouvante diction, son accent de conviction sincère ! Mais ce qu'il fait ressortir surtout, c'est la flamme sacrée qui met en œuvre tous ces dons extérieurs, ce quelque chose de puissant et de profond, qui de l'âme du poète pénètre l'âme de la foule et la soulève !

Si quelque esprit chagrin était tenté de trouver que la louange tient une trop large part dans ce que le prêtre dit du poète, qu'on veuille bien ne pas oublier que c'est *un ami* qui parle de *son ami*...

Il faut lire *Une Journée chez Botrel* pour mieux comprendre le chanteur breton, pour se mieux pénétrer de l'*utilité* de son œuvre. — Dans l'éloge funèbre de Burns, Lord Roseberry disait en 1896 : « Il est plus important de faire les chants d'une

Digitized by Google

nation que de lui fabriquer des lois ». Combien cette pensée est profonde et juste, sous sa forme paradoxale !..

Oui, l'*œuvre* de Botrel, chantant le vieux pays pour le faire connaître et aimer, est une belle et bonne œuvre, pour laquelle tout cœur breton est tenu de lui payer un tribut de reconnaissance comme l'a fait l'abbé Millon dans *Une Journée chez Botrel.*

G. G.

*
* *

FRANÇOIS DE VILLEMONTÉE, ÉVÊQUE DE SAINT-MALO, SA FEMME ET SES ENFANTS, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, par Frédéric Saulnier. — Imprimerie Eugène Prost, rue Leperdit, 4, Rennes.

M. Frédéric Saulnier dans sa notice sur François de Villemontée nous donne un aperçu complémentaire et très précis sur la vie de l'évêque de Saint-Malo qu'il fait suivre de quelques lettres lui ayant été adressées.

Né en 1598 à Paris, François de Villemontée devint de bonne heure conseiller au Parlement, se fit recevoir au Grand Conseil et plus tard eut l'intendance de plusieurs provinces. Comme récompense de tous ses services, le roi érigea en marquisat sa terre de Montaiguillon.

En 1638, nous le voyons divorcé de Philippe de la Barre, veuve de Nicolas de Villoutreys. Il demanda alors au pape la permission d'entrer dans les Ordres et reçut le siège vacant de l'évêché de Saint-Malo qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Etude très curieuse et très vécue.

KOULMIK.

*
* *

L'ERREUR DE FLORENCE, par Ch. Le Goffic. — A. Hatier, libraire, quai des Grands-Augustins, 33, Paris, 1904. Collection Hermine. Prix : 3 fr. 50.

Coquettement édité, bien illustré, le nouveau livre de M. Le Goffic figurera en bonne place à côté de ses devanciers. L'auteur de l'*Ame Bretonne*, — cette âme qu'il connaît si bien, — nous montre qu'elle est fortement trempée et qu'elle sait unir

Digitized by Google

à sa force la plus exquise délicatesse. Les de Talgoët, châtelains du Rusquec, malgré leur peu de fortune, ont reçu chez eux des parents anglais, les Trelawney, qui viennent exploiter les mines de plomb du Huelgoat. Le jeune Pontus de Talgoët, pour aider sa mère et ses trois sœurs, a quitté l'armée et se trouve en face de la jolie Florence Trelawney dont il devient éperdument épris. Si elle lui rend amour pour amour, du moins cache-t-elle ses sentiments au point de devenir cassante, raide et même blessante pour Pontus qui en souffre cruellement. Heureusement, il a un ami, le vicomte de Kerneguez qui a déjà aidé les Talgoët de sa fortune dans bien des circonstances et auquel il confie sa peine.... On vient d'insulter Pontus, Kerneguez se battra à sa place ; dangereusement blessé celui-ci va peut être expirer et remet à Florence son testament qu'elle doit ouvrir après sa mort. Des glas sonnent : M. de Kerneguez vient certainement de mourir. Mlle Trelawney ouvre le pli où elle lit quel cœur d'or et quelle nature généreuse possède le jeune homme qui souffre tant !

Cependant le blessé qui a entendu lui aussi les glas s'écrie effrayé : « Ils sonnent ma mort, qu'on les fasse taire ! » Pourquoi s'emble-t-il s'accrocher à la vie, lui qui tout à l'heure appelait la mort de toutes ses forces ? C'est que Pontus vient de lui apprendre une grande nouvelle ; sa sœur Bertrande est au Rusquec, elle a été bien malheureuse, elle est divorcée et son indigne époux vient de se suicider. Kerneguez qui l'a toujours aimée se berce d'un doux espoir ; il entre en convalescence, et bientôt le mariage va se faire. Mais l'horizon s'assombrit, la guerre est déclarée: on est en 1870. Pontus est blessé à Gué-la-Hart ; une femme le soigne et prie près de lui, c'est Florence qui depuis quelques jours est catholique. Elle s'inquiète auprès du médecin: « Il vivra », lui est-il répondu.....

En somme œuvre très intéressante décorée d'un cadre bien breton.

KOULMIK.

Le Gérant : LE BAYON

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE FRÈRES, 2, place des Lices.

Digitized by Google

L'ART EN PROVINCE

DÉCENTRALISATION

Pour la première fois, peut-être, une Revue d'art de Paris vient d'oser affirmer que la Province, — cette province qui cependant compte si peu pour les Parisiens, — a su en ces derniers temps donner au monde une belle leçon d'art, et venait d'accomplir un magnifique effort de décentralisation.

C'est du moins ce qui ressort clairement de l'enquête faite récemment par les rédacteurs du *Figaro Illustré*, sur l'industrie de la « Carte postale » en France et à l'Etranger.

Cette superbe publication artistique, remarquant, en effet, la vogue extraordinaire acquise actuellement par ce nouveau mode de correspondance, a jugé le moment venu d'étudier la petite « Reine du jour ».

Elle a recherché et reproduit, avec son luxe habituel, dans son dernier fascicule, des spécimens, les meilleurs, choisis parmi tous les genres, imaginés par les éditeurs de tous pays ; et elle conclut, en attribuant la palme du bon goût, la primauté dans la perfection du travail, aux cartes-vues des provinces de France.

La Bretagne a le droit de prendre sa petite part de ces compliments ; car elle fut une des premières provinces — peut-être même la première, — à entrer dans

Digitized by Google

le mouvement. Les collections de cartes qu'elle a suscitées ne peuvent, semble-t-il, être égalées par aucun autre pays ; c'est du moins l'avis de nombre de collectionneurs compétents.

Il faut avouer qu'aucune autre région n'offre à l'artiste un semblable amoncellement de merveilles, une aussi grande variété d'aspects, de monuments et de types.

Où trouver, par exemple, un ensemble aussi complet de monuments mégalithiques ?... Est-il une autre terre où se puisse admirer une aussi superbe floraison architecturale ?... Châteaux, clochers, fontaines, calvaires de tous les âges, de tous les styles, surgissent de terre par centaines et rappellent à chaque pas le génie artistique de la race, son robuste tempérament et sa richesse.

Si les paysages de Bretagne sont parfois moins grandioses qu'en certaines contrées, combien aussi plus intimes, plus variés, marqués surtout de ce caractère si spécial, qui en fait le charme et l'originalité. La Bretagne est la terre bénie des artistes et des poètes !... Ce n'est plus que chez nous qu'on peut évoquer la vie d'autrefois, revoir et les choses et les gens du temps passé.

Ecrire l'histoire, — alors si peu connue au dehors — de son pays d'origine, avec des documents sincères ; populariser par l'image l'âme de ce peuple unique qui, au seuil du XXe siècle, avait su conserver pieusement ses costumes, ses traditions et ses mœurs, quel cerveau n'était hanté par ce rêve ?...

L'apparition en France de quelques « Cartes illustrées » venant de l'Etranger mit en éveil certains esprits clairvoyants, qui comprirent de suite le merveilleux parti que l'on pouvait tirer de ces « illustrations » d'un nouveau genre.

Digitized by Google

Le public resta longtemps froid et ne comprit pas tout de suite ; seuls, quelques amateurs éclairés ébauchèrent des collections, imaginèrent des échanges avec d'autres pays.

Mais les premiers éditeurs ne se découragèrent pas, au contraire, et appliquant tous leurs soins et leur savoir à perfectionner le procédé, à mieux choisir et présenter leurs sujets, ils parvinrent même parfois à y glisser une note d'art.

De cet ensemble d'efforts est né pour la Bretagne un superbe monument, tout à l'honneur et à la gloire de la petite patrie.

Des centaines de milliers de petits bristols historiés se sont répandus par le monde et ont provoqué un double résultat : celui d'amener, dans notre pittoresque presqu'île, un nombre de plus en plus grand de visiteurs, laissant sur leur passage un peu de poussière d'or.

Paris, lui, ne vit dans cette « nouveauté », qu'un moyen de plus de colporter l'image de ses actrices, d'imaginer encore de nouvelles séries galantes, de reproduire des scènes dites parisiennes ou caricaturales, d'ailleurs tout-à-fait étrangères à l'art.

Dans sa lettre au *Figaro Illustré* lui demandant ce qu'il pensait de la carte illustrée, le célèbre peintre Edouard Detaille a répondu :

« C'était une excellente idée, mais qui a été gâtée par l'inondation des affreuses cartes grotesques, ridicules, anti-artistiques, qui nous viennent de Suisse et d'Allemagne, d'un peu partout, même de Paris. C'est triste à constater. »

C'était là un péril presque inévitable. Nous sommes à une époque où tout le monde, — même les gens les

Digitized by Google

moins qualifiés, — veut exploiter les nouveautés susceptibles d'avenir.

La « nouvelle venue » devait fatalement allumer la convoitise des *faiseurs*.

Mais pour réussir de grosses affaires en ce genre, pour obtenir de gros tirages, il faut flatter les goûts pervers de la foule, et non chercher à l'instruire ou à élever son idéal, comme l'avaient souhaité les premiers éditeurs.

Alors la carte illustrée, la « mignonne souveraine », a devié de son but et l'inondation est venue...

Constatons que, Dieu merci, la contagion parisienne ne nous a pas gagnés ; les productions de la province, dans cet ordre d'idées, sont restées honnêtes et parfois artistisques ; on a daigné s'en apercevoir en haut lieu et nous le faire savoir.

C'est un beau résultat dont nous devons être fiers ; c'est notre plus belle récompense.

E. Hamonic.

Digitized by Google

ÉTUDE SOMMAIRE

SUR

SAINT MARTIN DE VERTOU

527-601

SUIVIE DE QUELQUES NOTES SUR LA PAROISSE DE VERTOU

575-1904

A M. le Marquis de L'ESTOURBEILLON.

AVANT-PROPOS

Saint Martin de Vertou a-t-il existé ? Semblable question est faite pour surprendre au début de cette étude, dont le titre seul est déjà une réponse. Les diverses biographies, — dont la première écrite moins de deux siècles après la mort du saint, — ne devraient-elles pas suffire à prouver l'existence du fondateur de Vertou (1) ?

(1) Les Bollandistes se sont longuement occupés de saint Martin de Vertou : vingt-quatre pages des *Acta Sanctorum* lui sont consacrées. Dès le début de leur récit, ils ont énuméré les sources auxquelles ils ont puisé et fait une judicieuse critique des biographies qu'ils ont reproduites (R. P. de Buck) :

1° La première vie du saint remonte au IXe siècle. Le texte en a été conservé à Trèves, par un manuscrit de la bibliothèque Saint-Sauveur. De nombreuses erreurs géographiques et de fréquents écarts d'imagination déparent malheureusement cet important document.

2° L'auteur de la seconde est un moine de Vertou du Xe siècle.

Digitized by Google

On l'a cependant, plusieurs fois, sérieusement mise en doute.

En 1850, un prêtre instruit écrivait sur son registre paroissial :

« Il paraît qu'il a existé un saint du nom de saint Martin de Vertou ? »

Cet étonnement, qui nous surprend sous la plume de M. l'abbé Cormerais, n'a cependant rien d'inexplicable. Saint Martin de Tours et saint Martin de Vertou furent contemporains : c'est tout dire. Tandis que les moines de Marmoutiers portaient en tous lieux la renommée de leur fondateur, les rois de France prenaient sa chappe comme étendard et jetaient son nom à tous les échos du monde catholique.

La gloire du grand évêque devenue universelle ne pouvait manquer d'éclipser bien souvent celle plus modeste de l'abbé de Vertou. Parfois même — ce qui est bien plus grave — elle l'a complètement absorbée, et, dans les traditions populaires, les deux saints sont restés confondus.

Parmi tant d'autres saints Martin, que mentionnent les *Acta Sanctorum*, quelques-uns ont été plus souvent confondus avec saint Martin de Vertou. Tels : saint Martin de Xaintes (1), disciple de Martin de Tours, et

Les inexactitudes de la vie précédente y sont restées et parfois même se sont aggravées sous la plume dn nouveau narrateur.

3° Vie de saint Martin des *Acta ordinis Sancti Benedicti*, d'après un manuscrit de Vertou et un autre de Compiègne : tous deux de la même main.

La ville de Chartres conserve le texte manuscrit d'une autre biographie du XIIIe ou XIVe siècle (Mss. 501), qui est loin d'avoir la valeur des précédentes. (L. Maitre, *Villes disparues*, t. II, *Vertou*).

(1) Sanctus Martinus Sanctoniensis : *Acta Sanct.* t. x, octobris, p. 825, a. b. c.

Digitized by Google

saint Martin de Dumies (près de Brague en Galicie-mort vers 589) (1).

Ces confusions motivent, sans doute, les objections élevées contre l'existence de notre saint. Néanmoins, les détracteurs de saint Martin de Vertou ne peuvent s'en prévaloir, car nous avons contre eux des témoignages irrécusables.

Les Biographies primitives sont, avons-nous dit, une première preuve de cette existence. En effet : il est possible d'imaginer les détails d'une description, le nom d'un personnage, un événement même... Mais inventer une vie de toutes pièces ? Le croire, serait suspecter gratuitement la bonne foi des premiers narrateurs, l'intelligence de leurs continuateurs et celle de leurs innombrables lecteurs.

Une seconde preuve nous vient de l'existence des reliques de saint Martin de Vertou : jusqu'en 1789, nous suivons leurs traces certaines.

D'autres témoignages, enfin, se trouvent dans les œuvres de divers auteurs, dans des pièces ou dans les agissements de personnages importants. On ne peut les récuser sans renverser les lois de l'histoire, sans la saper par la base.

Au IXe siècle, c'est Ursuard, qui mentionne saint Martin de Vertou dans son martyrologe ; c'est le moine Ermentaire, qui cite son nom dans la charte de Translation des reliques de saint Filibert, abbé de Jumièges et de Noirmoutiers :

... Adducantur... energumeni : primus ex Ansione ;... secundus ex sancti Martini Vertavensis monasterio.

(1) Les *Acta Sanct.* mentionnent encore deux autres saints Martin, objets de confusion moins fréquentes cependant : sanctus Martinus Moguntinus (p. 813, d.) ; sanctus Martinus Massicus (p. 824, f. 825).

Digitized by Google

Sa renommée traverse la France ; le diacre Wandelbert — un habitant du Nord, celui-là — écrit dans ses œuvres :

.. *Martinumque suum celebrans Vertanus adornat.*

Bien que postérieur de plus de trois siècles aux témoignages précédents, celui du chantre Elie a néanmoins sa valeur (XIIIe siècle). Chargé de composer un recueil des offices propres pour le diocèse de Nantes, il donne, dans son *Ordinaire* (1), celui de saint Martin de Vertou, en neuf leçons, avec ceux de trois autres saints nantais seulement : saints Donatien, Rogation et Gohard.

Qu'ajouter à cela ? Qu'il n'est pas jusqu'aux princes, qui n'aient reconnu saint Martin de Vertou. Selon la coutume, qu'il tenait de ses ancêtres, Alain Barbe-Torte ne passait jamais à Vertou sans vénérer les reliques et l'arbre miraculeux de saint Martin. Plus tard, Marguerite de Bretagne (2) fit mettre en tête de son testament (1469) les noms réunis de saint Martin de Vertou et de saint Martin de Tours (3).

(1) *Ordinarium ecclesiæ Nannetensis.* 1263. Ce précieux manuscrit est conservé à Paris. Bibliothèque Sainte-Geneviève (BB. L. 4). *Missæ et officia propria diœcesis Nannetensis,* 1857, p. 2.

(2) L. Maitre. op cit.

(3) Les quatre biographies primitives que nous avons énumérées, la Chronique de Nantes, les Annales des Abbayes de Vertou, de Durivum, d'Ansion, de Saint-Florent ont servi de point de départ aux historiens plus modernes.

A consulter sur saint Martin de Vertou : *Acta Sanctorum*, t. x octobris. pp. 794-818, - Dom Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne.* Edit. 1725, pp. 119-126. Edit. Tresveaux : t. II, pp. 4-21. — Alb. Le Grand, *Vies des Saints de Bretagne.* Edit. Kerdanet, pp. 645-552. — L. Maître, *Villes disparues,* t. II. *Vertou*, pp. 96-182. — M. de Kersabiec, *Vie de saint Félix, évêque de Nantes*, 1845, chez Merson,

Digitized by Google

I

Enfance de saint Martin. — Prédication d'Herbauge.

Sous le pontificat de saint Félix IV, sous le règne de Hoël, dit le Fainéant, naquit à Nantes saint Martin de Vertou. Il était d'un famille très honorable, puisque — *s'il faut en croire* Albert le Grand — son père était seigneur de Rezay et sa mère exerçait une charge importante à la cour de Bretagne.

Il est à regretter que les chroniques aient gardé sur la jeunesse de saint Martin un silence qui autorise des hypothèses plus ou moins justifiées.

Selon M. de Kersabiec, le savant historien de saint Félix, ce fut à Tours que le jeune Martin passa sa jeunesse dans l'étude des auteurs sacrés et profanes et le commerce journalier des maîtres d'un collège renommé. C'est là, qu'en 559, saint Félix le vit, au cours d'un voyage, apprécia sa valeur et résolut de l'appeler dans son diocèse.

Pour ma part — et, en l'absence de documents certains, rien n'empêche de le faire — je préfère l'opinion de M. l'abbé Auber; tout aussi probable que la précédente elle a, du moins, pour elle le mérite de la simplicité. C'est à Nantes, que s'écoulèrent, selon lui, les premières années de la vie de notre saint. L'évêque Eumérius (dont on a les actes de 541 à 550), l'appela sans

pp. 49-58. — Abbé Auber, *Vie de saint Martin de Vertou*, 1869. — Mgr Richard, *Saints de l'Eglise de Nantes*, 1872, pp. 202 à 218 — Chevas, et Verger, *Notes :* Mss. fr. 1326 : pp. 219-494 à 505-663-697. — *Missæ et officia propria diœcesis Nannetensis*, 1857, pp. 107-111 et 162-163.

Digitized by Google

doute au sous-diaconat et saint Félix (550-583) lui conféra, en 552, la consécration diaconale.

Saint Martin devait avoir alors 25 ans, comme le prescrivait, pour cette fonction, le 40e canon du Concile de Carthage (397).

Saint Martin fut-il prêtre? Dom Lobineau, qui soulève cette question, ne le croit pas. On ne trouve nulle part d'affirmation certaine à ce sujet, et l'on ne saurait admettre que ses biographes eussent omis de mentionner un fait de cette importance. Auber est cependant de l'avis contraire (1). D'ailleurs, saint Félix le choisit de bonne heure comme archidiacre et lui confia aussitôt d'importantes missions (2).

En 554, il l'envoyait évangéliser Herbauge, dont la chronique de saint Martin attribue la fondation aux habitants de la partie méridionale de Nantes, fuyant à l'approche de Jules-César, que leur alliance avec les Venètes avait justement irrité (3).

Les efforts de saint Martin pour convertir cette population furent vains ; deux prosélytes seulement répondirent à sa prédication: c'étaient Romain, son hôte, et sa femme, dont la chonique vante la beauté.

Ici, nous quittons le domaine de l'histoire pour entrer dans celui de la légende. Selon les traditions, ce fut vers Noël, 555, sous le règne d'Alain, qu'un ange avertit saint Martin et ses hôtes de fuir la ville coupable *sans regarder en arrière*. La femme de Romain,

(1) Auber, op. cit. p. 47-56.

(2) Diaconi arec susceptâ, communem totius parochiae suscepit curam... *Acta Sanctorum*, loc. cit.

(3) L. Maitre (op. cit. p. 175) regarde, à bon droit, comme une fable, le récit de cette fondation, repris par Dom Morice et l'abbé Travers.

Digitized by Google

oublieuse de cette recommandation, se détourna et fut *enroidie en pierre* (1).

Saint Martin, dit toujours la légende, fut rejoint par les eaux. N'osant s'adresser à Dieu — *adiratum Deum, clamans timuit* — il s'adressa au diable, qui élevant subitement un pont jusqu'à la terre ferme sauva ainsi saint Martin et son compagon (2). Le pont du diable deviendra plus tard Pont-Saint-Martin.

Sans être complètement invraisemblable, le récit de cet événement soulève bien des difficultés.

Le premier biographe de saint Martin a raconté l'anéantissement de la ville coupable, mais sans en indiquer l'emplacement.

Mieux renseigné, sans doute, ou d'un esprit peut-être plus inventif, le second a jeté les yeux sur le lac de Grand-Lieu.

Vraiment, en ces temps de légendes et de merveilleux récits, pouvait-il ne pas reconnaître le cadre nécessaire à cette scène de désolation, dans ce bassin, qu'entoure un triple rang de collines sévères? Où pouvait-il supposer que la cité d'Herbauge demeurât ensevelie sinon au sein de ces eaux sombres et lourdes comme celles des lacs de Judée (3).

Il a voulu par la précision des détails accroître l'autorité de son récit ; il n'a fait que le rendre suspect.

(1) De 1780 à 1789, on montrait encore à 150 mètres du lac de Grand-Lieu, dans la paroisse du Pont-Saint-Martin cette pierre (?) appelée *la vieille de Saint-Martin*. A 1 kilomètre du bourg, 3 pierres émergent de l'eau ; ce seraient les restes d'un groupe de fuyards ?

(2) Un dernier vestige de ce pont (?) subsistait, paraît-il, en 1780. C'était une pierre de 8 pieds de haut sur 4 de large. Chevas et Verger : Notes. Mss. fr., n° 1326. Bibl. de Nantes.

(3) » Bien des lacs ont donné lieu à de semblables légendes. Tel, le lac de Paladru en Dauphiné. » L. Maître, op. cit.

Digitized by Google

A première vue, il est facile de voir dans cette description, une réminiscence du récit biblique de l'anéantissement de Sodome et Gomorrhe (1). Le nom de Loth est changé en celui de Romain. Encore, ce nom peut-il avoir été emprunté par le biographe à la vie de saint Martin de Tours? Nous savons, en effet, que ce saint ensevelit de ses mains un de ses compagnons nommé Romain. Le rapprochement des deux Martin et des deux Romain ne laisse pas d'être singulier.

D'ailleurs, Dom Lobineau, après avoir critiqué l'étymologie d'Herbadilla (2), remarque que ni Grégoire de Tours, contemporain de l'anéantissement présumé et bien à même d'en avoir eu connaissance, ni Fortunat, qui ne laisse cependant sous silence aucun des événements importants de l'épiscopat de saint Félix, ne parlent de ce « prodige ». De plus, continue Dom Lobineau, on a toujours regardé le nom d'Herbauge comme celui d'une contrée et non comme celui d'une ville. *On peut voir dans Herbadilla la corruption du mot Arbatilicum, partie du Poitou, où se trouvait une ville du nom de Becciacum ; peut-être le bourg de Bouaye près du lac de Grand-Lieu ?* » (3)

(1) » Avec deux autres villes : Séboïm et Adama. (*Genèse*, chap. XIX).

(2) Certains voudraient avec Albert-le-Grand voir l'origine du nom d'Herbadilla dans la quantité d'herbages que l'on y rencontrait. Cette étymologie n'est même pas douteuse... D. Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne* : Edit. 1725, p. 12 D. col. 1. Pour l'étymologie d'Herbauges : cf. L. Maître, op. cit. t. II. p. XIII.

(3) Dom Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*. Edit. 1725, p. 121, col. II. Il appuie son opinion sur la chronique d'Adémar, la charte d'Ermantaire, la charte de Louis le Débonnaire à Arnoul, abbé de Déas, sur des pièces du cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers... Il dut cependant exister quelque cité du nom d'Herbauge comme tendent à le prouver les faits suivants. En 841, Lambert et Renaud d'Herbauge sont en compétition. Charles le Chauve se décide pour

Digitized by Google

Enfin, sans discuter la possibilité d'un miracle, il faut remarquer que le VIe siècle fut une époque de cyclones et de bouleversements. C'est avant l'an 700 que l'on vit l'engloutissement de la baie du Mont-Saint-Michel, la formation du marais de Niort par le retrait de la mer (1), peut-être même le desséchement de la Grande-Brière...(2) Les vents du sud renversèrent des forêts. C'est du moins ce qu'affirme l'historien Aimoin, quand il parle de la violence des tempêtes et de l'inondation de 580, d'accord en cela avec ce que rapporte Grégoire de Tours, dans son histoire des Francs.

Le récit de l'anéantissement miraculeux d'Herbauge est donc très problématique et c'est comme une fable qu'il faut regarder la légende qui nous montre saint Martin parcourant l'Europe en expiation du châtiment attiré sur Herbauge par sa malédiction.

ce dernier. Avec l'appui des Normands, Lambert chasse Renaud et les Pictons (Poitevins), ses alliés (843), et fait don d'Herbauge à son neveu Gonférius (*Travers*). — En 851, les Bretons s'emparent d'Herbauge et Alain III y règne de 877 à 907. — En 1532, *la Grande Chronique de Bretagne* (Liv. I. feuillet LIII), dit aussi très affirmativement : « fleurissait aussi lors Martin... lequel cuida par prières et prédications, convertir à la foi chrétienne les habitants d'*Herbauge, cité qui est à 3 ou 4 lieues de Nantes.* » Somme toute il est possible que *la cité d'Herbauge* existât au temps de saint Martin, et M. A. de la Borderie a fort bien conclu en disant : « Il n'y a pour» tant pas de tradition sans cause. La cause de celle-ci est apparem» ment dans l'innondation par les eaux du lac de Grand-Lieu de » quelque petit village où Martin prêchant s'était vu moqué. Sur ce » simple fond, l'imagination du peuple, habile brodeuse s'il en fut, » ou peut-être seulement celle d'un clerc, retraça le sombre tableau » de la légende biblique. » (*Hist. de Bretagne*, I, p. 536.)

A consulter encore sur ce sujet. Huet, *Statistique de la Loire-Inférieure* — La Fontenelle, *Recherches sur les peuples qui habitaient le nord de l'ancien Poitou* (Mém. des anc. de l'Ouest, I. 36) et *Recherches ur les viguerres du Poitou* (id. V. 406) — Auber : op. cit. p. 30-32.

(1) L. Maître, op. cit.

(2) A. Oheix, *Saint-Friard et saint Secondel*, p. 17.

Digitized by Google

II

Voyages et fondations de Saint Martin

D'Herbauge, dit la chronique, saint Martin s'en alla dans la fôrêt de Dumen ou de Dume (*Du-Men*, pierre-noir), où il vécut dans une profonde austérité. Cette forêt devait être très éloignée de Vertou, car, lorsqu'un ange viendra avertir saint Martin de se rendre dans ce pays, il lui faudra, au dire de la chronique, venir de très loin, — ... *remotissimis digressus partibus*... —

Dom Lobineau pressent ici un emprunt, fait par le second biographe, à la vie de saint Martin de Dumies, contemporain de saint Isidore, qui fonda, entre autres monastères, celui de Dumies — *Monasterium Dumiense*, — près de Brague, en Galicie. Cette hypothèse est d'autant plus probable qu'il est difficile d'accorder le départ immédiat d'Herbauge pour la forêt de Dumen, avec le premier voyage de saint Martin en Angleterre et en Italie, voyage qui remonte certainement à cette époque, et dont saint Martin revint vers 565, dix ans seulement après la catastrophe (1).

Lorsque saint Martin arriva à Vertou, sur les bords de la Sèvre, le pays était peuplé depuis longtemps déjà. Pendant la période gallo-romaine, la population s'était disséminée à la Ramée, à l'Herbrée (*Ramata*, *Arborosa*). à la Ville-Bachelier, à la Ville-au-Blanc (2).

(1) Abbé Auber, op. cit.

(2) Au lieu dit de Saint-Pierre on a même trouvé des preuves d'une civilisation très avancée : des briques, un splendide bas-relief de marbre blanc, style du IVe au Ve siècle et un fragment de sacorphage, de la même matière, du IIe ou IIIe siècle. Les briques et

Digitized by Google

La contrée était cependant encore couverte d'une épaisse forêt : la forêt de Vertaven (1). C'est là que s'établit saint Martin.

Souvent, ceux qui venaient le visiter restaient à ses côtés dans la prière et dans le jeûne, soumis à ses conseils et dociles à ses recommandations.

Alors commence la grande œuvre de saint Martin, je dirais même, avec le P. de Buck (2), une des plus importantes de son siècle ; l'établissement de la vie monastique en Neustrie.

§ Ier. — Mais ici se pose une question du plus haut intérêt ? A quelle règle saint Martin va-t-il soumettre les divers monastères, qu'il est appelé à fonder ? A de

le bas-relief sont exposés au musée cantonal de Vertou, qui ne possède qu'une reproduction du fragment de sarcophage. Le splendide griffon qui orne ce dernier se trouve au musée lapidaire de Nantes. Une intéressante description de ces belles pièces se trouve dans la brochure de M. Marionneau, *Collection archéologique du canton de Vertou*. 1877, p. 15, N° 36 — p. 16, N° 37.

Signalons, à titre de mémoire, au sujet de ce lieu, la remarquable épitaphe sur schiste ardoisier qu'on y trouva en 1866, et qui remonte d'après M. B. Fillon au règne de Charles le Simple (898-928). Cette pièce très rare est une des trois seules inscriptions chrétiennes antérieures du XIe siècle, recueillies jusqu'ici en Loire-Inf. (Marionneau, op. cit. p. 25, N° 27.)

(1) *Vertaven*. Des mots celtes *Ver* ou *Ber* colline, et *Tw*, rivière, c'est-à-dire colline auprès de la rivière suivant Déric, ou d'après E. Johannot, rivière du silence. Le nom de *Vertavus*, *Vertavensis* nous est parvenu, sans altérations (chartes du IXe, Xe, XIIe siècle). Ajoutons d'ailleurs — une fois pour toutes — que nous n'indiquons les étymologies, qu'à titre de simples renseignements sans vouloir aucunement présumer de leur valeur, le plus souvent très problématique.

(2) R. P. de Buck, S. J., du collège bollandiste. Le texte auquel il est fait allusion ici, est la lettre qu'il adressait, le 22 mai 1856, aux membres de la commission liturgique, réunie en 1852, par Mgr Jacquemet.

Digitized by Google

rares exceptions près, les auteurs sont unanimes pour désigner les règles bénédictines et les faits viennent encore confirmer cette opinion.

Quelques années seulement avant sa première fondation, saint Martin avait fait un voyage à Rome. Saint Benoît venait de mourir (543); le monastère du Mont-Cassin était dans tout l'éclat de sa prospérité. Peut-on supposer que saint Martin ait passé à côté de la source, d'où la règle bénédictine devait se répandre sur l'Occident et le féconder, sans y puiser quelques gouttes pour arroser le sol encore inculte de sa patrie ?

Moins de trente-cinq ans après la mort de saint Benoît, la règle bénédictine allait donc s'implanter en Bretagne et Vertou devenir le point initial du mouvement monastique, qui devait couvrir l'Armorique de monastères et de moustiers.

La date de cette première fondation est incertaine : elle remonte à 550, suivant Ogée (1), à 575, suivant le *Pouillé* et Albert de Morlaix, ou même à 595, suivant quelques historiens.

Le fait certain des voyages de saint Martin écarte la première hypothèse, de même que rien ne peut justifier la dernière. La date de 575 est donc la seule qui nous offre de sérieux motifs de crédibilité.

Si la règle, que choisit saint Martin, était chose nouvelle, le plan qui présida à cette fondation ne le fut pas moins. Saint Martin fonda deux monastères, voisins et distincts cependant l'un de l'autre (2).

Le coteau de Vertou s'avance comme un éperon dans un des plus profonds méandres de la Sèvre. La hauteur

(1) Ogée, *Nouveau Dict. de Bret.*, p. 963.

(2) Deux croix indiquent aujourd'hui l'emplacement de ces monastères.

Digitized by Google

de Mottecheix préserve au nord-ouest un de ses versants de la violence des vents de mer. Saint Martin jeta, de ce côté, les bases du monastère Saint-Pierre, monastère exclusivement réservé aux femmes. C'est au midi, sur le versant qui domine le cours supérieur de la Sèvre, jusqu'aux coteaux lointains de Saint-Fiacre et de Portillon, qu'il établit le monastère réservé aux hommes, et dont saint Jean-Baptiste devint le protecteur.

Ce monastère, par sa position même, prit une importance plus considérable que l'autre (1). C'est ainsi que l'église fut placée sous sa dépendance. Cet édifice, qui devait plus tard servir à la paroisse, fut consacré par saint Félix, évêque de Nantes, vers 576 ou 577 (2).

Ainsi constitués, les monastères de Vertou devinrent rapidement le centre, non seulement d'une évangélisation rapide, mais d'un mouvement artistique très intense.

Dans Vertou, et les lieux généralement visités par saint Martin, — (Resé, Haute-Goulaine, Couëron, Saint-Fiacre, etc.) se retrouvent des briques d'un style décoratif très spécial (3) et d'un aspect tout différent de celui des briques angevines.

Il n'y a pas d'ailleurs à s'en étonner. M. A. de Cour-

(1) In honorem Johannis Baptistæ... nobilissimum cœnobium edificavit (*Acta Sanctorum*, loc. cit).

(2) Hauréau, *Gallia Christiana*, et Girault, *Dict. de la Loire-Inf.*, p. 135.

(3) Effigie d'Adam et d'Eve, croix pattée, monogramme de Constantinien. (Musée archéologique de Nantes ; vitrine 35. Nos 489 à 509.

Ce monogramme — dont M. Marionneau donne la description dans son inventaire de *La Collection archéologique du canton de Vertou* (1877), pp. 15. No 36, — se compose : d'une croix à six branches, celle du milieu surmontée d'un rho grec (P) ; aux deux branches latérales sont suspendues l'alpha et l'oméga (A-Ω).

Digitized by Google

son a déjà fait cette remarque... *qu'à l'origine des monastères les religieux y exerçaient divers métiers* (1).

Il faudrait dire ici quelques mots des disciples de saint Martin. L'histoire n'a conservé que deux de leurs noms : celui de saint Victor de Cambon dont une récente publication vient de mettre en relief non seulement la vie et les miracles (2), mais le caractère authentique de ses relations avec saint Martin de Vertou, et celui de saint Evroul (517-596). Ce dernier devint l'ami de saint Martin, qu'il connut vers 560 ou 562. Malgré leur différence d'âge, il est à supposer que la science monastique de saint Martin exerça sur son ami un ascendant incontestable, et que le fondateur de Vertou ne fut pas étranger à l'établissement du monastère d'Ouche, par Saint-Evroul, dans le diocèse de Bayeux, en 565.

Tandis que son disciple Victor s'établissait à Cambon (3), saint Martin, — dont les disciples, chaque jour plus nombreux, rendaient insuffisants les monastères Vertaviens — fondait un autre monastère à Durivum, aujourd'hui Saint-Georges, près de Montaigu (Vendée) (4).

Une réforme s'imposait. C'était celle du monastère d'Ansion, dont saint Jouin était le fondateur (350). Seul, saint Martin pouvait l'entreprendre (5). Il commença,

(1) A. de Courson, *Prolégomènes du Cartulaire de Redon.*

(2) A. Oheix, *Saint Victor de Cambon*, Dugast, Nantes, 1903.

(3) A. Oheix. Ibid. p. 8.

(4) D'après Mabillon « ... *Durivum, sic dictum a duobus rivis, in unum confluentibus.* » M. de Kersabiec donne une étymologie toute différente : ... *Du-Run*, Tertre-noir... sur laquelle nous n'avons pas d'ailleurs à nous prononcer.

(5) Ansion ou Ension, situé entre deux petites rivières, le Poué et la Dive, changera plus tard son nom en celui de Saint-Jouin-de-Marnes, du nom de son fondateur et de celui d'un village voisin Marnes, près de Thouars. — La *Gallia Christiana* et l'abbé du

Digitized by Google

selon son habitude, par y établir deux monastères, destinés, comme à Vertou l'un aux hommes, l'autre aux femmes (1) et consacrés de même à saint Pierre et à saint Jean.

Partout, d'ailleurs, où saint Martin de Vertou a passé, il a laissé deux monastères ou deux oratoires, sous cette double invocation : à Vertou, à Ansion, Cambon (2). Au dire de M. L. Maître, saint Martin devait cette pieuse coutume à l'impression que produisit sur lui la bénédiction de la cathédrale de Nantes (3), bénédiction à laquelle il assista aux côtés de saint Félix dont il était à la fois l'archidiacre et le plus cher ami.

§ II. — Saint Martin fut un grand voyageur. Avant d'entreprendre ses fondations, il avait déjà, comme nous l'avons indiqué plus haut, visité l'Angleterre et l'Italie. Albert le Grand est, je crois, le seul à parler d'un voyage en Espagne. Peut-être y a-t-il lieu de voir, encore ici, une nouvelle confusion avec saint Martin de Dumies en Portugal ? En tout cas, l'épisode de la table de marbre qu'Albert le Grand attribue à ce voyage, appartient indubitablement au second voyage en Angleterre.

Saint Martin en était revenu une première fois pour

Temps mentionnent dans leurs catalogues saint Martin comme le quatrième abbé d'Ansion. Tout au plus pourrait-il être le cinquième ? saint Jouin ayant été le premier abbé. Encore est-ce peu probable, qu'en plus de 250 ans, Ansion n'ait eu que cinq abbés !

(1)... Ension, in quo loco, more Vertavi, sunt duo constructa cœnobia ; in montem quidam vertice, Sancti Petri, dedicatum honore (*Acta Sanctorum* ; loc cit).

(2) André Oheix, op. cit., p. 8.

(3) La cathédrale de Nantes était dédiée à saint Pierre et accolée au baptistaire Saint-Jean-Baptiste, aujourd'hui enfoui sous la cour du palais épiscopal.

Digitized by Google

passer en Italie (565). Il y retourna 25 ans après (vers 590), appelé par un puissant seigneur, dont la fille était possédée du démon. Les prières de saint Martin obtinrent la délivrance de l'enfant de ce seigneur, dont la reconnaissance ne connut plus de bornes. Saint Martin ne voulut accepter qu'une table de marbe magnifiquement ornée sur laquelle, au dire de la légende, il traversa les mers poussé par le souffle de Dieu (1).

Ici deux opinions sont en présence. La nacelle miraculeuse déposa-t-elle le saint à Vertou, d'où celui-ci l'aurait fait conduire à Savenay par Lavau (2), ou aborda-t-elle dans le diocèse de Bayeux, et le saint l'emmena-t-il avec lui jusqu'à Savenay, après la fondation du monastère des deux jumeaux (3). Le texte des *Acta Sanctorum* laisse libre champ aux hypothèses (4). Cependant, le fait certain de la guérison miraculeuse de deux enfants dans le diocèse de Bayeux et l'érection du monastère qui en fut la conséquence (5) coïncident de telle façon avec l'époque probable du retour d'Angleterre, qu'il est possible d'accorder la priorité à la seconde hypothèse.

Ce qu'il y a de certain, c'est que saint Martin voulut consacrer au Seigneur le marbre témoin d'un éclatant prodige. Les deux oratoires de Savenay — qu'il avait depuis peu fondés (6) et remis à ses moines de Vertou —

(1) In aulâ dominici supredicti discum marmoreum miræ magnitudinis qui, ut consecraret Domini aram postulavit ..impressoque, in disco crucis vexillo cumundis impullit (*Acta Sanctorum*. loc. cit).

(2) A. Oheix, op. cit., p. 8.

(3) Abbé Auber, op. cit. p. 119-129.

(4) « Discum illum Saviniaco villa *deportari jussit* » (*Acta Sanctorum*).

(5) D'après le récit de Ordéric Vital, moine de l'abbaye de Saint-Evroul-d'Ouche, au XIIe siècle (1075-1141).

(6) Auber, op. cit. pp. 120-127.

Digitized by Google

reçurent ce précieux dépôt. Cette table de marbre revint dans la suite à Vertou; c'est là que la Révolution, qui ne pouvait respecter un si insigne monument, vint l'arracher du maître-autel, où la piété des disciples de saint Martin l'avait attachée.

Ce ne furent pas là, d'ailleurs, les seuls prodiges qu'opéra saint Martin. Les chroniqueurs nous ont conservé le souvenir d'un autre miracle auquel on ne peut cependant accorder qu'un crédit très limité. Au cours d'un voyage apostolique, un ours dévora, dit-on, l'âne qui portait les bagages du saint. Alors, dit la légende, saint Martin charga le bât sur le dos de la bête féroce, qui le suivit partout avec la docilité d'un agneau. Mais c'est là un fait si souvent raconté par les légendaires et chroniques hagiographiques de cette époque, qu'il est difficile d'y ajouter foi complètement (1).

III

Mort de saint Martin. — Translation des reliques

D'après M. de Chergé (2), saint Martin mourut le 24 octobre 601 (3), à l'âge de 74 ans. Mais ce ne fut pas à Vertou, comme l'avance cet auteur, mais à Durivum (Durin) qu'il rendit son âme à Dieu. Saint Martin était en prédications, quand un ange l'avertit de sa mort prochaine. Il rentra à Vertou, où les cloches, par un son plus éclatant, avertirent les moines de l'arrivée du saint. Quand ils furent tous réunis dans le cloître, Saint-

(1) Cf. SS. Humbert, Hervé, Malo etc.
(2) De Chergé, *Vie des Saints du Poitou.*
(3) 589, suivant Albert le Grand, — 600, suivant Mérand, Mabillon, — 601, suivant Propre Nantais, — 625 à 630, suivant dom Lobineau.

Digitized by Google

Jean, saint Martin leur parla longuement et, fichant en terre son bâton, leur laissa ce gage de son amitié. Le bâton abbatial, miraculeusement planté, prit racine et devint un arbre gigantesque qui guérissait toutes les maladies (1).

Arrivé à Durin, saint Martin fut terrassé par la maladie. Il eut beaucoup à lutter contre le démon et, dans cette circonstance analogue à la mort de saint Martin de Tours, adressa les paroles à ses frères que le second biographe emprunte sans aucun doute à la Vie de saint Martin de Tours.

C'est là qu'il passa au Seigneur, le *IX des calendes* de novembre.

Les moines de Durin, jaloux de conserver la précieuse dépouille, et soucieux aussi peut-être de s'assurer les bénéfices que les pèlerinages auprès du corps de saint Martin pourraient leur procurer, répondirent par un

(1) Alain Barbe-Torte, qui délivra Nantes du joug des Normands, ne manquait jamais, quand il passait à Vertou, d'aller vénérer cet arbre, suivant un pieux usage, disait-il, qu'il tenait de ses ancêtres. Mabillon rapporte qu'au XVII• siècle cet arbre était en grande vénération. On le voyait encore en 1700. Cet if eut une célébrité armoriale qu'il conserva jusqu'aux derniers jours du monastère. Il faisait la pièce principale de son blason : «... *Arraché de si-* « *nople, chargé sur le fust d'une fleur de lis d'Or, Accosté A Dextre* « *D'une Fleur De Lis d'Azur Et D'une Moucheture d'Hermine De Sable* « *Posées L'une Sur L'autre, Et A Sénestre D'une Moucheture d'Hermine* « *De Sable Et D'une Fleur De Lis D'azur, Aussi L'une Sur L'autre* avec « la légende : *Sceau du Chapitre de saint Martin de Vertou* ». (D'Hozier, *Armorial général de Bretagne.* Bibl. Nat. et abbé Auber, op. cit., pp. 251-261). Les armoiries du prieuré Saint-Martin étaient bien plus simples :

De sinople deux clefs d'or passées en sautoir.

Le prieur avait un sceau particulier à l'effigie de Saint-Martin et la légende *Sigil. prioris S. Martini Vertavensis.* Marionneau. (Op. citat. Nos 87-92. pp. 42-43.)

Digitized by Google

refus formel à la demande des moines de Vertou, qui réclamaient le corps de leur père. « Dieu, disaient-ils, en le retirant de la vie à Durivum, a voulu, par le lieu de sa mort, marquer celui de son repos. » Les moines Vertasiens ne discutèrent pas, ils employèrent un argument décisif : la nuit venue, ils enlevèrent le corps du saint et s'enfuirent vers Vertou. La légende rapporte que les eaux de la Sèvre allaient arrêter la pieuse troupe quand elles s'entrouvrirent pour laisser passer le corps et ses compagnons. La rivière reprenait son cours quand les moines de Durin arrivèrent ; ce fut au tour des Vertasiens de railler : Votre zèle a tardé (1), dirent-ils aux religieux dépossédés, et, de ce jour, la rivière appelée auparavant Laudosa se serait appelée Sèvre (Séparis), en souvenir de la séparation qu'elle avait opérée.

A cette époque de tels enlèvements étaient fréquents : après la mort de saint Martin de Tours, son corps fut pareillement disputé entre les Poitevins et les Tourangeaux.

Ce prodige a soulevé de nombreuses controverses. Les eaux miraculeusement séparées ne sont-elles pas une réminiscence du passage de la Mer Rouge et invention pure du chroniqueur ? Il existait d'ailleurs deux gués très praticables à la Ramée et à Portillon (2).

De plus, fait remarquer M. L. Maître, on ne retrouve nulle part, dans notre contrée, le souvenir du lieu de ce passage appelé par les moines Tarde ou Attarde (de : votre zèle a *tardé*), quoique à la vérité ce nom se trouve

(1) Quare vos tardius promovistis?.... (*Acta Sanctorum*).

(2) L'opinion de Albert le Grand est que ce passage dut se faire à Port-Tillon.

Digitized by Google

fréquemment dans les *Acta Sanctorum* (1). Ce nom peut, il est vrai, avoir été bientôt abandonné. Une objection plus grave est celle que l'on peut élever contre le nom de la rivière *Laudosa*, changé en celui de *Séparis*, *Sèvre;* la traduction du mot *Laudosa* serait l'*Oise*. Enfin *Separis* dénote bien une origine celtique (2) comme *Sequana*. Là, encore, une invention du biographe est probable (3).

Cette translation ne s'opère pas sans prodiges : au passage du corps (4), un paralytique se releva subitement guéri. Les restes de saint Martin furent déposés dans l'église Saint-Jean, à Vertou, où ils devaient rester en paix, pendant plus de 240 ans.

(*A suivre.*) JOSEPH ANGOT.

(1) T. X. d'octobre, pages 803... 810... 812.

(2) D'après M. de Kersabiec, *Histoire de saint Félix*, Sèvre ; de *Séven* sain, fort, rivière forte, p. 112.

(3) Léon Maître, op. cit.

(4) A cette époque l'usage des cercueils de bois ou de châses métalliques était peu répandu, et, à la translation de 601, les moines ne durent emporter que le corps sur une civière portative.

Digitized by Google

UN MÉCONNU

ARTUR DE RICHEMONT

CONNÉTABLE DE FRANCE

Tout le monde sait qu'au XIVe et au XVe siècle, en moins de cent ans, les Anglais se rendirent par deux fois maîtres de presque tout le pays de France. Repoussés d'abord par l'épée de du Guesclin, ils revinrent à la charge ; la seconde invasion fut plus terrible, plus complète que la première : un miracle seul put l'arrêter et Dieu suscita Jeanne d'Arc pour rendre confiance et enthousiasme à l'âme française, faire reprendre au pauvre roi de Bourges la conscience de soi-même et de sa dignité qu'il semblait avoir perdue.

Pourtant, à l'époque où tous désespéraient encore du salut, après que les défaites successives de Crevant et de Verneuil avaient anéanti les dernières ressources de Charles, à ce moment où, suivant l'expression du biographe Gruel (1), le royaume était « le plus au bas que jamais », un homme s'était rencontré assez audacieux pour ramasser l'épée si lourde à tenir du connétable

(1) Guillaume Gruel, écuyer d'Artur de Richemont. Il a écrit l'*Histoire d'Artur III, duc de Bretagne, comte de Richemont.*

Digitized by Google

de France que la main défaillante de Buchan venait de laisser échapper.

Cet homme de trente ans qui assumait sur lui le « soing, curançon et charge des plus haulx affaires pour le bien du Roy et la cessacion de tous maulx (1), s'appelait Artur, comte de Richemont, cadet de la maison de Bretagne.

La besogne était formidable ; d'aucuns auraient trouvé présomptueux de la mesurer. Balayer le Maine et l'Anjou en partie occupés, reconquérir entièrement Paris avec l'Ile-de-France, la Normandie, la Picardie, la Champagne, la Gascogne et la Guienne sur un ennemi nombreux, discipliné, commandé par des hommes comme Bedford, Talbot, Suffolk dont la renommée doublait la force, et, pour ce faire, n'avoir ni troupes organisées, ni argent pour en lever ; tirer parti des débris échappés aux dernières batailles, remettre au rang des bandes de coupeurs de route pour qui la solde absente était un heureux prétexte à « pilleries et roberies » sans fin, cela pouvait sembler quelque chose !

Cela n'était rien. Atteindre le but en dépit des mauvais vouloirs et des jalousies de toutes sortes, lutter contre les coutisans, contre le favori du jour, contre le roi lui-même, voilà ce qui rendait la tâche inabordable.

Fort de sa seule opiniâtreté, Richemont l'aborda.

L'Angleterre n'avait pas seulement conquis à Charles VII des territoires, elle l'avait isolé au centre de la France, lui enlevant l'appui de ses plus grands vassaux. Soutenue à droite par la Bretagne, à gauche par la Bourgogne, elle poussait à grands coups le coin

(1) Lettres par lesquelles Charles VII institue le comte de Richemont connétable de France, 7 mars 1425.

Digitized by Google

de ses armées vers le Berry devenu cœur du Royaume. Pour la gêner dans sa besogne, il fallait lui découvrir les flancs.

Le connétable eut le mérite de le comprendre et le bonheur de rendre presque de suite son frère (1) à l'alliance française.

Restait la Bourgogne, puissance redoutable. Lié particulièrement avec le duc dont il avait épousé la sœur, Richemont pouvait mieux que personne se flatter d'amener une rupture entre celui-ci et Glocester (2) déjà aigris l'un contre l'autre pour des motifs personnels.

Mais la vendetta avait été proclamée entre Bourguignons et Armagnacs et le dernier cadavre était celui de Jean sans Peur. Tout au souvenir de son père, Philippe le Bon oubliait son bisaïeul Jean II de France, et la rancune qu'il gardait à son cousin Charles devenait plus profonde devant l'obstination du roi de Bourges à conserver près de lui les hommes accusés d'avoir conseillé et exécuté l'assassinat.

Il s'agissait pour Richemont de supplanter ces favoris. La fortune lui sourit d'abord. Il se trouvait parmi les courtisans incriminés un compatriote d'Artur, le Breton Tanguy du Chastel. Sur lui pesait la plus grosse responsabilité du meurtre de Montereau, mais c'était une âme loyale : par fidélité à son maître, il consentit à l'exil pour lui-même et « aida à mettre hors ceux qui s'en devaient aller » (3).

Les Louvet, les Frotier, les d'Avangour chassés, tout fut de la peine perdue. D'autres suivirent, les favoris se succédèrent, véritable dynastie ; le faible Charles ne

(1) Jean V duc de Bretagne.
(2) Il était régent d'Angleterre pendant la minorité d'Henri VI.
(3) Gruel.

Digitized by Google

pouvait s'en passer. En vain Richemont les choisissait-il lui-même, il avait la main malheureuse. A peine admise dans l'intimité du Roi, la créature se retournait contre son bienfaiteur. Le connétable fut impitoyable et poussa jusqu'à la cruauté. Que l'on songe aux graves intérêts qui étaient en jeu avant de le juger.

De Giac avait remplacé Louvet, ses exactions ne se comptaient plus. Une nuit, Richemont le fait saisir dans son lit. « Sa femme se leva lors toute nue, dit le chroniqueur, et ce fut pour sauver la vesselle. » La comédie chevauche toujours le drame.

On fit un procès sommaire. Giac avoua tout ce qu'on voulut et même d'avoir vendu l'une de ses mains au diable. On ne lui en demandait pas tant pour le lier dans un sac et le jeter en rivière. Giac s'était maintenu plus d'une année. Camus de Beaulieu dura quatre mois. Comme il « faisait encore pis », le seigneur de Boussac, sans doute avec l'assentiment de Richemont, le fit, en plein jour et sous les fenêtres du roi, assaillir à coups d'épée. Charles supportait ces exécutions si humiliantes pour son autorité. Comme l'enfant auquel on casse un jouet, il prenait une violente colère qui s'apaisait par l'offre d'un jouet nouveau. Tels étaient la légèreté et le pauvre caractère de ce monarque.

Après Beaulieu, La Trémoïlle entre en scène. Le roi, l'acceptant des mains du connétable, dit non sans malice : « Beau cousin, vous me le baillez mais vous en repentirez, car je le congnois mieux que vous. » Charles voyait juste. Habile et corrompu autant qu'ambitieux, rendu méfiant par l'exemple de ses prédécesseurs, La Trémoïlle allait comme eux tromper le choix de Richemont et prendre sur lui avantage.

Malgré son activité inlassable, le connétable n'avait

Digitized by Google

pu dompter le sort des armes. Ayant obtenu de son frère la mise sur pied des gens des communes de Bretagne, il avait recruté parmi ses compatriotes le noyau de la nouvelle armée. Les Dinan, les Beaumanoirs, les Coëtquen, les Mauny se groupaient autour de lui ; tout faisait espérer un succès quand une panique survint au siège de Saint-James; ce fut la déroute complète.

Richemont s'était placé par le travers des fuyards dont sa masse d'armes dut fêler plus d'une tête. Vains efforts : le flot grossit, monte, le désarçonne ; sans le dévouement de quelques fidèles, il était foulé aux pieds.

Les conséquences de cette défaite furent graves : le duc de Bretagne fit sa paix avec l'Angleterre. Le connétable, auquel on n'avait rien à reprocher, fut rendu responsable. On oublia le siège de Montargis levé par ses soins et, sur les instances de la Trémoïlle, le roi lui interdit l'accès de la cour et lui supprima sa pension. Cependant il avait mis pour 10.000 écus de ses joyaux en gage afin de solder les troupes.

L'exil de Richemont devait durer six années, (1427-1433), durant lesquelles il ne fit qu'une courte apparition sur le théâtre de la guerre. Pendant qu'il se desséchait de rage dans l'inaction, à Parthenay, la Providence accomplissait le miracle qui devait lui rendre possible de mener à bonne fin son œuvre.

En 1425, au moment même où Arthur de Bretagne acceptait l'épée illustrée par Duguesclin, les voix d'en haut avaient pour la première fois parlé dans la campagne de Domrémy.

La mission de Jeanne d'Arc s'accomplit loin des yeux du connétable. Dieu jugea sans doute que « le seul homme qui avait eu à cœur les intérêts de la monarchie et

Digitized by Google

songé à sa défense (1) » n'avait pas besoin d'être témoin des prodiges d'Orléans pour prendre foi dans le secours du ciel.

Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. Il ne voulut pas toutefois lui refuser la consolation d'avoir approché l'héroïne, chevauché avec elle, cuissard à cuissard, à la poursuite de l'Anglais.

En dépit de la défense du roi, Richemont joint la Pucelle à Beaugency. Ici se place une scène curieuse : le duc d'Alençon veut exécuter les ordres de son maître, il presse Jeanne de combattre le connétable ; celle-ci hésite, elle va céder quand d'aucuns s'écrient : « que, si « elle y allait, elle trouverait bien à qui parler et qu'il y « en avait à la compaignie qui seroient plustôt à luy « qu'à elle et qu'ils aimeraient mieux luy et sa compai- « gnie que toutes les pucelles du royaume. »

En aucune circonstance, l'on n'avait tenu à l'héroïne langage si peu courtois et cet exemple montre de quelle manière, malgré sa réputation de dureté, Richemont avait su se faire estimer par beaucoup.

Jeanne se décida à recevoir le connétable, son esprit de voyante ne pouvait longtemps mettre en doute les intentions loyales du Breton. Ecoutez les fières paroles dont il la salue :

« Jeanne, on m'a dit que vous me voulez combattre ; « je ne sçay si vous estes de par Dieu ou non. Si vous « estes de par Dieu, je ne vous crains en rien, car Dieu « sait mon bon vouloir ; si vous estes de par le diable, « je vous crains encore moins. »

A la suite de cet incident, Richemont prit une part glorieuse à la bataille de Patay. Mais, après la victoire,

(1) Sismondi.

Digitized by Google

tandis que s'accomplissait la marche triomphante vers Reims, il dut connaître encore le chemin de l'exil. Les supplications de Jeanne elle-même, de Jeanne à qui l'on devait tant, ne purent réussir à toucher le cœur du roi et, seul de ceux qui avaient été à la peine, le connétable ne fut pas à l'honneur. D'autres le remplacèrent qui avaient moins bien besogné que lui.

A ce moment, l'influence de la Trémoïlle devient de jour en jour plus pernicieuse. Non content d'avoir sacrifié Richemont, il va sacrifier la Pucelle. Tant cet homme de boue craignait toute influence capable d'arracher le roi à son existence molle et vide, à la torpeur grâce à laquelle il avait su prendre sur ce caractère sans consistance un si funeste ascendant !

Si la voix du roi de France ne s'est pas élevée une fois durant le long procès de Jeanne, c'est à La Trémoïlle qu'il faut imputer ce silence, de même que l'abandon du siège de Paris et peut-être aussi l'affaire de Compiègne (1).

La reprise de Montargis par les Anglais fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Le mauvais vouloir du courtisan apparut si clair que l'indignation générale éclata. Un complot s'ourdit : la belle-mère du roi, la reine Yolande en était l'âme. La Trémoïlle fut enlevé dans son lit un beau matin. Richemont toujours éloigné de la Cour se fit représenter à la cérémonie ; son écuyer Jean de Rosnivinen porta sa dague au ventre du favori ; la graisse amortit le coup. La fortune ne

(1) Jeanne d'Arc fut prise devant Compiègne dont Guillaume de Flavy fit fermer les portes au moment même où elle allait se jeter dans la ville. La trahison de Flavy n'a du reste jamais été prouvée, bien qu'il fut lieutenant de La Trémoille.

Digitized by Google

s'éloignait de La Trémoïlle qu'à regret et comme à reculons.

Charles d'Anjou occupa la place vacante et le connétable ne tarda pas à rentrer dans l'exercice de sa charge.

Il n'allait pas trouver une situation beaucoup plus brillante qu'au moment de son départ. Cependant la Pucelle avait paru : si les progrès matériels accomplis depuis le siège d'Orléans étaient peu de chose comparés à ce qui restait à faire, le résultat moral s'accusait immense. Avant la venue de Jeanne, Richemont avait tenté des efforts vains, il s'était raidi contre des obstacles qui une fois renversés lui avaient laissé seulement la fatigue de la lutte, comme ces fougueux coursiers qui franchissent des barrières élevées sur une piste circulaire pour se retrouver haletants au point même d'où ils se sont élancés.

Maintenant la route s'ouvre devant lui toute droite, encombrée encore certes, mais à chaque pas en avant le terrain demeure acquis. Puis l'âme de la nation s'est éveillée. Richemont sent tout le peuple de France derrière lui, prêt à l'étayer aux épaules. Enfin le roi ouvre les yeux. Il n'aimera jamais le connétable mais, touché par la grace, il aura la sagesse de comprendre qu'il est l'homme nécessaire et il le soutiendra.

Nous n'avons pas la prétention d'accompagner Richemont dans toutes ses courses ; il suffit de noter les principaux résultats de son activité ; quand l'arbre est touffu, l'on ne s'arrête pas à compter les rameaux avant de reposer à son ombre. Aussi bien, le plus infatiguable se lasserait à galoper derrière ce chevaucheur de fer guerroyant par tous pays, au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, au centre. Campagnes du Maine, de Picardie, de Champagne, du Barrois se succèdent. Il revient sou-

Digitized by Google

mettre Paris, enlever quelques places de l'Ile-de-France, assiste le roi sous Montereau, s'empare de Meaux où il se montre grand général, va se faire battre devant Avranches mais prend sa revanche à Creil et à Pontoise.

Le voici aux pieds des Pyrénées, à Dax, à Saint-Sever où ses Bretons emportent la ville qu'allaient laisser échapper les gens du roi. A quelque temps de là, nous le retrouvons en Lorraine et dans le pays Messin. Enfin la campagne de Basse-Normandie et la bataille de Formigny viennent couronner sa carrière.

L'on a voulu retirer à Richemont l'honneur de cette victoire pour le reporter au comte de Clermont. Cette opinion manque d'impartialité. Clermont avait engagé étourdiment l'action contre un ennemi de nombre double et supérieurement retranché. Après trois heures de lutte, en dépit de ses efforts et de la valeur de Brézé, il allait succomber, quand le connétable parut, prit la direction du combat et ordonna la manœuvre qui assura le gain de la journée. Elle était décisive : Formigny fut la dernière bataille de la guerre dans le nord de la France.

Tout cela n'est qu'une partie de l'œuvre de Richemont et peut-être la moindre. Le général se doublait du politique et de l'administrateur. A chaque instant entre deux campagnes, parfois entre deux sièges dans une même campagne, il part, traverse la moitié du royaume pour une entrevue avec Philippe ou François Ier (1), tombe dans une piquée rapide, sur une bande d'écorcheurs qu'il juge, condamne et fait brancher sans quitter la selle, va trouver une bonne ville afin d'obtenir des

(1) Les ducs de Bourgogne et de Bretagne.

Digitized by Google

subsides; et, pendant qu'il court tout le long des routes, médite sur cette grande réforme de l'armée qu'il eut le mérite de concevoir le premier, de faire adopter malgré l'opposition de beaucoup de seigneurs et de capitaines et d'appliquer heureusement au milieu de difficultés de toutes sortes.

Parmi toutes ses négociations, il faut souligner celles qui aboutirent au traité d'Arras (1485). L'honneur de la paix entre la Bourgogne et la France doit revenir pour la plus grande part au connétable. On se rappelle que cette paix avait été sa première préoccupation lors de son entrée aux affaires. Pour l'obtenir, il s'employa sans ménager sa peine et les conséquences heureuses du traité pourtant payé fort cher sont là pour donner raison à l'instinct politique qui l'avait guidé dès ses premiers pas.

De tout les services qu'il rendit à la France celui-là doit être inscrit en première ligne avec le licenciement des routiers. Du Guesclin acquit de même son plus beau titre à la reconnaissance du peuple en le délivrant des grandes compagnies.

Grandes compagnies, routiers, écorcheurs, fléaux du pays plus redouté que l'étranger! Le tableau des « Escorcheurs » brossé par Monstrelet donne une idée de la terreur que ces bandes de pillards inspiraient sur leur passage : « Et la cause pourquoy ils avaient ce « nom, si estait pour tant que toutes gens qui étaient « rencontrés d'eulx tant de leur parti comme d'aultre « estoient devestus de leurs habillements tout au net « jusques à la chemise. »

Maintenant, l'on pourra se demander pourquoi, après tant de services rendus à la France et particulièrement au peuple envers lequel il se montra toujours plein de

Digitized by Google

mansuétude, la mémoire de Richemont n'est pas restée populaire comme celle du grand Bertrand ?

L'antipathie instinctive du roi, la jalousie de beaucoup de courtisans ne suffisent pas à expliquer cette impopularité. Duguesclin aussi avait eu à essuyer la bave de l'envie, d'autant qu'il était un peu un parvenu, écuyer de petite noblesse, n'ayant gagné qu'à grande sueur le cimier à pennon, la bannière et le fourreau fleurdelisé.

Richemont était né grand seigneur. De caractère rude, de mine rébarbative, il conserva toujours une certaine morgue, manqua de cette bonhomie particulière au héros de Broons. Tous deux furent très aumôniers, mais leurs largesses durent être différentes et, quand Bertrand vidait sa bourse dans la main d'un pauvre hère, Richemont jetait les écus du haut de son destrier.

Duguesclin fut toujours soutenu par Charles V qui lui ouvrit largement ses coffres. Richemont, que la cour laissa maintes fois sans argent, dût se tirer d'affaires tout seul, il fut souvent obligé de grever la population de lourds impôts pour soutenir la guerre. Le peuple se souvient de ce qu'il a payé.

Et puis, il manqua surtout à Artur de Bretagne d'avoir été un héros de roman, d'avoir accompli par la seule force de son bras de ces exploits quasi fabuleux qu'on raconte le soir aux veillées : duels à outrance, surprises de castels, ravitaillements de place exécutés avec une audace inouïe et qui ont fait de la jeunesse de Bertrand un poème de la *Table Ronde*.

Richemont avait le courage impassible. Instruit par les revers, — il assista et fut pris à la bataille d'Azincourt, — il éprouvait comme une répugnance à tenter des coups de fortune et préféra souvent refuser le com-

Digitized by Google

bat que de risquer une défaite. Le Français comprend mal ce genre de bravoure.

Enfin, il n'eut jamais un de ces mots à la Henri IV nécessaires chez nous pour consacrer une renommée. Pour tout dire : il était triste. Le seul portrait de lui qui nous soit parvenu le représente armé de toutes pièces, hormi la défense de tête, son bâton de commandement à la main, coiffé d'un chapeau rond de velours. Œil dur, nez proéminent, lèvre chagrine, c'est bien l'homme qui signait ses lettres au duc d'Orléans : « Vostre vielle lype. » L'on goûte peu les caractères moroses.

S'il fallait encore trouver une raison à l'effacement dans lequel l'histoire plus perspicace que le peuple a laissé Artur de Bretagne, je dirais ceci : certains souvenirs suffisent à eux seuls pour auréoler une époque. Le XVe siècle s'appelle et doit s'appeler le siècle de Jeanne d'Arc ; à côté de ce nom, tout autre pâlit, il n'y a pas deux soleils.

Quoi qu'il en soit et pour reprendre la conclusion par laquelle M. Cosneau a couronné son bel ouvrage sur Artur de Bretagne : « Parmi les hommes célèbres du « règne de Charles VII, le Bien Servi, s'il en est un qui « mérite d'occuper à côté de Jeanne d'Arc le premier « rang, on peut affirmer, tout bien pesé, que c'est le « connétable de Richemont (1). »

Il fallait rendre justice à celui qu'on a surnommé le Justicier et montrer suivant la parole de Michelet que de tous temps « la meilleure arme de la France contre « la Grande Bretagne avait été la Bretagne ».

. . . . . .

Que serait-il arrivé si, au lieu d'épouser successive-

(1) *Le Connétable de Richemont*, par E. Cosneau.

Digitized by Google

ment deux rois de France, la duchesse Anne eut choisi un mari de sang breton, Rieux, Rohan ou Laval ? Elle le pouvait sans déchoir ; les héritiers de ces maisons illustres marchaient de pair avec la fille des Dreux ?

L'Armorique conservait alors son indépendance et qui sait ?

Au moment de la tourmente révolutionnaire, si au lieu de s'user en luttes stériles, de combattre par bandes isolées et manquant de cohésion contre les armées de la République, la Bretagne marchant à la suite d'un chef avait pu unifier son effort, donner la main à la Vendée et s'avancer sur Paris ? La défaite du Mans n'eut pas eu lieu, la Capitale pouvait être reconquise. Pour la troisième fois, la petite Bretagne aurait sauvé la France, non plus de l'étranger mais d'elle-même !

Il ne devait pas en être ainsi : Richemont vint l'avant-dernier de la lignée s'asseoir sur le trône des ducs.

La Bretagne, devenue française, se vit peu à peu enlever par les Francs ses vieilles franchises, mutiler en cinq départements, englober dans le système de centralisation à outrance.

La langue kymrique s'éteint et dans les bancs-coffres des fermes les riches costumes ne s'entassent plus.

De tout le passé, il ne subsiste plus qu'une chose : les vieux calvaires que les Bretons têtus s'entêtent à relever à mesure que les gens de l'est font efforts pour les démolir. A chaque carrefour une croix s'élève, de nouvelles viennent grossir le nombre des anciennes et les descendants des connétables bretons qui sauvèrent la France enseignent encore par là aux Français qui foulent leur sol quels sont leurs arbres de salut.

J. Urvoy de Closmadeuc.

Digitized by Google

NOTES HISTORIQUES

SUR LA

COMMUNE ET PAROISSE D'AVESSAC

(*Suite*) (1)

Gault Pierre, bachelier en théologie de l'Université de Paris. 1661-1679

GAULT, orig. du Maine, s^r du Plessix, du Tertre, en Concoret, de l'Epinardière de Rougemamt et du Bay, portait : *d'azur à l'épervier d'argent, perché de même, membré, becqué et grilleté d'or.*

De Carheil, René. 1679-1687

CARHIEL s^r du dit lieu, en Plessé, de Kermouraud, en Pénestin, de Launay, en Sucé, de la Tranchaye, de la Guichardaye, des Portes, en Doulon, de Rédunel, en Assérac. Anc. ext. 7 gén. en 1665. Montre de 1544, en Plessé, év. de Nantes, porte : *d'argent à 2 corneilles essorées, affrontées, de sable, membrées d'or et une molette de sable en pointe.* Devise : *Potius mori quam fœdari.* Macé de Carheil épouse vers 1443 Valence de la Serpaudaye. Un page du Roi en 1780. La branche aînée fondue dans du Cambout, en faveur duquel Carheil a été érigé en vicomté en 1685.

Moulin, J. 1687-1709

Mesnager J. 1709-1712

Le Douarain de la Touraille, Jean-Joseph. . . . 1712-1721

LE DOUARAIN, s^r de Cambrigo, en Moustoirblanc, du Tertre, de Chêne-Orain, de Trévelec, de Bois-Bas, de la Ville Néant, en

(1) Voir la *Revue* de novembre 1904.

Digitized by Google

Sérent, de la Touraille et de Lémo, en Augan, de Beauregard, de Beauvais, de la Tieulais et des Marchix. — Anc. ext. 10 gén. en 1668, portait : *d'azur au pal d'argent, chargé de 3 mouchetures de sable.* On trouve : Jean, dans une montre de Duguesclin, en 1370. Un page du Roi et une fille à St-Cyr, en 1763.

De la Tour, N. 1721-1754

De la Tour, s^r du dit lieu et de Penarstang, en Plougonven. — Réf. et Montres de 1463 à 1543, dite par. Ev. de Tréguier, portait : *d'azur, à la tour donjonnée d'or.* A produit : François, abbé de Coëtmalouen, Ev. de Cornouailles en 1573, transféré à Tréguier en 1583 † 1593 et enterré à Plougonven. Il était fils de Guillaume et de Jeanne de Goesbriant. Un abbé de Blanche Couronne (le dernier) de 1774 et 1790.

Legendre J. 1754-1767

Legendre, en breton Le Guiver, s^r de Launay. Réf. et montres de 1481 à 1543, en Langoat, év. de Tréguier, portait : *d'azur au franc quartier d'or* (arm. de 1696), Aubin, échevin de Nantes en 1690. Un abbé de Busay en 1417 et 1431.

Salomon, N. 1767-1776

Nous ne savons pas à laquelle des familles de ce nom (en breton Salaun) appartenait ce recteur.

Potiron de Boisfleury, Pierre. . . . . 1776 † 1807

né à Plessé en 1748, prêtre en 1773, vic. à..... recteur d'Avessac de 1776 à 1791. Maintenu en 1803 † 1809.

Potiron. — Très ancienne famille que l'on trouve parmi les notables de Guémené-Penfao dès 1425.

Depuis le Concordat voici les noms de tous les curés d'Avessac, avec leurs états de services ecclésiastiques, tirés de notre Etat séculaire du clergé dans le diocèse de Nantes.

Berthomé, François, né au Pellerin en 1754, prêtre vers 1779.. vic à..... id. au Pellerin en 1784 jusqu'en 1791. Emigré en Espagne. Curé de St-Jean du Boiseau en 1803, id. d'Avessac en 1807, id. de Cheix en 1815 † 1819. Durée de cure à Avessac. 1807-1815

Digitized by Google

Morin, Joseph, né au diocèse de Rennes en 1768, prêtre pendant la Révolution. Agrégé à Nantes et curé d'Avessac en. . . . . 1816 † 1820

Le Fièvre, René, Louis, né à Nantes en 1784, prêtre en 1809, vic. à St-Similien Curé de Basse Goulaine en 1813. id. d'Avessac en. . . . . 1820 † 1837

Drouet, Pierre, né à Nantes en 1794, prêtre en 1820, vic. à Plessé, curé de St-Brevin en 1827, aumônier de l'hospice général en 1832. Curé d'Avessac en. . . . . 1837 † 1863

Douet Pierre, né à Anetz en 1815, prêtre en 1812, vic. à Bourgneuf, id. à St-Même en 1848, id. à Avessac en 1854, aumônier des sœurs de St-Gildas en 1856, curé d'Avessac en 1863. Retiré en 1882 † 1891. Durée de cure à Avessac. 1863-1882

Gaillard, Armand, né à Nantes en 1839, prêtre en 1864, prof. à Guérande, vic. à la Limousinière en 1868, aum. des mobiles en 1870, vic. à Misillac en 1872, id. même année à St-Philibert, curé d'Avessac en 1882 id. de St-Joachim en 1892 † 1900. Durée de cure à Avessac 1882-1892

Thuaud, Joseph-Marie, né à Basse-Goulaine en 1841, m. d'Et. à St-Stanislas en 1865, prêtre en 1866, prof. à Machecoul, vic. à Touvois en 1867, id. de St-Etienne de Montluc en 1871, curé de la Plaine en 1885, id. d Avessac en. . . 1892 † 1898

Macheteau, Edouard, né à Vallet en 1850, prêtre en 1877, vic. à Montbert, id à Heric, en 1880, Curé d'Avessac depuis. 1898

Vicaires successifs

La liste qui suit des vicaires d'Avessac jusqu'au Concordat est encore due aux recherches de M. de l'Estourbeillon et puisée par lui aux mêmes sources que celle des recteurs.

Bouvier. F. . . . 1566

Récoquil, Julien † 17 mars 1571

Bauthamy, Jean, vic. depuis 1578, mourut le 30 janvier 1584, victime de son dévouement à soigner les pestiférés. . 1578 † 1584

Guyho, Barnabé. 1580-1582

Digitized by Google

Lepvrault, F . 1580-1583

Picart, P. . . 1581-1582

Nous l'avons vu devenir recteur en 1596.

Lambot, G. nov. 1595-1644

Frontin, Jehan mars. 1602

Hurtel, R. . . 1601-1604

Guérin, P. . . 1636-1655

Bauthamy, N. . 1644-1677

Veillon, Julien . 1650-1654

De Noyal, N. . 1658-1659

De Noyal, sr du dit lieu de Closne, en Noyal-Muzillac, de Monterno, en Lauzach, de Kersapé, en Tueix, de Beaulieu et de la Motte. Anc. ext. chev. 12 gén. en 1669, portait ; *d'argent à 3 fasces de sable.*

Guillotin, R . 1667-1682

Le Jeune, J. . . 1667-1670

Bourget, F . . 1667-1668

De St Malon. . . 1668-1672

De St Malon, sr dudit lieu, de Ranlou et du Plessis, en St-Malon, év. de St Malo, de Fresne, en Caro, du Plessis-Hudelor en Louhel. — Anc. ext. 5 gén. en 1671, portait : *d'argent à 3 écureuils rempants de gueules* (sceau de 1308). A produit : Olivier, abbé de St-Meen 1312 † 1330 (v. Asserac, à l'abbé François-Marie, recteur de cette paroisse (pp. 41 et 42 .

Janvier, Louis. . 1672-1675

Piraud. N. . . 1675-1677

De Carheil, René. 1677-1679

Devint recteur en cette paroisse à cette date.

Hemery, Pierre. . 1685-1696

Hémery, ramage de Cavan, sr de Kermerault, en Cavan de Kérurien en Ploulsy de Kergadiou, en Guimaëc, etc, etc. — Anc. ext 6 gén. en 1969, portait : *d'or à 3 chouettes de sable, membrées et becquées de gueules qui est Cavan, un annelet de sable, en abyme.* Bizien ratifie le traité de Guérande en 1381. Mathieu abbé de Landévennec † 1496. Un capitaine de 100 pistoliers en 1580. Une fille à St-Cyr en 1754.

Sourget, D. . . 1697-1707

Thélohan. P. . . 1708-1714

Hugron, G. . . 1710-1712

Le Thieis. . . . 1714-1716

Maudet, J. E . 1715-1717

Ne serait-ce pas un Maudet de Penhoët, dont nous avons donné l'article hé-

Digitized by Google

raldique dans le cours de cette étude ?

Maréoulx, G. . . 1717-1724

Jaffré, P. . . 1718-1727

Thélohan, R . 1732-1738

Le Gendre, J. . 1734-1754

Devint recteur à cette date.

Rebuffé, B. . . 1759-1761

Halgan, J. . . 1759 1773

Maugendre, J . 1770-1777

Le Torzec, G 1771-1779

Ricordel. G. . . 1777- ?

Ollivaud, N. . . 1779- ?

Guigand, Clément-Pierre-René. . . . 1783 1787

Il était né à Besné en 1742, prêtre en 1768, vic à Vieillevigne, id. à Missillac en en 1775, id. à Avessac en 1783, id. à Donges de 1787 à 1791. Prêta le serment. Curé intrus de Donges, puis rétracta son serment † 1802.

Lebeau, François. 1779-1788

Né à Blain en 1754, prêtre en 1779, vic à Avessac, prêtre libre en cette paroisse de 1786 à 1791, vic. à Guenrouet en 1803 † 1818.

Tanguy, Jean. 1786 † 1806

Né à Saint-Dolay (*tunc* de Nantes *nunc* de Vannes), vers 1761, prêtre en 1786, vic. à Avessac maintenu en 1803 † 1806.

Moreau, Laurent François 1807-1808

Né à.... en 1760, prêtre en 1807, vic. à Avessac, curé de St-Nicolas de Redon en 1808 † 1817.

Thoby, François. 1812-1813

Né à Missillac en 1787, prêtre en 1812, vic. à Avessac, id. à Campbon en 1813, id. même année à Saint-Joachim, curé de Saint-Joachim en 1820, Ret. en 1833 † 1850.

Richard, Pierre. 1814-1817

Né à Joué en 1785, prêtre en 1814, vic. à Avessac curé d'Abbaretz en 1817, Ret. en 1841 et prêtre libre à Joué † 1864.

Maillard, François-Marie 1823-1829

Né à Maisdon en 1792, prêtre en 1823, vic. à Avessac, id. à... en 1829, id. au Cellier, en 1845, id. à Saint-Lyphard en 1846, chapelain de Saint-Marc en 1849, prêtre libre à N.-Dame, en en 1851. Ret. à la maison de Sainte-Gemme (dioc.

Digitized by Google

d'Angers) en 1858, id. au Bon-Pasteur, à Nantes en 1863 † 1873.

Durand, Jean. 1829-1830
Né à Vay, en 1797, prêtre en 1823, vic. à Couëron, id à Avessac en 1829, curé de St-Julien-de Concelles en 1830, id. de St-Jacques en 1852 † 1862.

Legras, Pierre. . 1832 1841
Né à la Rue du Frêne en 1805, maître d'étude au Petit-Séminaire en 1831, prêtre en 1832, vic. à Avessac, curé de Moutiers en 1840, id. de Cheméré en 1848 † † 1870.

Poitou, Louis-Phil.-J.-Stan. 1841-1846
Né à Nantes en 1816, maître d'étude au Petit-Séminaire en 1839 et 1840, prêtre en 1841, vic. à Avessac, id. à Pornic en 1846, id. à N.-D. de Clisson en 1849, id. à Indre en 1850, id. à Indret en 1855 et aumôn. de la marine, curé d'Indret en 1857, id. de Paimbœuf en 1870, ret. en 1872, aum. de la Présentation en 1873, id. de l'hospice Général en 1876; au Bon-Pasteur en 1882 † 1886.

Lambert, Jacques. 1846-1853
Né à Ancenis en 1819, prêtre en 1846, vic. à Avessac, prêtre libre à Ancenis en 1853 † 1855.

A partir de 1852 Avessac a toujours eu deux vicaires, dont voici la nomenclature.

— *Bretaudeau*, Jean-Baptiste 1852-1854
Né à St-Hilaire du Bois en 1825. M. d'Et. aux Couëts en 1851. Prêtre en 1852, vic. à Avessac. Econome aux Couëts en 1854, vic. à Montoir en 1856, id. au Pellerin en 1860. Prêtre libre à Ste-Anne de Nantes en 1867. Aum. de la Pré-

† *Joyau*, Simon. 1853-1854
Né à St Jean de Boiseau en 1824, — prêtre en 1850 vic. à St Joachim en 1851, — id à Avessac en 1853, — id. au Cellier en 1854, — à Méan, en 1858, id. à St Lumine de Clisson en 1863, — id. à St-Gildas en 1865, — id. à N. D. de la Montagne en. 1873 † 1876

Digitized by Google

servation en 1869. Curé de la Regrippière en 1873. Aum. de la Moëre en 1886, id. de la chap. de N. D. de Lourdes au Pont du Cens, en 1889.

† *Douet*, Pierre. 1854-1656
Voir ses états aux recteurs, ci-dessus.

† *Rialland*, Joseph. 1856 1863
Né à Châteaubriant en 1817. Prêtre en 1844, vic. à Fay, id. à Sucé en 1851, éd. à Avessac en 1856. 1er curé de St-Joseph du Dresny en 1863 † 1868

† *Chartier*, Pierre. 1864-1865
Né à St-Mars-la-Jaille en 1830, — M. d'Et. à Châteaubriant en 1855. Prof. à Machéoul en 1856, — prêtre en 1857, vic. à St-Hilaire de Châlons, en 1858, — id. à Marsac en 1860, — id. à Avessac en 1864, — id. à Guenrouet

— *Torelle*, Prudent 1854 1863
Né à Herbignac en 1823, — prêtre en 1849, vic. à St-Vincent des Landes, id. à Avessac en 1854, id. à Vertou en 1863, curé de St-Julien de Concelles en 1865.

Bertrand, Jean-Marie. 1863-1864
Né à Batz en 1832, — M. d'Et. à Ancenis en 1860, — prêtre en 1861, vic. à Plessé, id. à Avessac, en 1863, — id. à Paulx, en 1864, — id. à Marsac, en 1869, id. à St Brevin, en 1874, chap. de St-Marc 1881, ret. en 1904.

Moyon, Joseph. 1865 1875
Né à St Joachim en 1830, — prêtre en 1856, — prof. à le Ducherais (dès 1855), — vic. à St-Hilaire de Châléons en 1860, — id. à Assérac en 1864, id. à Avessac en 1865, curé de St-Joseph de Portric en 1875 † 1879.

Digitized by Google

en 1865. Prêtre libre à Ste-Anne en 1866, – vic. à St-Léger en 1867, id. à Guenouvry en 1868, — id à Quilly en 1872. Même année prêtre à la Madeleine de Nantes, id. à St-Guillaume en 1881, — Ret. au Bon Pasteur en 1890 † 1893.

— *Perrigaud*, Philippe 1866-1875.

Né à la Chap. des Marais en 1839, — M. d'Et. à Chauvé en 1865, — prêtre en 1866, prof. à Chauvé puis vic. à Avessac en 1866, id. à Pont château en 1875, — id. à St-Gildas en 1878. Curé de St-Malo de Guersac en 1884.

† *Foulonneau*, Pierre. 1876-1881.

Né à Boussay en 1840, — m. d'Et. à Ancenis en 1866, — prêtre en 1867, – vic. à Saint-Etienne de Corcoué, — id. à Montbert en 1870,

— *Allain*, François-Marie-Emile. 1875-1876

Né à Guérande en 1842, — prêtre en 1869, — vic. à Besné, id. à Chéméré en 1875, — id. même an. à Avessac, id. à Cordemais en 1876, — id. à Ste-Pazanne en 1882, — curé de la chapelle, Launay, en 1889.

Audrain, Jean Julien 1876-1887

Né à Héric 1841, prêtre en 1868, — vic. à Chéméré en 1869, id. à Oudon en 1870, id. à Méan en 1874, id. à Avessac en 1876, — curé de Saint-Viaud en 1887, — id. de Lusanger en 1894.

— *Le Huédé*, Ambroise 1884-1889

Né à Batz en 1846, — rép. à Ancenis de 1869 à 1871, — M d'Et. à Saint-Stanislas 1872, — prêtre en 1873, — prof. aux Couets, — vic.

Digitized by Google

— id. à Donges en 1870, — id. à Avessac en 1872, — id. à Châteauthébaud en 1881, — curé de la Regrippière en 1886, — retiré en 1892, — mort même année.

— *Aoustin*, Emmanuel, Philippe. . . . 1881-1884

Né à Saint-Malo de Guersac en 1850, — prêtre en 1875, — M. d'Et. à Guérande — vic à Sainte-Anne de Campbon en 1876, — id. à Châteauthébaud en 1878, — id. à Avessac en 1881, — id à Abbaretz en 1884, — id. à Treillières en 1887, — id. à N.-D. de Clisson en 1891, — curé de St-Omer en 1896.

— *Charrier*, Narcisse, Léon. 1887-1896

Né à Paulx en 1850, — prêtre en 1874, — M. d'Et. à Chauvé — vic. à Assérac en 1875, — id. à Treillières en 1878, — id. à St Viaud en 1879, — id. à Avessac, en 1887, — curé de Beslé en 1896.

— *Chauveau*, Eugène, Pierre. 1896-....

Né à Saint-Hilaire du-Bois en 1856, — prêtre en 1881, à Campbon en 1874, — id. à Saint-Julien-de-Concellas en 1879, — id. à Avessac en 1884, — id. à Sion en 1889, — curé de la Rouxière en 1894.

— *Lecadre*, Adolphe 1889-1892

Né à Redon (dioc, de Rennes) en 1849, — prêtre en 1876, — M. d'Et. au P. Sém. — vic. aux Moutiers en 1877, — id. à Mouzillon en 1878, — id. à Sion en 1885, — id. à Avessac, en 1889, — id. aux Touches en 1892, — ret. en 1899.

— *André* Alphonse 1892-1894

Né à Remouillé en 1854, — prêtre en 1879, — vic. à Saint-Cyr en Retz, — id. à Pannecé en 1881. — id. à Saint-Joachim en 1883, — id. à Saffré en 1889, — id. aux Touches en 1891, — id. à Avessac en 1892, — id. à Joué (chap. de N.-D. des Langueurs) en 1894.

— *Hardy*. Charles. 1894-1900

Né à la Roche-sur-Yon (dioc. de Luçon) en 1854, — prêtre en 1879, — vic. à Bonnœu-

Digitized by Google

— M. d'Et. aux Couëts, — vic. à Treillières en 1882, — id. à Guenrouet en 1883, — id. à Prinquiau en 1887, — id. à Frossay en 1889, — id. à Moisdon en 1893, — id. à Avessac en 1896. — Curé de Puceul en 1904.

vres, — id. à Besné en 1886, — id. à Avessac en 1894 — curé de Treffieuc en 1900.

— *Marceau*, Frédéric, Eugène. . . . 1900 1901
Né au Loroux en 1858, — prêtre en 1883, — m. d'Et. puis prof. à Ancenis, — id. à St-Stanislas en 1885, — vic. à Boussay en 1887, — id. à Méan en 1892, — id. à Maisdon en 1894, — id. à Avessac en 1900, — id. à Mésanger en 1801.

— *Brizais*, Jean-Marie 1901
Né à Bouée en 1871, — prêtre en 1895, — m. d'Et. à l'Externat, — id. à la Psallette en 1896, — vic. à Saint-Hilaire de Chaléons en 1900, — id. à Avessac en 1901.

Digitized by Google

PRÊTRES NÉS A AVESSAC

† *Ballac*, N. né en 1866, prêtre (à Lyon) en 1893 et entré aux Missions Africaines de Lyon. Parti pour Abéo Kuta (Benin Afrique) † Deux mois après son arrivée à la Mission.

† *Bougouin*, Jean, né en 1799, — prêtre en 1824, — vic. à St-Herblon, — id. à Montbert en 1833, — prêtre libre à Montbert en 1849 † 1850.

— *Dulanloy*, François-Régis, né en 1825, — prof. aux Couëts en 1848, — prêtre en 1849, — prof. au Petit-Sém., — vic. à Ste-Croix en 1851, — aum. du Lycée en 1861, — curé de Vallet en 1869, — chan. hon. en 1886.

— *Epié*, Guillaume, né en 1843, — prêtre en 1870, — vic. à Rouans, — id. à Montoir en 1873, — id. à Vallet en 1876, — curé de la Boissière en 1889.

† *Fournel*, Augustin, né en 1780, — prêtre en 1807, — vic. à Frossay en 1837, — prêtre libre à Frossay en 1837, — retiré à l'abbaye de Melleray en 1850 † 1855.

— *Hautcœur*, Alphonse-Marie-Léopold, né en 1869, — prêtre en 1892, — prof. à St-Stanislas, — id. à Ancenis en 1895, — vic. à Bouvron en 1899, — id. à Guérande en 1901, — id. à St-Similien en 1904.

† *Legendre*, Julien, né en 1770 (Il était neveu du recteur de ce nom, dont nous avons parlé et qui administra cette paroisse de 1754 à 1767) prêtre en 1805, — curé de Soulvache en 1809, — id. de Ruffigné en 1820, — retiré en 1823 † 1827.

— *Legendre*, François-Joseph, né en 1855 (arrière neveu et neveu du recteur et du précédent) prêtre en 1880, — prêtre libre à Saint-Joseph du Dresny, — vic. à Sautron en 1882, — id. à Casson, en 1883, — id. à Saint-Herblon en 1880, — id. à Crossac en 1886. Entrée en 1889, dans la compagnie de Marie Résidence : d'abord Orléans, puis Saint-Laurent sur Sèvre.

Digitized by Google

† *Lethu*, Jean, né en 1822, — prêtre en 1850. — vic. à Issé, — prêtre libre à la Chapelle Launay en 1853 † 1855.

† *Mercerais*, Sébastien, né en 1745. — prêtre en 1771, — vic. à la Chapelle-sur-Erdre jusqu'en 1791. — Curé de cette paroisse en 1803 † 1816.

† *Moriceau*, Pierre, René, né en 1758, — prêtre en 1782, — vic. à la Chapelle-sur-Erdre puis à Saint Julien de Vouvantes et enfin à Saint-Nicolas de Nantes, jusqu'en 1791. — Curé de la Plaine en 1803, — id. de Saint Père en Retz en 1804 † 1817.

† *Ricordel* Jean, né en 1830, — prof. à Châteaubriant en 1858, — prêtre en 1859, — vic. à Trans en 1860 † 1863.

— *Ricordel*, Régis, Paul, Marie, né en 1866, — prêtre en 1891, — m. d'E. à Guérande, — vic. à Sainte-Marie de Pornic en 1892, — id. à Port Saint-Père en 1895, — id. à Gorges, en 1899, — id. à Boussay, en 1901, — id. à Nozay en 1903.

— *Ricordel*, Julien-Marie, né en 1870, — prêtre en 1896, — prof. à Ancenis, — vic. à Lasauger en 1897.

J. DE KERSAUSON.

Digitized by Google

LE SEPTIÈME CONGRÈS

DE

L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

(Suite) (1)

Le dimanche 25 septembre avait lieu le pardon de la Saint-Hervé. Le pieux thaumaturge est le patron des Bardes : aussi se rendirent-ils nombreux à la chapelle où son culte s'est conservé à travers les âges. A l'occasion du congrès et du pardon de la Saint-Hervé, M. de l'Estourbeillon avait fait tirer de nouveaux timbres-vignettes qui conservent les motifs de l'encadrement du timbre breton paru l'an dernier. Au centre se détache une fine composition représentant saint Hervé conduit par un loup ; au-dessous, la date : *Gourin, 1904.* Ces jolis timbres ont fait la joie des congressistes auxquels notre Directeur a, d'ailleurs, annoncé que chaque année, à l'occasion de nos congrès, il serait fait une émission de nouveaux timbres-vignettes destinés à conserver le souvenir de la localité où nous aurions passé ensemble de bonnes journées.

Le pardon fut très brillant ; nos visiteurs d'outre-mer l'honorèrent de leur présence et le *Ty Kaniri Breiz* s'y rendit également. Rivalisant d'entrain, nos bardes,

(1) Voir la livraison d'octobre 1904.

Digitized by Google

réunis au pied d'une croix, chantèrent jusqu'au soir tous les jolis airs de leur répertoire. Les passants intéressés les écoutaient avidement et un camelot venu pour écouler sa marchandise parisienne « *Viens, poupoule...* » etc... dut s'en aller non sans avoir tenté de faire taire les membres du *Ty Kaniri Breiz :* ceux-ci se gardèrent bien de lui donner cette satisfaction.

Pendant toute la matinée du pardon, ce fut à Gourin un défilé continuel des chevaux de la région montés par les cultivateurs qui les avaient d'abord menés à saint Hervé. La foule s'était massée le long de la rue qui va de la gare à la grande place et, entre deux haies humaines, les cavaliers faisaient galopper leurs chevaux le long de cette montée assez raide : il y avait là des jeunes gens, des adultes et même des enfants ; la plupart d'entre eux franchissaient la côte dans une course vertigineuse et continuaient en droite ligne vers l'église paroissiale ; mais d'autres fois les chevaux se dérobaient dans la direction de la place plantée ou refusaient de trotter en gravissant la montée et alors c'étaient ou des paniques dans la foule ou des lazzis variés à l'adresse des mauvais coureurs. Le spectacle était un peu barbare peut-être, mais pittoresque à coup sûr.

La séance de travail du lundi matin s'ouvrit par la lecture du mémoire de M. l'abbé Bossard Du Clos sur les motifs d'ornementation celtiques. Notre savant collègue nous a tenus longtemps sous le charme de son style et de sa diction. Malheureusement sa conférence est de celles qui ne s'analysent pas : elle est trop documentée, trop remplie de faits utiles au développement de la pensée de l'auteur ; y toucher pour essayer de la résumer serait y porter une main sacrilège. Espérons que son auteur la publiera bientôt in-extenso.

Digitized by Google

Ensuite, M. Berthou demanda, au nom de M. l'abbé Guillerm, que désormais les nouvelles bannières portassent des inscriptions en langue bretonne.

M. Even émit le même vœu en ce qui concerne les images pieuses et les chemins de croix.

M. Caurel demande aux futurs parrains et marraines de choisir pour leurs filleuls et filleules des noms de saints bretons.

Ces trois veux reçoivent l'assentiment de l'assistance et M. de l'Estourbeillon appuie particulièrement le dernier et fait remarquer qu'il a donné l'exemple à Avessac où, toutes les fois qu'il a été parrain, il a fait porter à ses filleuls et filleules des noms de saints bretons.

La discussion arrive naturellement sur le chapitre du Calendrier Breton. M. de Kerviler, président honoraire de l'U. R. B., qui est assis au bureau, rappelle qu'il a publié ce calendrier en 1897. Ses recherches ont été très minutieuses, mais néanmoins il ne se dissimule pas les imperfections qui peuvent encore s'y trouver. Notre avis est que son calendrier est aussi complet que possible et que les corrections qu'on y fera ne porteront que sur quelques points de détails.

M. Lajat demande qu'il soit fait une révision du bréviaire du diocèse. A la grand'messe, au pardon de Saint-Hervé, il a pu constater qu'il n'y avait pas de mémoire du pieux thaumaturge. Il adjure aussi le clergé de ne pas laisser s'introduire de cantiques français dans les cérémonies où jusque-là on a chanté en langue bretonne et il cite l'exemple du pardon de Notre-Dame des Portes, à Châteauneuf-du-Faou où un cantique français a été introduit à la procession du jour.

Nous ajouterons à son observation une note personnelle, c'est que ces cantiques français sont appris par

Digitized by Google

les enfants du pays bretonnant de la façon dont les perroquets apprennent leur répertoire habituel. Nos petits bretonnants ont bonne mémoire mais leur vocabulaire français est forcément très restreint, et ils ne voient souvent autre chose qu'un assemblage de mots dans des compositions que nous autres, gens des villes, nous trouvons cependant bien simples et bien naïves. Ces enfants et leurs parents (ceux-ci souvent ignorants du français) comprendront d'un bout à l'autre le cantique breton traditionnel où se trouve exposée tout au long la légende du saint Patron; pourquoi leur faire chanter, à eux qui sont la majorité en Basse-Bretagne, des cantiques composés dans la langue d'une minorité? Tant pis pour cette minorité! Comme elle se compose surtout de gens nés dans le pays mais qui ont négligé d'apprendre la langue bretonne, elle n'a qu'à réparer cette lacune de son éducation, en se souvenant que si, selon l'heureuse expression du poète Louis Tiercelin, le français est pour les Bretons la langue de l'esprit, le breton doit être pour eux la langue du cœur. Quant à l'autre fraction de la minorité, celle qui est étrangère au pays et qui n'y fait le plus souvent qu'un séjour temporaire; ou bien, elle s'intéresse à nous et alors elle trouve naturel que nous parlions et que nous chantions dans la langue de nos aieux Bretons ; ou bien, elle nous est franchement hostile et alors à quoi bon changer de langue pour lui faire plaisir? Nous voudrions voir tous les membres des classes dirigeantes de la Basse-Bretagne et tous ceux qui s'occupent de l'éducation des petits bretonnants s'inspirer des idées que nous venons d'émettre : laisser se répandre les cantiques français en Basse-Bretagne, ce serait porter une grave atteinte à la foi de nos populations qui ont besoin de connaître la vie

Digitized by Google

de leurs vieux saints et qui ne peuvent le faire que si les cantiques destinés à honorer la mémoire de ces vieux saints sont composés en langue bretonne et non en français.

A propos de la communication de M. Lajat, M. Berthou fait remarquer qu'il a entendu un paysan de la région de Gourin appeler le breton la langue de « la calotte » comme si la langue bretonne n'était pas simplement et seulement celle de tous les vrais Bretons.

M. Morvran formule une protestation contre un article du Journal *Le Rappel* d'après lequel un mariage est nul quand le maire y a procédé en breton.

M. Philouze fait remarquer que la lecture du code en français est de rigueur, sauf à le traduire ensuite en langue bretonne.

M. Even demande pourquoi dans nos gares on ne placerait pas des inscriptions en breton à côté des inscriptions en français.

M. de l'Estourbeillon répond que pour le moment on se heurterait à de grandes difficultés.

M. l'abbé Bossard réclame des recherches sérieuses sur toutes les variantes que peuvent offrir les noms des saints bretons et la discussion est terminée.

M. Morvran fait ensuite une très remarquable conférence sur la situation économique de la Bretagne. Notre collègue s'exprime avec une parfaite aisance, dans un style souple, élégant; il intéresse vivement son auditoire et, comme conclusion à sa conférence, après échange d'observations dûes à MM. Paban, de Kerviler, Parker, Le Berre, etc... l'on décide de mettre au concours une étude sur les industries bretonnes avec carte à l'appui.

La séance est levée. Les congressistes déjeunent ra-

Digitized by Google

pidement et avant de reprendre leurs travaux vont, pour la plupart, donner un coup d'œil aux luttes bretonnes dont les principaux lauréats furent les trois frères Daouphars de Guiscriff.

A 2 h. 1/2 nous sommes de nouveau réunis dans la salle des séances du congrès. M. de l'Estourbeillon a comme assesseurs Madame Mosher, mademoiselle Le Garrec, MM. le recteur de Motreff, les abbés Le Clerc et Guillevic, MM. de Kerviler et Paban.

Le Dr Picquenard a la parole pour transmettre au congrès le bon souvenir de M. le Dr Henry Jenner, du British Museum qui fut notre hôte l'an dernier au congrès de Lesneven. M. Picquenard rappelle que, grâce au zèle de M. le Dr H. Jenner, la Cornouaille anglaise, son pays d'origine, vient d'être admise au nombre des nations celtiques lors du récent congrès de Carnovon. Il rappelle aussi que M. le Dr Jenner vient de publier un *Manuel de la langue cornique* et fait l'éloge de cette publication qui sera bientôt suivie d'un manuel de conversation et peut-être aussi d'un lexique de la langue cornique.

M. de l'Estourbeillon dit qu'il est heureux de saluer le nom du vaillant Breton qu'est M. le Docteur H. Jenner, et il profite de l'occasion pour lui adresser le meilleur souvenir que lui-même et que tous les congressistes de Lesneven ont conservé de l'éminent collaborateur de la *Revue Celtique*.

M. le Président donne lecture d'une lettre fort intéressante d'un Tchèque où ce dernier explique comment sa petite nation a réussi à conserver sa langue et son costume national. Cet exemple, si profitable pour les Bretons, est accueilli par les applaudissements de l'assemblée.

Digitized by Google

Il est ensuite donné connaissance aux congressistes d'une lettre que M. F. Jaffrennou a reçue de M. Lionel O Radiguet. Notre distingué compatriote, qui est maintenant professeur de langues orientales à l'Université de Lausanne, émet le vœu qu'il soit organisé en Suisse un congrès celtique international. M. Jaffrennou lit un article d'un journal suisse qui concerne cette question.

M. le Président fait adopter à l'unanimité le principe d'un congrès des langues provinciales.

M. le Président donne ensuite lecture d'un mémoire signé *Koulmik*, où est traitée la question d'une *Revue de la mode bretonne.*

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Lajat, de Kerviler, de l'Estourbeillon, il est décidé que la recherche des moyens d'organiser cette revue sera mise au concours.

M. Lajat fait une communication sur les travaux de la section économique de l'U. R. B. Elle est très active, très vivante grâce au zèle de MM. de Laigue, Jean Choleau et Yan Morvan. M. Lajat oublie de se nommer parmi les meilleurs membres de cette section. Nous lui rendons justice en réparant son omission. Notre savant collègue aborde, en finissant, la question de l'émigration dont l'U. R. B. s'est occupée sérieusement cette année.

M. de Boissieu apporte à son tour des documents utiles et des vues très justes sur la question de l'émigration.

Il se produit, dit-il, une émigration temporaire à l'intérieur vers des localités comme Gourin, Le Saint, Roudouallec qui ont momentanément besoin de travailleurs. Il se produit une autre émigration, définitive celle-là, vers l'Amérique. M. de Boissieu lui est hostile.

Digitized by Google

et il a parfaitement raison. Pour lui, il importe de diriger l'activité des Bretons vers des régions dépeuplées de la France (Normandie, Bourgogne, etc...) en les y groupant.

M. de Boissieu reconnaît avec M. Lajat que le malaise économique dont souffre notre Bretagne provient du manque d'industries locales, de l'abaissement des salaires et termine en demandant à l'U. R. B. de rechercher les causes du mal et il se promet de l'y aider.

Son exposé a passionné et intéressé au plus haut point son auditoire, car le jeune député de Gourin possède le don de la clarté et s'appuie sur des documents sérieux.

MM. de Kerviler et Lajat apportent, à la discussion qui suit cette communication, le concours de leur expérience personnelle et M de Boissieu fait adopter le principe de la mise au concours par l'U. R. B. d'une étude sur la condition des serviteurs ruraux, sur les moyens de l'améliorer et, par conséquent, de les retenir dans le pays.

On entend ensuite M. Le Berre faire une lecture sur l'*Histoire des Bretons* et M. Berthou donne communication à l'assemblée d'un fragment d'histoire bretonne.

Avant de lever la séance, M. le Président lit un télégramme de notre collègue M. Théodore Botrel qui envoie un salut amical aux congressistes et aux Gallois présents au congrès.

Le soir a eu lieu la représentation *d'Ar Mab Prodig* attendue avec impatience car elle constituait les débuts de la troupe de Gourin habituée à jouer en langue française. Nous sommes heureux d'adresser à tous les acteurs nos vives félicitations. Ils se sont surpassés

Digitized by Google

et ç'a été l'avis de l'énorme assistance qui remplissait la salle et qui les a chaleureusement applaudis.

Avant la représentation nous avons eu le plaisir d'entendre un chanteur gourinois, M. Huet et, dans les entr'actes, M. Talabardon, également Gourinois, nous a charmés en chantant *An daou ejenn* et *Va fenbaz*. Le chœur de Gourin exécuta d'une manière charmante le joli morceau de M. l'abbé Le Maréchal, *Kousk Breiz-Izel.*

Le chant du *Bro Goz ma Zadou*, entonné par les bardes et repris par l'assistance, termina cette soirée, une des plus belles auxquelles les membres de l'U. R. B. aient assisté jusqu'ici.

Le lendemain mardi eut lieu le concours agricole. Le congrès ne siégea pas mais les congressistes n'en trouvèrent pas moins à se distraire pendant toute la journée. Nous fûmes *de service* tous les deux : l'un le matin comme membre du jury du concours de binious, l'autre l'après-midi comme présidente du concours de danses bretonnes en compagnie de Mme Mosher et de MM. Jos Parker, Herrieu, Le Grand, Couteller et Le Goff. Le concours de binious fut particulièrement intéressant. Le premier prix revint, comme il était naturel, aux excellents sonneurs de Gourin, MM. Laurent Névo et Hervet. De l'avis unanime, le sonneur aveugle de Gourin est le roi des sonneurs de Basse-Bretagne. A Vannes, en 1899, lors du congrès de l'U. R. B. il fut remarquable ; à Gourin il connut les joies du triomphe le plus éclatant. Sans entrer dans d'autres détails, nous ne pouvons manquer de signaler le jeu brillant de M. François Léon de Carhaix qui a remporté un second prix bien mérité.

La représentation de *Buhe ha Merzirinti Santez Barbon*, annoncée pour 3 heures, avait attiré une foule énorme.

Digitized by Google

Les acteurs de la troupe du Saint s'en tirèrent fort bien. Dans les entr'actes l'un d'entre eux fut admirable de naturel dans une saynète antialcoolique fort spirituelle, dont l'auteur est M. le recteur du Saint. La fameuse chanson *Hirvoudou Yan Zeiteck kolled e vam-grampous*, interprétée par son auteur pendant un autre entr'acte, obtint le succès de fou rire qui l'accueille habituellement. Elle était, dès le congrès de Lesneven, devenue très populaire parmi les bretonnants et leur appréciation ne concordait pas tout à fait avec celle du Jury du concours de sônes de l'U. R. B. pour 1903, dont le rapport qualifiait ainsi ce morceau : « trop français d'in- « piration, parfois aussi d'expression. » Mais passons.

La représentation fut suivie de la cérémonie du *mariage du Glaive*. A cette occasion M. Griffith-Thomas fit, en gallois, ses adieux à nos compatriotes et M. Jaffrennou les traduisit en langue bretonne. Voici le texte français du discours du maire de Caernarvon qui fut particulièrement goûté de l'auditoire :

« Messeigneurs, Mesdames et Messieurs,

« J'ai éprouvé bien du plaisir à votre congrès. Il m'a intéressé vivement et je me réjouis d'avoir visité votre beau pays, qui me rappelle ma chère principauté de Galles.

« Laissez-moi vous dire, aux noms de Mme la mairesse, de MM. Vincent Evans et Davies et au mien, combien nous sommes heureux du magnifique accueil qui nous a été fait en Bretagne.

« Nous devons beaucoup à M. le comte, maire de Gourin, et à Mme la comtesse de Lescouët, pour leur gracieuse hospitalité dans cette si charmante résidence

Digitized by Google

de Tronjoly, ainsi qu'à M. et Mme de Boissieu, dont les mignons petits enfants nous ont enchantés.

« Nous ne sommes pas étonnés de constater que cette belle famille, si bonne, si patriote, soit tant aimée du peuple breton.

« Nous voulons remercier M. le marquis de l'Estourbeillon, qui nous a si gentiment reçus ; Mme Mosher, notre excellent guide et interprète ; Taldir et tous les bardes, pour la réception qu'ils nous ont ménagée et les distractions qu'ils nous ont procurées.

« Je pense que vous n'ignorez pas que Taldir (Jaffrennou) a vite complètement réussi à gagner l'affection des Gallois dont il parle si bien la langue au dernier congrès celtique de Caernarvon.

« Je désire aussi exprimer ma gratitude à Evnik Arvor (Caurel pour le très joli *pen-baz* que j'emporterai comme un précieux souvenir de mon voyage.

« Et maintenant, mes chers Bretons, il me faut vous dire au revoir. Mais, mes compatriotes et moi, en regagnant notre pays, nous laissons nos cœurs. » (*Longs applaudissements.*)

M. de l'Estourbeillon, président de l'Union Régionaliste Bretonne, se fait l'interprète du congrès, de M. le maire de Gourin et de tous les Gourinois, pour remercier M. Thomas des sentiments qu'il vient d'exprimer. Il l'assure qu'on lui gardera ici le plus fidèle souvenir et lui dit : non adieu, mais au revoir !

Le soir la ville de Gourin fut très animée ; sur la place Plantée particulièrement, les farandoles des danseurs s'allongeaient aux sons joyeux du biniou pendant que plus loin quelques gamins, cédant à des influences qui gagnent à être occultes, essayaient de troubler la retraite aux flambeaux par les doux cris de

Digitized by Google

« Hou ! Hou ! La Calotte ! » que les gens d'un certain parti considèrent sans doute comme la plus haute manifestation de l'esprit français. Enfin on s'amuse comme on peut.

Le mercredi matin la délégation galloise quitta Gourin par le train de 8 heures 58. Non prévenus, nous ne nous rendîmes pas à la gare, mais nos collègues de l'U. R. B. nous ont appris que le départ de nos amis avait été des plus émouvants. Nos hôtes ont baisé l'étendard semé d'hermines que les congressistes avaient apporté ; alors tous se sont découverts et l'assistance a entonné spontanément le *Bro Goz ma Zadou*. Enfin le train s'est mis en marche au chant du *Kan bale tud Breiz,* tandis que le maire de Caernarvon saluait longuement par la fenêtre du wagon les frères qui venaient de l'accompagner. Un bon vieux Breton qui passait pendant la cérémonie se découvrit aussi, contempla l'étendard herminé qu'il prenait pour un drap mortuaire, fit un signe de croix et demanda à notre sympathique vice-président : « *c'houi zo deut da zigas ar c'horf d'an tren ?* » (Vous êtes venus conduire le corps à la gare ?)

Ensuite eut lieu la séance du comité où l'on arrêta la liste provisoire des sujets mis au concours pour l'an prochain et où l'on fixa les prix des concours de poésie. M. J. Villard fut, avec M. l'abbé Guillerm, nommé vice-président de la section des Beaux-Arts. Ces messieurs remplacent M. J. Le Fustec qui a dû donner sa démission de vice-président de la dite section.

La séance de clôture commença à 3 heures. M. de l'Estourbeillon avait comme assesseurs Mme Desroseaux, MM. le chanoine Peyron, l'abbé Bozec, l'abbé Guillerm, Alexandre.

Digitized by Google

M. J. Choleau, toujours documenté et toujours intéressant, lit un mémoire sur les syndicats agricoles.

M. l'abbé Bossard demande qu'il soit fait des monographies des paroisses bretonnes en étudiant le côté économique et social. A ses yeux « la mémoire du passé, c'est la leçon de l'avenir ».

M. l'abbé A. Favé exprime à son tour le désir de publier des monographies documentées, propres à éclairer leurs lecteurs sur l'état économique et social de la famille en Bretagne. M. Favé cite à ce propos un trait bien touchant. Dans le pays des *chicolodens*, dans le Haut-Léon, une jeune fille se dévoue pour conserver intact l'héritage familial. Tandis que son frère se marie (et que les autres jeunes gens et jeunes filles se font prêtres ou religieuses), elle s'astreint au célibat et, restée dans la maison de son frère, elle aide à élever les enfants de ce dernier. La tante du Haut-Léon, *an tintin*, résout, par son dévouement, un problème social et, en échange, elle demande un peu de gratitude, quelque argent pour ses aumônes et s'estime heureuse si on lui offre un pèlerinage à Lourdes tous les dix ans. Là où le droit strict désorganiserait le bien familial, le dévouement de la *tintin* représente le *pont jeté entre la justice et la charité.*

La communication de notre savant compatriote est accueillie par des applaudissements mérités.

Après lui, MM. les abbés Guillerm et Buléon ajoutent quelques mots au sujet des monographies paroissiales.

M. Morvran demande que l'on fasse la même étude en ce qui concerne les différents corps de métiers.

M. Corfec, dans une communication très humoristique, vient à nouveau soutenir le vœu qu'il a déposé l'an dernier au sujet de la décentralisation. Ce vœu, comme l'a fait remarquer M. de l'Estourbeillon, aura

Digitized by Google

toujours à la Chambre des honneurs d'un enterrement de première classe. Ce n'est pas d'en haut que doit venir la décentralisation. C'est d'en bas.

M. Lajat demande que le vœu de M. Corfec soit envoyé non seulement aux membres du Parlement, mais encore au cinq conseils généraux de Bretagne.

M. Léon Le Berre, avec beaucoup d'éloquence, prononce un panégyrique du grand Breton que fut le vicomte Hersart de la Villemarqué.

Il lave la mémoire de notre illustre compatriote de toutes les accusations portées contre le *Barzaz-Breiz*. Si, dit-il, de la Villemarqué a simplement *corrigé* les diverses versions des chants populaires inclus dans le *Barzaz-Breiz* il a fait œuvre de grand patriote ; s'il les a créés de toutes pièces, il est plus grand qu'Homère et, de ce fait, il a droit à toute notre admiration. Ab-Alor termine en réclamant l'érection d'une statue au vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut en France.

Notre érudit compatriote nous entretient enfin de l'inscription bretonne qui, grâce à la complaisance de l'aimable lieutenant-colonel Roudière, président du Souvenir Français à Kemper, sera gravée sur le piédestal de la statue que nos concitoyens vont élever à Théophile Malo Coret de La Tour d'Auvergne, premier grenadier de France.

La communication du barde d'Ergué-Armel obtient un légitime succès et le public ne lui ménage pas les applaudissements.

M. Lajat demande que l'on nomme un délégué permanent de l'U.R. B. dans les villes où auront eu lieu des congrès. Il demande, en outre, l'établissement d'une fête nationale des Bretons et propose d'adopter la date an-

Digitized by Google

niversaire de la bataille de Questembert où Alain Le Renard fut vainqueur des Normands Ces deux motions sont renvoyées aux commissions compétentes.

M. le Président donne ensuite lecture d'un télégramme de M. et Mme de Kérouartz qui remercient notre Société d'avoir émis le programme du concours pour le prix créé par eux en mémoire de leur fils décédé.

Enfin, aux applaudissements de l'assistance, M. de l'Estourbeillon proclame la longue liste de nos lauréats dont les noms suivent :

Concours de gwerz. — 1er prix, 25 fr., MM. Loeis Herrieu, de Caudan (Morbihan) ; 2°, 20 fr., J. Couillandre, de Rennes ; 3°, 15 fr., Lahaye, de Pléguien (Côtes-du-Nord) ; 4°, 15 fr., l'abbé Le Gall, recteur de Saint-Michel en-Grève ; 5°, 15 fr., Douaron, chef de gare de Montauban ; 6°, 10 fr., Hyacinthe Kernilis, de Pont-l'Abbé.

Mentions honorables : MM. Bocher ; Vincent Coat, de Morlaix ; Jean Le Floch, de Pleyben ; Job en Drouz Vor de Plouhinec (Morbihan) ; Julien Godest, de Callac.

Concours de sônes. — 1er prix, 25 fr., MM. Loeis Herrieu, de Caudan ; 2°, 20 fr., l'abbé Le Gall, de Saint-Michel-en-Grève ; 3°, 15 fr., Yves Berthou, de Pleubihan (Côtes-du-Nord) : 4°, 15 f., François Jacob, d'Auray ; 5°, 15 fr., Bocher ; 6°, 10 fr., Lahaye, de Pléguien.

Concours de tragédie. — 1er prix, 60 fr., M. Toussaint Le Garrec, de Plouigneau ; 2°, 40 fr., M. Le Berre, d'Ergué-Armel.

Concours de mélodies populaires. — 1er prix, 40 fr., M. J. Couillandre, de Rennes : 2°, 20 fr., M. Jean-Marie Breurec, de Plouhinec (Morbihan) ; 3°, 15 fr., M. Loeis Herrieu, de Caudan.

Digitized by Google

Concours panceltique. — Prix unique de 500 fr., offert par Mme Mosher, M. Yves Berthou, ingénieur civil, à Paris, qui crée immédiatement un prix de 50 fr., en faveur des serviteurs ruraux.

En raison du mérite très réel du manuscrit n° 2, une médaille d'argent est offerte à son auteur, M. F. Jaffrennou (Tâldir).

Section économique. — Dans cette section, une médaille d'honneur grand module, donnée par M. le comte René de Laigue, a été attribuée à M. Jean Choleau, industriel à Vitré, pour ses deux mémoires : *De la condition des serviteurs en Bretagne* et *Les Serviteurs ruraux au pays de Vitré.*

Trois autres médailles, offertes également par M. de Laigue, ont été accordées à MM. Jaffrennou, pour la création de la revue bretonne *Ar Vro* ; Houard pour son rapport sur l'action des patronages par le théâtre et ses conférences ; Couillandre pour son volume de vers *Mouez an Aochou.*

Prix de 50 francs, offert par M. de l'Estourbeillon au meilleur mémoire sur le moyen pratique d'arriver à la création d'une revue de la *Mode bretonne :* Mlle de Monestrol, de Redon.

Les médailles d'argent suivantes, offertes par M. de l'Estourbeillon, directeur de l'Union Régionaliste, ont été décernées aux œuvres et publications créées ou publiées en 1903 1904, qui ont le plus contribué au réveil et au développement de l'esprit et du caractère bretons ou à la décentralisation bretonne : MM. de Lescouët, maire de Gourin, pour l'activité montrée dans l'organisation du congrès de 1904 et son dévouement aux œuvres bretonnes ; Marzin, créateur de la troupe de

Digitized by Google

théâtre populaire de Gourin ; Le Bayon, créateur de la troupe de Pluvigner ; Le Gall, créateur de la troupe de Lesneven ; Le Clerc, créateur d'un cours de breton à l'institut Notre-Dame de Guingamp ; Mme de Lesmeur, religieuse à Crozon, auteur du volume *Histor Breiz.*

Médailles de bronze : MM. l'abbé Couturier, créateur de la troupe du Saint ; Le Carff, de Gourin, un des dévoués organisateurs du Congrès ; V. Picart, professeur, auteur de *L'Ouvrier agricole,* de Saint-Pol de Léon ; Pierre de Portgamp (Durand), de Lavau (Loire-Inférieure), pour son ouvrage intitulé *Ma Bro* ; l'abbé Le Bescond, vicaire à Pommerit-Jaudy, directeur d'un Bulletin cantonal mensuel ; Goret, créateur d'une bibliothèque populaire bretonne à Plougoulm (Finistère) ; Julien Godest, de Callac, auteur de publications et de poésies populaires bretonnes, et Y. Sébillot, auteur d'une *Histoire populaire de la Bretagne.*

M. le Président prononce ensuite un discours où il remercie tour à tour tous ceux qui ont prêté leurs concours pour l'organisation du congrès de l'U. R. B : M. de Lescouët et sa famille ; le conseil municipal de Gourin ; M. l'abbé Marzin ; M. le Directeur du pensionat Saint-Yves.

L'U. R. B, dit-il en terminant, ne fait pas et ne fera pas de politique. Elle ne travaille qu'à la grandeur de notre petite patrie. Nous citons textuellement :

« Vous avez compris qu'il importe de s'unir pour l'œuvre commune : la conservation des traditions ancestrales, de la langue, des mœurs, le développement économique et social de notre chère petite patrie.

Digitized by Google

« Nous sommes une race forte ; sachons rester forts et crions encore, toujours : *Breiz da virviken!* »

Le soir à l'hôtel de la Croix-Verte eut lieu le banquet de clôture du congrès. Il fut très bien servi et très animé. Des discours furent prononcés par MM. de Lescouët, de l'Estourbeillon, de Boissieu et Mme Mosher. Des toasts furent portés par MM. Le Berre, Le Menn, de la Guichardière, Sébillot. Notre aimable collègue M. A. Paban a répondu, en qualité de doyen, aux acclamations dont les membres de la Presse étaient l'objet.

Après le banquet, M. et Mme Yves Berthou réunirent un certain nombre d'amis, parmi lesquels nous nous trouvions, en compagnie de notre cher président, à l'hôtel de France, où nous terminâmes fort agréablement notre soirée.

Nous avons regretté de n'avoir pu assister le lendemain jeudi à l'excursion qui eut lieu aux ruines du Dréors, au Ménez Morvan et à Sain-Michel de Priziac. Mais nous avons recueilli des échos de cette journée qui fut fort bien remplie.

Après la représentation de *Buhe ha Merzirinti Santez Barbon* qui eut lieu l'après-midi, en plein air, devant une nombreuse assistance, notre président inaugura *la fête du souvenir*. Après une charmante allocution de M. de l'Estourbeillon, ce dernier descendit au milieu des assistants pour leur offrir le baiser de paix et leur distribuer la bruyère, choisie au congrès de Caernarvon comme fleur nationale des peuples celtiques, en même temps qu'était adoptée comme date de la fête du souvenir celle de la fête de Saint-Michel. Puisse cette touchante cérémonie célébrée pour la première fois en Bre-

Digitized by Google

tagne être répétée souvent ici et dans les autres pays celtiques par de nouvelles générations dignes de leurs aïeux ; puissions-nous à jamais, ici et là-bas de l'autre côté de la mer, cultiver nos grands souvenirs ! Nous préparerons ainsi un avenir glorieux à notre race et, en face des Latins qui s'en vont, nous nous élèverons toujours jeunes, toujours forts, toujours fidèles à notre devise : *Breiz da virviken !*

Dr et Mme C.-A. Picquenard.

Digitized by Google

CHOSES DE CHEZ NOUS

SOMMAIRE : Le centenaire de Mgr Dupont des Loges. — Décentralisation artistique et littéraire bretonne. — Hamonic à l'exposition des cartes postales illustrées. — L'*Almanach du Marin Breton*. — La prétendue nocivité des huîtres. — Vœux de nouvel an.

L'antiquité nous a transmis ce mot célèbre d'une femme qui s'écriait en montrant ses deux fils : « Voilà ma parure..... voici mes joyaux ! » La Bretagne, plus que nulle autre province, pourrait à bon droit s'approprier cette fière et touchante parole. Mère toujours féconde et tendrement aimée, elle ne se lasse pas de produire des enfants qui auréolent son front d'une couronne glorieuse et qui remplissent son cœur maternel d'un légitime orgueil. S'il fallait les énumérer tous, tous ceux qui se sont illustrés par leur héroïsme ou leur courage ; tous ceux qui ont brillé dans les sciences, dans la littérature ou dans les arts ; tous ceux qui se sont imposés au respect et à l'admiration de leurs contemporains ; il faudrait parcourir toute l'histoire du monde et dresser une liste très longue, qui serait véritablement nos titres de noblesse. Et cette liste, il faudrait bien se garder de la croire terminée et de la déclarer close ; on peut espérer qu'elle s'allongera indéfiniment, toujours... tant qu'il restera dans les veines d'un seul cœur une seule goutte de sang breton.

S'il est un nom que nous pouvons revendiquer comme l'une de nos gloires les plus pures, s'il est une mémoire

Digitized by Google

que nous devons saluer avec une respectueuse sympathie ; c'est le nom et la mémoire de Mgr Dupont des Loges. Fils d'un premier président à la Cour, il naquit à Rennes le 11 novembre 1804. Entré de bonne heure au séminaire de Saint-Sulpice, prêtre par la vertu, selon la belle pensée d'un Père de l'Église, avant de l'être par l'ordination, il fut promu au sacerdoce en 1828 et nommé par Mgr de Lesquen vicaire de Saint-Sauveur, sa paroisse natale. Après douze ans d'un ministère fructueux, Mgr Morlot, évêque d'Orléans, séduit par ses qualités rares et sa distinction, l'attacha à sa personne et en fit son vicaire général. Il ne devait occuper ce poste que pendant quelques mois ; en 1842, malgré les appréhensions de son humilité et après une opiniâtre résistance, il dut accepter l'évêché de Metz. Il se donna tout entier à son peuple, se voua à lui sans réserve et, à l'occasion du 25e anniversaire de sa consécration épiscopale, l'orateur de la fête n'exagérait pas quand il s'écriait, en soulevant en pleine cathédrale les applaudissements d'une foule innombrable : « J'ai lu dans vos annales que votre ville se glorifie de n'avoir jamais été conquise ; mais vous, Monseigneur, vous l'avez prise avec votre cœur d'évêque. »

Metz jamais conquise !... c'était vrai alors ; mais celle que nos pères appelaient Metz la Pucelle devait, hélas ! connaître les horreurs de l'invasion et les hontes suprêmes de la défaite. Ce n'est qu'en planant au milieu des orages que l'aigle montre sa force et sa puissance : pour que les grandes âmes déploient toute leur énergie il leur faut les épreuves. Jusque-là Mgr Dupont des Loges n'avait été qu'un saint évêque, que le modèle de toutes les vertus religieuses ; dans ces jours à jamais néfastes, au milieu de tous les désastres et de toutes

Digitized by Google

les défaillances qui accablèrent alors la France, il s'éleva plus haut ; il devint la personnification même du patriotisme et fut considéré là-bas comme la relique vénérable de la patrie perdue. Pendant le siège, dépensant sans compter ses ressources et ses forces, il convertit son évêché en ambulance : en organisa dans tous les bâtiments diocèsains ; se multiplia auprès des blessés et des malades, les pansa de ses propres mains, veillant à tous leurs besoins, leur portant lui-même des consolations et des secours. Il est inutile de redire ici sa conduite admirable pendant cette année terrible ; Dieu merci ! les cendres de l'oubli n'ont pas effacé le souvenir de son héroïque dévouement et de sa mâle fierté. Qui ne se rappelle qu'après avoir refusé la croix sous l'Empire et celle que l'empereur d'Allemagne lui offrit pour le gagner à sa cause, il sollicita plus tard du gouvernement français la décoration de la Légion d'Honneur, qu'on lui avait proposée, afin de lui faire présenter les armes par le factionnaire prussien placé à sa porte ? Qui ne se souvient que, ne pouvant obtenir qu'on retirât cette sentinelle qui veillait sur sa sécurité, il fit un jour monter dans sa voiture le planton de service et alla le déposer à l'état-major de la place ?

Après la capitulation, tandis que partout le drapeau français cédait la place aux couleurs allemandes, il fut longtemps impossible d'enlever le pavillon aux trois couleurs qui surmontait la flèche de la cathédale et, dans cette muette résistance du temple sacré, dans sa fidélité à garder malgré tout l'emblème du pays pleuré, on vit le symbole étrangement exact de la dignité si calme, si forte et si imposante de l'évêque de Metz. Il y eut pourtant un jour où l'énergique prélat, qui n'avait pas tremblé devant les balles ennemies, eut une défail-

Digitized by Google

lance et ce qui se passa dans cette circonstance montre plus éloquemment peut-être que tout le reste quelle plaie profonde et toujours saignante la défaite avait creusée dans le cœur de ce grand Français.

En 1871, lors de l'inauguration d'un monument élevé par ses soins à la mémoire des soldats morts pendant la guerre, en présence de tout son peuple, il essaya de prendre la parole. Il balbutia quelques phrases et voulut continuer, mais l'émotion qui l'étreignait était telle qu'il s'arrêta et que, poussant comme un cri, ce seul mot : « Espérance ! » il descendit de l'estrade.

La nouvelle de sa mort, en 1886, causa dans tout le pays une indescriptible émotion et son deuil fut vraiment un deuil national. Tous les partis s'inclinèrent devant sa dépouille et ceux-là même chez qui les hommes et les choses de l'Eglise ne sont habitués à rencontrer ni la bienveillance, ni la justice, comme ils l'avaient honoré pendant sa vie, le saluèrent dans son cercueil. Au lendemain de la lutte sanglante, les deux nations rivales se trouvèrent réunies dans un même sentimeut de piété filiale et de reconnaissance ; après un siècle, les vainqueurs et les vaincus viennent encore de prouver la fidélité de leur souvenir à l'occasion du centenaire de l'illustre évêque, du glorieux Breton. L'Alsace-Lorraine tout entière a prié pour lui et Rennes a tenu à s'associer par une manifestation touchante à la gratitude toujours si vivante des Messins. Elle a voulu donner ce témoignage à l'un de ses plus dignes et de ses plus nobles fils, à celui qui sut attacher un lustre nouveau et désormais ineffaçable à son nom respecté, synonyme en Bretagne du vieil honneur et des antiques croyances ; elle a voulu reporter sur un de ceux dont elle a le plus sujet d'être fière, une part de la gloire qu'elle reçoit de lui.

Digitized by Google

Le 11 novembre dernier, jour anniversaire de sa naissance, une messe fut célébrée dans l'église Saint-Sauveur, où il avait été baptisé et qui avait eu les prémices de son apostolat. Le Cardinal Archevêque y assista pontificalement et, au premier rang, à côté des membres de la famille, la présence du Conseil Municipal donna à cette cérémonie un caractère officiel. L'office divin se déroula, pendant que les harmonieux accords de l'orgue et les plaintifs soupirs des harpes montraient jusqu'à quelle hauteur l'art peu s'élever quand il s'ajoute à la foi et que l'assistance témoignait, par son attitude recueillie, qu'elle comprenait les enseignements de cette réunion pieuse. Le curé de la paroisse se fit l'interprète de tous, en retraçant brièvement la vie de celui qui « par l'élévation de son esprit, la fermeté de son caractère, l'inflexibilité de sa conscience et son indéfectible patriotisme ne cessa pas, pendant les quarante-quatre années de son épiscopat, d'être l'une des gloires les plus pures de l'Eglise et de la France. » Son éloquente parole remua profondément son immense auditoire et elle nous parut infiniment douce et consolante cette fête intime, à cette heure si sombre, où tant de grands noms sont oubliés et où l'on n'ose même plus murmurer ce mot : « Espérance », qu'en 1871, l'évêque breton de Metz pouvait crier encore.

*
* *

Il y a quelques années j'allais de Quimper à Pont-l'Abbé, quand une élégante famille parisienne monta dans mon compartiment. Le train se mit en marche et, en approchant de Pluguffan, longea de magnifiques champs de sarrasin en fleurs. Intriguée, une des jeunes

Digitized by Google

filles, qui paraissait l'aînée de ses trois sœurs, s'écria tout à coup : « Papa, qu'est-ce que c'est que ça?... Du blé-noir, n'est-ce pas ? » Le père (un gros banquier, je l'ai su depuis,) devint subitement rouge et, poussant du coude sa fille, lui dit cette phrase monumentale : « Tais-toi donc ; tu ne dis que des bêtises ! ... Ça du blé-noir !... Mais tu vois bien que c'est blanc ! » La jeune personne ne parut pas convaincue et ne se laissa pas intimider. Curieuse comme on l'est à son âge et sans doute parce que le chemin de fer s'obstinait à rouler dans une plaine d'une blancheur immaculée, elle insista, un peu moqueuse, et repéta : « Eh bien alors, papa, si ce n'est pas du blé-noir, qu'est-ce que c'est ? » Le pauvre père devant l'insistance de son enfant terrible était fort embarrassé ; il feuilletait et refeuilletait son guide Joanne, il ne trouvait rien. Subitement il poussa un cri de triomphe et d'une voix magistrale prononça : « C'est du tabac ! » Et, comme il se tournait vers moi pour avoir mon approbation, je ne me sentis pas le courage de le détromper. Il paraissait si heureux, que de la tête je fis un signe d'assentiment. Si jamais je rencontre la jeune fille, je lui présenterai mes excuses !...

Les Parisiens sont vraiment bien ignorants : telle pourrait être la conclusion de cette petite historiette absolument authentique. Ils se croient pourtant très forts, doués de connaissances universelles ; à les entendre, ce n'est que chez eux que l'on peut s'approvisionner de science, de distinction, de bon goût, d'amour du travail ; bref ils ont toutes les qualités. Ouvrez nos Revues ou nos journaux modernes et vous les trouverez remplis de phrases comme celles-ci : « Paris, la ville Lumière !..... Paris, le centre du monde !... Paris, la Capitale des arts !.. Paris, qui consacre le talent !... Pa-

Digitized by Google

ris, d'où partent toutes les découvertes !... etc... etc... » Paris, il n'y a que Paris !... Il ne faut rien exagérer et, s'il serait ridicule de soutenir que les Parisiens sont des ignares, il ne serait pas moins absurde de prétendre qu'ils ont le monopole de l'intelligence. Ce qui est certain c'est que, du haut du piédestal qu'ils se sont élevé eux-mêmes, ils jettent un regard dédaigneux sur les pauvres provinciaux, comme s'ils étaient d'une race différente ; ils les toisent avec une souveraine pitié, comme s'ils étaient infailliblement condamnés à l'infériorité et à la médiocrité. Que de génies pourtant sont sortis de nos provinces ! que de grandes œuvres ont été élaborées dans la douce tranquillité de nos petites villes! que d'hommes de valeur se sont formés et développés dans nos campagnes !

Cette centralisation à outrance, ce parisianisme intransigeant, est une des plaies de notre époque. Notre commerce se meurt, parce que les grands magasins de la Capitale paralysent tous les efforts des nôtres. « Voyons, ma chère !... un chapeau peut-il être bien tourné s'il ne vient pas de chez une modiste des Boulevards ?... Une robe peut-elle avoir du chic si elle ne sort pas du *Louvre* ou du *Bon Marché* ? Vous n'y pensez pas !... quelle valeur peut avoir un objet, si on ne lit pas sur la boîte qui le contient, ces trois mots adorables : article de Paris !.. » Nos littérateurs, nos savants, dont les débuts sont si difficiles et si pénibles, portent là-bas leurs manuscrits.

On les accueille avec une politesse si hautaine, avec un sans-gêne si systématique, qu'ils se condamnent à l'inaction, découragés par les difficultés à vaincre pour se faire connaître et surtout éditer.

Il est grand temps de réagir contre ce torrent qui nous entraîne, qui arrête tant de bonnes volontés, tant de gé-

Digitized by Google

néreux talents, et c'est pourquoi nous sommes si heureux d'annoncer un très important mouvement de décentralisation artistique et littéraire qui vient de prendre naissance à Nantes. Mr Féraud de Saint-Pol, le si célèbre acteur de l'Opéra Comique, en a pris l'initiative. Sous le patronage de hautes personnalités parisiennes et régionales, il a créé deux concours annuels où pourront prendre part, sans conditions d'âge, sans aucun frais ni droit d'inscription, tous les auteurs, écrivains, publicistes et poètes bretons. Une grande séance solennelle résumant ces deux concours sera donnée tous les ans dans un des théâtres municipaux. A cette séance seront : représentées les œuvres couronnées, lus et analysés les poèmes et ouvrages divers des écrivains lauréats, décernés des prix en argent et des médailles. De plus — et c'est là un avantage sans précédent, — l'œuvre classée première sera éditée chez un éditeur parisien aux frais du comité de décentralisation. Grâce à ce projet si louable et qui mérite tant d'être encouragé et soutenu, nos auteurs pourront se livrer chez nous, chez eux, à leurs douces études ; leurs écrits garderont ce parfum de terroir que la grande ville leur enlèverait peut-être et, bien qu'ils ne soient que de modestes Bretons, ils pourront sans doute apprendre bien des choses aux Messieurs de Paris, entr'autres : quelle différence il y a entre le sarrasin et le tabac !

*
* *

Le tabac ne ressemble pas plus au blé-noir que les cartes postales parisiennes ne ressemblent aux nôtres. Les premières, au point de vue moral, ne sont pas seulement d'un goût douteux ; la plupart sont abjectes et immondes. Sous le nom assez vague de : fantaisies, elles

Digitized by Google

étalent une audace, qui n'est plus de la grivoiserie mais de la pornographie ; elles ne peuvent faire la joie que de ceux qui depuis longtemps ont perdu toute pudeur. Et encore si le talent s'y faisait sentir, si l'on y découvrait un trait d'esprit !.... mais non, elles sont aussi bêtes qu'antiartistiques. Si les étrangers nous jugent d'après ces échantillons, ils doivent avoir une triste idée de la moralité et du bon goût français ! Les autres, au contraire, les chères petites cartes postales bretonnes, sont heureusement tout l'opposé. Elles avaient, je le sais, à reproduire un des pays les plus pittoresques du monde, un de ceux où se sont mieux conservés dans leur beauté primitive et naïve les plus admirables monuments des temps anciens ; elles l'ont fait avec une fidélité qui sera une précieuse ressource pour l'histoire, avec un art qui n'a jamais été atteint et qui ne sera jamais dépassé. Nous pouvons l'affirmer hautement, sans crainte d'être démenti ; la Bretagne s'est placée au premier rang pour le fini de l'exécution, pour le choix des paysages, pour la perfection de ces petits cartons illustrés. Et dire, si j'ai bon souvenir, qu'autrefois je me suis permis, ici même, de parler des cartes postales en termes quelque peu irrévérencieux !.. Je le regrette, mais j'en suis bien puni, allez !... Les cartes postales se sont vengées de mes plaisanteries d'une façon délicieuse ; elles ont continué à m'arriver lentement mais sûrement ; un jour c'était une grandiose cathédrale, le lendemain une lande toute fleurie d'ajoncs, le surlendemain un menhir tout moussu et elles se sont si gentiment imposées, elles m'ont si bien enlacé, enserré d'un charme discret, qui paraissait tout d'abord si désintéressé, que je me suis avoué vaincu et que je suis devenu un collectionneur enragé.

Digitized by Google

Il y a quelques semaines je me promenais à Saint-Brieuc avec Hamonic et je lui demandai d'écrire pour vous, chers lecteurs, sur la carte postale bretonne, quelques pages destinées à cette *Revue*. Il me le promit et vous avez lu plus haut son article ; mais, connaissant la modestie de mon ami, je craignais qu'il ne vous dise pas tout : c'est ce qui est arrivé. Je suis donc obligé de suppléer à son silence et si je blesse son humilité, — ce qui est plus que certain, — il ne pourra pas m'en vouloir, ni vous non plus, puisqu'en le faisant j'acquitte une dette de reconnaissance. Au mois d'octobre dernier, le *Figaro illustré* a été consacré tout entier à l'historique de la carte postale depuis sa naissance. En bon Parisien qu'il est, il a naturellement commencé par les produits de la capitale : puis, s'abaissant jusqu'à la province, il a donné la première place à notre grand éditeur Briochin, en écrivant : « M. Hamonic est un vrai Breton amoureux de son pays, très artiste, qui apporte tous ses efforts à faire connaître dans l'univers entier les sites et les types de sa Bretagne. Les séries qu'il a éditées sont précieuses pour l'histoire de sa contrée ; calvaires merveilleux, fontaines sacrées, vieux châteaux, aussi bien que les costumes si divers et si pittoresques des vieux Bretons, rien n'échappe à son objectif. Il écrit ainsi l'histoire bretonne de façon très moderne avec des cartes postales. Il est aussi le créateur de la célèbre collection Botrel etc.... » De plus, dans les salons de la *Fédération Philatélique de France*, on a organisé cette année un concours universel de cartes postales et le jury, composé de juges éminents et compétents parmi lesquels : Guillemet, Maurou, Robida, Caran d'Ache, Faivre et le Comte de Brettes, a décerné un *premier prix*, une *médaille d'argent*, à Monsieur Hamonic.

Digitized by Google

Voilà ce qu'il n'a pas voulu vous dire et ce qu'au risque d'encourir ses reproches, j'ai tenu à vous faire savoir. Quand on a été à la peine, il est juste que l'on soit à l'honneur. Cette haute distinction sera pour l'infatigable artiste la récompense de son incessant labeur et la Bretagne tout entière y applaudira, parce qu'il est un de ceux qui s'est le plus dépensé pour la rendre populaire, pour la faire connaître et pour la faire aimer, ce qui est tout un.

*
* *

Voici venir l'hiver et nos marins, rentrés de la grande pêche, ont réintégré leurs chaumières. Ils vont s'y reposer de leurs rudes fatigues, y goûter la douceur de la vie de famille et... s'y ennuyer aussi sans doute. Pensez donc ce que l'inaction doit être pénible quand on a tant « bourlingué » ? Pendant le jour ils trouveront à s'occuper : il y aura bien quelques réparations à faire à la goëlette, quelques filets à raccommoder ; mais le soir, pendant ces longues heures d'obscurité et de silence, pendant les interminables veillées, que feront-ils ? où iront-ils ? Il y a bien le coin de l'âtre où, assis près d'un maigre tison, ils pourront laisser s'envoler leurs rêves là-bas .. là-bas.... bien loin... dans ces brumes d'Islande dont la mystérieuse nostalgie les attire ; mais à la longue la solitude leur pèsera et ils sentiront le besoin d'aller retrouver les camarades. C'est alors que le cabaret leur ouvrira ses portes, l'infect cabaret empesté, où ils liront des journaux qui infiltreront dans leurs âmes le fiel de la haine et de la révolte ; où, en avalant des boissons ignobles, ils boiront la décrépitude et la mort.

Contre le cabaret, ce lieu de débauches, ce plus terrible ennemi de notre race, on a élevé pour nos marins

Digitized by Google

des *abris*. Qu'est-ce qu'un *abri* ? C'est une grande salle chauffée où les hommes de mer peuvent trouver à toute heure du jour et du soir des amis pour causer, des livres pour s'instruire et des jeux pour s'amuser. Il y en a huit maintenant sur notre côte-bretonne : à Sainte-Marine, à Camaret, à Sein, à Audierne, au Guilvinec, à Concarneau, à Lanriec, au Palais et si vous voulez savoir quel en est le règlement, lisez celui-ci qui est affiché sur les murs de l'asile de Sein et dont vous ne pourrez vous empêcher d'admirer la note si typique et le si parfait libéralisme :

« Marins »

« Vous êtes ici chez vous.

« Vous êtes ici pour vous amuser et vous distraire « honnêtement.

« Vous pouvez en toute liberté fumer, chanter, faire « de la musique, danser, jouer aux boules, aux quilles, « aux cartes etc... à condition que ces jeux ne fas- « sent de tort à personne et qu'ils soient honnêtes.

« Mais dans l'intérêt de tout le monde, il doit être « défendu de se battre ou même de se disputer sérieu- « sement et d'entrer dans les salles *lorsqu'on est pris de* « *boisson*.

« Les marins de cet *abri* sont priés d'accueillir fra- « ternellement les étrangers. Entre marins on est heu- « reux de se donner la main.

« Les marins devront dans leur intérêt éviter les dis- « cussions politiques, parce que ça ne sert à rien qu'à « faire brouiller les meilleurs amis, sans faire changer « d'avis à personne.

« Cette salle est interdite aux femmes. »

Ce dernier article, j'en conviens, est peu galant ; mais

Digitized by Google

n'est-il pas indispensable ? La langue des filles d'Eve n'est-elle pas parfois, souvent, aussi à craindre pour les relations franches et cordiales que l'odieuse politique ?

Le crédit dont jouissent ces *abris* est si considérable que, durant les quatre premiers mois de l'hiver 1904, les huit établissements que j'ai énumérés plus haut ont reçu la visite de 219.187 marins, dont 47.416 aux salles de lecture. Vous devez bien penser que, pour faire concurrence aux cabarets, les livres ou les jeux honnêtes ne suffiraient pas ; comme le gosier des chantres, dit-on, celui de nos matelots ne craint point l'humidité et veut-être arrosé. Eh bien ! on boit dans les *abris* ; on boit même beaucoup et c'est vraiment une trouvaille que ce que l'on a substitué à l'absinthe, au tord-boyaux et à l'eau-de-vie. On a remplacé ces poisons maudits par la tisane d'eucalyptus, dont l'arome pénétrant est des plus agréables. Chacun connaît les propriétés curatives de cette plante méridionale : elle est souveraine contre la fièvre, les maux de gorge, les affections de la poitrine et c'est par milliers que nos marins ont été guéris. Aussi ont-ils voué à ce breuvage, si salutaire et qui lui au moins n'enivre jamais, une tendre reconnaissance et un sincère attachement. Plus de vingt mille tasses ont été distribuées pendant deux mois seulement : février et mars 1904 ; ils en demandaient encore, on leur en aurait donné beaucoup plus, si.....

Si la caisse n'avait pas été vide et c'est ce qui m'amène à vous dire comment s'alimente cette œuvre philanthropique. Comme la charité qui fait tant de bien sans faire de bruit, les *abris*, qui en sont une si merveilleuse expression, ne font aucune réclame, aucune quête. Pour faire face à leurs frais considérables, ils se contentent de vendre chaque année à leur profit un petit livre qui

Digitized by Google

s'appelle : *L'Almanach du Marin Breton*. Ce n'est que par lui qu'ils subsistent et qu'ils vivent. Celui de 1905 vient de m'arriver : c'est un gracieux volume, illustré s'il vous plaît, très instructif et très amusant. Amis lecteurs, vous ne pouvez pas me reprocher de vous avoir souvent tendu la main ; c'est la première fois que j'ose le faire et très probablement ce sera la dernière. Mais c'est pour moraliser, pour sauver nos vaillants pêcheurs que, m'adressant à vos cœurs de vrais Bretons, je viens vous demander d'acheter et de répandre partout, le plus que vous le pourrez, cette modeste brochure. Elle est pleine de détails techniques intéressants, de récits charmants et de touchantes poésies. Et puis vous y trouverez des perles : trois chansons inédites de Botrel : l'une est une satire antialcoolique pleine d'humour et d'entrain ; l'autre une exquise romance sur la fleur d'ajonc, *la Fleur qui pique* ; la dernière enfin est cette *Cruelle Berceuse*, qui a déjà fait verser tant de larmes et qui sera, si je ne me trompe, un des gros succès de cet hiver. A cette époque vos tables vont se couvrir d'almanachs de toutes sortes ; donnez une petite place à celui-ci, envoyez-le sur nos côtes, dans nos chaumières où il apportera un rayon de soleil. Votre bourse n'en sera point appauvrie : il ne coûte que vingt-cinq centimes et pour ce prix dérisoire vous aurez la satisfaction d'avoir fait des heureux, qui sait?.... peut-être d'avoir arraché des corps à la ruine et d'avoir sauvé des âmes.

*
* *

Les savants qui avouent leur ignorance sont de plus en plus rares et la catégorie de ceux qui, dans un cas douteux, savent garder de Conrard le silence prudent,

Digitized by Google

n'existe plus guère, si tant est qu'elle ait existé jamais. En tous cas Messieurs les Médecins ne doivent point être rangés parmi ceux-ci ; quand ils se trouvent en présence d'une maladie qu'ils ne connaissent pas, ils prononcent doctoralement ces deux mots, qui suffisent, paraît-il, pour consoler et guérir leur client : « C'est nerveux. » Tout comme dans la *Cagnotte* de Labiche le fermier, après avoir fait un trou dans la muraille du poste de police, répondait invariablement à toutes les questions du Commissaire : « C'est les souris ! » Quand la fièvre typhoïde prit en ces dernières années une extension qu'on ne lui connaissait pas, les disciples d'Esculape furent priés d'en rechercher la cause. Ils n'hésitèrent pas et solennellement déclarèrent : « Ce sont les huîtres ! » Pourquoi les huîtres plutôt que les moules ou les bigorneaux ? plutôt que les carottes ou les choux-fleurs ?... On ne l'a jamais su et il paraît qu'on n'avait pas besoin de le savoir.

Cette sentence fit le désespoir des gourmets ; ce qui est plus grave, c'est qu'elle atteignit cruellement tous les travailleurs de notre littoral qui vivent de l'industrie ostréicole. Cette industrie, déjà si éprouvée par l'avilissement notable des prix de vente, dû à l'augmentation de la surface cultivée et aussi à la surproduction des éleveurs et des parqueurs dans les limites de leurs concessions, traversa une crise douloureuse. Les transactions devinrent nulles et les pouvoirs publics furent chargés de faire une enquête. Elle fut confiée à Mr Giard, membre de l'Institut et professeur à la Faculté des Sciences de Paris. Celui-ci vient de publier son rapport et on y lit ceci : « 1° L'huître, dans ses condi-
« tions normales d'existence, n'est malsaine en aucune
« saison, pas même à l'époque du frai. La toxicité,

Digitized by Google

« qu'on lui prête pendant les mois sans *r* n'est qu'une « légende. 2° Les maladies microbiennes de l'huître ne « sont pas transmissibles à l'homme. 3° La transmis- « sion du bacille d'Eberth, (bacille de la fièvre typhoïde) « par des huîtres est chose possible, mais les cas bien « démontrés sont excessivement rares, ils exigent un « concours de circonstances tout à fait exceptionnel. « 4° Les huîtres draguées au large et sur les bancs na- « turels sont à l'abri de toute contamination etc... » J'en passe et des plus affirmatifs.

Remarquez bien que c'est seulement parce que cette « légende » a atteint un de nos grands commerces locaux que j'en parle ici et nullement pour ennuyer les médecins. Ce sont en général de si braves gens !.... Que pensent-ils de ce rapport dont les articles, que je viens de transcrire, paraissent si concluants ? Je n'ai pas osé interroger le mien, j'ai eu peur d'être mal reçu. Mon Dieu ! qu'il est difficile en toute chose de rester dans le juste milieu ! Hier toutes les huîtres étaient mauvaises ; aujourd'hui elles sont toutes excellentes et demain sans doute on nous les conseillera comme un remède souverain contre toutes les maladies ?... Allez donc vous y reconnaître !... Je crois qu'on les a accusés à tort, ces délicieux mollusques, et qu'on a fait à leur réputation une injure manifeste. Nous n'avons qu'un moyen de réparer cette injure, c'est de les manger comme autrefois. Il faudra alors que nos chers morticoles trouvent une autre explication à cette terrible maladie, qui fait tant de ravages et tant de victimes depuis quelques années. Ils ne seront pas embarrassés pour si peu, vous verrez !... Pourvu qu'ils ne nous défendent pas de goûter aux côtelettes de veau ou au gigot de moton !...

Digitized by Google

*
* *

Autrefois, dans la soirée du 31 décembre, les mendiants parcouraient nos villages et quand, après avoir heurté à la porte d'une chaumière, ils étaient introduits dans la pauvre masure, on leur donnait la meilleure place auprès du foyer pour réchauffer leurs membres glacés et ils entonnaient un vieux guerz breton, qui commençait ainsi : « Au gui l'an neuf ! Salut à toute la maisonnée ! Que la paix du Père, du Fils et du Saint-Esprit descende sur cette demeure ! Que Madame Marie soit la mère de tous ceux qui y habitent : à tout affligé elle accorde soulagement. Au gui l'an neuf ! » Et c'étaient là leurs souhaits, pour le nouvel an. Le naïf auteur, qui avait composé cette chanson, savait qu'il ne dépend point de nous, hélas ! de procurer le bonheur à ceux que nous aimons et que les meilleurs vœux que nous puissions leur adresser sont encore ceux que nous déposons dans le cœur du Père infiniment bon et de la Mère toujours chérie qui sont là-haut.

Ce sont eux que j'invoque, chers lecteurs, en pensant à vous à l'aurore de cette année nouvelle. Il y a longtemps déjà que mes pauvres pages viennent régulièrement vous demander l'hospitalité et aussi généreux que nos fermiers pour les mendiants de jadis, vous les avez accueillies avec une sympathie qui m'est précieuse, avec une bonne grâce indulgente dont je sais tout le prix. Il me semble que ces causeries intimes ont créé entre nos âmes un courant d'affection mutuelle ; les lecteurs de la *Revue de Bretagne* ne sont-ils pas les membres d'une seule et grande famille, unis par ce lien le plus fort et le plus sacré de tous : l'amour de notre

Digitized by Google

petite patrie? J'ai donc un peu le droit, n'est-ce pas? de vous considérer tous au moins comme des amis et c'est à ce titre que je supplie la Providence de vous combler de ses grâces de choix, de ses bénédictions les meilleures.

Je m'adresse à Elle et je lui dis :

« Vous avez assez d'anges là-haut. Laissez vivre les « tout petits, pour que leurs têtes blondes soient la joie « du foyer. Ordonnez au bonhomme Nédéleck de rem- « plir jusqu'aux bords de jouets merveilleux leurs « mignons souliers. Les chérubins de chez nous n'ont « besoin que de cela, de si peu... pour être heureux!...

« Bénissez les études des jeunes gens, des jeunes filles « et qu'un diplôme soit la récompense de leurs tra- « vaux. Et puis dans leurs âmes mettez les viriles ar- « deurs, les nobles enthousiasmes ; montrez-leur tous « les trésors cachés sous les six lettres de ce mot : de- « voir, afin qu'ils soient les dignes enfants de la Bre- « tagne future et la consolation de la France de demain.

« A ceux dont les cheveux ont blanchi sous le labeur « quotidien, aux pères et aux mères, donnez le courage « pour remplir jusqu'au bout, sans défaillir, leur noble « tâche. Leur route a été jusqu'ici assez souvent semée « d'épines... Vous qui à Cana avez changé l'eau en vin, « pourquoi de ces épines ne feriez-vous pas des fleurs?..

« Soulagez ceux qui souffrent, consolez ceux qui « pleurent, et si parmi ceux-ci il y en avait dont la « peine ne pourrait pas être adoucie et dont les yeux « ne pourraient pas être séchés ici-bas, faites-leur du « moins connaître les âpres jouissances de la résigna- « tion, cette Sœur de charité de la douleur sans espoir! « A tous, aux jeunes et aux vieux, aux parents et aux « enfants, donnez votre paix, votre paix bénie, doux

Digitized by Google

« mélange de foi profonde et d'aveugle soumission. Et
« puis au fond des âmes de tous ceux qui liront ces
« pages, placez de plus en plus l'amour de notre Bre-
« tagne, afin que, comprenant tout ce que son vieux
« cœur recèle de tendresse, ils soient toujours au pre-
« mier rang pour l'aimer, debout pour la défendre et
« s'il le faut pour la venger. »

Abbé A. Millon.

Digitized by Google

CHRONIQUE DES BIBLIOPHILES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET

DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

Séance du 28 novembre 1904

Sous la présidence de M. le Vte CHARLES DE CALAN, Président

La Société des Bibliophiles Bretons a tenu séance le lundi 28 novembre 1904, à deux heures et demie, aux Archives municipales de la ville de Nantes.

Etaient présents : MM. le Vte de Calan, président, le Mis de l'Estourbeillon et Rousse, vice-présidents, Blanchard, secrétaire, Bon Gaëtan de Wismes, Dr Plantard.

Admission

Est reçu membre de la Société :

M. le Vte de Farcy de la Villedubois, à Mordelles (Ille-et-Vilaine), présenté par MM. de la Grimaudière et le Cte de Palys.

Election

Pour compléter son bureau, la Société nomme secrétaire adjoint M. Gaëtan de Wismes.

M. de l'Estourbeillon rappelle que le dernier ouvrage en deux volumes distribué aux Bibliophiles Bretons, *La Noblesse*

Digitized by Google

bretonne aux XVe et XVIe siècles. Réformations et montres. Evêché de Vannes, par notre confrère M. le Cte de Laigue, vient d'obtenir au dernier concours des Antiquités de la France la seconde mention. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que les travaux de nos membres aient été couronnés par l'Institut. Il suffira de citer le précédent succès de M. de Berthou, auquel fut décernée une médaille pour l'*Itinéraire de Bretagne en 1636.*

Etat des publications

Le Président rend compte de ses démarches en vue des publications prochaines.

M. Lemoine a copié, dans les Archives d'Angleterre, des documents d'un vif intérêt relatifs au duc Jean IV et à la guerre de la Succession de Bretagne. Malheureusement, l'état de santé de M. Lemoine retardera quelque temps encore cette publication qui eût pris un bon rang dans notre grande série des *Archives de Bretagne*, laquelle compte déjà 12 volumes.

Un prêtre du Finistère, M. l'abbé Guillerm, très compétent en ces matières, a formé un recueil de mélodies bretonnes. En y joignant quelques pièces du pays de Vannes, qu'un collaborateur est prêt à lui fournir, le tout avec musique et notices sur chaque mélodie, on constituera un volume d'un genre nouveau dans l'ordre de nos publications Il pourra paraître en février prochain.

On sait de quel intérêt sont en général les Livres de raison. La Société espère, dans le courant de l'année prochaine, publier un recueil de ce genre avec la collaboration de M. le Cte de Laigue et de l'abbé Pâris-Jallobert. Le premier donnera les livres de deux membres de la famille de la Landelle, dont l'un, celui de Claude, embrasse les années 1553 à 1555. Cet abbé donne des détails piquants et parfois fort intimes sur sa vie à Nantes et à Vannes pendant ces trois années. Les traits de mœurs abondent sur cette époque assez mouvementée de notre histoire. M. Pâris-Jallobert fournira les Mémoriaux de deux

Digitized by Google

personnages de la maison de Gennes, intéressant la région de Vitré. Jean de Gennes est un contemporain des guerres de religion, Jacques de Gennes un ecclésiastique du XVIIIe siècle, qui fit ses études à Rennes et à Saint-Sulpice.

D'autre part, le Président propose la publication d'une liste des membres des Etats de Bretagne au XVIIIe siècle, avec une introduction et des notices sur les personnages notables. Commission intermédiaire, députés en cour, noblesse, clergé, tiers-état, en un mot tout le personnel agissant des Etats figurera sur ces listes, qui se rapportent à tous les évêchés de la Bretagne.

Suivant l'état des crédits disponibles, la Société donnera, pour l'exercice prochain, sinon les deux, du moins l'un ou l'autre de ces derniers travaux.

Pour un avenir plus éloigné, il est question d'éditer un choix de testaments anciens, auxquels on pourra joindre des inventaires de mobiliers et de bibliothèques.

M. de Calan espère pouvoir venir présider la prochaine séance à Nantes dans les premiers jours de mars.

La séance est levée à quatre heures.

Le secrétaire,

RENÉ BLANCHARD.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

ABÉLARD, drame en trois actes en vers, par Madeleine Lépine. Paris, Bibliothèque de l'Association, 1904.

Madame Madeleine Lépine n'a pas craint de s'attaquer en toute révérence à un redoutable sujet. Son drame d'*Abélard*, différent de celui que M. de Remusat composa autrefois pour être lu, pourrait parfaitement être joué, et animé d'un véritable esprit religieux, écrit dans une forme poétique très pure, il contribuerait à venger le grand philosophe de railleries aussi injustes que stupides.

Nous regrettons qu'un des actes du drame ne se passe pas en Bretagne et ne nous montre pas les angoisses d'Abélard s'enfuyant du monastère de Saint-Gildas-de-Rhuys. Mais dans les entretiens philosophiques et les scènes d'amour qui remplissent les deux premiers actes, les nobles pensées, les beaux vers abondent : la mort d'Héloïse au Paraclet, celle d'Abélard à l'abbaye Saint-Marcel sont dramatiquement rendues. De ce dernier épisode je détache deux vers cornéliens :

ABÉLARD
Terre, ouvre-moi ton sein
LES MOINES
Ciel, ouvre-lui ta porte
ABÉLARD
Tombe, voici mon corps
LES MOINES
Ame, que Dieu t'emporte !

L'œuvre, je le répète, est digne des plus sérieux encouragements. O. DE G.

***

Le bon écrivain vendéen Auguste Barrau, dont les poésies et les nouvelles sont tant appréciées, a publié naguère d'attrayantes *notes de voyage* « En Bretagne ». Regardant plus

Digitized by Google

près de lui encore, il nous conduit en Vendée aujourd'hui et ce voyage aux rives prochaines s'appelle *Chez Nous*. Il est charmant, tout embaumé des fleurs du gais avoir et des autres, celles qui poussent dans les prés verts, sur les murs en ruines. Successivement s'évoquent dans de fines *aquarelles* ou de pittoresques *instantanés* Pouzauges et Vouvent, l'Ile d'Yeu aux maisons blanches et Noirmoutier aux chênes séculaires ; La Roche-sur-Yon, ville banale, et Fontenay-le-Comte peuplé de souvenirs, et toutes ces localités aux pieuses appellations Saint-Jean-de-Monts, Saint-Gilles-Croix-de-Ré, Saint-Etienne-des-Bois, Saint-Laurent-sur Sèvre, sans oublier Tiffauges qui enferme les effrayants secrets de Gilles-de-Retz. Nous poussons vers la fin une pointe en Poitou et en Anjou, jusqu'à Niort et Poitiers, jusqu'à Cholet et Beaupréau, villes d'étude ou de guerre, que l'histoire a marquées de son empreinte. Mais c'est à la Vendée, petite sœur de la Bretagne, que l'aimable livre est consacré et quand l'auteur, à propos de Challans, nous parle de « coins d'ombre dédaignés où la fleur de rêve peut s'entrouvrir à l'aise », on sent que les *coins* du pays natal gardent ses intimes préférences. O. DE GOURCUFF.

*
* *

L'AME VAGABONDE, par Louis Haugmard. — Paris, E. Sansot et Cie, éditeur, 1905.

Tout un volume de vers en sonnets : le fait s'est produit plus d'une fois en Bretagne même et M. Louis Haugmard, à demi Nantais, n'ignore pas les exemples ou les précédents des deux bons poètes de Nantes, Evariste Boulay-Paty, Emile Péhant. Faut-il conclure que les poètes bretons sont naturellement sonnettistes, ou le deviennent?

Mais les sonnets de M. Haugmard (sous réserve de quelques licences de syntaxe et de prosodie) ne ressemblent pas à d'autres ; ils n'ont rien, par exemple, de l'éclat tout extérieur d'un José-Maria de Hérédia ; douloureusement énigmatiques, éclairés du dedans, ils caractérisent une âme honnête attristée

Digitized by Google

par les vains tumultes et qui, si elle *vagabonde* parfois, ne s'égare point sur des objets indignes, ne se montre jamais éprise que d'idéal, altérée que du besoin de croire. Ecoutez le poète en l'une de ses inspirations les plus sincères traçant « dans l'ombre de Jésus » le plan d'une de ses béatitudes et vous le jugerez mieux qu'au travers de ma critique.

Dressons notre âme, ainsi qu'un lys rigide et frais,
Dans le calme mépris des moindres flétrissures,
Hautaine et spontanée, intacte et sans arrêts
Vers la voûte éthérée, indispensable et sûre.
Prenons garde que nul serpent ne vienne auprès,
Et recueillons au cœur du vase sans fissures,
A l'abri du relent corrupteur des marais,
La rosée infinie où les sèves s'azurent.
Il peut luire pour tous, pour le riche en savoir
Et pour la journalière à genoux au lavoir,
Le fin rayonnement d'un modeste devoir.
Et l'humilité digne est cette jardinière
Qui transforme notre âme incohérente et fière
En lys harmonieux montant vers la lumière.

Les meilleures qualités de fond et quelques-uns des défauts de forme (je parle à mon point de vue très exclusif d'observateur des règles poétiques) apparaissent dans ce sonnet. Ce que nul ne lui contestera, c'est la noblesse de sentiment qui va de pair avec l'originalité d'une expression, tour à tour hautaine et familière.

Quelquefois — trop rarement à mon gré — M. Haugmard se souvient de son origine bretonne. Comparant au printemps qui lui semble « un rustaud lourd », « un enjôleur suffisant et nigaud » l'automne qu'il se représente sous les traits d'une femme « aux yeux tendrement tristes », il trouve que l'on distingue, au-dedans de cette dernière saison, un ciel breton. Je crois que les gens pratiques comprendront peu de telles subtilités, mais j'estime que les rêveurs en savoureront le charme délicat.

Ils est, d'ailleurs, impossible de donner en quelques lignes

Digitized by Google

l'idée même très vague d'un recueil qui enferme toutes les pérégrinations d'une âme, pendant plusieurs années de vie. Au début, cette âme converse avec le Maître et ces entretiens rappellent, timidement encore, ceux de l'*Imitation de Jésus-Christ;* au dénouement, elle implore le *Refuge*, fuit la vie, se compare à une cloche qui a perdu son battant et ce que ses élans mystiques, son horreur du monde lui permettent d'espérer,

C'est l'heure demandée à Dieu, l'heure dernière...

Je viens de marquer quelques-unes des étapes par où l'*âme vagabonde* — ou mieux noblement errante — de M. Louis Haugmard s'achemine vers l'idéal. *A la Ville*, *aux Champs*, *Auprès de la Vie*, *Avec les Morts* (figures d'histoire ou de légende) *Avec Psyché*, *dans la Villa du Rêve* inspiratrice, évocatrice de ses meilleurs vers, le poète se montre fervent spiritualiste; devant une statuette dont il goûte la beauté, il s'écrie :

O chair qui, dans l'Olympe, ensorcelas des dieux
Me vaudras-tu jamais une âme dans des yeux ?

J'ai montré qu'il est chrétien et que sa poésie échappe ainsi au fatalisme d'Alfred de Vigny, au stoïcisme de Sully Prud'homme, ses glorieux précurseurs. C'est de Baudelaire (chrétien à sa manière et jusqu'en son satanisme) que l'auteur de la *Cape de lin et* de l'*Ame vagabonde* pourrait surtout se réclamer, et la lecture des *Fleurs du mal* le préserverait de quelques concessions au décadentisme.

O. DE GOURCUFF.

***

LES VOIX QUI RANIMENT, recueil de dialogues et saynètes, par Mlle Marguerite de Montgermont. — Paris, Ancienne Maison Douniol, Téqui éditeur, 1905.

Composer pour les Catéchismes et les Patronages de petites pièces de théâtre qui, sans cesser jamais d'être pieuses, édi-

Digitized by Google

fiantes même, puissent se lire avec agrément et se jouer avec succès : voilà certes une tâche des plus délicates, et qui a demandé, pour être menée à bien, tout le zèle évangélique de Mlle Marguerite de Montgermont, tout son esprit et tout son cœur.

Bien souvent, les directeurs ou directrices de maisons d'enseignement, les organisateurs de fêtes chrétiennes, les pères ou mères de famille cherchent et trouvent mal aisément pour leurs élèves ou leurs auditeurs des saynètes, instructives et amusantes. Il leur suffira, pour n'avoir plus rien à désirer, de feuilleter le recueil de Mlle de Montgermont ; tous ces poèmes dialogués, aussi ingénieusement imaginés qu'agréablement versifiés, entre autres *Clartés de Bethléem*, *les Voix de France*, *les Roses rouges de la crèche*, *les quatre saisons* viendront grossir utilement leur répertoire.

J'ai goûté la causerie ailée des jeunes filles d'*Au carrefour de la vie* et l'aristocratique distinction mêlée de douce familiarité qui s'exhale de *Fleurs de lys*, de *Louise de France à Fontevrault*. *Les Béatitudes* (chant et récitatif) paraphrasent, non sans un certain bonheur d'expression, le divin Sermon sur la montagne. Tout le livre, en somme, justifie son titre « les voix qui raniment ».

O. DE G.

*
* *

L'Odéon jouera le 21 décembre pour l'anniversaire de Racine, un à-propos en vers à quatre personnages, de notre ami Olivier de Gourcuff, dont nous rendrons compte ultérieurement.

*
* *

FÉDÉRATION DES ETUDIANTS BRETONS DE RENNES

Au début de l'année scolaire 1904-1905, nous rappelons à MM. les Etudiants qu'il est fondé à Rennes une Association amicale sous le nom de « *Fédération des Etudiants Bretons de Rennes* ». Cette association a son siège : 4, avenue de la Gare, 4.

Fidèle à son programme décentralisateur et régionaliste, la

Digitized by Google

Fédération fait appel aux Bretons de Haute et Basse-Bretagne qui étudient à l'Université de Rennes. Elle se propose de faciliter entre eux les meilleures relations et la plus franche camaraderie. Par ses conférences bi-mensuelles, elle leur fera connaître les merveilleuses manifestations du génie celtique à travers les siècles, dans le domaine des Lettres, des Sciences et des Arts.

Elle les mettra au courant des besoins économiques actuels de la Bretagne, suivant dans ses études le programme de l'Union Régionaliste Bretonne. Toutefois, c'est en français que se feront les communications diverses et les conférences, à cause de la présence des Hauts-Bretons auxquels la connaissance pratique de la langue bretonne sera facilitée.

La Fédération met à la disposition de ses membres tous les journaux et revues de Bretagne et leur procure les avantages ordinaires aux autres associations d'étudiants.

La cotisation annuelle est de 5 francs.

Un membre du Bureau se tient à la disposition des fédérés nouveaux et anciens de 11 heures à midi et de 6 heures à 7 heures.

Le Secrétaire,
JAOUEN, Etudiant en Droit
Rennes, 6 novembre 1904.

Pour la Fédération Bretonne :
Le Président,
O. SAGORY, Etudiant en Médecine
Le Secrétaire,
LE MENN, Etudiant en Pharmacie
Rennes, 6 novembre 1904.

Le Gérant : J. LE BAYON.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE Frères.

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

TOME XXXII. — DEUXIÈME SEMESTRE

ANGOT (Joseph). Etude sommaire sur Saint Martin de Vertou (527-601) suivie de quelques notes sur la paroisse de Vertou (575-1901). — I. Décembre. 485.

BARDE DU MENEZ-BRÉ (Le). Pierrik. Octobre. 331.

BERTHOU (Yves). Au seuil du mois noir. Novembre. 385.

BOTREL (Théodore). Le Doux Retour. Août. 99. — Aux Frères Gallois. Septembre. 193.

DE CALAN (Vte). *La littérature gaëlique de l'Ecosse, la littérature cornique, la littérature bretonne-armoricaine*, par G. Dottin. Août.

CAMPION (l'Abbé L.). Saint Malo. Sa vie d'après une prose d'un missel manuscrit du XVe siècle. Juillet. 64.

FAVÉ (l'Abbé A.). Une affaire de succession à Roscoff en 1754. Novembre. 421.

G. G. *Poésies*, par Raoul de Gaël; *Théâtre*, du même. Septembre. — *Omnium*, par la comtesse de Pesquidoux. Octobre. — *Brocéliande, légende dramatique en quatre actes et en vers, empruntée au Cycle breton*, par Georges Chesley ; *Une journée chez Botrel, le poète, son œuvre*, par l'abbé A. Millon. Novembre.

DU G. (R.). Une Famille Flamande protestante à Quintin au XVIIe siècle. Juillet. 5.

DE GOURCUFF (Vte Olivier). *De l'ensemble des moyens de solution pacifiste*, par Raoul de la Grasserie ; Réédition de *Parisina*, poème de Dominique Caillé ; *La Marche des Mutualistes*, par M. Sélim. Juillet. — *Le Folk-Lore de France*, par Paul Sébillot, tome I. *Le Ciel et la terre* ; *Bulletin de l'Union Régionaliste bretonne pour 1904* ; *A travers la haine*, poèmes dramatiques, par Emile Langlade ; *La Noblesse bretonne aux XVe et XVIe siècles, Réformations et Montres* par le Cte R. de Laigue. *Evêché de Vannes*. Septembre. — *Discours de M. H. Devillers au dîner des Parisiens de Partout*; *Les Artistes Ar-*

Digitized by Google

lésiens aux Expositions de 1904, par M. E. Langlade. Octobre. — *Bretagne, heures vécues*, par Charles Fuster ; *Notre-Dame du Tabernacle*, notice archéologique et religieuse, par le Baron de Wismes ; *D'Alger à Bou-Saada*, par Paul Eudel ; *Beautés Etrangères*, par Emile Blémont ; Conférence de Charles Fuster sur Jean Plémeur ; *Analyse sommaire des statuts synodaux de l'Eglise de Saint-Brieuc*, par Paul de Berthou. Novembre. — *Abélard*, drame en 3 actes en vers, par Madeleine Lépine ; *Chez Nous*, par Auguste Barrau ; *L'Ame Vagabonde*, par Louis Haugmard ; *Les Voix qui raniment*, recueil de dialogues et saynètes par Mlle Marguerite de Montgermont. Décembre.

Le Gouvello (Vte Hippolyte). Une statue à saint Yves dans l'Eglise du Vœu National. Août. 97. — La Statue de saint Yves. Septembre. 281.

de la Guichardière (Henry). Silhouettes Bretonnes. Fanch Jaffrennou (Barz Taldir ab Herninn). — I. Septembre. 196. — II. Novembre. 395.

Hamonic (E). L'Art en Province. Décentralisation. Décembre. 481.

de Kersauson (J). Notes historiques sur la commune et paroisse d'Avessac. I. Novembre. 427. — II. Fin. Décembre. 518.

Kerviler (René). La Bretagne à l'Académie Française au XIXe siècle. V. Juillet. 48. — VI. Août. 158. — VII. Septembre. 242. — VIII. Octobre. 289. — IX. Novembre. 405.

Koulmik. *François de Villemontée, évêque de Saint-Malo, sa femme et ses enfants, d'après des documents inédits*, par Frédéric Saulnier ; *L'Erreur de Florence*, par Ch. Le Goffic. Novembre.

de Laigue (Cte René). *Le Portrait de Brizeux* (Librairie Le Dault). Août et septembre ; *Ar Pevar Aviel lakeat en unan* (*Les Quatre Evangiles réunis en un seul*), par M. l'abbé Caër ; *Les Noms de Baptême en Bretagne*, par Yves Sébillot. Octobre.

Langlade (Emile). A la mémoire de Monselet. Août. 174. — *Le Poète*, par O. de Gourcuff. Août.

Mallard de la Varende (R.). Au Comte de Richemont, duc de Bretagne, connétable de France. Juillet. 69.

Millon (L'abbé A.). Choses de Chez Nous : Chronique de Bretagne. Août. 176. — Octobre. 335. — Décembre. 549.

Digitized by Google

PARIS-JALLOBERT (L'abbé). Le Château Landais à Vitré. I. Août. 101. — II. Fin. Septembre. 258.

PICQUENARD (Docteur). *Essai de géographie botanique sur Belle-Ile-en-Mer*, par Emile Gadeceau ; *Dictionnaire des Racines Celtiques*, par Pierre Malvézin. Juillet. — De l'évolution moderne du Chupen et du Jilet dans le costume masculin aux environs de Quimper. Août 134.

PICQUENARD (Docteur et Mme). Le Septième Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne. I. Octobre. 353. — II. Fin. Décembre. 530.

POCQUET (Barthélemy). La Compagnie du Saint-Sacrement à Rennes. I. Septembre. 209. — II. Fin. Octobre. 308.

SAULNIER (F.). *Scarron inconnu et les types des personnages du Roman Comique*, par M. Henri Chardon. Juillet.

SÉBILLOT (Yves). La Haute-Bretagne au point de vue Breton. Septembre. 227.

TREBAOL (Goulven). Le Pays de Galles ou Cambrie : Notes d'un missionnaire. Août. 155.

DE TRÉMAUDAN (Joseph). Miettes d'histoire : Bretons colonisateurs, les gentilshommes et le Commerce (XVIIe-XVIIIe siècles). Juillet. 79.

URVOY DE CLOSMADEUC (J.). Un méconnu : Artur de Richemont connétable de France. Décembre. 505.

UZUREAU (F.). Le Prince de Talmond et le général Rossignol. Juillet. 72. — Le général vendéen Donnissan guillotiné à Angers (1794). Novembre. 391.

DE WISMES (Bon Gaëtan). Un Breton archéologue 5 ans après sa mort. La Tour d'Auvergne tué le 27 juin 1800 à Oberhausen, nommé le 30 mars 1805 membre résidant de l'Académie Celtique. Juillet 39.

Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne. Procès-verbaux. Octobre. Décembre.

X. Une triple inauguration à Nantes. Juillet. — Le Salon de 1905 du sculpteur Charles Le Bourg ; Brochure commémorative de l'inauguration des médaillons de Charles Monselet et des bustes d'Emile Péhant et de Dugast-Matifeux. Novembre. — Fédération des Etudiants Bretons de Rennes.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE FRÈRES, 2, place des Lices.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUES BRETONNES

AR VRO. — La seule Revue mensuelle publiée entièrement en breton littéraire, avec la collaboration de tous les écrivains de Basse-Bretagne. Sous le patronage de Mgr Dubourg, de MM. les députés de l'Estourbeillon, Hémon, Lamy, de MMmes Mosher et de Kervenoaël. — *Directeur* : le Barde Taldir, à Carnoët (Côtes-du-Nord). 4 francs par an. (La lecture de *Ar Vro* peut être un excellent exercice pour les personnes désireuses d'acquérir quelques connaissances de la langue nationale du Pays).

L'HERMINE : 15e ann. Mensuel. 1 an 12 fr. Union postale 15 fr. Le numéro 1 fr. 25. Les abonnements partent du 20 octobre. Directeur : Louis Tiercelin, à Paramé (Ille-et-Vilaine).

LES ANNALES DE BRETAGNE : 19e ann. Trimestriel. 1 an 10 fr. Union postale 12 fr. 50. Publiées par la Faculté des Lettres de Rennes. Rédacteur : G. Dottin, 37, rue de Fougères, Rennes.

LE CLOCHER BRETON : 11e ann. Mensuel. 1 an 5 fr. 50. Directeurs : René Saib et Madeleine Desroseaux. Bureaux, 29, rue Belle-Fontaine, Lorient.

LE TERROIR BRETON : 5e ann. Mensuel. 1 an 5 fr. Directeur : Yann Rumengol, 24, rue de Bel-Air, Nantes.

BULLETIN DE LA COMMISSION DIOCÉSAINE D'ARCHITECTURE ET D'ARCHÉOLOGIE DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON : 3e ann. Tous les deux mois. 1 an 5 fr. Quimper.

LA REVUE MORBIHANNAISE : 8e ann. 1 an 5 fr. Directeurs : Vte de la Grancière, E. Sageret. Chez Lafolye, Vannes.

LA PAROISSE BRETONNE DE PARIS : 6e ann. Mensuel, 1 an, 2 fr. 25. *Directeur* : M. l'abbé Cadic, 13, rue Littré, Paris (VIe ar).

LA JEUNE BRETAGNE : 2e ann. mensuel. 1 an, 2 fr. pour la Bretagne, 2 fr. 50 pour le reste de la France. Bulletin d'études et d'action sociales. Rennes, 17-19 rue Le Bastard.

LA TRADITION. — *Rev. intern. du folk-lore* — 18e ann. mens. 1 an, 10 fr. No, 1 fr. *Fond.-Dr.* : H. Carnoy. *Réd. en chef :* M. de Beaurepaire-Froment, Paris, 60, quai des Orfèvres.

REVUE DU BAS-POITOU, 17e année, trimestrielle ; 1 an : 8 fr. No 2 fr. 50. — *Dr* M. René Vallette, à Fontenay-le-Comte.

L'ANJOU HISTORIQUE. — 4e ann. tous les 2 mois. 1 an · 6 fr. *Dr* : M. l'abbé Uzureau, aumônier, à Angers. *Editr :* M. Siraudeau, 4, Chaussée Saint-Pierre, Angers.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES. 19e ann. mens. 1 an, 15 fr. No 1 fr. 50. *Direct.* M. Paul Sébillot, 80, boulev. St-Marcel, Paris.

LA REVUE BLEUE, 15, rue des Saints-Pères, Paris.

LA VENDÉE HISTORIQUE. — (Revue de la Vendée militaire). Tous les quinze jours ; 8e année. — Edit. sur papier fort, 6 fr. 50 ; édit. ord. 5 fr. — Dr Henri Bourgeois, à Luçon (Vendée).

REVUE DE L'ANJOU, 54e année, 12 fr. par an. — Librairie Germain et Grassin, Angers.

LA REVUE HÉRALDIQUE, fondée en 1862. Mensuel, Directeur : Vte de Mazières-Mauléon. Bureaux : 20 rue Alphonse de Neuville. Paris.

Digitized by Google

LIBRAIRIE H. CHAMPION

9, QUAI VOLTAIRE, PARIS (VIIe)

ANATOLE LE BRAZ

COGNOMERUS ET SAINTE TRÉFINE

MYSTÈRE BRETON EN DEUX JOURNÉES

TEXTE ET TRADUCTION

Prix . . . . . 4 fr.

TEXTES BRETONS INÉDITS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU THÉATRE CELTIQUE

Prix. . . . . 1 fr.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE FRÈRES, 2, place des Lices.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 064992025

Digitized by Google

[redacted]

[redacted]

Forrestal

ANNEX

Spring [redacted]

Digitized by Google

Digitized by Google